

Les pratiques de transferts des personnes d'origine étrangère établies en France à destination de leurs pays d'origine

ETUDE QUALITATIVE

RAPPORT DE RESULTATS

3 DECEMBRE 2007

Direction scientifique : Dominique Desjeux, Professeur d'anthropologie sociale et culturelle à l'université Paris Descartes

Equipe projet

Encadrement méthodologique

Sophie Alami, Sociologue, Directrice de recherche, INTERLIS

Sophie Nemoz, Doctorante à l'université Paris Descartes

Etudiants du magistère : Cécile Balayer, Laetitia Bellagamba, Lucile Chartain, Marjorie Filliastre, Merit Korbe, Jeanne Piedallu, Adriana Pizzo, Karen Rousseau, Marie Tézé, Olivier Thevenot, Wen Wen Zhao

Faculté des sciences humaines et sociales – Sorbonne

MAGISTERE DE SCIENCES SOCIALES APPLIQUEES A L'INTERCULTUREL
dans les organisations, la consommation et l'environnement
Université Paris Descartes - 45, rue des Saints-pères - 75006 Paris

SOMMAIRE

PRESENTATION DE L'ETUDE	8
A. L'importance des transferts d'argent	9
1 Des transferts principalement tournés vers les pays méditerranéens	9
2 Des pratiques de transferts variées	10
2.1 Les transferts formels et informels.....	11
2.2 Des systèmes de transferts individuels et/ou collectifs	13
2.3 Au delà des transferts financiers, l'envoi de biens matériels.....	13
B. Objectifs	14
1 Les différents types de pratiques de transferts	14
2 Le lien au pays et son incidence sur les transferts : analyse de l'impact de l'attachement au pays d'origine et de son évolution sur la pratique des transferts	15
3 Évaluation des produits et opérateurs existants pour les systèmes de transfert	16
4 Attentes des expéditeurs par rapport aux transferts	17
C. Méthodologie	18
1 L'enquête qualitative et ses apports	18
2 Deux phases de recueil de données.....	18
2.1 La phase exploratoire : informations documentaires et entretiens d'experts.....	18
2.2 La phase d'enquête : entretiens individuels semi directifs , photographies et observation participante	19
3 L'étude des pratiques de transferts opérés par une population de migrants et d'enfants de migrants.	20
3.1 Un critère commun à l'ensemble des personnes interrogées	20
3.2 Des enquêtés aux profils divers	20
3.3 Modalités de recrutement.....	22
4 La diversité des situations d'entretien	23
4.1 Les freins présents lors du déroulement des entretiens	23
4.2 Le contexte des entretiens	24
5 Les apports de la méthode qualitative pour l'enquête.....	24
6 Procédure de validation	24
RESULTATS DE L'ENQUETE	26
CHAPITRE 1 : PARCOURS MIGRATOIRE, INSTALLATION EN FRANCE ET PROJETS DE VIE	27
A. La vie dans le pays d'origine	27
1 Des situations très contrastées	28
1.1 Des conditions de vie précaires et instables.....	28
1.2 Des modes de vie relativement aisés	33
2 Des contextes sociaux, économiques et culturels très différents selon les pays d'origine	36
2.1 Des contextes économiques défavorables	36
2.2 Des contextes politiques synonymes d'insécurité : le cas des régimes politiques répressifs	38
B. Le départ et les déclencheurs de la migration	41
1 Tableau récapitulatif : les différents types de migration	44
2 Les déclencheurs de la migration : des motifs de départ très variés.....	45
2.1 L'exil politique : une migration « forcée »	45
2.2 La migration économique : une migration souvent « choisie » mais conditionnée par le contexte social, économique et politique du pays d'origine	48
2.3 La migration pour les études : entre opportunité et décision mûrement réfléchie	51
2.4 Le regroupement familial : une migration « imitative »	54
2.5 Un constat : des motifs de migration pluriels et combinés	56

3. Choix de la France et trajectoire migratoire	58
3.1 Les réfugiés politiques : une trajectoire migratoire complexe	58
3.2 La migration pour les études : la France comme destination originale et alternative	60
3.3 Le cas des anciennes colonies : un choix facilité par la francophonie et les partenariats divers	62
4. Les représentations de la France	63
4.1 Le « pays des droits de l'homme » et de la liberté	63
4.2 La France, synonyme de réussite économique et de « vie meilleure »	65
4.3 La France comme « Eldorado » : le mythe du pays développé	68
5. Typologie : les déclencheurs et les représentations par type de migration	69
C. L'arrivée et l'installation en France	71
1 Les conditions d'arrivée en France	74
1.1 Préparation et organisation du départ	74
1.2 Le déroulement du voyage : illégalité versus légalité	77
2 L'arrivée en France	80
2.1 L'insertion au sein d'un réseau communautaire : une aide à l'installation	80
2.2 Solidarité familiale et/ou amicale : prise en charge du migrant, mise en relation et aide financière	83
2.3 L'intervention des instances publiques : aide au logement et à l'insertion professionnelle	88
2.4 L'arrivée « à plusieurs » : solidarité et entraide	90
2.5 L'arrivée « solitaire » : le migrant et la « débrouille »	90
2.6 Le « choc » de l'arrivée et la confrontation avec l'inconnu : entre difficultés d'adaptation et émerveillement	92
D. Installation en France, vie actuelle et projets de vie	100
1 Vecteurs de l'intégration, sociabilité du migrant et pratiques culturelles	104
1.1 Travail, logement et scolarité : entre stabilité, précarisation et survie	104
1.2 Barrière de la langue et apprentissage du français : un frein à l'intégration ?	117
1.3 L'aspiration à l'autonomie et à l'indépendance : distanciation avec la communauté et volonté d'intégration	120
1.4 La sociabilité du migrant : entre communautarisme, adaptation et acculturation	121
1.5 Des pratiques culturelles très contrastées, entre respect des traditions et adoption d'un mode de vie « français »	131
2 Les projets de vie à long terme	132
2.1 Rester	133
2.2 Partir	140
2.3 Le projet de vie, révélateur de l'existence de deux sphères distinctes et interdépendantes dans la vie du migrant	145
E. Le migrant entre deux mondes	148
1. Les voyages, un lien personnalisé	153
1.1 Visites des proches en France	153
1.2 Les retours ponctuels, itinéraire du « voyageur »	157
2 Les contacts à distance, fragilisation du lien	164
2.1 Les différents moyens de garder le contact	165
2.2 La fréquence des contacts à distance	168
2.3 Les différentes fonctions des contacts à distance	173
2.4 Quel moyen pour quel besoin ?	177
3. Les objets comme analyseurs de l'attachement culturel, un lien symbolique	178
3.1 Les aliments : manger sa culture	179
3.2 La décoration, replanter le décor	181
3.3 Les objets cadeaux	182
4. Regards croisés, deux mondes, deux visions	183
4.1 Le migrant face à deux « mondes » : le ressenti des différences	183
4.2 Regards d' « ici », regards d' « ailleurs »	189
4.3 Impact de la vie en France	194
4.4 Le migrant : « Homme marginal »	196
CHAPITRE 2 : ITINERAIRE DES ENVOIS D'OBJETS	198
A. Eléments déclencheurs de l'envoi	198
1. La demande et ses codes	199
1.1 L'envoi humanitaire	201

1.2	Le cadeau et ses codes	201
B.	Les occasions	204
1.	Les envois comme réponses aux besoins du destinataire.....	206
1.1	Les besoins quotidiens	206
1.2	Les besoins sanitaires	206
1.3	Les besoins scolaires	207
1.4	Les besoins culturels : les fêtes	208
2.	Les envois comme réponses aux besoins de l'émetteur	209
2.1	L'équipement de la maison de famille	209
2.2	Le commerce.....	210
3.	Les opportunités d'envois de l'expéditeur	210
4.	Les opportunités liées à la récupération d'objets.....	211
C.	Les destinataires des envois d'objets.....	212
1.	Les destinataires.....	214
1.1	Les destinataires appartenant au cercle familial.....	214
1.2	Les destinataires appartenant au cercle amical et social	216
2.	Les stratégies autour du choix du destinataire	216
2.1	Choisir les plus proches affectivement.....	216
2.2	Choisir les plus proches affectivement et socialement : la famille nucléaire	216
2.3	Choisir ceux qui en ont le plus besoin	217
D.	La décision d'envoyer	218
1.	Négociation : la décision d'envoyer	219
1.1	La décision d'envoyer	219
1.2	Stratégies de contournement de l'envoi et motif de non envoi	220
2.	L'envoi	221
2.1	La décision du montant alloué à l'envoi des biens.....	221
2.2	Acquisition des biens	222
2.2	Biens envoyés	225
E.	Choix du média	226
1.	Les différentes modalités d'envois d'objets.....	227
1.1	Les envois formels	228
1.2	Les envois informels.....	228
2.	Les facteurs déterminant la prise de décision du mode d'envoi	232
2.1	Le facteur temps au centre de la décision	232
2.2	Une logique de prix inévitable.....	235
2.3	Le degré de sécurité de l'envoi comme troisième facteur de décision	239
2.4	Le facteur pratique : l'importance d'un endroit accessible pour l'expéditeur et le destinataire	244
2.5	Le facteur de réseau.....	244
F.	Envoi, réception et contrôle.....	247
1.	Le déroulement des envois d'objets	248
1.1	Le rituel avant l'envoi : une préparation stratégique	248
1.2	Des modalités précises autour du lieu de l'envoi.....	251
1.3	Des fréquences d'envois assujetties aux modes d'envois choisis	254
1.4	L'envoi effectif de l'objet une fois emballé	256
1.5	De l'envoi à la réception : la perception des risques liés au transfert de l'objet	257
G.	Les fonctions associées à l'envoi d'objet	264
1.	La fonction sociale : s'inscrire dans une relation de réciprocité	266
1.1	Reconnaître et respecter l'obligation de réciprocité avec le cercle familial.....	266
1.2	Conditionner l'envoi et le don à la relation de réciprocité avec le cercle social	267
2.	La fonction affective : l'envoi comme symbole de son attachement sentimental à sa famille	268
2.1	Prouver son affection	268
3.	La fonction symbolique : pression et prestige	269
3.1	Montrer sa réussite pour apporter du prestige à sa famille	269
3.2	Montrer à sa famille que l'on a réussi.....	270

3.3 Acquérir du pouvoir symbolique auprès de son cercle amical et social	270
3.4 Répondre aux attentes sociales et symboliques créées par son statut d'immigré.....	271

CHAPITRE 3 : ITINERAIRE DES TRANSFERTS D'ARGENT 272

A. Eléments déclencheurs de l'envoi.....	272
1. La demande et ses codes	273
2. Le statut du cadeau monétaire.....	277
B. Occasions	278
1. Les occasions spécifiques à l'envoi d'argent	280
1.1 Les remboursements d'emprunts	280
1.2 Les imprévus	280
1.3 Les urgences	280
2. L'envoi : une réponse à des besoins.....	281
2.1 Les besoins quotidiens	281
2.2 Les besoins sanitaires	283
2.3 Les besoins scolaires	284
2.4 Les besoins culturels : les fêtes	285
2.5 Les besoins illégitimes	289
3. Les envois comme réponses aux besoins de l'émetteur	289
3.1 Achat et Investissement	289
3.2 Les travaux dans la maison familiale	290
4. Les opportunités d'envoi de l'expéditeur	291
C. Destinataires.....	292
1. Les destinataires	293
1.1 Les destinataires du cercle familial	293
1.2 Les destinataires du cercle amical et social	293
2. Les stratégies autour du choix du destinataire	294
2.1 « Choisir » les personnes les plus proches affectivement et socialement	294
2.2 « Choisir » les personnes envers lesquelles on a une obligation morale	294
2.3 « Choisir » les « petits » issus de la famille	295
2.4 « Choisir » des destinataires « collectifs ».....	295
D. La décision d'envoyer	296
1. Négociation : la décision d'envoyer	297
2. Les stratégies de contournement et motifs de non envoi	298
3. L'envoi	299
3.1 Gestion de l'argent : arbitrage entre l'argent gardé et l'argent envoyé	299
3.2 Négociation du montant de l'envoi.....	304
3.3 Temporalité de la décision	305
3.4 Montants envoyés	306
E. Choix du média	307
1 Etat des lieux des opérateurs : un marché dominé par Western Union et Money Gram.....	309
1.1 Les sociétés de transfert d'argent	309
1.2 Les organismes bancaires.....	326
2. Les différentes modalités de transfert d'argent.....	330
2.1 Les envois formels	330
2.2 Les envois informels	332
3. Les critères à l'œuvre dans le choix du media	336
3.1 Le critère de l'accès à l'information	337
3.2 Les critères liés aux caractéristiques des services proposés	339
F. Modalités et déroulement des envois	361
1. Les pratiques de transfert par opérateurs formels	364
1.1 Le déroulement de l'envoi.....	364
1.2 Le suivi de l'envoi et la prise de contact avec les destinataires	368

1.3 La réception et son suivi	370
2. Transférer l'argent par des canaux informels	372
2.1 Le détournement de moyens formels : ouvrir un compte et en partager la gestion	372
2.2 Le marché informel	374
G. LES FONCTIONS DES TRANSFERTS D'ARGENT	387
1. La fonction sociale : s'inscrire dans une relation de réciprocité	389
1.1. Les fondements de cette relation de réciprocité	389
1.2. L'organisation collective de l'obligation : l'impôt familial	391
1.3 L'organisation individuelle du transfert	394
2. La fonction affective : l'envoi comme preuve et construction de l'attachement à la famille	394
2.1. Garder le lien avec la famille	395
2.2. Construire des liens avec sa famille	396
2.3. Faire et se faire plaisir	396
3. La fonction altruiste : aider des personnes en état de détresse matérielle	396
3.1. Assurer la survie	397
3.2. S'identifier à ceux qui souffrent et vouloir les aider	398
3.3. S'engager dans des actions de développement local	398
4. La fonction matérielle	399
4.1. Investir dans le pays d'origine	399
4.2. Contourner des contraintes dû au contexte français	399
5. La fonction symbolique : pressions et prestige	400
5.1. Répondre aux attentes sociales et symboliques créées par son statut d'immigré	400
5.2. Elaborer des stratégies pour ne pas perdre la face	401
5.3. Prouver sa réussite et acquérir du pouvoir symbolique	402
5.4. Conserver son statut	403
6. La fonction culturelle : enchanter le transfert	403
6.1. Se sacrifier	403
6.2. Utiliser la culture pour justifier, enchanter ce sacrifice	404
CHAPITRE 4. EVOLUTION DES PRATIQUES DE TRANSFERTS.....	406
1. L'évolution des envois d'objets.....	408
1.1 Des envois variables selon les ressources des uns et des autres	408
1.2 Des envois qui fluctuent selon l'offre en biens de consommation présente dans le pays d'origine	409
1.3 Le maintien de certains types d'envois ritualisés	411
1.4 Les envois destinés aux plus petits	413
2. L'évolution des envois d'argent	413
2.1 Une constance des transferts adressés aux plus jeunes	414
2.2 Un important resserrement des envois concernant la famille proche restée au pays	415
2.3 Une variation temporelle et économique des envois selon les profils des émetteurs et des destinataires	421
3. Evolution également des modes d'envoi possibles en fonction de ses propres ressources	432
CHAPITRE 5 LA PERCEPTION DES OPERATEURS	434
1. Les opérateurs formels	435
1.1 Les sociétés de transferts	436
1.2 Les banques	442
1.3 La Poste	444
2. Les opérateurs informels	456
CHAPITRE 6. LES ATTENTES.....	458
1. Les attentes vis-à-vis de La Poste	459
1.1 Les attentes relatives à l'agencement des bureaux de poste	459
1.2 Les attentes relatives à l'organisation et au fonctionnement des bureaux de postes	460
1.3 Les attentes relatives au personnel	461
1.4 Les attentes relatives au traitement de la clientèle	461
1.5 Les attentes relatives à l'offre de services en dehors des transferts	462
1.6 Les attentes relatives aux transferts financiers	464
1.7 Les attentes relatives aux transferts de biens	467

2. Les attentes vis-à-vis du marché.....	468
CONCLUSION	471
1. Types de migrations et cycles de vie : les principaux analyseurs des pratiques de transferts	472
2. Les différents types d'envoi : fonctions, occasions et caractéristiques.....	473
3. Analyse des forces et faiblesses de La Poste et de ses concurrents : éventuelles solutions à mettre en œuvre pour améliorer les services.....	475
BIBLIOGRAPHIE	478
ANNEXES 1	483

PRESENTATION DE L'ETUDE

A. L'importance des transferts d'argent

Les données statistiques de la Banque mondiale estiment le volume global des transferts d'argent **formels à 233 milliards de dollars par an au niveau mondial**, dont 167 milliards à destination des pays en développement. Ce montant correspond à l'aide publique au développement versée par les pays membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE en 2005, soit un volume considérable.

Les transferts **informels** sont quant à eux difficiles à évaluer, mais représenteraient **deux à dix fois le volume de transferts formels**¹.

L'envoi des migrants² résidant en France vers leur pays d'origine représente annuellement 7,95 milliards d'euros³ soit **0,5% du PIB français**⁴. De plus, la banque mondiale estime l'augmentation du montant des transferts à 10% de croissance par an⁵ au niveau mondial.

1 Des transferts principalement tournés vers les pays méditerranéens

Sur les 175 millions d'immigrés dans le monde, 31 millions résident en Europe et parmi eux 4,9 millions se trouvent en France⁶. Selon le rapport commandité par le ministère de l'intérieur français en septembre 2006 à Charles Milhaud, président du directoire de la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne (CNCE), **41% des immigrants français envoient de l'argent dans leur pays d'origine**. La pratique des transferts d'argent apparaît donc relativement large chez les populations immigrées qui partagent leurs ressources entre leurs besoins en France et ceux de leurs proches restés dans leurs pays d'origine.

¹ HERMELE, K., « the Discourse on Migration and development » in HAMMAR, T., *International Migration, Immobility and Development, Multidisciplinary perspectives*, Berg, Oxford/New York, 1997, pp. 133-158.

² Le terme migrant pour la France est entendu au sens du rapport réalisé par Charles Milhaud, *l'intégration économique des migrants et la valorisation de leur épargne*, commande du Ministère de l'Intérieur, septembre 2006 (consultable sur www.interieur.gouv.fr/sections/a_la_une/toute_l_actualite/ministere/rapport-milhaud/view). Un immigré ou un migrant est une personne née à l'étranger et résidant en France depuis au moins un an. Ce concept ne présuppose pas l'obtention de nationalité française. Si les chiffres relatés ici tiennent compte uniquement de ces populations, notre étude intégrera également les populations nées en France, ayant des origines étrangères.

³ L'estimation comprend les transferts formels et informels, ces derniers étant plus difficiles à mesurer. Toutefois il ne s'agit ici que d'un ordre de grandeur.

⁴ Données extraites du tableau *Les transferts des migrants depuis la France en milliards d'euros/an*, cité dans le rapport réalisé par C. Milhaud p.45.

⁵ BANQUE MONDIALE, *Global Development Finance 2006*, rapport consultable sur <http://www.worldbank.org/remittances>, cité dans la note de synthèse du Programme de renforcement des capacités des institutions de micro finance en Afrique francophone (CAPAF) : *L'offre de services de transfert d'argent par des institutions de micro-finance: le cas du Sénégal*, octobre 2006.

⁶ Données extraites du tableau *Les transferts des migrants depuis la France en milliards d'euros/an*, cité dans le rapport réalisé par C. Milhaud p.45.

Ces transferts d'argent apparaissent en lien avec le contexte migratoire du pays. Aussi, en France les deux dernières vagues d'immigration datent de l'après guerre et du milieu des années 1970 (où s'opère un changement de politique migratoire avec les circulaires Marcellin - Fontanet, en 1972, qui lient l'attribution d'une carte de séjour à la possession d'un titre de travail et limitent les régularisations). Ces vagues d'immigration concernaient respectivement les Maghrébins, les Espagnols et les Portugais (entre 1945 et 1974) puis les Turcs et les Africains sub-sahariens (à partir de 1974)⁷. Les pays sub-sahariens concernés sont pour la majorité le Cameroun, le Congo, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Sénégal, et la République Démocratique de Congo⁸. Selon l'étude réalisée par l'institut de sondage CSA pour la CNCE⁹, la France compte en 2005 2,1 millions d'immigrés africains (soit 43% des immigrés français qui pour les trois quarts d'entre eux, sont originaires du Maghreb), 1,7 million d'immigrés européens (35%), 430 000 immigrés asiatiques (10%) et 225 000 immigrés turcs (5 %). De plus, parmi les étrangers issus de l'immigration maghrébine, le recensement de 1999 a fait état de 504 000 Marocains, 477 000 Algériens et 154 000 Tunisiens habitant en France¹⁰.

Compte tenu de cette répartition démographique, **les principaux pays de destination des transferts d'argent depuis la France sont en 2005 l'Algérie (avec 3,5 milliards d'euros envoyés par chaque année, le Maroc (2,1 milliards), la Tunisie (0,8 milliards) et la Turquie (0,6 milliards)**¹¹.

2 Des pratiques de transferts variées

Les transferts de la France vers d'autres pays transitent par deux voies, à savoir **des canaux formels et des canaux informels**. Chacune comporte des avantages et des contraintes matérielles, sociales et/ou symboliques pour les personnes concernées.

7 WEIL, P., Immigration, Intégration, discrimination, Le Seuil, 2005

La France avait déjà connu deux vagues d'immigration au début du vingtième siècle et dans les années 1930 faisant entrer principalement des Européens (Belges, Italiens, Allemands, Suisses, Polonais, Russes, Espagnols).

8XAVIER, T., Statistique des flux d'immigration en France, INED, 2004, p.3.

9Cité dans le rapport : Milhaud, Charles, l'intégration économique des migrants et la valorisation de leur épargne, commande du Ministère de l'Intérieur, septembre 2006 (consultable sur www.interieur.gouv.fr/sections/a_la_une/toute_l_actualite/ministere/rapport-milhaud/view)

10TRIBALAT, M., « Une estimation des populations d'origine étrangère en France en 1999 », Population 2004, n° 1, INED.

11Données tirées du tableau Les transferts des migrants depuis la France en milliards d'euros/an, cité dans le rapport réalisé par C. Milhaud, p.45.

2.1 Les transferts formels et informels

2.1.1 Les caractéristiques des transferts formels

Chaque année, **environ 4,4 milliards d'euros sont envoyés par les canaux formels depuis la France**¹². **Les canaux formels sont constitués des canaux bancaires et des sociétés de transferts dont le réseau varie suivant les pays** : « L'expansion de ces sociétés repose sur des alliances avec des banques, des réseaux de postes, des sociétés d'assurance et des opérateurs financiers locaux déjà implantés »¹³. Parmi ces derniers, Western Union est leader sur le marché européen, représentant 17% des parts de marché en 2006 avec un chiffre d'affaire annuel de 2,4 milliards d'euros en 2005¹⁴.

Plusieurs produits de transfert d'argent existent sur le marché formel : les chèques et virements bancaires, les mandats, les transferts électroniques, et le système Giro (système de paiement sous forme de virements interbancaires). Ce marché des transferts d'argent se structure en corridors : des zones géographiques plus ou moins ciblées par les différents opérateurs et ce, en fonction de leurs réseaux d'implantation. Chaque opérateur définit ses propres critères d'envois, ce qui a pour effet de faire varier le processus d'envoi d'un opérateur à l'autre, que ce soient les délais de transfert, les coûts d'envoi, les procédures d'envoi depuis le pays d'origine et les conditions de réception dans le pays de destination, Il est de même pour la nature des documents exigés pour l'envoi et la réception de l'argent.

Ainsi, les dispositions prises par ces différents opérateurs sont susceptibles d'influer le processus de décision des personnes qui envoient de l'argent en dehors de la France.¹⁵

2.1.2 La réglementation en Europe

Un contrôle des changes existe dans la plupart des pays. La législation locale appliquée au contrôle des changes est plus ou moins stricte selon les pays et impose des procédures précises (remplir une déclaration de détention de devises avant d'entrer ou de sortir d'un pays).

12 Ibid.

13 PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE EN AFRIQUE FRANCOPHONE (CAPAF), « L'offre de services de transfert d'argent par des institutions de micro-finance: le cas du Sénégal », octobre 2006.

14 FOLLOROU, J., « L'argent des immigrés : Western Union dicte sa loi », Le Monde, janvier 2007, cité sur le site Internet <http://www.soninkara.com>

15 MILHAUD, C., L'intégration économique des migrants et la valorisation de leur épargne, septembre 2006

En France, les personnes physiques qui transfèrent de l'argent vers l'étranger doivent en faire **la déclaration aux services des douanes** dès lors que la somme transférée dépasse le montant de 7 600 euros (Code général des impôts)¹⁶.

Par ailleurs, toute personne physique entrant ou sortant de l'Union Européenne avec au moins 10 000 euros en argent liquide doit déclarer la somme transportée aux autorités compétentes de l'Etat membre par lequel elle entre ou sort de la Communauté européenne¹⁷.

Dans ce contexte, surgissent certaines interrogations, notamment par rapport à l'incidence de ces réglementations sur les types de transferts choisis.

2.1.3 La densité de l'offre des transferts informels : des volumes difficilement évaluables.

« Il faut prendre en compte, à côté des voies de transit « classiques » de ces flux, apparemment faciles à évaluer car « officiels », des mécanismes plus complexes de transferts de fonds : ceux-ci peuvent circuler directement de particuliers à particuliers, ou faire intervenir des intermédiaires privés qui, bien qu'opérant parfois de façon légale, sont beaucoup plus difficiles à contrôler que les organismes bancaires ou postaux traditionnels »¹⁸.

Il est difficile de comptabiliser ce type de transferts précisément (les estimations varient très largement d'un organisme à l'autre¹⁹), cependant on peut penser qu'entre 100 et 300 milliards de dollars transitent chaque année dans le monde en passant par les **canaux non officiels**²⁰, dont **3,5 milliards d'euros à partir de la France**²¹.

Ce volume de transferts informels pourrait s'expliquer par différents motifs, notamment par le taux de bancarisation des personnes dans le pays d'origine (80% des populations des pays en voie de développement ne sont pas bancarisées selon les données de la banque mondiale), le coût des transferts formels mais également d'autres contraintes liées à ce type de canaux: « certains facteurs peuvent s'avérer rédhibitoires pour une certaine frange de population : **identification formelle, cultures étrangère et financière limitée** qui favorisent les canaux informels »²² malgré le fait que ces

¹⁶ Les envois postaux sont également concernés par l'obligation de déclaration.

¹⁷ Donnée provenant du site Internet de la douane française : <http://www.douane.gouv.fr>

¹⁸ BUTZBACH, E., BIDEAU, C., Les transferts des migrants dans les pays tiers méditerranéens, IEREM, collection Migrations et développement, Paris, 1999

¹⁹ Se reporter au à la partie « présentation de l'étude ».

²⁰ GUILMOTO, C.Z., SANDRON, F., Migration et développement, La Documentation française, Paris, 2003, 142p.

²¹ Données tirées du tableau Les transferts des migrants depuis la France en milliards d'euros/an, cité dans le rapport réalisé par C. Milhaud p.45.

²² PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE EN AFRIQUE FRANCOPHONE (CAPAF), L'offre de services de transfert d'argent par des institutions de micro-finance: le cas du Sénégal, octobre 2006.

derniers assurent davantage de fiabilité (acheminement sécurisé, délais de transfert connu lors de l'envoi).

Canal informel de transfert, le système des Hawalas consiste à envoyer des fonds par l'intermédiaire de courtiers dans un autre pays que le pays de résidence. Le développement de ce système est du au fait « qu'il est moins onéreux, plus rapide, plus sûr, plus pratique, et moins bureaucratique que le secteur financier formel »²³.

2.2 Des systèmes de transferts individuels et/ou collectifs

Les transferts d'argent se réalisent principalement d'un individu à un autre, mais ils peuvent également être de nature collective.

Les transferts informels peuvent en effet s'effectuer par le biais d'associations communautaires. Les migrants d'une même aire culturelle regroupent leur argent et confient la somme à un opérateur –formel ou informel-. « Les émigrés transfèrent donc régulièrement des sommes importantes, généralement rassemblées par plusieurs ressortissants du village lors du départ en congés de l'un d'entre eux et essentiellement de la main à la main (...). Le mode de transfert par la « valise » suppose une grande confiance et implique ainsi une responsabilité importante : différentes procédures ont été mises en place au fil de l'expérience pour prévenir d'éventuels litiges. »²⁴

2.3 Au delà des transferts financiers, l'envoi de biens matériels

Au-delà des transferts financiers, on note l'existence de transferts matériels, dits « en nature » - mobilier, automobiles, objets de décoration -, souvent acheminés par le migrant lui-même dans son pays d'origine²⁵. Ceux-ci peuvent « répondre à des besoins de consommation des ménages ; approvisionner en pièces de rechange de tel ou tel secteur d'activité dans le domaine industriel, artisanal ou tertiaire ; ou permettre d'obtenir certains biens que le marché local ne peut fournir facilement (véhicules, petit équipement...)»²⁶.

²³ EL QORCHI, M., « Hawalas, comment fonctionne ce système informel de transfert de fonds et faut-il le réglementer ? », Finances et développement, décembre 2002.

²⁴ DAUM, C., *Les associations de maliens en France*, Editions Karthala, collection Homme et société : anthropologie, 1998, p.52.

²⁵ BUTZBACH ; E., BIDEAU, C., *Les transferts des migrants dans les pays tiers méditerranéens*, IEREM, collection Migrations et développement, Paris, 1999

²⁶ibid.

Dans ce contexte, notre étude a **une double finalité**. D'une part, elle consiste à **approfondir la connaissance** sur les pratiques, les attentes et les représentations des personnes effectuant des transferts formels et des transferts informels, individuellement ou de manière collective. Elle cherchera d'autre part à **identifier des pistes de réflexion** sur les prestations que La Poste pourrait développer à l'avenir.

B. Objectifs

L'objet de notre enquête consiste en **l'étude des transferts formels et informels des personnes d'origine étrangère à destination de leur pays d'origine**. La problématique globale se propose d'étudier ces transferts comme analyseur de la tension entre l'attachement au pays d'origine et le processus d'intégration. Tout d'abord, nous essayerons de dégager les **processus décisifs des transferts** effectuant des transferts, avant d'accorder une attention particulière aux **pratiques concrètes** que recouvre cet acte, mais également à toutes les **interactions qu'elles génèrent**. Enfin, afin de connaître les **attentes** de ces individus, nous examinerons **l'impact de l'organisation des différents systèmes de transferts sur les processus de choix**. Nous mettrons à jour **les freins et les moteurs sociaux, symboliques et matériels** qui caractérisent chacun d'entre eux.

1 Les différents types de pratiques de transferts

- **Identifier les processus de choix par rapport aux différents modes de transfert**
 - Faire raconter **l'itinéraire du transfert** (à partir des trois derniers envois)
 - **Décrire** les moments et les circonstances de l'envoi, interroger la **continuité ou la discontinuité de la pratique**
 - **Analyser la structure des relations sociales, familiales et collectives autour du transfert** : rendre compte de la manière dont les expéditeurs utilisent un ou plusieurs réseaux familiaux, amicaux, associatifs ou communautaires
 - Identifier la **diversité des pratiques** liées aux transferts selon **trois oppositions structurantes** :
 - Financier VS matériels
 - Individuels VS collectifs
 - Formels VS informels
- Analyser la **diversité des comportements** en saisissant :
 - les freins et les moteurs à l'usage des différents systèmes identifiés au préalable

- Comprendre les modalités de transferts en fonction des différentes périodes de la vie (cycles de vie)
- La part des **dimensions ethniques** à l'œuvre dans le choix des modalités de transferts
- Dresser une **typologie des différentes stratégies qui sous-tendent ces transferts** en se basant sur les trois oppositions structurantes

2 Le lien au pays et son incidence sur les transferts : analyse de l'impact de l'attachement au pays d'origine et de son évolution sur la pratique des transferts

- **Evolution des pratiques de transfert en fonction des phases d'installation dans le pays d'accueil**
 - Appréhender les facteurs déclencheurs de l'immigration et leur l'impact sur les pratiques de transfert
 - Décrire les circonstances du **départ** du pays d'origine et de l'**installation** dans le pays d'accueil et leurs conséquences sur les transferts :
 - **Identifier des phases dans les pratiques de transfert associées aux différentes étapes de l'installation dans le pays**
 - Dresser une **analyse comparative des pratiques de transfert** des personnes d'origine étrangère en fonction de leur appartenance à la 1ère ou à la 2nde génération de migrants.
- **Appréhender le lien entre l'attachement au pays d'origine et les pratiques de transfert**
 - Saisir l'attachement au pays d'origine en s'appuyant sur des indices identitaires :
 - Décrire les **pratiques, représentations et valeurs associées à la religion**
 - Appréhender **les pratiques alimentaires traditionnelles** et leurs évolutions dans le pays d'accueil
 - Comprendre les **modalités et les valeurs associées à la famille** :
 - Interroger la **persistance des liens communautaires**
 - Confronter l'attachement au pays d'origine avec les pratiques de transfert
- **Repérer les pratiques et représentations liées au retour au pays :**
 - **Retours ponctuels**
 - **Retour définitif et projection dans l'avenir :**
 - **Représentations** liées au projet de vie : rester et faire sa vie en France ou rentrer au pays

- **Repérer les pratiques et finalités** de l'épargne et de l'investissement : vers le pays d'origine ou d'accueil
- Identifier les **enjeux et/ou finalités matériels, sociaux et symboliques liés aux transferts** :
 - **Enjeux sociaux** : avoir « réussi », volonté ou obligation de maintenir un lien avec la famille : « impôt familial » ..., fédérer des personnes issues de générations différentes autour d'un même transfert
 - **Enjeux symboliques** : affirmer et valoriser son attachement au(x) destinataire(s), exprimer sa solidarité
 - **Enjeux matériels** : individuels (construire une maison...), ou collectifs (participer à un projet de développement...)

3 Évaluation des produits et opérateurs existants pour les systèmes de transfert

- Réaliser un état des lieux de la connaissance des opérateurs et des produits/ services utilisés ou connus mais non utilisés
- Analyser la distinction faite par les personnes interviewées entre les produits proposés par La Poste et ceux proposés par Western Union
- **Perceptions positives et négatives des produits** utilisés et des produits connus mais non utilisés :
 - freins et moteurs **symboliques** : le degré de confiance, l'appréhension à l'égard des démarches formelles et informelles.
 - freins et moteurs **sociaux** : appartenance à un ou plusieurs réseaux de transferts (formels ou informels), influence des groupes de pairs
 - freins et moteurs **matériels** : le coût, l'efficacité, sûreté, rapidité, taux de bancarisation local, modalités de délivrances, procédures administratives (documents exigés), lieu de la transaction
 - freins et moteurs **affectifs** : vécu du transfert, ressenti (facile/difficile, agréable/désagréable)
- **Appréciation des forces et faiblesses** des services de transferts de **La Poste**
 - Image de La Poste
 - perception de l'organisation de La Poste
 - appréhension des procédures
 - relations avec le personnel
 - documents exigés
 - évaluation des produits et services de transferts

4 Attentes des expéditeurs par rapport aux transferts

- **Cerner les attentes des expéditeurs vis-à-vis des différents réseaux de transferts**
- **Isoler les attentes particulières liées aux produits et services de La Poste**

C. Méthodologie

1 L'enquête qualitative et ses apports

La méthode utilisée pour répondre à ces objectifs est celle de l'analyse qualitative, réalisée dans une approche **compréhensive**. Grâce à cette approche, il est possible de rendre compte des logiques d'actions qui sont utilisées par les individus. Pour J.C Kaufman²⁷, la méthodologie compréhensive **permet d'identifier à la fois les pratiques et les représentations des personnes, tout en examinant en profondeur les logiques de l'individu**. Il s'agit ainsi de :

- reconstruire le discours subjectif des migrants –ou des enfants de migrant-, et comprendre leurs schèmes de pensées, leurs représentations et la perception qu'ils ont de leurs propres logiques.
- mettre en évidence et mieux comprendre la diversité de comportements, dont seront dégagés des mécanismes sociaux.

Cette méthode est particulièrement pertinente pour **cerner en profondeur les déterminants, les arbitrages et les décisions prises par l'individu**, grâce aux approches micro sociale –échelle relative aux espaces domestiques et aux petits groupes- et micro individuelle –échelle relative à l'individu-²⁸.

2 Deux phases de recueil de données.

Durant l'enquête, trois techniques de recueil de données ont été mobilisées : la recherche documentaire, la conduite d'entretiens individuels semi-directifs, la prise de photographies et la réalisation d'observation. Celles-ci ont pris place au sein des deux phases du travail de terrain, à savoir une première phase exploratoire, et une seconde phase d'enquête.

2.1 La phase exploratoire : informations documentaires et entretiens d'experts

Les premières étapes de la phase exploratoire ont été consacrées à la **collecte d'informations sur les pratiques de transferts, essentiellement centrée sur** une étude de la concurrence.

Le **recueil de documents publicitaires** édités par La Poste²⁹ mais également par la plupart des opérateurs, nous a permis d'avoir une vue d'ensemble du marché et de situer La Poste en son sein.

²⁷ KAUFMANN, J.C., *L'entretien compréhensif*, Nathan, Collection 128, Paris, 1998, p.23

²⁸ DESJEUX D., *Les sciences sociales*, P.U.F ; coll. QSJ, Paris, 2004, p.6-7

Cette synthèse repose également sur une analyse de **forums de discussion** sur **Internet**³⁰, comprenant des témoignages d'usagers sur leurs pratiques de transferts ainsi que leurs visions des opérateurs et des divers modes d'envois.

Les premiers entretiens de notre enquête ont été dédiés à des experts. Les entretiens d'experts nous ont fourni des clefs, non seulement pour la compréhension de la diversité des produits présents sur le marché des transferts, mais aussi pour saisir les comportements des diverses communautés de migrants. Deux professionnels dans des domaines bien distincts ont été rencontrés :

- le responsable des transferts de fonds Internationaux de la Banque Postale.
- un professeur d'Economie internationale à l'Université Paris Dauphine, chercheur au CNRS, travaillant actuellement sur les transferts formels et informels de biens ou de fonds des immigrés vers leur pays d'origine, une enquête commanditée par La Poste et la Caisse des Dépôts et des Consignations.

Ces entretiens d'une durée d'une heure environ ont été réalisés à partir de guides détaillés élaborés précisément pour chaque entretien exploratoire. Alors que l'objet du premier entretien a été le recueil d'informations précises sur l'offre des transferts, et en particulier sur celle de La Poste, le second nous a fourni des données quantitatives sur les tendances actuelles des migrations.

2.2 La phase d'enquête : entretiens individuels semi directifs³¹ , photographies et observation participante

33 entretiens individuels semi-directifs ont été réalisés, d'une durée oscillant entre 45 minutes et 3h30, conduits le plus souvent au domicile de l'enquêté. Cela a ainsi permis à l'enquêteur de repérer les cadres de référence des individus, ceci étant d'autant plus pertinent que l'entretien *in situ* permettait de saisir des éléments relevant de la nature du lien au pays entretenu par les enquêtés. Néanmoins, il est nécessaire de mentionner la préférence de quelques enquêtés à faire l'entretien en dehors de leur domicile, soit pour des raisons personnelles, soit parce qu'il était plus commode pour eux de le réaliser sur leur lieu de travail, ou dans un lieu public, tel un café.

²⁹ Se reporter aux documents présentant l'état de l'offre situés en annexe.

³⁰ Se reporter liens vers les sites Internet consultables en bibliographie.

³¹ Nous attirons votre attention sur le fait que nous n'avons pas réussi à contacter le responsable de l'Observatoire des transferts, que nous avions prévu d'interroger initialement

Par ailleurs, **la prise de photographies au domicile des enquêtés a permis l'observation des lieux stratégiques de stockage** des objets en attente d'être transférés dans le pays d'origine.

Enfin, **une observation** de quatre heures a été réalisée au bureau de Poste de Max Dormoy le 10 novembre 2007. Au cours de cette observation ont pu être cernés :

- les pratiques de transferts *in situ*
- les procédures appliquées par les guichetiers (procédure de contrôle et enregistrement du transfert)
- les interactions entre le personnel de la poste et les usagers autour des transferts effectués
- les points de vue des différents acteurs comme celui des professionnels des transferts grâce à des **entretiens plus directifs de courte durée avec des guichetiers, l'une des responsables de l'agence, la comptable et le traducteur.**

3 L'étude des pratiques de transferts opérés par une population de migrants et d'enfants de migrants.

Afin de réaliser cette enquête, nous avons consulté différents types d'acteurs : des professionnels experts³² des transferts de fonds ou de biens, et des particuliers acteurs de ces pratiques. L'analyse des perceptions que les premiers ont des transferts et les pratiques et motifs d'envoi des seconds nous a permis de dévoiler des enjeux sous-jacents à cette problématique.

3.1 Un critère commun à l'ensemble des personnes interrogées

L'étude présente a porté sur une **population ayant effectué, au minimum, un transfert de biens ou d'argent – seul ou en groupe - vers son pays d'origine au cours des six mois précédant la date de l'entretien.**

3.2 Des enquêtés aux profils divers

Dans notre échantillon, nous avons choisi de cibler deux catégories de personnes occupant un statut différent dans le processus de migration :

³² Se reporter à la partie sur les techniques de recueil de données.

- Les migrants, appartenant à plusieurs classes d'âges, arrivés en France dans une finalité de migration pour des motifs distincts les uns des autres.
- Les enfants de migrants, nés dans le pays d'origine ou en France suivant les cas, témoins directs des effets de la migration du fait du statut de migrant occupé par l'un et/ou l'autre de leurs parents.

L'étude de cette population s'est ainsi faite à travers un échantillon final regroupant 33 individus aux profils variés - que ce soit du point de vue de leur âge, de leur pays d'origine ou encore de leur statut professionnel³³ - ayant les caractéristiques suivantes :

- Parmi ces 33 enquêtés, nous dénombrons 16 femmes et 17 hommes, cette mixité nous permettant d'avoir une image des pratiques différenciée selon le genre des enquêtés.
- L'âge des enquêtés varie entre 19 ans et 58 ans. Nous inscrivons ainsi nos enquêtés dans quatre classes d'âges réparties équitablement³⁴:
 - Une tranche d'âge de 19 à 24 ans comprenant 8 enquêtés
 - Une tranche d'âge de 25 à 35 ans comprenant 14 enquêtés
 - Une tranche d'âge de 36 à 50 ans comprenant 7 enquêtés
 - Une tranche d'âge de 51 à 58 ans comprenant 4 enquêtés
- Sur les 33 enquêtés, 7 sont nés en France mais 3 d'entre eux sont partis vivre dans leur pays d'origine et ont par la suite migré vers la France. Pour cette raison, nous les incluons également dans les catégories suivantes. Ainsi, les 29 personnes enquêtées n'étant pas nées en France sont arrivées pour des motifs variables :
 - 12 sont venus poursuivre leurs études en France
 - 8 sont venus travailler en France, à court ou long terme
 - 5 sont venus rejoindre un proche par le biais de la politique de regroupement familial
 - 4 sont venus pour acquérir le statut de réfugié politique ou de demandeur d'asile
- Aujourd'hui, le statut des enquêtés en France est réparti ainsi :
 - 9 ont la nationalité française (dont 2 par naturalisation)
 - 1 est ressortissante de l'union européenne
 - 19 ont une carte de séjour
 - 4 sont sans papiers
- Parmi les enquêtés, 1 est lycéen, 5 sont étudiants, 24 sont salariés, 1 est femme au foyer et 2 sont actuellement sans emploi.

³³ Se reporter aux tableaux 1,2 et 3, consultables en annexe.

³⁴ Se reporter au tableau 1 consultable en annexe.

- Leur niveau d’instruction est variable : 8 enquêtés n’ont pas le baccalauréat, 23 ont fait des études supérieures dont 20 ayant fait au moins trois ans d’études supérieures - à l’université ou dans des écoles spécialisées -, 2 enquêtés ont des formations qualifiantes (CAP)
- Il en va de même pour les situations professionnelles des enquêtés, variables elles-aussi³⁵ : étudiants, femme au foyer, employés, enseignants, ingénieurs, comptable, cuisiniers ou encore managers.
- Les enquêtés viennent de 16 pays, provenant de différentes aires géographiques :
 - 7 viennent d’Asie (Chine, Cambodge, Indonésie)
 - 8 d’Afrique (Sénégal, Mali, Cameroun, Madagascar, Mauritanie)
 - 10 du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie)
 - 6 d’Europe de l’est et d’Europe centrale (Pologne, Turquie, Roumanie)
 - 2 d’Amérique Latine et 1 d’Amérique centrale (Pérou et Guatemala)

La richesse de cet échantillon réside dans sa diversité, les profils des enquêtés se démarquant les uns des autres, aussi bien du point de vue de leur âge, de leur statut professionnel que de leur pays d’origine. En ce sens, la diversité des réseaux déployés pour former cet échantillon fut primordiale.

3.3 Modalités de recrutement

Plusieurs logiques de recrutement ont été privilégiées pour réaliser cette étude :

- **Un réseau personnel** constitué de contacts familiaux et amicaux. Ce mode de mise en contact a eu pour intérêt de nous introduire directement auprès des enquêtés par l’intermédiaire d’une connaissance commune, et ainsi de favoriser le dialogue.
- **Un réseau universitaire** mobilisé par le biais de nos contacts mais aussi d’Internet à travers l’envoi de messages électroniques à un ensemble de personnes (anciennement étudiants en Magistère de Sciences Sociales) susceptibles de connaître dans leurs propres réseaux des personnes entrant dans notre population. L’usage de cette technique nous a permis d’étendre notre recherche d’enquêtés dans un court délai.

Pour ces deux types de réseaux, nous avons également utilisé un principe d’arborescence consistant à demander aux enquêtés de nous mettre en relation avec des connaissances susceptibles d’être enquêtées à leur tour.

³⁵ Se reporter au tableau 3 situé en annexe.

Si ce mode de recrutement peut parfois avoir quelques limites (celles de présenter des similitudes entre certains enquêtés), il s'avère dans la plupart des cas pertinent et efficace pour trouver de nouveaux enquêtés.

- Enfin, un dernier mode de **recrutement fut réalisé en face à face**. Pour cela nous nous sommes rendus dans plusieurs lieux stratégiques à des moments différents :
 - Une équipe a rencontré une **association parisienne** s'occupant de l'insertion des personnes sans-papiers. Au fil de la conversation tissée avec l'un des responsables de l'association, deux membres ont donné leur accord pour participer à un entretien approfondi, chacun faisant des transferts de manière individuelle sans passer par l'association qui, elle, n'en fait pas.
 - En outre, la recherche d'enquêtés s'est faite **rue du faubourg Saint-Denis à Paris**, à la sortie d'un lieu de prière et dans une épicerie, mais a été infructueuse.

4 La diversité des situations d'entretien

4.1 Les freins présents lors du déroulement des entretiens

- Le déroulement des entretiens a été sujet à variations en raison :
 - **des problèmes liés à la langue**, certains ayant une pratique du français limitée qui a parfois rendu délicate la compréhension réciproque de l'enquêteur et de l'enquêté.
 - **des réticences qu'ont parfois éprouvées certains enquêtés de par leur statut d'illégaux en France**. Dans ce contexte, la relation de confiance est à construire plus profondément pour assurer le bon déroulement de l'entretien, à l'exemple de la remarque de ce migrant kurde :

« Je suis né le #####, ne le notez pas ! (Je raye) on peut me retrouver avec ça.

[Vous avez peur que l'on vous retrouve ?]

Oui bien sûr. Pas la Turquie, mais il y a des pressions...» (H, 26 ans, Migrant, Turquie kurde, Informaticien)

Ainsi, le fait de garantir l'anonymat s'est révélé indispensable pour avoir accès aux témoignages de certains enquêtés, alors que leurs craintes ont également eu des répercussions sur nos méthodes d'entretiens, certains enquêtés ayant refusé l'enregistrement de celui-ci.

- Enfin, **des difficultés liées au fait d'aborder le sujet de l'argent avec les enquêtés**, un sujet délicat à aborder alors que certains le considèrent comme relevant de l'intime, des « *affaires de famille* », quasiment indicibles. Dans ce cadre, un migrant et un fils de migrant, tous deux d'origine maghrébine, n'ont pas souhaité être interrogés, considérant qu'ils ne préféreraient pas parler d'argent et des pratiques de transferts d'argents en dehors de leur sphère privée.

4.2 Le contexte des entretiens

L'enquête s'est déroulée à Paris et en Région Parisienne, lieu où est domiciliée l'intégralité de notre échantillon. La phase d'enquête s'est déroulée entre le 30 septembre et le 3 novembre, période au cours de laquelle nous avons réalisé l'intégralité des entretiens et du travail de recherche qui lui est associé. L'ensemble des entretiens a été réalisé avec la garantie du respect de l'anonymat des personnes interviewées.

5 Les apports de la méthode qualitative pour l'enquête

Les résultats présentés dans ce rapport sont issus d'une démarche qualitative :

- Ils permettent de saisir la diversité des pratiques et représentations liées aux transferts vers l'étranger.
- Ils sont basés sur **l'analyse du discours des personnes rencontrées**, à un moment défini dans le temps (septembre à novembre 2007).
- L'angle d'approche qualitatif, s'il n'a pas vocation à généraliser, permet cependant de mettre à jour un ensemble de déterminants à l'origine des comportements sociaux.

6 Procédure de validation

Le guide ainsi que la problématique de notre étude et ses objectifs ont été formalisés et présentés à la Mission Recherche et Prospective de La Poste. L'élaboration de la problématique s'est appuyée sur les éléments d'informations transmis par Mme Nicole BARRIERE, de la Mission Recherche et Prospective de La Poste, et par M. Joël OUDINET, professeur d'Economie à l'Université Paris-Dauphine, travaillant sur une enquête commanditée par La Poste et la Caisse des Dépôts et des Consignations, à Paris, le 10 septembre 2007.

Tous les termes figurant en italique dans ce rapport se réfèrent directement aux propos tenus par les enquêtés.

RESULTATS DE L'ENQUETE

CHAPITRE 1 : parcours migratoire, installation en France et projets de vie

A. La vie dans le pays d'origine

On constate une forte **disparité des modes de vie dans les pays d'origine**. Cependant, au sein de cette diversité, on peut dégager **deux grandes tendances : des conditions de vie précaires et instables et des modes de vie plus « aisés »**.

- Tout d'abord, le discours d'une partie de nos enquêtés reflète **des conditions de vie précaires et instables**, dominées par l'incertitude du lendemain et une absence de travail et de revenus fixes. On peut ainsi parler de « **circularité de la précarité** » : l'absence de revenus fixes entraîne l'absence de logement, ce qui renforce la précarité de l'individu. **Cette situation de précarité pèse plus fortement sur les jeunes**, souvent obligés de cumuler travail et vie scolaire pour participer aux frais de la famille. **La précarité des modes de vie de certains de nos enquêtés peut notamment s'expliquer par des contextes économiques instables** : crise économique en Amérique latine et en Asie du Sud-Est, crise économique dans les pays du Maghreb et d'Afrique Noire... **La précarité des modes de vie peut aussi être due à des contextes politiques répressifs** : répression envers les minorités kurdes en Turquie, dureté du régime communiste en Chine notamment.

- **Cette instabilité contraste avec le mode de vie d'une seconde partie de nos enquêtés, que nous pouvons qualifier de « relativement aisés »**. Ces enquêtés disposaient en général d'un travail et d'un environnement familial stables avant d'émigrer, leur mode de vie se rapprochant alors davantage de celui de la classe moyenne en France, notamment pour les étudiants.

1 Des situations très contrastées

On constate une **forte disparité des modes de vie** dans les pays d'origine. Cependant, au sein de cette diversité, on peut dégager **deux grandes tendances**.

Tout d'abord, le discours d'une partie de nos enquêtés reflète des **conditions de vie précaires et instables**, dominées par l'incertitude du lendemain et une absence de travail et de revenus fixes. On peut ainsi parler de « **circULARITÉ de la précarité** » : l'absence de revenus fixes entraîne l'absence de logement, ce qui renforce la précarité de l'individu. Cette situation de précarité est notamment vécue par les jeunes, souvent obligés de cumuler travail et vie scolaire pour participer aux frais de la famille.

Cette instabilité contraste avec le mode de vie d'une partie de nos enquêtés, que nous pouvons qualifier de « relativement aisé ». Les enquêtés disposaient en général d'un travail et d'un environnement familial stables avant d'émigrer, leur mode de vie se rapprochant alors davantage de celui de la classe moyenne en France, notamment pour les étudiants.

1.1 Des conditions de vie précaires et instables

1.1.1 Le « cercle » de la précarité : travail et logement

Les conditions de vie de certains enquêtés dans leur pays d'origine, avant la migration, apparaissent particulièrement précaires. Ils ont souvent arrêté l'école relativement tôt, pour « travailler » et subvenir aux besoins de la famille, mais malgré tout **l'incertitude de ne pas « manger tous les jours »** demeure :

*« Je ne suis pas beaucoup allée à l'école parce que ma famille est pauvre. Je suis allée à l'école jusqu'au 13ans. Après j'ai arrêté pour aller travailler dans le textile. (...) Ma famille était très pauvre, on n'avait pas des choses comme ici. Même pas toujours à manger.... C'était dur. »
(F, 58 ans, Cambodge, sans profession)*

Cette incertitude par rapport au lendemain est donc souvent la conséquence d'un manque de moyens économiques : cette enquêtée emploie elle-même le terme de « pauvreté ». **Il convient cependant de distinguer « pauvreté économique » et « précarité économique »**. La première s'apparente en réalité à un cas d'incertitude extrême concernant le lendemain : l'individu n'est même pas assuré de pouvoir subvenir immédiatement à ses besoins vitaux. **La « précarité » s'apparente davantage à une incertitude relative concernant un avenir plus lointain, elle ne concerne pas directement les besoins vitaux**. Cette précarité est souvent la conséquence d'une **instabilité au niveau des sources de revenus**, instabilité due principalement à des conditions de travail incertaines et contingentes. **Celles-ci semblent principalement liées aux contextes économiques des pays d'origine :**

« J'habitais à Putian, en Chine, avec mon mari, mon fils. Mes parents n'ont pas de travail, ils vivaient dans la même ville que moi. (...) En 2001 j'ai emprunté 50000RMB à des amis pour ouvrir un magasin prêt-à-porter féminin dans un centre commercial de mon quartier, mais comme il n'avait pas beaucoup de clients dans ma ville car tous les jeunes sont partis travailler dans des grandes villes ou à l'étranger, mon magasin a été fermé en 2002. J'ai essayé de trouver du travail dans d'autres grandes villes près de chez moi pour rembourser cet emprunt, mais c'était trop dur, sans diplôme, sans beaucoup d'expériences... En plus j'avais un fils de 12 ans à élever, il devait aller à l'école dans ma ville, mon mari travaillait dans une usine de fabrication de produits fruit de mer, mais il gagnait 800RMB, on ne pouvait pas rembourser l'emprunt. » (F, 37 ans, migrante, Chine, aide cuisinière)

On perçoit bien ici comment **cette enquêtée est entrée dans un cercle de précarité économique dont il est difficile de s'extraire**. Sa tentative pour bénéficier d'une source de revenus stable par un investissement dans un fond de commerce s'est soldée par un échec, et elle ne parvient plus par la suite à rembourser l'emprunt souscrit. Son manque d'expérience est alors perçu comme un obstacle pour trouver du travail, elle doit de plus assurer l'éducation de son fils. **L'incertitude économique se double alors d'une incertitude concernant l'avenir des enfants**.

1.1.2 Cumul de « petits boulots » et vie universitaire : les étudiants entre autonomie et précarité

On retrouve les mêmes mécanismes de renforcement de la précarité chez d'autres enquêtés, notamment chez les étudiants. Ainsi la **précarité économique est souvent combinée à une précarité au niveau du logement**, les individus s'efforçant alors de pondérer cette précarité d'habitat en cumulant les « petits boulots » :

« A l'époque j'habitais dans une résidence universitaire à Bamako. Parce que nous déjà on a une difficulté au Mali c'est que moi je suis du nord du Mali, il n'y a qu'une seule fac au Mali, c'est à Bamako. Le Mali fait à peu près trois fois la France, les gens qui viennent de l'extrême nord du Mali parfois n'ont aucun parent à Bamako, donc quand ils arrivent c'est vraiment la galère. (...) On a beaucoup de difficultés, on est obligé de loger dans une résidence universitaire, les bourses ne tombent pas comme il faut, on ne peut pas payer les chambres, les étudiants se mettaient à trois ou quatre dans une chambre. Moi je me disais que je ne pouvais pas rester simplement étudiant, il fallait que je travaille à côté, donc j'ai trouvé un petit boulot. C'est pour ça que je suis allée à la fondation pour l'enfance pour travailler. » (H, 29 ans, migrant, Mali, technicien Télécom)

On retrouve donc bien cette **circularité de la précarité** : le manque de moyens économiques contraint l'étudiant à rechercher du travail, parallèlement à ses études, pour pouvoir payer le loyer de son logement. Mais même cette source de revenus ne lui permet pas d'accéder à un habitat décent, puisqu'il se trouve contraint d'habiter à plusieurs dans une seule chambre.

D'autre part la **conciliation de la vie universitaire et de la vie professionnelle astreint souvent les étudiants à des rythmes de vie très durs** et exigeants, qui renforcent la précarité et l'instabilité de leurs existences :

« Comme j'étais étudiant je ne travaillais que le week-end. Souvent je ramassais des roses. Je me réveillais à 4h00 du matin parce que si tu les ramasses le matin ça ne colle pas à la main et quand le soleil se lève tu ne peux plus parce que ça colle à la main. On travaillait jusqu'au levé du soleil, vers 8h00. J'ai aussi travaillé dans les vignes, dans la paille, les déchets, des trucs comme ça. » (H, 55 ans, migrant, Turquie, Agriculteur)

Cependant cette conciliation des études et d'un travail, si elle semble renforcer la précarité des modes de vie, est souvent présentée par les enquêtés comme un moyen d'être indépendant par rapport au cercle familial, de « s'en sortir tout seul », d'être autonome et « adulte ». L'individu insiste alors sur sa « débrouillardise » et sa capacité à gérer sa vie seul, « sans être à la charge de quelqu'un » :

« Déjà quand j'étais au lycée je travaillais le week-end pour soulager mes parents parce qu'économiquement c'était un peu dur. J'habitais seul, enfin j'habitais avec des amis, je me débrouillais tout seul, je trouvais des locations tout seul, tout ce qu'il y a à faire comme un adulte. Je savais combien c'était important de gagner sa vie et de ne pas être à la charge de quelqu'un, pour moi c'était primordial. » (H, 55 ans, migrant, Turquie, Agriculteur)

On voit donc bien ici comment le rapport de dépendance au sein de la famille est inversé : ce n'est plus l'enfant qui est à la charge de ses parents, c'est lui au contraire qui les « soulage économiquement ». La précarité n'est donc plus perçue comme un élément négatif, qui empêche l'individu de construire sa vie en le plaçant en situation d'incertitude par rapport à son avenir. Elle devient au contraire un moyen de prouver que l'on est capable « de s'assumer ». Elle participe alors au processus de construction de la personnalité chez l'adolescent. On retrouve ainsi cette même logique chez un autre de nos enquêtés, qui a quitté sa famille à 11 ans pour aller « vivre sa vie » :

« J'ai quitté ma famille à 11 ans. J'étais un amoureux de la musique, je faisais de la musique, je ne sais pas comment expliquer, quand on aime la musique, on ne devient pas pareil que les autres ; on voit autrement. C'est pour ça, j'étais en Kabylie, il n'y avait rien, il fallait que j'aille à Alger la capitale. J'y suis allé, et j'ai trouvé un boulot. A l'époque, j'étais le seul à partir travailler en ville à cet âge là. En fait je me suis sauvé de chez moi. J'ai dit à mes parents que j'allais partir. Ils ne voulaient pas. Une nuit à deux heures du matin, je quitte la maison, j'ai pris le car, je suis allé à Alger, c'était à 200 Km de chez mes parents. » (H, 35ans, migrant, algérien, restaurateur)

On perçoit bien ici la **volonté de se détacher du cercle familial** : l'enquêté est parti de chez lui sans l'accord de ses parents, pour aller « faire de la musique à Alger ». Il décrit ensuite la précarité de son existence dans la capitale comme si il s'agissait d'un mode de vie « normal », sans se plaindre de cette instabilité, et en précisant qu'il couchait dehors « comme d'habitude » :

« Les trois 1ers jours, j'ai couché dehors comme d'habitude, à manger un sandwich par jour, au bout du 4ème jour, j'ai trouvé un travail, j'ai travaillé 12 jours, le patron m'a dit « je ne peux plus te garder » « ce n'est pas normal il faut que tu rentres chez tes parents » il m'a donné une paye de son meilleur salarié à l'époque, une paye complète d'un mois, avec ça j'ai traîné encore 15 jours et j'ai retrouvé un autre travail. Donc je me suis fait un entourage. Des gens qui ne se gênaient pas pour aller demander aux patrons. Les personnes savaient que j'étais quelqu'un de sérieux dans le travail, je pouvais faire 17 h par jour. J'ai fais ça pendant des années. » (H, 35ans, migrant, algérien, restaurateur)

Ce détachement radical de la cellule familiale, qui participe du processus d'autonomisation de l'adolescent en le poussant à « s'assumer » seul, si il est présenté ici comme délibéré et choisi, peut également être plus ou moins subi. Ainsi un de nos enquêtés, placé à l'orphelinat et connaissant à peine sa famille, a en quelque sorte été forcé de se « débrouiller » seul, sans aucun soutien parental :

« Quand j'étais à l'école c'était plutôt une sorte d'orphelinat. Ceux qui avaient encore des parents partaient pendant l'été et après revenaient. Du coup il n'y avait pas vraiment la famille tu vois, je vivais vraiment tout seul. J'ai été là-bas à partir de 8 ans. De 8 ans jusqu'à 17 ans. (...) Mes parents étaient au sud est de la Turquie, vers Izmir. (...) Je ne connais pas trop, je suis allé deux ou trois fois dans ma vie. » (H, 30 ans, Turquie, Cuisinier)

Le récit de son parcours est ainsi très significatif : **l'alternance de la scolarité et de la vie professionnelle, l'enchaînement de petits boulots divers, les déménagements de ville en ville**, tous ces éléments se cumulent pour renforcer l'instabilité de son mode de vie :

« De 8 ans jusqu'à 13 ans j'étais à Istanbul. J'ai fait un lycée technique "mobiliier et décoration". Quand mon école a été terminée là-bas je suis allé dans une autre ville, à 5 heures de route et après je suis allé dans une autre ville qui est d'ailleurs connue pour ses poteries et après je suis allé 3 ans travailler sur un bateau. (...) Je ne suis pas allé à l'école pendant trois ans et après j'ai repris et j'ai fait deux ans d'études. Ça c'était plus à Istanbul c'était plus vers la mer Egée et après j'ai commencé à travailler comme barman dans un hôtel. (...) Le dernier boulot que je faisais c'était réceptionniste mais j'ai fait tellement de boulots dans ma vie ! Mais c'était surtout autour de l'hôtellerie. J'ai travaillé sur les bateaux pendant trois ans et ça c'était il y a dix ans. Chaque année je rentrais à Istanbul pendant l'hiver et chaque été je retournais sur les bateaux. » (H, 30 ans, Turquie, Cuisinier)

Le récit de la vie de nos enquêtés dans leur pays d'origine concerne ainsi essentiellement leur jeunesse. Il relate le processus de détachement du jeune adulte de la cellule familiale, et la situation précaire qui, souvent, en découle.

On perçoit en réalité deux principaux cas de figure : les enquêtés qui sont coupés de cette cellule familiale, qui « s'assument » entièrement et ceux qui, détachés de leur famille mais conservant des liens forts avec elle, doivent « gérer » leurs revenus économiques à une double échelle : individuelle tout d'abord, familiale ensuite. Lorsque les revenus économiques de la famille chutent, ce sont en effet souvent les enfants qui prennent en charge les coûts économiques quotidiens, et qui se chargent de subvenir aux revenus de la famille. **Cette logique d'inversement de la relation de dépendance entre parents et enfants**, que nous avons déjà mis en évidence ci-dessus, est souvent acceptée comme un fait acquis, une norme immuable par les enquêtés. Cependant elle **peut également être remise en cause par certains membres de la famille**. L'exemple donné par une de nos enquêtées est à cet égard significatif : lorsque son père s'est retrouvé au chômage et que le niveau de vie de la famille s'est dégradé, sa sœur n'a pas contribué financièrement aux frais familiaux. L'enquêtée explique cette attitude par une volonté « d'être indépendante » :

« C'est difficile. Mon père est au chômage depuis 1996, ce n'est pas évident sachant que c'était le plus gros salaire de ma famille. Quand il a tout perdu, on s'est retrouvé à tous vivre sur le petit salaire de ma mère, ce n'était pas évident. Ça a été une dégradation assez importante de notre niveau de vie. C'est encore dur. »

Là il gère les biens agricoles que mon grand-père lui a laissé mais il n'a pas la fibre agriculteur, il n'y arrive pas donc il se contente de louer les terres. Et dans cette campagne, les gens sont très très rudes, du coup il est forcé de monter le ton. Quand il est Agadir et que quelqu'un l'appelle il se transforme complètement, il a une voix horrible, ce n'est plus mon père, mais il est obligé de faire ça. Ma mère travaille, c'est le revenu principal de la maison. Ma sœur vient de décrocher un boulot mais elle est très indépendante. Pour elle ce n'est pas parce que mon père est au chômage qu'elle va contribuer. Elle n'aide pas financièrement la famille. Si ma mère lui demande elle lui prêtera des sous mais demandera à être remboursée. Elle est indépendante. Elle veut avoir un appart avec son fiancé. » (F, 23 ans, Migrante, Maroc ; étudiante)

Cependant, **ce que l'on pourrait appeler la « norme de la solidarité familiale » semble prédominer**, et cela même au sein des représentations que les enfants de migrants ont de la vie dans leur pays d'origine. Ces représentations s'appuient en effet sur des expériences familiales vécues, sur l'observation du mode de vie de la famille restée au pays. **Les enquêtés perçoivent alors « la vie là-bas » comme « dure » et épuisante**, surtout « pour les jeunes », qui cumulent les petits boulots et sont astreints à « des horaires de fou » :

« Là-bas certains se débrouillent avec des petits boulots, où ils travaillent dans les banques mais pour ceux qui ont à peu près la vingtaine c'est assez dur pour eux. Au niveau du salaire ils se font 100€ par mois. Et 100 € par mois même là bas ce n'est pas suffisant. Ils arrivent à gérer, y'en a qui se marient. Ils gèrent l'argent, ils gèrent l'argent. (...) Moi j'ai un cousin qui travaille dans la restauration au Maroc, il fait des horaires de fou, il a à peine le dimanche après midi pour se reposer. Il doit envoyer la moitié de ses tunes à son père qui est au village qui gère le reste de ses frères et sœurs. » (H, 23 ans, Fils de migrant, Maroc, salarié)

La fin du discours de cet enquêté est significative du rôle économique primordial des enfants au sein de la vie de la famille : selon lui, c'est son cousin qui « gère ses frères et sœurs » en « envoyant la moitié de ses tunes à son père ».

Cette responsabilité familiale et la fragilité des conditions de vie économiques, qui entraînent bien souvent une instabilité des conditions de vie générales, apparaissent comme les causes principales de l'immigration que nous qualifierons « d'économique », et dont nous étudierons plus précisément les causes ultérieurement :

« La vie là bas c'est dur, c'est dur dans tous les pays du Maghreb, comme pour les pays Africains c'est dur. La plupart du temps, je vais dire 80%, c'est les gens de la famille qui arrivent à se sauver du pays, ce sont eux qui les gèrent là bas. » (H, 23 ans, Fils de migrant, Maroc, salarié)

Le terme « se sauver du pays » est révélateur d'une impression de précarité étouffante, qui contraint l'individu à vivre dans l'incertitude et l'instabilité, et le pousse à travailler dans des conditions très difficiles. **On perçoit donc ici l'impact du contexte macroéconomique sur les modes de vie de certains de nos enquêtés dans leur pays d'origine**. L'impact de ce contexte global, à la fois conjoncturel et structurel, sera détaillé ultérieurement.

1.2 Des modes de vie relativement aisés

Parallèlement à ces modes de vie précaires et instables, certains de nos enquêtés décrivent des modes de vie relativement aisés.

1.1.3 Garantie de l'emploi et accès à un statut social

La garantie d'un emploi fixe participe fortement à cette stabilisation des modes de vie et permet aux individus de s'éloigner du cercle de la précarité. En garantissant en effet des revenus stables susceptibles de recouvrir les besoins quotidiens, un travail régulier limite l'incertitude face à l'avenir. **Il favorise de plus l'accès à un certain statut social** qui est, lui aussi, synonyme de stabilité. L'individu n'est plus quelqu'un qui enchaîne les « petits boulots », il devient « fonctionnaire », « commerçant », et fait désormais partie de la « classe moyenne » :

« Mes parents avaient une condition de vie moyenne au Cambodge... Ma mère tenait un petit commerce qui vendait un peu de tout, et mon père était, entre guillemets, « de la police ». Donc ils avaient un mode de vie... Ca va, on va dire, ils n'étaient pas super super pauvres ». (F, 24 ans, fille de migrants, Cambodge, étudiante)

Cette aisance du mode de vie est souvent décrite comme relative et non absolue, surtout par les enfants de migrants qui ont grandi ici, et qui comparent le mode de vie de leurs parents ou de leur famille restée au pays à celui qu'ils connaissent en France. Ils précisent ainsi que ce mode de vie est « correct pour là-bas », mais que, « évidemment », « ce ne sont pas les mêmes conditions de vie qu'ici » :

« J'ai un oncle qui vit à Canton, un autre à Chongqing et j'ai aussi une tante à Pékin. Celui qui habite à Canton est commerçant, il vend du thé et l'autre est prof de chinois à l'université de Chongqing. Ma tante ne travaille plus, elle était fonctionnaire. Ils gagnent relativement bien leur vie par rapport aux autres Chinois, c'est une bonne situation. Bon bien sûr il y en a d'autres qui gagnent mieux leur vie, mais pour eux c'est correct. (...) Evidemment ce ne sont pas les mêmes conditions de vie qu'ici, la différence de salaire est énorme... Mais le salaire qu'ils gagnent là-bas leur suffit pour vivre. Aujourd'hui en tout cas ça va, avant c'était un peu plus difficile. Même si ils ne gagnent pas beaucoup aujourd'hui ça va, surtout que mon oncle prof a un logement de fonction, ma tante aussi, et mon autre oncle habite au-dessus de sa boutique donc ça va. Alors est-ce que l'on pourrait appeler ça des Chinois moyens je ne sais pas, parce que la moyenne en Chine, ça ne veut rien dire... Il y a beaucoup de très très pauvres et de très très riches aujourd'hui. » (F, 29 ans, fille de migrants, Chine, comptable)

Là encore, on perçoit l'importance d'un emploi stable, synonyme de statut social, dans la définition relative de l'appartenance à la « classe moyenne ».

1.1.4 L'accès aux études supérieures : un indice de l'appartenance à la classe moyenne

D'autres indices, au sein des discours de nos enquêtés migrants, permettent également de déterminer leur appartenance à la classe moyenne « là-bas », voire à la classe « supérieure » : la fonction et le statut des membres de leur famille, leurs possibilités de voyage, leur accès à l'éducation notamment. Ainsi un de nos enquêtés décrit lui-même sa famille comme « aisée », en précisant que ses oncles ont été « cadres », « membres du gouvernement », « intérim du président de la République ». Ces hautes fonctions dénotent un rang social particulièrement élevé au sein de la société mauritanienne :

« Je viens d'une famille plutôt aisée en Mauritanie, éduqué sur le plan... A la base c'était une éducation islamique musulmane et parmi mes oncles, j'ai un oncle qui était colonel de l'armée mauritanienne, qui a eu à assurer l'intérim du président de la République, qui était quand même la deuxième personnalité de l'Etat Mauritanien. J'ai eu des oncles qui ont été des cadres et jusqu'à présentement, même dans le gouvernement de transition qui est passé j'avais un de mes oncles qui était là-dedans. De tout temps, dans ma ville, on a eu quand même des personnalités qui étaient quand même en vue et qui ont occupé des postes de choix. » (H, 36ans, migrant, mauritanien, veilleur de nuit)

Cette appartenance à la classe aisée garantit alors une éducation « cadrée » - pour reprendre le terme de notre enquêté- et favorise par la suite l'obtention d'un emploi stable et reconnu socialement. L'accès à l'éducation et aux études apparaît donc primordial pour éviter l'entrée dans le cercle de la précarité décrit ci-dessus.

« Mes études élémentaires, je les ai faites à Sarandogou, c'est un village où mes grands-parents maternels habitaient. J'étais parti pour l'apprentissage de la religion et du coran parce que chez nous en Afrique c'est une société... L'oralité c'est quelque chose d'important dans la vie des gens donc de temps en temps on a tendance à transférer les petits-enfants pour aller vivre avec les grands-parents pour acquérir de l'expérience. Et puis tu vois, avoir aussi une éducation qui serait vraiment bien cadrée. Donc après ça, l'entrée en 6ème je suis allé à Bogué, j'ai fait mes études secondaires. Après ça, je suis allé à l'Université de Nouakchott, c'est la capitale de la Mauritanie, donc j'ai fait 3 ans à l'Université de Nouakchott où j'ai fait des études en droit et en anglais. En même temps je suis devenu journaliste par la force des choses. A partir de 1992, dès mon arrivée à Nouakchott j'ai commencé à écrire. J'étais pigiste dans un journal qui s'appelait « L'éveil hebdo ». (H, 36ans, migrant, mauritanien, veilleur de nuit)

Cet exemple apparaît donc révélateur de ce que l'on pourrait appeler avec Bourdieu « la reproduction des classes sociales »³⁶. L'appartenance à la classe aisée favorise une éducation « de choix », éducation qui par la suite permet à l'individu d'obtenir un emploi bien rémunéré et reconnu socialement : il fait alors lui-même partie de la classe « aisée » de son pays.

36 BOURDIEU P., La reproduction, Editions de minuit, Paris, 1970

Comme le montre le discours de cet enquêté, **l'accès à l'éducation apparaît ainsi comme un indice du niveau de vie des migrants dans leur pays d'origine**. Il démontre notamment une certaine aisance financière, les parents étant disposés à investir de l'argent dans les études de leurs enfants. Certains de nos enquêtés, qui ont eu la possibilité de faire des études supérieures, ont ainsi pu obtenir un logement indépendant, synonyme d'autonomie :

« Je viens d'Indonésie, de Jakarta : j'y ai vécu jusqu'à l'âge de 20 ans. En Indonésie j'habitais chez mes parents, et ce jusqu'à l'âge de dix-huit ans. Au moment de l'Université, j'ai déménagé à côté de l'université, qui se trouvait à 50 km de chez mes parents. On a partagé un appartement pendant 5 ans avec une de mes copines. » (F, 32 ans, migrante, Indonésie, Planification dans un hôtel).

Les modalités de départ de la sphère familiale dans le cadre des études apparaissent ainsi relativement classiques, proches de celles observées chez les étudiants européens de la classe moyenne qui quittent leurs parents pour aller suivre des études « dans une grande ville ». On retrouve ces mêmes mécanismes au sein du discours d'une autre de nos enquêtées :

« Je viens d'un petit village au Nord de la Roumanie, dans la région de la Moldavie à 40 km d'une grande ville. J'ai fait le collège dans mon village et je suis allée en ville au lycée. Mon père avait loué un appart pour moi et ma sœur. L'enseignement était bien meilleur que celui qui était à côté de chez nous. J'habitais en ville la semaine, et je revenais chez mes parents le week-end. J'ai deux petites sœurs qui ont trois et six ans de moins que moi. Celle qui a trois ans de moins a fait son collège en ville et vivait avec moi, parce qu'on s'était aperçus que l'enseignement y était bien meilleur. » (F, 25 ans, migrante, Roumanie, Chargée de communication.)

Ce sont alors les parents qui assurent le subventionnement des études de leurs enfants, pour qu'ils bénéficient d'un enseignement jugé « meilleur ». **On perçoit bien ici le décalage entre ce mode de vie et les modes de vie plus précaires décrits auparavant**, où les enfants devaient travailler parallèlement à leurs études pour subvenir non seulement à leurs propres besoins, mais également à ceux de leur famille.

1.1.5 Pratiques de loisirs et voyages : les signes d'un mode de vie aisé

La relative aisance du mode de vie dans le pays d'origine peut également être appréhendée à travers la description que font certains enquêtés de leurs pratiques de loisirs et de voyage. **Ces pratiques peuvent dénoter un certain niveau de vie, en fonction tout d'abord de leur coût financier, mais aussi de leur légitimité symbolique**. Ainsi une enquêtée évoque les concerts de musique classique auxquels elle assistait en Pologne. Cette pratique culturelle n'est pas sans signification, elle semble au contraire révélatrice d'un niveau de vie et d'une éducation aisés :

« Quand j'étais en Pologne j'invitais la famille, des amis, je sortais au cinéma, j'allais beaucoup aux concerts de musique classique. Quand j'ai eu les enfants j'ai continué : j'allais beaucoup au cinéma avec eux voir des films pour enfants, des dessins animés... J'allais aussi rendre visite à mes parents, à ma belle-mère avec mon mari. J'ai voyagé partout en Pologne, parce que j'ai de la famille à côté de la frontière allemande, c'est une très jolie région. » (F, 49 ans, migrante, Pologne, femme de ménage)

La possibilité de voyager semble également révélatrice d'un certain niveau de vie. Même si ce voyage a lieu dans le cadre du travail de l'enquêté par exemple, il suppose une certaine maîtrise des codes à l'œuvre au sein des relations interculturelles :

« Je suis déjà passé dans d'autres pays, je suis déjà passé en Afrique du Sud, en fait j'étais, si on peut dire ça, un ambassadeur de Madagascar là-bas parce qu'il y avait l'union internationale des télécoms qui organisaient un forum de la jeunesse dans la capitale et on avait été choisis à 2.. Donc j'étais parti là-bas pendant deux semaines et après j'étais allé aussi à l'île Maurice parce que mon grand frère travaille là-bas et il a épousé une mauricienne donc on était allés là-bas pour leur mariage. Ca c'était en 2001. » (H, 28 ans, Migrant, Madagascar ; Ingénieur télécom)

On constate une disparité des modes de vie dans le pays d'origine, qui semble provenir principalement de la diversité des profils de nos enquêtés. Cette diversité suppose notamment des contextes sociaux, économiques, politiques et culturels très divers. Cette **diversité de contextes conditionne partiellement les modes de vie**, et joue ainsi un rôle non négligeable au sein des motifs de migration. C'est pourquoi il apparaît particulièrement intéressant d'exposer cette diversité avant d'analyser plus finement les déclencheurs de la migration.

2 Des contextes sociaux, économiques et culturels très différents selon les pays d'origine

2.1 Des contextes économiques défavorables

La précarité des modes de vie de certains de nos enquêtés peut notamment s'expliquer par des contextes économiques instables.

2.1.1 La crise économique en Amérique Latine et en Asie du Sud-est

L'instabilité de ces contextes économiques peut être conjoncturelle, comme en Amérique latine par exemple. Après une période de croissance de 6 % en moyenne dans les années 1970, le continent a en effet connu une crise économique très grave. **Cette crise est imputable, en partie, au poids de la dette extérieure contractée dans les années 70**, quand l'accès facile au crédit international allait de pair avec un boom des exportations et un taux d'intérêt relativement bas.

La récession internationale du début des années 80, ainsi que la réduction des importations des pays industrialisés et la hausse des taux d'intérêt, change complètement les données. Bientôt, **tous les pays d'Amérique latine doivent recourir au refinancement auprès du FMI** (Fonds Monétaire International) pour pouvoir payer les intérêts de la dette. Au début des années 90, cette situation conduit les gouvernements à mettre en place des plans d'ajustement dont les axes principaux sont la libération des prix, une forte dévaluation de la monnaie, la réduction du déficit budgétaire et une importante diminution de la demande intérieure. Les effets de ces décisions sur le plan social sont multiples : **récession, chômage. L'Asie du Sud Est connaît une crise économique similaire à la fin des années 90, suite à la dévalorisation des différentes monnaies. Les conditions de vie se durcissent alors, renforçant la précarité :**

« Après mes études d'informatique et de gestion, mais vraiment trois mois après il y a eu la crise économique en Asie du Sud Est, et tout le monde a été licencié. Je me suis remise à chercher un travail, mais sans rien trouver... » (F, 32 ans, migrante, Indonésie, Planification dans un hôtel)

2.1.2 La crise économique des pays africains : Maghreb et Afrique Sub-saharienne

Le Maghreb, lui aussi, connaît une période de crise dans les années 1980, suite à la baisse des prix du pétrole qui entraîne une détérioration des termes de l'échange avec le pays du Nord. La baisse de la demande en provenance des pays européens, notamment pour le secteur textile, renforce cette crise. Ainsi, *« Dans un contexte de forte détérioration des termes de l'échange, le modèle de croissance tirée par les exportations a fortement aggravé les déséquilibres structurels des pays du Maghreb. Non seulement le niveau de leurs exportations agricoles et industrielles s'est réduit sous l'influence à la fois de conditions climatiques fréquemment mauvaises et du ralentissement économique dans les pays européens, mais en plus la baisse des prix des principales matières premières exportées a été brutale. »³⁷.*

Cette aggravation des déséquilibres structurels par une crise économique conjoncturelle se répercute sur la vie de certains de nos enquêtés, influençant ainsi leur décision de « partir » :

« Je suis né en Algérie en 1972. La vie à Alger, avant de partir, était dure : c'étaient des années où y avait pas mal de crises. C'était les années noires en fait, les années 80, les années de crise. C'est à partir de là que je suis arrivé en France. » (H, 35ans, migrant, algérien, restaurateur)

37 Source : « La trajectoire économique des pays du Maghreb », Revue Conjoncture, novembre 2002, p. 15

On constate le même phénomène en Afrique sub-saharienne. Dans un sous-continent à majorité agricole, où l'économie doit faire face à la demande croissante de produits industrialisés par les pays du Nord, **la sécheresse vient accentuer la précarisation et l'incertitude face au lendemain :**

« Je viens d'une famille d'agriculteurs. Tout mon village et toute l'Afrique sont agricoles d'ailleurs. On n'a pas de bureaux. (...) Je suis venu en France à cause de la sécheresse en Afrique, depuis 1958 on n'a plus de pluie chez nous... » (H, 55ans, migrant, malien, chauffeur de taxi)

2.2 Des contextes politiques synonymes d'insécurité : le cas des régimes politiques répressifs

La précarité des modes de vie peut aussi être due à des contextes politiques répressifs : répression envers les minorités kurdes en Turquie, dureté du régime communiste en Chine notamment. Nous avons choisi de nous pencher sur ces deux cas de figure, car ils sont tous deux révélateurs d'une logique politique différente qui influence différemment les modes de vie des individus.

Cependant d'autres problèmes politiques ont notamment été mis en évidence au cours de nos entretiens : dictature Khmer Rouge au Cambodge, « problème kabyle » au Maghreb, répression de la minorité négro-mauritanienne en Mauritanie, pays dominé ethniquement dominée par les Maures, peuple arabo-berbère originaire du nord du continent, et administré actuellement par une république islamiste.

2.2.1 Le problème kurde en Turquie : répression policière et insécurité

Cette influence du contexte politique sur la précarisation du mode de vie peut notamment être perçue à travers le récit d'un de nos enquêtés kurdes : pressions policières, torture, déménagements forcés, tous ces éléments participent de **l'instabilité et de la dangerosité de sa vie en Turquie** avant l'immigration :

« Mon père était dans un parti politique qui soutient les kurdes car on est kurdes. Il a subi des pressions par la police, il a été embarqué. La police a débarqué à 5 heures du matin chez nous, ils ont tout cassé. Ils cherchaient des armes, c'est ce qu'ils ont dit. J'étais dans la maison. Il y avait des pressions sur mon père, ils l'ont arrêté, ils l'ont torturé là bas et ils l'ont relâché. (...) Mais mon père a décidé de changer de ville, parce qu'une fois que tu es sur la liste, ils viennent de chercher, toujours. Beaucoup de monde a été perdu par la police. Je ne sais pas si on dit ça, la police vient chez toi, ils t'emmènent au commissariat et après la famille ne sait pas où tu es. Mon père ne veut pas être comme ça. Il a décidé de déménager en ville. (...) On changeait toujours de maison. Combien de maison ? Je ne sais pas. Si je commence à raconter, ça va être un roman ! » (H, 19 ans, migrant, Turquie kurde, lycéen)

La répression envers les Kurdes en Turquie conditionne donc fortement la vie quotidienne de nos enquêtés kurdes : ils ont l'interdiction de parler leur langue, leurs terres leurs sont confisquées, ils sont victimes d'une répression policière brutale qui renforce leur sentiment d'insécurité. Un de nos enquêtés parle ainsi de « **guerre contre les kurdes** » :

« On a eu des problèmes, des persécutions comme quoi les gendarmes faisaient de la pression pour que les gens déménagent des terres pour amener d'autres peuples et pour que les peuples se mélangent, pour dire que la Turquie est une mosaïque... J'avais l'âge pour faire le service militaire. Donc si je devais le faire, probablement j'aurais rencontré un autre kurde et j'avais le choix entre le tuer ou que lui me tue. Car en Turquie il n'y a pas de guerre contre un pays mais une guerre contre les kurdes. Les kurdes n'ont pas de pouvoir pour se défendre. (...) J'étais informaticien, et j'ai participé pour la traduction à des projets comme Google, ... des grands projets. J'étais leur miroir pour la langue kurde. Mais la Turquie interdit la langue kurde. Donc c'était illégal. » (H, 26 ans, migrant, Turquie kurde, informaticien)

2.2.2 Le cas du régime communiste chinois : contrôle étatique, standardisation et impossibilité d'évolution

Il s'agit donc ici d'une menace directe pour la vie des enquêtés. Cependant, l'influence du contexte politique sur la précarisation des modes de vie peut aussi être moins directe, et passer par des biais économiques. C'est notamment le cas au sein des **régimes communistes**, où le dirigisme d'Etat, en régulant strictement la vie économique, restreint la liberté d'entreprendre et freine les possibilités de développement sur le long terme. **L'individu ne vit alors plus dans l'incertitude, mais au contraire dans la répétition indéfinie du même mécanisme de production.** La précarisation n'est alors plus synonyme de contingences, mais de dépendance : on risque à tout moment de voir son activité suspendue si l'on sort du cadre instauré par l'Etat. Cette **impossibilité d'évolution**, et le poids de la standardisation sont ainsi décrits par une de nos enquêtés d'origine chinoise :

« Là-bas mes parents vendaient des vêtements, mais ils étaient juste vendeurs, pas commerçants. Ils étaient de toute façon obligés de faire du commerce pour l'Etat, dans une boutique d'Etat. Ils recevaient toujours le même salaire, quoi qu'ils fassent, c'est aussi pour ça qu'ils ont immigrés, pour avoir plus de possibilités d'évolution dans leur travail. (...) Au niveau économique c'était relativement dur, surtout avec ce régime politique particulier... Les prix étaient fixées par l'Etat, donc il n'y avait pas moyen de se développer, c'était vachement contrôlé. En plus tout venait des usines d'Etat, donc ils devaient vendre la même chose que les autres... Et le salaire n'était pas très élevé. » (F, 29 ans, fille de migrants, Chine, comptable)

Ces différents contextes politiques : turc et chinois, ont donc en commun de restreindre considérablement l'emprise des individus sur leur propre vie, de leur conférer un caractère « obligatoire » et forcé.

Dans le cas du problème kurde en Turquie, la menace politique se traduit concrètement par une répression directe de la minorité, instaurant un climat de « guerre » encore plus prégnant.

B. Le départ et les déclencheurs de la migration

On distingue **quatre grands types de migration** :

- **l'exil politique.** Il correspond à ce que l'on pourrait appeler une **migration « forcée »**. Il s'apparente à une fuite et est étroitement lié à un contexte politique répressif. **Le déclencheur de la migration est donc toujours extérieur, il n'est jamais personnel** : le migrant ne décide pas « de son plein gré » de migrer, il y est toujours contraint par des conditions politiques qui lui sont imposées et qu'il subit.

- **la migration économique.** A la différence de l'exil politique, elle est présentée par nos enquêtés comme une migration « choisie » et voulue. Cependant, **même si elle demeure « choisie », cette migration est fortement conditionnée par le contexte social, économique et politique du pays d'origine. Les déclencheurs de la migration apparaissent ainsi mixtes : à la fois personnels**, puisque la décision de migrer vient de l'individu lui-même, **et extérieurs**, puisque cette décision n'est pas totalement « libre », mais conditionnée par le contexte social du pays d'origine. **D'autre part la migration économique est également « imitative » et comporte de nombreux prescripteurs** : des membres de la famille qui ont déjà émigrés en France, des amis qui connaissent quelqu'un susceptible de trouver un travail et un logement au migrant une fois sur place, des connaissances qui habitent déjà sur place... La décision de migrer n'est jamais prise « par hasard » mais se réfère toujours à ce prescripteur particulier qui, en quelque sorte, « montre l'exemple »

- **la migration pour les études. Elle semble, elle aussi, être la résultante de déclencheurs et de prescripteurs multiples : à la fois personnels** – le migrant a lui-même décidé de partir – **et extérieurs** – le migrant se conforme à une certaine forme de culture migratoire ou saisit une opportunité qui lui est fournie par des prescripteurs divers : parents, professeurs, associations, obtention d'une bourse d'études... Elle peut également correspondre, notamment chez les jeunes filles, à une volonté d'indépendance par rapport à la famille.

- **le regroupement familial.** La migration semble correspondre à ce que l'on pourrait appeler une **migration « imitative »** : le migrant « suit » une personne de sa famille qui a émigré avant lui. Ce sont souvent les hommes qui, ayant émigrés pour raisons économiques, « font venir » leurs femmes et le reste de la famille par la suite. **Les déclencheurs de la migration apparaissent donc extérieurs à l'individu** : le départ ne correspond pas vraiment à un choix délibéré, il se fait sous influence familiale.

On constate que les **motifs de la migration sont pluriels et combinés**, qu'ils ne s'excluent pas l'un l'autre.

Ainsi les migrants pour raisons économiques peuvent aussi chercher à fuir un régime politique répressif. De même les jeunes qui migrent pour leurs études peuvent également être à la recherche de conditions économiques et politiques meilleures. **C'est donc souvent le contexte global du pays d'origine qui explique la migration**, l'ensemble des paramètres qui régissent la vie des enquêtés devant ainsi être pris en compte.

Le choix de la France comme pays d'immigration se fait également selon des logiques plus ou moins instrumentales.

- Dans le **cas des réfugiés politiques**, ce choix est, là encore, plus ou moins choisi. Il correspond généralement à l'**aboutissement d'une trajectoire migratoire complexe**, et dépend avant tout des possibilités de travail offertes, de l'existence de réseaux - amicaux ou familiaux -, susceptibles de faciliter l'arrivée du migrant et ses conditions d'existence.

- Dans le cas de la **migration pour les études**, le choix de la France peut être sous-tendu par des **logiques que l'on pourrait qualifier de « démarcation »**. Les enquêtés déclarent ainsi avoir choisi la France car cette destination « change » : elle apparaît alors originale et alternative par rapport à la norme dominante en terme de migration universitaire, qui est souvent de migrer dans un pays anglophone pour perfectionner son anglais.

- **Pour les migrants issus de pays francophones**, principalement des anciennes colonies, le **choix de la France semble fortement facilité par l'existence de partenariats divers**, que cela soit au niveau économique, culturel ou universitaire.

Les représentations de la France avant la migration semblent ainsi chacune correspondre à un type de migration particulier :

- Les représentations de la France en terme de « **pays des droits de l'homme** », de la liberté et de l'égalité apparaissent particulièrement présentes chez les migrants issus de pays dont le régime politique est autoritaire, notamment chez les **réfugiés politiques**.

- La France peut également être perçue comme le **pays de la liberté d'entreprendre et de la réussite économique**. Cette représentation de la France comme pays de « l'argent facile » se retrouve essentiellement au sein de la **migration que nous avons qualifié « d'économique »**.

- La France est également citée comme le **pays de la littérature et des sciences** : cet attrait de l'intellectualisme se retrouve essentiellement chez les **migrants pour les études** issus des anciennes colonies, où le système scolaire et universitaire est encore fortement imprégnée des règles et des codes de l'ancienne métropole.

Une représentation cependant apparaît transversale à tous nos enquêtés : celle de la France comme Eldorado et « pays développé » où la vie est meilleure. La France, tour à tour pays des droits de l'homme, de la réussite économique et des Lumières, se présente aux yeux des migrants comme un « rêve d'avenir », une promesse de lendemains meilleurs. Cette image du pays d'accueil comme Eldorado se construit par contraste avec l'image que le migrant a de son propre pays, souvent synonyme d'avenir sombre et « bouché ».

1 Tableau récapitulatif : les différents types de migration

Ce tableau est un récapitulatif des types de migration et de leur profil correspondant. **Il ne prend ainsi pas en compte le cas des parents de nos enquêtés fils ou fille de migrants.**

Type de migration	Profils des enquêtés	Dates d'arrivée en France
Exil politique	(H, 19 ans, Turquie kurde, lycéen)	2004
	(H, 26 ans, Turquie kurde, informaticien)	2001
	(F, 58 ans, Cambodge, sans profession)	1975
	(H, 36ans, Mauritanie, veilleur de nuit)	2005
Migration économique	(H, 55 ans, Turquie, Agriculteur)	1973
	(F, 29ans, Pérou, sans profession)	2003
	(H, 55 ans, Mali, chauffeur de taxi)	1973
	(H, 35 ans, Algérie, Restaurateur)	1990
	(F, 49 ans, Pologne, Femme de ménage)	1993
Migration pour les études	(H, 28 ans, Tunisie, étudiant salarié)	2003
	(H, 40 ans, Maroc, Attaché territorial)	1985
	(F, 23 ans, Maroc, étudiante)	2003
	(F, 26ans, Chine, étudiante)	2001
	(F, 29 ans, Guatemala, Ingénieur commerciale)	2003
	(H, 28 ans, Madagascar ; Ingénieur télécoms)	2005
	(F, 25 ans, Roumaine, chargée de communication)	2000
	(F, 32 ans, Indonésie, chargée de planification dans un hôtel)	1998
	(H, 29 ans, Mali, technicien Télécom)	2002
	(F, 38 ans, migrante, Sénégal, assistante juridique bilingue)	1992
(H, 46 ans, Cameroun, Enseignant)	1986	

Regroupement familial	(H, 30 ans, Turquie, Cuisinier)	2000
	(F, 41 ans, Sénégal, aide-soignante)	1985
	(F, 52 ans, Algérie ; assistante maternelle)	1978
	(H, 24 ans, Chine, serveur)	2000

Tableau 1. Répartition des enquêtés selon les types de migration

2 Les déclencheurs de la migration : des motifs de départ très variés

On distingue principalement **trois types de déclencheurs** :

- **Les déclencheurs personnels** : le migrant apparaît à l'origine de sa migration, le processus migratoire est revendiqué comme étant « voulu » et délibérément choisi. **Le prescripteur de la migration est donc le migrant lui-même.**

- **Les déclencheurs extérieurs** : le migrant n'est pas à l'origine de sa migration, il est contraint par des logiques qui lui sont extérieures – contexte politique et économique, logiques sociales dominantes, pression familiale notamment. **Les prescripteurs de la migration sont donc multiples.**

- **Les déclencheurs « mixtes »** : ils sont à la fois personnels et extérieurs. On peut alors parlé d'un « choix sous contraintes », le migrant décide de partir mais sous influence d'un certains nombre de paramètres qu'il ne maîtrise pas – contexte social, intériorisation des logiques sociales...

2.1 L'exil politique : une migration « forcée »

L'exil politique correspond à ce que l'on pourrait appeler une migration « forcée ». **Il s'apparente à une fuite** et est étroitement lié à un contexte politique répressif. **Le déclencheur de la migration est donc toujours extérieur, il n'est jamais personnel** : le migrant ne décide pas « de son plein gré » de migrer, il y est toujours contraint par des conditions politiques qui lui sont imposées et qu'il subit.

On peut ainsi distinguer deux catégories d'exil politique :

2.1.1 Militantisme et engagement : répression policière et danger immédiat

Tout d'abord les réfugiés qui, suite à des actes de militantisme actifs dans leur pays, sont menacés directement par la police et cours un danger immédiat dans leur pays.

Ce sont souvent des individus qui militent activement pour leurs idées ou la cause de leur minorité, et qui pour cette raison se trouvent sous le **joug de la répression policière**, leur activité étant jugée dangereuse pour le pouvoir central. C'est notamment le cas d'un de nos enquêtés qui a fui la Turquie à la suite de persécutions policières et de menaces l'accusant de « terrorisme », « à cause de ses traductions en kurde » :

« Après 2001, et après la fin de 2002 j'ai reçu des mails qui disaient qu'ils ont fait plusieurs... Ils ont porté plainte sur moi en disant que je suis terroriste, en accusant mes traductions en kurde. C'est pour ça que j'ai quitté la Turquie, bien sûr. Je ne pouvais pas rester, parce que le tribunal là-bas il est déjà raciste. » (H, 26 ans, migrant, Turquie kurde, informaticien)

On retrouve ce même mécanisme à l'œuvre au sein du discours d'un autre enquêté : à cause de son engagement militant en faveur de la minorité négro-mauritanienne, il a subi une **persécution policière** orchestrée par la République islamiste de Mauritanie, actuellement au pouvoir :

« Je suis demandeur d'asile, je suis arrivé en France en août 2005, le 22 août 2005. C'est parce que j'ai subi des persécutions dans mon pays liées à mes opinions et à mes activités associatives justement, qui avaient peut-être des connotations politiques. (...) » (H, 36ans, migrant, mauritanien, veilleur de nuit)

Les activités associatives de cet enquêté apparaissent en effet très engagées en faveur des droits de la minorité négro-mauritanienne. Elles s'opposent clairement à la politique dominante en Mauritanie : lutte contre la censure médiatique, mise en réseau des populations négro-mauritaniennes avec d'autres minorités subissant une répression politique, mise en avant de la figure controversée d'un journaliste sénégalais militant pour la cause des populations négro-mauritaniennes - et décédé, selon lui, « de manière suspecte » ...

« J'étais très engagé sur le plan culturel, il y avait une association qui s'appelait l' « association de regroupement des amis de Tigaran » qui a été une association créée en hommage à un journaliste Sénégalais qui a été très pertinent. Il a été un soutien de taille pendant les événements de 1989. Vraiment il était bien écouté parce que c'était quelqu'un de révolutionnaire dans ses idées et qui n'a jamais voulu que les négro-mauritaniens baissent les bras. Ce journaliste, malheureusement, est décédé en 2000 dans un accident qui paraissait même un peu suspect. Donc du coup, on a créé une association qui regroupait ses amis au plan international, et au bout d'une année d'existence moi je me suis retrouvé président de cette fédération du regroupement des amis de Tigaran, et quand j'ai pris les rennes de cette association, au bout d'une année j'ai mis sur pied un projet de création d'une radio transcontinentale Peulh qui prendrait en charge les aspects linguistiques, culturels, des populations négro-mauritaniennes, particulièrement, mais aussi des Peulh de toute l'Afrique de l'Ouest, parce que même dans les pays les plus démocratiques, malgré les compétences que nous avons dans ce domaine - parce que nous avons pas mal de gens qui sont quand même qualifiés en quelque chose - on n'avait

pas souvent accès, de façon vraiment équitable, aux médias. Et cette radio visait à combler cette carence. » (H, 36ans, migrant, mauritanien, veilleur de nuit)

Son interpellation violente par les forces de l'ordre et la restriction de sa liberté de mouvement – interdiction de se rendre à la frontière sénégalaise notamment - entraînent une **dégradation encore plus accentuée de son mode de vie, et vont par la suite accélérer le processus de la migration :**

« En avril 2005, on était parti pour la 3ème édition du mémorial de Tigaran. J'ai fais le déplacement avec la Délégation Mauritanienne pour regagner le Sénégal.. Mais sur le chemin du retour, on m'a interpellé sur mon discours que j'avais tenu à Gamagi, la veille, qui parlait de la radio transatlantique Peulh, de la maison de référence de la culture Peulh. Et puis bon on m'a interrogé sur mes affinités avec un mouvement armé qui s'était mis en place pendant les années de braise qui s'appelait FLAM, Force de Libération Africaine de Mauritanie. Il prônait la libération du peuple Mauritanien par les armes. Bon, grâce à l'intervention des uns et des autres j'ai été libéré, mais à condition de ne plus aller au Sénégal ni même le droit d'aller à Bogué, dans ma ville natale. J'avais le droit d'aller partout en Mauritanie sauf sur la frontière avec le Sénégal. » (H, 36ans, migrant, mauritanien, veilleur de nuit)

L'aboutissement de ce processus de répression aboutit finalement à l'emprisonnement de l'enquêté, et à sa libération suite à la mobilisation de personnalités mauritaniennes et sénégalaises. **Cependant sa liberté est encore plus restreinte :** il doit se présenter toutes les 72h à la police et subir ce qu'il appelle du « raquette », du « vol » :

« On m'a invité à Nouadhibou pour que je vienne participer aux 72 heures de la section de regroupement des amis de Tigaran de Nouadhibou. Il y avait des associations culturelles, donc j'ai refais mon discours. Et puis là, quand je suis rentré sur mon lieu d'hébergement, il y a eu des policiers qui sont venus avec une convocation m'assignant de venir me présenter le lendemain à la préfecture au commissariat de police. Là aussi il y a eu un interrogatoire de plusieurs heures, j'ai été aussi chauffé un peu, pour me faire parler de certaines choses, et puis finalement, grâce à une très forte mobilisation des uns et des autres, de pleins d'associations, de pleins de personnalités, Mauritaniennes et Sénégalaises, j'ai été libéré, mais à condition de rester à Nouadhibou, de ne pas sortir de la ville, cette fois on m'a dit « tu n'as plus le droit de sortir de la ville jusqu'à nouvel ordre. Et toutes les 72 heures, à 13H30, il faut que tu te présentes à la police ». Je l'ai fais du 27 mai jusqu'au 2 août et pendant ce temps, on me raquettait en fait, on me prenait tout ce que j'avais quand j'allais au rendez-vous. Et puis ils ont commencé à voler d'autres personnes, et puis ils nous raquettaient en fait. Chaque soir, il y avait des policiers qui venaient et qui disaient « on veut te tuer » « est-ce que vous n'auriez pas ceci, est-ce que vous n'auriez pas cela » bon et ce n'était pas vraiment demandé, c'était de force, il fallait tout donner. Moi j'ai donnée jusqu'à ne plus avoir à donner et les autres étaient obligés de donner à ma place. » (H, 36ans, migrant, mauritanien, veilleur de nuit)

Le caractère humiliant de cette pression policière, la dépendance et la soumission qu'elle entraîne, finissent alors par devenir « vraiment pesants », et sont à l'origine de la fuite de l'enquêté vers la France. Il est à cet égard particulièrement intéressant de remarquer que ce n'est pas l'enquêté lui-même qui est directement à l'origine de la décision de migrer : ce sont en effet ses amis qui vont orchestrer son départ, refusant même de lui dévoiler sa destination :

« Ce sont dans ces circonstances que mes amis se sont organisés à mon insu, je n'en savais rien. Franchement, jusqu'au 1er août au soir, ils m'ont dit « à telle heure on viendra te prendre et on va t'amener à l'aéroport ».

J'ai dit "où ?", ils m'ont dit " non, de toute façon tu vas à l'aéroport, là-bas il y a des gens qui vont te récupérer ", j'ai dit "oui, mais où" et eux " non ce n'est pas la peine on ne peut pas te dire". Donc voilà, ils m'ont fait fuir comme ça. Parce que ça commençait vraiment à devenir pesant quoi. » (H, 36ans, migrant, mauritanien, veilleur de nuit)

Cet exemple apparaît ainsi particulièrement significatif : **il s'agit réellement d'une « fuite »** au sens propre du terme, l'enquêté n'ayant pas choisi d'émigrer mais y étant vraiment contraint en tout dernier recours, lorsque sa situation devient trop insupportable. **La migration n'est donc pas du tout choisie, elle se fait « dans l'urgence » et l'illégalité.**

2.1.2 Joug quotidien du régime dictatorial et climat de « guerre civile »

Les demandeurs d'asile, sous le joug d'un système répressif global envers tous les opposants au régime, ne sont pas forcément menacés directement mais subissent la pression quotidienne d'un Etat autoritaire. C'est souvent le cas des réfugiés politiques cambodgiens, victimes de la « paranoïa » du régime Khmer Rouge et de son obsession à éliminer méthodiquement toutes les professions susceptibles de s'opposer à la politique de Pol Pot : intellectuels - médecins, pharmaciens, ingénieurs, professeurs -, et militaires de l'ancien régime notamment :

« Ce n'est pas moi qui ai pensé à partir, c'est mon mari. Il voulait partir au Thaïlande, car Pol Pot est arrivé au pouvoir au Cambodge. (...) Or mon mari avait été cadre de l'ancien régime, il a eu peur d'être torturé à cause de ça. On n'avait pas trop le choix : il fallait partir... » (F, 58 ans, migrante, Cambodge, sans profession)

On retrouve cette même logique au sein du discours d'un de nos enquêtés kurdes, incité à quitter le pays par son oncle, qui jugeait la situation des kurdes en Turquie trop dangereuse. S'il n'a pas lui-même milité pour la cause des kurdes, **le climat général de « guerre civile » contre la minorité a été à l'origine de sa migration :**

« On n'habitait pas dans le centre ville, c'était un peu comme la banlieue. Un soir mon père au retour s'est fait agressé par une arme blanche par un inconnu. Il n'y a personne là bas, c'était en périphérie. C'était à Izmir, on a déménagé, mon oncle a eu peur. Il a proposé que je vienne en Europe. » (H, 19 ans, migrant, Turquie kurde, lycéen)

2.2 La migration économique : une migration souvent « choisie » mais conditionnée par le contexte social, économique et politique du pays d'origine

La migration économique, à la différence de l'exil politique, est présentée par nos enquêtés comme une migration délibérément « choisie » et voulue.

Cependant, même si elle demeure « choisie », cette migration est fortement conditionnée par le contexte social, économique et politique du pays d'origine. **Les déclencheurs de la migration apparaissent ainsi mixtes : à la fois personnels**, puisque la décision de migrer vient de l'individu lui-même, **et extérieurs**, puisque cette décision n'est pas totalement « libre », mais conditionnée par le contexte social du pays d'origine.

D'autre part la migration économique est également « imitative » et comporte de nombreux prescripteurs : des membres de la famille qui ont déjà émigrés en France, des amis qui connaissent quelqu'un susceptible de trouver un travail et un logement au migrant une fois sur place, des connaissances qui habitent déjà sur place... **La décision de migrer n'est jamais prise « par hasard » mais se réfère toujours à ce prescripteur particulier qui, en quelque sorte, « montre l'exemple ».**

Ces prescripteurs sont ainsi souvent des membres du cercle familial qui ont déjà émigré. Ils constituent une **référence**, un **modèle de migration préalable** qu'il convient de suivre pour pouvoir participer financièrement aux frais de la famille. Ils facilitent de plus les conditions pratiques d'organisation du voyage, en prenant notamment en charge son arrivée et les frais de la venue :

« J'ai décidé de venir parce que j'avais déjà deux frères en France, qui travaillaient et qui envoyaient de l'argent pour qu'on vive. Avant on gagnait de l'argent pendant les cultures, mais pendant l'hivernage c'était dur pour nous, on n'avait pas d'argent... Donc j'ai dit que je voulais les aider à faire de l'argent pour la famille. Donc ils se sont cotisés pour me faire venir. Et le premier qui était arrivé, lui il est rentré au pays quand je suis arrivé. Pour prendre sa retraite. » (H, 55ans, migrant, malien, chauffeur de taxi)

L'exemple de cet enquêté apparaît ainsi paradigmatique de la **pluralité des déclencheurs et des prescripteurs à l'origine de la migration économique**. D'une part il présente sa migration comme **choisie** – « *Je voulais les aider à faire de l'argent pour la famille* »- mais d'autre part on perçoit bien ici en quoi cette décision est à la fois guidée par un **contexte économique défavorable** – « *pendant l'hivernage c'était dur, on n'avait pas d'argent...* » et par des **logiques sociales fortes** - en l'occurrence la logique de la solidarité familiale pour subvenir aux besoins de l'ensemble de la famille.

Cette pluralité des logiques à l'œuvre au sein des déclencheurs de la migration économique se retrouve au sein du discours d'autres enquêtés. Ainsi l'exemple d'un proche qui est parti en France « gagner de l'argent » et qui a « réussi » peut fortement influencer la décision du migrant :

« Au nouvel an chinois, en février 2004, j'ai rencontré une copine qui avait grandi avec moi dans la même ville. Elle m'a proposé d'aller en France pour gagner de l'argent. Elle, elle est partie en France quand elle avait 24 ans et s'est mariée avec un cambodgien pour obtenir ses papiers. Maintenant elle a 3 enfants et un restaurant chinois qu'elle a ouvert avec son mari. Ses parents sont en France et vivent avec eux ensemble. » (F, 37 ans, migrante, Chine, aide cuisinière)

La décision de migrer est donc guidée par des logiques multiples : conditions économiques défavorables dans le pays d'origine, exemple de proches qui vivent en France, existence d'une « culture migratoire » qui pousse à émigrer notamment. **L'influence de cette « culture migratoire »** se perçoit ainsi à travers le discours d'une de nos enquêtés d'origine chinoise :

« Mes parents sont arrivés ici il y a environ 35 ans. Les conditions économiques en Chine n'étaient pas très favorables, ils sont venus ici pour travailler, pour faire du commerce... Comme beaucoup de Chinois au XXème siècle de toute façon, qui ont immigrés pour faire leurs études ou pour faire du commerce entre la France et la Chine, du commerce de meubles, de soies... Et mes parents connaissaient des gens qui habitaient en France, donc ils se sont dit : " Pourquoi pas ?". » (F, 29 ans, fille de migrants, Chine, comptable)

Ainsi le migrant pour raisons économiques ne part pas « au hasard » : sa décision est souvent mûrement réfléchie et pondérée, il prend en compte de nombreux facteurs avant de migrer. Souvent, il attend qu'une **occasion favorable** se présente pour enclencher le processus concret de la migration, refusant de partir « sans garanties » :

« Je suis venu après mon bac. J'avais en tête de quitter mon pays pour soulager économiquement mes parents parce que j'étais le huitième enfant et que c'était dur pour eux. Mon père m'avait dit : " si tu veux faire un tour en France je peux trouver des gens qui peuvent te faire venir en France". Moi je voulais venir et comme il a trouvé des gens... en fait ces gens là vendaient un contrat sérieux où il était dit que c'était mon employeur qui payait le voyage, mais en contrepartie moi je le payais quelque chose qui représentait à l'époque 4 mois de SMIC en France. Moi j'ai accepté parce que à l'époque je ne me rendais pas compte de combien ça représentait. » (H, 55 ans, migrant, Turquie, Agriculteur)

On perçoit bien ici que le migrant, au-delà de son envie de « partir de son pays », a quelque peu été instrumentalisé par son employeur en France, surtout à la recherche de main d'œuvre « bon marché ». **Le besoin de main d'œuvre en France à cette époque a donc fortement favorisé la migration de cet enquêté**, comme le confirme la suite de son discours:

« Moi j'étais un villageois, y'a un chef de lieu, des marchés, des quartiers et avec le bouche à oreille on sait que telle personne peut faire venir des gens en France. Après j'ai posé des questions à Jean mon premier patron comment il avait eut le contact. Il m'a dit que cette personne est venue le voir en lui demandant s'il cherchait des gens vraiment pas chers et très travailleurs, il a fait un peu notre publicité, "ils sont qualifiés" etc. Jean était emballé, il a rempli les formulaires qui sont envoyés au consulat de France à Istanbul pour ensuite prendre le contact avec moi. » (H, 55 ans, migrant, Turquie, Agriculteur)

2.3 La migration pour les études : entre opportunité et décision mûrement réfléchie

La migration pour les études semble, elle aussi, être la résultante de déclencheurs et de prescripteurs multiples : à la fois personnels – le migrant a lui-même décidé de partir – et extérieurs – le migrant se conforme à une certaine forme de culture migratoire ou saisit une opportunité qui lui est fournie par des prescripteurs divers : parents, professeurs, associations, obtention d'une bourse d'études...

2.3.1 Une migration délibérée, fortement revendiquée par le migrant

Plus encore que pour la migration économique, certains enquêtés revendiquent très fortement le caractère délibéré de leur migration, précisant souvent qu'ils se sont « battus » pour pouvoir partir, pour « réaliser leur rêve ». Cette fierté d'être parvenu à concrétiser un projet témoigne ainsi d'une aspiration à l'autonomie, d'une volonté de « s'en sortir » seul, de montrer que l'on est capable de prendre en main son avenir et non pas de subir une situation extérieure. **Le départ apparaît alors mûrement réfléchi, comme le résultat d'un processus de long terme étudié :**

« Après le Bac, j'ai pris une année sabbatique pour être fille au pair à Paris. Mes parents se rendaient bien compte comment la France était magnifique. Je ne pensais quand même pas rester ici. J'avais été acceptée dans deux universités là-bas, et je comptais commencer les cours l'année suivante. Je voulais vivre mon rêve, et ça s'est bien passé. Je me suis rendue compte que ce n'était pas compliqué de faire ses études à la Sorbonne. J'ai été prise... » (F, 25 ans, Roumanie, migrante, Chargée de communication.)

On retrouve cette même revendication au sein du discours d'un autre enquêté, qui déclare avoir eu « envie » de faire ses études en France : sa décision de migrer semble, elle aussi, découler d'un processus de long terme :

« Je suis né au Cameroun, j'ai habité avec ma famille, mes parents au Cameroun. Quand j'étais étudiant à l'université Cameroun, j'ai eu envie de faire mes études en France. Je voulais travailler et vivre en France dès j'ai fini mes études. » (H, 46 ans, migrant, Cameroun, enseignant)

2.3.2 Un moyen d'accéder à l'indépendance pour les jeunes filles

Le caractère délibéré et voulu de cette migration - comme moyen de prendre en charge son avenir - **s'accompagne souvent chez les jeunes filles d'une aspiration à l'indépendance et à l'autonomie par rapport à un cercle familial parfois oppressant.**

Cette composante de la migration pour les études chez les jeunes filles semble s'expliquer principalement par la **condition générale des femmes** dans leur pays d'origine : souvent dépendantes des membres masculins de leur famille, la migration pour les études leur apparaît alors comme un moyen d'échapper à des normes culturelles oppressantes, à la « coutume » :

« Je voulais devenir indépendante parce qu'au Guatemala c'est différent, tu habites avec tes parents jusqu'à ce que tu te maries. Et après tu pars vivre avec ton mari .C'est la coutume, là-bas tu n'invites pas tes amis chez toi pour dormir comme ici... Moi je voulais être indépendante pour pouvoir me connaître moi-même avant de me marier et de dépendre en partie d'un mari. » (F, 29 ans, Migrante, Guatemala, Ingénieur commerciale)

On remarque ainsi que **cette recherche d'autonomie par rapport au cercle familial ne se retrouve pas eu sein des discours de nos enquêtés masculins**, alors qu'il est présent, même de manière moins directe, chez nos enquêtées féminines. La migration est un moyen « d'avoir quelque chose à soi », de se sentir indépendante :

« Je suis arrivée en France après le bac, en août 2003 exactement. Je suis venue avec toutes mes affaires pour faire une école d'ingénieur à Compiègne. Mes parents sont venus une semaine pour m'installer, j'étais dans une résidence universitaire, dans une chambre de 9 m², petite mais moi j'adorais, c'était trop bien parce que j'avais enfin quelque chose à moi. » (F, 22 ans, Fille de migrants, Maroc, Etudiante salariée)

« Je suis partie à 23 ans de chez moi. Alors quand on part, on est tout content, tout excité, on quitte les parents c'est l'indépendance, et j'étais toute excitée aussi de rejoindre mon ami. » (F, 38 ans, migrante, Sénégal, assistante juridique bilingue)

2.3.3 Les prescripteurs extérieurs de la migration pour les études : pression familiale, conseils de professeurs et réseaux associatifs

Cependant les déclencheurs de la migration ne sont pas seulement personnels : le migrant peut également subir la « pression » de sa famille, et accepter « à contre cœur » de partir en France. Cependant, même si cette décision n'apparaît pas pleinement voulue, elle ne correspond pas non plus à un choix « forcé » par les parents. Le cas d'une enquêtée est à cet égard significatif : elle déclare avoir subi la « pression familiale » et ne pas avoir voulu partir, mais finalement son acceptation dans une classe préparatoire l'a incité à émigrer :

« J'avais mon bac et mes parents, quitte à m'envoyer à la fac, à claquer de la thune, ils se disaient autant l'envoyer en France à la fac où il y a un système public plutôt qu'au Maroc dans le système privé qui pouvait ne rien donner. Ils voyaient que j'étais bien francophone, j'avais fait une terminale option langue française, j'avais participé à des activités culturelles avec l'Institut français. Donc ils pensaient que la France c'était le mieux pour moi. Mais moi je ne voulais pas parce que j'étais amoureuse d'un garçon qui avait redoublé sa terminale donc il était hors de question de partir. (...) Finalement je suis quand même partie, à cause de la pression.

Et puis sur les trois choix de la prépa le premier m'a dit non. Ca m'a fait chier donc quand le deuxième m'a dit oui, je me suis dis « j'y vais ». » (F, 23 ans, Migrante, Maroc ; étudiante)

Ainsi la décision de migrer est ici présentée comme soudaine, même si elle est sous-tendue par des logiques de long terme et conditionnée par le contexte social du pays d'origine : logiques culturelles, système privé des universités au Maroc, cadre de la francophonie notamment. **Cependant la migration ne représente pas pour l'enquêtée la concrétisation d'un projet ancien, elle apparaît davantage comme la saisie d'une opportunité** – la possibilité de faire ses études en classe préparatoire – et l'acceptation de la « pression familiale ».

D'autres enquêtés, migrants pour leurs études, déclarent ainsi également être partis « sur un coup de tête », alors que ce « n'était pas prévu ». **La logique de migration apparaît alors très différente de celle exposée précédemment :** « venir en France » ne faisait pas partie de ses « priorités », le départ semble s'être décidé presque « par hasard » :

« Je viens de la Tunisie, du nord Africain. Je suis venu pour faire des études en philo. J'avais ma maîtrise en Tunisie et j'ai fait une demande au niveau de la fac Paris 8. Ce n'était pas vraiment prévu. Ca ne faisait pas partie de mes priorités de venir en France et de faire des études de philo. Au contraire j'avais pas cette ambition d'aller en Europe aussi peut être parce que je suis issu d'une famille dans laquelle on ne manquait de rien. » (H, 28 ans, migrant, Tunisie, étudiant salarié)

Cet étudiant a en réalité suivi les conseils d'un professeur l'incitant à venir faire ses études en France :

« Au début je ne m'étais jamais posé la question d'aller étudier en France parce que là bas il y a des études universitaires, même au niveau des master 2 ou au niveau des thèses. Mais c'est vrai qu'il n'y a pas trop les moyens de faire des recherches. Ca c'est clair, y'a pas la BNF, y'a pas Georges Pompidou. Surtout dans mon domaine en philo. C'est en fait mon enseignant, mon professeur. C'est quelqu'un qui m'a impressionné tout au long de ma carrière universitaire, c'est lui qui m'a encouragé pour aller faire des études en France. Il m'a dit un jour, dans un café : "Pourquoi tu vas pas faire tes études en philo France, je connais de professeur qui sont affiliés et comme ça tu aura plus de chance d'avoir une thèse". (...) Alors je me suis dis pourquoi pas et je suis allé faire une demande encouragé par mon professeur. J'ai fais une demande tout à fait normale. J'ai envoyé un dossier qui contient le projet de recherche pour le master avec une lettre de motivation et mes diplômes par la poste à l'université Paris 8 pour être admis en Master 2 parce que la maîtrise chez nous c'est un master. (...) J'ai envoyé mon dossier assez tard et j'étais pas optimiste du tout parce que des amis n'avaient déjà pas été pris. Mais j'ai eu un bon parcours j'ai jamais redoublé et je suis toujours passé en première session. » (H, 28 ans, migrant, Tunisie, étudiant salarié)

Le prescripteur de la migration apparaît donc bien extérieur à l'enquêté. Cependant, on le perçoit bien ici, le contexte général d'enseignement dans son pays d'origine a également joué un rôle non négligeable dans sa décision de partir : la France lui paraissait offrir « plus de moyens de recherche », il cherchait de plus à échapper à un système universitaire tunisien « trop strict, trop scolastique » à ses yeux :

« Sachant que le système universitaire en philo à Tunis ils sont strictement sévère. Je vais choisir le terme scolastique. Y'a pas cette liberté d'apprendre de choisir les cours et d'assister, il faut arriver à l'heure, les profs sont sévère. Je me souviens très bien, les meilleures notes en philo c'était 13. Les enseignants étaient très sévères dans les évaluations. J'ai passé quatre ans d'études en philo assez sévère et académique. » (H, 28 ans, migrant, Tunisie, étudiant salarié)

Les déclencheurs de la migration apparaissent donc multiples. Cette pluralité peut également être constatée au sein du discours d'un enquêté, qui a bénéficié de l'aide d'une famille française rencontrée au cours d'une activité associative pour venir en France. **Au-delà de cette opportunité, l'enquêté explique également sa décision de partir par des perspectives de travail « bouchées »** au Mali :

« Je suis venu pour mes études. Je suis arrivé par une famille qui m'a aidé à venir en France pour pouvoir faire mes études, une famille française. Je travaillais pour une fondation qui s'occupe des enfants des rues au Mali. Cette famille était partie pour aider des enfants des rues donc on s'est rencontrés à la fondation où je travaillais. (...) Moi j'étais en fac de lettres et vu les perspectives, niveau boulot c'était bouché. Je me disais qu'après les études j'aurais pas beaucoup de chance de trouver du boulot, dans les lettres... c'était pour être enseignant après, ça ne m'enchantait pas beaucoup donc je voulais arrêter les études après la licence. Cette famille m'a proposé de venir en France pouvoir choisir une filière qui m'intéresse et faire de bonnes études, et ils se sont engagés à prendre mon séjour en charge, les inscriptions. (H, 29 ans, migrant, Mali, technicien Télécom)

2.4 Le regroupement familial : une migration « imitative »

La migration par le biais du regroupement familial semble correspondre à ce que l'on pourrait appeler une migration « imitative » : **le migrant « suit » une personne de sa famille qui a émigré avant lui. Ce sont souvent les hommes qui, ayant émigrés pour raisons économiques, « font venir » leurs femmes et le reste de la famille par la suite. Les déclencheurs de la migration apparaissent donc extérieurs à l'individu : le départ ne correspond pas vraiment à un choix délibéré, il se fait sous influence familiale.**

2.4.1 Le cas des femmes : entre respect de la norme maritale et opportunité d'immigration

Le migrant semble ainsi plus ou moins « résigné » à son départ. Pour les femmes, la migration par regroupement familial correspond souvent à une règle acceptée comme allant de soi. La norme du mariage apparaît alors plus forte que la volonté de rester dans le pays d'origine avec sa famille :

« Je suis arrivée en France à 21 ans, quand je me suis mariée j'avais 20 ans. Mon mari était là il m'a demandé de viens. Je n'allais pas rester là bas alors qu'il était ici. Quand je me suis mariée il habitait déjà en France, et je l'ai rejoint. » (F, 52 ans, Migrante, Algérie ; assistante maternelle)

Cette « **norme de la migration** » - qui implique que l'homme migre tout d'abord puis « fasse venir » sa famille en France – **semble ainsi réduire l'autonomie** féminine et renforcer la dépendance de la femme par rapport à son mari. Le discours de nos enquêtées exposant les raisons de leur migration reflète bien cette **logique de migration « par imitation » - « acceptée » plutôt que « subie » - et qui ne relève pas d'une démarche personnelle** : « *Je l'ai suivi* ». Le déclencheur de la pratique apparaît donc bien extérieur à l'individu :

« J'habitais Dakar, au Sénégal, je me suis mariée et comme mon mari avait habité longtemps ici... C'est lui qui est venu, pour trouver du travail. Après on s'est rencontré au Sénégal et je l'ai suivi. Le mariage... » (F, 41 ans, migrante, Sénégal, aide-soignante)

Cette norme a été en partie construite par la législation française concernant le regroupement familial, stipulant que le chef de famille peut faire venir son conjoint et ses enfants dans son pays d'immigration. Le chef de famille étant, dans les faits, souvent assimilé à « l'homme de la maison », il en résulte une dépendance des femmes par rapport à leur mari en ce qui concerne la migration. Le discours d'un de nos enquêtés à propos des « règles » du regroupement familial est à cet égard significatif :

« Ce ne sont que des hommes qui viennent en France. Bon, les sœurs elles peuvent venir si elles sont mariées. Si le mari les fait venir. Une femme ne prend jamais son billet toute seule pour venir en France. Le frère peut la faire venir en France pour les vacances ou pour finir les études. Moi j'ai fais venir une cousine comme ça. » (H, 55ans, migrant, malien, chauffeur de taxi)

On le perçoit bien ici, la possibilité pour une femme de « migrer seule » semble très réduite. La migration n'apparaît acceptée que si elle répond à une logique de regroupement familial. **Ainsi le choix de la migration pour les femmes semble fortement conditionné par la décision des hommes de la famille** :

« Mes parents viennent du Maroc, du sud du Maroc, d'Agadir. En fait, ça a commencé par le père, il est passé par la Tunisie, il fallait des sous.... Et après, dès qu'il est parti en Tunisie il a commencé à travailler avec des Tunisiens, des juifs Tunisiens qui travaillaient beaucoup dans le textile. Au niveau du travail, ils ont réussi a le ramener en France vers la fin des années 70 et après à partir de là il a ramené ma mère et ma sœur. Il a demandé un regroupement familial. » (H, 23 ans, Fils de migrant, Maroc, salarié)

Cependant cette dépendance des femmes n'induit pas nécessairement que la migration féminine a été « forcée » : elle peut également correspondre à la volonté de la migrante, qui s'adresse alors à un frère ou à un cousin pour pouvoir partir « pour les vacances » ou « pour les études », pour reprendre le discours de notre enquêté.

Le regroupement familial apparaît alors comme une opportunité d'immigration pour les femmes. **Les déclencheurs de la migration apparaissent, là encore, relativement complexes** : à la fois extérieurs – volonté de la famille émigrée – et personnels – volonté du migrant qui bénéficie alors du regroupement familial.

2.4.2 Une migration parfois « forcée »

La migration par regroupement familial peut cependant s'apparenter, parfois, à une migration « forcée », uniquement voulue par la famille du migrant. Cela peut notamment être le cas lorsque les parents décident de faire venir leurs enfants pour des raisons économiques ou autres.

La migration se fait alors contre la volonté du migrant. C'est notamment le cas d'un de nos enquêtés chinois qui, venu en France « pour des vacances », a été contraint de demeurer sur place par sa mère émigrée. Venu en France avec un visa de tourisme, il a finalement obtenu la nationalité française « contre son gré », alors qu'il déclare qu'à l'époque, il voulait rentrer en Chine pour finir ses études :

« Je suis né à Fushun, au nord-est de la Chine. J'habitais à Fushun avec mon père, mes grands parents. Mes parents ont divorcé quand j'avais 9 ans, ma mère est partie en France et s'est mariée avec un français, ils vivent à Paris.(...) Quand j'avais 16 ans, ma mère m'a proposé de visiter la France, j'étais content de faire un voyage d'un mois à l'étranger avec l'accord de mon père. Ma mère m'a préparé tous les dossiers pendant un an et je suis venu tout seul en France avec un visa de tourisme quand j'avais 17 ans en 2000. (...) Mais quand je suis arrivé, ma mère a changé d'avis, elle voulait que je restais vivre avec elle. Elle a gardé mon passeport et visa et m'a préparé les dossiers pour demander la nationalité. Moi personnellement, je ne voulais pas rester en France, je ne parle pas français, je n'ai pas d'amis, je n'ai pas encore finit mes études au lycée. J'ai dit tout ça à ma mère, mais elle a pensé que c'était mieux vivre en France qu'en Chine, j'aurais eu beaucoup de chance de travail et de gagner beaucoup d'argent ici qu'en Chine. Elle m'a dit que mon père était d'accord, mais au fait, il n'en savait pas. Après j'avais essayé de contacter mon père pour persuader ma mère, mon père était fâché avec elle de m'emprisonner, mais il ne pouvait rien à faire. A la fin, j'ai obtenu la nationalité française quand j'avais 18 ans en 2001... » (H, 24 ans, migrant, Chine, serveur)

2.5 Un constat : des motifs de migration pluriels et combinés

On constate que les motifs de la migration sont pluriels et combinés, qu'ils ne s'excluent pas l'un l'autre.

Ainsi les migrants pour raisons économiques peuvent aussi chercher à fuir un régime politique répressif – c'est le cas des parents d'une de nos enquêtées d'origine chinoise, par exemple, qui ont migrés « pour faire du commerce », **mais également pour offrir de meilleures conditions de**

vie à leurs enfants, et avoir la possibilité de fonder une plus grande famille. De même les jeunes qui migrent pour leurs études peuvent également être à la recherche de conditions économiques et politiques meilleures. **C'est donc souvent le contexte global du pays d'origine qui explique la migration, il faut prendre en compte l'ensemble des paramètres qui régissent la vie des enquêtés.**

L'exemple d'une enquêtée apparaît ainsi très intéressant : elle a migré « *pour suivre son mari actuel* », mais également pour « continuer ses études » et pouvoir bénéficier d'un encadrement universitaire qu'elle juge meilleur, moins politisé :

« Je suis née à Dakar, au Sénégal, j'ai passé ma maîtrise, mon bac, après j'ai fait mon DEUG et je suis arrivée faire ma licence de droit à Descartes. Je suis arrivée en 92. Mon mari actuel je l'avais connu là bas et il était venu pour faire son service militaire, il avait la nationalité française. Il a grandi au Sénégal, quand il a eu 18 ans il a dû venir faire son service militaire. Donc je l'ai rejoint et en même temps, j'ai continué mes études. (...) A l'époque j'étais aussi amoureuse, c'était surtout pour rejoindre mon ami mais du point de vue des études, l'année d'avant il y avait eu beaucoup de grèves, on a failli ne pas valider l'année universitaire, je me suis dit c'est pas évident de perdre une année parce que l'université est très politisée et donc c'est aussi une des raisons qui a fait que je suis venue. (F, 38 ans, migrante, Sénégal, assistante juridique bilingue)

Elle revendique ainsi sa migration comme un « choix » vraiment personnel, expliquant qu'elle avait décidé de partir « de toute façon » et que le choix de la France s'est fait par la suite, pour « rejoindre son ami », **tout en précisant que la migration pour les études est également une norme au Sénégal au sein des milieux aisés, quelque chose qui serait « dans les mentalités » :**

« L'idée c'était de quitter le Sénégal, au niveau des études universitaires c'était pas ça et pour choisir un pays « d'immigration », c'est la France que j'ai choisi parce que mon ami était là. C'est assez dans les mentalités de partir. Mais mes parents avaient relativement les moyens par rapport à d'autres, donc je pouvais plus facilement quitter le pays que d'autres » (F, 38 ans, migrante, Sénégal, assistante juridique bilingue)

Le cas d'un autre enquêté reflète également de façon particulièrement révélatrice cette logique multiple et combinatoire à l'œuvre dans les déclencheurs de la migration. Enfant de migrants kabyles français, il a cependant été élevé en Algérie par sa grand-mère puis a migré en France. **Il explique les motifs de sa migration par des raisons diverses : regroupement familial, migration économique, « problème kabyle » en Algérie...** Il expose ainsi tout d'abord ses motifs par des raisons politiques : il voulait avant tout « fuir les événements qui se passaient en Kabylie » :

« Mes parents sont Français ils sont là, ils sont de l'immigration : Français d'origine Kabyle. J'ai été élevé par ma grande mère. Depuis mon enfance je viens en France en vacances. Je restais un mois deux mois, je repartais je rentrais chez moi. (...) J'ai fait mes études en Algérie en tant qu'analyste programmeur en informatique de gestion. Je suis revenu en France à l'âge de dix-sept ans. Pendant que j'étais en France il avait des « événements » en Kabylie. Il y avait le problème des islamistes, qui étaient au pouvoir.

En fait, il y avait un problème politique, mais je je suis reparti en Algérie pour continuer mes études. Je n'avais pas envie de quitter ma grand-mère, jusqu'au jour que j'ai terminé mes études. (...) En 2001, j'ai quitté L'Algérie pendant des événements qui se passait en Kabylie. Et donc depuis 2001 je suis ici en France. » (H, 34 ans, enfant de migrant, Algérie, analyste programmeur en informatique de gestion)

La suite de son discours apparaît cependant particulièrement révélatrice et complexifie fortement cette première « explication ». **Son départ semble résulter non seulement de logiques politiques et économiques, mais aussi de tout un ensemble de représentations de son pays comme un lieu « où il n'y a pas d'espoirs », comme une société « sociable » et « attachée à la famille»,** ce qui expliquerait son envie de retrouver sa famille :

« J'ai décidé de partir de Kabylie en 2001 parce que là-bas il n'y a pas d'espoir, le travail, il y a des problèmes de société, en même temps j'étais loin de ma famille... Quelqu'un va réfléchir, on se dit mince... Notre société est très attachée, très sociable, la famille et tout ça. Je me suis dit : « je vais rejoindre ma famille d'abord ». En même temps là-bas après avoir terminé mes études il n'y a pas d'espoir il n'y a rien de tout. Au niveau professionnel c'était très difficile, même la vie en général est très difficile. Moi je ne supporte pas de voir cette société qui souffre et en même temps il y a trop de pression, et tout ça. Et j'ai dis je ne peux pas rester ici. » (H, 34 ans, enfant de migrant, Algérie, analyste programmeur en informatique de gestion)

Ainsi les représentations associées à la France et au pays d'origine semblent également jouer un rôle dans la décision de migrer, même si il n'apparaît pas direct. Nous étudierons par la suite plus finement la corrélation entre les représentations de la France des migrants et le type de migration constaté.

3. Choix de la France et trajectoire migratoire

3.1 Les réfugiés politiques : une trajectoire migratoire complexe

Certains réfugiés politiques, contraints de fuir leur pays et d'émigrer dans des conditions d'extrême urgence, ont suivi une trajectoire migratoire complexe avant de s'installer définitivement en France.

C'est notamment le cas de certains de nos enquêtés cambodgiens qui ont fui le régime Khmer Rouge dans des conditions très précaires, la situation politique les empêchant d'émigrer directement du Cambodge. L'exemple d'une de nos enquêtées apparaît à cet égard révélateur : elle a d'abord du rejoindre la Thaïlande avec son mari pour pouvoir émigrer vers la France, entreprenant ainsi un long voyage à pied, à travers les montagnes, pour rejoindre la frontière :

« On est allé à pied du Cambodge à la Thaïlande, parce que nous n'habitons pas loin de la frontière, à 80 km en fait. Après on est arrivé à Bangkok pour prendre l'avion. (...) On a dormi dans la montagne, dans la forêt tout ça. Nous n'étions que deux, mon mari et moi. Nous n'avons pas eu à manger pendant une semaine. On a tourné en rond autour de la frontière de la Thaïlande, parce qu'on s'est trompé de chemin. Une fois arrivé, c'était moins difficile parce ce qu'ils nous ont donné à manger comme à tous les autres. Il y avait des associations, qui nous ont donné du riz et tout ça. » (F, 58 ans, Cambodge, sans profession)

La situation des migrants politiques apparaît ainsi particulièrement précaire, surtout lorsqu'ils n'ont pas encore obtenu le statut officiel de réfugié politique et que leur situation sur le territoire n'est pas encore légalisée. Un de nos enquêtés kurdes a ainsi passé deux ans à Bruxelles avant de revenir en France : il explique que la situation des travailleurs demandeurs d'asile en France est incertaine. Il a ainsi préféré émigrer deux ans à Bruxelles, où un « travail au noir » lui était fourni, avant de venir vivre deux ans à Paris, en attente de sa régularisation :

« J'ai vécu deux ans à Bruxelles. Parce que j'imagine que Sarkozy était ministre de l'intérieur. J'ai fait plusieurs recherches et je n'avais pas le droit de travailler en étant demandeur d'asile. Mais à Bruxelles je pouvais travailler chez des amis dans l'informatique au noir. Et après j'ai vécu deux ans à Paris. La situation de demandeurs d'asile en France n'est pas claire, ce n'est pas bon. Pour être convoqué j'ai dû attendre quatre ans, je me suis senti comme un imbécile. En fait j'ai attendu quatre ans pour ma demande d'asile et après j'ai eu mes papiers. Et ça fait deux ans que je suis réfugié politique, j'ai ma carte de résident, pour 10 ans. » (H, 26 ans, Migrant, Turquie kurde, Informaticien)

Comme on le voit donc ici, la trajectoire migratoire de cet enquêté est conditionnée par l'obtention du statut officiel de « réfugié politique ». Le choix de la France n'est pas immédiat, il dépend avant tout des possibilités de travail qui lui sont offertes, et qui sont liées pour une grande partie à la délivrance d'une carte de résident. D'autre part, le choix du pays d'immigration dans le cas de cet enquêté semble également pondéré par l'existence de réseaux - amicaux ou familiaux -, susceptibles de faciliter son arrivée et ses conditions d'existence :

« Ici en France j'ai de la famille, j'ai un oncle, lui il vit en France donc il y a plusieurs personnes qui déménagent en France. Donc J'ai vécu deux ans à #####, ne le notez pas, parce que c'est l'adresse de mon oncle. On peut dire à Marseille à la place. » (H, 26 ans, Migrant, Turquie kurde, Informaticien)

La description de l'arrivée en France d'un autre enquêté kurde témoigne également de la complexité du déroulement de la migration « illégale ». Là encore, l'individu s'est d'abord arrêté à Zurich, vivant de « travail au noir », avant de décider de migrer pour la France, où la condition des sans-papiers lui apparaissait « moins difficile » :

« [Je suis arrivé] en avion à Zurich, en Suisse. A Zurich je suis allé au centre culturel kurde et je devais rester là bas et aller à l'école et tout. Mais là bas c'est plus difficile qu'ici, il y a moins de kurdes là bas. C'est difficile pour les sans papiers, pour travailler au noir. Je suis resté 20 jours. Et je suis venu en train à Paris. Mais de Zurich je suis allé à Neuchâtel c'est en Suisse mais à la frontière avec la France... et après en train. » (H, 19 ans, migrant, Turquie kurde, lycéen)

3.2 La migration pour les études : la France comme destination originale et alternative

Dans le cas de la migration pour les études, le choix de la France peut être sous-tendu par des logiques que l'on pourrait qualifier de « démarcation ». Les enquêtés déclarent ainsi avoir choisi la France car cette destination « change » : elle apparaît alors originale et alternative par rapport à la norme dominante en terme de migration universitaire, qui est souvent de migrer dans un pays anglophone pour perfectionner son anglais.

On perçoit ainsi chez certains enquêtés une **volonté de se démarquer de cette logique dominante**, de ne pas « faire comme tout le monde ». C'est notamment le cas au sein du discours d'une de nos enquêtées latino-américaines, qui revendique le choix de la France comme une particularité personnelle :

« A la fac au Guatemala, j'avais trop de temps libre alors je m'étais inscrite à un cours de français, je n'étais jamais venue en France, ni personne de ma famille, c'était trop loin. Donc j'avais pris le français en seconde langue parce que je trouvais que c'était joli. Au Guatemala tu fais de l'anglais dès la maternelle, ce n'est pas au choix comme ici, t'es obligé d'en faire et de le parler couramment, et de toute façon si tu veux un travail il faut que tu parles anglais. Parce que pour plein de choses on dépend des Etats-Unis, donc il faut qu'on puisse parler anglais. » (F, 29 ans, Migrante, Guatemala, Ingénieur commerciale)

Ainsi son discours semble révélateur d'une certaine **volonté de se détacher du modèle américain**, qu'elle décrit ici comme étant imposé : « on n'a pas le choix comme ici, tu es obligé d'en faire ». A l'opposé de cette logique d'imposition, le choix du français « parce qu'elle trouvait ça joli » semble délibéré et voulu. L'enquêtée oppose ainsi la France, pays choisi « qui change », et les Etats-Unis, pays imposé « qui ressemble trop au Guatemala » :

« J'ai toujours voulu faire un an à l'étranger. Je voulais faire un MBA au Guatemala en reprenant mes études - j'étais salariée depuis trois ans à ce moment là – et ils avaient des partenariats avec certains pays, les Etats-Unis, l'Espagne et la France. Les Etats-Unis ça ne m'intéressait pas parce que je voulais quelque chose qui change, et les Etats-Unis ça ressemble au Guatemala. » (F, 29 ans, Migrante, Guatemala, Ingénieur commerciale)

On le voit donc bien ici, le choix de la France est également conditionné par des modalités d'organisation pratiques : c'est aussi parce que l'université de l'enquêtée développe des partenariats avec la France qu'elle a choisit de venir ici.

D'autre part son choix est également conditionné par une volonté d'indépendance par rapport à la famille, que nous avons par ailleurs déjà mise en évidence pour expliquer les déclencheurs de la migration pour les études chez les jeunes filles. Les Etats-Unis apparaissent ainsi trop proches, géographiquement et culturellement, du Guatemala.

La France, au contraire, semble être un moyen privilégié de se détacher plus radicalement de la famille, de « couper les ponts » en partant « loin ». La migration est également perçue comme une occasion de découvrir un autre monde, « des choses différentes », alors que les Etats-Unis sont associées, pour l'enquêtée, au Guatemala et à sa vie quotidienne :

« Il y a beaucoup de gens que je connais qui sont partis, surtout dans la famille de ma mère, mais vers les Etats-Unis. La logique quand tu es Guatémaltèque et que tu veux partir c'est d'aller aux Etats-Unis, c'est pour ça qu'ils n'ont pas compris pourquoi je voulais venir en France. Alors que moi c'est justement pour ça, je crois, que je n'ai pas voulu y aller, et que j'ai préféré la France, parce que justement je savais que là-bas j'aurai eu ma famille, et je ne voulais pas ça... Je voulais être seule pour me connaître et me trouver, voir aussi des choses différentes, alors que comme je te le disais, les Etats-Unis ce n'est pas différent. » (F, 29 ans, Migrante, Guatemala, Ingénieur commerciale)

Ainsi, logiques de représentation et logiques instrumentales se conjuguent pour expliquer le choix de la France comme pays d'immigration. On retrouve cette même combinaison chez une de nos enquêtées chinoise. Elle déclare également avoir choisi la France « pour changer », et on retrouve bien dans son discours une logique de démarcation par rapport aux autres étudiants et à la norme d'aller faire ses études dans les pays anglo-saxons :

« En 2001 j'ai fini mes études et j'ai pensé que je veux bien aller voir ailleurs comment ça se passe. Déjà parce qu'en Chine on ne parlait pas beaucoup des étrangers, c'est-à-dire qu'il n'y a pas beaucoup d'infos, surtout sur la France. Sur les Etats-Unis et l'Angleterre, ok, c'est déjà mieux... Et puis beaucoup de gens sont partis aux Etats-Unis, en Australie ou bien Angleterre. Mais je pensais que c'est peut-être trop, et donc j'ai choisi un autre pays. » (F, 26ans, Chine, étudiante)

Son choix s'explique donc aussi par une volonté de découvrir un nouvel univers, moins connu que les pays anglo-saxons. **Cette volonté d'ouverture s'accompagne cependant d'une logique plus instrumentale :**

« J'ai choisi la France pour la différence, je voulais changer... Et puis, il y a moins de personnes qui apprennent la langue française. » (F, 26ans, Migrante, Chine, étudiante)

Même si elle ne l'expose pas explicitement, on peut supposer que son raisonnement concerne son avenir professionnel. **Le français apparaissant comme une langue plus « rare », son apprentissage peut également participer d'une stratégie de démarcation sur le marché du travail.**

Cette représentation du français comme langue originale et alternative, en dehors des logiques dominantes, se remarque donc surtout chez les enquêtés dont l'univers linguistique n'est pas francophone. Le français n'étant pas une des langues officielles de leur pays d'origine, son apprentissage nécessite une démarche plus personnelle, surtout dans les pays où l'apprentissage de l'anglais comme langue secondaire est fortement encouragé, à la fois par les autorités étatiques et par la structuration du marché du travail – comme c'est le cas au Guatemala ou en Chine, notamment.

Apprendre le français est alors perçu comme un facteur d'autonomie, un moyen d'affirmer son indépendance par rapport à un système surplombant qui impose ses normes et ses codes à l'individu.

On retrouve par ailleurs clairement cette logique de démarcation chez une de nos enquêtées d'Europe de l'Est. A l'encontre des langues secondaires dominantes imposées par le régime communiste, le russe et l'allemand, elle a appris le français « seule ». Son discours dénote ainsi une certaine **fierté par rapport à cet apprentissage individuel**, au fait d'avoir pu « se débrouiller » par ses propres moyens :

« Dans mon village on faisait du Russe et de l'Allemand, à cause du communisme, et même après qu'il n'y avait que des profs de Russes, donc je ne parlais pas le Français, seulement quelques mots que j'avais appris au lycée ou dans les manuels. J'ai appris mal à parler, j'avais de mauvaises habitudes de prononciation, mais bon je me débrouillais. » (F, 25 ans, Migrante, Roumanie, Chargée de communication.)

Cette logique de démarcation par rapport aux langues dominantes ne se retrouve ainsi pas chez nos enquêtés issus d'un pays francophone : Maghreb et Afrique Noire principalement.

3.3 Le cas des anciennes colonies : un choix facilité par la francophonie et les partenariats divers

Le choix de la France comme pays d'immigration semble donc relever de logiques différentes selon l'univers linguistique du pays d'origine.

Pour les migrants issus de pays francophones, principalement des anciennes colonies, ce choix semble ainsi fortement facilité par l'existence de partenariats divers, que cela soit au niveau économique, culturel ou universitaire. La vague d'immigration en provenance du Maghreb dans les années 1960 est un exemple de l'influence de liens économiques particuliers sur le choix du pays de destination. Le besoin de main d'œuvre et les politiques étatiques françaises mises en œuvre à cette époque pour combler cette carence ont ainsi incité de nombreux maghrébins à venir s'installer en France. **Les anciennes colonies ont ainsi fourni aux entreprises une manne de main d'œuvre non négligeable, la coopération étant facilitée par la francophonie des migrants et par l'existence de canaux industriels, économiques et financiers datant de l'époque de la colonisation.**

D'autre part, comme nous l'avons déjà mis en évidence au sein des déclencheurs de la **migration pour les études**, celle-ci **peut être facilitée par des partenariats universitaires entre la France et ses anciennes colonies.**

Les diplômés « francophones » sont par exemple davantage reconnus en France. Comme nous l'expose un de nos enquêtés, « **l'Histoire commune** » semble jouer un rôle non négligeable dans la mise en place de ses partenariats, les systèmes universitaires des anciennes colonies ayant en partie été forgés selon le modèle français :

« Je suis arrivé en France le 12 septembre 2005. J'ai fait d'abord l'école supérieure polytechnique à Madagascar et j'ai eu mon diplôme en 2003 donc après j'ai déjà travaillé là-bas, et au cours de mon travail j'ai remarqué qu'il y avait pas mal de choses en France à voir, et c'est surtout ce qui m'a incité à reprendre mes études en Master. J'ai fait une demande dans une école de Paris et dans une autre à Rennes et c'est celle de Rennes qui m'a répondu positivement, donc j'étais très agréablement surpris. Parce qu'en fait ce n'est pas un partenariat, c'est que l'université française, j'avais vu qu'elle acceptait les diplômés des pays francophones et ils considèrent qu'on a la même valeur que leurs diplômés, parce qu'en fait c'est aussi l'histoire de Madagascar qui est reliée à celle de la France. C'est pour ça que j'ai pu venir en Master recherche, en fait je ne savais pas trop la différence entre les deux et puis je me suis inscrit en Master recherche. Et c'est seulement en arrivant ici en France que j'ai su ce qu'était la finalité de ce Master. » (H, 28 ans, Migrant, Madagascar ; Ingénieur télécom)

Ainsi le choix de la France se fait également selon des logiques opportunistes, le migrant s'appuyant sur l'existence de réseaux interétatiques provenant de l'ancien système colonial. Le cas de cet enquêté malgache semble ainsi particulièrement révélateur. Il a saisi une opportunité de migration qui s'offrait à lui grâce à l'existence d'un partenariat universitaire, sans connaître réellement la finalité du master pour lequel il s'engageait. **La logique migratoire s'inverse donc : l'individu n'est pas parti parce qu'il voulait avoir la possibilité de poursuivre un cursus particulier qui n'existerait qu'en France, mais parce qu'une opportunité de migration s'est présentée à lui.**

4. Les représentations de la France

4.1 Le « pays des droits de l'homme » et de la liberté

Les représentations de la France en terme de « pays des droits de l'homme », de la liberté et de l'égalité apparaissent particulièrement présentes chez les migrants issus de pays dont le régime politique est autoritaire, notamment chez les réfugiés politiques.

Ainsi la vision de la France avant la migration semble se construire par opposition à une image négative de son propre pays, due à des conditions politiques répressives. Elle s'appuie également sur un imaginaire collectif s'apparentant au « cliché », et véhiculé par divers canaux : médias, littérature, discours collectifs :

« Pour mes parents la France était synonyme de liberté, la France c'était le pays des droits de l'Homme quoi... Beaucoup de Chinois pensent ça ! Et au niveau économique, ils se sont dits qu'ils pourraient monter leur propre affaire, même si ils ne parlaient pas français au début. » (F, 29 ans, fille de migrants, Chine, comptable)

Ainsi, au-delà de la reproduction de cet imaginaire collectif, la représentation de la France semble également se construire par opposition au vécu de l'individu dans son pays d'origine. Le système communiste chinois limitant les possibilités de développement économique pour les commerçants, cette absence de liberté d'entreprendre et la frustration qui en découle se répercutent sur l'imaginaire associé à la France. Par rapport à la Chine, celle-ci apparaît comme le pays de la liberté, où chacun peut devenir indépendant et « monter sa propre affaire », sans avoir à respecter les règles strictes imposées par l'Etat.

On perçoit donc bien ici le mécanisme dialectique de construction des représentations par rapport au vécu de l'individu. Ainsi, par rapport au régime répressif chinois qui restreint la possibilité d'avoir des enfants, la France est perçue comme le pays « où il est possible d'avoir plus d'enfants » :

« Mes parents ont immigré quand ils avaient 20 ans. Ils n'avaient pas encore d'enfants. Ils s'étaient mariés à 18 ans, comme la plupart de leurs amis en fait. Et ils pensaient que l'immigration leur donnerait la possibilité d'avoir plus d'enfants. Ils se disaient aussi qu'ils pourraient offrir de meilleures conditions de vie à leurs enfants. Ca leur offrait plein d'opportunités. » (F, 29 ans, fille de migrants, Chine, comptable)

La France devient alors le pays « des opportunités » : on retrouve cette vision d'un pays égalitaire favorisant la liberté individuelle.

On remarque ainsi ce même mécanisme de construction des représentations de la France par comparaison avec les conditions de vie dans le pays d'origine chez nos **enquêtés kurdes**. Il semble ainsi particulièrement intéressant de noter que chez ces derniers, **la représentation de la France comme pays de la liberté s'appuie principalement sur le fait que la France offre la possibilité aux individus d'apprendre plusieurs langues**. On peut interpréter cette importance accordée à l'opportunité d'apprendre plusieurs langues par la situation linguistique des kurdes en Turquie. Le régime politique turc interdisant aux kurdes de pratiquer leur propre langue, **la tolérance française en matière linguistique nourrit la représentation de la France comme pays de la liberté :**

« Mon père me disait : c'est pour ton avenir. Tu pourras apprendre le français, travailler. [...] Mon père et mon oncle ont raconté que je pouvais apprendre plusieurs langues, que j'aurais du travail, qu'en Turquie j'étais maltraité... (...) Et puis surtout on voyait qu'on pouvait apprendre à parler plusieurs langues, apprendre plusieurs langues c'est ça qui m'intéressait. Apprendre les langues pour vivre mieux, pour apprendre les langues pour mes études. » (H, 19 ans, migrant, Turquie kurde, lycéen)

La France est ainsi vue comme un pays égalitaire et tolérant, où chacun peut pratiquer sa langue et sa culture. Chez un autre de nos enquêtés kurdes, cette perception du pays d'accueil semble également liée à un imaginaire collectif présentant la **France comme le « pays des républiques »**, qui est parvenu à un stade plus avancé de la démocratie et de la justice :

« Pour moi, si je viens en France, c'est pour... j'étais dans une situation pour avoir l'égalité, en Turquie ce n'est pas possible de travailler à égalité. En Turquie je savais que la France avait eu plusieurs républiques, et plusieurs étapes pour arriver à l'égalité entre les personnes, entre les racines, entre les religions, la laïcité. » (H, 26 ans, migrant, Turquie kurde, informaticien)

On voit donc bien comment nos enquêtés relient directement leur vision de la France aux conditions de vie qu'ils ont connus dans leur pays d'origine : pays de la liberté d'entreprendre et de procréer pour les Chinois, pays de la tolérance linguistique et de l'égalité culturelle pour les kurdes.

4.2 La France, synonyme de réussite économique et de « vie meilleure »

Comme nous avons déjà pu le mettre en évidence précédemment avec l'exemple des migrants chinois, **la France peut donc être perçue comme le pays de la liberté d'entreprendre et de la réussite économique**. Cette représentation de la France comme pays de « l'argent facile » se retrouve essentiellement au sein de la migration que nous avons qualifiée « d'économique ».

Là encore, cette représentation de la France se construit par opposition aux conditions économiques souvent défavorables du pays d'origine. Face à un avenir professionnel qui semble bouché, les individus peuvent développer une vision de la France « rêvée », comme une sorte d'échappatoire qui pourrait leur permettre d'échapper à leurs conditions de vie actuelles. Ils se projettent alors dans l'avenir à travers cette représentation idyllique du pays d'accueil :

« C'était devenu mon rêve d'aller en France, pour gagner de l'argent et rembourser l'emprunt que j'avais contracté en Chine... Parce qu'ici ce n'est pas possible de trouver du travail... » (F, 37 ans, migrant, Chine, aide cuisinière)

Comme on le voit avec cet exemple, l'espoir de trouver une vie meilleure en France à travers des conditions économiques plus favorables sous-tend cette vision de la France comme pays de la réussite économique. **L'idée que la vie est « plus facile » en France** se retrouve ainsi au sein du discours d'autres enquêtés :

« Je suis partie pour avoir une vie meilleure, je pense. Avoir plus d'argent, un travail, là-bas j'étais pauvre... Ici la vie me paraissait plus facile. » (F, 29ans, Pérou, sans profession)

La représentation de la France comme pays où la « vie est meilleure » semble cependant transversale chez nos enquêtés : elle n'apparaît pas seulement chez les migrants pour raisons économiques.

On retrouve par exemple cette vision du pays d'accueil chez les migrants pour les études, avec cependant un glissement sémantique. **La réalisation d'une « vie meilleure » ne passe ainsi plus nécessairement pour l'individu par l'amélioration de ses conditions économiques d'existence, mais par la possibilité d'améliorer son « niveau intellectuel et culturel », « d'apprendre des choses »,** pour reprendre les termes d'un de nos enquêtés :

« Le but de mon départ, c'était d'être proche de ma famille et de trouver une vie meilleure, bien sûr. Comme tout le monde qui vient d'ailleurs. Pour aider ma famille et pour améliorer mon niveau culturel et intellectuel. Je voulais apprendre beaucoup de chose, ici en France. Et c'est vrai que j'ai amélioré mon niveau culturel et intellectuel. Quand je suis venu, j'étais bénévole à la croix rouge, et je ne suis pas le seul, il y a beaucoup de personne comme moi, soit kabyle, africain, ou asiatique, il y en a beaucoup. » (H, 34 ans, enfant de migrant, Algérie, analyste programmeur en informatique de gestion)

Si l'on étudie plus en détail le discours de cet enquêté, on s'aperçoit d'autre part que cette représentation de la vie dans le pays d'accueil comme possibilité d'améliorer son niveau « intellectuel et culturel » est sous-tendue par une **vision de la France comme pays des intellectuels et de la littérature, comme « pays de Voltaire et de Hugo ».** Cette représentation semble avant tout s'appuyer sur l'assimilation d'une culture basée sur la langue française, elle est ainsi notamment présente chez les enquêtés issus des anciennes colonies et qui ont connu un **système scolaire proche du modèle français**, qui ont été, en quelque sorte, « bercé » de culture française dans leur environnement scolaire et familial :

« Quand j'étais petit, pour moi la France c'était...c'était bien... il y avait une certaine liberté pour les gens pour d'autres cultures. Et maintenant je ne dis pas que la France n'est pas bien, au contraire, moi je suis intégré de naissance. Je suis arrivé, il n'y avait pas de souci. Cette langue de Molière je la parle depuis mon enfance. Ce pays de Voltaire et de Hugo, je l'aime depuis mon enfance. Et en plus c'est le pays de mes parents. Ça fait plus de 40 ans qu'ils sont là. Mon père est venu en 67. Eux ils sont Français. La première fois qui j'ai vu ma mère qui parlait cette langue de Molière, qui parlait français, j'ai dis bon...j'étais très content parce que... » (H, 34 ans, enfant de migrant, Algérie, analyste programmeur en informatique de gestion)

On perçoit bien ici une sorte de fascination, repérable à l'emploi d'une périphrase pour désigner la France : le « pays de Voltaire et d'Hugo », le pays de la « langue de Molière ». **Ces références littéraires témoignent de l'admiration du migrant par rapport à son pays d'accueil, et de la reproduction d'une représentation figée, quasi scolaire, de la France.**

Elles dénotent un attrait de l'intellectualisme qui se retrouve chez d'autres enquêtés ayant migré pour les études. **Cette représentation de la France comme pays où l'on vient se former intellectuellement semble ainsi fortement ancrée au sein de l'imaginaire collectif, plus particulièrement dans les pays du Maghreb, où le fait de partir dans l'ancienne métropole pour poursuivre ses études apparaît comme une norme acceptée par tous, y compris par le migrant.** Le discours d'une de nos enquêtés est à cet égard révélateur de cette sorte de « tradition », de « rituel » :

« Je suis partie du Maroc pour faire mes études, c'est une situation logique au Maroc pour les lycéens d'instituts français donc c'était évident que je viendrai après mon bac parce que le niveau de formation n'est pas le même. Depuis qu'on a 5 ou 6 ans au Maroc on sait qu'on partira en France quand on aura 18 ans pour continuer nos études. On a ça dans nos têtes, c'est ancré en nous, on s'y attend et on s'y prépare. » (F, 22 ans, Fille de migrants, Maroc, Etudiante salariée)

Ainsi, même inconsciemment, l'individu considère la France comme le « pays des études », par comparaison avec son propre pays où le niveau d'études ne serait « pas le même ». On pourrait ainsi parler de l'existence d'une **sorte de « culture migratoire »** en ce qui concerne les études du cycle supérieur dans les pays du Maghreb. L'étudiant migrant semble alors avoir totalement intériorisé une représentation collective de la France comme pays des sciences, représentation qui le pousse presque « instinctivement » à migrer par « imitation » :

« Dans les années 80 il y avait beaucoup de Marocains qui allaient faire des troisièmes cycles en France. J'avais fait de petites études et j'avais compté 33 000 étudiants marocains. Surtout pour des troisièmes cycles scientifiques et un peu de littérature. » (H, 40 ans, Migrant, Maroc, Attaché territorial)

On retrouve le même mécanisme chez un de nos enquêtés tunisien. Même si il n'évoque pas directement cette « norme de la migration » pour les études existant au sein des pays du Maghreb - parlant même d'un « processus du jour au lendemain » à l'origine de sa migration - son discours dénote clairement une représentation de la France en terme de pays de la littérature, de la poésie et des grands auteurs qui semble découler d'un **imaginaire collectif alimenté par son éducation scolaire.** Il semble ainsi avoir été « baigné » de culture française au sein de son parcours scolaire, associant la France principalement à la littérature :

« Je veux pas dire que je n'étais pas motivé mais je ne connaissais la France qu'à travers la deuxième chaîne, les médias ou bien la littérature. On a beaucoup étudié la poésie de Lamartine, de Louis Aragon, de Balzac, les châtiments. Je connaissais la tour Eiffel seulement à travers les romans et les textes de la littérature. Du coup je me suis retrouvé en France après un processus du jour au lendemain. » (H, 28 ans, migrant, Tunisie, étudiant salarié)

On perçoit donc bien ici **l'influence de l'éducation scolaire sur la construction des représentations individuelles et collectives** : l'étude des grands auteurs français participe de l'image d'une France poétique, littéraire, et intellectuelle.

4.3 La France comme « Eldorado » : le mythe du pays développé

On peut ainsi dégager une image « générale » du pays d'accueil, une sorte de **représentation surplombante qui engloberait ces représentations diverses** : celle de la France comme « Eldorado ». En effet la France, tour à tour pays des droits de l'homme, de la réussite économique et des Lumières, se présente aux yeux des migrants comme un « rêve d'avenir », une **promesse de lendemains meilleurs**.

Cette image du pays d'accueil comme Eldorado se construit, là encore, par contraste avec l'image que le migrant a de son propre pays, souvent synonyme d'avenir sombre et « bouché ». Très souvent, cette opposition entre la France et le pays d'origine s'accompagne ainsi d'une **opposition en terme de « pays développé » / « pays du Tiers-monde »**, pour reprendre les termes de nos enquêtés. Le « pays développé » est alors synonyme de réussite, d'avenir meilleur, alors que le « pays du Tiers-monde » est regardé de manière péjorative, comme un pays « inférieur » en quelque sorte :

« Alors la France ça changeait tout... Pour un pays comme le Guatemala où on est habitués à entendre qu'on est un pays du tiers-monde, je me suis dit que la France devait être géniale si tout le monde en parlait comme ça. » (F, 29 ans, Migrante, Guatemala, Ingénieur commerciale)

On le voit bien ici, cette représentation individuelle semble fortement influencée par un **discours général en terme de « pays du tiers monde » et de « pays développé »** : le migrant tend à **considérer l'opinion générale pour vraie**, et adopte ainsi partiellement le propos général. On retrouve ainsi cette même logique au sein du discours d'un de nos enquêtés : selon lui, le migrant cherche toujours « à en avoir plus » :

« En général, le but quand tu pars c'est toujours d'avoir le plus, le niveau de vie un peu supérieur à celui qu'on a chez soi, c'est toujours comme ça. Moi c'est pour ça aussi que je suis parti, et aussi parce que je dois toujours être à jour avec la technologie parce qu'elle évolue rapidement, et si je voulais être à jour il fallait que j'aille en France. Ou au moins dans un pays développé comme la France. » (H, 28 ans, Migrant, Madagascar ; Ingénieur télécom)

La dernière phrase de ce discours semble ainsi particulièrement révélatrice de l'importance de la représentation de la France en terme de « pays développé » au sein de l'imaginaire de nos enquêtés.

L'obtention d'un meilleur niveau de vie apparaît alors indissociable de la migration dans un « pays développé ». **On peut d'ailleurs s'interroger sur l'utilisation même de ces concepts de « pays développé » et de « pays du Tiers monde » par nos enquêtés. Ces concepts comportent en effet en eux-mêmes une certaine dimension ethnocentriste, supposant d'une part que la qualité de vie peut être mesurée par des indices concrets, et d'autre part que la mesure de cette qualité de vie se fait sur la base des critères des pays du Nord.** Ces derniers sont alors des pays « développés », les pays du Sud demeurant, sur une échelle d'évolution linéaire, à un échelon inférieur de développement. **L'utilisation de ces termes par nos enquêtés témoigne ainsi de la prégnance et de l'impact de ces visions du monde en terme de « développement » et de « sous-développement ».** Cette distinction, en partie construite par l'imaginaire occidental, semble ainsi contribuer à la prédominance de la représentation de la France comme Eldorado et « pays développé ».

On retrouve par ailleurs cette même représentation lorsque les enquêtés évoquent l'image de la France comme pays du luxe et de la mode, comme si la France était parvenu à un stade supérieur de civilisation. L'emploi des expressions « plus chic », « plus classe » par un de nos enquêtés est à cet égard révélateur :

« Disons que quand ça vient de France ça fait plus « classe » (...) Quelque chose qui vient de France, un objet, c'est plus chic. C'est plus ça qu'autre chose. Par exemple on dit ce parfum ça vient de Paris, ça passe mieux, non ? » (H, 36 ans, Enfant de migrant, Maroc, bibliothécaire adjoint)

5. Typologie : les déclencheurs et les représentations par type de migration

Le tableau présenté ici correspond à de grandes tendances observées au sein de notre échantillon. Il n'a donc pas de caractère généralisant. Par ailleurs, comme nous l'avons démontré, les représentations et les déclencheurs associés à chaque type de migration sont souvent mixtes. **Les catégories de ce tableau ne reflètent ainsi pas cette diversité et cette complexité, elles mettent simplement en avant les caractères dominants observés.**

Les représentations et les déclencheurs de la migration ne sont pas exclusifs les uns des autres, ils se complètent, mais on observe tout de même concomitance entre le type de migration, les déclencheurs et les représentations de la France associés.

Type de migration	Déclencheurs dominants	Représentations de la France
Exil politique	Extérieur (contexte politique)	La France comme pays des droits de l'homme et de la liberté
Migration économique	Mixte (choix sous contraintes)	La France comme pays de la réussite économique
Migration pour les études	Personnel	La France comme pays de l'intellectualisme
Regroupement familial	Extérieur (prescription de la famille émigrée)	Pas de représentations dominantes observées

Tableau 2. Elements déclencheurs de la migration et choix de la France

C. L'arrivée et l'installation en France

Le départ nécessite généralement des préparatifs longs et plus ou moins contraignants, liés avant tout aux exigences bureaucratiques imposées par les instances publiques françaises : bureaux d'immigration, ministère du travail et administration universitaire notamment. Face à ces nombreuses démarches, les enquêtés ne disposent pas tous des mêmes garants, ni des mêmes aides. La préparation de leur départ est ainsi plus ou moins facilitée selon leurs moyens financiers, leurs contacts en France, leurs connaissances de la langue et du système administratif français.

Nos enquêtés acceptent donc souvent ces règles d'admission sur le sol français comme allant de soi, se pliant ainsi aux exigences bureaucratiques de l'Etat français. **La préparation du départ peut alors s'apparenter à une sorte de « parcours du combattant »** pour réunir toutes les pièces du dossier de migration.

Pour les migrants pour les études, la préparation et l'organisation du départ s'accompagnent de plus d'une exigence linguistique particulièrement forte, l'inscription à la faculté étant subordonnée au passage d'un test en français.

Le déroulement du voyage en lui-même se déroule selon deux modes différents : légalité VS illégalité.

- Certains de nos migrants sont ainsi arrivés en France selon des **modes et des réseaux d'immigration illégaux**. On remarque que ce sont essentiellement les réfugiés politiques qui déclarent être arrivés illégalement. **Le déroulement du voyage est souvent long et complexe**, les enquêtés devant dissimuler leur départ aux autorités.

- A la différence de cette migration « illégale », **la migration que l'on pourrait qualifier de « régulière » apparaît répondre à des logiques d'organisation simplifiées**. Si la préparation du départ, et surtout la mise à jour des différents papiers administratifs, semblent complexes, le déroulement du voyage en lui-même est relativement banal.

L'arrivée en France se fait selon 5 grandes modalités principales :

- **L'insertion au sein d'un réseau communautaire.** Ces réseaux communautaires peuvent être très organisés, très compacts, ils semblent résulter d'une sorte de « **tradition migratoire** ». Cette insertion au sein de ce que l'on pourrait nommer des « **communautés reconstituées** », se retrouve principalement chez nos enquêtés issus de pays qui ont connu des vagues d'immigration massives vers la France : pays d'Afrique Noire et Chine notamment. On remarque par ailleurs que - au-delà de cette immigration massive qui a favorisé la reconstitution dans le pays d'accueil d'une communauté soudée autour d'une même culture et d'une même expérience migratoire - ces pays sont, de plus, dotés d'une forte tradition de vie en communauté.

- **L'accueil par la famille ou les amis.** Cette modalité d'arrivée favorise une **prise en charge du migrant et l'aplanissement des difficultés** auxquelles il pourrait se retrouver confronter lors de son arrivée par l'activation d'une logique d'aide et de soutien.

- **L'intervention des instances publiques :** l'arrivée en France peut également être prise en charge par les instances publiques : le nouvel arrivant bénéficie alors **d'une aide au logement et à l'insertion professionnelle** qui rend son installation moins précaire, moins incertaine. Cette intervention des autorités étatiques s'applique essentiellement dans le cas des réfugiés politiques.

- **L'arrivée « à plusieurs ».** Certains de nos enquêtés ont immigré « à plusieurs » : c'est notamment parfois le cas des migrants pour les études, qui décident de partir avec des amis suivant le même cursus universitaire. **Cette migration « conjointe » semble faciliter le processus d'insertion** au sein de la société française.

- **L'arrivée « solitaire ».** Ce cas des migrants qui arrivent seuls, sans bénéficier de réseaux - amicaux ou familiaux - déjà constitués sur place, diffère sensiblement des autres cas de figure que nous venons d'évoquer. « Lâché » seul dans un environnement nouveau qu'il ne connaît pas et dont il ne maîtrise pas les codes, le migrant, sans repères fournis par la communauté, la famille ou les amis, est plus ou moins contraint **de se « débrouiller » seul, par lui-même.**

D'autre part, l'arrivée du migrant constitue souvent un « choc » : la confrontation avec l'inconnu se traduit alors par des **difficultés d'adaptation ou des mécanismes d'enchantement** de l'expérience vécue :

- Certains enquêtés décrivent ainsi leur **déception par rapport à l'image qu'il s'était forgée de la France** : ils se retrouvent projeter dans un système qui ne maîtrisent pas, et ils ont de plus l'impression d'être sans cesse renvoyés à leur statut d'étranger, d'Autre.

- Cependant on constate que **le migrant**, après cette période d'arrivée qui peut être vécue comme un « choc », **s'adapte progressivement à son nouveau mode de vie, notamment en recréant un monde connu** pour maîtriser la peur engendrée par la découverte d'un monde nouveau. Cette recréation d'un monde connu passe ainsi par plusieurs médias : insertion au sein d'un réseau communautaire, rapprochement de la famille installée en France, découverte de nouveaux réseaux de sociabilité notamment. **Le migrant reconstruit autour de lui un univers qu'il s'approprie**, pour remplacer en quelque sorte la perte de son univers du pays d'origine. Le migrant quitte en effet un monde connu, composé de sa famille, de ses amis, de ses loisirs, pour pénétrer dans un monde inconnu. Il a alors l'impression de devoir « tout recommencer », tout reconstruire.

- **La France peut également être appréhendée comme un exotisme**, une découverte « enchantée ». La découverte d'un univers nouveau, si elle entraîne une perte des repères qui peut être synonyme de désorientation, provoque parfois chez les migrants une certaine excitation face à l'inconnu. **La France est alors appréhendée comme un terrain de jeux et d'expérimentation**, un lieu d'aventures et d'exotisme.

1 Les conditions d'arrivée en France

1.1 Préparation et organisation du départ

Le départ nécessite généralement des préparatifs longs et plus ou moins contraignants, liés avant tout aux exigences bureaucratiques imposées par les instances publiques françaises : bureaux d'immigration, ministère du travail et administration universitaire notamment. **Face à ces nombreuses démarches, les enquêtés ne disposent pas tous des mêmes garants, ni des mêmes aides.** La préparation de leur départ est ainsi plus ou moins facilitée selon leurs moyens financiers, leurs contacts en France, leurs connaissances de la langue et du système administratif français.

1.1.1 Examen médical et contrôle de « l'aptitude au travail » : le cas de la migration économique

Ainsi certains enquêtés ont du se soumettre à des procédures d'admission sur le sol français relativement complexes. Le cas des migrants que l'on a fortement incités à venir en France par manque de main d'œuvre dans les années 1960 est particulièrement révélateur de cette logique de contrôle renforcé. **Un de nos enquêtés décrit ainsi le déroulement d'un examen médical qu'il a du subir avant de venir en France,** les migrants pour raisons économiques devant être déclarés « aptes au travail » pour obtenir une autorisation de séjour :

« Pour venir en France j'ai passé un examen médical par le consulat de France à Istanbul. Les médecins m'ont examinés jusqu'à l'ongle. Si j'avais des choses qui me manquaient j'étais refusé ! Imaginons qu'il me manquait une dent, je ne pouvais pas venir, je sais pas pourquoi mais c'était comme ça. Donc moi j'étais apte à travailler. J'avais autour de 19, 20 ans, j'avais la santé et ça c'était une sorte de confirmation de la part du consulat de France. Une fois que j'ai passé cet examen, j'avais un billet payé par mon employeur à l'époque jusqu'à l'île d'Oléron. » (H, 55 ans, Turquie, Agriculteur)

Le déroulement de cet examen médical apparaît ainsi révélateur d'une certaine logique de « chosification » du migrant, considéré non plus comme un être humain à part entière mais comme une force de travail presque mécanique, à laquelle « il ne doit rien manquer ». L'individu doit donc remplir certaines conditions qui lui sont imposées de l'extérieur, et avec lesquelles il n'a pas la possibilité de négocier. Il ne remet généralement pas en cause ces règles, se contentant de constater qu' « il ne les comprend pas » mais que de toute façon « c'est comme ça ».

1.1.2 L'obtention des papiers administratifs : « parcours du combattant » et inégalités

Nos enquêtés acceptent donc souvent ces règles d'admission sur le sol français comme allant de soi, se pliant ainsi aux exigences bureaucratiques de l'Etat français. La préparation du départ peut alors s'apparenter à une sorte de « parcours du combattant » pour réunir toutes les pièces du dossier de migration. A cet égard, le cas d'un de nos enquêtés apparaît particulièrement révélateur. Découragé par le « travail » à fournir pour l'obtention d'un visa, il avait abandonné l'idée de venir en France :

« Je suis alors retourné voir mon professeur et je lui ai parlé de mon projet de venir en France. Il m'a dit que vu le dossier je pouvais être admis, reste les démarches avec le consulat et le problème du visa. Pour ça, c'était à moi de me démerder. Tu comprends bien qu'entre parenthèse, au tiers monde, le droit du voyage n'est pas donné à tout le monde. Il faut bosser pour un visa, il faut du temps, des entretiens. Vu les difficultés je me suis dit laisse tomber les demandes à Paris 8, c'est comme un jeu de carte alors je vais aller à Tunis et faire un master 2. Mais j'avais horreur de continuer en master 2 parce que j'ai passé quatre ans ou j'ai souffert. C'est académique, c'est des comtes rendus c'est comme un système école on dirait. » (H, 28 ans, migrant, Tunisie, étudiant salarié)

Cependant une lettre de l'université de Paris 8 lui signifiant son acceptation en Master 2 l'incite à entreprendre les démarches relatives au visa, le souci de l'inscription à l'université française étant réglé.

La description de ses démarches semble alors confirmer son impression première, selon laquelle « au tiers monde, le droit de voyage n'est pas donné à tout le monde » :

« J'avais pris une chambre d'étudiant à Tunis, la capitale, et j'avais commencé à assister aux cours. J'avais oublié l'idée de venir en France jusqu'à ce que je reçoive un coup de fil de mon frère qui me disait que j'avais reçu un courrier de Paris 8, et que j'étais accepté pour être étudiant en master 2. Je suis alors retourné chez moi et je me suis dit c'est bien. C'est déjà bon pour les préinscriptions de la fac, il reste le visa. Pour aller étudier en France, il faut être boursier ou avoir des frais de scolarité. Il faut avoir une bourse de l'état ou une bourse parentale. Moi je n'avais pas la possibilité d'avoir une bourse parce que y'a des branches qui sont privilégiées par l'état comme l'architecture, la médecine ou le génie civil mais en philo c'est un peu difficile, sauf à travers des amis ou des pistons. » (H, 28 ans, migrant, Tunisie, étudiant salarié)

L'obtention d'un visa pour les étudiants est ainsi conditionnée par la possibilité de décrocher une bourse universitaire. Comme on le perçoit bien ici, tous les étudiants ne sont pas égaux face à cette possibilité. D'une part parce que les bourses d'état ne sont attribuées qu'aux branches « privilégiées » par le pays d'origine, qui bénéficient d'un financement public plus important : ces branches correspondent souvent aux études jugées « utiles » et « exportables », comme on le voit ici : la médecine, le génie civil ou l'architecture. **Les disciplines plus littéraires apparaissent donc marginalisées et défavorisées. Les étudiants qui ne peuvent bénéficier de bourses d'état se retrouvent ainsi dans l'obligation de se tourner vers leurs parents.**

Ceux dont la famille ne dispose pas de moyens financiers suffisants pour subvenir aux frais de cette bourse sont alors exclus du programme de migration universitaire. **Des logiques d'exclusion se mettent ainsi en place : exclusion par branches d'études tout d'abord, puis exclusion par les ressources financières d'autre part.**

Si l'étudiant parvient à obtenir le financement nécessaire, comme c'est le cas de notre enquêté, l'obtention de son visa est alors presque assurée. Cependant sa demande d'argent l'a désormais rendu dépendant de sa famille, avec qui il a du négocier pour obtenir la bourse parentale :

« Il restait donc le financement. A ce niveau-là, c'est mon père qui s'est engagé à financer mon voyage. Au consulat ils m'ont demandé mon certificat d'inscription de la fac et les moyens de financement. Soit une bourse de l'état soit une bourse parentale et une bourse parentale c'est le fait de bloquer une somme d'argent sur ton compte et aller chercher une attestation de blocage à ta banque. J'ai bloqué 7500 dinars tunisiens, ça équivaut à 4000€. Après ils savent que 4000 € ce n'est pas suffisant mais tu peux t'en sortir en prenant une chambre en foyer ou chez des cousins ou des proches pour t'héberger. (...) Mon père m'a dit : « je te donne cet argent mais ça te permet en Tunisie de t'acheter une bagnole ». Mais je lui ai promis qu'il me finance la première année à condition qu'à partir de la deuxième je me démerde. Alors je suis allé au consulat et en deux jours j'avais mon visa. » (H, 28 ans, migrant, Tunisie, étudiant salarié)

Ainsi il doit désormais « se débrouiller seul une fois en France », ce qui l'a contraint par la suite, lors de son installation, à rechercher un travail parallèlement à ces études et à vivre de « petits boulots ». **On perçoit donc bien en quoi les contraintes de préparation du départ peuvent obliger le migrant à entrer dans le cercle de la précarité,** même si il s'estime privilégié par rapport aux autres migrants - de par sa « situation financière » qui lui a permis d'obtenir une bourse parentale et a ainsi facilité les démarches de visa :

« Ce n'était vraiment pas compliqué, mes amis me disent que j'ai eu de la chance mais je pense que vu ma situation financière et mon parcours aussi. Surtout ce qu'ils prennent en considération c'est la filière et le parcours, c'est mieux de ne pas redoubler. Je n'ai même pas eu besoin de faire des entretiens, sans soucis. » (H, 28 ans, migrant, Tunisie, étudiant salarié)

Ces exigences administratives du pays d'accueil supposent ainsi beaucoup d'efforts de la part du migrant – d'où l'expression de notre enquêté : « Il faut bosser pour avoir un visa ».

Elles peuvent par ailleurs amener le migrant à développer des stratégies de contournement, voire de « fraudes », afin de les satisfaire. C'est notamment le cas des parents d'une de nos enquêtés d'origine cambodgienne, qui, afin de pouvoir migrer avec leurs enfants issus de mariages précédents, les ont déclarés comme leurs enfants biologiques :

« Mes parents sont arrivés il y a 26 ans, ma mère a presque 70 ans, donc ils avaient entre 45 et 50 ans. (...) Ils avaient déjà des enfants. Combien ? Alors officieusement ou officiellement ? (rires) Parce que c'est compliqué ! Mon père a eu d'autres femmes avant, donc il a eu d'autres enfants avant, ma mère a eu un mari avant, elle a eu 4 fils, dont l'aîné est décédé pendant la guerre.

Et donc quand ils sont revenus en France mon père a pu ramener 2 de ces enfants d'un précédent mariage, que ma mère a mis dans ses papiers comme étant ses enfants. Et les enfants de ma mère ont été considérés comme les enfants biologiques de mon père aussi. Ils sont arrivés donc à 4 enfants, 2 de ma mère et 2 de mon père. Et un des fils de ma mère est resté au Cambodge. » (F, 24 ans, fille de migrants, Cambodge, étudiante)

1.1.3 Exigence linguistique et inscription universitaire : le cas des migrants pour les études

Pour les migrants pour les études, la préparation et l'organisation du départ s'accompagnent de plus d'une exigence linguistique particulièrement forte, l'inscription à la faculté étant subordonnée au passage d'un test en français :

« J'avais déjà pris des cours de français, j'aimais bien ça donc j'ai voulu aller en France pour perfectionner ma langue. J'ai du passer plein de tests avant qu'on m'envoie ici » (F, 29 ans, Migrante, Guatemala, Ingénieur commerciale)

Comme on le voit ici, **cette exigence est surtout contraignante pour les migrants venant de pays non francophones**. On la retrouve ainsi chez une de nos enquêtées chinoises, obligée de passer des tests à l'Alliance française pour pouvoir partir :

« J'ai du aller à l'Alliance française pour apprendre, avant de partir en France je devais passer un examen là-bas. C'est nécessaire, il faut au minimum 500 heures. » (F, 26ans, Chine, étudiante)

Cette exigence linguistique apparaît ainsi contraignante, cependant elle influence par la suite les modalités d'intégration du migrant. L'apprentissage a priori du français semble en effet faciliter l'acculturation et aplanir les difficultés pouvant surgir lors de l'arrivée en France, en favorisant notamment les démarches administratives à l'arrivée.

1.2 Le déroulement du voyage : illégalité versus légalité

1.2.1 L'arrivée en situation d'irrégularité : un voyage difficile et dangereux

Certains de nos migrants sont arrivés en France selon des modes et des réseaux d'immigration illégaux. On remarque que ce sont essentiellement les réfugiés politiques qui déclarent être arrivés illégalement. Ce constat peut s'expliquer par diverses raisons.

D'une part parce que le régime politique de leur pays d'origine contraint généralement les demandeurs d'asile à fuir les instances policières pour échapper au contrôle étatique.

D'autre part parce que, à cause de ce contexte général de « persécution », la migration illégale est presque considérée comme une « norme » en France pour les réfugiés politiques. Il n'apparaît ainsi pas « honteux » au migrant de révéler l'illégalité de son arrivée en France, surtout si il a obtenu le statut officiel de demandeur d'asile. L'irrégularité de sa situation est justifiée par la répression politique qu'il a été contraint de fuir « en urgence » : il semble ainsi accepté que le migrant politique, pris au piège d'un contexte politique qu'il ne maîtrise pas, migre selon des moyens irréguliers en France. D'où la franchise des migrants politiques par rapport aux conditions de leur arrivée : ils justifient cette irrégularité par leur sentiment de « combattre » pour une cause juste :

« Je suis arrivé en France le 22 août 2005. Je suis venu en bateau, en cale de bateau, au port de Marseille. Et les gens m'ont pris directement au niveau du port pour Paris. Et à Paris, il y avait un comité d'accueil, comme le comité qui a organisé mon voyage sur Paris, c'était des gens, certains je les connaissais, d'autres je ne les connaissais pas, mais ils militent pour les mêmes causes que moi. Voilà, donc quand je suis arrivé à Paris, je suis resté quelques temps avec eux, on m'a mis avec certains quoi, j'ai habité chez eux. » (H, 36ans, migrant, mauritanien, veilleur de nuit)

On dénote cependant une certaine méfiance de cet enquêté lorsqu'il s'agit de décrire plus précisément les conditions de son arrivée en France, et même un refus d'exposer l'organisation de son « réseau d'accueil ». Il argue alors que « certaines choses doivent rester confidentielles » :

« Mon arrivée était un peu difficile. Bon, j'avais des réseaux, je suis descendu à Marseille et j'ai trouvé des gens qui m'attendaient, ils m'ont accueillis, il y en a un qui était venu exprès de Paris, maintenant je ne vous dirai pas comment on a voyagé de Paris à Marseille. C'est des choses qui doivent rester confidentielles. » (H, 36ans, migrant, mauritanien, veilleur de nuit)

Cette réserve des enquêtés témoigne ainsi de la **limite de la confiance accordée aux enquêteurs. On peut émettre l'hypothèse que certaines informations concernant l'illégalité de la migration ont été dissimulées par les enquêtés**, les réfugiés politiques étant cependant plus aptes à assumer l'irrégularité de leur venue, de par leurs conditions de demandeurs d'asile. D'où le constat selon lequel seul des réfugiés politiques ont témoigné de l'illégalité du déroulement de leur départ. Cependant même les migrants pour raisons politiques peuvent hésiter à « avouer » leur irrégularité :

« Mon oncle a payé le voyage par une filière. Je suis venu en bateau jusqu'en Italie, dans un grand transport... [Dans un camion ou dans un bateau ?] Comment je vais dire ça ? Non, dans un bateau. Un bateau... Vous êtes officielles ? [Non]. Je ne veux pas mentir, j'ai un peu menti, il faut supprimer... Je suis venu avec le passeport en fait. Mais je suis en demande d'asile en fait, on ne peut pas avoir de passeport quand on est en demande d'asile. J'ai eu mon passeport grâce à ma mère. Légalement. Mais il n'y a pas d'histoire de bateau j'avais un passeport turque. » (H, 19 ans, migrant, Turquie kurde, lycéen)

La confusion de son discours est révélatrice de cette **hésitation à « avouer » l'irrégularité** de la venue en France. On perçoit également, à travers cet exemple, toute la **complexité du déroulement concret du voyage pour les migrants « illégaux »**.

Souvent contraints de passer par plusieurs pays avant de rejoindre la France, ils s'appuient principalement sur des réseaux informels et assez bien organisés - ainsi que sur la corruption de certains fonctionnaires, agents de l'Etat et policiers notamment - pour fuir leur pays d'origine. Le voyage peut cependant durer, selon un enquêté de « deux à trois mois ». La référence à la « corruption » témoigne également d'une certaine attitude « laxiste » de l'Etat d'origine par rapport à la migration illégale :

« Je suis arrivé par un groupe illégal qui font venir les gens en Europe. J'ai un ami qui a payé environ 3500 €, pour venir. Et l'État, enfin les agents, ferment les yeux, les aident. Il y a de la corruption. On paye pour que plusieurs personnes passent illégalement ou légalement. Moi j'avais un passeport, juste pour passer la frontière de Turquie vers la Grèce, et après depuis la Grèce c'était avec des voitures et aux frontières on passait à pied. Il y a plusieurs personnes qui peuvent se perdre et si les policiers les trouvent soit ils les aident au soit ils les gardent. Mais garder les gens c'est pas très sympa pour les gendarmes, eux ils ne sont pas très intéressés et ils ne veulent pas. Ça a duré deux semaines. Mais pour certaines personnes ça dure deux ou trois mois. » (H, 26 ans, migrant, Turquie kurde, informaticien)

1.2.2 La migration « régulière » : des conditions de voyage simplifiées

A la différence de cette migration « illégale », la migration que l'on pourrait qualifier de « régulière » apparaît répondre à des logiques d'organisation simplifiées. Si la préparation du départ, et surtout la mise à jour des différents papiers administratifs, semblent complexes, le déroulement du voyage en lui-même est relativement banal. On peut ainsi reprendre l'exemple de notre enquêté tunisien migrant pour ses études : après avoir « galéré » pour mettre à jour ses papiers et son inscription universitaire, il déclare avoir « préparé ses affaires en une semaine » :

« En une semaine j'ai préparé mes affaires et mes papiers et j'ai pris l'avion. J'ai juste emmené des vêtements, mon mémoire, mes notes des petites affaires, des souvenirs. Pas grand chose en fait une valise seulement. » (H, 28 ans, migrant, Tunisie, étudiant salarié)

2 L'arrivée en France

2.1 L'insertion au sein d'un réseau communautaire : une aide à l'installation

Le migrant peut être accueilli, en France, par des réseaux communautaires très organisés, très compacts, qui semblent résulter d'une sorte de « tradition migratoire ». Cette insertion au sein de ce que l'on pourrait nommer des « communautés reconstituées », se retrouve principalement chez nos enquêtés issus de pays qui ont connu des **vagues d'immigration massives** vers la France : pays d'Afrique Noire et Chine notamment. On remarque par ailleurs que - au-delà de cette immigration massive qui a favorisé la reconstitution dans le pays d'accueil d'une communauté soudée autour d'une même culture et d'une même expérience migratoire - ces pays sont, de plus, dotés d'une **forte tradition de vie en communauté**.

2.1.1 Les réseaux communautaires d'Afrique Noire : la logique de la « famille élargie »

Ces communautés d'accueil reposent notamment sur un principe de solidarité et d'entraide qui s'applique avant tout un nouvel arrivant. L'installation du migrant semble alors fortement facilitée par cette logique d'aide. Le cas d'un enquêté malien semble ainsi particulièrement révélateur de l'importance de cette **logique de la « famille élargie »** : la communauté se cotise pour « faire venir » le migrant, elle lui fournit également un logement et un travail :

« Mes frères étaient en France, donc je les ai rejoins en France. Notre village, c'est comme une grande famille, on est nombreux, je ne sais pas... Mais ceux qui sont en France se cotisent pour faire venir un à un les gens de la famille. Donc on est nombreux. On est une quarantaine de famille en France. On vient tous du même village. (...) Moi par exemple mon grand-père déjà, il avait fait l'armée dans la marine française. Bon, il a fait venir des frères, ils ont commencés à travailler. Et puis comme ça, ils ont fait venir petit à petit les gens de la famille. Donc c'est les gens de ma famille qui se sont cotisés et qui m'ont fait venir. On s'entraide. (...) Moi je suis arrivé le 28 juillet 1973, pendant l'été, les gens étaient en vacances. Le 2 septembre, mon frère il me dit « viens avec moi, je vais voir si tu peux venir travailler avec nous ». Et puis le jour même on m'a donné du travail. Ils m'ont dit « ici il y a du travail ». (H, 55ans, migrant, malien, chauffeur de taxi)

L'enquêté emploie ainsi indifféremment les termes de « famille » et de « village », ils semblent ici être des synonymes de « communauté ». Comme on le perçoit bien ici, **l'insertion au sein d'un réseau communautaire très compact aplanit fortement les difficultés d'installation qui accompagnent parfois l'arrivée du migrant**. L'enquêté le précise d'ailleurs par la suite : « Je n'ai jamais eu de difficultés quelconques ici, mon installation était de toute façon très bien organisée ».

Cette insertion, dès l'arrivée du migrant, au sein d'une communauté reconstituée et très soudée, semble influencer par la suite les modalités d'intégration et d'acculturation de l'individu au sein de la société française. La sociabilité du migrant paraît notamment s'inscrire au sein d'un communautarisme culturel.

2.1.2 Les réseaux communautaires chinois : aide financière par le système de tontines et importance du respect des codes d'honneur et d'intégrité

On perçoit la même logique au sein du discours d'une de nos enquêtés d'origine chinoise qui décrit l'installation de ses parents en France.

Ces derniers sont arrivés dans le 13^{ème} arrondissement de Paris, en plein cœur de la communauté chinoise. Ils ont ainsi également pu bénéficier de la solidarité et de l'aide des Chinois déjà installés, notamment pour l'obtention d'un emploi et d'un logement. **L'insertion au sein d'un réseau communautaire apparaît d'autant plus importante dans le cas de ces migrants non francophones, la barrière de la langue semblant freiner leur intégration au monde du travail « légalisé ».** La solidarité communautaire leur permet donc d'avoir accès directement à une source de revenus :

« Au départ, mes parents étaient chez des amis dans le 13^{ème}, qui étaient arrivés l'année d'avant. Ils habitaient ensemble et pour commencer ils ont fait des petits boulots, genre de la couture, travailler dans des restos, faire la cuisine... Mais ça ne suffisait pas pour s'installer. En plus c'était des boulots au noir, ils travaillaient beaucoup d'heures pour pas grand-chose. (...) C'était assez dur d'un point de vue économique, parce qu'ils ne pouvaient avoir que des petits boulots par des contacts qu'ils avaient dans la communauté, des gens qui avaient des commerces et tout... Et ils ne pouvaient pas avoir de boulots « légaux » entre guillemets, ils ne pouvaient pas vraiment être salariés parce qu'ils ne parlaient pas français. Les petits boulots ne suffisait pas, mais comme c'était une communauté ils ont pu quand même avoir des contacts... On aide beaucoup les premiers arrivants, on leur donne des tuyaux pour l'hébergement... et après ceux-là aident eux-mêmes les nouveaux. » (F, 29 ans, fille de migrants, Chine, comptable)

On perçoit donc bien ici, au sein du discours de l'enquêtée, cette **logique circulaire d'aide aux nouveaux arrivants**. Ceux-ci deviennent des migrants « installés » grâce à l'aide des « primo arrivants » ; ils vont eux-mêmes, par la suite, accompagner et soutenir l'installation des « nouveaux ».

D'autre part l'insertion au sein d'un groupe culturel soudé permet également d'avoir accès à **des modes de financement alternatifs et communautaires, parallèles aux modèles « classiques »**. L'enquêté nous décrit ainsi le **système des tontines**, qui existe en Chine, mais également dans d'autres pays asiatiques, notamment le Cambodge. Il s'agit d'un système d'emprunt - avec intérêts quasi nuls - entre gens d'une même communauté.

Ces derniers s'organisent de manière informelle pour avoir accès à des sources de financement qui leur sont souvent refusées par le système bancaire classique, pour cause de risques d'insolvabilité. **Ainsi le migrant, par le déclenchement de ce mécanisme communautaire de tontines, peut avoir accès à l'emprunt et « monter une affaire »**, qui lui permettra par la suite de rembourser ses crédits ultérieurs :

« Et puis pour l'argent il y a quelque chose qui se fait beaucoup, c'est la tontine, en fait la personne qui a besoin d'argent réunit des personnes qui veulent bien prêter de l'argent, ils se mettent d'accord : tant d'argent prêté pour tant de temps, et dès que la personne peut rembourser elle rembourse sans intérêt. C'est comme un prêt sans les intérêts, et ça évite de passer par les banques, surtout quand tu ne parles pas bien le français. (...) »

L'enquêtee explique par la suite comment la mise en œuvre de cette pratique culturelle permet de surmonter l'incompréhension du système bancaire français. Le décalage entre pratiques financières chinoises et françaises peut en effet poser problème au migrant, qui se trouve projeté dans une logique différente :

« En plus à cette époque-là les gens gardaient beaucoup de liquide sur eux, parce que beaucoup parlaient pas très bien français et savaient pas comment faire une démarche à la banque. Et ce n'était pas du tout pareil que les banques en Chine. En Chine c'était des banques d'Etat. T'avais ton salaire que t'allais chercher, quand tu pouvais le retirer, parce que des fois tu pouvais pas, tu ne savais pas pourquoi... Et les prêts, les crédits, ça ne se faisait pas trop par la banque. Ils empruntaient plus entre familles, entre personnes, la banque servait juste à retirer le salaire, à chercher l'argent. Les prêts se faisaient plus entre gens de confiance, parce que l'Etat... Du coup ils faisaient aussi pareil en arrivant en France, c'était plus pratique. Et comme ça fonctionne beaucoup sur l'honneur, l'intégrité des gens, si quelqu'un ne rembourse pas ses dettes, tout le monde le sait ; c'est la honte pour lui et il est fiché ! C'est la honte... Il perd la face, il est un peu mis à l'écart et les gens ne l'aident pas autant qu'ils le pourraient. Donc mes parents ont fait des tontines, grâce à la somme ils ont pu acheter un fond de commerce qu'ils ont transformé en mercerie, pour fournir des ateliers de couture. C'était du commerce entre Chinois quoi ! » (F, 29 ans, fille de migrants, Chine, comptable)

Cet exemple illustre ainsi comment la reproduction des pratiques culturelles du pays d'origine facilite l'installation du migrant en France. Tout d'abord en atténuant le « choc » culturel et la désorientation qui peut en découler. Ensuite, dans une perspective plus instrumentale, **cette attention accordée aux pratiques culturelles communautaires permet au migrant de bénéficier du respect de ses compatriotes**, et ainsi d'accéder à l'aide de sa communauté. Dans le cas des migrants chinois, on retrouve ici **l'importance du concept de « face »**. Comme nous l'explique notre enquêtee, un nouvel arrivant qui ne respecterait pas les règles de base de la communauté – à savoir « l'honneur », « l'intégrité », le remboursement des dettes – se retrouverait exclu de cette logique d'aide communautaire par les réseaux de primo arrivants.

2.2 Solidarité familiale et/ou amicale : prise en charge du migrant, mise en relation et aide financière

2.2.1 Aide financière de la famille restée au pays : la solidarité à distance

Certains de nos enquêtés ont bénéficié de l'appui financier de la famille restée au pays pour leur installation. On peut alors parler de « **solidarité à distance** », cette forme d'aide contribuant d'autre part à maintenir un lien affectif et relationnel avec des proches désormais lointains.

Cette aide financière apparaît par ailleurs indispensable au migrant lorsque ce dernier a des difficultés à subvenir à ses besoins personnels par le biais d'un travail. C'est notamment le cas d'un de nos enquêtés kurdes, trop jeune pour avoir pu accumuler un capital financier susceptible de faciliter son installation en France, et qui a alors eu recours à ce que l'on pourrait qualifier de « **collecte familiale** » :

« Mon oncle m'a donné un peu d'argent, ma mère aussi. Et je travaillais aussi un peu là bas. Je faisais vendeur d'eau, c'est 250 euros par mois. Enfin je ne sais pas mais ce n'est pas beaucoup. Au total j'avais 300 euros, ma mère m'a donné 200 euros. Et mon oncle 400. Je ne me rappelle plus très bien de l'argent qu'il m'a donné. » (H, 19 ans, migrant, Turquie kurde, lycéen)

Le migrant a donc bénéficié d'une aide financière avant de partir, il a en quelque sorte constitué un « **capital d'installation** » en amont de la migration. Ce « capital d'installation » est ainsi en général fourni par la famille, il témoigne par ailleurs du soutien parental au projet de migration :

« Quand je suis parti en France, même si j'avais déjà travaillé chez Orange Madagascar, même si j'avais déjà travaillé chez l'opérateur malgache, je n'ai pas pu me subvenir parce qu'en fait comme je te disais tout à l'heure y a une grosse différence par rapport à l'argent. Et du coup j'ai demandé de l'aide par rapport à mes frais à ma famille. Et après je leur ai remboursé une fois que j'ai pu le faire. » (H, 28 ans, Migrant, Madagascar ; Ingénieur télécom)

Ici cette logique de solidarité familiale s'apparente davantage à un système de prêt informel, ce qui peut peut-être s'expliquer par une **volonté d'indépendance du migrant par rapport à sa famille** : il insiste ainsi sur l'importance du remboursement « dès qu'il le peut ».

On retrouve cette même logique à l'œuvre au sein du discours d'une de nos enquêtés, concernant cette fois-ci les modalités de sa vie en France après son arrivée. Elle déclare ainsi **ne faire appel à sa famille en cas de problèmes financiers « qu'exceptionnellement »**, « quand elle ne peut pas faire autrement ». On perçoit donc bien, derrière cette affirmation, une volonté de prouver qu'elle peut « s'en sortir seule », sans l'aide de la famille restée à distance :

« Je demande peu d'argent, c'est juste quand j'ai quelque chose qui n'est pas prévu, maintenant ce n'est plus le cas parce que j'ai un bon salaire. (...) Une fois, lorsque j'ai trouvé un stage à côté de Montpellier, comme ce n'est pas possible pour moi de vivre dans un endroit désert, j'ai acheté une voiture pour faire les 35 kilomètres aller. C'était un peu cher. Alors là j'ai appelé ma mère pour qu'elle m'envoie de l'argent pour la voiture. Elle l'a mis sur son compte en banque et j'ai pu l'acheter, parce que même si j'avais prévu un budget pour la France, je n'avais pas prévu d'acheter une voiture, c'était beaucoup trop cher ! Alors en fait comme j'ai la carte bleue du compte de ma mère qu'on avait fait ouvrir ensemble avant que je parte, elle a mis de l'argent dessus et j'ai retiré d'ici. » (F, 29 ans, Migrante, Guatemala, Ingénieur commerciale)

Cependant, même si l'enquêtée revendique une certaine indépendance financière par rapport à sa famille restée au Guatemala, le fait qu'elle est ouvert avant de partir un compte en banque commun avec sa mère est révélateur de cette logique de solidarité familiale à distance. On le voit bien ici, **cette solidarité à distance permet au migrant de réduire son incertitude par rapport à ses ressources financières.** Elle lui procure un sentiment de sûreté, par l'assurance qu'en cas de problèmes financiers, la famille restée là-bas constitue un « filet de sécurité ». Elle permet ainsi au migrant d'« évacuer » en partie une certaine pression psychologique liée aux ressources financières.

2.2.2 La prise en charge du migrant par la famille installée en France : retrouvailles et soutien psychologique

La solidarité de la famille installée en France constitue, elle aussi, un soutien psychologique et financier non négligeable pour le migrant à son arrivée.

Celui-ci peut ainsi être pris en charge par des membres déjà installés, qui lui fournissent alors, tout du moins dans les premiers temps de sa vie en France, un logement, des ressources financières, voire un travail. Ces personnes connaissant de plus le mode de fonctionnement de l'administration française, ils aident généralement le migrant pour toutes les démarches bureaucratiques liées à son arrivée. Ce soutien de la famille, **l'échange de « bons conseils » et de « tuyaux »,** permettent ainsi à l'individu de maîtriser la part d'inconnu à l'œuvre dans le processus de migration :

« Ils connaissaient des gens qui habitaient en France, un des fils de mon père, d'un autre mariage, qui était venu habiter en France avant. Il les a un peu aidé quand ils sont arrivés, pour les papiers déjà, et puis aussi financièrement. Vu qu'il travaillait ici, et que mes parents sont arrivés sans rien. » (F, 24 ans, fille de migrants, Cambodge, étudiante)

En fournissant au migrant des repères connus, et en facilitant son orientation au sein d'un nouvel univers culturel, social et économique, la famille joue donc un rôle primordial dans le processus d'insertion au sein de la société française du nouvel arrivant. Elle prépare l'installation du migrant, aplanissant les éventuelles difficultés qu'il aurait pu rencontrer :

« J'avais déjà tout ça sur place parce que mon frère avait tout préparé. Il m'avait trouvé une chambre de bonne dans le 7ème arrondissement. J'y ai habité au départ toute seule et maintenant j'habite dans l'appartement de mon frère. » (F, 26ans, Chine, étudiante)

« Actuellement mon frère est à Nice, mais quand je suis arrivée il était à Paris ; c'est lui qui a fait toutes les démarches pour les inscriptions. » (F, 38 ans, migrante, Sénégal, assistante juridique bilingue)

L'arrivée du migrant peut d'autre part correspondre à des retrouvailles avec la famille éloignée, que l'on ne connaît pas ou que l'on n'a pas vue depuis longtemps. L'individu reprend alors contact avec des membres de la famille « perdus de vue » depuis longtemps, pour solliciter leur aide. On le voit donc bien, cette démarche du migrant correspond à une **représentation très forte de la solidarité familiale**, puisqu'elle présuppose que cette solidarité s'appliquera presque « automatiquement », même en faveur de quelqu'un « que l'on n'a jamais vu ». Il apparaît ainsi particulièrement intéressant de souligner cette logique, qui conduit le nouvel arrivant à prendre contact avec des inconnus que l'on considère en réalité comme des proches, sur la base d'une appartenance à un même cercle familial :

« Maintenant il fallait préparer le voyage, j'avais nul part où aller. Il y avait mon cousin mais il était dans l'oubli, c'était dépassé. Alors il y a eu une réconciliation, je l'ai appelé et je l'ai prévenu de mon arrivée. Je lui ai demandé si il pouvait me dépanner d'un logement parce que je connaissais personne en France... et sinon je laissais tomber le visa et je restais en Tunisie si je trouvais pas de logement. Parce que j'en avais parlé avec des amis et ils m'avaient dit qu'un logement en France et surtout à Paris c'est un peu chiant et difficile à trouver. Il m'a dit que le jour où je viens, je l'appelle et il vient me chercher à l'aéroport et que je suis le bienvenu. » (H, 28 ans, migrant, Tunisie, étudiant salarié)

Cet enquêté parle ainsi de « réconciliation ». On voit de plus, à travers cet exemple, toute l'importance accordée par le migrant au fait de ne pas arriver seul, sans aucun repère, dans un univers inconnu. Il déclare ainsi n'avoir décidé de partir que grâce à l'assurance de retrouver, sur place, quelqu'un qui puisse le prendre en charge et l'aider à trouver un logement. **La peur de l'inconnu se trouve, encore une fois, maîtrisée par l'intervention de la famille.**

On perçoit donc bien que l'accueil par la famille, loin de n'être qu'une aide financière et matérielle, constitue également un fort soutien psychologique. La famille est alors un **facteur de stabilisation**, elle est perçue comme une instance immuable « sur laquelle on peut toujours compter ». **Les liens familiaux, de par leur prégnance, leur constance et leur caractère inévitable, apparaissent alors supérieurs aux autres liens sociaux :** ils sont une référence stable pour le migrant, une assurance par rapport à l'avenir, l'instance surplombante à laquelle ils pourront toujours se « raccrocher » en cas de problèmes.

Cette **représentation des liens familiaux comme quasi « indestructibles »** est ainsi perceptible à travers le discours d'une de nos enquêtées :

*« Quand je me suis installée à Paris, j'avais déjà de la famille ici, puisque j'avais ma sœur, deux tantes et un oncle. Ma tante je l'ai au téléphone une fois tous les quinze jours et je la vois en général une fois par mois, c'est la sœur de ma mère. Mon oncle c'est différent, mais je l'ai quand même au téléphone une fois par mois. Et puis après ils ont aussi des enfants, donc mes cousins qui ont à peu près le même âge que moi pour certains donc ça c'est sympa, je les vois aussi de temps en temps, heureusement qu'ils étaient tous là au début quand je suis arrivée parce que la famille psychologiquement, savoir qu'ils sont là ça aide. Tu sais qu'ils ont un appartement, des moyens si jamais t'as un problème, c'est rassurant, même si j'ai jamais rien demandé à ce niveau là, je me suis toujours débrouillée autrement. »
(F, 22 ans, Fille de migrants, Maroc, Etudiante salariée)*

On retrouve cette même **logique de resserrement des liens avec la famille élargie** chez une autre de nos enquêtées, qui a repris contact avec un oncle qu'elle « n'avait jamais vu avant » et qu'elle ne considérait pas « de la famille ». Arrivée seule à Paris, ce lien familial, même ténu, semble alors constituer un soutien matériel et psychologique non négligeable, même si elle précise que son oncle est « très distant » :

« Cet oncle ce n'est pas de la famille, je ne l'avais jamais vu avant. Mais en venant en France, on a pris contact. Comme j'étais toute seule, il m'aidait de temps en temps. Une fois comme il partait en France et que j'étais au Maroc il m'a ramené avec lui en voiture c'était bien. (...) Bizarrement à Paris il est très distant. » (F, 23 ans, Migrante, Maroc ; étudiante)

2.2.3 La solidarité amicale : le migrant entre reconnaissance et volonté d'indépendance

On retrouve d'autre part une **logique comparable d'aide au nouvel arrivant par le biais des réseaux amicaux**.

Cependant, alors que la **solidarité familiale semble « aller de soi »** et est considérée par les migrants comme « naturelle », la **solidarité amicale semble davantage perçue par les migrants comme une aide temporaire de laquelle ils doivent s'affranchir**. Le migrant développe alors un fort **sentiment de reconnaissance** par rapport aux contacts amicaux qui le prennent en charge, **sentiment qui peut s'accompagner d'une impression d'être redevable par rapport à cette aide perçue comme purement altruiste**. Le nouvel arrivant peut ainsi être « gêné » par ce soutien, il cherche alors à « voler de ses propres ailes », à devenir indépendant. Ainsi, alors que la solidarité familiale apparaissait « normale », n'appelant pas nécessairement de contre-don immédiat, **la solidarité amicale peut devenir, aux yeux du migrant, un « poids » dont il s'agit de se « débarrasser »** en devenant plus indépendant.

Ce mécanisme de prise en charge du migrant par un réseau amical, et le sentiment de perte d'autonomie qui peut en découler, est notamment perceptible à travers le discours d'un de nos enquêtés. Emigré en France suite à sa rencontre, au sein d'un milieu associatif, avec une famille française avec laquelle il s'était lié d'amitié, il a été pris en charge à son arrivée par un réseau de familles françaises soutenant les nouveaux arrivants :

« La famille avec laquelle j'étais devenu ami m'a aidé à payer le billet, ce n'est pas qu'une seule famille qui m'a aidé, la première m'a payé le billet, ils m'ont trouvé des chaussures, des habits. Au Mali, il fait chaud, je suis arrivé en Novembre, il fallait trouver des habits, des chaussures, ils sont partis de famille en famille chercher des gens qui chaussaient du 45. » (H, 29 ans, migrant, Mali, technicien Télécom)

Cet accueil par des contacts amicaux a ainsi fortement facilité son arrivée : fourniture de vêtements, mais aussi hébergement, soutien financier, travail... :

« Les deux premiers mois j'étais dans la première famille, ils avaient un atelier, et après la deuxième famille m'a proposé de venir chez elle, je faisais du soutien scolaire pour les enfants et j'aidais la maman pour les carreaux, les fleurs mais ce n'était pas des heures comptées, c'était quand j'avais le temps. (...) Et puis les familles m'ont aidé, pour les trucs matériels, quand j'emménage, pour les assiettes, les verres, j'ai des amis qui me donnent des trucs, des trucs que j'ai pas besoin d'acheter. Ce n'est pas de l'argent qu'on me donnait mais les choses que je cherchais, sans dépenser je pouvais les avoir... (H, 29 ans, migrant, Mali, technicien Télécom)

Les modalités d'accueil du migrant s'apparentent ainsi aux modalités d'accueil par la famille décrites précédemment. Le réseau amical du migrant constitue un « point de chute » pour le migrant, elle aplanit les difficultés administratives et financières qui auraient pu survenir à son arrivée. **Il considère ainsi avoir eu « beaucoup de chances » de ne pas s'être retrouvé dans la situation « normale » de l'immigrant qui arrive en France et qui « galère ».** Ce discours est ainsi révélateur des représentations liées à l'immigration et à l'arrivée dans le pays d'accueil chez les nouveaux migrants, représentations qui s'appuient par ailleurs sur un vécu concret. La description de notre enquêté concernant l'obtention d'un logement est à cet égard révélatrice. Il a tout d'abord tenté des démarches personnelles qui n'ont pas abouti, et s'est donc tourné vers son réseau amical pour obtenir un logement « par relation » :

« Pour ce qui est du logement je me suis rendu compte qu'il faut obligatoirement un soutien, au niveau des garants, les gens étaient très réticents. Au début j'ai fait des démarches personnelles, et ça n'a jamais marché. Quand j'étais en résidence universitaire j'avais un contrat, un CDI à temps partiel mais ça ne marchait pas, il fallait un temps plein. Donc c'est la famille qui m'a accueilli qui s'est porté caution pour la résidence universitaire et pour ici, je travaillais déjà c'était mieux, car c'est un logement municipal, de la mairie, ils ont été moins exigeants. (...) Donc je n'ai pas eu beaucoup de difficultés de logement. Mais je connais beaucoup d'amis qui ont beaucoup plus de difficultés. Mais c'est grâce aux relations. Moi je n'étais pas dans une situation normale de l'immigré, j'ai eu un point de chute, qui étaient ces familles françaises et chaque fois que j'ai des difficultés j'ai ces relations, j'ai beaucoup plus de facilités que beaucoup de jeunes Maliens. (...)

Pour le logement, par exemple ici l'adjoint au maire de Colombes qui était une connaissance de la famille qui m'a accueilli, il a appuyé mon dossier, j'ai des amis sportifs qui voulaient un logement, mon dossier a été plus vite juste par ce que je connaissais quelqu'un, donc les relations ont beaucoup compté. » (H, 29 ans, migrant, Mali, technicien Télécom)

On voit donc bien l'importance de l'activation d'un réseau amical pour faciliter les démarches d'insertion au logement. Le migrant précise de plus qu'il n'a jamais du rembourser ces deux familles, qu'elles continuent, au contraire « à lui donner ». Il parle ainsi de « deuxième famille » :

« Je n'ai pas dû les rembourser, au contraire, ils continuent encore à me donner. Ils ne m'ont jamais demandé, je suis considéré comme un enfant dans les deux familles. Ils me présentent beaucoup d'amis, mon cercle d'amis s'est agrandi comme ça. » (H, 29 ans, migrant, Mali, technicien Télécom)

On le perçoit bien ici, cette forme de solidarité amicale s'apparente à un acte de charité, et peut ainsi devenir pesante pour le migrant, qui développe le sentiment d'être « assisté ». Pour limiter cette impression de dépendance, il demande alors la possibilité de payer un loyer, pour se sentir « vraiment chez lui » :

« Je n'aime pas être dépendant, c'est l'horreur, ça a duré six mois... L'hébergement chez mes amis, gratuitement... Après j'ai demandé à payer pour me sentir vraiment chez moi, plus à l'aise. » (H, 29 ans, migrant, Mali, technicien Télécom)

2.3 L'intervention des instances publiques : aide au logement et à l'insertion professionnelle

L'arrivée en France du migrant peut également être prise en charge par les instances publiques : le nouvel arrivant bénéficie alors d'une aide au logement et à l'insertion professionnelle qui rend son installation moins précaire, moins incertaine.

Cette intervention des autorités étatiques s'applique essentiellement dans le cas des réfugiés politiques cambodgiens, dont le voyage et l'arrivée sont organisés par des instances publiques françaises, secondées par des associations partisanes – notamment la Croix-Rouge. L'Etat fournit ainsi un logement aux demandeurs d'asile, souvent dans un foyer:

« Nous sommes arrivés en France par un avion de la Croix Rouge qu'on est arrivé en France. Moi, je suis arrivée en France en 1975, le 10 octobre. On est arrivé au foyer de Créteil. Après une semaine, moi, je suis partie à Limoges dans un autre foyer. » (F, 58 ans, Cambodge, sans profession)

On perçoit donc bien à travers le discours de cette enquêtée que l'intervention étatique, si elle limite l'incertitude liée à l'obtention d'un logement, ne résout pas entièrement le problème de la précarité rencontré par les nouveaux arrivants. Certes, ils bénéficient d'un logement, mais

leurs conditions de vie semblent tout de même instables : vie en foyer, transfert de ville en ville, promiscuité. **Ils cherchent alors à quitter ces logements considérés comme « transitoires » pour acquérir un habitat indépendant.** Là encore, la recherche de cet habitat passe par les autorités locales :

« Mes parents sont arrivés je ne sais plus exactement dans quel foyer, en banlieue parisienne, et après ils ont été transférés au VVF (Village Vacances Famille) de Calais, et ils ont vécu un certain temps là. A Calais il y avait aussi d'autres Cambodgiens, des familles qui étaient arrivées en même temps qu'eux. Donc ils ont aussi vécu dans les VVF. Mes parents les connaissaient avant, il me semble qu'ils étaient dans le même camp de réfugiés en Thaïlande. (...) Ensuite ils ont trouvé un logement à Calais. Ils avaient été affectés par les autorités aux VVF, mais ils ne pouvaient pas rester indéfiniment là. Parce que là c'était l'hiver, ils n'y avaient pas de vacanciers. Donc par la mairie, les autorités locales, ils ont pu trouver un logement. (...) Ils ne travaillaient pas. Mon père a fait quelques travaux de bâtiments, genre peinture et tout, et puis ensuite il s'est cassé la jambe... Et aussi, il est invalide, il a subi une opération des yeux, il est considéré comme handicapé. Il reçoit une petite pension. Ils avaient aussi des aides de l'Etat. » (F, 24 ans, fille de migrants, Cambodge, étudiante)

On le voit bien ici, les conditions de vie de ces demandeurs d'asile demeurent précaires, régulées par l'intervention des instances publiques. Les aides financières de l'Etat semblent cependant indispensables pour permettre aux migrants de maintenir des conditions de vie dignes et « correctes », surtout, comme c'est le cas ici, si ils n'ont pas accès au marché du travail pour cause d'handicaps physiques.

L'Etat peut également intervenir pour subventionner le logement de certains migrants, toujours en collaboration avec des associations – la mairie peut par exemple coopérer avec le Secours catholique pour trouver un logement à de jeunes travailleurs. **Cette aide des instances publiques s'accompagne d'un programme d'autonomisation des jeunes migrants.** Comme nous l'explique un de nos enquêtés, la mairie cherche également à déterminer si le bénéficiaire de l'aide au logement « maîtrise ses factures » :

« Je paye moins de 300 euros de loyer, dans le 15ème, un appartement de 30m2 avec deux balcons. C'est parce que j'étais au foyer avant. Tu ne peux pas payer plus de deux cent euros par mois. Quand tu as de plus gros moyens, ils peuvent te donner un studio. Moi ils m'ont mis dans un studio, je payais 260 euros, c'était très correct. C'est eux qui décident, pour voir si tu maîtrises tes factures. Pendant deux ans j'ai été dans ce studio. Puis ils ont transmis mon dossier au Secours Catholique et j'ai moi ma demande à la mairie. En attendant la mairie, ils m'ont trouvé cet appartement, je ne sais pas comment ils ont fait. Quand ils m'ont donné ce studio pour 280 euros, je ne l'ai pas cru, c'est pas possible, j'avais visité le presque même appart qui coûtait 600 euros. (H, 24 ans, Fils de migrant, Mali ; cuisinier)

On perçoit ainsi **l'évolution du logement rendue possible, en partie, par l'intervention des instances étatiques** : le migrant passe d'un foyer à un studio, puis à un « appartement de 30m² avec deux balcons ».

2.4 L'arrivée « à plusieurs » : solidarité et entraide

Certains de nos enquêtés ont également immigré « à plusieurs » : c'est notamment parfois le cas des migrants pour les études, qui décident de partir avec des amis suivant le même cursus universitaire.

Cette migration « conjointe » semble, elle aussi, faciliter le processus d'insertion au sein de la société française. La présence d'un ami avec qui partager l'expérience migratoire constitue un soutien psychologique certain : elle limite le sentiment de désorientation et fournit un cadre de vie plus stable :

« Et ça se passait bien parce qu'ici j'étais en école d'ingénieur donc on était très encadrée, en plus j'avais une amie du Maroc qui faisait la même école que moi, on était voisines et on avait deux chambres communicantes, si bien qu'on avait en fait comme un petit studio de 18 m². » (F, 22 ans, Fille de migrants, Maroc, Etudiante salariée)

La présence d'un compatriote et ami rassure, elle favorise de plus l'entraide entre migrants et l'échange de « bon conseils ». On constate ainsi que les migrants qui arrivent « à plusieurs » s'installent souvent ensemble, d'une part pour des raisons d'ordre pratique liées à la recherche d'un logement, d'autre part pour pouvoir, justement, partager cette expérience migratoire commune :

« Je suis venue avec un ami qui partait aussi en partenariat. On s'est installé ensemble, comme ça c'était plus pratique, on pouvait discuter et tout... Mais il est arrivé en France une semaine avant moi, il était trop pressé d'arriver. » (F, 29 ans, Migrante, Guatemala, Ingénieur commerciale)

2.5 L'arrivée « solitaire » : le migrant et la « débrouille »

Le cas des migrants qui arrivent seuls, sans bénéficier de réseaux - amicaux ou familiaux - déjà constitués sur place, diffère sensiblement des autres cas de figure que nous venons d'évoquer. « Lâché » seul dans un environnement nouveau qu'il ne connaît pas et dont il ne maîtrise pas les codes, le migrant, sans repères fournis par la communauté, la famille ou les amis, est plus ou moins contraint de se « débrouiller » seul, par lui-même.

Son arrivée peut alors s'apparenter à un test de sa capacité à faire face aux difficultés rencontrées :

« A notre arrivée, la mairie ne nous n'a pas du tout aidé en fait. Il n'y avait pas d'aide du tout. Moi, je me suis débrouillée moi-même avec mon mari. » (F, 58 ans, Cambodge, sans profession)

Le migrant revendique alors fièrement son aptitude à la « débrouille ». Cependant on constate qu'en réalité, le migrant ne demeure jamais « solitaire » bien longtemps.

Il reconstitue rapidement un réseau de connaissances a posteriori, sur place, qui lui permet de bénéficier des mécanismes de l'aide en réseau que nous avons déjà mis en évidence.

On remarque par ailleurs que cette reconstitution a posteriori d'un réseau se fait généralement sur la base de la solidarité communautaire. Le migrant peut ainsi rencontrer des individus issus de son pays d'origine et qui, par identification, décident de le prendre en charge et de le soutenir, selon un processus analogue à celui de l'arrivée organisée par un réseau communautaire déjà constitué en amont de la migration. Le cas d'un de nos enquêtés kabyles est à cet égard particulièrement intéressant. Arrivé à Paris sans connaître personne, il a rencontré « totalement par hasard », « dans la rue » un autre migrant issu de la même commune que lui – et déjà installé -, qui l'a immédiatement soutenu et aidé pour trouver un logement et un travail.

« Tout s'est fait par hasard, je n'ai rien prévu, j'avais 200 F quand je suis arrivé en France. Tout s'est passé au hasard, je n'avais pas de famille, pas d'ami, rien, personne, c'est le hasard, le hasard a bien fait les choses je suis tombé sur des gens qui m'ont aidé, qui m'ont logé, qui m'ont soutenu. Des gens de la communauté bien sûr, des Kabyles rencontrés par hasard. » (H, 35ans, migrant, algérien, restaurateur)

Le récit de cette rencontre, au-delà de son caractère anecdotique, apparaît particulièrement révélateur des **logiques de solidarité à l'œuvre entre migrants de la même origine**. On peut ainsi évoquer un **processus de reconnaissance identitaire** :

« Quand je suis arrivé, il était minuit et demi à l'aéroport d'Orly, j'ai pris le dernier bus au hasard, je ne savais pas où aller, je ne connaissais rien, donc je tombe sur un cimetière parisien et il n'y avait personne.... J'ai commencé à marcher au hasard, je n'avais aucune orientation, je me suis retrouvé à la mairie d'Ivry, à ce moment là je voyais un jeune avec moi, il chantait en Kabyle, donc il était complètement saoul, je dit je vais lui demander un renseignement ou pas, il était bourré à l'époque, je me disais ce n'est pas des gens bien, après j'ai marché 200m, je lui ai demandé le renseignement. On était carrément de la même commune, finalement mon père et son père se connaissaient, et puis par chance il avait un hôtel restaurant, tout de suite il m'a donné une chambre d'hôtel, il m'a pris pratiquement en charge, nourri, logé, blanchi, donc je suis resté chez lui 15 jours, après j'ai trouvé des petits boulots, je payais ma chambre d'hôtel comme tout le monde, je payais en avance voilà et c'est parti comme ça de petit boulot à petit boulot, jusqu'au moment où je me suis organisé, je travaillais normalement... » (H, 35ans, migrant, algérien, restaurateur)

Même si le migrant évoque le « hasard », on perçoit bien ici que ce « hasard » apparaît tout de même sous-tendu par un processus de reconnaissance identitaire. L'enquêté a adressé la parole à cet individu parce qu'il avait entendu qu'il chantait en Kabyle, et le fait qu'ils viennent de la même commune a fortement influencé les modalités de l'aide offerte au nouvel arrivant. **On perçoit d'autre part très bien comment cette aide a permis à notre enquêté de s'insérer progressivement au sein de la société française, de « petits boulots en petits boulots ».**

2.6 Le « choc » de l'arrivée et la confrontation avec l'inconnu : entre difficultés d'adaptation et émerveillement

2.6.1 La déception de l'arrivée : critique de la « mentalité française » et incompréhension du système

Certains de nos enquêtés décrivent leur arrivée comme un « choc » culturel : ils relatent alors leur installation et leurs premières impressions comme une succession de déceptions et de difficultés d'adaptation.

Ce premier ressenti par rapport à la vie en France est avant tout basé sur la perception de différences culturelles qui leur semblent a priori indépassables. La confrontation à l'inconnu et aux « autochtones » peut alors entraîner la formation d'une opinion défavorable de la France et des Français. Le migrant ressent un « choc de mentalités », il réévalue alors positivement la perception de son pays d'origine. Son opinion par rapport au pays d'arrivée, au contraire, est dévaluée. Très souvent, cette critique de la « mentalité française » s'accompagne du sentiment d'être considéré comme un « étranger », quelqu'un de différent et d'inférieur. Ce ressenti d'un regard péjoratif sur sa personne, d'un « gouffre » séparant les « Français » et les « étrangers » renvoie le migrant à sa différence culturelle et à son altérité, ce qui l'entraîne à développer un sentiment de rejet par rapport aux pays d'accueil, une envie de « repartir » dans son pays d'origine. Ce mécanisme de représentation du regard de l'autre s'appuie en partie sur des expériences pratiques de confrontation avec les « Français », il repose sur des situations concrètes d'interaction. Le discours d'un de nos enquêtés est à cet égard révélateur : sa confrontation avec les instances administratives française lui a donné l'impression d'être renvoyé à son statut d'étranger, de « turc » :

« Quand j'étais marié à chaque fois j'avais des difficultés dans le consulat, la façon dont les gens m'accueillaient était horrible, je ne pensais même pas entrer en France quand j'étais marié, je me disais " mais ils sont cons ces gens là ! ". Je n'ai pas vraiment aimé la façon dont les gens me parlaient, j'avais l'impression qu'ils se disaient "lui c'est le turc, moi je suis le français", j'avais l'impression que tous ces gens là pensaient la même chose. (...) J'ai eu des problèmes bien sûr. Les personnes que tu connais là-bas et les personnes que tu connais ici ce n'est pas pareil. Donc voilà au début je voulais rentrer parce que je n'étais pas content. Il n'y avait pas moyen que je reste ici avec ces personnes. A la fin tu restes mais voilà, tu fais avec ! » (H, 30 ans, Turquie, Cuisinier)

Ainsi l'enquêté a l'impression d'une différence radicale entre ses compatriotes et les « Français » - « ce ne sont pas les mêmes personnes » - et ce ressenti d'une différence inconciliable l'a même poussé à songer au retour en Turquie.

Cette représentation négative des Français se retrouve par la suite dans la description de son arrivée à Paris, dans le 17^{ème} arrondissement, un « endroit hyper froid et bourgeois » :

« Je suis arrivé à Paris dans le 17ème, un endroit hyper froid et bourgeois. La seule chose qui était bien c'était le parc Monceau et puis c'est tout. C'était un peu ridicule tout ces gens qui faisaient leur jogging avec leur short mais bon... » (H, 30 ans, Turquie, Cuisinier)

On retrouve cette même impression d'être considéré comme un « étranger » au milieu des « autochtones » au sein du discours d'un autre enquêté, qui ressent un « changement dans le regard des autres ». **Ce renvoi brutal à son statut de migrant le déstabilise**, il a de plus l'impression d'être jugé par rapport à ce statut. Une expérience difficile avec la police lui a ainsi fait prendre conscience brutalement de ce statut, et du « **racisme larvé** » dont il avait été en réalité l'objet :

« Ce qui était surtout dur c'était le changement dans le regard des autres, j'étais un étranger finalement. Je me rappelle d'une chose que je n'oublierais jamais ; pour pouvoir me déplacer j'avais acheté un scooter, un jour les flics m'arrêtent, ils me demandent mes papiers, je leur donne. Ensuite ils me demandent les papiers du scooter et après l'assurance. Je ne comprenais pas ce qu'ils me demandaient, je ne savais pas qu'il fallait assurer le scooter. Ils m'ont gardé pendant trois quatre heures, je ne comprenais pas, à chaque fois ils disaient ce mot « assurance ». Ils croyaient que ce truc était volé et moi je ne comprenais pas parce que j'avais acheté ce truc mais effectivement je ne l'avais jamais assuré. Pour eux je l'avais volé donc c'était très dur pour moi. Chez moi ça n'existait pas l'assurance et comme je n'avais jamais possédé de scooter avant je ne le savais pas. C'est vraiment un tout petit détail mais c'était dur ! Les flics se méfiaient de tout ce que je disais ! » (H, 55 ans, Turquie, Agriculteur)

L'individu ressent ainsi une méfiance par rapport à son statut de migrant. On perçoit d'autre part, au sein de ce récit, la **difficulté pour les migrants de s'adapter à un autre système de fonctionnement, à la fois administratif, économique et politique.** En effet le système d'assurance n'existant pas en Turquie, il en résulte une incompréhension du migrant par rapport au discours policier, ce qui renforce encore le sentiment d'être un « étranger » qui ne possède pas les mêmes catégories de pensée et de fonctionnement. **L'absence de maîtrise des codes et des règles culturels du pays d'origine peut ainsi être à l'origine de malentendus et de quiproquos, accentuant le sentiment de séparation entre « eux » et « nous ».**

Ce sentiment de « débarquer » dans un univers inconnu que l'on ne maîtrise pas peut susciter chez le migrant une réaction de « peur » et d'effroi. La confrontation avec un monde différent devient alors angoissante, surtout pour les migrants qui ne parlent pas le français. Le récit du voyage d'un de nos enquêtés est révélateur de cette inquiétude face à la nouveauté, et de ses difficultés d'adaptation à une nouvelle façon de vivre :

« J'ai pris l'Orient express à Istanbul tout seul et je ne savais même combien de temps le voyage durait : trois jours et deux nuits. J'avais même pas prévu de sandwich et je n'avais pas énormément de fric, j'avais un peu de sous mais pas plus. Je suis arrivé un 17 octobre 1973 à Paris, je suis descendu à gare de Lyon et à l'époque je n'avais pas de francs, il a fallu que je trouve une banque.

Il fallait que j'aille jusqu'à la gare d'Austerlitz pour ensuite aller à Rochefort où l'on m'attendait. En plus je ne parlais que quelques mots français et déjà de gare de Lyon à gare d'Austerlitz c'était effrayant. On m'avait dit que c'était très simple mais quand tu ne connais pas c'est jamais simple, t'as peur. » (H, 55 ans, Turquie, Agriculteur)

Cette méconnaissance des règles de fonctionnement social peut ainsi freiner l'insertion de l'individu au sein de la société française, car il a tendance, au début de son installation, à se replier sur ce qu'il connaît. Tant qu'il ne connaît pas les codes et les modes de fonctionnement de la société d'accueil, ses conditions de vie apparaissent alors précaires. Ainsi la suite du discours de notre enquêté apparaît significative : ne sachant pas « comment louer une chambre ici », son accès au logement est ralenti et il dort « dans des foyers d'immigrés » :

« Quand je suis arrivé en France, je ne parlais pas la langue, je dormais dans des cabanes de chantiers, au niveau des douches c'est juste. Pour la nourriture c'était un peu différent de chez nous mais on achetait surtout des choses qu'on connaissait. (...) Sinon j'ai dormi dans des foyers d'immigrés. Y'a pratiquement que des étrangers, on a une cuisine centrale pour 10 logements, un lit, un lavabo et c'est tout. Je dormais dans des trucs comme ça parce que je n'avais pas d'autres choix économiquement et si je louais quelque chose tout seul je n'avais pas assez d'argent. Je ne savais même pas comment on louait ici. » (H, 55 ans, Turquie, Agriculteur)

Une autre enquêtée évoque également « l'horreur des démarches bureaucratiques » qu'elle ne « connaissait pas du tout ». Cependant, dans le cas de cette enquêtée, ces difficultés d'adaptation au fonctionnement de la vie quotidienne française semble également liées à un décalage entre son mode de vie au Guatemala, apparemment très aisé, et le mode de vie qu'elle a connu en arrivant en France, plutôt « moyen ». Loin de sa famille, contrainte d'assumer et de régler seule les détails de la vie quotidienne – factures, ménages, démarches pour trouver un appartement, courses – elle peine à « s'en sortir » et qualifie « d'horrible » la période de son arrivée en France. **Cependant ce ressenti semble davantage lié à un certain déclassement social qu'à une réelle confrontation entre systèmes nationaux différents :**

« Après tu as toutes les démarches bureaucratiques, pour ça c'était l'horreur. Tout tout tout horrible, rien que pour la banque c'était horrible. J'avais de l'argent pour l'année, c'était mon argent à moi, pas celui de mes parents, c'était celui que j'avais mis de côté avec mon travail, parce que là-bas comme j'habitais chez mes parents, tout ce que je gagnais c'était pour moi, je ne pensais pas à payer les factures, EDF... je ne connaissais pas tout ça. (...) Il me fallait un compte en banque en France pour les démarches, parce que c'est comme une boucle au début c'est l'horreur. Si tu veux un appartement il te faut un compte en banque, mais pour avoir un compte, il te faut une adresse, comme pour le téléphone portable, et pour faire les recherches d'appartement il te faut un téléphone pour qu'on puisse t'appeler. Donc en fait ils ne t'offrent pas la possibilité d'entrer dans le cycle. Ce n'est pas de la discrimination, c'est juste qu'ils n'ont pas prévu ça, ils savent pas comment faire, nous on est dans une option. Mon ami qui était arrivé avant moi, lui il a fait toutes les banques, il avait beaucoup plus d'argent que moi parce que lui il a vraiment beaucoup d'argent, mais personne n'a accepté. C'est dur parce que tu sais que t'as de l'argent, et que t'as jamais eu à demander quoi que ce soit à quelqu'un, et là tu te retrouves à le faire juste pour pouvoir t'installer. » (F, 29 ans, Migrante, Guatemala, Ingénieur commerciale)

Son discours témoigne ainsi cependant d'une certaine inadaptation du système bancaire et bureaucratique français aux cas particuliers des migrants qui souhaitent s'installer en France. Comme le souligne cette enquêtée, « ils n'ont pas prévu ça », ils ne donnent ainsi « pas la possibilité d'entrer dans le cycle. ». Dans le cas de cette enquêtée, déclassement social et inadaptation du système français aux attentes des migrants se conjuguent donc pour expliquer son ressenti négatif lors de son arrivée en France. L'enquêtée déclare ainsi avoir vécue cette **arrivée comme une déception, un « choc » négatif** : la vie dans le pays d'accueil semble être en décalage avec la représentation de la France qu'elle avait avant de partir – « Mes profs de français m'avaient prévenue, mais je ne les croyais pas ». La description de son appartement à l'arrivée est ainsi révélatrice de ce choc :

« Je suis arrivée à 25 ans, c'était très dur car je suis tombée en pleine canicule. Quand je suis arrivée c'était horrible, c'était la canicule et on était juste deux à partir. Mais je suis arrivée seule puisqu'il était arrivé une semaine avant. Pour lui c'était dur il a vécu une semaine horrible, le pire cauchemar de sa vie. Quand on est arrivés, on avait un appartement, en fait c'était celui de la fille qui était venue du Guatemala l'année d'avant, elle nous a laissé son appartement, c'était un 44 m² à Montpellier pour 2, c'était minuscule pour nous. C'était juste pour le temps de l'arrivée, après on a essayé de trouver un autre appartement pour chacun. Parce que celui-ci c'était un appartement d'étudiant, on n'avait jamais vu ça, c'était sale et minuscule, on était dégoûtés. Au Guatemala mes profs de français m'avaient prévenue mais je ne les croyais pas avant d'arriver. Chez moi, tu ne comptes même pas la superficie, tu sais si un logement est petit ou grand mais tu ne comptes pas, tout est beaucoup plus grand.(...) Finalement je n'ai pas changé d'appartement parce que quand j'ai vu ce qu'on me proposait c'était cher et encore plus petit. En plus je n'avais pas de garants ici et c'était compliqué de leur expliquer que mes parents étaient garants mais habitaient au Guatemala. » (F, 29 ans, Migrante, Guatemala, Ingénieur commerciale)

De même son ressenti des cours universitaires en France témoigne de cette **déception par rapport à ses attentes** : « Je pensais que les cours seraient supers parce que c'était la France mais en fait c'était nul ! ». **Sa représentation de la France avant la migration semble ainsi avoir été idéalisée, d'où le « choc » ressenti à l'arrivée dans le pays d'accueil** :

« Dans mon pays je travaillais déjà, j'avais eu mon diplôme d'ingénieur à 21 ans, et je travaillais depuis trois-quatre ans. Mais là-bas si tu veux monter dans la hiérarchie en tant que Manager il faut faire un Master management. C'est pour ça que j'ai voulu faire un MBA qui est à la fin à Bac +7. Du coup j'ai renoncé à tout ça en me disant que j'étais encore jeune et que si je ne le faisais pas maintenant, je ne le ferai jamais de la vie. Après j'ai réalisé que je m'étais faite escroquée, parce que mon année là-bas me coûtait 6000 dollars, alors que quand je suis arrivée ici c'était 1000 euros. Mais moi j'avais payé au Guatemala, pour après avoir des cours nuls nuls nuls. Je pensais que les cours seraient supers parce que c'était la France, mais en fait c'était nul ! Et en plus chez nous le Master est à Bac +7 alors qu'ici c'est à Bac+5. Mais moi j'avais déjà un Bac +5 donc ça m'a rien apporté. Après comme je me suis spécialisée au second semestre, j'ai été mêlée aux MBA donc après c'était mieux mais bon, j'étais super déçue. » (F, 29 ans, Migrante, Guatemala, Ingénieur commerciale)

Pour les jeunes migrants, cette perte de repères et le sentiment de « faire un bond » dans l'inconnu peuvent ainsi être renforcés par un processus d'autonomisation brutal par rapport au cercle familial.

Le jeune migrant quitte pour la première fois le cocon familial, il se retrouve seul, loin de sa famille et de son pays, dans une ville étrangère, ce qui peut le déstabiliser, comme en témoigne le récit d'une de nos enquêtées marocaines, quelque peu « perdue » lors de son arrivée en France :

« Mon arrivée s'est très très mal déroulée en fait. Je suis venue en bus et comme une conne j'ai oublié mes papiers dans le bus. J'ai oublié mon passeport, mes pièces d'identité. J'étais à la masse, c'était la première fois que je partais de chez mes parents comme ça à l'aventure, c'était mon premier grand voyage. » (F, 23 ans, Migrante, Maroc, étudiante)

2.6.2 Adaptation progressive et recréation d'un monde connu

Cependant on constate que le migrant, après cette période d'arrivée qui peut être vécue comme un « choc », s'adapte progressivement à son nouveau mode de vie, notamment en recréant un monde connu pour maîtriser la peur engendrée par la découverte d'un monde nouveau. Cette recréation d'un monde connu passe ainsi par **plusieurs médias : insertion au sein d'un réseau communautaire, rapprochement de la famille installée en France, découverte de nouveaux réseaux de sociabilité notamment.** Le migrant reconstruit autour de lui un univers qu'il s'approprie, pour remplacer en quelque sorte la perte de son univers du pays d'origine. Le migrant quitte en effet un monde connu, composé de sa famille, de ses amis, de ses loisirs, pour pénétrer dans un monde inconnu. Il a alors **l'impression de devoir « tout recommencer », tout reconstruire.**

Ce phénomène s'observe surtout chez les jeunes migrants partis pour leurs études. Leur personnalité n'est pas encore forcément construite, ils manquent encore de maturité et d'autonomie et peuvent alors se raccrocher à la famille déjà installée en France, évoquant une **difficulté à gérer la « solitude » :**

« A l'arrivée, j'ai surtout eu du mal avec la solitude parce que même si j'étais très entourée à mon école, moi je suis quelqu'un qui a du mal au départ à être avec les gens. Donc très vite je me suis retrouvée à faire l'aller retour dans la semaine entre Paris et Compiègne pour aller voir ma sœur. » (F, 22 ans, Fille de migrants, Maroc, Etudiante salariée)

On constate d'autre part que **le migrant, pour dominer cette peur de la solitude et maintenir un lien affectif avec le pays d'origine, se rattache également à des objets qui peuvent lui rappeler le pays d'origine, et la famille restée « là-bas » :** nourriture, photos notamment. Beaucoup de nos enquêtés déclarent ainsi ne pas avoir emporté « grand-chose » lors de la migration, « sauf des photos de la famille et des amis ». Cette mention spéciale aux photos témoigne de l'importance du lien au pays d'origine – même symbolique – dans la recréation d'un monde connu :

« Il n'y a pas grande chose que j'ai voulu apporter de Chine, sauf des photos avec ma famille. » (H, 24 ans, migrant, Origine chinois, serveur)

« Quand je suis arrivée du Maroc, j'avais seulement pris des photos de ma famille et de mes amis, et des vêtements c'est tout. Sinon j'ai tout laissé là-bas, je voulais rien changer. Mais ce n'était pas vraiment dur de partir parce que j'y étais préparée, par contre ça a été plus dur de quitter mes amis que de quitter ma famille ! » (F, 22 ans, Fille de migrants, Maroc, Etudiante salariée)

D'autres enquêtés ont emmené de la nourriture traditionnelle « qu'ils ne trouveraient pas ici » :

« Je n'ai pratiquement rien emmené quand je suis arrivée. A part de la nourriture, des choses que je savais que je ne retrouverais pas ici. Des haricots noirs, de la farine pour faire des tortillas – au final j'en ai jamais fait et j'ai jeté la farine parce qu'elle était périmée- mais surtout des condiments et des épices. Peut être que je les aurais trouvés ici mais je ne connaissais pas leur nom ici. (F, 29 ans, Migrante, Guatemala, Ingénieur commerciale)

Ainsi l'individu s'adapte progressivement à son nouvel univers, que ce soit par le biais d'un maintien du lien symbolique au pays d'origine, ou par le biais d'une acculturation progressive au mode de vie français. Certains facteurs peuvent influencer cette adaptation progressive : la recréation d'un réseau de proches et la fondation d'une famille, par exemple :

« Quand je me suis mariée je suis restée un an là bas puis je suis venue en France. C'était dur au début, je n'étais pas habituée, je ne voulais pas rester. Après quand j'ai eu les enfants ça allait mieux. Au début on connaît personne, je ne voulais pas rester. Un an après j'ai eu la première ça allait mieux.» (F, 52 ans, Migrante, Algérie ; assistante maternelle)

L'individu acquiert également une représentation des codes culturels français qui le pousse parfois à modifier ses pratiques pour se conformer à ces codes. Son acculturation et son insertion au sein de la société française passent alors par l'intériorisation de ces représentations globalisantes concernant ce qui, en France, est de l'ordre de la norme sociale - « ce qui se fait » et « ce qui ne se fait pas ». Le discours d'un de nos enquêtés apparaît ainsi révélateur de cette logique : considérant qu' « en France, on doit rester constamment propre, honnête et sérieux », il lavait ses vêtements tous les soirs, « en les faisant sécher sur le chauffage », pour pouvoir les remettre propres le lendemain. On voit bien ici **l'influence des représentations sur les pratiques :**

« Il y a eu des moments où je n'avais pas de quoi me changer. En France, on doit rester constamment propre. Je me changeais une fois tous les 3 jours en Algérie, en France, c'est une fois tous les jours. Je me suis rendu compte que la France était comme ça en voyant les gens qui se changent, qui sont constamment propres, se changent tous les jours donc on est poussés à faire comme ça. Et puis quand on se change pas on ne se sent vraiment pas bien dans sa peau, on n'avait pas les moyens de se changer, pas de vêtements de rechange. Je lavais mes fringues le soir et je les faisais sécher sur le chauffage pour les remettre le lendemain. Mais on n'était pas bien à l'aise dans sa tête quand même. (...) Pour rester en France, il faut être sérieux, il faut travailler, être honnête et propre. Dans tous les domaines, j'ai toujours été quelqu'un d'honnête, et puis j'ai gagné beaucoup de confiance chez les gens, même quand j'ai acheté mon premier café je n'avais rien. » (H, 35ans, migrant, algérien, restaurateur)

L'individu attribue ainsi son succès économique et social au respect de la norme de l'honnêteté et de la propreté, considérant que c'est cet « **effort d'intégration** », en quelque sorte, qui lui a permis de réussir.

2.6.3 La France comme « exotisme » : entre curiosité et enchantement

D'autre part la découverte d'un univers nouveau, si elle entraîne une perte des repères qui peut être synonyme de désorientation, provoque parfois chez les migrants une certaine excitation face à l'inconnu. La France est alors appréhendée comme un **terrain de jeux** et d'expérimentation, un **lieu d'aventures** et d'exotisme.

On perçoit nettement cette **dimension ludique de l'expérience migratoire** au sein du discours de notre enquêtée guatémaltèque. Si elle qualifie son arrivée en France « d'horrible », elle la vit également comme une sorte d'**expérience de vie**, comme un **moyen de s'ouvrir sur un monde nouveau** et inconnu auquel elle n'avait pas accès dans son pays d'origine. En effet, en tant que membre de la classe aisée, certains pans de la réalité de la vie quotidienne des classes moyennes ou défavorisés du Guatemala lui étaient inconnus. Ainsi, même les courses au supermarché lui apparaissent comme une aventure, une découverte. Même si, une fois encore, elle qualifie le jour où elle a été pour la première fois au supermarché en France de « pire jour de sa vie » :

« Alors ici le pire jour de ma vie ça a été quand j'ai fait mes courses et que je rentrais à pied, je trouvais ça horrible, maintenant ça va mieux. Parce qu'avant au Guatemala on allait très souvent faire les courses mes sœurs et moi avec ma mère. Là-bas ça ne coûte rien et ma mère dépense beaucoup d'argent. Alors on prenait plein de trucs, et je me souviens que quand on mettait les courses dans la voiture je me demandais pourquoi les gens prenaient le bus avec leurs courses ou rentraient chez eux à pied. C'est justement tout ça que je voulais comprendre en venant ici. Personne n'a compris pourquoi je parlais, déjà ils trouvaient que c'était trop loin, ma famille m'a dit d'aller au Etats-Unis parce que c'est tout près, et que le voyage se fait rapidement. Mais je voulais changer d'endroit, voir des choses. » (F, 29 ans, Migrante, Guatemala, Ingénieur commerciale)

De même le choix de yaourts la « fascine ». Elle déclare ainsi elle-même que le supermarché constituait une « aventure » pour elle :

« Au début, la première fois que je suis allée au supermarché c'était l'aventure. On avait fait que six mois de français, mais même si c'était du français intensif, on ne connaissait pas tous les noms. Je crois que c'était pour des « émincés de poulet » on se demandait ce que ça voulait dire « émincé », si la viande était différente ... Et puis aussi les yaourts. C'était incroyable, on était fascinés. Au Guatemala c'est comme aux Etats-Unis, c'est des gros pots, tu prends tu te sers, qu'ici c'est des pots individuels, c'était la première fois qu'on voyait ça. On ne savait pas quoi choisir. » (F, 29 ans, Migrante, Guatemala, Ingénieur commerciale)

On retrouve cette **sorte de « fascination » pour un nouveau mode de vie** au sein du discours d'un de nos jeunes enquêtés, qui décrit ses premières impressions de la France sur le mode de **l'enchantement** et de la « **féerie** ». Son récit dénote à quel point il est fasciné par Paris et influencé par un imaginaire collectif décrivant la capitale française comme « la plus belle ville du monde ». Son **discours se fait alors le reflet de ces représentations dominantes, comme si il faisait correspondre son expérience vécue à une représentation « rêvée » de la France**. Son expérience, loin de le décevoir, renforce alors les représentations élaborées a priori du pays d'accueil, elle semble les redoubler. L'emploi des termes « moments inoubliables », « gigantesque », « merveilleux », « autre monde » témoigne de cette forme d'enchantement du réel : l'enquêté parle même de « blague » :

« A Orly j'ai donc retrouvé mon cousin. Ca m'a fait bizarre parce que c'était la première fois que je prenais l'avion et en plus je voyageais dans la plus belle ville du monde. J'étais fasciné, c'était une blague, un bon souvenir. Pour moi ce sont des moments inoubliables. J'avais l'impression d'être dans un autre monde, fasciné par plein de chose, le changement d'atmosphère, le climat, le froid, les gens comme ils marchent, tout est propre, c'est immense, beaucoup de lumières... Ca m'a beaucoup plus, surtout au niveau de l'architecture, l'urbanisme. Quand on est allé chercher la voiture on était au niveau moins six ou mois cinq alors je me disais que c'était gigantesque, merveilleux je me suis demandé comment ils avaient réussi à construire tout ça. » (H, 28 ans, migrant, Tunisie, étudiant salarié)

D. Installation en France, vie actuelle et projets de vie

L'intégration passe par trois vecteurs principaux : logement, travail et scolarisation. La situation de nos enquêtés par rapport à ces trois paramètres est très diverse, entre stabilité, précarité et survie.

- **On constate tout d'abord que les migrants en situation irrégulière voient leur intégration ralentie par leur statut « d'illégaux ».** L'accès au travail et au logement leur étant refusé, ils sont en partie exclus du processus d'intégration, qui passe essentiellement par ce double accès.

- **Les migrants étudiants se retrouvent, quand à eux, souvent contraints de cumuler vie professionnelle et vie universitaire** pour pouvoir assurer financièrement leurs conditions de vie, ce qui peut entraîner une certaine instabilité de leur mode de vie.

- **Tous nos enquêtés ne sont pas égaux face à l'accès au travail. On constate ainsi que les migrants « pour raisons économiques » ont généralement moins de difficultés à trouver un emploi que les autres enquêtés,** ce qui s'explique principalement par la raison de leur migration. Leur arrivée en France a notamment pu être fortement encouragée par les autorités étatiques, pour cause de manque de main d'œuvre : ils sont donc accueillis « à bras ouvert » par les entreprises et les usines, qui prennent en charge leur insertion professionnelle.

- **L'arrivée en France peut également s'accompagner d'une période d'instabilité et de précarité au niveau du logement.** Le migrant change souvent d'habitat, il vit dans l'incertitude de trouver un logement fixe et se « débrouille » au jour le jour. Cette précarisation de l'habitat semble alors ralentir son intégration. Cependant cette période de précarisation, si elle peut se prolonger très longtemps et devenir le quotidien du migrant, semble demeurer de l'ordre du temporaire avant l'installation dans un logement plus décent. Elle est avant tout présentée comme une étape au cœur d'un **processus progressif de stabilisation du logement.**

- **L'intégration du migrant passe également par son accès à l'éducation** La possibilité de faire des études lui permet de trouver par la suite plus facilement du travail, ce qui favorise ensuite sa recherche de logement.

Les difficultés diverses rencontrées par nos enquêtés en ce qui concerne l'accès au logement et au travail peuvent notamment être liées à ce que l'on pourrait qualifier de « barrière de la langue ». Ce problème est surtout perceptible chez les migrants non francophones qui n'ont pas appris le français avant de migrer. On perçoit également, au sein du discours des migrants interrogés, une **aspiration à l'indépendance et à l'autonomie** qui se traduit souvent par une distanciation avec la communauté d'origine et la revendication d'une volonté d'intégration.

La sociabilité du migrant apparaît, quand à elle, particulièrement syncrétique et mixte, entre sociabilité par la communauté et sociabilité en dehors de cette communauté.

- **La sociabilité par la communauté constitue une aide à l'intégration de l'individu.** Elle facilite son adaptation à un nouveau système social et favorise une compréhension plus rapide des codes culturels du pays d'accueil. Elle se retrouve essentiellement chez les migrants qui ont été accueillis par un réseau communautaire, amical ou familial. **Cependant cette forme de « communautarisme » se retrouve également chez les migrants arrivés « seuls ».** Le terme « communautarisme » est ici employé dans un sens large : il ne revêt pas nécessairement une dimension péjorative de repli sur soi, mais signifie simplement que le cercle social de l'individu est principalement composé d'individus de sa communauté d'origine. Ce constat ne signifie pas nécessairement une fermeture sur soi, il souligne simplement un **mécanisme classique du parcours migratoire : lorsque l'individu arrive dans un nouvel environnement, il peut développer une tendance à se socialiser avec d'autres migrants de son pays d'origine.** Pour maintenir un lien avec le pays d'origine tout d'abord, pour partager une expérience migratoire commune ensuite, et enfin pour se rattacher à un univers connu et maîtrisé.

- **La sociabilité en dehors de la communauté peut succéder à un rejet de ce « communautarisme ».** Certains migrants revendiquent ainsi fortement leur volonté d'intégration, insistant sur les efforts fournis pour « rencontrer des Français » et découvrir une autre culture. **Cependant le contact avec « les Français » apparaît parfois difficile.** Le migrant a l'impression de « débarquer » au sein de groupes sociaux déjà constitués, qui lui apparaissent fermés. C'est notamment le cas des migrants pour les études, qui témoignent de cette difficulté à « rencontrer » des Français à l'université. Ils développent ainsi leur cercle d'amis au sein des autres étudiants « étrangers », comme si la similitude de leurs conditions et de leur statut les incitait à s'agrèger.

- On constate que ces deux modalités de socialisation - par la communauté ou en dehors de la communauté - ne sont pas exclusives et se combinent souvent au sein de la vie des migrants pour former un modèle syncrétique de sociabilité. On remarque cependant que ces deux processus de socialisation entraînent souvent la formation de **deux cercles amicaux distincts**, qui n'ont pas forcément de contacts entre eux : **le cercle des amis « issus de la communauté » et le cercle des « Français »**. Cette séparation peut notamment s'expliquer par le fait que le migrant développe ces deux cercles amicaux parallèles au sein de milieux différents : les instances de socialisation ne sont alors pas les mêmes.

- D'autre part, on perçoit également chez les migrants interrogés **deux attitudes inverses quand à la gestion du lien communautaire**. Cependant ces deux attitudes inverses aboutissent pareillement à ce syncrétisme au sein de la sociabilité de l'individu, l'amenant à développer d'une part réseaux communautaires, d'autre part réseaux « français » :

- **Une de ses attitudes consiste ainsi, pour le migrant, à rejeter d'emblée le communautarisme pour « s'intégrer plus facilement » au sein de la société française puis, par la suite, à se socialiser finalement par le biais de cette communauté.**

- On perçoit d'autre part une attitude inversée par rapport à la gestion du lien à la communauté. **Le migrant recherche, à son arrivée, à se socialiser par le biais de sa communauté, de ce qui est connu puis son champ de vision « s'élargit », il se tourne vers la nouveauté et la découverte.**

En ce qui concerne les pratiques culturelles des migrants, elles apparaissent très contrastées, mêlant respect des traditions et acculturation par l'adoption d'un mode de vie « français ». On constate ainsi, là encore, un fort syncrétisme de ses pratiques.

Il s'agit également de souligner le **cas particulier des enfants de migrants**. N'ayant pas grandi dans le pays d'origine, **il n'appréhende pas la tradition de la même manière. Cette dernière s'apparente davantage à un exotisme pour eux** : il la respecte, mais prend de la distance par rapport à sa signification, la tournant même parfois en dérision. Ce qui fait sens pour leurs parents ne fait ainsi pas forcément sens pour eux : leurs pratiques traditionnelles s'apparentent alors à un **mimétisme culturel**. Ils développent par ailleurs des pratiques culturelles davantage « occidentalisées » et « standardisées » : cinéma, jogging, culture gratuite...

Les projets de vie à long terme englobent 3 possibilités de projection :

1) Rester

- Certains déclarent projeter de rester parce qu'ils veulent « **vivre ici** », ce sera le **fruit d'une volonté délibérée**. Ils avancent différentes raisons qui fondent ce choix :

○ **Afin de développer une entreprise en France** : le déclencheur de l'envie de rester sera celui de la **possibilité ou non de « réussir » dans le pays où l'immigré vit**.

○ **Afin de mieux aider sa communauté, sa famille** : cela n'empêche pas à l'immigré de penser à son propre intérêt (image positive qu'il renvoi à ses proches, possibilités de s'établir en toute indépendance loin de sa famille par exemple).

○ **Parce qu'il se sent « chez lui » en France** : l'adoption d'un mode de vie « français », le **développement du réseau social** dans le pays d'accueil, les **enfants nés en France** ne parlant pas la langue maternelle des parents sont des facteurs explicatifs de cette envie de s'installer durablement.

- D'autres vont projeter de rester mais cette fois ci **pour ne pas vivre « là-bas »** (pauvreté, statut de la femme), la décision sera prise parce qu'**après comparaison des niveaux de vie qui s'offrent à eux, celui de l' « immigré » paraît préférable à celui de l' « autochtone »**.

2) Partir

- Certains vont projeter de partir parce qu'ils veulent **délibérément vivre « là-bas »**

○ Pour **entreprendre et s'épanouir dans le pays d'origine** comme si le retour en tant qu'entrepreneur dans son propre pays était **l'aboutissement d'un parcours migratoire réussi**.

1 Vecteurs de l'intégration³⁸, sociabilité du migrant et pratiques culturelles

1.1 Travail, logement et scolarité : entre stabilité, précarisation et survie

1.1.1 Le cas des migrants en situation irrégulière : une intégration ralentie

On constate tout d'abord que les migrants en situation irrégulière voient leur intégration ralentie par leur statut « d'illégaux ». L'accès au travail et au logement leur étant refusé, ils sont en partie exclus du processus d'intégration, qui passe essentiellement par ce double accès.

Ce cas concerne essentiellement les réfugiés politiques qui n'ont pas encore obtenu officiellement le statut de demandeur d'asile. Le cas d'un de nos enquêtés kurdes est ainsi particulièrement révélateur de cette précarisation des modes de vie pour les migrants en situation irrégulière. Dans son cas, cette précarisation devient extrême, à tel point que l'on pourrait même parler de « survie » :

« Je dormais chez mon propriétaire. Et son restaurant a pris feu. Il m'a dit : tu ne travailles plus dans mon restaurant, j'ai du quitté le restaurant... Quand j'ai quitté le travail au restaurant c'était l'été. J'ai dormi chez mon propriétaire, mais comme je continuais l'école il a dit « stop, si tu travailles pas je peux pas t'héberger. Je connaissais un autre kurde, qui trafiquait... En fait il y avait un foyer de travailleurs, et plusieurs chambres dans le foyer. Les chambres font 8 m² au maximum je crois. Et ce monsieur fait dormir les gens à 2 par chambre, parce qu'il a des papiers, les autres non. Il loue 300 euros la chambre par exemple. Et il a 5 ou 6 chambres qu'il loue sous son nom. Je suis allé chez lui. C'était 150 euros par mois, pour la chambre. On a été 2 des fois 3 dans la chambre. Dans le foyer, les douches et la cuisine étaient communes, et sales. Les conditions de vie étaient mauvaises. » (H, 19 ans, migrant, Turquie kurde, lycéen)

Sa situation apparaît ainsi complètement instable, soumise au bon vouloir de ses employeurs « au noir ». Ses conditions de logement sont, elles aussi, sont totalement précaires : il apparaît comme une proie facile pour les marchands de sommeil, qui exploitent la situation des « sans-papiers ». S'il peut bénéficier quelques temps de la compassion de ses professeurs, qui l'hébergent à tour de rôle, cette instabilité le place dans une situation d'incertitude radicale, sans aucune certitude face à l'avenir :

³⁸ Le terme « intégration » est ici entendu dans un sens large et non dogmatique : il n'est pas synonyme d'acculturation, mais signifie simplement que l'individu a trouvé une place au sein de la société, qu'il mène une vie stable. « L'intégration » est alors davantage synonyme « d'installation ». Nous ne prenons ainsi pas parti, au sein de ce rapport, dans le débat politique autour de l'intégration.

« Je suis allée voir l'assistante sociale à l'école. J'ai raconté, sans papier, tout... Une professeure m'a hébergé. Je suis restée chez elle 3 mois. Au début je n'ai pas accepté de rester chez elle. Je ne voulais pas la déranger, elle a fait plusieurs fois la proposition et je suis resté 3 ou 4 mois. Après en été j'ai travaillé dans le bâtiment. Elle a de la famille dans une autre ville ils sont venus, alors je suis allée chez un autre prof. Parce qu'il est allé en vacances au lieu de laisser sa maison vide... J'y suis restée 20 jours et il est revenu. Au lycée une surveillante m'a proposé parce qu'elle est partie en vacances... je suis allée pour connaître les colocataires, elles étaient d'accord, alors j'ai dormi dans son lit, dans sa chambre. Et puis après elle est revenue de vacances. J'ai un ami qui travaille dans le bâtiment, il travaille en déplacement à Lyon je lui ai demandé de rester chez lui. Il m'a dit oui mais il faut payer. J'ai dit OK, en été j'ai travaillé et dont j'ai gagné un peu d'argent. Il était pas seul chez lui, il était avec des amis. Là je suis chez lui, il revient dans 15 jours et je dois chercher autre chose. (...) Mon argent il est avec moi, en liquide. Parce que quand j'étais chez mes profs je le laissais dans la chambre. Mais là je suis avec des gens en qui je n'ai pas de confiance, alors l'argent est toujours sur moi. Je fais plus confiance à moi qu'à eux. Et si je laisse l'argent là-bas, ... je ne veux pas toujours avoir à y penser, à être dans cette psychologie là. » (H, 19 ans, migrant, Turquie kurde, lycéen)

La seule solution, pour échapper à cette situation de précarité extrême et de tension psychologique - qui le contraint même à conserver son argent liquide sur lui - **apparaît ainsi être l'obtention du statut de réfugié politique.** Car, en plus de ses conditions de logement et de travail extrêmement instables, ce jeune migrant risque de plus à tout moment d'être embarqué par la police lors d'une rafle de sans-papiers. Cependant cette régularisation de sa situation semble compromise, puisque sa demande d'asile a été rejetée et qu'il a reçu un courrier lui enjoignant de quitter le territoire français :

« J'ai fait une demande d'asile, et ils m'ont rejeté le dossier déjà. Je voulais faire un dossier de scolarité, mais il faut des papiers. Les gens que je connais m'ont dit que tous les kurdes le font, la demande d'asile c'est la seule solution pour avoir des papiers. Sans les papiers, on peut nous attraper dans la rue... Mais mon dossier a été rejeté. Je n'ai pas fait le recours. Après la demande d'asile, RESF, réseau éducation sans frontières, m'a dit : on va déposer un dossier à la préfecture pour demander une carte de séjour, mais ils n'ont pas accepté parce que j'avais déjà un dossier de demande d'asile. C'est un peu perdu, j'ai reçu un courrier comme quoi je dois quitter le territoire français, je suis en contact avec une avocate, on fait un dossier, on ne sait pas encore ce qui va se passer. » (H, 19 ans, migrant, Turquie kurde, lycéen)

On pourrait ainsi évoquer une véritable « bataille » pour l'obtention du statut de réfugié, qui s'explique également, au-delà de ce cas de quasi « survie » par le déclassement du migrant en situation irrégulière. Privé de statut, à la fois politique et social, il est exclu du monde professionnel classique. **L'incertitude de sa situation « d'entre-deux » l'empêche ainsi de se projeter dans l'avenir, de construire une nouvelle vie dans son pays d'accueil :** il demeure « bloqué » sur le seuil de l'intégration, installé de fait en France mais ne faisant pas officiellement partie de la société française. **On détecte ainsi une certaine frustration chez nos enquêtés demandeurs d'asile, privés de droit de travail et rejeté « à la marge » de la société française.** L'exemple d'un de nos enquêtés mauritanien est ainsi révélateur : « Je n'ai pas le droit de travailler, donc « no comment » » :

« Pendant les six premiers mois, je suis resté à Paris sous la coupole de mes amis. Ils m'ont laissé me reposer un temps et puis ils m'ont conseillé de faire une demande d'asile. Voilà, c'est ce que j'ai fait. C'est en octobre que j'ai déposé ma demande d'asile parce que quand je suis arrivé, franchement, je souffrais beaucoup, j'étais très traumatisé, psychologiquement, sur le plan de la santé, j'avais une hernie d'escale, comme conséquence aux tortures que j'ai subies. Et puis, je n'étais pas bien, donc ils m'ont laissé me reposer, que je reprenne un peu de la vie. Et donc j'ai pris du temps avant de faire mon dossier. Voilà, et puis j'ai fait mon dossier en octobre et puis j'ai eu la réponse de l'OFPRA en février 2006, c'est l'Office Français de Protection des Réfugiés Apatriés. Et puis après ça, j'ai réintroduit un recours auprès de la Commission de Recours des Réfugiés. Et là, j'ai passé mon entretien le 4 octobre passé, j'aurai le résultat le 25 prochain si tout va bien. Pour savoir si la France accepte de m'accorder le droit d'asile ou pas. J'ai une autorisation provisoire de séjour de 3 mois qui est renouvelable tous les 3 mois. Mais bon, je n'ai pas le droit de travailler donc « no comment ». (H, 36ans, migrant, mauritanien, veilleur de nuit)

Cette exclusion du marché du travail « classique » pour les sans-papiers les contraint parfois à travailler « au noir » pour subvenir à leurs besoins. Ils acceptent ainsi souvent du travail difficile et sous-payé, dont la rémunération ne leur permet pas de payer le loyer d'un logement décent. **L'exclusion du monde du travail traditionnel s'accompagne ainsi d'une exclusion en terme de logement :** on entre dans ce « **cercle de la précarité** » que nous avons déjà mis en évidence auparavant, au sujet des conditions de vie des migrants dans leur pays d'origine³⁹. L'exemple d'une de nos enquêtés chinoise témoigne de ce double mécanisme d'exclusion :

« Dès que je suis arrivée en France, à Paris, j'ai trouvé qu'il n'était pas facile de trouver du travail pour les sans papiers, et mon mari non plus. On a loué une chambre de 10m2 à Paris, dans le 13ème arrondissement, avec les deux autres familles venues de notre province, sans papiers aussi. Une dame de ces deux familles m'a donné une chance de travail dans un restaurant chinois à Paris, dans le 20ème. Comme il n'y a pas beaucoup de contrôle, et que je cuisine bien, le patron de ce restaurant était d'accord pour me laisser moi travailler chez lui en poste d'aide-cuisinier, depuis février 2005. Je gagne 800€ par mois. Et mon mari a trouvé un travail temporaire d'emballage de marchandise pour des entreprises d'import-export, il gagne 30€ par jour... » (F, 37 ans, migrant, Chine, aide cuisinière)

D'où cette « bataille » autour de l'obtention de la régularisation, qui apparaît aux yeux du migrant comme la solution de tous ces problèmes. Une fois régularisé, en possession de ses papiers, sa situation semble en effet devenir moins précaire, comme en témoigne l'exemple d'un de nos enquêtés chinois : l'obtention de ses papiers lui a permis d'obtenir du travail et, par la suite, un logement décent :

« J'ai habité chez ma mère depuis mon arrivée jusqu'en 2002, où j'ai trouvé un travail pour que je puisse vivre indépendamment. Ce n'était pas facile de trouver un travail, comme je ne parlais pas très bien français, que je n'avais ni l'expérience, ni diplôme, ni papiers. Quand j'ai obtenu mes papiers et trouvé un travail dans un restaurant japonais, j'ai loué une petite chambre dans une famille chinoise, mais ils ont eu un petit enfant, je n'ai pu pas bien me reposer. Mon patron connaissait une fille qui habitait dans un appartement de 2 pièces, je l'ai contacté et j'ai déménagé chez elle. » (H, 24 ans, migrant, Origine chinois, serveur)

³⁹ Se reporter à la partie « Le « cercle » de la précarité : travail et logement »

Ce mécanisme de frein à l'insertion du statut de migrant « irrégulier » se retrouve aussi très clairement au sein du discours d'un de nos enquêtés kurdes, qui, à la suite de l'obtention de son statut de réfugié politique, a vu sa situation en France se « débloquer » : il a notamment pu ouvrir plusieurs comptes en banque :

« Ma première demande a été rejetée, je n'ai rien compris, eux aussi, et ils m'ont demandé de refaire ma demande. J'ai fait ma demande en précisant les dates, et j'ai remis les interviews que j'avais devant la télévision et des journaux. Donc ils ont accepté et je suis devenu réfugié politique. Après ça tout a été plus simple pour moi... Par exemple j'ai pu ouvrir un compte en banque... Parce que quand on n'a pas ses papiers au crédit agricole par exemple ... moi j'avais ouvert un compte, ils m'ont dit qu'ils allaient le créer dans quelques jours, ça n'a pas marché, et ils ont toujours reculé, plusieurs fois. Ils n'ont jamais ouvert le compte. Quand j'ai eu mes papiers, j'ai ouvert trois comptes : un livret, un compte courant, et un alterna. C'est comme un compte courant mais c'est limité, ça peut être 2000 ou 1000 € par exemple. » (H, 26 ans, Migrant, Turquie kurde, Informaticien)

1.1.2 Le cas des étudiants : « double vie » universitaire et professionnelle et instabilité

Les migrants étudiants se retrouvent souvent contraints de cumuler vie professionnelle et vie universitaire pour pouvoir assurer financièrement leurs conditions de vie. D'une part parce qu'ils revendiquent leur indépendance par rapport à leur famille restée au pays, et refuse donc de faire appel à eux, d'autre part parce que le niveau de vie en France étant généralement plus élevé que dans leur pays d'origine, les revenus financiers de leur famille ne leur permettent de toute façon pas de subvenir à leurs besoins quotidiens dans leur pays d'accueil. **Les individus se trouvent ainsi parfois confrontés à une nouvelle réalité : celle de devoir gagner leur vie « par eux-mêmes »,** alors que ce n'était pas forcément le cas dans leur pays d'origine. On peut à cet égard reprendre le discours d'une de nos enquêtées :

« Ce qui est dur, c'est d'avoir pris la décision de faire mes études en France, et de gagner de l'argent par moi même, ce qui n'aurait pas le cas en Roumanie ! Il fallait que je gagne ma vie ! » (F, 25 ans, migrante, Roumanie, Chargée de communication.)

Cette « double vie », professionnelle et universitaire, peut alors participer d'un processus d'instabilité et de précarisation, qui suit les mêmes logiques que celles décrites précédemment pour expliciter la précarisation du mode de vie étudiant dans le pays d'origine⁴⁰. **Le migrant, pour échapper à la précarité économique, multiplie les petits boulots en dehors de sa vie d'étudiant, ce qui le fragilise à la fois physiquement et mentalement.** L'exemple d'une de nos enquêtées apparaît ainsi révélateur. Face à de fortes difficultés financières, elle se trouve dans l'obligation de trouver un travail, ce qui accélère son rythme de vie :

⁴⁰ Se reporter à la partie « Cumul de petits boulots et vie universitaire » : les étudiants entre autonomie et précarité »

« En plus j'ai eu rapidement des difficultés financières parce que j'avais une bourse mais elle était de trois cents euros et quand je payais la chambre universitaire et le Crous pour manger j'avais plus rien. Plus rien pour la lessive, les machines... donc j'ai eu rapidement des problèmes avec ma banque et c'est à ce moment là que j'ai pris un crédit de 4000 euros le temps de trouver un travail et de pouvoir le rembourser. (...) Après j'ai trouvé un travail à Paris en février, et je continuais en même temps à faire les allers retours tous les matins à Compiègne trois fois par semaine. J'ai arrêté l'école uniquement à cause de problèmes de santé sinon j'aurais continué mais là je tenais plus le coup en dormant trois heures par nuit. » (F, 22 ans, Fille de migrants, Maroc, Etudiante salariée)

La difficulté à gérer cette double existence peut ainsi avoir des conséquences pratiques sur la vie du migrant, comme ici cette enquêtée qui a du arrêter son école à cause de problèmes de santé.

Le discours de certains migrants témoigne cependant, au contraire, d'un certain équilibre entre vie professionnelle et universitaire, d'une certaine aptitude de l'individu à concilier ces deux pans de son existence :

« Après j'ai continué, j'ai travaillé, je paye, après j'ai décidé de trouver un logement universitaire après deux ans. Je suis resté un an là bas et après j'ai trouvé grâce au club de sport un logement à Colombes Là je suis en location. (...) Sinon au niveau du travail j'ai fait plein de trucs... En Deug, j'étais à temps partiel comme agent de sécurité. Après j'ai fait veilleur de nuit dans un hôtel toujours à temps partiel, ça m'arrangeait plus car c'était le soir, après je suis parti dans le sud de la France faire les vendanges, là j'ai trouvé maintenant un CDI à temps plein depuis quatre mois. » (H, 29 ans, migrant, Mali, technicien Télécom)

Cependant l'exemple de cet enquêté dénote une certaine instabilité de ses conditions de travail, une accumulation de « petits boulots » précaires. L'enquêté peut alors avoir l'impression de devenir « schizophrène ». L'exemple d'un de nos enquêtés apparaît ainsi révélateur de cette **logique de la « débrouille » qui conduit l'individu à multiplier les activités diverses** : pour financer ces études il a travaillé dans le bâtiment, tout en travaillant « à côté au black » :

« Pour vivre ici, la première année j'ai été financé par mon père, après j'ai du trouver un boulot. La recherche de boulot c'était un peu la déception. J'ai postulé, j'ai fait mon CV et tout mais très vite je me suis aperçu que ça n'allait pas marcher. Je n'ai pas de formation professionnelle et c'est un peu compliqué parce que tes parents ils ne peuvent pas te financer quatre ans parce que c'est trop cher. A la fin c'est plus le prix d'une voiture mais celui d'un appart. Alors après avoir postulé j'en ai eu marre de distribuer des CV et ils te rappellent pas, y'a plus de boulot et tout ça, alors je connaissais des gens qui travaillaient dans le bâtiment et ils m'ont proposé d'aller travailler avec eux. Mais je faisais mes études et c'était un temps plein mais bon j'ai travaillé pendant deux mois à temps plein et après je suis allé négocier avec un patron pour qu'il m'embauche pour trois jours par semaine comme ça, ça me permettait d'aller à la fac, suivre les séminaires et les cours. Il a accepté à condition que je travaille samedi et des fois quand il a besoin de moi le dimanche. Quand je travaille trois jours par semaine, c'est bien payé dans le bâtiment et il faut qu'il y ait de l'argent qui rentre. Pour un temps partiel je gagnais 500€ après je ne vais pas te cacher, à coté je travaillais au black. Je regardais c'est quoi cette connerie, tu peux pas faire plus de 20 heures par semaine et 500€ pour payer le loyer, le téléphone, le café... Alors quand je travaille à temps plein je gagne 1200€, 1300€. » (H, 28 ans, migrant, Tunisie, étudiant salarié)

Cette accumulation de petits boulots, qui conduit le migrant à adopter un **rythme de vie anormalement soutenu, peut cependant aboutir, à la fin du parcours universitaire, à l'obtention d'un emploi plus stable et mieux rémunéré, qui permet à l'individu de sortir de ce cercle de la précarité et de l'incertitude.** L'exemple d'une de nos enquêtées apparaît à cet égard paradigmatique : elle a cumulée les « petits boulots » divers, sa formation universitaire et des cours de français pour parvenir finalement à occuper un poste à plein temps où elle s'estime « assez autonome » :

« Après l'année passée chez ma tante, j'ai trouvé une annonce d'une vieille dame qui cherchait une jeune fille pour lui tenir compagnie et pour l'amener chez le coiffeur tous les samedis. Elle avait la maladie d'Alzheimer. Au début, elle ne me voulait pas et après ça est allé mieux, et sa fille me disait que de toute façon, ça irait mieux ! Et puis, il y avait sa fille qui me rassurait, et qui me donnait un petit quelque chose en plus de temps en temps. C'est vrai que de toute façon, je ne gagnais pas d'argent, et je ne pouvais pas payer un loyer, et je ne devais être auprès d'elle que le soir. Il fallait que le samedi matin, je l'amène chez le coiffeur, pour qu'elle marche et pour qu'elle voit du monde. Et ça lui faisait du bien, et elle était ravie. J'y ai vécu pendant un an, j'étais nourrie et logée, et sa fille m'offrait des parfums ou des CDS de chanson française. Ca me convenait parce que j'avais vraiment besoin d'un logement. (...) Après j'ai travaillé dans un cabinet dentaire, et ensuite j'ai trouvé une société pour un stage, et j'ai fait des petits boulots comme bar maid, ou aussi dans un restaurant chinois le week-end. Le stage c'était dans une filiale qui fait le marketing des chambres d'hôtel sur Internet sur les Champs Elysées, pendant presque deux ans. Actuellement, je suis dans cet hôtel, je supervise les travaux, je suis assez autonome, j'organise mon temps. Ca fait un an que je travaille ici à plein temps. » (F, 32 ans, migrante, Indonésie, Chargée de la planification dans un hôtel).

On perçoit donc bien ici que la situation financière précaire de l'enquêtée constitue un problème pour trouver un logement. Elle connaît de plus des difficultés à faire reconnaître son diplôme indonésien, et à s'insérer au sein du système universitaire français, très différent selon elle de son cursus précédent. **Ces problèmes relatifs d'adaptation se conjuguent de plus avec une mauvaise maîtrise de la langue française,** qui la contraint à prendre des cours parallèlement à ses études :

« Comme je ne pouvais pas m'inscrire à l'école privée sans travailler, je me suis inscrite à l'université pour avoir l'équivalence de mon diplôme, parce qu'il n'était pas reconnu : je ne peux pas le prouver... J'ai réussi à valider quelques unités de valeur, mais je n'ai pas tout fini ...Base de données, gestion, c'est bien... C'est trop technique, par rapport à mon cursus indonésien, qui est plus tourné vers le Management. Même avec beaucoup de volonté, je ne serais pas capable de terminer... Les unités de gestion sont déjà très techniques, et vraiment différentes : il y avait des algorithmes. En plus en travaillant en même temps, c'est pas évident ! Parce qu'en même temps, je faisais des cours à distance pour améliorer mon Français. » (F, 32 ans, migrante, Indonésie, Chargée de la planification dans un hôtel).

Sa situation s'est ainsi progressivement stabilisée, après qu'elle est connue des périodes de précarisation relative et de « petits boulots ». L'obtention d'un CDI apparaît alors comme l'aboutissement d'un processus d'intégration par le travail qui débute avec une formation et un stage universitaires. La stabilisation de sa vie professionnelle succède ainsi à une période de « débrouille ».

1.1.3 Accès au travail et intégration : réussite professionnelle versus accumulation de « petits boulots »

Comme on le voit donc, l'accès au travail constitue un facteur d'intégration important pour le migrant. Cependant tous nos enquêtés ne sont pas égaux face à cet accès au travail, comme nous avons déjà pu le constater avec l'exemple des étudiants et des migrants en situation irrégulière. On constate ainsi que les migrants « pour raisons économiques » ont généralement moins de difficultés à trouver un emploi que les autres enquêtés, ce qui s'explique principalement par la raison de leur migration.

D'une part leur arrivée en France a pu être fortement encouragée par les autorités étatiques, pour cause de manque de main d'œuvre : ils sont donc accueillis « à bras ouvert » par les entreprises et les usines, qui prennent en charge leur insertion professionnelle. L'exemple d'un de nos enquêtés apparaît ainsi révélateur :

« Quelqu'un m'attendait à Rochefort, j'avais envoyé une lettre en demandant l'adresse exacte etc. mais mon patron m'attendait quand même. A l'époque la France avait besoin d'une main d'œuvre énorme. Moi j'étais doué pour le bâtiment, j'étais inscrit comme quoi j'étais maçon, que je faisais du bricolage et tout ça. Je suis arrivé à l'île d'Oléron, il m'a logé au bout de chez lui dans une chambre. Lui il faisait des maisons secondaires pour les parisiens et moi je travaillais sur ces chantiers mais finalement je ne travaillais pas beaucoup parce que peu de temps après que je sois arrivé, quelqu'un qui habitait tout près de mon village en Turquie et qui est passé par le même intermédiaire que moi est venu nous rejoindre. J'ai encore contact avec cet ancien patron aujourd'hui, je lui téléphone, je suis allé le voir deux, trois fois, il ne m'a jamais oublié, moi non plus je ne l'ai jamais oublié. Il s'appelle Jean, maintenant on se tutoie. Lui ses affaires marchaient pas très bien et il nous a demandé avec mon compatriote si ça nous intéressait d'aller à Paris. Je me suis dit que c'était une bonne occasion. Il nous a emmenés à Paris, il avait un cousin qui était comptable dans une entreprise de bâtiment. J'ai travaillé à Noisy le Grand où j'ai commencé un chantier énorme, aujourd'hui encore ça m'arrive de passer devant. C'était très dur, en plus le soir je prenais des cours de français, je me levais à 6h00 et je dormais à 1h00 en ayant un travail très physique. » (H, 55 ans, Turquie, Agriculteur)

Cependant cette prise en charge par l'employeur ne signifie pas non plus une stabilité des conditions de vie du migrant, comme en témoigne cet exemple : l'individu a un rythme de vie très soutenu, il cumule ses cours de français et son travail, ce qui l'oblige à dormir très peu tout en accomplissant un travail « très physique ». Cependant, au-delà de ces conditions de vie plutôt difficiles, son travail est assuré et relativement stable, il ne se trouve pas, comme certains de nos enquêtés dont nous avons décrit le parcours professionnel, dans une situation d'incertitude par rapport à son emploi. On retrouve ainsi cette même relative stabilité chez d'autres de nos migrants « économiques ».

En effet **les individus ont généralement préparé leur voyage, se renseignant sur les possibilités de développement économiques qui leur étaient offertes, et s'appuyant sur l'expérience des migrants de leur communauté pour s'établir.** C'est notamment le cas des parents d'une de nos enquêtées d'origine chinoise, dont le parcours professionnel apparaît particulièrement typique d'une « ascension économique » que l'on pourrait qualifier de « réussite » :

« Après quand mes parents ont monté leur commerce, Ils faisaient de l'import d'Asie, d'Hong-Kong par exemple, parce que ce n'était pas la même situation politique qu'en Chine... C'était plus facile au niveau des réseaux, des intermédiaires. Ils se fournissaient aussi en France parfois, par exemple pour les fermetures éclairs des jeans. Parce que les fermetures éclairs n'existaient pas en Chine, à cette époque-là il n'y avait que des boutons. Parce qu'ils portaient tous la même chose, un pantalon noir et une chemise standard. Voilà, donc ils ont ouvert une mercerie dans le 13ème, ils se relayaient, ils ont commencé à employer des gens, un gars pour transporter les marchandises, et ils ont commencé à rembourser les tontines, après ils ont essayé de gagner plus d'argent... (...) Après ils ont vendu la mercerie à une autre personne qu'ils connaissaient, et ils ont acheté un autre fond de commerce pour vendre des vêtements. Après ils ont encore changé et ils ont fait de la maroquinerie. D'ailleurs ils en font toujours... » (F, 29 ans, fille de migrants, Chine, comptable)

Ainsi ces migrants s'appuient également sur les relations favorables en terme d'import-export entre la France et la Chine, en s'appuyant sur des réseaux déjà constitués en Chine avant la migration.

L'accès au travail apparaît d'autre part facilité pour les migrants qualifiés dont la spécialisation est assez spécifique : ils ne rencontrent généralement pas de problèmes pour trouver un emploi, étant même directement sollicités par des sociétés diverses. Une fois leur emploi assuré, leur travail apparaît alors comme un puissant vecteur d'intégration, l'employeur facilitant généralement les démarches administratives en intervenant pour que le migrant obtienne ses papiers de régularisation. Ce **processus d'intégration par le travail** se retrouve ainsi au sein du discours d'un de nos enquêtés malgaches, embauché semble-t-il pour son profil international et sa qualification :

« Après, il y a eu pour moi une opportunité de faire un stage dans la société dans laquelle je travaille actuellement. Mais en fait ce n'est pas mon stage qui m'a permis d'y entrer mais tous les ans à Paris il y a un forum des télécoms et parce que je partais là-bas pour trouver un stage et j'ai rencontré plusieurs sociétés qui m'ont demandé mon CV, je leur ai laissé et comme j'avais travaillé déjà à Madagascar chez l'opérateur malgache, il est très connu, Télécom Malagasy, et donc ils m'ont embauché ici en France parce qu'ils étaient intéressés par mon profil. Donc j'ai signé le contrat trois mois avant la fin de mon stage ! Parce qu'en fait, au début ils m'ont dit qu'il fallait attendre que j'ai l'autorisation de travail, et puis finalement quand je l'ai eu c'était bon. J'ai eu facilement mon permis de séjour, parce qu'en fait j'ai fait une demande et c'est ma société qui m'a fait une lettre comme quoi ils me portaient de l'intérêt et qu'ils avaient besoin que je travaille pour eux. C'était en 2006. » (H, 28 ans, Migrant, Madagascar ; Ingénieur télécom)

D'autres enquêtés semblent également avoir eu un accès facilité au travail, de par leurs qualifications professionnelles spécialisées. C'est le cas notamment de notre enquêtée guatémaltèque, qui après une spécialisation en management faite avec son école au Guatemala grâce au e-learning (méthode d'apprentissage via Internet) a obtenu un stage sur Paris, qui s'est par la suite transformé en CDI. **Cependant, cet accès facilité au travail peut également s'apparenter, dans le cas de ces migrants qualifiés, à un déclassement professionnel.**

C'est ainsi le cas de cette enquêtée guatémaltèque, qui déclare gagner moins bien sa vie ici qu'au Guatemala, avec la même formation. Elle s'appuie sur l'exemple d'un de ses amis, qui doté de la même formation qu'elle, a obtenu « un super job en un mois ». Elle considère de plus sa **formation en France comme « détournée » par rapport à la formation qu'elle avait reçu dans son pays d'origine :**

« Mon stage était bien mais ce n'était pas ce que je voulais faire, je pensais que le contrôle de gestion signifiait management, comme au Guatemala, mais en fait c'était plutôt l'aspect financier donc ça ne m'a pas plu. Mais bon faire un stage dans un pays étranger avec une autre langue, c'est quand même très intéressant. (...) Quand je me suis retrouvée seule avec des français, c'était dur, parce que mon ami était rentré au Guatemala et il avait trouvé un super job en un mois, dans une grande entreprise... et comme je ne trouvais pas de travail, j'ai tenté de trouver du travail à Lyon dans l'entreprise où je travaillais au Guatemala. J'ai voulu faire un stage chez eux parce qu'il n'y avait pas de poste à ce moment là, et on m'a proposé un super stage à Paris. » (F, 29 ans, Migrante, Guatemala, Ingénieur commerciale)

Ainsi certains de nos enquêtés, bien qu'ayant obtenu un emploi stable et bien rémunéré, ne semblent pas totalement satisfaits de leur travail, considérant ne pas avoir mis à profit leurs compétences professionnelles et soulignant ainsi un phénomène de déclassement « frustrant » :

« Il ne me semble pas avoir réutilisé mes compétences de management et de gestion... Peut-être au niveau de la discipline, parce que l'école, c'est fait pour ça, pour apprendre la discipline, apprendre à s'organiser... Mais mon métier ne me plaît pas trop, je le fais parce que je suis obligée ! Il faut vivre, il faut le faire, je le fais ! Moi, j'aimerais plutôt tout ce qui touche à la décoration, à la cuisine... » (F, 32 ans, migrante, Indonésie, Chargée de la planification dans un hôtel).

On retrouve ce même processus de **déclassement des compétences professionnelles** chez un de nos enquêtés maliens, qui souligne de plus la différence de salaire perçu en France et dans son pays d'origine. Alors qu'il déclare avoir gagné jusqu'au 2000 euros au Mali par le biais de ses compétitions sportives, son travail en France ne lui permet pas de gagner plus de 300 euros, de plus non déclaré :

« Je ne peux pas parler de compétences diplômantes mais au Mali, je suis parti à 14ans de chez mes parents, j'ai appris à faire beaucoup de choses, j'étais animateur à la radio, déjà au lycée je payais ma chambre, le sport aussi je gagnais bien, je faisais des compétitions, je gagnais jusqu'à 1000, 2000€. Après vu que j'étais moniteur d'enfants des rues au Mali, j'ai trouvé ici un boulot d'éducateur sportif en même temps que j'étais veilleur de nuit, mais c'était pas un contrat j'étais pas déclaré, on me payait je gagnais 300€. » (H, 29 ans, migrant, Mali, technicien Télécom)

Au-delà de ces phénomènes de déclassement, on constate que **d'autres migrants ont un accès encore limité, voire inexistant, au monde du travail. On remarque qu'il s'agit surtout de certains migrants pour raisons politiques qui, n'ayant pas vraiment choisi leur départ et ne disposant pas d'un fort niveau de qualification, sont embauchés dans les usines en tant qu'ouvriers.** Cependant, si leur aptitude au travail physique diminue, pour cause de vieillesse ou d'handicap, par exemple, leur avenir professionnel est compromis.

Ils vivent alors principalement de pensions de l'Etat, ou bien de « petits boulots » illégaux et fatigants. C'est ainsi le cas des parents d'une de nos enquêtées d'origine cambodgienne : sa mère ne pouvant plus travailler à cause de son âge avancé, elle se trouve contrainte de cuisiner des gâteaux qu'elle vend à la sortie de la Pagode, le temple bouddhiste, pour « arrondir ses fins de mois ». Cependant ce travail non déclaré semble l'affaiblir :

« Aujourd'hui ma mère est retraitée, mais elle avait travaillé en tant que mécanicienne à coudre. Quand on habitait à Calais, elle est venue habiter à Paris avant d'emménager en banlieue parisienne pour faire son travail. Et mon père ne peut pas travailler à cause de son opération des yeux. (...) Pour gagner un peu plus d'argent, ma mère fait des gâteaux... Et elle les vend à la Pagode, des trucs comme ça... Mais c'est dur! » (F, 24 ans, fille de migrants, Cambodge, étudiante)

On remarque également une inégalité hommes/femmes en terme d'accès au travail, qui n'est pas posée dans les faits mais dans la pratique. En effet, lorsque ce sont les femmes qui s'occupent de la tenue de la maison – la cuisine, la lessive, les courses – le travail physique de l'usine devient trop lourd à supporter au sein de la vie quotidienne. L'épouse arrête alors de travailler pour se consacrer à l'éducation des enfants et au « travail à la maison », le mari assumant seul les frais financiers de la famille. **L'accès au travail des femmes est ainsi encore limité par une représentation traditionaliste du rôle de la femme comme « femme au foyer »,** représentation qui se traduit dans la pratique par une surcharge de travail domestique pour l'épouse :

« J'ai travaillé dans l'usine des fils électriques. Le travail était dur : les fils étaient longs de 5 mètres et les journées de travail étaient longues. Après j'ai fait un peu de couture, un peu ici et par là. Et puis en 1994 j'ai arrêté complètement parce qu'en sortant du travail, il fallait travailler à la maison, laver, faire la cuisine et tout ça. » (F, 58 ans, Cambodge, sans profession)

1.1.4 L'accès au logement : précarisation versus stabilisation

Comme nous l'avons mis en évidence précédemment - en étudiant notamment le cas des migrants en situation irrégulière et des étudiants - l'arrivée en France peut s'accompagner d'une période d'instabilité et de précarité au niveau du logement.

Le migrant change souvent d'habitat, il vit dans l'incertitude de trouver un logement fixe et se « débrouille » au jour le jour. Cette précarisation de l'habitat semble alors ralentir son intégration.

Ces conditions de logement précaires apparaissent ainsi particulièrement évidentes dans le cas des migrants vivant en foyer. A cet égard, la description d'un de nos enquêtés semble révélatrice :

« Le foyer c'est dur d'habiter dedans, il y a trop de bruit. Si tu travailles de nuit tu vas péter un câble, parce que tu n'es pas tout seul dans ta chambre. Maintenant ils font des foyers avec des chambres individuelles mais les vieux foyers c'est quatre ou cinq personnes dans la chambre sans compter ceux qui viennent d'arriver et dorment par terre. Ils pourraient prendre un appart comme moi, la plupart ont des papiers c'est pour ça qu'ils ont des chambres là-bas. Celui qui dort par terre par contre il n'a pas de papier c'est toi qui l'a invité chez toi. » (H, 24 ans, Fils de migrant, Mali ; cuisinier)

Cette période de précarisation, si elle peut se prolonger très longtemps et devenir le quotidien du migrant, semble cependant souvent demeurer de l'ordre du temporaire avant l'installation dans un logement plus décent. Si l'on étudie plus précisément le discours de nos enquêtés, on constate ainsi que cette précarité d'habitat est avant tout présentée comme une étape au cœur d'un processus progressif de stabilisation du logement. A cet égard, l'exemple d'un de nos enquêtés semble révélateur :

« A mon arrivée, je logeais dans un foyer. Ça s'appelait Soudiada. C'est un foyer qui accueille des immigrants. Y en a partout. C'est comme le foyer à Montreuil Sanacotra. Moi j'étais à la rue Saint Denis. Je logeais avec mon frère et puis un copain. On était trois dans la même chambre. Moi je dormais sur un lit superposé. La chambre elle était grande, 60 m2. Ça c'était pendant que j'étais célibataire, de 1973 à 1977. Et puis quand je me suis marié, j'ai quitté le foyer et j'ai cherché un appartement de 3 pièces à Bagnolet pour moi et ma femme. Pendant 1 an j'étais tout seul et puis ma femme est arrivée en 1980. Et là maintenant j'ai un pavillon acheté à Saint Driss dans le Val d'Oise. Maintenant je vis en famille. » (H, 55ans, migrant, malien, chauffeur de taxi)

Il est particulièrement intéressant de constater que les récits de nos enquêtés décrivent tous à peu près la même évolution, qui conduit le migrant de l'habitat précaire, souvent dans une seule pièce à plusieurs, au pavillon de banlieue familial :

« Mon mari travaillait en France dans une usine. Et on habitait à Vincennes dans un studio, dans le 94. On n'avait pas d'enfants, ensuite notre fille aînée est arrivée là-bas à Vincennes, 2 ans après, donc après on a mis de côté pour acheter un petit appartement, et après on a eu d'autres enfants, petit à petit... Après on a acheté d'autres appartements, et finalement on a vendu et on a acheté cette maison individuelle, à Ermont Eaubonne. Ça fait 6 ans que l'on habite ici maintenant. A cause de notre dernier, avec 4 enfants maintenant... » (F, 41 ans, migrante, Sénégal, aide-soignante)

« Après le foyer, on a vécu au Maisons-Alfort dans un HLM et c'est après qu'on a eu notre maison à Créteil. C'est après que mari ait travaillé pendant deux ans et quelques. C'est en 1983 que mon mari a trouvé un bon travail. Il a connu les ingénieurs de l'usine qui l'ont fait entrer dedans... Et c'est en 1986 qu'on acheté notre maison ici à Créteil. » (F, 58 ans, Cambodge, sans profession)

Ainsi les étapes de cette évolution peuvent être considérées comme des **passages obligés vers des logements toujours plus spacieux et individuels**, au fur et à mesure de l'agrandissement de la famille :

« Au début, j'habitais chez mon frère quand je suis arrivé en France, après j'ai loué une petite chambre à l'extérieur jusqu'à la rencontre de ma femme, on a loué un studio pour deux, après la naissance de mes enfants, on a habité dans un logement de 4 pièces à l'Hay-les-Roses jusqu'à maintenant. » (H, 46 ans, migrant, Cameroun, enseignant)

Les étapes du cycle de vie semblent ainsi correspondre à cette évolution : le logement précaire de l'étudiant ou du jeune travailleur se transforme en un deux pièces plus spacieux après le mariage, qui lui-même devient une maison individuelle à l'arrivée des enfants.

Les migrants peuvent également bénéficier d'une politique de logement favorable, qui leur permet d'acquérir un logement à plus bas prix. C'est notamment le cas des migrants chinois installés dans le 13^{ème} arrondissement de Paris, comme en témoigne l'exemple des parents d'une de nos enquêtées :

« Au départ mes parents habitaient donc chez des gens, après dans un studio et après, dans le 13ème, il y a eu les fameuses tours que les Parisiens trouvaient moches, trop hautes, trop modernes... Ca s'est pas vendu, les prix ont chuté et du coup pas mal de gens ont pu acheter ça relativement peu cher. Et mes parents ont donc acheté un trois pièces, à l'époque on était deux enfants et après mon frère est arrivé. » (F, 29 ans, fille de migrants, Chine, comptable)

Cette stabilisation progressive du logement apparaît comme un facteur d'intégration important : elle permet au migrant de s'approprier son environnement, de découvrir sa ville ou son quartier et de s'y sentir « chez soi ». Le discours d'une de nos enquêtées apparaît à cet égard révélateur :

« On habite dans un appartement. Ça fait 20 ans qu'on habite là. Avant on habitait ailleurs mais quand on a eu notre troisième enfant on a changé d'endroit. Ça fait 29 ans qu'on habite dans cette ville, on est content. On s'y plaît bien. Il y a tout à côté, la banque, Carrefour, je peux aller me promener... » (F, 52 ans, Migrante, Algérie ; assistante maternelle)

Cette stabilisation s'accompagne généralement d'une stabilisation dans tous les domaines de la vie du migrant : professionnel, amical... L'individu apparaît alors « posé », maître de son environnement et de sa vie, épanoui :

« Je suis content, j'ai un travail, j'ai passé mon permis, j'ai passé mon diplôme, j'ai un appartement. J'ai des amis, je sors, je m'achète ce que je veux. Tout va bien je suis content. (H, 24 ans, Fils de migrant, Mali ; cuisinier)

Ainsi **accès au logement et au travail vont de pair**, comme le confirme le discours d'une de nos enquêtés d'origine chinoise :

« Maintenant j'habite dans le 13ème, rue de Tolbiac, je loue un appartement depuis 4 ans, j'en avais marre d'habiter chez mes parents ! (rires) J'ai un deux pièces de 25m² et je paye 750€, c'est correct, surtout pour Paris... Avec mon salaire ça va, en plus je suis en CDI donc pour l'instant je n'ai pas vraiment eu de problèmes. » (F, 29 ans, fille de migrants, Chine, comptable)

Même si l'on dénote une tendance à la stabilisation, l'accès au logement demeure donc inégal selon les migrants, conditionné par leur accès au travail.

1.1.5 Education et intégration : la promotion par le biais universitaire

L'intégration du migrant passe ainsi également par son accès à l'éducation. La possibilité de faire des études lui permet de trouver par la suite plus facilement du travail, ce qui favorise ensuite sa recherche de logement.

Le parcours d'une de nos enquêtés sénégalaise apparaît à cet égard constituer un exemple particulièrement « réussi » d'**intégration par la formation universitaire et le travail**. Reprenant ses études après s'être mariée, elle décroche un emploi important au sein d'un tribunal de commerce puis « grimpe les échelons » pour devenir finalement cadre administratif :

« J'avais une préinscription à la fac, j'avais pas de bourse donc c'est mes parents qui m'ont donné de quoi subvenir à mes besoins. Pendant pratiquement une année, j'ai cherché un petit boulot, quand j'ai terminé mes études j'ai commencé à chercher du travail et j'ai trouvé. J'ai commencé à travailler et on s'est mariés, on a eu des enfants. (...) J'ai gardé des enfants pendant 3 ans, lui a fait du télé marketing. Moi je me suis rendue compte que c'était difficile en ayant fait des études générales de trouver du travail dans mon domaine, donc j'ai fait une formation d'assistante juridique bilingue et au cours de cette formation j'ai eu des offres d'emplois. A l'époque, c'était maîtrise en droit mention carrière administrative. Donc j'ai fait une formation Assistante Juridique Bilingue et j'ai été recruté par la greffe des tribunaux de commerce de Créteil pour monter un GIE Info greffe, c'est l'ensemble des greffes des tribunaux de commerce qui ont formé un GIE pour fournir des informations sur toutes les entreprises immatriculées en France. Je suis entrée là bas comme assistante juridique bilingue, et ça fait 10 ans que j'y suis. Et j'ai pu après monter les échelons avec mon diplôme et aujourd'hui je suis cadre administratif. » (F, 38 ans, migrante, Sénégal, assistante juridique bilingue)

On peut également remarquer cette même logique de **promotion par le biais universitaire** au sein du discours de nos enquêtés enfants de migrants, qui souvent ont suivi un parcours universitaire ou une formation « classique » avant de trouver du travail :

« Je suis la seule à être née en France. Mais mes frères et sœurs ont fait leurs études en France. Mon frère aîné a fait une formation professionnelle, je ne sais pas de quoi, et ensuite il a intégré, enfin il a suivi une formation pour être chauffeur de taxi. Le suivant, il est allé jusqu'en licence de physique-chimie. Ensuite ma sœur a arrêté niveau troisième, au collège, elle s'est mariée donc elle a arrêté. Et mon autre frère a arrêté au niveau du bac, ensuite il a travaillé. Moi Je fais un master 2 professionnel, ingénierie de la langue pour la gestion intelligente de l'information. » (F, 24 ans, fille de migrants, Cambodge, étudiante)

Le parcours de notre enquêtée d'origine chinoise témoigne – si on le recoupe notamment avec la description de son logement évoqué plus haut - de ce **rôle de l'éducation au sein des processus d'accès au logement et au travail** :

« Mes parents n'ont pas fait de formations en France. Mais par contre moi et mes frères et sœurs on est allés à l'école, et puis c'était un moyen d'apprendre le français... Moi j'ai fait une scolarité normale, après j'ai fait un bac scientifique et je suis allée à la fac en gestion à la Sorbonne. Après j'ai commencé à travailler en tant que comptable dans une petite boîte, après ma maîtrise, à 23 ans. Aujourd'hui je suis toujours comptable mais j'ai changé d'entreprise, maintenant je suis comptable à la Croix-Rouge depuis 3 ans. » (F, 29 ans, fille de migrants, Chine, comptable)

1.2 Barrière de la langue et apprentissage du français : un frein à l'intégration ?

Les difficultés diverses rencontrées par nos enquêtés en ce qui concerne l'accès au logement et au travail peuvent notamment être liées à ce que l'on pourrait qualifier de **« barrière de la langue »**. **Ce problème est surtout perceptible chez les migrants non francophones qui n'ont pas appris le français avant de migrer.**

C'est surtout le cas de nos enquêtés d'origine cambodgienne, qui ont fui leur pays précipitamment. N'ayant pas anticipé leur départ, ils n'ont pas eu la possibilité d'apprendre le français pour préparer leur arrivée dans le pays d'accueil, comme d'autres de nos enquêtés. **Ils arrivent ainsi en France parfois sans connaître du tout la langue, ce qui limite fortement leur insertion au sein de la société française et leurs contacts avec les « autochtones »**. On assiste alors souvent à ce que l'on pourrait qualifier de **« repli communautaire »**, le migrant recherchant du travail par le biais de ces compatriotes et développant sa sociabilité essentiellement au sein du cercle des migrants de sa communauté d'origine. **Ce « repli communautaire », du en partie à la barrière de la langue, ne permet ainsi pas au migrant d'apprendre le français « sur le tas », par le biais de contacts interpersonnels. Il accentue ainsi, par un mécanisme d'auto renforcement, cette barrière de la langue** : le migrant entre dans un cercle vicieux qui ne lui permet pas de développer ses compétences linguistiques. Il se tourne alors de plus en plus vers sa communauté pour avoir accès au travail et au logement.

On perçoit ainsi ce **mécanisme d'exclusion du monde du travail « classique »**, du en partie à cette barrière de la langue, au sein du discours d'une de nos enquêtés d'origine cambodgienne qui relate la parcours de sa mère : arrivée en France sans connaître « un seul mot de français », elle abandonne rapidement les cours de français et développe sa sociabilité presque exclusivement au sein de sa communauté. L'enquêtée déclare ainsi qu'aujourd'hui, après environ 30 ans passés sur le sol français, sa mère ne parle toujours « pas bien » le français :

« Mes parents ne parlaient pas le français quand il sont arrivés. Mon père avait appris un peu le français au Cambodge, il avait quelques notions. On leur a proposé de suivre des cours de français à Calais. Mon père l'a fait plus sérieusement que ma mère... Ils ont commencé quoi. Ma mère a vite abandonné en fait. (...) Aujourd'hui elle ne parle pas bien le français. Elle comprend à peu près, mais elle ne parle vraiment pas bien. Elle n'a pas beaucoup de contacts avec les Français non plus, ses principaux amis sont des cambodgiens rencontrés à la Pagode, le temple bouddhiste. » (F, 24 ans, fille de migrants, Cambodge, étudiante)

Cependant cette barrière de la langue, même si elle peut être, comme on le constate ici, un frein à l'intégration – puisqu'elle empêche le migrant de trouver du travail et un logement en dehors de sa communauté et le rend dépendant de ses proches maîtrisant la langue française – **est souvent perçue par les migrants comme une difficulté provisoire, qui parvient peu à peu à être surmontée. Elle peut poser problème à l'arrivée du migrant, générant des situations d'incompréhension et compliquant les démarches administratives de la vie quotidienne :**

« La plus grande difficulté c'était la langue. C'est dur. Pour avoir des documents ou pour aller voir un médecin... Ca m'a pris du temps à apprendre le parler. Ici je me sens un peu comme chez moi. J'ai un travail et des choses comme ça mais la langue c'est ça qui est difficile. » (F, 29ans, Pérou, sans profession)

Au-delà de son caractère anecdotique, le discours d'un de nos enquêtés relatant son expérience « ratée » de « tentative de drague dans le métro », due selon lui à un quiproquo linguistique, est également révélateur :

« Je n'avais pas de repère, j'étais dans une jungle et il fallait que je lutte. Quand je fermais ma bouche je passais pour n'importe qui, dès que j'ouvrais ma bouche, même pour draguer les filles, c'était très difficile pour moi. Si j'allais en discothèque je disais « voulez vous danser avec moi », jusque là ça allait mais dès qu'elles me posaient une question ça posait un problème. Une fois j'ai eu un problème avec une fille, j'étais dans le métro, je la draguais, ça marchait et puis on s'est fait une bise et elle a dit une chose, comme je n'ai pas compris j'ai dit oui et la fille s'est levé et elle est partie. Je ne comprenais pas pourquoi. Le problème de la langue c'est un handicap énorme. » (H, 55 ans, Turquie, Agriculteur)

Ainsi cet enquêté considère le **problème de la langue comme un « handicap énorme »**, qui l'indispose dans sa vie quotidienne. Une autre de nos enquêtées évoque également des difficultés administratives, due selon elle à un manque d'empathie des fonctionnaires français, peu disposés à faire des efforts pour faciliter la compréhension du migrant :

« La difficulté d'abord c'est la langue française parce que chaque fois que je suis allée quelque part pour faire les démarches administratives, les gens parlent vraiment très vite, ils pensent que tu es une Française. Quand ils parlent, je ne comprends rien et quand je leur demande de répéter quelque chose, ils s'énervent. » (F, 26ans, Chine, étudiante)

Cependant les migrants interrogés précisent également que cette barrière de la langue est difficile à gérer « au début », mais que par la suite, « ça s'améliore ». Certains migrants décident ainsi de prendre des cours de langue pour accélérer l'amélioration de leur niveau de français.

Ils visent ainsi à faciliter non seulement leur vie quotidienne, mais également leur insertion au sein du monde professionnel ou universitaire :

« En fait, c'est mon frère qui m'a inscrit dans une école privée de commerce à Paris. Une école de préparation mais au début c'était trop dur pour mon niveau de français et bon j'ai décidé qu'il valait mieux prendre des cours de français pour améliorer mon niveau de français. Et en même temps j'ai cherché une université et enfin ça y est, je me suis inscrite à la fac. » (F, 26ans, Chine, étudiante)

D'autres enquêtés apprennent « sur le tas », par contact direct avec des « Français », ou par le biais des médias. Cependant cette forme d'apprentissage n'apparaît souvent pas suffisante, et s'accompagne souvent d'une éducation plus académique, destinée à inculquer les bases grammaticales et lexicales. **Cette envie d'apprendre le français résulte souvent d'une volonté de devenir autonome, de ne plus être « assisté » dans le cadre de démarches administratives.** Certains migrants ont ainsi recours à des associations, qui proposent des cours gratuits :

« Mes parents ont commencé à apprendre le français en faisant ces petits boulots justement, dans la restauration, ils ont appris les rudiments sur le tas. Ils n'avaient pas le temps ni l'argent de prendre des cours d'alphabétisation, à l'époque ces cours ça se faisait beaucoup mais bon... Ils n'ont jamais pris de cours mais ils ont appris au fur et à mesure, avec la télé et tout et tout. Ils ont appris comme ils pouvaient, en plus t'es obligé d'apprendre un minimum pour les démarches administratives, pour aller voir le médecin... Au début ils demandaient à d'autres de les accompagner, mais au bout d'un moment il faut aussi se débrouiller ! Et la Croix-Rouge les a aussi beaucoup aidé, parce qu'il y a moyen de trouver des profs bénévoles pour des cours, ou pour aider dans les démarches. C'est une sorte d'accompagnement, ça se fait encore d'ailleurs. » (F, 29 ans, fille de migrants, Chine, comptable)

Ainsi **des difficultés financières peuvent contraindre les individus à arrêter leur apprentissage du français**, cet apprentissage leur apparaissant superflu par rapport à la nécessité de subvenir à leurs besoins quotidiens :

« J'ai suivi les cours pendant un an et quelques. Mais après ça, il n'y avait pas l'argent pour manger. On ne peut pas prendre les cours tout le temps, parce que s'il n'y a pas à manger, ça ne sert à rien aussi. Moi, j'ai cherché du travail tout ça, du travail dans l'usine. » (F, 58 ans, Cambodge, sans profession)

Ainsi **l'apprentissage de la langue peut sembler « secondaire » par rapport à la nécessité de trouver un travail**, ce qui amène les migrants à renoncer à une formation linguistique « académique ». Certains migrants suivent cependant des formations linguistiques destinées à faciliter leur insertion au sein du marché du travail. **Cependant la « difficulté à se faire comprendre » demeure, et peut pousser le migrant à « s'autocensurer »,** à refuser de demeurer au sein d'un emploi par lassitude et impression d'être « utilisé ». Le discours d'un de nos enquêtés apparaît à cet égard révélateur. Il déclare avoir voulu travailler dans l'informatique mais avoir renoncé à cause de ses « difficultés à communiquer » et l'impression que l'on se « servait de lui ». Il se tourne alors vers un métier plus « pratique », qui ne « nécessite pas de diplômes » : cuisinier.

« Après j'ai fait des formations linguistiques parce que quand je suis arrivé je ne parlais pas français. J'ai pu réguler mes papiers vite. J'ai fait une formation de six mois. Pendant ces six mois on vous apprend à écrire, à parler français et on vous propose des stages dans différents métiers pour choisir le métier que tu veux. Après cette formation j'ai pris des cours du soir à la mairie et après je suis rentré en CAP, en CAP cuisine et puis j'ai trouvé du travail. Au début je ne voulais pas être cuisinier je voulais travailler dans l'informatique. Mais j'avais un peu de mal à communiquer au début et les stages en informatique, ils se servaient de moi pour faire autre chose. J'en ai eu marre, j'ai laissé tomber. En cuisine quand tu es en CAP tu travailles n'importe où, c'est un métier où tu ne chômeras jamais. C'est un métier sans grand niveau d'études et tu gagnes bien ta vie.

Les horaires sont un peu durs mais je suis arrivé en 2001 maintenant je suis premier chef de partie. C'est un métier où ils ne demandent pas de diplôme, ils veulent que tu sois bon dans ce que tu fais, c'est surtout la pratique. » (H, 24 ans, Fils de migrant, Mali ; cuisinier)

On perçoit bien ici comment, **plus ou moins consciemment, le migrant « s'auto exclue » des métiers nécessitant une formation universitaire, en partie à cause de la barrière de la langue**, qui lui donne le sentiment de ne pas réussir à exprimer ses idées et à les imposer. Le choix d'un métier plus « pratique » s'apparente alors à l'expression d'une certaine lassitude face à cette difficulté à « se faire comprendre ».

1.3 L'aspiration à l'autonomie et à l'indépendance : distanciation avec la communauté et volonté d'intégration

On perçoit également, au sein du discours des migrants interrogés, **une aspiration à l'indépendance et à l'autonomie qui se traduit souvent par une distanciation avec la communauté d'origine et la revendication d'une volonté d'intégration.**

Nous avons ainsi déjà mis en évidence ce phénomène lors de l'examen des modalités d'accueil du migrant par la communauté ou par un réseau familial et amical solidaire. Le migrant, face à cette aide qui lui ait proposée, peut développer une réaction de rejet, liée à un sentiment de dépendance. Il revendique alors sa capacité à se « débrouiller seul », à ne pas être « assisté ». **Cette mise en avant de son aptitude à gérer sa vie apparaît également comme un moyen de se détacher d'une certaine pression familiale ou communautaire, de se sentir plus libre, davantage acteur de son destin.** On perçoit ainsi au sein du discours de certains migrants un rejet des logiques communautaires à l'œuvre dans le processus de migration. C'est notamment le cas d'un de nos enquêtés maliens : venu en France suite à un regroupement familial orchestré par son père, il développe un sentiment d'être utilisé « uniquement pour ramener de l'argent ». **Il s'oppose alors à ce qu'il considère comme une logique instrumentale « africaine », et revendique une forte volonté d'intégration – qui se traduit notamment par la mise en avant de l'importance d'apprendre le français :**

« Quand je suis arrivé mon père était en foyer, je suis resté là un an, j'ai fait des boulots au noir mais j'ai pas voulu continuer ça, j'ai voulu aller à l'école. Les Africains quand ils te font venir ils ne veulent pas que tu ailles à l'école mais que tu travailles, que tu amènes un chèque tout les mois c'est pour ça qu'on ne s'est pas entendu. A la fin il était content que j'ai mon CAP. Quand je suis arrivé c'est lui qui me donnait de l'argent pour manger, après que je suis allé dans un foyer, même mes costumes étaient payés par la mairie pour pouvoir aller à l'école. Maintenant mon père est content mais au début, quand ils te font venir c'est quand même cher, dans les 20 000 balles, dans les 3 000, 4 000 euros donc ils espèrent te voir travailler et donner l'argent vite. Je n'ai pas voulu faire ce système là à ne pas savoir parler français au bout de 20 ans ici et que quand tu dois faire tes papiers on t'accompagne. Moi je ne voulais pas ça, je suis parti. » (H, 24 ans, Fils de migrant, Mali ; cuisinier)

La terminologie employée – « les Africains » - témoigne notamment de cette distanciation avec la communauté, à laquelle il ne s'identifie plus, « les Africains » apparaissant comme des « autres » qui lui sont étrangers. Il rejette alors ce « système-là » et la logique d'assistanat qui, selon lui, en découle. Ainsi la prise en charge du migrant par la communauté peut devenir pesante, incitant l'individu à se détacher de cette instance parfois considérée comme « paternaliste » pour « voler de ses propres ailes ».

Cette réaction se traduit dans la pratique par des actions concrètes : obtention d'un CAP « contre l'avis de son père », prospection d'appartement seul, recherche d'un travail pour assurer son indépendance financière :

« J'attendais d'être autonome pour chercher un appartement. Pour moi être autonome c'était quand je prends le métro comme je veux, le bus, connaître le plan, pouvoir sortir et revenir sans être aidé et aussi le boulot, tout de suite aussi j'ai cherché un boulot à temps partiel. » (H, 29 ans, migrant, Mali, technicien Télécom)

« Au bout d'un an, je voulais habiter seule, être indépendante, comme je l'avais été en Indonésie. En Indonésie, je vivais à 50 km de mes parents et je ne rentrais que le Week-end, sauf en périodes d'examen. » (F, 32 ans, migrante, Indonésie, Chargée de la planification dans un hôtel).

1. 4 La sociabilité du migrant : entre communautarisme, adaptation et acculturation

1.4.1 La sociabilité par la communauté : entre aide à l'intégration et repli sur soi

Comme nous l'avons déjà mis en évidence lors de l'étude des mécanismes d'insertion du migrant au sein d'un réseau communautaire, **la sociabilité par la communauté constitue une aide à l'intégration de l'individu. Elle facilite son adaptation à un nouveau système social et favorise une compréhension plus rapide des codes culturels du pays d'accueil.**

La sociabilité du migrant, quand il est accueilli par un membre de sa communauté – quelqu'un de sa famille notamment – peut alors se développer selon un système d'arborescence.

La personne qui l'accueille lui présente « des gens », qui eux même lui présentent d'autres personnes.

Ce principe d'arborescence peut alors renforcer la logique de socialisation par la communauté.

On perçoit ce mécanisme au sein du discours d'un de nos enquêtés :

« Sur le chemin mon oncle m'a souhaité la bienvenue en France, que j'allais m'habituer, que ce n'était pas comme au bled « tu vas trouver un autre monde, d'autres gens », que petit à petit j'allais m'installer. Franchement il m'a beaucoup aidé. Je suis resté six mois chez lui. Heureusement qu'il vit luxe, il a une maison avec jardin à Montreuil et une chambre d'ami.

Le temps de commencer les cours faire les démarches à la préfecture pour la carte de séjour, rencontrer des gens. A part un ami de la fac ce sont tous des tunisiens, des gens du bled. » (H, 28 ans, migrant, Tunisie, étudiant salarié)

Dans le cas des migrations massives, on assiste à ce que nous avons appelé la formation de « communautés reconstituées ». Le migrant qui arrive au sein de ces réseaux retrouve ainsi les mêmes personnes et les mêmes codes que dans son pays d'origine. Sa sociabilité se fait alors essentiellement par le biais de ce réseau déjà constitué *a priori*, ce que le migrant assimile souvent à une **« grande famille »** :

« On connaissait d'autres Sénégalais quand on est arrivés, sa famille : les cousins, tout ça... On a une communauté de famille, on se voit régulièrement et tout ça, c'est de la famille ! Ce n'est pas forcément de la famille très proche, on n'avait pas de famille proche, mais des cousins. C'est devenu très proche. Mais pour nous les cousins, ce sont presque des frères ! Ce sont des voisins... » (F, 41 ans, migrante, Sénégal, aide-soignante)

D'autre part, pour des migrants dont l'accès au travail et au logement se fait essentiellement au sein de la communauté, le cercle des personnes connus se resserre nécessairement autour de cette communauté :

« Ici je vois des personnes de ma communauté d'origine à tout moment, au travail et dans la vie en général » (F, 37 ans, migrant, Chine, aide cuisinière)

On remarque également que des migrants qui n'ont pas été accueilli par un réseau communautaire, amical ou familial susceptible de conditionner leur socialisation par la communauté peuvent également développer cette forme de « communautarisme » perceptible au sein des discours de certains de nos enquêtés. **Le terme « communautarisme » est ici employé dans un sens large** : il ne revêt pas nécessairement une dimension péjorative de repli sur soi, mais signifie simplement que le cercle social de l'individu est principalement composé d'individus de sa communauté d'origine. Ce constat ne signifie pas nécessairement une fermeture sur soi, il souligne simplement un **mécanisme classique du parcours migratoire** : **lorsque l'individu arrive dans un nouvel environnement, il peut développer une tendance à se socialiser avec d'autres migrants de son pays d'origine**, et cela pour plusieurs raisons.

Pour maintenir un lien avec le pays d'origine tout d'abord, pour partager une expérience migratoire commune ensuite, et enfin pour se rattacher à un univers connu et maîtrisé. On perçoit ainsi ce mécanisme au sein du discours d'une de nos enquêtées : son réseau d'amis est principalement constitué d'Indonésiens connus en France. Il s'est élargi avec le temps, l'enquêtée précisant que cela lui « fait du bien de parler en Indonésien » :

« Je suis en contact avec beaucoup d'Indonésiens. La plupart, je les ai rencontrés par l'Ambassade : ce n'est pas que j'y vais beaucoup, mais c'est qu'au début, j'avais beaucoup de formalités à faire. Et puis, je connais une famille Indonésienne qui organise régulièrement des dîners avec plein d'Indonésiens. Avec le temps, on connaît de plus en plus de monde : j'ai des vrais amis et puis des connaissances. Mais ce n'est pas des gens que je connaissais de mon pays, et ceux que je fréquente en France proviennent de différentes îles. J'ai une amie surtout Indonésienne, et j'en ai une autre qui est en Province. Ça me fait beaucoup plaisir de parler avec eux et de parler en Indonésien. » (F, 32 ans, migrante, Indonésie, Chargée de la planification dans un hôtel).

On retrouve ce même **processus de « regroupement communautaire »** chez une de nos enquêtées, qui a développé son réseau d'amis originaire de son pays une fois installée en France :

« Je connais des Guatémaltèques à Paris. Je ne les connaissais pas forcément avant, maintenant j'ai de la famille qui m'a donné des coordonnées des personnes qui habitaient à Paris donc je les ai rencontrés, on se voit quelque fois, et sinon parfois je vais sur des sites Internet et je prends contact avec des guatémaltèques aussi. Enfin, ça m'est arrivé une fois et maintenant on est amies. » (F, 29 ans, Migrante, Guatemala, Ingénieur commerciale)

Ce processus de reconstruction d'un lien communautaire dans le pays d'accueil semble ainsi s'effectuer selon un processus de reconnaissance que nous avons déjà évoqué précédemment⁴¹. Les migrants déclarent ainsi parfois avoir constitué un réseau amical « communautaire » « par hasard », « sans le vouloir », en rencontrant quelqu'un de la communauté dans la rue ou dans un magasin. Le cas d'un de nos enquêtés apparaît ainsi paradigmatique de cette logique : il a rencontré un Malien « par hasard », « à Go Sport », ils sont devenus amis, puis cette nouvelle connaissance lui a présenté ses proches, eux aussi issus de la communauté malienne. On retrouve ici le **principe d'arborescence** que nous avons déjà évoqué :

« Mes amis je les ai connus par les foyers de jeunes. (...) Au Mali c'est facile on a une facilité. Par exemple j'ai un ami que je rencontre à Châtelet, un Malien : y a eu un boom d'arrivée de Maliens depuis cinq ans et il m'emmène au foyer, il connaît des gens. Lui, je l'ai rencontré par hasard à Go Sport. (...) Et après quand tu connais les autres personnes ce n'est plus par le premier, on devient aussi amis, ça va vite. On m'a appelé aussi du Mali pour me dire que j'ai un cousin aussi ici, qui est en France depuis longtemps, lui aussi j'ai pu le rencontrer à St Ouen, j'ai rencontré beaucoup de personnes chez lui : parfois on part manger du riz, il fait la cuisine et tout donc il nous invite donc on se rencontre là bas. » (H, 29 ans, migrant, Mali, technicien Télécom)

⁴¹ Se reporter à la partie III) 2.5 « L'arrivée « solitaire » : le migrant et la « débrouille »

Ainsi cette logique d'arborescence semble favoriser la reproduction d'un réseau amical « communautaire ». Certains enquêtés dénoncent alors la formation d'un « esprit communautaire » synonyme pour eux de repli sur soi, et revendiquent une certaine prise de distance par rapport à cette logique. On peut prendre comme l'exemple le cas d'un enquêté turc, qui reconnaît l'existence d'une communauté mais affirme qu'il n'a pas « d'amis turcs » :

« Je n'aime pas trop les associations et l'esprit « communautaire » même si la communauté elle existe puisque je vais quand même faire des courses chez les commerçants turc mais je n'ai pas d'amis turcs. Je n'ai pas beaucoup d'amis enfin j'en ai mais c'est plutôt des amis du travail ou de la rue dans laquelle je travaille, on se voit de temps en temps, je les invite, on mange ensemble, on prend un verre.

Mais je n'ai pas vraiment d'amis que je sors, qu'on fait des choses ensemble ou qu'on discute. » (H, 30 ans, Turquie, Cuisinier)

1.4.2 La sociabilité en dehors de la communauté : une rencontre avec les « Français » parfois difficile

Ainsi certains migrants rejettent violemment, au sein de leur discours, le communautarisme et ses conséquences. Ils revendiquent alors fortement leur volonté d'intégration, insistant sur les efforts fournis pour « rencontrer des Français » et découvrir une autre culture.

Cependant le contact avec « les Français » apparaît parfois difficile. Le migrant a l'impression de « débarquer » au sein de groupes sociaux déjà constitués, qui lui apparaissent fermés. C'est notamment le cas des migrants pour les études, qui témoignent de cette **difficulté à « rencontrer » des Français à l'université.** Ils développent ainsi leur cercle d'amis au sein des autres étudiants « étrangers », comme si la similitude de leurs conditions et de leur statut les incitait à s'agréger. Le discours de deux de nos enquêtées semble ainsi révélateur : elles déclarent s'être tournées davantage vers les autres étudiants étrangers en constatant qu'ils étaient eux aussi « tout seuls », alors que **les étudiants français leur paraissait constituer des groupes déjà anciens** et « compacts » :

« J'ai eu d'autres difficultés au niveau de la fac, des gens, ils se connaissaient déjà au lycée et on a toujours tendance à se rapprocher des étudiants étrangers parce que on en voit qui sont tout seuls aussi. J'ai rencontré quelques étudiants étrangers à la fac et c'est tout. » (F, 38 ans, migrante, Sénégal, assistante juridique bilingue)

« C'est la même chose, à l'université il y a déjà des groupes, si tu veux les intégrer, c'est vraiment très difficile et toujours j'ai des amis étrangers. C'est très dur à la fac à rencontrer les Français. » (F, 26ans, Chine, étudiante)

Un autre enquêté constate également le même mécanisme de socialisation, et déclare avoir eu « plus de facilités avec les étrangers » à la fac :

« C'est allé très vite, je me suis fait beaucoup d'amis. D'abord les premiers au sport puis à la fac, à Paris 1, les six premiers mois je n'étais pas en contact avec la communauté Malienne, j'entendais parler de foyers de jeunes d'immigrés... A la fac j'étais plus proche de personnes issues d'autres pays. Mes meilleurs amis, un était Algérien, un Coréen, un Albanais, un Mongolien, donc pratiquement pas de Français, ce n'était pas que des Africains mais pas de français. Ça me surprend, j'ai constaté qu'à la fac, les étrangers ont plus de facilités avec les étrangers. » (H, 29 ans, migrant, Mali, technicien Télécom)

On constate ainsi que les migrants semblent parfois avoir des difficultés à se confronter aux « autochtones ». **Cette difficulté peut également s'expliquer par leur lieu d'habitat : si ils logent dans un quartier où leur communauté constitue la population « dominante », leur possibilité de rencontrer des Français est, de fait, limité.** On peut ainsi exposer, comme contre-exemple, le cas d'une enquêtée algérienne qui déclare « voir surtout des Français », parce que son quartier comporte « peu d'Algériens » :

« J'ai des voisins Français qui sont très gentils et j'ai aussi une voisine algérienne très gentille. Mais je vois surtout des français. Là où j'habite il n'y a pas beaucoup d'Algériens » (F, 52 ans, Migrants, Algérie ; assistante maternelle)

Cette absence de lien direct avec la communauté semble ainsi conditionner la forme de socialisation, en incitant de fait les migrants à développer des liens d'amitié avec les Français rencontrés. On retrouve ce même processus chez une de nos enquêtées cambodgienne : ne disposant pas de réseaux « sur place », et arrivée seule en France avec son mari en tant que réfugiée politique, elle a noué des liens très forts avec une Française qui, semble-t-il, l'a beaucoup aidée et soutenue :

« Une fois, je suis sortie du foyer pour acheter quelque chose à manger et comme ça j'ai rencontré une dame française [depuis elles ont gardé les contacts, elle la considère comme sa mère], tout de suite après elle m'a invité à manger chez elle. Elle est comme ma mère. Elle nous a trouvé un appartement et tout ça. » (F, 58 ans, Cambodge, sans profession)

Ainsi le migrant peut développer des liens très forts avec des « Français », ce qui peut faciliter son intégration et favoriser des phénomènes d'acculturation.

Ces derniers sont particulièrement visibles dans le cas de migrants qui ont contracté un mariage mixte : le fait d'avoir un conjoint « français » apparaît comme facteur d'adaptation et d'acculturation. Le mariage permet ainsi au migrant non seulement d'obtenir la citoyenneté française, mais également d'apprendre la langue, de côtoyer un univers « français » :

« Je me suis marié avec une Française. C'était un mariage sérieux, d'amour, on a vécu 9 ans ensemble. Maintenant ça fait plus de 10 ans que je suis en France, je suis un citoyen à part entière, on pourrait donc entamer une procédure de divorce mais bon... En fait pendant 7 ans je n'avais pas mes papiers et puis avec le mariage j'ai eu mes papiers français. (...) Bien sûr ma femme m'a présenté à son entourage. On se connaissait dans des situations difficiles, c'était une femme isolée qui vivait dans un

foyer. Moi je n'avais pas 25 ans, je faisais des gestes humains. Au bout de 4 ou 5 mois on est devenu un couple, et en 1992 on s'est installés ensemble. (...) Bien sur j'ai appris pas mal de choses avec elle, déjà le français, on a côtoyé pas mal de monde, les grands restaurants, les quartiers chics, elle m'a appris beaucoup. » (H, 35ans, migrant, algérien, restaurateur)

1.4.3 Un constat : une sociabilité souvent « mixte », entre communautarisme et acculturation

On constate que ces deux modalités de socialisation - par la communauté ou en dehors de la communauté - ne sont pas exclusives et se combinent souvent au sein de la vie des migrants pour former un modèle syncrétique de sociabilité.

On remarque cependant que ces deux processus de socialisation entraînent souvent la **formation de deux cercles amicaux distincts**, qui n'ont pas forcément de contacts entre eux : **le cercle des amis « issus de la communauté » et le cercle des « Français »**. Cette séparation peut notamment s'expliquer par le fait que le migrant développe ces deux cercles amicaux parallèles au sein de milieux différents : **les instances de socialisation ne sont alors pas les mêmes.**

On peut à cet égard exposer le cas d'un de nos enquêtés, dont la situation semble particulièrement révélatrice de cette « **double sociabilité** ». Il apparaît ainsi très impliqué au sein du milieu associatif français, où il a rencontré « pas mal de Français » qui sont devenus des amis. Parallèlement, il déclare fréquenter les Mauritaniens et les Sénégalais, qu'il qualifie de « milieu naturel » au sein de ses activités culturelles. **On perçoit donc bien, au sein de son discours, une dichotomie entre les « Français » - milieu associatif – et son « milieu naturel » - milieu culturel.**

« J'ai tout le temps été dynamique. Ça me rend malade de rester à ne rien faire, franchement je ne peux pas. J'ai eu des rencontres de gens, de français, même s'ils ne sont pas de souche, c'est des gens donc qui ont vécu en France pendant plusieurs années. J'ai cherché vraiment à m'impliquer dans la vie associative en France, j'ai aidé pas mal d'associations qui existaient à se développer parce que j'ai mon expertise dans ce domaine, et puis j'ai aidé des associations à se créer j'ai fais du bénévolat dans pas mal de structures où j'ai donné des cours de français, d'informatique, j'ai fais de l'animation, de l'accompagnement. (...) Les Français, je les fréquente dans mes activités associatives. Parce que j'ai été bénévole dans pas mal d'associations. Les autres, dans des activités culturelles. Les Mauritaniens c'est tous les jours. C'est mon milieu naturel, avec les Sénégalais. Les Français je les fréquente à 90% dans le milieu associatif. Les autres ce sont des amis comme ça. » (H, 36ans, migrant, mauritanien, veilleur de nuit)

Cette forte implication associative peut d'autre part être perçue comme un indice de la volonté du migrant de s'investir dans la vie sociale de son pays d'accueil. Il fait ainsi preuve d'une très bonne compréhension des problèmes sociaux en France, et semble maîtriser parfaitement les codes du milieu associatif français. Ce qui semble témoigner d'une insertion sociale relativement forte :

« J'ai aidé une association de femmes à se mettre sur pied dans une ville qui s'appelle Etampe, c'est dans le 91, ce sont des femmes d'immigrés. L'idée m'est venue parce que dans cette ville il y avait quand même des problèmes de violence urbaine entre les jeunes et la police la plupart du temps, donc j'ai convaincu ces dames là de monter une association, je leur ai fait le statut, le règlement intérieur, je les ai aidées à s'organiser et elles ont monté l'association. J'ai monté un dossier de demande de subvention à l'Etat Français pour que ces dames là aient une activité. On a monté un atelier de couture qui est fonctionnel depuis février 2007. Parallèlement à ça, on a organisé des rondes de parents pour baisser les tensions entre les jeunes et la police, et ça, ça a connu un succès extraordinaire. La violence a substantiellement baissé. » (H, 36ans, migrant, mauritanien, veilleur de nuit)

Parallèlement, il développe également son activité militante et associative au cœur de son pays d'origine. **Cette double activité associative – française et mauritanienne, pourrait-on dire – témoigne de ce syncrétisme des modalités de socialisation du migrant, qui se reconnaît à la fois au sein du milieu bénévole français et mauritanien :**

« Et justement dans cette même dynamique, j'ai aidé les gens de mon village, de ma ville, à s'organiser, à créer l'association SESAD, Sarandogou Education Santé Développement. C'est un projet qu'ils avaient depuis trois ans mais ils n'ont jamais pu le mettre sur pied. L'association regroupe essentiellement des réfugiés mauritaniens originaires du village de Sarandogou. Bon tout ça pour vous dire que je n'aime pas l'inaction, je suis quelqu'un de dynamique entre guillemets. J'ai aidé à sa création de cette association, alors que les gens étaient là à avoir ce projet sans jamais pouvoir le réaliser, et ils m'ont proposés un poste à la création, je leur ai dit que non, moi j'ai la volonté d'aider, j'irai jusqu'au bout, je les ai convaincus de participer au salon des solidarités. » (H, 36ans, migrant, mauritanien, veilleur de nuit)

Cependant, même si sa sociabilité apparaît double – à la fois par la communauté et en dehors de la communauté – **son instance de socialisation « favorite » semble tout de même demeurer sa communauté d'origine**, son « milieu naturel ». Il critique ainsi le manque « d'esprit de solidarité » en France, et considère que les Français ne constituent que « 2% de ses fréquentations », en précisant que « ce n'est pas faute d'avoir essayé » :

« En France je fréquente des Mauritaniens, je fréquente des Sénégalais, j'ai aussi l'occasion de fréquenter des Français. J'avais beaucoup d'amis Français avant de venir en France. Mais j'en ai gardé très peu quand je suis arrivé. Ils n'ont pas voulu peut-être que notre relation se développe. Bon je veux dire qu'il y a des gens qui sont reconnaissants, d'autres non. Parce que moi, j'ai eu quand même à servir des Français et des Européens qui sont venus chez moi. On a mangé ensemble, on a dormi ensemble. J'ai cassé ma tirelire pour qu'on partage, bon voilà... Cet esprit de solidarité là en France, ça manque un peu. Cependant je me suis fait aussi de nouveaux amis aussi en France. Des gens que je n'avais pas connus auparavant, qui ont trouvé en moi des choses peut-être qui leur ont plus. Même pendant le Ramadan, il y a une famille française chrétienne qui m'a invité à couper le jeûne chez elle, ça fait plaisir ça. Mais les Français ne représente qu'environ 2% de mes fréquentations. Ce n'est pas pour faute d'avoir essayé. Les Mauritaniens dans les 70%. Les autres ce sont des Maliens, des Sénégalais, des Haïtiens. » (H, 36ans, migrant, mauritanien, veilleur de nuit)

On constate cette même **séparation entre « deux groupes d'amis »** chez une autre de nos enquêtés. Le clivage entre les amis « français » et les amis « étrangers » apparaît alors très nettement :

« La plupart de mes amis sont étrangers. Mais il y a des Français. J'ai un groupe d'amis, c'est que des Français et j'ai un autre groupe d'amis et ils sont tous étrangers. J'ai des amis que j'ai rencontrés à la fac et d'autres amis que j'ai rencontrés ailleurs. » (F, 26ans, Chine, étudiante)

D'autre part, on perçoit également chez les migrants interrogés **deux attitudes inverses quand à la gestion du lien communautaire. Cependant ces deux attitudes inverses aboutissent pareillement à ce syncrétisme au sein de la sociabilité de l'individu**, l'amenant à développer d'une part réseaux communautaires, d'autre part réseaux « français ».

Une de ses attitudes consiste ainsi, pour le migrant, à rejeter d'emblée le communautarisme pour « s'intégrer plus facilement » au sein de la société française puis, par la suite, à se socialiser finalement par le biais de cette communauté.

On constate ainsi, à l'arrivée du migrant, un phénomène de distanciation du même ordre que celui que nous avons déjà mis en évidence précédemment⁴² :

« Mais je n'étais pas comme les autres immigrés qui viennent pour gagner de l'argent : moi, je voulais découvrir la France, et faire tous les trucs qui sont intéressants. » (F, 25 ans, migrante, Roumanie, Chargée de communication.)

On dénote ici une aspiration à l'autonomie et à l'indépendance qui passe par une démarcation des autres « immigrés » qui ne cherchent pas à « découvrir » la France mais qui, au contraire, restent entre eux. **Cependant ce rejet de la communauté est bientôt remis en cause par le « mal du pays », un besoin de « retrouver des références culturelles »**, pour reprendre les termes de cette migrante. Elle se met alors à « rechercher » activement des Roumains, développant ainsi une certaine « obsession communautaire » :

« Au début, je ne voulais surtout pas voir des Roumains ! Et après 4 ou 5 mois, j'ai eu le mal du pays, et j'ai voulu absolument retrouver mes références culturelles. J'étais sur Internet à parler avec les Roumains, et j'ai noué des contacts avec des Roumains que je rencontrais même dans la rue. Peu importe qu'ils me plaisent, pourvu qu'ils soient Roumains. Mon premier petit copain en France était Roumain. Et puis à cette époque, il y avait très peu de Roumains à Paris. Une fois, j'ai aussi fait la connaissance d'un Roumain, métro Miromesnil, au moment où je regardais mes mails sur la borne Internet ! » (F, 25 ans, migrante, Roumanie, Chargée de communication.)

Elle explique également ce rejet initial du communautarisme par une certaine stabilité de sa situation à son arrivée en France. Ayant été intégrée et prise en charge au sein d'une famille française - en tant que jeune fille au pair – elle ne ressentait pas forcément le besoin de maîtriser le « choc » de l'arrivée en se raccrochant à ses repères familiaux :

« Au début, je ne ressentais pas le besoin de connaître d'autres Roumains, car, étant fille au pair, tout était simple ! J'ai été bien accueillie, logée nourrie blanchie, j'avais tout à ma disposition.

⁴² Se reporter à la partie IV) 1.3 « L'aspiration à l'autonomie et à l'indépendance : distanciation avec la communauté et volonté d'intégration »

Ils m'ont vraiment bien aidée. Je vivais avec eux. Si j'avais été une Roumaine qui arrive dans une chambre de bonne à Paris, qui ne connaît rien ...ça aurait été différent. » (F, 25 ans, migrante, Roumanie, Chargée de communication.)

Là encore, la sociabilité est « mixte ». Cependant, l'enquêtée semble favoriser la socialisation par le biais de son réseau « français ». **Son discours reflète ainsi une certaine logique d'acculturation** : elle ne se sent plus « en phase » avec la « manière de penser en Roumanie. »

« Je me sens plus à l'aise avec les Français, on a plus de référence en commun. La manière de penser en Roumanie est différente, et je ne me sens pas en phase avec eux. » (F, 25 ans, migrante, Roumanie, Chargée de communication.)

On remarque cette même évolution de la gestion du lien communautaire au sein du discours d'un autre enquêté : rejet du communautarisme puis socialisation par le biais de la « famille malienne ». Cependant **le migrant décrit cette socialisation par la communauté non plus comme une démarche active, mais comme un « regroupement naturel »**, quelque chose qui se fait « par hasard », sans qu'il l'ait nécessairement choisi. Il déclare ainsi « voir trop de maliens ». **Sa représentation du communautarisme apparaît ainsi négative, mais il ne peut « pas l'éviter »**. Il développe ainsi des stratégies de contournement pour échapper à ce communautarisme « imposé », notamment en parlant français au sein du foyer :

« Je vois que des Maliens, j'en vois trop. Dans les foyers et tout ça. Avant de travailler je vendrais des fringues dans tous les foyers ce qui fait que je connais tout le monde et des gens du village que je n'ai pas vu depuis cinq ans, je tombe sur eux au métro. Tu vas à Châtelet, Gare du Nord, tu vois toujours quelqu'un de chez toi, on est tous là. Il y a plus de 30% de Maliens qui sont partis. 30% de 12 millions de Maliens c'est énorme. (...) Je ne suis pas communautaire. Mais ce sont des gens que je connais, je ne peux pas les éviter. Mais si j'étais comme ça, je serai resté au foyer à travailler comme ça. C'est pour ça que je suis parti du foyer, je ne veux pas rester dans ce communautarisme. Quand je vois les gens du foyer je parle en français, ils me disent « pourquoi tu parles français ? ». Je dis « parce que je parle pas bien français, si je le parle pas, je le parlerai jamais bien. » Maintenant il y a des gens qui me demandent de lire leur lettre qui sont écrite en français, ils sont là depuis plus de 20 ans, je ne comprends pas ! C'est bien qu'ils restent entre eux mais au moins prendre des cours de temps en temps, au foyer il y a des salles libres tu payes 10 euros par mois, tu veux étudier il y a quelqu'un pour t'apprendre. Je ne comprends pas que 20 ans plus tard on t'accompagne toujours faire tes papiers. » (H, 24 ans, Fils de migrant, Mali ; cuisinier)

Ainsi cette attitude par rapport au communautarisme s'accompagne d'une représentation très forte par rapport à la nécessité de s'intégrer au sein de la société française. Il dénonce ainsi les migrants qui « restent entre eux » et qui demeurent des « assistés » toute leur vie.

Ce refus de « rester entre soi » s'accompagne alors de la mise en œuvre d'une double socialisation : par la communauté d'une part, « parce que l'on est obligé », et par la rencontre avec les « autochtones » ou les « étrangers » d'autre part. On retrouve cette même logique de rejet de la communauté – avec cependant une prise de distance qui demeure limitée – chez une autre enquêtée :

« Mon voisin actuel est un étudiant algérien, ça se passe bien. Mon ancienne voisine c'est une copine de ma communauté mais elle a déménagé à Clermont, nos rapports sont téléphoniques. Mais après les gens que je fréquente c'est des gens que j'ai connu dans mes études ou dans mon boulot. Dans ma classe l'année dernière il y avait un Kazakh, un Tchèque, des Grecs. Je ne suis pas dans ma communauté, je déteste ça ! Il y a des gens qui font ça qui arrivent en France, repèrent des gens de leur communauté et restent dans leur microcosme. Moi je venais dans un pays étranger pour voir d'autres personnes, c'était incohérent pour moi de rester qu'avec des Marocains ! D'ailleurs j'ai rencontré mon copain en France, en prépa. » (F, 23 ans, Migrante, Maroc ; étudiante)

On perçoit d'autre part une attitude inversée par rapport à la gestion du lien à la communauté. Le migrant recherche, à son arrivée, à se socialiser par le biais de sa communauté, de ce qui est connu puis son champ de vision « s'élargit », il se tourne vers la nouveauté et la découverte.

On perçoit ainsi clairement cette logique au sein du discours d'un de nos enquêtés :

« Oui, à Paris il y avait des associations culturelles turques où j'allais. C'était à St Michel mais politiquement c'était un peu Marxiste donc j'y suis entré mais l'idéologie ne m'a pas beaucoup plu mais c'était surtout pour avoir des contacts. Après il y avait des endroits où l'on se retrouvait. Y'avait des cafés Turcs vers Strasbourg St Denis. Y'avait très peu de turcs en France mais à Cadet y'avais un épicier arménien où on trouvait des produits. Elle existe toujours cette épicerie, d'ailleurs c'est des produits extraordinaires, c'est luxuriant. C'était le seul endroit où on pouvait trouver ça. Aujourd'hui il y a un Carrefour à Aubervilliers on peut trouver tout ce qu'on veut. Y'avait des épiciers turcs ambulants qui existaient et qui ne vendaient que des produits turcs. Donc une association oui au début parce que tu communique beaucoup plus facilement mais après tu élargis ton champ de vision [ires]. La toute première fois quand je suis arrivé en France j'avais peur de me perdre donc j'allais avec des turcs qui étaient arrivés avant moi, ils me faisaient découvrir. » (H, 55 ans, Turquie, Agriculteur)

De même le discours d'un enquêté algérien semble révélateur : **il s'est distancié volontairement de sa communauté d'origine, tout en lui demeurant attaché, pour « s'adapter à la mentalité française »** et ainsi « fréquenter tout le monde ». Pris en charge à son arrivée par un cercle kabyle, il s'est détaché de ce cercle, **il s'est « isolé » pour « fréquenter un autre monde »**. Cette distanciation par rapport à sa communauté d'origine s'accompagne également d'une représentation relativement négative de cette dernière, comme d'une entité statique qui « ne change pas » :

« Ce ne sont que des Kabyles qui m'ont aidé à m'installer. Mais maintenant je fréquente tout le monde maintenant. C'est la raison pour laquelle je vis à Paris sinon on garde toujours les mêmes mentalités, les mêmes idées. Au bout de trois ans j'ai fait mon monde à part, sans les oublier bien sûr, chaque 20 jours j'allais les voir, mais je me suis isolé carrément, après j'ai fait des connaissances avec des français, des Antillais Je me suis isolé pour m'adapter à la mentalité française. Je n'ai pas fait d'études du tout donc pour apprendre, pour être à la page, il fallait fréquenter un autre monde, un monde qui avance, nous dans notre monde à l'époque maintenant ça change, c'est une communauté qui reste entre elle qui ne change pas, je me suis rendu compte très vite qu'il fallait que je fréquente un autre monde, c'est ce que j'ai fait, et j'ai rencontré des européens, beaucoup de français en particulier. » (H, 35ans, migrant, algérien, restaurateur)

Ainsi, quelque soit l'ordre des différentes étapes de l'évolution de la gestion du lien à la communauté par le migrant – du connu vers l'inconnu : de la communauté vers les « autochtones », ou de l'inconnu vers le connu : des « autochtones » vers la communauté – cette évolution s'effectue toujours dans le même sens : elle tend à aboutir à une socialisation syncrétique et mixte, entre communautarisme et acculturation :

« Oui, certains de mes amis sont d'origine chinoise. C'était des camarades de classe, mes voisines... On habitait dans le même immeuble. Après j'ai rencontré d'autres personnes à la fac, des Français. Ouais j'ai des amis qui viennent de partout ! (rires) » (F, 29 ans, fille de migrants, Chine, comptable)

1.5 Des pratiques culturelles très contrastées, entre respect des traditions et adoption d'un mode de vie « français »

En ce qui concerne les pratiques culturelles des migrants, elles apparaissent très contrastées, mêlant respect des traditions et acculturation par l'adoption d'un mode de vie « français ». On constate ainsi, là encore, un fort syncrétisme de ses pratiques : par exemple on mange, on s'habille à la fois de manière « traditionnelle » et « française » :

« Je m'habille comme les Français mais quelque fois on s'habille au cambodgien, pendant les soirées cambodgiennes. Sinon on regarde les émissions cambodgiennes, le karaoké et tout ça. Quand on est arrivé ici, on a mangé la nourriture française d'abord. Et après quand ma famille nous a rejoint, j'ai changé, on a mangé du riz comme au Cambodge. C'est moins cher en fait et comme on était nombreux on ne pouvait plus manger la nourriture française. » (F, 58 ans, Cambodge, sans profession)

Il s'agit également de souligner le **cas particulier des enfants de migrants**. N'ayant pas grandi dans le pays d'origine, **il n'appréhende pas la tradition de la même manière. Cette dernière s'apparente davantage à un exotisme pour eux : il la respecte, mais prennent de la distance par rapport à sa signification, la tournant même parfois en dérision.** Ce qui fait sens pour leurs parents ne fait ainsi pas forcément sens pour eux : **leurs pratiques traditionnelles s'apparentent alors à un mimétisme culturel.** Ils développent par ailleurs des pratiques culturelles davantage « occidentalisées » et « standardisées » : cinéma, jogging, culture gratuite... On peut ainsi considérer l'exemple d'une enquêtée d'origine chinoise :

« Quand je ne travaille pas je fais mes courses, je vais au cinéma avec mes copines, je fais aussi un peu de jogging au parc Montsouris... Je ne dépense pas tant que ça pour mes loisirs, je vais un peu au cinéma et je me balade, sinon je profite de la « culture gratuite » (rires). J'aime bien les journées du patrimoine et tout... Par exemple hier je suis allée à la nuit blanche avec des copains, c'était sympa ! Même si l'art contemporain des fois ce n'est pas trop compréhensible ! (rires) Mais c'est intéressant de voir ça, de découvrir des trucs, et puis c'est une occasion de sortir !(...) Le week-end je vais aussi voir ma famille, je vais souvent dîner avec mes parents à l'occasion des fêtes : le nouvel an chinois, les anniversaires, la fête des morts...

La fête des morts c'est une fête pour rendre hommage aux ancêtres, tu pries pour eux, tu fais des offrandes... Bon je n'y crois pas forcément, mais c'est la coutume, je le fais depuis que je suis toute petite et mes parents le font donc... C'est aussi pour être avec ma famille, sinon je ne les verrais peut-être pas aussi souvent. » (F, 29 ans, fille de migrants, Chine, comptable)

De même le discours d'une autre enquêtée semble révélateur de cette **distanciation relative par rapport aux pratiques culturelles** : elle refuse ainsi de « passer son temps en cuisine » pour préparer des plats algériens :

« On mange français et algérien. Ma mère achète les produits algériens soit au marché soit chez l'épicier. Moi je n'en cuisine pas parce que c'est trop long et trop compliqué. Il faut 50000 trucs pour faire ce type de cuisine, et je ne vais pas passer ma vie dans la cuisine ! Ma mère y passe pas mal de temps, mais ça ça dépend de son humeur. En général ce qu'elle fait aussi c'est qu'elle fait à manger tôt le matin avant de partir au travail et comme ça le soir elle a plus qu'à réchauffer. » (F, 22 ans, Fille de migrants, Algérie, Etudiante en chimie)

De même une autre de nos enquêtées évoque la possibilité d'avoir recours au système de *tontine* pour subvenir à ses besoins, système que sa mère utilise très fréquemment. Cependant son discours est confus, et montre son **hésitation à employer cette coutume communautaire** :

« Les gens préfèrent parfois passer par les tontines que par la banque. Quelquefois il y a des gens qui ont besoin de cet argent pour s'acheter une voiture, quelque chose comme ça, ils ne peuvent pas avoir un prêt par l'intermédiaire de la banque parce qu'ils n'ont pas les revenus nécessaires pour l'emprunt. Ça se fait aussi au Cambodge, mais je ne sais pas si ça se déroule dans les mêmes conditions. Moi je pourrais passer par ce système-là, mais est-ce que je vais le faire, c'est une autre question... Pour l'instant je n'en ai pas besoin en tout cas. Mais si je ne peux pas faire d'emprunt à la banque, je le ferais peut-être. Après ça dépend comment tu choisis les membres aussi, parce qu'il y a des membres qui ne peuvent pas rembourser à temps, qui ne reversent pas les mensualités provisoires... Mais bon ça c'est très rare aussi! » (F, 24 ans, fille de migrants, Cambodge, étudiante)

Les migrants peuvent de plus développer une représentation positive de ce syncrétisme culturel et de la « diversité culturelle » :

« S'intégrer dans une société avec une différence de langue, une différence de culture, ce n'est pas évident quand même. Y'a quand même cette différence culturelle et ça compte trop ça. Je pense que la différence culturelle, peut être aujourd'hui elle est manipulée par les médias, la politique, les démagogues. Y'a une mauvaise foi mais je pense que c'est toujours un enrichissement la diversité culturelle, que ce soit la culture, la religion, les coutumes ou les mœurs. » (H, 28 ans, migrant, Tunisie, étudiant salarié)

2. Les projets de vie à long terme

La condition d'immigré ne recouvre pas une seule réalité mais une multitude de réalité. Nous allons utiliser ici le terme « immigré » plutôt que « migrant ». Le questionnement à propos des projets futurs se fait à une certaine étape du parcours migratoire, dans le pays d'origine.

De ce point de vue l'individu est considéré comme un « immigré » en France. Le terme migrant est connoté de façon plus dynamique et englobe la situation d' « émigré » et d' « immigré ». Le « migrant » est d'ailleurs défini dans les dictionnaires de géographie comme « une personne qui se déplace d'un pays dans un autre pour s'y établir. L'émigré quitte son pays d'origine et l'immigré arrive dans un pays. Il s'agit bien sûr de la même personne mais considérée de deux points de vue différents »⁴³. Lorsqu'on demande aux enquêtés quels sont leurs projets de vie futurs les réponses sont variées et les explications qu'ils donnent le sont tout autant.

Certains vont projeter de **rester en France** par envie **afin d'entreprendre quelque chose « ici », pour mieux aider ceux qui sont « là-bas »** ou bien tout simplement **parce qu'ils se sentent « chez eux »** dans leur pays d'accueil. Pour d'autres ce sera parce que les **conditions de vie dans le pays dont ils sont issus** les poussent à rester (**pauvreté, conflits internes, conditions de la femme**). Dans un second cas, les immigrés vont projeter de **partir** mais encore une fois la décision des enquêtés ne sera pas motivée par les mêmes raisons. Certains vont vouloir partir pour **entreprendre « là-bas »** et s'épanouir dans leur pays d'origine, pour **trouver des débouchés professionnels** ailleurs, pour la **retraite**, « *quand les enfants seront grands* » **parce qu'ils se sentent toujours étrangers en France**. Une troisième alternative est projetée par les enquêtés sous forme de compromis, celle d'**alterner la vie « ici » et la vie « là-bas »**.

2.1 Rester...

Divers motifs poussent les migrants à rester dans le pays qui les a accueillis. Ces migrants qui ont un projet de vie en commun. Néanmoins les facteurs qui construisent une vision de l'avenir commune sont multiples et parfois contradictoires. Certains vont choisir de rester en France, le projet qu'ils construisent à long terme est basé sur **une volonté délibérée de rester**. D'autres vont **rester à « contrecœur »**, soit parce qu'ils n'ont **pas la possibilité de partir**, soit parce **qu'après comparaison des niveaux de vie qui s'offrent à eux, celui de l' « immigré » paraît préférable à celui de l' « autochtone »**.

43 DELVAUX, M., NYS, C., Géographie. Lire le monde, De Boeck Education, 2002, p.237

2.1.1 Pour vivre « ici »

L'enquête révèle que lorsque le projet à long terme du migrant ou de l'enfant de migrant, est celui de rester en France et que l'alternative « partir » n'est pas envisagée, les buts sous-tendus par cette « envie » ne sont pas toujours les mêmes.



Afin de développer une entreprise en France

Dans ce premier cas de figure c'est **l'avenir professionnel** qui est réfléchi par le migrant. Si il choisit de s'établir dans le pays d'accueil c'est avant tout un moyen pour lui de mettre toutes les chances de son côté pour connaître une **évolution sociale plus avantageuse que dans le pays d'origine**. C'est d'ailleurs ce but qui régit l'envie de rester en France, dans le cadre de notre enquête, beaucoup plus que le pays d'accueil lui-même.

En effet, c'est dans l'avenir proche que le projet à long terme se met en place, le déclencheur de l'envie de rester sera celui de la **possibilité ou non de « réussir » dans le pays où l'immigré vit**. Dans ce cas **le pays en tant que tel n'est pas un facteur explicatif de la décision prise** :

« Franchement moi je suis citoyen du monde je n'ai pas un objectif fixe de rentrer au Mali, dans une semaine, dans un mois, dans deux ans, si je vois qu'en France je peux m'en sortir, je m'installe ici, je me marie, j'ai des enfants, comme je peux le faire aux EU, au Canada, certains disent il faut que je retourne au Mali à tout prix. » (H, 29 ans, Migrant, Mali, Technicien Télécom)

Il existe parfois **une pression communautaire qui contraint l'immigré au retour** parce que c'est ce qu'il doit faire. Lorsque l'ensemble d'une communauté parle d'une même voix et qu'ainsi l'immigré se sent sous contrainte, cela peut s'apparenter au phénomène de **contrôle social**. Ce processus de **régulation qui se produit à l'intérieur d'un groupe permet de rendre les comportements conformes à un ensemble de normes**. Dans ce cas, c'est une certaine forme du contrôle social qui est observable, c'est un contrôle informel exercé par les autres membres de la communauté au cours de leurs interactions, « *certains disent* ». Mais, que ce soit dans son pays d'origine ou dans son pays d'accueil le fait de vouloir **créer sa propre entreprise** est vécu comme un **projet ambitieux**, gage d'un **avenir plus sûr** libéré des contraintes de la condition de subordonné, d'employé :

« Moi je suis quelqu'un de très ambitieux, je suis informaticien, j'ai le projet d'ouvrir une boîte en informatique en France, moi dans ma tête, je vais rester ici, en France ; il y avait un collègue qui m'a proposé de faire ça parce que on est tombé sur un employeur très dur. Comme ça on sera tranquilles » (H, 34 ans, Enfant de migrants, Algérie, analyste programmeur en informatique de gestion)

Ce type de projet d'avenir à visée professionnelle et motivé par l'ambition de s'assurer, dans la mesure du possible, un futur meilleur fait face à **d'autres formes de projets** à long terme beaucoup plus **tournés vers l'intérêt des individus restés dans le pays d'origine**.

▣ **Afin de mieux aider sa communauté, sa famille**

Pour certains migrants, le choix de rester en France a été guidé par une volonté d'aider les siens sans qu'elle soit nécessairement exclusive. Néanmoins, il ne faut pas oublier que ce que l'on pourrait nommer « action altruiste » sous-tend, selon la tradition utilitariste, d'autres phénomènes. Selon cette tradition, **l'altruisme serait en réalité un type de comportement par lequel l'individu satisferait indirectement son intérêt à travers une action bénéficiant à autrui**. Il s'agit ici d'un calcul de ce qui est le plus profitable à l'ensemble de sa communauté ou de sa famille :

« Mon projet c'était de retourner enseigner au Maroc et puis finalement je suis resté parce que j'ai vu que dans l'association, dans le réseau qui fonctionnait avec des O.N.G., j'étais plus utile pour mon petit village marocain que si je retournais au Maroc. » (H, 40 ans, Migrant, Maroc, Attaché territorial)

Si la volonté première peut être de retourner dans le pays d'origine après un passage étudiant en France afin de valoriser le diplôme obtenu, le « **calcul altruiste** » aboutit à une volonté actuelle de **rester pour mieux aider sa communauté**, sans oublier que cela peut servir d'une façon ou d'une autre à l'immigré (image positive qu'il renvoie à ses proches, possibilités de s'établir en toute indépendance loin de sa famille par exemple). Ce raisonnement est également effectué à un niveau plus restreint, celui de la famille proche. Dans la famille, celui qui migre va pouvoir **assurer les frais permettant aux plus jeunes d'avoir accès à la scolarisation dans le pays d'origine** :

« Vivre ici ça m'arrange beaucoup parce que je peux subvenir à beaucoup plus de besoins, là bas, m'occuper de beaucoup plus de gens là bas. Si j'étais resté au Mali je n'aurais pas pu envoyer mon jeune frère à Bamako, ni ma jeune sœur aussi, je n'aurais pas pu payer les frais de scolarité. » (H, 29 ans, Migrant, Mali, Technicien Télécom)

Il est intéressant de souligner que ce « **calcul altruiste** » se fait au niveau d'une **partie restreinte de la communauté** où les liens avec autrui sont relativement personnalisés. Nous ne pouvons de ce fait pas élargir ce choix de solidarité restreinte au niveau de la communauté dans son sens plus large. En d'autres termes ce n'est pas pour aider son pays que ce choix est fait mais pour aider des individus avec lesquels le migrant partage plus qu'une nationalité.

Ce qui aurait pu apparaître comme un poids pour le migrant (une obligation de réussite face à l'investissement qu'il représentait pour sa communauté lors de son départ) **est, dans le discours des enquêtés, vécu comme une volonté** personnelle : être un élément interne au cercle de connaissance permettant à ceux restés « là-bas » une amélioration de leur situation.

Enfin, le choix d'une installation à long terme en France peut ne pas faire l'objet d'un calcul mais apparaître comme une évidence pour certains des migrants ciblés par notre enquête.

▣ **Parce qu'on se sent « chez soi » en France**

En effet, plusieurs facteurs peuvent expliquer que, pour l'immigré, l'avenir s'envisage forcément « ici », en France. **L'adoption d'un mode de vie « français »**, le **développement du réseau social** dans le pays d'accueil, **les enfants nés en France** ne parlant pas la langue maternelle des parents sont des facteurs explicatifs de cette envie de s'installer durablement. Même si des spécificités, notamment culturelles subsistent dans son mode de vie, l'immigré **va partager les normes et les valeurs de la société à laquelle il appartient**. Cela va limiter la projection d'un retour au pays d'origine.

Certains des migrants rencontrés sont particulièrement représentatifs de **l'absence de la phase de prise de décision vis-à-vis des perspectives d'avenir**.

Cette phase implique qu'il y ait le choix entre plusieurs options pour que l'individu puisse choisir l'une d'entre elles. Or, pour eux c'est évident : leur avenir est « ici » :

« De toute façon j'ai toute ma famille ici je n'ai rien à faire là-bas. C'est que ma grand-mère. Et c'est mon oncle qui prend en charge d'elle maintenant. » (H, 34 ans, Enfant de migrants, Algérie, analyste programmeur en informatique de gestion)

Dans notre échantillon, les enfants de migrants sont nés en France et ont par conséquent la nationalité française. Leur vie s'est construite dans le pays d'accueil de leurs parents et il en est de même pour leur réseau social. Si leurs références culturelles peuvent être doubles les propos des **migrants de deuxième génération** que nous avons rencontrés témoignent d'une **rupture avec le pays d'origine** de leurs parents. Cette génération peut être considérée comme un tampon entre la culture parentale et la culture du pays d'accueil. Elle absorbe la substance de la culture d'origine à travers les parents mais l'utilise et évolue dans une société régie par des codes culturels différents. **La France** peut également être considérée comme un **pays d'adoption**.

Dans ce cas de figure, la **rupture** avec le pays d'origine apparaît **moins forte** puisque ce territoire occupe toujours la « première place » chez l'enfant de migrant. La France est considérée comme une « mère adoptive » :

« Je n'ai jamais considéré que c'était un pays étranger, ma vie est là, je dis toujours la langue de Molière c'est ma deuxième langue maternelle après le Kabyle ; la France c'est ma mère adoptive. J'ai appris beaucoup de choses en France, amélioré mon niveau culturel, intellectuel, découvert d'autres horizons. Imagine chez nous on ne voit pas d'autres cultures » (H, 34 ans, Enfant de migrants, Algérie, analyste programmeur en informatique de gestion)

Le sentiment de ne pas être étranger au pays de résidence n'est pas exclusif aux immigrés de deuxième génération. Certains migrants ont pour projet de rester vivre « définitivement » en France parce que la France n'est plus considérée comme un pays étranger dont ils ne seraient pas des citoyens légitimes mais comme « leur » pays. Cette **appropriation de l'identité française** ne se fait **pas uniquement en raison d'une présence** et d'une activité **prolongée** sur le territoire du pays d'accueil mais elle **peut se faire de façon plus précoce** :

« Donc, j'ai commencé les études de communication ici, sans savoir précisément si j'arriverai à me débrouiller : et comme ça a marché, je suis restée ici définitivement. C'est ici mon pays ! » (F, 25 ans, Migrant, Roumanie, Chargée de communication.)

L'installation de longue durée en France entraîne un ensemble de facteurs qui vont rendre la **prévision d'un retour au pays de plus en plus rare**. L'utilisation du **mode de vie français au quotidien**, le développement d'un **réseau amical** soulignent une installation durable des migrants et de leurs enfants dans la société d'accueil :

« Mes parents ne parlent pas de repartir, je crois qu'ils sont bien ici, ça fait tellement longtemps qu'ils sont là, et comme je te disais, ils ont un mode de vie très français. C'est-à-dire qu'ils mangent en général assez français, leurs amis sont ici, ils aiment être ici... Là-bas c'est plutôt le fait qu'il y ait leur famille qui leur plaît ! » (F, 22 ans, Enfant de migrants, Algérie, Etudiante en chimie)

Parfois au début de la vie en France un **projet concret de partir** est construit, des investissements sont faits dans ce sens (comme l'acquisition de biens immobiliers dans le pays d'origine par exemple). **Cependant la vie est construite sur le territoire d'accueil**, des enfants y naissent et y grandissent et **le projet initial de départ reste en suspens** :

« Il y a des familles que je connais qui pensaient qu'ils y retourneraient, ils ont acheté des maisons, des appartements mais c'est vide et ils n'y retournent pas parce que leurs enfants, de la deuxième génération ils sont nés là, et que du coup ils ne veulent pas repartir » (H, 55 ans, Migrant, Turquie, Agriculteur)

D'autres facteurs contribuent à expliquer le projet qu'ont les migrants de rester en France.

La France est connue par les immigrés pour ses **avantages sociaux** (comme par exemple les **allocations familiales** ou la **sécurité sociale**), et ce critère entre aussi dans le processus de décision des migrants vis-à-vis de leur futur :

« J'ai les mêmes droits que les Français ici même si je suis étrangère. Par exemple, les allocations familiales, la sécurité sociale et même le travail, j'ai les mêmes droits et ça, ça ne se quitte pas. » (F, 26 ans, Migrant, Chine, étudiante)

Enfin, un autre critère influant sur le choix de rester est celui d'une **quête d'indépendance vis-à-vis de la sphère familiale**⁴⁴. Pour certains jeunes migrants venant de pays où le « dirigisme de l'Etat » est pesant, comme la Chine, la France est synonyme d'indépendance et la vie « ici » permet un épanouissement qu'ils n'auraient pas connu dans leur pays. Le mode de vie connu en France a un réel impact sur l'immigré :

« Oui, maintenant, ça fait six ans que je suis en France et je trouve que j'ai appris ici beaucoup de choses. Par exemple, comment se débrouiller seul, comment communiquer avec les gens. Vivre dans la société, rencontrer les gens de différents milieux et apprendre à vivre parce qu'avant je ne savais pas comment vivre en fait avec les autres personnes. Avant c'était seulement ma famille. Et aussi mon caractère, j'ai été plus timide avant et je suis devenue plus ouverte d'esprit et je vois des choses plus largement. Si avant je voyais que cette petite étoile alors maintenant je vois tout le ciel. » (F, 26ans, Migrant, Chine, étudiante)

2.1.2 Pour ne pas vivre « là-bas »

Si pour certains l'installation durable en France est une prise de décision volontaire, pour d'autres c'est un **moyen d'échapper aux conditions de vie qu'ils ont pu connaître avant leur départ** ou que leur famille subit chaque jour. L'envie de « rentrer au pays » est parfois présente mais le pays d'origine n'offre pas toujours la possibilité de rendre concret ce retour. Les migrants restent en France, par stratégie, pour se mettre à distance des contraintes qui pèsent sur eux « là-bas ». C'est parce que leur pays d'origine ne leur offre pas ce qu'ils pensent être bon et constructif pour eux qu'ils restent en France.

⁴⁴ Se référer aux parties I 2.2 ; II 4.1



A cause des conditions de vie

⊕ La pauvreté

La pauvreté dans le pays d'origine peut pousser le migrant à fuir son pays pour trouver un refuge ailleurs. La volonté de rester dans le pays d'accueil n'est pas liée directement à celui-ci mais c'est surtout la volonté de ne pas retourner dans son pays qui explique cette décision :

« Je veux rester. Parce qu'en Turquie, si vous êtes riche, ça va, mais ma famille, ils sont pauvres. C'est juste. Pour payer le loyer et manger et c'est tout. Il n'y a pas d'argent de côté. Si j'y vais c'est la misère. Les gens font des études, mais il n'y a pas de travail là-bas. Le problème c'est le travail pour les gens. Il y a du potentiel de jeunes là-bas, mais pas assez de travail. » (H, 19 ans, Migrant, Turquie kurde, lycéen)

La volonté de rester est parfois liée à la peur de ne pas pouvoir être reconnu dans son pays, de ne pas pouvoir s'épanouir socialement.

⊕ La condition des femmes, la peur de rester « figurantes »

Le statut de la femme varie généralement entre le pays d'origine et le pays d'accueil, à commencer par son statut légal. La migrante peut décider de ne pas rentrer par **crainte de ne pas pouvoir valoriser son diplôme**⁴⁵. C'est une peur liée au statut social auquel la femme aspire et auquel elle n'est pas sûre de pouvoir accéder dans son propre pays :

« [Tu penses aller vivre dans ton pays d'origine ?] Ça dépend des conditions. Si je suis valorisée en tant que femme bac plus six et que j'ai un poste à responsabilité, que je m'intègre vraiment à une action, ça serait avec grand plaisir. Mais si je reviens pour être dénigrée ou mise à l'écart parce que je suis une fille ou que je ne suis pas issue des grandes familles marocaines, non merci. » (F, 23 ans, Migrant, Maroc, étudiante)

Au-delà du **frein** que représente le **fait d'être une femme** dans la **quête de la réussite sociale**, c'est **l'image de soi** qui doit être **contrôlée** dans certains pays.

45 ZIRARI, H., Evolution des conditions de vie des femmes au Maroc :

« Le chômage est surtout un chômage des jeunes : 84% ont moins de 35 ans, 29,7% sont des femmes : 36% sont de la classe d'âge 20-24ans et 31% de celle 25-29 ; 24% de celle qui ont un niveau secondaire et 29% de ceux qui ont un niveau supérieur et 4,8% de ceux qui sont sans niveau et 29% de ceux qui ont un diplôme de spécialisation professionnel. Le constat du lien entre le niveau scolaire des femmes et l'amélioration de leur taux d'activité devra, toutefois être pondéré par un taux de chômage qui touche plus la population féminine quelque soit leur niveau d'instruction .En tenant compte de leur proportion plus faible parmi les diplômés du supérieur, 46,5% des chômeurs diplômés sont des femmes. Les femmes diplômées sont plus touchées par le chômage que les hommes diplômés. Autrement dit, plus le niveau scolaire d'une femme est élevé, plus elles subissent une discrimination pour accéder à l'emploi. »

Les contraintes liées au statut de femmes dans le pays d'origine impactent sur la décision de rester pour s'établir dans le pays d'accueil :

« Je ne compte pas retourner y vivre un jour ! C'est invivable pour une femme. Regarde ma mère, elle fume depuis vingt ans mais jamais en public parce que ça ne se fait pas. Donc comme elle a pas envie que les gens jasant, parlent sur elle, elle ne le fait que quand elle est à la maison. Mais c'est horrible, je ne trouve pas ça normal, elle devrait être libre de faire ce qu'elle veut. Je peux pas dire que le Maroc est un pays dangereux, mais quand tu es une fille faut faire très attention, moi il m'est arrivé des choses que je ne souhaite à personne. » (F, 22 ans, Enfant de migrants, Maroc, Etudiante salariée)

« Plus j'y vais et plus je me dis que je passerais pas ma vie là-bas ! Là-bas c'est bien pour les vacances mais c'est tout, parce que c'est une autre mentalité. Mes parents ne sont pas choqués par ça parce qu'eux ils ont l'habitude mais là-bas quand t'es une fille t'es pas forcément libre, tu peux pas t'afficher avec un garçon, en général y a toujours des ragots sur toi, les gens parlent... » (F, 22 ans, Enfant de migrants, Algérie, Etudiante en chimie)

Le projet à long terme de **rester en France**, de s'y établir dans la durée n'est donc **pas nécessairement le fruit d'une volonté personnelle**, des contraintes pèsent sur ce choix. Dominique Desjeux explique très bien que *« la décision ne peut se ramener à un simple processus individuel, clair et conscient. **Une décision est toujours sous contraintes**, ce qui varie c'est la capacité des acteurs à les prendre en compte. Elle est aussi toujours sous influence. Elle fonctionne donc suivant une rationalité limitée par ces contraintes et par ces influences qui organisent à la fois les cadres de la perception de l'acteur et ses capacités à jouer dans le jeu social. La décision est **un produit social**, en ce sens elle est en partie la **résultante de forces inconscientes**. »*⁴⁶ C'est ce qu'il y a de mieux, ce qui est préférable pour le migrant qui va être choisi, mais ce n'est pas toujours ce qu'il aurait décidé de faire si la décision avait été libérée de tout poids extérieur.

Le migrant va donc **rester par volonté délibérée ou sous le poids de contraintes**, de manière provisoire ou durable. **Rester en France n'est pas synonyme de rejet de son pays d'origine mais peut être le résultat de l'arbitrage entre ce qui est bénéfique et ce qui est préjudiciable pour l'épanouissement social et statutaire du migrant.**

2.2 Partir...

La seconde option lorsqu'il s'agit de faire des projets à long terme est celle de partir. Nous n'utilisons pas le terme « rentrer » ici parce que celui-ci signifie que le départ se fait forcément en direction du pays d'origine. Or, nous verrons que ça n'est pas toujours le cas.

⁴⁶ DESJEUX, D., La décision, entre stratégie consciente et force aveugle ?, in Sciences Humaines, Hors série n°2, 1993

Nous verrons que la **volonté de départ** contrairement à celle de rester est beaucoup plus souvent le fruit d'une volonté délibérée mais qu'elle est aussi **plus représentée que mis en œuvre concrètement**.

2.2.1 Pour vivre « là-bas »

En vue d'entreprendre et de s'épanouir dans son pays

Le migrant peut notamment avoir comme projet de partir et plus précisément de « *rentrer* » ou de « *retourner* » dans son pays d'origine. Dans l'ensemble des migrants primo-arrivants, ou appartenant à la deuxième génération, que nous avons rencontrés, **ce projet est rarement concret**, il fait partie d'une **représentation « idéale » du futur**, comme si le retour en tant qu'entrepreneur dans son propre pays était **l'aboutissement d'un parcours migratoire réussi** :

« J'aimerais bien un jour rentrer dans mon pays, et j'aimerais, si en tout cas les conditions le permettent, pouvoir entreprendre dans mon pays, réaliser les projets dont j'ai rêvé depuis la nuit des temps. Parce que ça fait plaisir de s'épanouir quand même dans son propre pays franchement. » (H, 36 ans, Migrant, Mauritanie, veilleur de nuit)

Si le **projet** est envisagé, il **reste souvent flou**. Or, D. Desjeux affirme que le **flou a sa place dans le processus de décision**. Il explique que « *la mobilisation de l'affectif et du rationnel, du flou et du précis, va varier en fonction des étapes de la décision et de l'expertise que chaque groupe d'acteurs va pouvoir mobiliser à chaque étape en fonction des incertitudes pertinentes qu'il contrôle par rapport aux autres. Cette expertise est successivement technique, humaine et budgétaire.* »⁴⁷ Le projet peut être de l'ordre du rêve mais chez certains ce rêve se concrétise car il est partagé avec d'autres membres de la communauté restés au pays. Il est verbalisé, des échéances sont envisagées mais il reste encore flou :

« Je pense rentrer chez moi d'ici deux à trois ans peut-être. Sincèrement, si j'arrive à vendre ici, j'y retourne. J'ai envie de faire quelque chose là-bas mais je ne sais pas encore ce que je vais faire. Le marché est ouvert tout marche là-bas, je ne pars pas à l'aveuglette parce que je suis très très bien entouré là-bas. J'ai commencé à en parler à mes amis qui sont là-bas depuis deux ans déjà. Ce sont des industriels, des gens qui sont dans les affaires. Quand on parle... on n'a pas précisé encore ce qu'on allait faire... mais il ya des tas de choses que l'on pourrait faire» (H, 35 ans, Migrant, algérien, restaurateur)

L'emploi de l'expression « *rentrer chez moi* » souligne bien que pour le migrant **sa place est « là-bas »**. Encore une fois le **contrôle social** fait ses effets et le retour paraît ainsi inévitable et peut, de plus, être facilité par l'entourage.

⁴⁷ DESJEUX, D., Les sciences sociales, Que sais-je ?, PUF, Paris, 2004, p.34

La communauté a pour fonction de **rappeler au migrant où est sa place**, cette représentation commune guide tous les membres du réseau de connaissance vers la même direction : le retour.

Pour ce type de migrant il n'y a donc pas eu de rupture avec le pays d'origine car pour qu'un tel projet puisse être envisagé avec ceux qui vivent dans le pays d'origine c'est bien parce que le lien qui les unit aujourd'hui a été entretenu. Le **projet de retour peut donc devenir plus concret s'il est partagé avec d'autres**. Pour d'autres migrants, le projet est réfléchi, des idées concrètes sont exprimées mais **rien dans le discours ne mentionne la mise en œuvre d'instruments permettant la réalisation de cette entreprise** :

« Moi j'aimerais bien, si j'arrive à faire mes projets, j'aimerais bien retourner au pays. Je veux acheter des appartements au pays pour les louer, faire du commerce mais je veux mais dire mon projet parce que je sais jamais. Mais je veux faire du commerce de légumes du pays. Mais j'aimerais bien ramener des camions frigorifiques pour les louer au pays. » (H, 23 ans, Enfant de migrant, Maroc, salarié)

Au regard du discours des interviewés, le **retour au pays afin d'y créer une activité professionnelle** est un **projet « théorique »** en ce sens qu'il relève d'une hypothèse, qu'il est du domaine de la spéculation, sans rapport avec la réalité. Bien sûr, des idées de projets sont évoquées mais les moyens de les réaliser restent flous.

Le désir de partir et ce, pour des raisons professionnelles, se manifeste un peu plus tôt dans le parcours migratoire, chez les migrants étudiants, et renseigne sur l'influence du pays d'accueil dans la migration.

Afin de trouver des débouchés professionnels

Le **passage en France** peut n'être **qu'une étape dans le parcours migratoire**. Le pays d'accueil est ainsi utilisé comme **tremplin** et la vie future n'y est pas envisagée. Le cas de ces étudiants immigrés projetant de partir pour trouver des débouchés professionnels ailleurs en témoigne :

« Pour l'instant je n'ai pas de grand projet, seulement je veux finir master. Pour le projet professionnel je n'ai pas encore pensé mais peut-être je vais retourner en Chine. Voilà. En France pour la sociologie il y a vraiment très peu de débouchés mais sinon je dois changer de domaine. » (F, 26ans, Migrant, Chine, étudiante)

« Pour les projets je souhaite obtenir mon doctorat en France et ensuite aller enseigner la philosophie au Moyen Orient. Parce que là-bas tu peux enseigner la philo facilement, surtout au Liban ou en Syrie, à Damas, c'est plus facile. » (H, 28 ans, Migrant, Tunisie, étudiant salarié)

Ici, la France n'est pas perçue comme un territoire où l'on désire poursuivre son avenir durable mais comme **une plus-value qui pourra être valorisée plus tard** dans son pays d'origine, si c'est l'aboutissement du parcours, ou dans un autre pays qui s'inscrira à ce moment là sur le parcours migratoire, comme une nouvelle étape.

▣ **Pour la retraite, « quand les enfants seront grands »**

Le **retour** au pays d'origine peut enfin être un **projet actuel**, une envie prégnante dans la vie des migrants, mais **reportée** par la présence des enfants sur le territoire français. Il faut être là pour eux jusqu'à ce qu'ils soient indépendants avant d'envisager sérieusement le retour au pays :

« Je pense retourner au Sénégal, à la fin... A la retraite. Comme ça, pour y vivre, tranquille... Parce qu'on a toujours le mal du pays, même si on reste longtemps ici... Moi j'ai vécu jusqu'à 20 ans là-bas. Ca fait moitié-moitié, 20 ans là-bas, 20 ans ici... Je vais économiser pour rentrer au pays. En fait je pense rentrer quand les enfants seront grands, avec mon mari. En plus mon dernier est petit, il a 5 ans... J'attends qu'il grandisse. Quand il aura 20 ans, ça sera bon ! » (F, 41 ans, Migrant, Sénégal, aide-soignante)

« Moi je voudrai rentrer maintenant. J'ai encore des enfants qui sont petits. Le dernier a 7 ans. Mais une fois que tout le monde travaille, je rentrerai. Même si y en a un ou deux qui ne travaille pas mais qu'il pourra rester avec les autres. Parce que là-bas, c'est le paradis. Surtout le matin quand l'air est encore frais. » (H, 55 ans, Migrant, Mali, chauffeur de taxi)

Partir, pour retrouver ses racines, pour « finir sa vie », c'est le projet de ces migrants pour qui, encore une fois, la France n'était qu'une « étape migratoire ». Pourtant, vouloir **attendre que les enfants puissent s'assumer pour partir** révèle une certaine relation au pays d'accueil. **Le lien avec ce pays** dans lequel ils auront vécu parfois plus de la moitié de leur vie **ne sera pas coupé**.

Le retour est ici exprimé comme une envie continue, persistante dans le temps, depuis le début de la migration d'un « retour aux sources ». Elsa Ramos s'intéresse, quant à elle, aux choix de vie entre deux alternatives : vivre à Paris ou en Provence. Il est possible d'établir un parallèle avec les résultats de son enquête puisqu'elle explique, ce qui est également le cas chez les immigrés, que « *l'existence d'un chez-soi, d'un espace de naissance familial qui fait sens pour l'individu, met davantage l'individu dans une logique alternative, génératrice de tension entre deux choix possibles : rester où l'on est, ou, retourner d'où l'on vient. Ce retour peut être défini, en dernière instance, comme la projection de son lieu d'enterrement dans ce chez soi d'origine. La problématique du retour est liée au fait que, dès le départ, un lieu dans lequel on n'est pas, est défini comme la destination devant être. La distance introduite entre l'espace d'origine et le lieu de vie actuel est vue comme une séparation provisoire* »⁴⁸.

48 RAMOS, E., L'invention des origines. Sociologie de l'ancrage identitaire, Armand Colin, Paris, 2006, p.82

Cependant d'autres projets de retour sont pensés sur une base plus pragmatique. Le projet de retour est également expliqué par la **différence du pouvoir d'achat** entre pays d'origine et pays d'accueil :

« Je pense y retourner pour la retraite parce que ici tu t'ennuies quand tu es vieux. Le meilleur endroit pour vivre quand tu es à la retraite c'est le Mali. Quand tu reçois 5000 euros par mois et que tu es au Mali tu ne peux pas le dépenser en un mois, ce n'est pas possible. Tu as l'impression que tout est gratuit. » (H, 24 ans, Enfant de migrants Mali, Cuisinier)

La perspective d'avenir est donc déterminée par les **réalités économiques** auxquelles doit faire face l'immigré et le retour est imaginé en fonction de la **différence du coût de la vie « ici » et « là-bas »**. Le discours d'un autre enquêté renforce cette idée de vision du futur pragmatique. Le mot « pragmatique » étant défini comme ce « qui est adapté à l'action concrète, qui concerne la pratique »⁴⁹ :

« Je veux faire un maximum d'argent ici pour investir là-bas. Quand vous avez de l'argent là-bas, vous manquez de rien » (H, 23 ans, Enfant de migrants, Maroc, salarié)

Selon les migrants interviewés **la France** est considérée comme une **manne financière** dans laquelle ils se fournissent en vue d'un **investissement futur dans leur pays d'origine**. Dans ce cas il n'y a pas ou peu d'implication personnelle et émotionnelle vis-à-vis de la France, elle n'est qu'un *instrument* utilisé pour construire son avenir dans le pays d'origine. Ce comportement fait référence à l'utilitarisme en sociologie. L'utilitarisme est une Ecole de pensée anglo-saxonne qui interprète l'acteur comme recherchant son « utilité » et donc poursuivant son intérêt. Le sociologue américain Talcott Parsons explique d'ailleurs à ce sujet que « l'action est rationnelle dans la mesure où elle poursuit des fins compatibles avec les conditions de la situation et avec des moyens qui parmi ceux qui sont à la disposition des acteurs, sont intrinsèquement les mieux adaptés à ces fins pour des raisons compréhensibles et vérifiables par la science empirique positive »⁵⁰. Nous pouvons donc estimer que le **comportement** du migrant qui va chercher dans le pays d'accueil son propre intérêt peut être considéré comme **utilitariste**.

Pour ces migrants le **projet de départ**, qu'il s'inscrive dans avenir proche ou non, qu'il soit théorique ou concret, est le **fruit d'une volonté personnelle**. Partir n'est **pas** vécu comme **une fuite mais** comme faisant partie intégrante du **projet de vie** du migrant. En revanche, le départ est parfois plus douloureux, comme lorsque l'individu n'a pas réussi à trouver sa place dans le pays d'accueil.

49 REY, A. (ss dir.), Le Robert micro, Le Robert, Paris, 2006, p.1038

50 KUTY, O., La négociation des valeurs. Introduction à la sociologie, De Boek Université, Ouvertures Sociologiques, 1998, p.30.

2.2.2 Pour ne pas vivre « ici »

Parce qu'on ne se sent « pas chez soi » en France

Vouloir partir lorsque l'on a un projet est une chose, mais vouloir partir parce qu'on ne sent pas chez soi dans le pays dans lequel on vit en est une autre. **On passe alors d'une volonté délibérée de rentrer dans son pays d'origine à une volonté délibérée de quitter celui d'accueil.** Selon les cas les réalités sociales dans lesquelles les individus évoluent ne sont pas les mêmes :

« [Vous pensez rester en France ?] Non, je ne suis jamais chez moi. Un peu de changement maintenant. Quand même, avant j'ai réfléchi... Je pense, je suis toujours étrangère encore aujourd'hui. » (F, 49 ans, Migrant, Pologne, femme de ménage)

Que le projet à long terme des immigrés en France soit de partir ou de rester, cela implique qu'il y ait deux lieux, deux territoires de vie envisageables. Parfois le futur imaginé est mixte, la volonté est alors de partir et de rester à la fois, cette envie se traduit par le projet d'alterner la vie « ici » et « là-bas ».

2.3 Le projet de vie, révélateur de l'existence de deux sphères distinctes et interdépendantes dans la vie du migrant

La vie en France lorsqu'elle s'inscrit déjà sur du long terme entraîne dans la représentation de la vie future une **envie d'alterner la vie « ici » et la vie « là-bas »**. En effet la représentation idéale ou concrètement réalisable (lorsque la réussite en France est déjà établie) du futur est celle d'un **retour aux sources** mais toujours avec cette idée d'un **parcours migratoire réussi** qui s'achèverait presque « naturellement » à l'endroit où le parcours a débuté : le pays d'origine. Néanmoins **l'influence des années passées en France** est sensible ainsi que les repères qui se sont créés dans ce pays d'accueil (que ce soit les enfants nés en France, la vie sociale qui s'est développée, le travail...) **qui retiennent, au moins à mi-temps le migrant dans son pays d'accueil :**

« Mais je n'ai pas envie de vivre tout le temps en Turquie, j'ai envie de rester un petit peu en France et un petit peu là-bas, parce que il y a des choses que j'aime beaucoup ici, parce que ce qui est dur parfois en Turquie c'est que les gens se mêlent de tout, c'est comme dans un petit village. C'est bien de profiter des deux côtés en fait, c'est bien de changer et ce n'est pas monotone » (H, 30 ans, Migrant, Turquie, Cuisinier)

Cette vie en alternance entre deux pays se concrétise par la possibilité d'exercer une **activité rémunératrice en France**, par l'intermédiaire d'un subordonné par exemple et une **seconde activité dans le pays d'origine :**

« Mais, je pense que j'arrêterai l'agriculture dans quelques années, je resterai agriculteur mais je le ferai faire par quelqu'un. A côté, je voudrais vivre en Turquie 6 mois par an, même un peu plus et je voudrais créer une entreprise de services pour les étrangers qui arrivent en Turquie, surtout les français parce que y'en a beaucoup qui viennent en Turquie. Ce serait une entreprise immobilière d'achat/vente et aussi de conseils à l'installation. » (H, 55 ans, Migrant, Turquie, Agriculteur)

Mais, pour qu'un tel projet puisse aboutir il faut nécessairement que l'activité en France soit solidement établie afin de pouvoir gérer les deux activités dans deux mondes différents. Cette perspective semble, pour les enquêtés dont c'est le projet, être **le meilleur compromis pour réussir à concilier la vie qu'ils ont construite dans leur pays d'« adoption » avec celle qu'ils prévoient de reconstruire dans le pays dont ils sont originaires.**

Dans une situation où les contraintes financières n'existent plus, un enfant de migrant marocain âgé d'une trentaine d'années explique que s'il « *gagnait au Loto* » son idéal serait d'alterner la vie dans les deux pays pour **ne pas « abandonner » l'un ou l'autre**. L'expression utilisée démontre le caractère ambivalent de la situation de la seconde génération qui se sent appartenir aux deux mondes qui ont construit son identité culturelle actuelle. A. MANCO détaille d'ailleurs, dans l'un de ses ouvrages, la notion d'« *investissement socioculturel du projet individuel* » chez les jeunes issus de l'immigration. Il évoque Born (1983) qui rappelle que « *la société secrète un projet social et économique pour ses membres. Pour réaliser ce projet, elle impose une normativité sous de multiples formes (...). De nombreuses recherches permettent par ailleurs de montrer que les projets d'avenir sont fortement influencés par l'appartenance sociale et culturelle, ainsi que par les conditions concrètes de vie* »⁵¹. Le **projet d'avenir** de l'enfant de migrant sera donc **fortement influencé par sa double culture**. Le projet de vie dynamique rester/partir paraît être, pour cette génération-là, un bon compromis.

Il existe une dialectique délicate **rester/partir** qui peut enfin se traduire par une envie de **rester vivre en France tout en gérant une entreprise à distance dans le pays d'origine**. Ce projet implique l'existence de **personnes de confiance sur place** permettant de faire l'intermédiaire entre les sphères qui sont investies par le migrant :

« Mon projet en fait ce serait de monter une entreprise là-bas mais en la gérant depuis la France. Ca, c'est un de mes projets pour Madagascar, parce qu'avec les télécoms on peut gérer à distance, c'est comme si tu travaillais sur place. Et puis après j'ai des contacts là-bas qui pourraient faire aussi la gestion sur place, c'est des personnes de ma famille donc j'ai confiance en eux. » (H, 28 ans, Migrant, Madagascar, Ingénieur télécom)

D'un point de vue financier, le migrant peut entretenir un lien encore très fort avec son pays d'origine, puisqu'il y possède encore une source de revenu gérée par son entourage :

51 MANCO, A., Processus identitaires et intégration. Approche psychosociale des jeunes issus de l'immigration, l'Harmattan, Paris, 2006, p.102

« Je n'ai pas besoin de mettre de l'argent de côté pour un éventuel retour, l'argent il est déjà là-bas. Il y a tout ce qu'il faut là-bas. J'ai un commerce actuellement en Algérie, ce sont mes frères qui le gèrent. Ma part elle est mise de côté. C'est une entreprise familiale. Tous les mois ma part est mise de côté. Depuis toujours. Ma part, c'est de l'argent qui est mis de côté pour investir. C'est-à-dire que s'ils ont un créneau pour investir et bien on débloque ma part. C'est-à-dire on est toujours soudés. » (H, 35 ans, Migrant, Algérie, restaurateur)

Pour le migrant « entrepreneur », la frontière séparant les deux sphères dans lesquelles il évolue est mince. La distance ne l'empêche pas d'avoir des projets sur simultanés (« ici » et « là-bas ») et ses revenus financiers ne sont pas uniquement des revenus issus de son activité en France.

Les différents projets d'avenir envisagés par nos enquêtés soulignent que la condition de migrant et les questions que celui-ci se pose sur son avenir sont toujours inscrites en relation avec ce sentiment double d'appartenance. Le migrant se situe entre ces deux mondes et le lien qui les unit est plus ou moins fort. Le « monde » que nous évoquons ici est un monde où une partie de la vie (sociale, familiale, professionnelle) est construite. Ces « portions » de la réalité sociale sont présentes dans le pays d'accueil mais aussi dans le pays d'origine, ce sont les deux mondes qui sont évoqués. Certaines parcelles de la vie du migrant vont parfois être plus développées dans un des deux mondes du migrant, ce qui va créer un déséquilibre jusqu'à une tension pour certains.

E. Le migrant entre deux mondes

Les différentes **formes de contacts** entre le migrant et son pays d'origine incarnent **3 indicateurs de proximité** :

1) Les voyages sont le signe d'un lien direct et personnel :

La **visite des proches** en France

- Elle peut être **freinée** par le **manque de moyens financiers** ou la **difficulté à obtenir un visa**.

En raison de la différence de niveau de vie entre pays d'origine et pays d'accueil ce sont parfois les migrants qui financent le voyage. Selon les cas une « **sélection** » **des personnes dont le voyage pourra être financé** est effectuée.

- Elle peut être **facilitée** par l'**extension de l'UE** (pour les familles d'immigrés venant de l'est de l'Europe) ou la **baisse du prix des billets d'avion** (existence de systèmes Low Cost).

Ces visites tendent à **renforcer le lien** qui unit pays d'origine et pays d'accueil. Pour les individus appartenant au cercle élargit de connaissance du migrant un voyage prévu en France est l'« occasion » de rencontrer le migrant tandis que pour la famille restreinte c'est la présence de l'immigré sur le territoire français qui va déclencher leur venue.

Les **retours ponctuels** dans le pays d'origine

Pour cerner les **freins, les leviers et les enjeux des retours ponctuels** nous avons suivi l'**itinéraire du migrant redevenu « voyageur »**. Ces retours permettent de **renforcer le tissu social commun** que la distance a tendance à distendre.

- Dans certains cas le retour peut ne **pas être envisageable**, c'est le cas pour les **réfugiés politiques**.
- **Dans le cadre de cette enquête nous avons pu dégager quelques généralités sur les retours ponctuels**

> La **fréquence** : d'une fois tous les 2 ans à trois fois par an

> Il existe une grande **période de « non retour »** au début de la migration

> 2 **périodes** de retour sont **privilegiées** (l'été durant les vacances scolaires, l'hiver durant les fêtes de Noël)

> La **durée** : d'une semaine à trois mois

- Les **raisons** du retour :
- Les **raisons** évoquées **du retour**

> Le **retour en famille** est l'occasion de découvrir (enfants de migrants) ou de faire découvrir (Lorsque l'immigré emmène ses enfants nés en France) le pays d'origine. Le voyage devient ainsi une **aventure interculturelle**

> Le **retour salubre** permet d'apporter une aide aux proches mais cela n'efface pas un comportement utilitariste. A travers cette attitude altruiste, le migrant va satisfaire indirectement son intérêt. En effet, cela lui permet de réduire son sentiment de culpabilité (dû fait d'être parti) et ce qu'il va accomplir dans le pays d'origine peut lui servir dans le futur (ex : louer un appartement pour l'un des membres de la famille pourra servir de « pied à terre » au migrant lors des prochains retours).

- Les **moyens de transport** utilisés vont du bus à l'avion en passant par le bateau et la voiture.
- Une fois le « voyageur » arrivé à destination une certaine **organisation du séjour** va s'établir. C'est la famille qui va prioritairement être visitée (nucléaire pour les migrants de 1^{ère} génération et dans un sens plus large pour ceux dont la famille restreinte réside en France). L'hébergement est pris en charge également par la famille mais certains évoquent l'acquisition d'un « pied à terre » afin de « *préserver leur indépendance* ».

○ Le **retour en France** est de moins en moins douloureux au fur et à mesure que la vie dans le pays d'accueil va s'établir.

○ La **fréquence des retours est évolutive**. Certains vont connaître une longue période de « non retour » au début de la migration (charge de travail trop lourde ou enfants trop jeunes), d'autres vont espacer les retours avec le temps ce qui ne signifie pas pour autant une prise de distance avec le pays d'origine.

2) Les contacts à distance

Différents **moyens de communication** vont être utilisés pour maintenir le contact avec le pays d'origine :

- Le **téléphone** qu'il s'agisse de portable, de téléphone fixe, de cartes téléphoniques internationales et des taxiphones.
- **Internet** va être utilisé parallèlement aux appels téléphoniques à domicile ou dans les cybers café. La Webcam, Skype et les messageries instantanées font partie des pratiques quotidiennes de certains migrants.
- **L'envoi de courrier** qui semble occasionnel mais qui est privilégiée pour les messages lourds émotionnellement.

Le **niveau d'équipement dans le pays d'origine** va freiner ou faciliter les contacts, ce niveau est très varié dans les pays couverts par notre enquête. Ce niveau d'équipement va d'une famille cambodgienne où aucun moyen de communication n'est disponible à domicile à une famille marocaine où tous les médias cités plus haut sont utilisés et disponibles à domicile.

La fréquence des appels téléphoniques varie en fonction du but de l'appel. La volonté du migrant est de prendre simplement des nouvelles de façon routinière, de faire passer une information (urgente ou non), de satisfaire un besoin spontané d' « *entendre l'autre* ». Ces contacts seront « routiniers », « utiles » ou encore « émotionnels ».

L'espace des contacts à distance

- C'est le signe d'une **vie mieux établie en France**, le besoin spontané d'entendre la voix de l'autre étant moins fort.
- Les appels seront également dépendants des moyens financiers du migrant.

Différentes fonctions seront accordées aux contacts à distance :

- C'est un moyen de **maintenir sa place au sein de la communauté** (en se tenant au courant des grands et petits événements qui se déroulent « là-bas »), de préparer un éventuel retour ou de prouver que la migration n'a pas amoindri l'attachement aux proches.

- Ils permettent de **diffuser des informations qui ne peuvent pas attendre** (maladie d'un proche ou problèmes sentimentaux). C'est la possibilité de **respecter les traditions** même à distance à travers la prise de contact au moment des grands événements sociaux ou familiaux. **Pour les enfants de migrants** c'est le moyen de passer d'un contact formel à un **contact personnalisé** avec la famille après les avoir rencontré.

- Certains **moyens de communication** vont être **préférés en fonction de l'information à transmettre**, ils varient également en fonction **de l'interlocuteur**. Le lien avec le pays d'origine peut également être maintenu à travers un lien symbolique représenté par les objets qui rappellent les référents culturels d'origine

3) Les objets rappelant le pays d'origine sont un analyseur de l'attachement culturel, c'est un lien est symbolique.

Les objets peuvent être rapportés du pays d'origine (par le migrant ou l'un de ses proches) ou achetés en France.

- **Les aliments** : la nourriture est un instrument d'identification culturelle qui permet de renforcer ponctuellement le lien qui rattache le migrant à ses origines (ils peuvent être rapportés du pays d'origine ou achetés en France). Les produits comestibles rapportés par nos enquêtés sont l'alcool, le thé, des condiments, des conserves, des fruits... Les proches lors de leurs visites privilégient quant à eux les « *spécialités* » du pays d'origine.

- **La décoration du lieu de vie privé** permet une « reconstruction » du monde de l'immigré. Ce sont des objets rapportés du pays d'origine ou achetés en France et qui évoquent le pays d'origine. Les objets décoratifs rapportés par nos enquêtés sont des tapis, des tableaux, des bibelots...

Regards croisés, deux « mondes », deux visions.

Les migrants de notre échantillon installés en France vont garder le contact et maintenir le lien avec le pays d'origine par des moyens divers. Cela signifie qu'**ils connaissent et évoluent dans deux « mondes » distincts**. Ceci va entraîner chez eux une tendance à la **comparaison interculturelle** entre pays d'origine et pays d'accueil. Ceci a un **impact sur la vision qu'ils ont des deux « mondes » dans lesquels ils s'inscrivent**.

- **Le ressenti des différences culturelles** : en valorisant ou en dévalorisant le système culturel d'origine sur la base d'une comparaison interculturelle, l'immigré va tour à tour affirmer son appartenance à celui-ci et légitimer sa place au sein de la société d'accueil.

- **Le ressenti des différences de niveau de vie** : les immigrés sont « choqués » par le coût de la vie en France qui va représenter une difficulté à surmonter d'autant plus si la migration entraîne une réévaluation du statut social (lorsque les conditions de vie sont moins bonnes qu'avant la migration).

○ **La migration impacte sur la vision du migrant et sur celle de ses proches restés au pays vis-à-vis du pays d'origine et du pays d'accueil.**

- Lorsque le migrant fait le **bilan de son parcours** celui-ci est **plus ou moins positif** (les « satisfaits » contre les « insatisfaits »).

- La **migration impacte** sur la **vision même que les proches ont de la France** qui sera considéré comme un *paradis* ou bien comme un territoire hostile. Cette vision peut être mise en relation avec le rôle de la famille dans la migration (famille levier ou famille freins à celle-ci).

- La **vie en France impacte** également sur la **vision qu'a le migrant aujourd'hui de la France**, de sa famille ou encore sur le mode de vie de la famille restée au pays.

○ **Le migrant est un individu à la marge de deux cultures. Il est culturellement et identitairement instable** parce qu'il **partage intimement deux cultures** distinctes, mais n'est **pleinement accepté dans aucune et marginalisé par les deux**. Il devient « étranger » « ici » et « là-bas » à la fois ce qui crée en lui un conflit culturel plus ou moins bien accepté et vécu.

Dans l'expression « trajectoire migratoire » on a tendance à s'imaginer qu'il y a un point de départ, des situations de résidence diverses et enfin un point d'arrivée. Si ce schéma simpliste permet de résumer le parcours du migrant, il ne faut pas oublier que **la situation d'un migrant n'est jamais figée et qu'il existe de multiples contacts entre les deux « mondes » du migrant, qu'ils soient symboliques ou réels.**

Le migrant est sans cesse en interaction avec son pays d'origine. La forme que les contacts vont prendre va être variable. Nous allons ici développer les indicateurs du lien qui relie le migrant à son pays d'origine. **Chaque type de contact engendre une plus ou moins grande intensité dans les relations interpersonnelles.** Ils seront parfois **très concrets** (lors des voyages que ce soit au moment de la visite des proches ou pendant les retours ponctuels du migrant dans son pays d'origine), parfois **moins concrets** (lors des contacts à distance), jusqu'à devenir uniquement **symboliques** (à travers les aliments ou les objets décoratifs).

1. Les voyages, un lien personnalisé

Les deux mondes dans lesquels évoluent les migrants sont parfois si proches qu'ils se rencontrent, comme lorsque les individus vivant dans le pays d'origine rendent visite, pour diverses raisons, au migrant dans le pays d'accueil ou lorsque celui-ci retourne ponctuellement dans son pays d'origine. Dans un premier temps **la visite des proches** peut être **freinée** par certains facteurs (**manque de moyens financiers, difficultés à obtenir un visa**) mais est **facilitée** pour certains (**par l'extension de l'Union Européenne pour les immigrés européens⁵², par la baisse du prix des billets d'avion**). Dans un second temps, **plusieurs motifs** poussent les immigrés à effectuer des retours ponctuels dans leur pays d'origine : celle de **découvrir ou de faire découvrir** un pays inconnu pour certains (les enfants d'immigrés), celle **d'apporter une aide** à ceux qui sont restés ou encore celle de **maintenir le lien** qui unit les deux mondes du migrant.

1.1 Visites des proches en France

Les deux mondes du migrant ne sont jamais si proches que lorsque les individus qui appartiennent à la sphère du pays d'émigration viennent à sa rencontre.

52 Le 9 avril 2003, le Parlement européen a accepté l'adhésion de dix pays supplémentaires (Estonie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Slovaquie, Hongrie, Slovénie, Chypre (partie grecque), Malte), qui adhèrent formellement à l'Union par le Traité d'Athènes du 16 avril 2003. La Roumanie et la Bulgarie ont rejoint l'Union le 1er janvier 2007.

Le monde de l'émigration, celui des proches, de tous leurs repères culturels, et le monde de l'immigration, celui du migrant et de ses repères culturels qui ont évolués au contact de la culture d'accueil. Certes, ce sont des individus qui se rencontrent mais ils portent sur eux les traits (identitaires et culturels) qui les ont construits. **Ces visites** n'ont pas toutes le même but mais elles **tendent toutes à renforcer le lien qui unit les deux pays** construisant l'identité du migrant. Pour certains « voyageurs » c'est la **venue en France** (dans un cadre professionnel par exemple) qui va leur offrir **l'occasion de rencontrer « celui qui est parti » sans que cela ne soit le but premier du voyage**. Pour d'autres, dont le lien est souvent plus solide avec le migrant (famille proche, amis), **le voyage aura pour unique vocation de rendre visite au migrant** (vacances). Dans ce cas, le moment de la visite aura parfois été choisi selon d'autres critères (Noël, mariage...). Ces festivités sont l'occasion d'un regroupement familial. Que ce soient des fêtes religieuses ou des grands rites de passage, les membres de la famille se réunissent autour d'un évènement qui les concerne tous. Ces grands moments de commensalité permettent de renforcer les liens familiaux, d'échanger des biens, de l'argent pour signaler la force (ou non) des relations entre protagonistes.

1.1.1 Freins à la visite des proches

Certains facteurs freinent ces visites comme **le manque de moyens financiers** pour assurer le coût du voyage (que ce soient les migrants ou les proches qui le financent) ou encore **la difficulté à obtenir un visa** pour sortir du pays d'émigration. Cependant, ces visites peuvent être facilitées dans une certaine mesure par l'extension de l'Union Européenne pour les migrants européens et par la baisse du prix des billets d'avion.

En règle générale, la difficulté première rencontrée par les proches est le coût du voyage. En effet, les **différences de niveaux de vie** entre les pays d'émigration et d'immigration induisent que le migrant installé en France et qui travaille aura des revenus supérieurs à ceux de ses proches restés au pays. Souvent, **c'est donc l'immigré qui finance ce voyage** mais là encore d'autres facteurs freinent la réalisation du projet. Les voyages vont par exemple être **difficiles à financer** par la famille installée en France **lorsque ça n'est pas un seul membre du reste de la famille qui compte leur rendre visite mais plusieurs** :

« Ils ne sont jamais venus en France, c'est trop cher pour eux, et on n'a pas les moyens de leurs payer les billets d'avion... Parce que si ils viennent, ils viennent avec leurs conjoints, leurs enfants... En plus là-bas ils n'ont pas autant de vacances qu'en France. » (F, 29 ans, Enfant de migrants, Chine, comptable)

Lorsque les difficultés financières de l'immigré en France ne lui permettent pas d'assumer la venue de tous ses proches, il s'opère une « **sélection** » des personnes dont le voyage pourra être financé :

« Oui, mon père est venu, je ne sais pas si je peux le dire. Il est venu seul, c'est un problème d'argent, et parce que mes frères font des études donc ils n'avaient pas le temps, et parce que s'il y avait plusieurs personnes qui venaient il faudrait une organisation pour qu'ils aient tous un passeport pour venir et pour rentrer. » (H, 26 ans, Migrant, Turquie kurde, Informaticien)

La seconde grande **contrainte** qui empêche les proches de venir à la rencontre du migrant **est d'ordre administratif**. « Tous les ressortissants étrangers qui souhaitent venir en France doivent être en mesure de présenter à la frontière les justificatifs réglementaires relatifs à l'objet du séjour, aux moyens d'existence et aux conditions d'hébergement. Dans certains cas, un visa est nécessaire. Il doit être sollicité avant le départ auprès des services consulaires français dans le pays d'origine »⁵³. Les formulaires de visa à remplir en vue d'un court séjour (moins de 3 mois) prouvent le détail des informations à fournir à l'Etat français avant qu'il n'accepte de délivrer un Visa touristique⁵⁴. Le **durcissement de la politique d'immigration en France** entraîne une moins grande ouverture des frontières qui rend la visite des proches en France plus périlleuse :

« Les procédures sont trop dures, pour avoir un visa. C'est trop compliqué ! Ah oui oui oui... Il faut qu'ils aient tant d'argent sur leur compte pour qu'ils voient bien que ce ne sont pas des émigrés. Même pour un voyage de tourisme, ils ne font pas confiance... » (F, 41 ans, Migrant, Sénégal, aide-soignante)

« Ils ne viennent jamais en France, c'est à cause du gouvernement, ils ne donnent pas de visa parce qu'ils ont peur qu'ils restent ici. C'est normal, c'est la France... Tous les jours y'en a ils passent, tous les jours, on se plaint pas. En général les Marocains ils sont spécialistes dans le passage en bateau. Ils ramènent du shit, alors ils peuvent faire passer un être humain. » (H, 23 ans, Enfant de migrants, Maroc, salarié)

Ces obstacles difficilement franchissables expliquent que le flux des visites ponctuelles se fasse plutôt du pays d'accueil vers le pays d'origine que dans le sens inverse bien que ça ne soit pas la seule explication comme nous le verrons plus loin. Néanmoins il existe quelques facteurs, qui cette fois facilitent la visite des proches en France.

1.1.2 Moteurs à la visite des proches

Si pour certains « visiteurs » l'obtention d'un visa leur permettant de sortir ponctuellement de leur pays est un obstacle, pour d'autres cette difficulté s'est estompée.

⁵³ <http://www.ambafrance-bf.org>, site de l'Ambassade de France

⁵⁴ Consultable en annexe

En effet, l'**élargissement** de l'Europe en 2004 a permis à dix pays supplémentaires d'adhérer à l'**Union Européenne**. L'obtention de **Visa** n'est donc **plus obligatoire** dans ces pays, les deux seules pièces qui doivent être présentées pour un voyage ponctuel (inférieur à 3 mois) au sein de l'U.E. sont une pièce d'identité et un passeport en court de validité. C'est ce facteur politique qui a facilité la visite des proches de migrants européens :

« Avant c'était période quand il avait visa. Parce que quand je venais en France, c'est obligé visa. Première fois, deuxième fois, troisième j'allais chercher au consulat Polonais visa pour la France. Et après c'était changement et pas besoin visa. Ça fait possible venir pour vacances, pour visites de la famille. » (F, 49 ans, Migrant, Pologne, femme de ménage)

D'autre part, les liens entre pays d'origine et pays d'accueil ont été, dans une certaine mesure, facilités par la **baisse du prix des billets d'avion**⁵⁵ et ont permis des visites plus régulières :

« Mes parents et mon petit frère viennent du Maroc une fois tous les deux ans, mais maintenant ça va être une fois par an parce qu'il y a une nouvelle compagnie avec laquelle c'est 80 euros aller retour. Maintenant ça devient plus facile de faire le voyage qu'avant, parce qu'avant il fallait compter 300 à 400 euros. » (F, 22 ans, Enfant de migrants, Maroc, Etudiante salariée)

Alors qu'il serait logique de trouver une augmentation de 25% entre le prix d'un billet d'avion en 2000 et ce même billet 5 ans plus tard en 2005 (+/-15% en rapport avec l'évolution du coût de la vie et +10% suite à l'augmentation des taxes), GO Voyages (« tour-operator » spécialisé dans la vente de billets d'avion) constate dans un communiqué une progression moyenne des prix de 11% seulement⁵⁶.

Il faut évidemment relativiser ce facteur car il n'a pas un impact sur l'ensemble de nos enquêtés mais il a permis d'élargir l'accès aux voyages aériens ou encore de rendre plus fréquentes les visites de ceux qui voyageaient déjà.

⁵⁵ « Pour pratiquer de tels prix, " le plus gros travail, explique Pierre Paperon, directeur général de Lastminute.com France, c'est celui de grossiste. Plus la taille de la société est conséquente, plus elle possède des rapports de négociation importants, dans le tourisme comme dans n'importe quel secteur ". Le groupe, qui revendique 900 000 clients en France et y réalise 215 millions d'euros de chiffre d'affaires, collabore ainsi avec des voyagistes français et étrangers et parvient à dégriffer certaines offres à plus de 40 % par rapport aux prix grand public. Il négocie également des exclusivités totales (l'ensemble des produits du fournisseur est alors distribué en ligne uniquement), ou partielles (pour une sélection de produits). Au plan mondial, le groupe, anglais s'appuie sur un réseau de près de 20 000 fournisseurs, répartis entre tours opérateurs, compagnies aériennes, hôtels, locations de vacances, restaurants, théâtres et loisirs... De quoi se donner de bonnes marges de manœuvres dans les négociations ! Les prix cassés émanent aussi de l'ultra réactivité permise par l'outil Internet. " Si vous décidez, le matin, de baisser le prix d'un voyage, l'offre est en ligne dès l'après-midi, et vous pouvez toucher 300 000 personnes, affirme M. Paperon. Dans un réseau traditionnel, il faut créer un catalogue, le faire imprimer, avant de le valider. Il y en a, au mieux, pour un mois. Et lorsque le catalogue est sorti, il se périmé très vite » <http://www.reponseatout.com>

⁵⁶ URL : <http://www.govoyagespresse.com>

1.2 Les retours ponctuels, itinéraire du « voyageur »

Bien souvent c'est celui qui est parti du pays d'origine qui y revient plus ou moins régulièrement et pour des périodes plus ou moins longues. **Le migrant**, dont le parcours fut motivé par diverses raisons **devient « voyageur »**. De nombreux allers et retours vont ponctuer son parcours migratoire, ce ne sera plus, dans cet intervalle, de la migration mais du voyage. Nous allons, pour comprendre quels sont les **freins, les leviers et les enjeux des retours ponctuels, suivre les étapes d'un tel voyage** sur la base des témoignages recueillis tout au long de notre enquête. Mais, il faut, pour commencer, souligner que parfois ce **retour ponctuel** n'est pas même **envisageable**. C'est le cas par exemple des **réfugiés politiques** :

« Je souhaite aller leur rendre visite, mais étant réfugié politique ne peut pas. On fait une demande d'asile si on a un danger de vie, donc on a l'interdiction de rentrer en Turquie pendant 10 ans. C'est très long. J'ai fait une demande de naturalisation il y a un an. Quand je serai français, je ne serai plus réfugié politique, et je changerai de nom donc je pourrais aller en Turquie. » (H, 26 ans, Migrant, Turquie kurde, Informaticien)

Le **contexte politique** du pays d'origine peut donc **empêcher les retours ponctuels** mais la situation est parfois plus complexe comme en témoigne le parcours d'un de nos enquêtés. Ce restaurateur algérien de 35 ans n'a pas pu rentrer dans son pays durant plus de 13 ans. Son problème était double. Pendant sept ans c'est son statut de sans papier qui l'a empêché de rentrer, son mariage en France lui a permis de régulariser sa situation mais son retour était toujours impossible. C'est à cause, cette fois, de sa situation en Algérie qu'il était dans l'impossibilité de rentrer, n'ayant pas effectué son service militaire il n'était pas non plus en situation régulière là-bas. Ce cas extrême illustre la diversité des raisons qui font obstacles à un retour, même ponctuel, dans le pays d'origine.

1.2.1 Généralités sur les retours ponctuels : Fréquence, période de l'année et durée

Dans un premier temps, pour comprendre dans quelle temporalité s'inscrivent les retours ponctuels des migrants dans leur pays d'origine, quelques jalons peuvent aider à mieux connaître ces pratiques :

La fréquence du retour se situe pour notre échantillon **d'une fois tous les deux ans à trois fois par an** pour les voyages les plus réguliers. Pour certains il va être difficile d'exprimer une fréquence des retours tellement ceux-ci sont irréguliers. C'est surtout le cas de ceux dont la situation est la plus précaire et vont devoir économiser longtemps pour financer leur voyage ou encore ceux dont la situation instable du pays ne permet pas de rentrer quand ils le souhaitent.

Il existe de grandes périodes sans retour, souvent au début de la migration, le temps d'économiser pour se permettre d'y retourner.

Deux périodes de l'année sont privilégiées pour les retours ponctuels : l'été, pour les vacances et l'hiver durant le mois de décembre correspondant aux fêtes de Noël. Plus largement ce seront les périodes de fêtes religieuses qui seront préférées par les « voyageurs ». On remarque que c'est sur la base des vacances scolaires françaises que sont prévus les retours ponctuels mais aussi sur celle du calendrier religieux du pays d'origine. D'ailleurs, si le ramadan est par exemple l'occasion d'un retour ce n'est pas toujours pour la signification religieuse de la période mais parce que c'est un événement où le plus grand nombre de membres de la famille seront présents :

« Je rentre quand même deux ou trois fois par an. Une fois pendant août, et pendant les petites fêtes en décembre au ramadan. Mais ça ne veut pas dire que je suis pratiquant, ce qui est important c'est la fête pour ce que ça représente, que l'on soit tous ensemble. » (H, 40 ans, Migrant, Maroc, Attaché territorial)

Quelques uns préfèrent la tranquillité et vont choisir une période de hors saison pour programmer leur retour :

« L'été c'est la période que je n'aime pas trop parce que tout le monde y va à cette époque, parce qu'il y a trop de gens, il y a trop de voitures, trop de bouchons. Donc je préfère le hors saison. Mars, avril, mai, c'est ma période préférée. » (H, 35 ans, Migrant, Algérie, Restaurateur)

Toujours au sein de notre échantillon, la durée de ces retours va d'une semaine pour les plus courts à trois mois pour les plus longs. Si les retours sont très espacés, ils sont souvent d'une assez longue durée.

Plusieurs raisons peuvent pousser le migrant à retourner ponctuellement dans son pays. Le « mal du pays » en est une que l'on retrouve très régulièrement mais d'autres motifs sont évoqués.

1.2.2 Retour en famille, découverte d'un pays inconnu

Une continuité entre les « deux mondes » du migrant peut s'opérer de manière intergénérationnelle.

C'est ce qui se passe lorsque des migrants de première génération ont comme volonté, pour ne pas que le lien se brise, de faire découvrir le pays où ils ont grandi à leurs enfants nés en France :

« On y est allé là, en juillet 2006. On y est allé, nous tous, avec les enfants. Quand on peut c'est notre rêve d'y aller tous ensemble. Les enfants n'y avaient jamais été, il fallait qu'ils y aillent qu'ils connaissent » (F, 41 ans, Migrant, Sénégal, Aide-soignante)

Pourtant, de l'autre côté du miroir, ce genre de retour n'est **pas toujours vécu positivement par les enfants de migrants** pour qui le retour est une « obligation ». Mais avec le temps cette **corvée est devenue un plaisir** :

« Aujourd'hui je ne peux pas y rester longtemps parce que je travaille mais si je pouvais j'y resterais un bon mois. Quand on était petit, obligé on y restait les deux mois même, nous des fois on ne voulait pas mais on était obligé d'y aller. » (H, 23 ans, Enfant de migrants, Maroc, Salarié)

Pour les enfants de migrants devenus adultes la volonté de voyager en direction du pays d'origine est personnelle. Ces « premiers » retours peuvent avoir pour but **d'apprendre la langue** de ses parents, de sa famille : signe d'une **recherche identitaire** de la part d'individus qui n'ont pas toujours su à quelle culture s'identifier :

« Je suis déjà allée voir 2 fois ma tante à Pékin, la première fois c'était pour prendre des cours de chinois à l'université de Pékin et la deuxième fois pour voyager, pour visiter... » (F, 29 ans, Enfant de migrants, Chine, Comptable)

Ce besoin de s'identifier aux « siens » par l'apprentissage de la langue de ses parents n'implique toutefois pas toujours un retour dans le pays mais **peut se faire directement dans le pays d'accueil** :

« Je ne parle pas couramment cambodgien, mais j'ai les bases. J'ai appris avec mon père, ma mère, et ensuite j'ai pris des cours en France. » (F, 24 ans, Enfant de migrants, Cambodge, Etudiante)

Ce premier contact est un moyen de **créer des liens**, jusqu'ici maintenus par l'intermédiaire des parents. Cela peut provoquer un choc, celui de la rencontre avec une famille et une culture inconnues jusqu'ici. **Le « choc » peut révéler des différences culturelles** et des visions du monde forgées dans deux univers distincts qui peuvent s'opposer :

« Quand je suis retournée au Cambodge, je suis restée un mois et une semaine. J'ai eu quelques difficultés, mais après c'est personnel... Des problèmes de mentalité, ce n'est pas la même vision des choses. C'est juste que l'on ne s'entendait pas en fait... Mais pas avec toute la famille! » (F, 24 ans, Enfant de migrants, Cambodge, Etudiante)

Bien plus qu'un voyage, c'est une **aventure interculturelle** qui est vécue, faite d'incompréhension, de stéréotypes, d'attraits et de rejets.

1.2.3 Le retour salutaire

Pour les migrants de première génération d'autres raisons sont évoquées pour justifier les visites aux proches. A plusieurs échelles, communautaire ou familiale, les retours sont l'occasion **d'apporter une aide**.

Soit parce que l'un de membres de la famille n'est, d'après l'enquête, pas capable de gérer une étape de sa vie et qu'il a besoin de son aide ou encore pour créer une association ayant pour but d'apporter de l'aide à l'ethnie dont le migrant fait partie :

« Donc là, en décembre 2000, j'ai regagné le Sénégal de moi-même. Au Sénégal donc, quand j'y suis retourné, j'ai créé une autre association qui intervenait dans le nord du Sénégal, où il y avait des populations réfugiées, des mauritaniens, pour leur venir en aide » (H, 36 ans, Migrant, Mauritanie, veilleur de nuit)

« Là j'y vais pour trouver un appartement pour mon père. J'y vais parce que lui il ne sait pas faire les choses bien, je vais y aller pour voir un peu comment ça se passe et pour aller voir un peu les appartements. » (H, 30 ans, Migrant, Turquie, Cuisinier)

Il est tout de même important de noter que certes, ce migrant veut aider son père, mais que plus loin dans son discours il explique que l'acquisition d'un appartement pour son père lui permettra d'avoir, en ce qui le concerne, un « pied à terre » en Turquie. Une aide est apportée à un membre de la famille mais cela **n'efface pas le comportement utilitariste** qu'il adopte⁵⁷.

La distance n'efface pas toujours les **responsabilités familiales ou communautaires** qui impliquent des retours réguliers pour s'occuper de proches. C'est comme si quelque chose pesait sur les immigrés et que cela les poussait à retourner au pays pour tendre la main à ceux qui n'ont pas eu leur « chance » ou à ceux envers qui ils sont « redevables ».

Les **raisons qui poussent les immigrés à retourner ponctuellement dans leur pays** d'origine peuvent donc être **identitaires, utiles, « déculpabilisantes »** ou tout simplement vécues comme un **allant de soi**. Mais, dans tous les cas, c'est un moyen de renforcer le lien entre eux et leurs proches, de **resserrer le tissu social commun** que la distance a parfois tendance à distendre.

Après les raisons qui poussent le migrant à « voyager » en direction des siens, nous allons poursuivre cet itinéraire du « voyageur » en nous intéressant aux moyens de transport qui sont utilisés pour son déplacement.

1.2.4 Les moyens de transport utilisés

Quatre moyens de transports ont été évoqués lors des entretiens que nous avons menés. **Le bus** lorsque la destination le permet reste un moyen de transport **peu onéreux** mais dont les **désavantages (longueur et inconfort)** évidents ont été soulignés :

⁵⁷ Se référer à la définition du « comportement utilitariste » dans la partie IV, 2.2.1

« Le bus, j'ai testé je ne souhaite ça à personne. C'est très long, tu restes assis, j'ai vu mes jambes se gonfler, c'est vraiment très contraignant. C'est 36 H de bus. » (F, 23 ans, Migrant, Maroc, étudiante)

Encore une fois, lorsque le pays d'origine en permet l'utilisation notamment pour le Maghreb, le **bateau** a également été cité mais là encore le désavantage premier qui est souligné est la **durée importante** du voyage, qu'il entraîne puisqu'il doit être **couplé à d'autres moyens de locomotion** tels que la voiture ou le train. **La voiture** est préférée par certains mais le **coût** du trajet devient **problématique**. Enfin, le mode de **transport aérien** est le plus répandu. Tout d'abord parce qu'un grand nombre des destinations ne laissent pas le choix aux migrants d'opter pour une autre alternative et, comme nous l'avons déjà vu, parce que la baisse du billet d'avion entraînée par l'explosion du système « low cost »⁵⁸ a permis un accès facilité à ce mode de transport :

« Je prends un avion et je pars un mois souvent le mois d'août parce qu'il y a les vols charter et c'est moins cher. » (H, 28 ans, Migrant, Tunisie, étudiant salarié)

Une fois le « voyageur » arrivé à destination nous allons chercher à savoir **comment s'organise son séjour** : à qui rend il visite, où va-t-il loger ou encore quelles seraient pour lui les meilleures conditions pour que sa visite se déroule comme il le souhaite.

C'est la **visite à la famille** qui est privilégiée lors de ces retours. Pour des **migrants de première génération**, qui sont les seuls membres de la **famille nucléaire** à être partis, c'est l'occasion de retrouver les parents, les frères et sœurs. **Pour d'autres, dont la famille restreinte est installée en France**, par regroupement familial, parce que la cellule familiale a été construite en France ou parce qu'ils font parties de la génération « enfant de migrant », c'est la **famille dans un sens plus large** qui va être visitée :

« [C'est important pour vous d'y aller deux fois par an ?]Oui pour voir la famille, la grand mère elle est vieille malade le grand père est âgé il faut aller les voir. » (F, 52 ans, Migrant, Algérie, assistante maternelle)

Des **relations amicales** vont pouvoir être entretenues lors des retours :

« Et puis aussi y'a mon meilleur ami qui vit là-bas et je vais le voir aussi. » (H, 30 ans, Migrant, Turquie, Cuisinier)

Lorsque le « voyageur » n'a pas ou plus de résidence dans le pays visité, c'est principalement la **famille qui l'hébergera** durant son séjour. Quand le retour se fait en couple, pour ménager toutes les susceptibilités, une partie du séjour sera consacrée à l'une des deux familles et la seconde partie à l'autre famille.

58 Ce phénomène des vols à bas coûts est une formule importée des Etats-Unis et qui s'est développée en Europe il y a une quinzaine d'années. Mais, le phénomène explose réellement en Europe à partir de 1997, avec la déréglementation totale des transports aériens décrétée par la Commission Européenne.

Parfois **l'impact de la vie en France** se ressent sur la vie lors du retour. **L'environnement familial** est ressenti comme un poids, comme le **risque de perdre momentanément son indépendance**. Pour palier ce sentiment, l'un de nos enquêtés a trouvé la solution :

« J'ai acheté une maison là-bas, celle d'une grand-mère qui ne pouvait pas la restaurer. Ça me fait un pied-à-terre quand je rentre. Parce que vous imaginez bien qu'habitant Paris j'ai quand même besoin d'indépendance quand je viens, je n'ai pas envie d'être dans la maison familiale. J'ai restauré une maison dans le village pas très loin de la maison familiale. » (H, 40 ans, Migrant, Maroc, Attaché territorial)

Néanmoins, ce migrant marocain possède un statut particulier au sein de sa communauté qui peut tout autant être un facteur explicatif de cette attitude. Il est considéré, à l'image de ses ascendants paternels comme un « guide spirituel » par la communauté. Il est régulièrement consulté par celle-ci pour des décisions à prendre par le groupe. Il a accepté ce rôle. Cependant sa vie, très établie en France, l'amène parfois à être accompagné lors de ses retours ponctuels par des « occidentaux ». Il existe donc une tension entre ses deux vies, vis-à-vis de son appartenance à ces deux sphères distinctes. Il accepte à la fois le rôle qui lui est attribué mais ressent le besoin d'une prise de distance vis-à-vis de sa famille lorsqu'il redevient le « voyageur ». C'est une façon pour lui de bien **distinguer vie familiale, communautaire et vie « occidentale »**.

L'acquisition d'un lieu de résidence permet de **garder son indépendance** tout en restant à proximité de l'habitation familiale. Au-delà de cette fonction la possession d'un pied à terre dans le pays d'origine paraît être le meilleur moyen de garder un lien fort avec celui-ci. L'expression « **pied-à-terre** » est d'ailleurs très utilisée par les enquêtés et illustre bien l'image **d'un migrant entre deux mondes qui, face à un double enracinement, se maintient dans une certaine stabilité en gardant un pied dans chacun d'entre eux** :

« L'été, on va en Algérie, on alterne entre chez ma tante et chez ma mère. C'est sympa parce qu'on a notre famille tout près, et ma mère aime bien le fait d'avoir elle aussi quelque chose là-bas, même si elle habite en France. » (F, 22 ans, Enfant de migrants, Algérie, Etudiante en chimie)

C'est également le moyen détourné **d'afficher un nouveau statut**, acquis « ailleurs », en **rendant visible sa réussite** à travers l'acquisition d'un territoire, d'un établissement. L'autonomie si chère aux migrants lorsqu'ils rentrent « chez eux » pour quelques semaines ou quelques mois peut également être financière. C'est le cas par exemple de cette jeune migrante marocaine d'une vingtaine d'années :

« Ici je suis active, je m'autofinance à 100%. Je me vois très mal là-bas demander un dirham à ma mère pour m'acheter quelque chose. Là-bas je prends mon argent, le fait changer et puis si j'ai besoin de quelque chose je me l'achète. Ma mère se dit à chaque fois que je dois avoir besoin de trucs donc elle m'emmène au souk et veut m'acheter des trucs mais moi je ne veux pas. Je veux que quand je vais la voir ce soit un plaisir de A à Z et pas un fardeau, je ne veux pas que ça plombe son budget. » (F, 23 ans, Migrant, Maroc, étudiante)

Pour elle ce retour doit être synonyme de « plaisir », un plaisir qui ne saurait être entravé par des considérations financières. Dans ce cas, c'est le statut d'adulte financièrement autonome que l'enquêtée tend à vouloir préserver. Ces exemples soulignent l'existence d'un **impact réel de la vie en France sur l'attitude du migrant lors des retours ponctuels au « pays »**.

L'étape suivante dans l'itinéraire du migrant « voyageur » est celle du **retour en France**. Lors des premiers retours ponctuels au pays, quand la **vie dans le pays d'accueil n'est pas totalement établie**, revenir en France peut être très **douloureux**. Ce n'est que lorsque le migrant a réussi à construire sa vie, ses repères sur le territoire français que le va-et-vient prend un sens et que le retour est moins pénible :

« La dernière fois que je suis rentrée, c'était en février dernier, là quand je suis repartie pour la France c'était moins dur parce que j'étais avec mon fiancé et aussi j'avais mon chez moi, maintenant qu'on est dans un appartement beaucoup plus grand, qu'on est vraiment installés. Ce n'était pas pareil qu'avant où je ne savais presque pas pourquoi je revenais. » (F, 29 ans, Migrant, Guatemala, Ingénieur commerciale)

C'est toute la difficulté des premières années de migration qui est soulignée ici. Comment trouver un sens à ces voyages qui, loin d'être considérés comme des vacances, remettent en question l'explication première qui avait été énoncée pour légitimer la migration. C'est une fois ce questionnement résolu que les allées et venues seront considérées comme allant de soi et pourront être appréhendées plus sereinement. Une sérénité toute relative quand on sait tous les enjeux qui sont au cœur des visites régulières ou non à la famille, aux proches dans le pays d'émigration.

1.2.5 Evolution au fil des années d'immigration de la fréquence des retours ponctuels

L'évolution de la fréquence des retours ponctuels est double : soit les retours sont rares lors des premières années de migration et s'intensifient par la suite, soit il s'opère un espacement des retours avec le temps.

Il existe pour certains migrants une **longue période de « non-retour »** qu'ils expliquent par une **trop grande quantité de travail**, de stage ou encore par des **enfants encore trop jeunes** ne pouvant être pris en charge par des tiers durant le voyage. Néanmoins, le « non-retour » des premières années d'immigration indique que l'idée d'un **retour ponctuel n'est envisageable qu'à la condition d'avoir posé les bases d'une vie plus solides et sécurisées en France**. Ce n'est que lorsque ces conditions sont remplies que s'instaure un rapprochement sous la forme de séjours plus fréquents permettant d'établir ou de rétablir les relations à la parenté.

A l'inverse, **les retours peuvent s'espacer avec le temps**. Ce n'est pas nécessairement le signe d'un rapport plus distant au pays. Cela peut par exemple être lié à un rythme de travail plus soutenu ne laissant pas l'opportunité à l'immigré de rentrer aussi régulièrement qu'au début de la migration :

« Une fois par an. (...) Une fois j'ai pu y aller deux fois par an mais de plus en plus c'est une fois par an. Comme je suis dans un cycle boulot étude stage, c'est vraiment quand je peux me dégager une semaine ou deux. » (F, 23 ans, Migrant, Maroc ; étudiante)

Les voyages permettent un contact direct entre membres d'une famille, d'une communauté séparés par la migration de l'un ou de plusieurs d'entre eux. C'est le signe d'un rapport au pays entretenu par les individus appartenant à « deux mondes » différents et **dont les visions du monde sont parfois radicalement opposées**⁵⁹. Cependant, rencontrer « physiquement » l'autre, vivre dans les conditions qui sont les siennes au quotidien permet **d'entretenir ou encore de créer du lien**. Le **rapport au pays n'est pas le même** selon que l'on est **né ou non dans celui-ci** ou que l'on y ait **vécu assez longtemps ou pas pour en avoir des souvenirs**.

Le lien au pays peut donc être renforcé par les voyages qui permettent un lien personnalisé entre les individus mais entre ces déplacements les contacts sont entretenus par différents moyens qui permettent un échange à distance.

2 Les contacts à distance, fragilisation du lien

*« Outre les causes économiques et sociales, le développement d'une immigration permanente en Europe tient aussi aux changements importants des techniques d'information et de communication (en particulier les téléphones portables, le courrier électronique, les forums de discussion sur Internet) qui tendent à réduire les distances et à accélérer le désencastrement des relations sociales »*⁶⁰. Selon REA et TRIPIER, les **NTIC** seraient donc un **moteur de la migration**. En effet, les différentes formes que peuvent prendre les contacts à distance entre les immigrés et leurs proches vont permettre de renforcer les liens mais ces contacts n'auront **pas toujours la même fonction** selon les individus. La **fréquence** des contacts sera elle aussi variable et **les moyens utilisés vont s'adapter à l'interlocuteur**.

⁵⁹ Se référer à la notion de « dissonance cognitive » évoquée dans la partie ???

⁶⁰ REA, A., TRIPIER, M., sociologie de l'immigration, La Découverte, Coll. Repères, p.108

2.1 Les différents moyens de garder le contact

Pour garder le contact avec les proches, plusieurs procédés sont utilisés. Les trois moyens utilisés sont le **téléphone**, **internet** et le **courrier**. Du **téléphone jusqu'au courrier**, le mode du contact implique **de plus en plus la distance** car il est **de plus en plus formel et réfléchi**. Mais, paradoxalement, **l'écrit**, qui permet un contrôle des mots, est un **moyen très personnalisé** de se contacter.

2.1.1 Le téléphone

- Le **portable** : permet des échanges ponctuels de **SMS**, procédé économique utilisé pour les messages courts et instinctifs avec les membres de la famille les plus proches. Certains opérateurs proposent des forfaits incluant les appels internationaux qui séduisent les utilisateurs.
- Le **téléphone fixe** est souvent considéré comme le procédé le plus onéreux. L'opérateur « France Télécom » est vu par les enquêtés comme le plus coûteux. Néanmoins des systèmes permettent de rendre son utilisation abordable comme le service **Télélabais** (possibilité d'appeler à partir des téléphones fixes, des portables ou encore des téléphones fixes en dégroupage).
- Les **cartes téléphoniques internationales** sont également très appréciées des enquêtés en raison de leur facilité d'utilisation et de leur bas prix.
- Les **taxiphones** : Ces magasins comprenant des points d'accès téléphoniques (autrement dit des cabines téléphoniques), permettent de téléphoner à des tarifs compétitifs et sont très utilisés par les migrants de notre échantillon.

2.1.2 Internet

Pour les immigrés, le **contact « à distance » fait partie intégrante du quotidien**. Internet est pour eux le moyen le plus **économique** et le plus **simple** de rester en contact avec ceux qui sont restés au pays. Ce procédé est **utilisé parallèlement aux appels téléphoniques**. La connexion est disponible directement au **domicile** de l'enquêté, si ce n'est pas le cas ce sont les « **cybers cafés** » qui sont utilisés. Un panel de moyens de communication existe aujourd'hui et facilite les échanges :

- La **webcam**. Garder le lien visuel permet de **renforcer la « proximité »** avec son entourage
- **Skype** est un substitut du téléphone fixe. Il n'y a pas de coût de communication, seulement celui de la connexion Internet.

- Les sites de **messagerie instantanée** (MSN Messenger par exemple) permettent de joindre, via Internet, les proches selon leurs disponibilités. Les rencontres virtuelles de ce type **peuvent être précédées par un appel téléphonique** ayant pour but de prévenir la personne avec qui l'enquêté veut converser afin qu'il se connecte à Internet.

2.1.3 Les envois de courrier, une pratique marginale

Ce procédé peu utilisé est plutôt réservé aux anniversaires, au nouvel an, bref, à des **occasions plus formelles**. La lettre offre également la possibilité, pour des **messages plus lourds émotionnellement**, de choisir, sélectionner ses mots :

« Au bout de deux ans, je lui [son père] ai écrit une lettre en lui disant allez soyons plus fâchés, je suis désolée, c'est vrai que les conditions de mon départ n'étaient pas top. Mais ça s'est très bien arrangé. » (F, 38 ans, Migrant, Sénégal, Assistante juridique bilingue)

« Le courrier scande les grandes occasions de la vie familiale et sociale : Noël, les vacances, les grands événements familiaux, mais aussi les moments intimes, ou les moments de souffrance. L'écriture manuscrite est le mode de communication le plus traditionnel. C'est la lettre manuscrite qui semble être le plus fort support de relation affective »⁶¹.

Nous avons fait ici l'inventaire des procédés utilisés en France par les immigrés leur permettant de garder ou de renforcer, de façon plus ou moins « directe », un lien avec leurs proches. Pour que nous puissions nous rendre compte du **contexte dans lequel s'effectuent ces échanges** nous allons désormais nous intéresser à l'équipement qui est utilisé dans les différents pays d'origine.

2.1.4 Diversité du niveau d'équipement dans les pays dont sont issus les migrants

Selon les pays dont sont issus les immigrés les **contacts à distance sont freinés ou facilités par l'équipement des proches**.

Les échanges sont **difficiles** lorsque les proches n'ont **pas d'installation téléphonique** :

« Non, c'est comme ça. (Rire) Oui, c'est ça. Ma famille est pauvre, elle n'a ni téléphone, ni portable. Oui, plus tard oui peut-être je leur amènerai des portables » (F, 58 ans, Migrant, Cambodge, sans profession)

« Oui, ma sœur, les autres je ne peux pas, ils n'ont pas de téléphone encore là-bas. Mais je voudrais bien les appeler » (F, 29ans, Pérou, Migrant, sans profession)

Par ailleurs, la **connexion Internet** est souvent **limitée** dans certains pays dits d'« émigration » mais, le **développement des cybers café** permet à ceux qui n'ont pas les moyens de s'offrir une connexion privée de maintenir le lien via Internet :

⁶¹ GARABUAU-MOUSSAOUI, I., *Objet banal, objet social : les objets quotidiens comme révélateurs des relations sociales*, L'Harmattan, 2000

« Non, son père l'amène dans le café d'Internet pour parler avec moi. Ils n'ont pas encore d'Internet à la maison. » (F, 29ans, Pérou, Migrant, sans profession)

« Ils n'ont pas Internet chez eux mais parce que c'est cher alors ils vont dans des cybercafés. » (H, 23 ans, Enfant de migrants, Maroc, Salarié)

Néanmoins il est impossible de généraliser de tels propos puisqu'il existe des exceptions à la règle :

« Il y a Internet là-bas, à la maison, dans le petit village du haut de l'Atlas, il y a Internet ! Quand on fait des discussions avec maman en direct à la webcam elle est encore un peu étonnée de pouvoir me voir. Mais c'est pareil avec mon frère qui est à Casablanca et l'autre qui est à Tanger. » (H, 40 ans, Migrant, Maroc, Attaché territorial)

Dans d'autres cas de figure, des **stratégies** sont mises en place par la famille des immigrés. Par exemple, manquant de moyen pour financer un abonnement, certains vont se munir d'un **téléphone** portable qui fera office de **simple récepteur d'appels** :

« Ils ont un téléphone mobile sans abonnement pour qu'on puisse juste les appeler. » (H, 23 ans, Enfant de migrants, Maroc, Salarié)

A contrario, la diffusion **actuelle au niveau mondiale des Nouvelles Techniques de d'Information et de Communication**, permet à de nombreuses familles, séparées par une migration dans le cas qui nous intéresse, de garder un contact régulier. C'est notamment la véritable « explosion » des ventes de **téléphones mobiles**, sur l'ensemble de la planète, qui facilite les échanges entre individus séparés parfois par des milliers de kilomètres :

« Avant il y avait le téléphone dans une seule maison, tout le monde courait partout pour donner. Maintenant c'est plus facile, tout le monde a un portable. » (H, 24 ans, Enfant de migrants, Mali, Cuisinier)

Dans certaines familles **l'évolution du niveau d'équipement permettant une communication instantanée a changé le mode de diffusion de l'information**. Avant l'avènement d'Internet, ou encore du téléphone privé, l'information communiquée à une seule et unique personne devait être transmise par elle pour que les autres membres de la famille en prennent connaissance. Aujourd'hui l'évolution du niveau d'équipement dans un grand nombre de pays change radicalement les modalités de l'échange :

« Avant ils n'avaient pas le téléphone à la maison donc j'appelais ma mère au bureau et lui demandais de passer les messages aux autres membres de ma famille. Mais maintenant il y a le téléphone à la maison. Ma sœur est tout le temps sur MSN donc je sais que c'est elle qui va décrocher, je lui parle. » (F, 23 ans, Migrant, Maroc, étudiante)

Du fait de la grande diversité des situations, **la prédominance d'un type d'échanges entre pays d'origine et pays d'accueil ne peut être conclue**. Ce qui peut être affirmé au terme de l'analyse des différents moyens permettant aux individus entretenus et à leurs proches de communiquer est double.

Tout d'abord, il existe des **procédés permettant des contacts ponctuels**, le migrant pourra ainsi échanger avec un proche au moment même où il le souhaite. Et, **certains moyens de communication exigent une plus grande organisation**, les contacts auront donc lieu lors d'un **rendez vous donné** qu'il faudra respecter pour ne pas « louper » son interlocuteur.

2.2 La fréquence des contacts à distance

La **fréquence** avec laquelle les proches vont être contactés **va varier selon le but de l'appel et la vision qu'a le migrant de la fonction de l'équipement qu'il va utiliser**. Certains vont appeler simplement pour prendre des nouvelles de façon régulière ou non, d'autres vont établir un contact uniquement lorsqu'une information devra être diffusée rapidement et d'autres encore vont appeler de manière instinctive parce que « *parfois c'est physique* ».

2.2.1 Le « coup de fil » routinier

L'appel téléphonique peut être ancré dans les habitudes du migrant et celles de sa famille. Appeler régulièrement et **à chaque fois au même moment** (sauf exception rare) permet à l'immigré d'être sûr de pouvoir communiquer avec un maximum de membres de sa famille :

« Je les appelle tous les week-ends, tous les dimanches pratiquement. Jusqu'à maintenant ça a toujours été comme ça. Bon avec quelques exceptions mais en général c'était tous les dimanches. Ils savent que je vais les appeler donc tout le monde m'attend à la maison le dimanche. » (H, 35 ans, Migrant, Algérie, Restaurateur)

Cette habitude, à laquelle le migrant n'a jamais dérogé, est pour lui et pour sa famille un point de repère dans le quotidien. Cela implique également que les appels n'ont **pas pour fonction première de faire passer une information mais simplement de maintenir le lien**. La définition de l'« habituel » ou du « régulier » varie selon les individus. Pour certains un appel par mois sera défini comme « habituel » alors que pour d'autres un appel ne peut être régulier que s'il est très fréquent (plusieurs fois par semaine). Cette définition peut être liée au mode de fonctionnement au sein de la famille. Ce genre de « coups de fil », qu'ils soient réguliers ou non, servent simplement à **« prendre des nouvelles »** :

« Je leur demande si ça va, si ils ont besoin de quelque chose, si il fait beau ou pas, comment ça se passe ? » (H, 34 ans, Enfant de migrants, Algérie, analyste programmeur en informatique de gestion)

« C'est au moins trois fois par mois. Ça c'est le minimum, même s'il n'y a rien qui se passe. » (H, 36 ans, Migrant, Mauritanie, veilleur de nuit)

A l'inverse, d'autres contacts à distance ont pour unique but la transmission d'une information.

2.2.2 Le « coup de fil » utile

La **fréquence** du contact peut donc être **régie par l'information qui doit être transmise** et non pas par une « habitude » aussi relative qu'elle peut l'être ou par la simple envie de prendre des nouvelles, l'**objet « téléphone »** retrouve sa place **d'outil de communication** proprement dit :

« Mes frères et sœurs on s'appelle une fois dans le mois ou s'il y a un besoin spécifique. » (F, 38 ans, Migrant, Sénégal, Assistante juridique bilingue)

Dans ce genre de situation la **prise de contact est dépendante des difficultés rencontrées** et n'est plus ressenti comme un plaisir mais comme une « obligation ». La fréquence des appels téléphoniques, lorsqu'elle sort d'un système « habituel » de prise de nouvelles mutuelle, dépend parfois de celle des problèmes :

« Moi si ça ne tenait qu'à moi, ce ne serait qu'une fois par semaine, s'il n'y a pas de problème c'est chaque week-end, mais si il y a des problèmes, ça dépend de la fréquence des problèmes, par exemple là j'ai appelé aujourd'hui, demain je serai obligé d'appeler ma sœur quand j'aurai envoyé l'argent. » (H, 29 ans, Migrant, Mali, Technicien Télécom)

C'est également le moyen de s'assurer qu'un transfert financier, comme c'est le cas ici est bien arrivé à destination, c'est la **fonction utilitaire** des contacts à distance qui est le **déclencheur de l'appel**. Le « coup de fil » utile peut aussi être le seul et unique contact toléré par certains enquêté pour qu'il l'idée d'un appel « habituel » n'ayant pas de caractère utile est impossible :

« Ah non, je n'appelle pas deux fois par mois. Moi tu m'appelles et si je dois faire un truc pour toi je rappelle et basta. Ma mère je lui fais ses papiers, lui envoie de l'argent et basta ! Je n'appelle pas pour bavarder. Si j'appelle ou on m'appelle c'est qu'il y a quelque chose de précis à faire. » (H, 24 ans, Enfant de migrants, Mali, Cuisinier)

Le « coup de fil » utile n'est pas en opposition avec le « coup de fil » spontané. Utilité et spontanéité peuvent se rejoindre lorsqu'à un moment de vie précis l'information pratique dont l'enquêté a besoin ne peut être donnée que par ceux qui sont « là-bas » :

« Il y a aussi des appels plus spontanés quand j'ai besoin de quelque chose, d'un papier, de recettes, parce que ça avec ma sœur on aime bien appeler pour des recettes de cuisine, ça nous fait du bien aussi. » (F, 22 ans, Enfant de migrants, Maroc, Etudiante salariée)

En ce qui concerne cette fille de migrants marocains, c'est également une manière de partager des émotions (gustatives par exemple) avec ses proches non migrants. Comme nous le verrons dans la suite de l'analyse, le goût et l'alimentation sont de forts référents culturels qui permettent aux migrants de recréer une identité dans un monde qui tend à les éloigner des références culturelles de leur pays dit « d'origine ». Un tout autre aspect que l'utilité de l'appel peut en définir leur fréquence : le facteur émotionnel.

2.2.3 Le « coup de fil » émotionnel

Les « coups de fil » peuvent être motivés uniquement par un **besoin spontané d'entendre l'autre**, de lui parler parce que la **distance est trop difficile à supporter**. Dans les premières années de migration, pour certains, un sentiment de solitude face à un monde inconnu peut se développer. L'altérité est dans cette situation dure à appréhender et le contact à distance reste le seul moyen de **se rassurer, d'être « compris » par ceux qui connaissent le mieux** :

« Alors après mon arrivée j'ai eu Internet donc je les ai appelé avec ça, j'avais ma webcam à l'époque et là c'était trop bien, ça me faisait trop de bien, parce qu'au début je n'étais pas bien, je pouvais parler à personne qui me comprenait, j'étais toute seule donc ça c'était trop bien ! » (F, 29 ans, Migrant, Guatemala, Ingénieur commerciale)

L'anxiété du migrant, le manque des proches, entraînent une **vive émotion** qui se traduira par un **appel spontané** :

« [Comment tu prends la décision de les appeler ?] (Silence) c'est l'émotion, ... ça vient tout seul (silence). » (H, 19 ans, Migrant, Turquie kurde, lycéen)

« Des fois c'est sur le coup, c'est physique, ils te manquent, il y a une cabine à côté, tu prends ta carte et demande de leurs nouvelles. » (F, 23 ans, Migrant, Maroc, Etudiante)

Le **sentiment de culpabilité** du migrant ayant quitté son pays, sa famille est **soulagé** par l'appel téléphonique car il permet de **transmettre un message émotionnel fort** par l'intermédiaire de la voix. La distance se réduit le temps d'un instant et le message passe en tentant de **soulager les tensions liées au départ** d'un être cher comme le souligne le témoignage de cette mère péruvienne ayant quitté sa famille et notamment son enfant :

« Déjà qu'ils me manquent beaucoup. Je veux leur parler, entendre leur voix. Ça les rend heureux, pour leur dire que je les aime et que je ne les ai pas oubliés. » (F, 29ans, Migrant, Pérou, sans profession)

Néanmoins, selon **le moyen de communication utilisé, la charge émotionnelle peut varier et devenir quasiment insupportable** pour l'immigré. Au de là du « coup de fil », Internet et notamment l'utilisation de la **Webcam change la relation** que l'on a à l'autre.

Lorsque le parcours migratoire fut douloureux et que le retour est pour l'instant impossible en raison des conditions politiques du pays d'origine, comme c'est le cas de ce migrant kurde, le **contact visuel à distance** est tout aussi **douloureux** :

« Depuis deux ans ils ont Internet. Avec ma mère on a utilisé la webcam, elle me disait "tu as maigri" et elle pleurait. Alors j'ai arrêté, je n'aime pas, je n'aime pas trop être sur un écran, c'est psychologique. Je suis loin de ma famille, si je ne souris pas devant la webcam, ils vont se sentir mal. Ils vont dire "viens ici même si tu auras mal ici" ». (H, 26 ans, Migrant, Turquie kurde, Informaticien)

La dimension visuelle rajoute à l'émotion engendrée par le contact à distance. Le douloureux parcours de cet enquêté a laissé des séquelles non seulement dans son esprit mais dans celui de sa famille. Ce qui peut parfois rassurer, réduire les distances comme le fait de voir l'autre est dans ce cas trop dur à supporter. Ici, **le téléphone sera préféré pour ne pas avoir à souffrir de l'image que l'on renvoie à ses proches.**

Nous avons vu ici que la fréquence des appels était le reflet de la représentation que l'enquêté se fait de la fonction de l'objet de communication. Avec le temps, certains contacts à distance vont tendre à s'espacer

2.2.4 L'espacement des contacts à distance, le signe d'une vie plus établie en France

Si durant les premières années de migration les appels téléphoniques, entre autres moyens de communication, sont utilisés comme palliatif au manque créé par la distance entre le migrant et ses proches, ils s'espacent parfois avec le temps. Une fois que des repères sont fixés dans le pays d'accueil, que la construction de la vie « ici » est en cours ou solidement établie **le manque devient moins handicapant et les appels moins fréquents** :

« Au bout d'un moment, c'était plutôt eux qui appelaient, alors qu'au début c'était moi ! Mais ils ne m'ont jamais mis la pression. Je vois bien qu'ils voudraient plus, mais ils se rendent bien compte que le rythme est soutenu. Maintenant, ma vie est construite ici. Je n'ai pas de sensation de manque continu : j'arrive à m'en passer » (F, 25 ans, Migrant, Roumanie, Chargée de communication.)

La fonction sécurisante des contacts réguliers devient moins importante à mesure que l'immigré trouve ses marques et se fait une place dans le pays d'accueil. Ce qui était vécu comme un « refuge » n'a, au fur et à mesure que l'enquêté s'intègre dans la société française, plus la même signification :

« Je les appelais toutes les semaines au début mais au fur et à mesure je les ai appelés de moins en moins. Peut être parce que quand on n'est pas bien installé et quand on a des soucis à l'étranger et bien on se sent un peu étranger quand même, on se sent un peu aliéné, déstabilisé. Alors on a envie de chercher un refuge, garder contact avec le pays d'origine parce qu'on n'est pas encore arrivé à un moment où on devrait être intégré convenablement. » (H, 28 ans, Migrant, Tunisie, étudiant salarié)

Dans les moments les plus pénibles de la phase d'adaptation le « **coup de fil** » serait donc un **accompagnateur du migrant** lui permettant de **supporter le « choc »** entraîné par la découverte d'un monde qui n'est le sien. **L'espacement des appels** peut aussi être le résultat de l'action d'un facteur extérieur à la volonté de l'individu : **le manque de moyens financiers**

2.2.5 Des appels dépendants des moyens financiers disponibles

Le **coût de l'appel** est un **frein** à la régularité de celui-ci. Néanmoins, certaines stratégies sont adoptées par les enquêtés, comme celle de la « chaîne de solidarité », dont l'un d'entre eux détaille le fonctionnement :

« Bon donc, au début, au tout début, il y avait une espèce de chaîne de solidarité, ya des gens qui m'appelaient qui me disaient "tiens je t'envoie un numéro de carte si tu veux appeler". J'ai eu des gens qui m'ont accompagné comme ça pendant plusieurs mois. Donc je pouvais avoir des fois six à sept cartes par semaines qui étaient comme ça offertes. Pendant de longs mois j'ai pu appeler ma famille tous les deux ou trois jours et puis au fil du temps ça a baissé et je ne les appelais plus qu'une fois par semaine, puis une fois par mois et ainsi de suite. » (H, 36 ans, Migrant, Mauritanie, Veilleur de nuit)

Une solidarité s'est ici créée dans le réseau social afin que ce migrant puisse dans la phase transitoire du début de la migration garder de la manière la plus régulière possible un contact avec ses proches. Au fil du temps cette « chaîne » s'est désolidarisée et il a été contraint d'espacer ses appels par manque de moyens pour les financer. Cela pourrait être le signe de **l'importance de ce type de contact familial qui est souligné ici par la mobilisation des individus autour de cette pratique**. Le don n'émane pas d'une seule personne mais d'un groupe d'individus qui par empathie permettent à l'un d'entre eux de maintenir le contact au pays d'origine. Ce serait parce qu'ils ont connus eux même cette situation de manque et le soulagement que procure la possibilité d'un contact vocal avec les siens que cette chaîne se serait créée. D'autres n'ont pas la « chance » de connaître ce genre d'acte de solidarité et dans ce cas les appels sont totalement dépendants de ce dont ils disposent pour les financer :

« Franchement, ce n'est pas régulier, parce que la carte téléphonique ça coute un peu aussi... 7,50 euros, ce n'est pas tous les jours qu'on peut avoir ça. » (H, 36 ans, Migrant, Mauritanie, Veilleur de nuit)

« Mais tout ça c'est en fonction de l'argent. Quand j'ai de l'argent, j'appelle ma famille, j'appelle mes amis. » (H, 36ans, migrant, mauritanien, veilleur de nuit)

Pour d'autres, « quand on aime on ne compte pas », et même si le coût de la communication est élevé il n'est pas un frein à la prise de contact :

« Donc je les appelle beaucoup même parfois sur les portables mais quand on appelle sa famille on met le prix. » (H, 55 ans, Migrant, Turquie, Agriculteur)

2.3 Les différentes fonctions des contacts à distance

Les contacts à distance via le téléphone ou Internet n'ont pas pour tous et toujours la même fonction. C'est pour certains le moyen qu'ils utilisent pour **maintenir ou entretenir la relation** avec ceux qui sont restés «là-bas », pour d'autres c'est celui qui permet de **faire passer des informations** qui ne peuvent pas attendre. C'est encore une façon de **respecter les traditions**, même à distance ou encore, dans le cas particulier de **l'enfant de migrants** ayant rencontré sa famille au cours d'un voyage ponctuel, de **souligner le fait qu'ils ne sont plus des étrangers à ses yeux**.

2.2.1 Maintenir sa place au sein de la communauté sociale

Les **relations sociales ont vocation à être entretenues**. La **migration entrave cet entretien** puisque la distance ne permet plus à l'émigrant d'être présent au sein de sa communauté et d'y maintenir sa place, son statut. La vie sociale est faite d'un enchaînement d'évènements, plus ou moins importants aux yeux des acteurs, qui vont des scènes de la vie quotidienne aux grandes célébrations symboliques. Celui qui part rompt avec ces moments de vie qui créent la cohésion interne dans un groupe d'individus. Toutefois, pour tenter de maintenir le lien qui l'unit aux autres membres de sa communauté, le migrant a la possibilité de contacter ceux qui lui sont les plus proches. Les **communications téléphoniques** ont, dans un tel contexte, la fonction de **maintenir la place du migrant au sein de sa communauté le temps de son absence**. Ce sont tout particulièrement les informations concernant les **grands évènements** de vie de ceux qui résident « là-bas » qui sont échangés et qui servent de ciment à la relation que l'immigré entretient avec eux :

« Ma femme me raconte la famille, la vie de là-bas, elle me donne des informations, untel est décédé, untel est malade, elle me raconte quand il ya des mariages » (H, 36 ans, Migrant, Mauritanie, Veilleur de nuit)

« Et comme ça par Internet, on est au courant presque en temps réel des potins, des ragots... parce que ma cousine elle me raconte tout ce qui se passe là-bas. » (F, 22 ans, Enfant de migrants, Algérie, Etudiante en chimie)

Au-delà des « grands évènements » et peut être de manière encore plus forte, **les petites choses** concernant la vie au quotidien de ceux qui représentent une partie du réseau de l'enquêté, sont des **informations qu'ils apprécient**. Cela permet de ne **pas se sentir « exclu »** du monde et de la vie des proches. Le but peut encore être de **préparer son retour** afin qu'à ce moment on ait l'impression de faire encore pleinement partie du « décor » :

« C'est important, le fait de rester connecté, de prendre de leurs nouvelles de ne pas te sentir étranger la prochaine fois que tu reviens. C'est vraiment un plaisir. Ce n'est pas une obligation, ils me manquent, c'est ma famille. Des fois j'avais l'impression que ma mère aimait bien se confier à moi parce que ma petite soeur fait sa crise d'ado, mon autre sœur est dans son monde avec son chéri, mon père n'est pas top niveau communication. On se raconte nos petits soucis entre fille et mère. » (F, 23 ans, Migrant, Maroc, Etudiante)

De même qu'en ce qui concerne sa place au sein de l'ensemble du cercle des connaissances, téléphoner permet de **maintenir sa place au sein de la famille restreinte**. Ici, par exemple c'est la place de fille confidente de la mère qui est entretenue par les « coups de fil ».

De manière plus générale les contacts à distance permettent d'« entretenir » la relation sur le long terme et de faire que rien ne change au fil du temps :

« Ben maintenant c'est Internet mais des fois des coups de fil pour entretenir la relation. On est obligé d'entretenir la relation jamais de contrecœur, ça ne coûte rien et ça fait plaisir de les appeler. » (H, 23 ans, Enfant de migrants, Maroc, salarié)

« Principalement, j'ai l'impression qu'on a gardé les mêmes relations qu'avant parce qu'on communique très souvent par téléphone, par Internet. » (F, 26 ans, Migrant, Chine, Etudiante)

Garder sa place mais aussi **prouver que la migration n'a pas amoindri la relation ou l'attachement aux proches**. C'est la **peur de l'abandon**, source de crainte de la part du migrant, qui est également à l'origine des appels :

« Ils ont contents. J'ai l'impression qu'ils pensent que je ne leur ai pas oublié et que je les appelle quand même. Je le sens. C'est pour avoir un lien avec mon pays et avec mes amis, tu vois. Si je n'appelle pas, c'est-à-dire, tout le monde t'oublie. » (F, 26 ans, Migrant, Chine, Etudiante)

Multiplier les contacts par peur d'être oublié ou de ne plus avoir sa place au sein de la société d'origine lors d'un éventuel retour poussent donc les enquêtés à appeler régulièrement leurs proches. Mais, de façon plus ponctuelle les contacts peuvent avoir une fonction d'ordre sécuritaire, lorsqu'une urgence ou un problème en sont à l'origine.

2.2.2 Diffuser des informations qui ne peuvent pas attendre

Certains « coups de fil » sont passés à l'entourage par **prévention, par peur que quelque chose de grave ne se passe** et de ne pas être au courant. C'est le cas quand l'un des **proches est malade**, dans une telle situation les appels réguliers servent à se tenir au courant de l'avancement positif ou négatif de l'état de santé :

« Appeler c'est important pour demander des nouvelles quand même. Surtout quand on a quelqu'un de malade, on est loin, pour demander des nouvelles. » (F, 52 ans, Migrant, Algérie, Assistante maternelle)

La distance rendant impossible une prise en charge personnelle de la personne, les contacts sont le **signe qu'on se préoccupe de l'autre et de sa santé**. Ce serait donc encore une fois ici une méthode pour **diminuer la culpabilité** qui peut être ressentie face au fait que le migrant ne peut pas soutenir l'individu malade en personne. Cette fonction quasi « préventive » de l'appel change de forme lorsqu'un problème survient. Les appels deviennent des **appels d'urgence** :

« [A quelle fréquence vous appelle votre femme ?]Ça dépend, tout est relatif, s'il n'y a pas d'urgence, elle ne m'appelle pas. Mais s'il y a urgence, s'il y a un enfant qui est malade elle me dit, ou si elle a des informations qui touchent la famille ou qui me concernent directement » (H, 36 ans, Migrant, Mauritanie, Veilleur de nuit)

« C'est par téléphone que j'ai su que mon père était hospitalisé » (F, 38 ans, Migrant, Sénégal, Assistante juridique bilingue)

Si l'appel est un appel d'urgence, il n'y a plus de convenance, c'est dans l'**immédiateté** que le « coup de fil » est passé :

« Là bas, ils t'appellent quand il y a un problème parfois on peut t'appeler à 3 h du matin et te dire de rappeler. Parfois ils envoient un texto » (H, 29 ans, Migrant, Mali, Technicien Télécom)

Les urgences peuvent être d'ordre médical, au quel cas la gravité de l'information va entraîner un appel instantané. Néanmoins, des « **urgences** » **plus relatives** ont parfois besoin d'être partagées avec celui qui est parti, auquel cas l'appel sera plutôt un « **appel** » à l'**aide**, comme dans l'extrait d'entretien suivant où la sœur de l'enquêté rencontre des problèmes sentimentaux qu'elle a besoin de partager avec son frère, immigré en France :

« Par exemple ma jeune sœur, elle m'a envoyé un texto parce qu'elle s'est fait refoulée. Au moment où elle s'est fait refoulée, elle me dit rappelle moi » (H, 29 ans, Migrant, Mali, Technicien Télécom)

2.2.3 Respecter les traditions même à distance

La **distance n'effaçant pas l'appartenance**, religieuse, culturelle ou familiale, les jours de fêtes, Noël, le nouvel an, le ramadan ou encore les anniversaires sont l'occasion de prise de contact. Ces **événements** sociaux sont **soulignés par un appel** du pays d'accueil en direction du pays d'origine ou inversement :

« Pour les occasions, ma mère pour mon anniversaire m'a appelé sur mon portable, ça m'a fait trop plaisir. » (F, 23 ans, Migrant, Maroc, Etudiante)

« On les a appelé pour la fête de l'Aïd, le Ramadan. Mais souvent on appelle pour demander des nouvelles. » (F, 52 ans, Migrant, Algérie, Assistante maternelle)

Certaines pratiques traditionnelles résistent à la distance ou la distance n'influe pas sur ces pratiques pourrions nous dire. **Cette « tradition » estompe les situations de coupure et de rupture** et le temps d'un évènement religieux, par exemple, la migration est oubliée, **on fait « comme d'habitude »** :

« Demain je dois téléphoner, car c'est la fête du ramadan. Et même si j'étais là-bas je devrais appeler pour la fête des bonbons. Nous les kurdes on ne dit pas l'aïd, mais la fête des bonbons. Officiellement c'est la fête du ramadan mais tout le monde dit la fête des bonbons. Chaque maison a sa spécialité de bonbons pour offrir aux invités, aux enfants, c'est la tradition dans le pays. Et même si je n'étais qu'à quelques kilomètres je devrais appeler. Il faut être là ou sinon il faut téléphoner d'abord à la grand-mère, au grand-père, sinon aux oncles et tantes... C'est ce que je vais faire demain mais d'abord je vais téléphoner à ma mère, ensuite mon père, mes frères... tous mes oncles, je n'ai pas de tantes. Ils sont tous dans des villes différentes, d'abord Ankara puis Istanbul et ensuite... Ça coûte très cher ! Pourquoi cette fête existe ? ! (Rire). » (H, 26 ans, Migrant, Turquie kurde, Informaticien)

Ce sont les repères culturels qui vont être célébrés et marqués par ces appels téléphoniques. Cela est un moyen pour l'immigré ici en France de ne pas rompre avec la vie des gens « là-bas ». Téléphoner à ces occasions **montre que l'on vit la même chose ou bien au moins qu'on y pense** et le fait qu'on soit loin ne change rien :

« Téléphoner c'est important. Les jours de fêtes, Noël, Nouvel an, d'autres fêtes aussi. Les fêtes cambodgiennes ou chinoises. » (F, 58 ans, Migrant, Cambodge, sans profession)

2.2.4 Les appels d'enfant de migrants : une fonction particulière

La fonction des appels connaît parfois une évolution dans le temps comme c'est le cas pour l'une de nos enquêtés, fille de migrants chinois :

« Pour moi, c'est ne pas se perdre de vue, pour mes parents c'est important. Et puis pour moi une fois que je les ai vus, que je les connaissais, j'avais envie de garder contact avec eux, parce que c'est la famille, ils sont gentils... C'est vrai qu'avant, ça ne me disait trop rien, quand j'écrivais une carte c'était de la formalité, genre "bonne année", alors que maintenant je rajoute des trucs, c'est plus personnalisé ! (rires) Et eux, ils sont contents d'avoir de nos nouvelles, de voir qu'on va bien... » (F, 29 ans, Enfant de migrants, Chine, Comptable)

Avant, n'étant jamais allée dans le pays d'origine de ses parents, prendre contact avec la famille restée « là-bas » n'avait pour elle pas beaucoup de signification. Comme nous l'avons vu, l'écrit peut prendre **deux significations** très différentes. L'écrit peut être très **formel**, comme tous les écrits nécessaires dans la sphère professionnelle ou administrative ou bien à l'inverse, très **personnalisé**, pensons aux lettres d'amour ou de séparation par exemple.

Pour cette fille de migrants les écrits ont revêtu ces deux significations avec entre les deux un **évènement particulier : la rencontre avec sa famille** en Chine. L'**écrit froid et formel** est devenu un écrit plus **personnalisé**, il est passé **du devoir au plaisir**.

2.4 Quel moyen pour quel besoin ?

En fonction de l'information à transmettre certains moyens de communication vont être **privilegiés**. C'est par exemple le côté pratique du **mail** qui va être mis en avant lorsqu'un message n'ayant **pas** un caractère **urgent** voudra être transmis :

« Maintenant on s'appelle moins parce que je pense que les mails c'est plus facile, quand t'as un truc à dire tu l'écris et tu l'envoies, tu sais que tu l'oublies pas, si ce n'est pas trop urgent en tout cas. » (F, 29 ans, Migrant, Guatemala, Ingénieur commerciale)

Le message écrit, via Internet, sera préféré à l'**appel téléphonique** qui comporte le **risque** de ne pas se faire comprendre ou de ne **pas comprendre son interlocuteur** si la communication est mauvaise et cela peut **affecter l'immigré**, principalement si il se trouve dans une période difficile telles que le sont parfois les premières années de migration :

« Mais par téléphone, parfois t'arrives pas à avoir la personne, les portables ça marche pas trop bien d'ici, t'as comme un écho donc je préfère le fixe. Donc je préfère les mails maintenant, je ne suis plus en train de pleurer parce que je ne comprends pas, je ne comprends pas » (F, 29 ans, Migrant, Guatemala, Ingénieur commerciale)

Les mails permettent aussi d'écrire des choses que l'on ne dit pas, de renforcer ou de rétablir un lien fragilisé à distance :

« [Les relations ont évolué avec ta famille ?] Oui beaucoup, positivement. C'est la communication qui a permis ça. Comme j'écrivais par Internet, l'écrit permet beaucoup, tout ce que tu n'oses pas dire, tu peux le mettre par écrit. » (F, 23 ans, Migrant, Maroc, Etudiante)

Les **moyens de communication utilisés peuvent varier selon l'interlocuteur**. Là encore l'utilisation d'Internet en est un très bon exemple. Les **contacts intra générationnels** vont avoir tendance à se faire par **Internet** :

« Il y a mon frère qui utilise Internet, mais sinon ma mère, les autres de la maison non, ils ne sont pas trop Internet. Il n'y a que mon frère qui corresponde avec moi par Internet. Moi quand j'ai le temps des fois je vais sur Internet... Je sais m'en servir, je sais envoyer des mails » (F, 41 ans, Migrant, Sénégal, Aide-soignante)

« Internet, c'est plutôt avec mes cousins, entre jeunes, on se raconte nos vies, ce qu'on fait, comment est la vie ici... On s'envoie des photos aussi, parce qu'avec La Poste... C'est plus rapide et au moins la photo n'est pas abîmée ! (F, 29 ans, Enfant de migrants, Chine, Comptable)

Tandis que les **contacts intergénérationnels** vont se faire par **téléphone**. Les moyens sont donc choisis par certains en fonction des interlocuteurs et de leur capacité à utiliser tel ou tel instrument de communication :

« Avec mes amis on envoie des emails et avec mes parents on se téléphone. » (F, 26 ans, Migrant, Chine, Etudiante)

Les contacts à distance entre immigrés et proches restés au pays permettent en définitive de **maintenir le lien** qui existait avant la migration. Selon la phase de la migration dans laquelle se trouve l'immigré les **contacts** seront **plus ou moins réguliers**, et auront des **fonctions différentes**. **Au début** les appels téléphoniques sont vécus comme un moment **« refuge »** permettant de palier au manque d'intégration et de repères dans le pays d'accueil. **Avec le temps** il devient surtout un moyen de **maintenir le lien en partageant des moments de vie, des difficultés ou la célébration d'événements collectifs**. Le contact à distance, tout comme les « voyages » sont entre autre des indicateurs de l'attachement plus ou moins fort au pays d'origine et aux proches qui y résident. Ces contacts de personnes à personne ne sont pas les seuls qui permettent d'établir un lien entre les deux « mondes » du migrant de première ou de deuxième génération, il existe aussi des indicateurs symboliques de la force de ce lien.

3. Les objets comme analyseurs de l'attachement culturel, un lien symbolique

Au-delà des échanges réels, concrets qui peuvent s'opérer entre le migrant et ses proches, d'autres moyens existent et sont utilisés pour maintenir le lien au pays d'origine. C'est le cas des **objets qui ramenés, « commandés » ou achetés en France** et rappelant des origines culturelles vont **entretenir un lien symbolique au pays d'origine**. Les retours ponctuels au pays sont l'occasion de rapporter avec soi en France de nombreuses choses : des **produits alimentaires**, des **objets de décoration**, des **vêtements** ou encore des chaussures. Tous ces objets sont des **supports matériels et symboliques qui font partie de la construction symbolique du monde des individus**. Ils permettent dans le cas des migrants d'évoluer dans ce monde où les repères culturels sont différents (la France) avec plus d'aisance parce qu'ils auront **recréé**, du moins partiellement, un **univers familier**, celui du « monde » dont ils sont issus. Ces repères culturels, symboles de l'identité des immigrés, ne se limitent pas à l'espace privé. Certains vont par exemple se **réapproprier une partie de leur univers en achetant des objets culturellement connotés** ou en **fréquentant des lieux « ethniques »** (commerces alimentaires) directement dans le pays d'accueil.

3.1 Les aliments : manger sa culture

Les aliments occupent une place primordiale dans le maintien symbolique du lien au pays. Les **comportements alimentaires** étant **intériorisés** au cours des années précédant la migration (pour les migrants de première génération), **retrouver les « goûts »** qui ont contribué à sa construction culturelle semble être une priorité pour les enquêtés. F. Xavier Medina⁶², docteur en Anthropologie sociale à l'université de Barcelone, le souligne très : « *En raison des **phénomènes migratoires, l'unité spatiale du groupe se trouve altérée**, ce qui crée de nouveaux besoins chez les acteurs et les conduit à une **recréation de leur identité**. De la même façon, comme le souligne Calvo (1982), les **styles alimentaires** dans une situation d'émigration subissent un **processus de réorganisation** à tous les niveaux ; cependant, le système alimentaire des groupes immigrés est soumis à une dynamique qui lui est propre, même s'il ne se distingue pas de celui de la société d'accueil dans ses éléments structuraux les plus importants. D'après Igor de Garine (1979 : 83), il semblerait que par-delà les influences du milieu "se manifeste dans chacune des cultures un souci d'utiliser **l'alimentation pour affirmer et fixer sa cohésion interne et son hétérogénéité par rapport aux cultures voisines**. Il apparaît aussi qu'au sein de chaque culture les aliments et les mets sont utilisés pour expliciter des distances différentielles entre les différents groupes opérant dans la société et entre les diverses catégories d'individus" ».*

Les **produits comestibles** rapportés par nos enquêtés sont l'alcool, le thé, des condiments, des conserves qui ont tous pour points communs d'être des **instruments explicites dont disposent les émigrants pour recréer leur identité dans l'émigration**.

La mondialisation a permis, notamment dans le monde occidental, que chaque individu ait accès à n'importe quel produit alimentaire. Cela signifie a priori que l'immigré peut se procurer, et d'autant plus à Paris, n'importe quel produit de « chez lui ». Ce n'est pourtant pas le cas :

«Je ramène des produits alimentaires qu'on ne trouve pas ici » (H, 46 ans, Migrant, Cameroun, Enseignant)

Certains produits que l'on trouve pourtant en France vont être préférés lorsqu'ils viennent de « là-bas » :

« J'ai aussi du thé que j'ai ramené, il est beaucoup moins cher et meilleur, c'est du thé primeur qui se conserve longtemps, pas comme le pseudo thé en sachet de merde de Lipton... » (F, 29 ans, Enfant de migrants, Chine, Comptable)

62 MEDINA, F.X., « Alimentation et identité chez les immigrants basques en Catalogne », *Anthropology of Food*, S1, Octobre 2001, Regards croisés sur quelques pratiques alimentaires en Europe, [En ligne], mis en ligne le 1 octobre 2001. URL : <http://aof.revues.org/document1541.html>.

« Mais par exemple le thé j'en trouve ici mais c'est pas du tout la même chose, il a un autre goût. » (H, 55 ans, Migrant, Turquie, Agriculteur)

Ce qui apparaît comme le point le plus important c'est de pouvoir cuisiner des plats de « chez soi », ici, en France. Pour que cela puisse être réalisable et qu'il n'y ait **aucune différence de goût entre un plat cuisiné dans un monde ou dans l'autre le migrant va se charger lui-même de ramener ce dont il a besoin :**

« Il y a un fruit que j'adore, alors j'en ramène et même petits condiments qui permettent de préparer des plats de chez nous ». (F, 38 ans, Migrant, Sénégal, Assistante juridique bilingue)

Le lien avec le pays d'origine est symboliquement très enrichi puisque l'immigré, à travers le goût, ressent exactement la même chose que ses proches restés au pays. C'est **le sens gustatif** qui va ici **permettre de se sentir proche** des siens le temps d'un repas. Ceci explique le rôle du cadeau fait au cours de la visite d'un proche, la **spécialité culinaire** est par exemple un **support explicite et sensoriel de l'identité culturelle** du migrant :

« Il [son père] m'a apporté quelques gâteaux avec des pistaches, des spécialités kurdes. Mais je ne lui ai jamais demandé pour qu'il m'amène des choses. » (H, 26 ans, Migrant, Turquie kurde, Informaticien)

L'aliment en tant que référent culturel aura sa place au quotidien sur le territoire du pays d'accueil sans qu'il ne soit nécessairement rapporté par un proche. La **fréquentation des commerces « ethniques » pourra même faire partie du parcours d'adaptation à la culture du pays d'accueil.** Au début de la migration le besoin de retrouver le « goût » de chez soi pourra être plus fort :

« Et puis, il y a une sorte de magasin qui vend des produits Indonésiens ; ils vendent des plats ou des produits typiques. J'y vais environ une fois par mois. Avant j'y allais beaucoup plus. » (F, 32 ans, Migrant, Indonésie, Chargée de la planification dans un hôtel).

Pour pallier au manque de son « chez soi », les commerces « ethniques » sont un moyen privilégié notamment lorsque des évènements religieux renforcent le besoin de retrouver ses racines :

« De temps en temps je fais mes courses dans le 10ème parce qu'il y a une boucherie turque qui vend des trucs qui proviennent de Turquie. Parfois ça te manque la maison et puis en ce moment c'est le ramadan et j'aime bien avoir des trucs qui me rappellent un peu la Turquie.» (H, 30 ans, Migrant, Turquie, Cuisinier)

La **nourriture** est utilisée par les acteurs comme un **instrument d'identification**. L'alimentation se trouve donc située sans aucun doute, par-delà des considérations biologiques et nutritionnelles, dans le cadre culturel des relations sociales.

En incorporant des aliments connus, reconnus comme faisant partie de sa culture, le migrant va **renforcer ponctuellement le lien qui le rattache à ses origines**. Si cela lui permet de recréer son identité au sein d'une communauté « étrangère » une autre pratique a vocation à recréer son univers personnel dans le territoire privé : la décoration.

3.2 La décoration, replanter le décor

Comme nous l'avons vu, les objets font partie de la construction du monde des individus. Cette dimension « performative » des objets, est développée par A. Semprini, ce sont des « opérateurs sociaux ». « *L'objet ne se limite pas à meubler et à sémantiser le monde et la réalité sociale, il effectue aussi des opérations sur cette dernière* ». « *La société se pense, et se donne à voir, en classant et en disposant, dans une structure ordonnée les objets qu'elle a elle-même produits* »⁶³.

Ils sont, dans le cas particulier des immigrés, une manière cette fois de « **reconstruction** » du **monde**. Ramener des objets décoratifs du pays d'origine afin de recréer un décor connu au sein de l'espace privé en est un bon exemple :

« J'ai amené énormément de choses de Roumanie : des cartes postales que je mets sur les murs, des tableaux, pas mal de trucs de déco. Dans ma chambre, il y a des tapis de Roumanie, faits par ma grand-mère. J'ai de la chance que mon copain ne soit pas réfractaire à cela. » (F, 25 ans, Migrant, Roumanie, Chargée de communication.)

« Tu vois, il y a les tapis, il y en a peut être 15 ou 20 ici. » (H, 55 ans, Migrant, Turquie, Agriculteur)

« Des décorations, les tapis, les photos etc., des choses faciles à apporter. Je les amène par le retour de mon voyage par avion. » (H, 46 ans, Migrant, Cameroun, Enseignant)

L'espace de vie va être aménagé à l'aide d'objets plus ou moins chargés émotionnellement. **Les objets rapportés qui auront été offerts par l'entourage seront symboliquement montrés, exposés**, même si ils sont loin de correspondre aux goûts esthétiques de l'enquêté :

« J'ai aussi des cadeaux qu'on m'a offert quand j'étais là-bas, de la part de ma famille : un tampon en marbre avec mon nom gravé en chinois, une pâte rouge qui sert d'encre. J'ai aussi eu une petite médaille pour porter chance, un éventail trop moche ! Sur ma télé... (rires)» (F, 29 ans, Enfant de migrants, Chine, Comptable)

63 SEMPRINI, A., L'objet comme procès et comme action : de la nature et de l'usage..., L'Harmattan, Paris, 1995, p.199

Cette quasi-obligation de montrer l'objet qui a été offert peut être expliquée par la symbolique qui est associée au fait de montrer ou non un objet. Certaines règles existent et D. Desjeux montre que « **les usages des objets et leur place de rangement sont structurellement organisés**, de façon évolutive, suivant trois codes : le prescrit (une obligation de faire), le permis (une possibilité) et l'interdit. C'est la combinatoire de ces structures qui évolue en fonction des cultures, mais aussi faudrait-il rajouter en fonction des âges, des sexes et des classes sociales. »⁶⁴. La place de cet éventail serait donc sur cette télé par auto-prescription, il est « montré » en souvenir du don qui a été fait par un proche.

D'autres objets seront probablement moins chargés émotionnellement parce qu'ils n'auront pas été acquis dans le pays d'origine mais directement en France. D'ailleurs, selon D. A. Norman, « nous récupérons les pensées en retrouvant dans l'environnement les objets qui les représentent »⁶⁵. La mode des objets décoratifs « exotiques » a permis aux immigrés et enfants d'immigrés de recréer un espace privé calqué sur les références culturelles du pays dit d' « origine » à un coût réduit :

« La prochaine fois, si c'est des meubles, je les ferai envoyer par container mais ça prend du temps et c'est cher. Donc je ne pense pas que je le ferai en fait, en plus il faut payer au mètre cube, donc j'achèterai plutôt mes meubles chinois ici, en plus c'est la mode ! » (F, 29 ans, Enfant de migrants, Chine, Comptable)

« Dans le salon, j'ai une ancienne affiche de l'expo de 1900, du pavillon de la Roumanie : c'est un truc que j'ai trouvé en France ! Mon copain m'achète beaucoup d'objets roumains en France. » (F, 25 ans, Migrant, Roumanie, Chargée de communication.)

3.3 Les objets cadeaux

Les objets rapportés ont pour certains l'unique vocation d'être offerts. Ces petits objets, facilement transportable sont ici choisis, achetés et rapportés pour être donnés. Anne Monjaret explique que « la matérialité du cadeau est nécessaire à la construction et à la pérennisation du lien social »⁶⁶. L'objet « voyageur » retrouve sa fonction première : le don.

« Quand je rentre de Tunisie je ramène des trucs, des poteries, de l'argile, des porcelaines, des foulards, juste des petits cadeaux pour les amis, de la décoration, du tabac et tout, mais tout ça je ramène dans ma valise pas par envoi spécial. » (H, 28 ans, Migrant, Tunisie, étudiant salarié)

« Chaque fois que je reviens je ramène quelque chose. J'achète toujours des loukoums mais ce n'est pas pour nous parce que les collègues de ma femme adorent ça et puis ça fait plaisir. » (H, 55 ans, Migrant, Turquie, Agriculteur)

64 DESJEUX, D., ZHENG, L., La méthode des itinéraires : un moyen de comparaison interculturel de la vie quotidienne, le cas de Guangzhou, 1999 URL : <http://www.argonautes.fr>

65 NORMAN D. A., "Les artefacts cognitifs", in CONEIN & alii (eds), *Raisons pratiques*, n°4, 1993

66 MONJARET A., "L'argent des cadeaux", *Ethnologie française*, XXVIII-4: Les cadeaux à quel prix?, Paris, Armand Colin, pp. 493-505, 1998

Ce don est parfois un moyen de renforcer les liens en France en partageant une identité culturelle commune comme en témoigne le « trafic de nourriture » de la mère de l'une de nos enquêtée :

« Quand on va en Algérie ma mère fait son trafic de nourriture. C'est-à-dire qu'elle ramène des graines dont elle se sert pour faire de la soupe ici, donc elle en prend généralement 2 ou 3 kilos parce qu'elle en prend aussi pour ses amies algériennes ici et elle les redistribue. C'est elle qui en prend l'initiative, personne ne lui demande d'en ramener, mais ça lui fait plaisir de faire ça je crois. » (F, 22 ans, Enfant de migrants, Algérie, Etudiante en chimie)

Nous nous limiterons dans cette partie à quelques lignes sur la fonction de l'objet en tant que cadeau pour la développer ultérieurement dans cette analyse.

Par le biais de la conservation, de la mise en circulation, voire de la quête de **référénts ou d'objets** culturels les populations récemment installées ou issues d'une première migration cherchent à **fixer, rendre visible, matérialiser ou conforter une identité ou un sentiment d'appartenance.**

4. Regards croisés, deux mondes, deux visions

4.1 Le migrant face à deux « mondes » : le ressenti des différences

Le migrant connaît, a vécu et se réfère à deux « mondes » différents. **Le « monde »** de l'individu tel que nous allons l'évoquer ici **englobera trois dimensions** : **l'espace** dans lequel il évolue, **le réseau de connaissance** créé dans ce territoire et **les référents symboliques** qui s'y sont développés. Dans le cas des migrants, il existe souvent pas uniquement un « monde » mais deux. Il est difficile pour l'immigré de ne pas les comparer et de valoriser ou dévaloriser l'un des deux. *« L'importance de tout système culturel pour l'individu se mesure au fait qu'il représente un enjeu central pour l'ensemble de sa construction identitaire »*⁶⁷. **Ce phénomène de valorisation/dévalorisation du système culturel d'origine sur la base de la comparaison interculturelle aurait donc un lien avec la construction identitaire du migrant.** En **valorisant** ce système, il va **affirmer son appartenance** à celui-ci et souligner l'attachement qu'il éprouve encore à son égard. En le **dévalorisant** il va cette fois souligner **la légitimité de son appartenance à la société d'accueil** qui lui aura permis de prendre de la distance vis-à-vis des ses précédents référents. Quelle que soient les raisons qui l'ont poussé à migrer, sa vie a changé et ses repères ont évolué. Après comparaison, de manière plus ou moins tranchée, l'enquêté nous livre son ressenti actuel du monde dans lequel il vit et de celui dans lequel il ne vit plus.

67 CAMILLERRI, C., COHEN-EMERIQUE, M. (ss dir.), Chocs des cultures : concepts et enjeux pratiques de l'interculturel, L'Harmattan, Paris, 1989, p.43

4.1.1 Le ressenti des différences culturelles

Vivre dans un **univers culturel** puis le quitter pour s'adapter à un second entraîne la possibilité de **comparer les avantages et les inconvénients de chacun**. Le migrant va parfois valoriser les traits culturels de son pays d'origine qui sera défini comme moins stressant, moins individualiste ou plus efficace au niveau administratif que la France. A l'inverse certains enquêtés vont être plus sévères et considéreront qu'en comparaison avec la France, leur pays d'origine n'accepte pas assez les différences culturelles ou encore que le statut de femme est soumis à trop de contraintes.

Valorisation du pays d'origine

Pour certains enquêtés le mode de vie dans le pays d'origine et les habitudes culturelles de celui-ci vont être valorisés. **La rapidité de la vie dans le monde occidental et le stress** que cela implique est une différence qui a été soulignée par l'un de nos enquêtés :

« Ils sont plus pauvres que les gens ici mais en même temps la vie est plus calme là-bas, il n'y a pas de stress comme ici où tout le monde est stressé en train de courir. » (F, 29 ans, Migrant, Pérou, sans profession)

Le regard du migrant qui arrive en France est un **regard nouveau sur la culture du pays d'accueil** qui a été forgé par un ensemble de valeurs, celui du pays d'origine. Des **différences culturelles** vont frapper l'œil du migrant et parfois **le déranger**⁶⁸. Pour cette étudiante chinoise, c'est l'apparente **indifférence des français vis-à-vis des étrangers** qui va la gêner :

« Si tu es étranger en Chine, les Chinois sont très aimables, très accueillants, même si tu ne comprends pas, ils essaient de bien expliquer, tu vois. C'est complètement différent qu'ici. Mais ici en France, ils ne considèrent pas que tu es un étranger, ils sont indifférent. » (F, 26 ans, Migrant, Chine, Etudiante)

C'est donc après comparaison de ce qu'elle connaissait avant, la Chine et ses valeurs, qu'elle va valoriser l'attitude des individus qui composent sa communauté et qui sont d'après elle plus « aimables » et plus « accueillants ». Les enquêtés soulignent de façon plus générale **l'individualisme de la société française** :

« Ici ça me manque de ne plus manger en famille. » (F, 23 ans, Migrant, Maroc, Etudiante)

« Les Français je n'aime pas leur système " va manger ton camembert en maison de retraite", tous les Français que je connais ils sont d'accord avec moi. Au Mali ce n'est pas comme ça. » (H, 24 ans, Enfant de migrants, Mali, Cuisinier)

⁶⁸ Se référer à la partie III, 2.6. « Le choc de l'arrivée et la confrontation avec l'inconnu »

Utilisant le cliché culinaire français, celui du « *camembert* », ce migrant malien souligne le manque de solidarité intergénérationnelle qui existe selon lui en France, ce qui ne serait pas le cas au Mali. Cette **notion d'individualisme et son évolution dans la société occidentale** est évoqué par De Singly, « *Depuis quelques années, domine l'impression d'une société qui se défait, d'une crise du lien social. Cette crainte n'est pas nouvelle. Elle apparaît dès le dix-neuvième siècle. L'Occident a inventé, avec la Révolution Française une société qui rompt avec les sociétés traditionnelles, dites « holistes », centrées sur le « tout » comme principe de base, centrée sur l'individu comme une cellule de base* »⁶⁹. Ce ressenti de l'individualisme occidental pourrait donc prendre ses sources en la différence de conception de la société au Mali et en France. La France est pour beaucoup de migrants un territoire qui est difficile à comprendre tellement les codes qui régissent les relations dans l'espace public sont d'après eux plus stricts que ce à quoi ils sont habitués avant leur arrivée. Certains vont par exemple connaître un choc interculturel lié à l'individualisme et la peur de l'autre qui se développe dans le monde occidental :

« En Tunisie ou j'habite, tout le monde se connaît, c'est une ville de 3000 et quand tu sors de chez toi on te dit bonjour. Ce qui m'a choqué ici une fois c'est que une fois pour trouver une adresse j'ai demandé à une femme et elle a eu peur et elle m'a dit laisse moi, laisse moi, je connais pas, ça m'a un peu traumatisé, elle pensait que j'allais l'agresser. Je me suis dit putain, c'est quoi cette société de merde » (H, 28 ans, Migrant, Tunisie, étudiant salarié)

Ce moment pénible vécu par l'enquêté où la différence entre ce qu'il connaissait dans les relations interpersonnelles avec des individus « inconnus » dans son pays et ce qu'il a pu vivre en France lui est apparu violemment. A l'issue de cette mésaventure le verdict est sévère, il considère vivre dans une « *société de merde* ». Néanmoins il ne faut pas oublier que l'enquête s'est déroulée en région parisienne et que pour les immigrés le choc fut parfois grand. En effet, les relations interpersonnelles sont très différentes dans « *une ville de 3000 habitants* » et dans une ville comme Paris. Dans les pays du « Sud » dont sont issus certains migrants de notre échantillon **l'entraide serait donc une valeur plus développée qu'en France :**

« Les gens connaissent tout le monde et ils s'aident beaucoup là-bas alors qu'ici je ne connais absolument personne dans l'immeuble. Y'a des choses qui me tracassent en France comme le fait que personne n'aide personne ». (H, 30 ans, Migrant, Turquie, Cuisinier)

La comparaison interculturelle effectuée par les migrants tend donc parfois à valoriser le pays d'origine, mais parfois c'est l'inverse qui se produit. Comme nous l'avons vu, ce **système de valorisation/dévalorisation est en relation directe avec la construction identitaire des migrants.**

⁶⁹ DE SINGLY, F., Les uns avec les autres. Quand l'individualisme crée du lien, Armand Colin, Paris, 2003, p.11

Puisque les univers culturels font partie intégrante de cette construction, valoriser son pays d'origine via ses traits culturels serait une **réaction face à l'altérité**. La construction identitaire de l'individu ayant pris sa base « là-bas » cette valorisation permet aux migrants de souligner que « eux ils savent » et que « ici c'est pas mieux ». C'est également un processus de **valorisation de soi** dans un univers où de nombreux éléments tendent à traiter le migrant en « second plan », réaction de certains autochtones face à l'altérité.

Dévalorisation du pays d'origine

A travers la migration, le recul pris vis-à-vis de son pays d'origine permet au migrant d'avoir un **regard critique** sur celui-ci. La vie en France, la rencontre avec les valeurs de ce pays vont permettre une comparaison avec celles du pays d'origine. Par rapport à ce qu'il connaît aujourd'hui, certaines parties de la réalité sociale ou politique de ce qu'il connaissait avant vont être dévalorisées par le migrant. C'est le cas d'un enfant de migrant algérien d'origine kabyle selon qui en Algérie, contrairement à ce qu'il ressent en France, les **diversités culturelles sont mal acceptées** :

« C'est parce qu'on trouve la diversité culturelle ici en France, mais il y a certains pays qui cachent ça et en Algérie, les autorités n'acceptent pas d'autres cultures. Ils essaient avec tous les moyens d'enterrer toutes les cultures pour qu'il y ait qu'une culture algérienne. Et moi je suis pour la diversité culturelle. Je suis fier de mes origines [il est kabyle]. » (H, 34 ans, Enfant de migrants, Algérie, analyste programmeur en informatique de gestion)

C'est également le cas de cette migrante marocaine pour qui la migration fut une possibilité de développer son indépendance et de vivre sa vie avec plus de liberté :

« Le couvre feu est plus strict là-bas. Les mœurs se libéralisent, les jeunes font la fête mais on est une famille de filles on est trois filles, on a toujours eu un couvre feu strict. Ici il y a plus de liberté. J'ai eu un petit incident avec ma mère je suis allée voir une copine, je ne lui ai pas dit, pas laissé de mot. Il faut rendre des comptes. Ici en France je suis totalement indépendante. Il n'y a personne pour me surveiller. Ici les gens assument la libération sexuelle, là-bas c'est tabou encore. Si tu le fais c'est caché, ici c'est plus libéré. Entre filles ici on peut en parler librement, mais chez nous tu fermes la porte, tu vérifies que personne n'espionne. » (F, 23 ans, Migrant, Maroc, Etudiante)

Les motifs de la migration peuvent expliquer ce phénomène. Comme nous l'avons déjà vu certains vont migrer pour les études et c'est un moyen pour les jeunes filles d'accéder à l'indépendance⁷⁰. **Le projet migratoire** de cette jeune migrante marocaine est **en lien direct avec l'image** qu'elle a aujourd'hui **de son pays**. Son départ fut d'ailleurs déclenché par l'indépendance limitée qu'elle connaissait dans son pays d'origine.

70 Se référer à la partie II ; 2.3.2, « les déclencheurs de la migration ; la migration pour les études ; un moyen pour les jeunes filles d'accéder à l'indépendance ».

Le **statut de la femme** au Maroc ne correspondait pas à sa manière de vivre et dans ce cas **la France et ce qu'elle peut se permettre d'y faire plus librement est un avantage** par rapport à ce qu'elle connaissait avant.

Ce qui peut être vécu comme une des « qualités » du pays d'origine, un sens plus collectif donné à la vie en société peut devenir pesant pour certains :

« Et il y a des aspects personnels, les gens que tu connais, la liberté que tu as. La démocratie, une société où le qu'en-dira-t-on est moins lourd. Là-bas tu étouffes un peu » (F, 23 ans, Migrant, Maroc, Etudiante)

Les différences culturelles sont un moyen pour les enquêtés d'expliquer leur préférence pour l'un ou l'autre des deux mondes qu'ils connaissent le mieux. Parfois, les **différences culturelles** auront, en amont, été les **déclencheurs même de la migration**, pour d'autres c'est seulement **après comparaison**, donc après la migration qu'elles seront évoquées. Lorsque c'est après comparaison qu'elles sont décrites c'est la **construction identitaire** du migrant qui **explique la valorisation ou la dévalorisation d'une des deux aires culturelles**. Comme nous l'avons vu, c'est un **moyen de légitimer son appartenance à l'un ou l'autre des « mondes » ou aux deux simultanément**. Ce ne sont pas les seules différences qui ont été évoquées par les migrants, les différences de niveau de vie entre les deux mondes les ont tout autant frappés.

4.1.3. Le ressenti des différences de niveau de vie

La France qui coûte cher

Le « **choc** » à l'arrivée en France est souvent **financier**. Pour des individus qui migrent pour des raisons économiques ou bien encore pour suivre des études en France la gestion des finances dans un monde où tout paraît cher n'est pas toujours aisée. **Avant la migration la différence de niveau de vie aura parfois été sous-estimée :**

« Après, comme au Guatemala je me suis dit qu'on s'habillait différemment donc je n'ai pas amené beaucoup de vêtements, juste quelques uns et je me suis dit que j'achèterais ici, en plus comme c'était l'hiver il me fallait d'autres vêtements. Grosse erreur. Le prix des vêtements était le double de là-bas. Surtout les chaussures et je ne le savais pas, en plus y avait pas ma pointure. » (F, 29 ans, Migrant, Guatemala, Ingénieur commerciale)

Pour les migrants qui tentent de comparer le prix des biens en France et dans leur pays d'origine, bien souvent le calcul de la **différence freine les possibilités ou l'envie de consommer :**

« Quand je suis arrivée en France, c'était très différent. Surtout au niveau du prix de la vie, je ne connaissais pas l'euro et dans les premiers temps, comme j'ai vu que c'était beaucoup plus cher, je ne dépensais rien. C'était 9 fois plus cher qu'au Maroc donc la conversion était facile à faire. Et puis un jour je me suis dit que si je continuais comme ça, je ne vivrais plus, et à partir de ce moment là j'ai fait l'inverse. Maintenant je ne regarde plus les prix car sinon si je compare en dirhams, je n'achète plus rien. » (F, 22 ans, Enfant de migrants, Maroc, Etudiante salariée)

Néanmoins, au fil du temps le migrant s'adapte et d'une gestion financière très stricte il passe à un **relâchement des privations** qu'il a pu s'imposer dans les premières années de migration. La vie est donc chère en France, la comparaison dépasse parfois ce que le migrant arrive à imaginer :

« Il y a une grosse différence entre le niveau de vie à Madagascar et en France, parce que je ne sais pas si tu connais mais 1 euros ça vaut 13000 FMG. Le FMG c'est la monnaie malgache. Donc en arrivant j'ai trouvé la vie très chère parce qu'en fait je n'étais pas boursier et en fait je me suis basé sur le FMG tu vois, donc 12000 fois moins, ça te fait mal quand même quoi ! Mais après quand j'ai commencé mon stage j'étais rémunéré et par rapport aux autres stages j'étais quand même bien payé. » (H, 28 ans, Migrant, Madagascar, Ingénieur télécom)

La vie en France impacte sur les migrants et leur **gestion financière**. Ces individus sont englobés dans une sphère où l'argent n'a pas le même sens et la même valeur que dans le pays d'origine. Le **choc des premières années tend à s'estomper avec le temps**. Lorsque la **vie professionnelle s'est établie** les immigrés pour qui tout était trop cher vont s'aligner sur les façons de consommer des Français. Ce phénomène fait passer ces tranches de la population du statut de **consommateur « restreint » à celui de consommateur « adapté » financièrement au niveau de vie français**.



« **Là-bas** » **c'était mieux**

La France, où la vie est chère est ainsi comparée à des pays où selon les enquêtés il est possibles de vivre avec beaucoup moins de moyens :

« Si on n'a pas d'argent ici, on ne peut rien faire, là-bas on peut vivre avec très peu d'argent. » (F, 58 ans, Migrant, Cambodge, sans profession)

La possibilité de vivre avec peu de moyen dans un pays comme le Cambodge est expliquée ensuite par cette interviewée cambodgienne :

« Parce que là-bas il ne faut pas payer partout comme ici et on peut planter du riz et tout ça pour manger. Ici, tout il faut acheter. C'est très cher ici. » (F, 58 ans, Migrant, Cambodge, sans profession)

Ce serait donc parce que la France, et l'ensemble des **pays occidentaux ne permettent plus de faire les choses soi même, de cultiver des aliments pour se nourrir** qu'il est **plus dur d'y vivre dans des conditions précaires**. Les habitants de pays en voies de développement pourraient, même pauvres, continuer de se nourrir.

Apparaît ici une certaine **conception de la société de consommation occidentale** qui dénote la vision que les migrants peuvent avoir de **la différence du statut de « pauvre » dans le pays d'accueil et dans le pays d'origine**. Pour d'autres interviewés les conditions de vie au moment du début de l'installation en France ont été plus pénibles que celles du pays d'origine :

« Je ne peux pas généraliser pour tout le monde mais en tout cas au début pour moi être en France ça n'a rien changé parce que j'habitais déjà avec des amis à 15 ans, je trouvais mon logement tout seul, je travaillais tout seul. En arrivant ici je ne parle pas la langue, on me donne un travail qui si ça me plaît ou si ça ne me plaît pas c'est pareil donc finalement c'était même presque plus dur pour moi ici que là-bas. » (H, 55 ans, Migrant, Turquie, Agriculteur)

Encore une fois nous pouvons mettre en **relation le ressenti de la différence du niveau de vie avec les motifs de la migration**⁷¹. C'est une migration économique qu'a connu cet agriculteur turc et dans ce contexte, les **premières années de migration sont parfois le déclencheur d'une régression de la qualité de vie**. En effet, devant reconstruire sa vie et **acquérir un nouveau capital financier**, le migrant sera **contraint d'accepter toutes les activités rémunératrices** qui s'offrent à lui. Dans ce cas, cela **remet en question l'indépendance** précoce qui avait été **acquise dans le pays d'origine**. Un autre cas est révélateur du « choc » que subissent certains migrants à leur arrivée

« Mais ça c'est vrai, là-bas j'avais un mode de vie totalement différent, j'avais toujours eu une femme de ménage donc quand je suis arrivée ici, c'était bizarre pour moi d'avoir à nettoyer seule, faire les toilettes » (F, 29 ans, Migrant, Guatemala, Ingénieur commerciale).

Le coût des services à domicile, qui pouvait par exemple être assumé par cette guatémaltèque dans son pays d'origine ne peut plus l'être en France. C'est parfois un **changement de statut** qui va s'opérer **lors de la migration**. Il entraîne donc la nécessité d'un **repositionnement social au sein de la société d'accueil**. C'est l'**identité** même de l'individu qui va devoir être **réévaluée**. C'est à travers le changement des pratiques de l'individu que cette réévaluation va prendre ses racines. L'immigré va devoir exécuter, comme ici, des tâches domestiques qu'il n'avait jamais été contraint de faire auparavant et la propre image qu'il a de sa position au sein de la société va changer.

Les différences culturelles ou de niveau de vie que vont rencontrer les migrants vont participer à construire la vision qu'ils ont de leur monde d'origine et de celui d'adoption.

4.2 Regards d' « ici », regards d' « ailleurs »

Toutes les expériences vécues par le migrant et sa famille au cours de la migration forgent les représentations qu'ils ont des pays qui font désormais partie d'une manière ou d'une autre de leur vie.

⁷¹ Se référer à la partie II ; 2.2 ; « Les déclencheurs de la migration ; la migration économique »

Des migrants vont être **satisfaits du résultat de leur projet migratoire** alors que **d'autres** vont encore se demander « **pourquoi ils sont là** », en France. La famille, les **proches** de ce migrant auront été des **freins ou des leviers à cette migration**. Les membres de la société d'origine vont avoir une représentation de la France plus ou moins proche de la réalité dans laquelle vit l'interviewé.

4.2.1 La vision du migrant, bilan d'un parcours

Se sentir bien dans le pays d'immigration est pour cette jeune migrante roumaine le signe d'un parcours migratoire réussi par rapport à ceux qui n'ont pas réussi à s'épanouir dans son cercle de connaissance :

« Je n'avais pas non plus le mal du pays : j'étais très épanouie en France, surtout par rapport à d'autres immigrés que je connais. » (F, 25 ans, Roumanie, migrante, Chargée de communication.)

La satisfaction du mode de vie actuel peut être déterminée par le **sentiment d'avoir trouvé le pays qui convient à ses ambitions et ses attentes** :

« Je suis satisfaite de mon mode de vie, je n'ai pas à me plaindre. En plus c'est un pays qui valorise l'intellect, un peu trop des fois (rires). C'est vraiment un pays pour moi. On me parle des Etats-Unis où je gagnerai beaucoup plus d'argent mais le mode de vie avec la valorisation de la consommation ça me rebuterait un peu. » (F, 23 ans, Migrant, Maroc, Etudiante)

Le pays dans lequel s'effectue la vie du migrant peut ne pas avoir été choisi pour ce qu'il est, comme nous l'avons déjà évoqué, mais pour ce qu'il représente. Le projet migratoire, celui des études en l'occurrence, va entraîner le changement du statut du pays d'accueil. Dans ce type de projet délibéré, le pays aura été choisi selon certains critères qui facilitent a posteriori la satisfaction vis-à-vis du mode de vie aujourd'hui. Le sentiment d'être bien intégré à la société française rajoute à la satisfaction actuelle du migrant :

« Je suis très satisfaite de ma vie en ce moment : je me sens épanouie. J'ai trouvé un travail valorisant rapidement, sans connaître de chômage, et puis je suis satisfaite de ma vie sentimentale. Je suis bien intégrée. » (F, 25 ans, Migrant, Roumanie, Chargée de communication.)

Dans d'autres situations, celles d'individus n'ayant pas eu le même parcours, le **bilan est moins positif**. **Trouver sa place** dans une société parfois si éloignée de la sienne n'est **pas aisé** et dans ce cas c'est un **sentiment d'insatisfaction** qui est éprouvé par l'enquêté :

« Des fois, je me demande quand même pourquoi je suis là, parce qu'en fait avec le train de vie c'est toujours métro-dodo quoi ! » (H, 28 ans, Migrant, Madagascar, Ingénieur télécom)

4.2.2 La vision de ceux restés « là-bas »

Les migrants se trouvent immergés dans une culture autre que la leur et dans les réalités de celle-ci. Leur regard sur le pays qu'ils considèrent aujourd'hui comme le leur ou non mais qui construit l'univers dans lequel ils évoluent au quotidien a changé parce qu'aujourd'hui ils savent ce qui s'y passe réellement. A contrario, **l'image que les proches reçoivent de la France n'est pas toujours le reflet exact de la réalité** et celle-ci est souvent considérée comme un « paradis » :

« [Quand vous étiez dans votre pays, que pensiez-vous de la France ?] C'est comme si la France était un paradis, les gens qui vivent là bas voient toujours la France comme ça jusqu'à maintenant. » (H, 35 ans, Migrant, Algérie, Restaurateur)

L'image que perçoit la société dans le pays d'émigration, au-delà de tous les clichés qui sont rattachés à n'importe quel pays du globe, est **biaisée par ce que veulent montrer les migrants du pays d'accueil**. Cette forme **d'enchantement, de promotion de la France** est en partie initiée par les migrants eux-mêmes. Ainsi la réalité vécue par l'immigré est parfois déformée et renvoyée à ceux qui sont toujours « là-bas » :

« J'en connais beaucoup qui revenaient avec des grosses voitures pour montrer à tout le monde leur réussite même si ils la prenaient avec un crédit ! C'est la façade mais cette façade ils le paient très cher psychologiquement mais en même temps ils sont très heureux. » (H, 55 ans, Migrant, Turquie, Agriculteur)

Cette transformation de leur réalité, en tant qu'immigré, que certains vont produire pourrait avoir un tel impact que cela **renforcerait cette envie de venir à tout prix en France** :

« Ils me demandent toujours comment c'est la France et Paris, ils meurent d'envie de venir, même si on pouvait leur couper les jambes pour venir en France ils viendraient. » (H, 23 ans, Enfant de migrants, Maroc, salarié)

Cette enquête nous a permis d'observer que **l'image de l'occidental « riche » et vivant dans le « luxe » était très présent dans le système de représentation des proches** de l'immigré restés au pays :

« Là bas les gens qui vivent en France ils sont vus comme des gens qui vivent la belle vie, qui vivent dans le luxe. Comme des gens qui profitent, comme des gens maniques, vicieux. C'est-à-dire qu'il y a ce côté positif qui est matériel, tout ce qui est voitures, argent mais y'a aussi sûrement la jalousie. » (H, 28 ans, Migrant, Tunisie, étudiant salarié)

« Au Cambodge, les gens qui viennent d'Occident, ou du Japon, sont considérés comme des riches. Mais les Français sont considérés moins riches que les Américains. Les Français sont plus radins. Donc voilà. Mais je n'en ai pas trop parlé avec ma famille quand j'y suis allée. » (F, 24 ans, Enfant de migrants, Cambodge, Etudiante)

Pourtant si l'image du pays lui-même et de ce qu'il est possible d'y accomplir est plutôt positive, les préjugés ne s'arrêtent pas à ce niveau mais à celui des populations elles-mêmes. Les Américains n'auront pas les mêmes caractéristiques que les Français etcetera. Néanmoins, la **construction de ces stéréotypes** est loin d'être propre aux familles de migrants puisqu'elle est inhérente à toute société confrontée à l'altérité et qui a besoin de **catégoriser les « autres » pour trouver sa propre place**. L'usage du stéréotype revient à **économiser la réflexion**, l'opinion est basée sur des a priori et des poncifs ; ainsi l'image, rendue par le stéréotype, du sujet tient réellement de la réputation de ce dernier et non pas de faits avérés et/ou prouvés. Le stéréotype joue ainsi, pour certains, un rôle d'accréditation en s'octroyant, d'après leur statut social, des qualités qu'ils ne peuvent justifier aisément, par là-même le stéréotype **permet de se mettre en valeur par rapport à un groupe dont le stéréotype se voit attribuer des défauts complémentaires aux qualités revendiquées par les premiers**.

Pour l'entourage, le fait qu'un des membres de la famille décide de partir n'est pas vécu de la même façon. Certaines familles, ou certains membres de cette famille auront été considérés par les immigrés comme des freins ou des leviers à la migration.

La famille frein

Certains interviewés ont par exemple annoncé leur départ très tard connaissant les réticences d'un des membres de leur famille face à l'idée d'émigrer en France :

« [Vos parents ont réagi comment face à votre projet d'émigration ?] Assez mal, mon père ne voulait pas en entendre parler il a vécu quelques années ici et il ne trouvait pas que c'était pas l'idéal pour nous, donc il était contre l'idée d'émigration et jusqu'à présent, il ne vient pas, il est très bien chez lui j'en ai pas parlé à mon père jusqu'au dernier moment parce que je connaissais sa position, je l'ai mis un peu devant le fait accompli. Voilà je m'en vais demain. » (F, 38 ans, Migrant, Sénégal, Assistante juridique bilingue)

Le rôle du **père, l'autorité** qu'il représente et son **désaccord** face au projet migratoire va pousser cette jeune migrante, par anticipation, à adopter une **stratégie de contournement de la difficulté**. C'est une contrainte qui aurait pu empêcher la migration mais de manière stratégique, elle décide de **repousser au maximum l'annonce du départ** pour ne pas avoir à remettre en cause l'autorité de son père et la relation père/fille qu'ils ont pu entretenir.

La famille levier

Encore une fois le rôle du **père** est important dans ce second cas. Le père représente l'autorité aux yeux de ses enfants.

C'est ce que démontrent plusieurs témoignages où la contrainte, le poids que représente l'avis du père est souligné. Mais cette fois-ci ce sera lui **l'initiateur de la migration** de son fils :

« Et puis je suis d'une famille ça va quoi. C'est ça peut être qui m'a poussé aussi c'est l'encouragement de mon père. Pourtant c'est quelqu'un qui n'a pas fait de grandes études mais il était toujours pour l'aventure ou les études alors il m'a dit pourquoi t'y va pas voir ce qui passe. Pourtant dans ma famille il n'y a personne en France. » (H, 28 ans, Migrant, Tunisie, étudiant salarié)

Dans ce cas, le père n'est plus la contrainte à éviter mais devient le **prescripteur du départ**. Nous avons d'ailleurs évoqué cette pression familiale à propos des déclencheurs de la migration⁷². Les relations au sein de ce milieu restreint qu'est celui de la famille vont donc encourager ou non la migration. Mais à une échelle d'observation plus large, **la société dans laquelle évolue le migrant avant son départ ou après son retour va avoir un impact sur lui**. Une certaine **pression sociale** pèse parfois sur celui qui part et qui se trouve dans **l'obligation de réussir son parcours migratoire**. Cela a pu être une autre raison qui a poussé cet enquêté à repousser l'annonce de son départ :

« J'ai annoncé mon départ à mes parents la veille parce que je voulais partir discrètement, je ne voulais pas que ça se sache en cas d'échec ou quoi. Après les gens ils critiquent. Là-bas on attend la critique. Je ne voulais pas donner l'occasion de critiquer. » (H, 35 ans, Migrant, Algérie, Restaurateur)

La pression de la société est parfois même présente lors du retour des émigrants dans leur pays d'origine. Une migrante sénégalaise nous a ainsi expliqué que son projet de retour était établi mais qu'elle ne comptait pas retourner vivre dans sa famille :

« Mais là-bas, je ne vivrai pas avec ma famille... Nous on ne pourra pas... Parce qu'après, quand on a vécu ici, on est abîmé, on ne peut plus vivre en communauté. Imagine, si ils me voient tous les jours et qu'ils me demandent tout le temps des commissions... « Ma mère est malade, machin est malade... » Après moi je ne peux rien dire... Ah non non non ! Ceux qui ont migré quand ils reviennent ils sont toujours sollicités... Donc soit tu es du genre... tu es méchant quoi ! Donc personne ne te demande rien, ou tu es du genre gentil et tout le monde te sollicite » (F, 41 ans, Migrant, Sénégal, Aide-soignante)

L'étiquette d'« ancien émigré » serait selon elle trop lourde à supporter. Car, pour le reste de la communauté le statut du migrant est celui de **quelqu'un qui a réussi et qui peut financièrement assumer les difficultés ponctuelles de la communauté**. C'est à ce moment-là que l'on se rend compte que la migration laisse des traces. La vie en France a changé l'image qu'elle et sa famille renvoient aux autres. **C'est à travers le regard des autres qu'elle ressent qu'elle ne fait plus parti du même monde**. Le rôle d'autrui tient d'ailleurs une place prépondérante dans la construction identitaire de l'individu. La notion d'« autrui significatif » est utilisée en sociologie pour désigner les acteurs principaux de la construction de la vision du monde et de l'identité de l'individu.

⁷² Se référer à la partie II 2., « Les déclencheurs de la migration : des motifs de départ très variés »

Cette théorie met l'accent sur une importante phase de socialisation, à l'âge adulte, ainsi que sur le poids des autres dans ce travail « personnel ». En effet, c'est par une interaction constante avec une poignée de proches revêtant des caractéristiques particulières – ses autres significatifs – que l'individu valide le monde dans lequel il vit, tout autant que son identité.

La vie en France impacte sur le migrant et sur sa vision des choses mais elle influe également sur d'autres personnes.

4.3 Impact de la vie en France...

4.3.1 Sur la vision qu'a le migrant de la France

Les années passées en France vont parfois faire **évoluer la vision qu'a l'enquêté de la France et des Français**. L'individualisme de la société occidentale qui a déjà été évoqué par les interviewés s'est selon ce migrant turc intensifiée :

« A l'époque les Français ils avaient le temps, ils aimaient les étrangers et quand je demandais quelque chose à quelqu'un on m'expliquait, on m'accompagnait. Aujourd'hui, j'ai vécu un peu à Paris, j'ai vu des gens qui tombaient dans le métro et que personne ne relevait. Tu sais qu'une fois dans le métro ya un clochard qui est mort à côté de moi et puis comme j'étais étranger je me suis dis "oula, si je m'occupe de lui ils vont dire que c'est moi"! C'est dingue quand même ! Donc je pense qu'il y a 30 ans les français étaient complètement différents. » (H, 55 ans, Migrant, Turquie, Agriculteur)

Ce témoignage d'une douloureuse expérience souligne toutes les contraintes qui pèsent sur l'immigré, dont les actions sont parfois déterminées par l'image qu'il renvoie, qui le rend, selon cet enquêté turc, plus soupçonné qu'un autre. **Le contrôle social** que nous avons défini précédemment peut expliquer ce type de comportement. Ce contrôle, ce phénomène de régulation des comportements est amplifié par la différence visible de l'immigré. C'est le poids de la société dans laquelle il est qui va **guider ses actions**. Ce sont également les conditions de vie en France qui vont changer au fur et à mesure de la vie du migrant la perception qu'il a du pays dans lequel il vit :

« Maintenant, je vois l'Algérie comme un paradis, et ici comme un enfer. C'est un paradis parce qu'en France tout le monde souffre. C'est un pays où on est trop taxé. Le pays encourage les feignants. Il y a des aides sociales pour des gens qui ne foutent rien. Il y a des gens qui travaillent et qui ont des soucis jusqu'à la moelle. Je trouve pas ça du tout logique. Par exemple, moi, je paye, je paye, je paye tous les jours et quand je vois pourquoi je paye, ça me décourage. Je crois que c'est ma dernière affaire que je vais faire en France. » (H, 35 ans, Migrant, Algérie, Restaurateur)

4.3.2 Sur la vision qu'a le migrant de sa famille

Dans les premières années de la migration c'est **la vision qu'a le migrant de sa famille qui va être faussée par la distance qui les sépare** :

« Je suis devenue plus lucide vis-à-vis de mes parents, je prends des distances, je ne leur en demande pas trop, je suis plus neutre, plus lucide. Au début je les idéalisais beaucoup, c'était l'effet de la distance. Je les idéalise à mort puis je rentre, je suis choqué de voir que l'idéal ne correspond pas au réel. Ça faisait tout le temps ça. Au fur et à mesure que tu grandis, tu te dis c'est des êtres humains. » (F, 23 ans, Migrant, Maroc, Etudiante)

L'idéalisation qui est faite des proches va diminuer avec le nombre d'années passées en France et les différents retours ponctuels vont permettre de réajuster les représentations avec la réalité.

4.3.3 Sur le mode de vie des membres de la famille restés au pays

A travers le migrant l'impact que la vie en France a eu sur lui va même aller jusqu'à se répercuter sur le mode de vie de ses proches restés au pays :

« Donc quand j'ai commencé à rentrer de France j'ai expliqué à mon père « maintenant on mange tous en famille que ce soit les filles ou les garçons tous le monde est pareil ». (H, 35 ans, Migrant, Algérie, Restaurateur)

Les **changements** qu'a pu connaître le migrant au contact de la culture du pays d'accueil vont être **imposés au reste de la famille à l'occasion des retours ponctuels**.

Le migrant entre deux mondes reçoit l'influence des deux cultures qu'il côtoie. Sa vision de ce qu'il connaissait avant et de ce qu'il connaît aujourd'hui évolue parfois et ses habitudes de vie changent. Ce phénomène d'**acculturation** est défini par D. Cuche, pour lui c'est *« l'ensemble des phénomènes qui résultent d'un contact continu et direct entre des groupes d'individus de cultures différentes et qui entraînent des changements dans les modèles culturels initiaux de l'un ou des deux groupes »*⁷³. Néanmoins cette situation, celle de se retrouver entre deux mondes dans lesquels il doit évoluer, fait de sa vie un tout relativement complexe.

73 CUCHE, D., La notion de culture dans les sciences sociales, La Découverte, Repères, Paris, 1996

4.4 Le migrant : « Homme marginal »

Le concept d'homme marginal désigne l'homme qui se trouve à la **marge de deux cultures** ou de deux groupes ethniques. La dénomination « d'homme marginal » est une manière de qualifier celui que Simmel appelle « l'étranger ». Robert Park⁷⁴ a créé l'expression d'homme marginal qui a ensuite été reprise par son élève Stonequist⁷⁵ dans sa thèse, l'homme marginal. Il se pose la question de savoir ce qui se passe chez l'homme qui **vit une situation culturelle et des allégeances multiples**. L'immigré peut être considéré comme un « homme marginal » à l'image de ce migrant marocain tiraillé entre les deux pays qui comptent pour lui :

« Aujourd'hui même si je suis bien intégré à la société française je garde quand même ça. Je suis autant français que marocain, ce n'est pas une question de nationalité mais une question de culture c'est comme un aimant qui attire. La difficulté c'est qu'une partie de moi me dit tu es parti pour avoir un diplôme maintenant que tu l'as tu dois revenir, mais comme ça fait quand même 20 ans que je suis en France je suis aussi français. C'est difficile de choisir, c'est comme choisir entre son père et sa mère. » (H, 40 ans, Migrant, Maroc, Attaché territorial)

Park s'est d'ailleurs intéressé à ce phénomène en étudiant les **mouvements migratoires** ; ceux-ci posant des **problèmes culturels**. Le phénomène migratoire est important pour l'évolution des cultures. Actuellement, ce ne sont plus des peuples qui se déplacent, mais des individus, ce qui donne un nouveau type : l'homme marginal, « l'homme de deux cultures, de deux sociétés ». L'homme marginal est un individu qui vit sur la marge de ces cultures et sociétés dont « l'interpénétration et la fusion ne sont jamais complètement réalisés ». L'instabilité est donc un état permanent de l'homme marginal :

« J'avais des amis là-bas, j'ai des contacts avec eux mais je suis étranger pour eux. C'est triste de dire ça, est-ce que tu comprends que dans mon propre pays je suis étranger. Je pense pas comme eux, ils ne pensent pas comme moi, ça c'est très dur. Je suis étranger ici, je suis étranger chez moi. Je suis assis entre deux chaises. Dans mon propre pays une fois quelqu'un m'a demandé d'où j'étais originaire et moi j'ai dit "je suis d'origine d'ici" et lui il a dit " mais c'est pas possible, vous pouvez pas être d'ici parce que vous avez un accent". C'est dur parce que mes propres amis sont des étrangers et on coupe le cordon. » (H, 55 ans, Migrant, Turquie, Agriculteur)

Ce qui devient difficile à supporter c'est que l'homme marginal, qui devient un **hybride culturel**, **partage intimement deux cultures distinctes, mais n'est pleinement accepté dans aucune et marginalisé par les deux** :

« Mais de toute façon quand tu es immigré ce n'est pas ton choix quelque part et y'a toujours des dilemmes de cultures, de pensée, de religion, le quotidien et comme ce n'est pas ta langue maternelle t'arrives pas toujours à t'exprimer comme tu le veux, c'est une certaine frustration. Quand tu rentre là-bas y'a pleins de choses qui ont changé.

74 PARK, R., *Race and Culture*, Glencoe, The Free Press, Illinois, 1950

75 STONEQUIST, E.V., *The Marginal Man*, Scribner's, New York 1937

Et c'est vrai aussi que quand t'es ici t'es un étranger mais quand tu retournes dans ton pays tu te sens presque comme un étranger aussi. » (H, 30 ans, Migrant, Turquie, Cuisinier)

Les « secondes générations » d'immigrants intériorisent la culture de leurs parents et ce qui pourrait être vécu comme un conflit culturel est parfois accepté et bien vécu :

« En fait je suis un peu le prototype de la « génération banane », même si je ne suis pas d'accord avec cette expression... Tu sais, à l'extérieur tu as un faciès, un physique asiatique, mais tu te comportes et tu penses comme un Français... Mais moi je ne suis pas d'accord, je ne me définis pas comme ça, je dirais plutôt que je suis un mixe des deux. Je ne suis pas une intégriste chinoise traditionnelle, mais je ne pense pas non plus forcément comme une Française, c'est un mélange des deux... Je ne suis pas communautaire, je ne suis pas qu'avec des Chinois ou qu'avec des Français, je mange chinois mais aussi français... Mais je ne suis pas non plus schizophrène ! » (F, 29 ans, Enfant de migrants, Chine, Comptable)

Pour cette jeune enquêtée d'origine chinoise la **double culture** n'est **pas vécue comme un conflit mais comme une richesse**. Elle insiste sur le « mixe », le « **mélange** » de ses deux cultures. A partir du moment où le mélange arrive à être fait c'est qu'il n'y a pas incompatibilité entre les cultures.

Ce qui paraît être dur à vivre c'est d'être un étranger « ici » mais aussi « là-bas ». C'est cette fois encore par le regard de l'autre qu'on sent que l'on ne fait plus partie du même monde. Le migrant en quelques sortes « perdu » quelque part entre ces deux univers va tenter de **rétablir les contacts qui semblent s'affaiblir, il va chercher des moyens de retrouver sa propre légitimité au sein de sa communauté**. La situation d'« homme marginal » n'est pas satisfaisante pour le migrant. **Comment peut-il réussir à retrouver sa place, sa fonction et donc sa légitimité en tant que migrant ? Quels sont les moyens qu'il va utiliser pour ne pas perdre le contact avec ses proches ? Les transferts, qu'ils soient de biens ou financiers, vont-ils être l'un de ces moyens ?**

CHAPITRE 2 : itinéraire des envois d'objets

A. Éléments déclencheurs de l'envoi

Trois éléments déclencheurs de l'envoi peuvent être distingués :

La demande, les codes de sa formulation sont définis socialement :

Elle se fait en face à face ou par téléphone. La **forme de la demande est codée socialement**, elle doit être **adéquate avec la signification sociale de l'envoi**. Les **transferts intergénérationnels** sont encadrés par des codes sociaux qui indiquent le sens des transferts en fonction de l'âge des enfants. Lorsque les enfants migrants, disposent d'un revenu la demande peut alors être **plus explicite**. Les **demandes des enfants sont plutôt traitées sous le mode affectif**, les codes sociaux changent : ce qui est interdit aux plus âgés leur est autorisé. Une dernière forme de demande est **la liste**.

Certains migrants **ne s'en tiennent pas à une logique mécanique d'ajustements entre besoins sur place, demandes et envois**. Ce type d'envoi est lié à un **projet de migration économique** : anticiper les besoins de la famille laissée au pays relève alors de la **responsabilité familiale** du migrant. Il s'agit d'une demande incorporée par le migrant.

L'envoi humanitaire

L'**envoi humanitaire** est spontané, c'est un **geste de compassion** qui ne correspond pas à une demande explicite.

Le cadeau

Il a une **valeur symbolique et affective**. Il relève de deux logiques : **faire plaisir** et envoyer un objet avec une **caractéristique française**. Il s'agit de partager une certaine image culturelle de la France (celle du luxe) et/ou de montrer à sa famille sa réussite sociale.

L'**incorporation des normes du pays d'accueil peut entraîner un décalage culturel** visible lors de la réception du cadeau. Par exemple l'envoi de cosmétiques peut paraître incongru aux destinataires car ils n'en auront pas l'utilité. L'émetteur lors des retours au pays, peut demander ce que souhaite avoir ses destinataires et éviter ainsi de faire des envois qui ne sont pas appréciés. Le cadeau sert aussi à **réaffirmer le lien**.

Les éléments déclencheurs de l'envoi sont principalement de trois ordres: une **réponse à une demande** des personnes restées au pays, un **envoi spontané** ou un **cadeau**. La demande et le cadeau sont **encastrés dans des codes sociaux**, l'envoi spontané correspond à des situations spécifiques.

1. La demande et ses codes

Les demandes se font de **en face à face** (à l'occasion d'un retour au pays) ou par **téléphone**. Internet, quand il est utilisé, ne semble pas servir à effectuer les demandes d'envoi. Le téléphone permet une réponse immédiate, des ajustements et un dialogue, il est moins formel, aucune trace de l'échange n'est conservé.

Quand le destinataire de l'envoi est la famille, le don est porteur d'une « continuité familiale »⁷⁶. La continuité familiale renvoie dans le vocabulaire de M. Segalen, sociologue, la transmission. Aujourd'hui l'héritage ne constitue plus le cœur des relations familiales, mais les services rendus, les échanges matériels ou financiers ainsi que les contacts téléphoniques entretiennent la continuité familiale, le lien intergénérationnel au sein de la famille. **La forme de la demande doit donc être adéquate avec ce qu'elle peut représenter**. En effet pour que ce don de bien soit un marqueur de la continuité familiale, cette **solidarité familiale doit se différencier des solidarités publiques et obligatoires**. Il s'agit pour les demandeurs de **ne pas paraître catégorique, sans gêne ou sans scrupule** auquel cas l'envoi perdrait sa dimension familiale et consentie pour devenir obligatoire et quasiment commercial :

« [Ils ne vous appellent pas pour vous demander ?] Non jamais, ils n'ont jamais fait ça. Si ils ont besoin de quelque chose qu'ils ne trouvent pas là bas, ils nous le disent mais jamais ils disent "je veux ça", non, non. » (F, 52 ans, Migrante, Algérie, Assistante maternelle)

« Ils n'ont jamais demandé, jamais téléphoné pour ça. Avant de partir on leur demande s'ils ont besoin de quelque chose. » (F, 52 ans, Migrante, Algérie, Assistante maternelle)

« [Tes parents te demandent ?] Eux non. Mes sœurs demandent, elles n'ont aucun scrupule. [Tes sœurs réclament des cadeaux ?] Oui, elles sont rentre dedans, "qu'est-ce que tu m'as ramené ?" ». (F, 23 ans, Migrante, Maroc, Etudiante)

Mais le **sens des transferts intergénérationnels est encadré par des normes sociales** et se dirige **des parents vers les enfants dans un premier temps** (jusqu'à ce que l'enfant ait un travail stable). C'est pourquoi les parents dont les enfants ont émigré à l'étranger pour leurs études, ne souhaitent pas recevoir d'aide de la part de leurs enfants. Cela signifierait qu'ils n'assument déjà plus leur **devoir de solidarité** envers leurs enfants.

76 Segalen, Les nouvelles solidarités familiales, in "Pour" n° 177, Mars 2003

Dans ce cas là, l'étudiant migrant peut tout de même envoyer pour exprimer une reconnaissance de sa dette par rapport aux sacrifices familiaux concédés à son éducation :

« Ma mère elle dit "tu n'es qu'une étudiante, quand tu travailleras peut-être mais là viens et garde ton argent". Mais je le fais quand même [d'envoyer de l'argent]. » (F, 23 ans, Migrante, Maroc, Etudiante)

Il est à noter que les **demandes émises par les enfants** bénéficient d'un traitement particulier. La forme de la demande n'est alors plus prise en compte. La **réponse est traitée de manière affective**, le caractère symbolique de l'envoi est prépondérant :

« Mais on n'est pas obligées d'acheter des choses chères, eux ils ne veulent pas, mes parents ne veulent rien, alors que mon frère c'est différent, il est petit et s'il n'a pas son PES (un jeu de foot sur Playstation) il est trop triste. Donc tous les ans on commande le jeu et on lui amène. Le dernier qui est sorti jeudi dernier, ma sœur vient d'aller le récupérer et je le lui amènerais début décembre. » (F, 22 ans, Fille de migrants, Maroc, Etudiante salariée)

Une forme particulière de demande est la liste. Cette forme de demande est acceptable par le migrant dans la mesure où les objets convoités ne sont pas disponibles dans le pays, où ils sont plus chers qu'en France (voir partie 1.4.2 choix des objets envoyés) :

« [Et vous quand vous retournez les voir vous ramenez des choses ?] Déjà ma mère me fait toute une liste de choses dont elle a besoin, en général, c'est du chocolat, du fromage, de la charcuterie, du shampoing, du démêlant et des médicaments. » (F, 38 ans, Migrante, Sénégal, Assistante juridique bilingue)

Il existe des envois où la demande est intériorisée par le migrant. En fait les migrants connaissent les conditions de vie de ceux qu'ils ont laissés dans leurs pays d'origine, aussi **certains ne s'en tiennent pas à une logique mécanique d'ajustements entre besoins sur place, demandes et envois**. Ils envoient dès qu'il leur est possible de le faire. Cette attitude correspond à **des migrants dont le projet migratoire est d'aider la famille restée au pays** (se référer à la partie « migration économique »). Une conséquence est l'**anticipation des besoins** de la famille sur place et l'envoi par initiative personnelle du migrant. Aussi l'envoi répond plus à une **responsabilité familiale** que le migrant s'assigne qu'à une pression familiale. Le passage en France d'amis ou de famille permet de faire passer des biens de manière informelle. L'opportunité est saisie pour faire des envois dont les migrants savent qu'ils seront utiles sur place :

« On a aussi de la famille qui vient nous voir parfois, pas souvent mais au moins une ou deux fois par an, ça arrive qu'on ait des personnes qui aient des missions en France donc à ce moment là ils passent et on leur redonne des choses. On en profite pour leur donner des médicaments, surtout des choses qu'ils ne trouvent pas là-bas. » (F, 22 ans, Enfant de migrants, Algérie, Etudiante en chimie)

« [A qui tu envoies ces ordinateurs ?] Des amis, de la famille, ceux qui en ont besoin [Ils t'ont demandé ?] Non j'ai pensé qu'ils pouvaient en avoir besoin, j'ai appelé pour leur demander s'ils en avaient besoin et j'ai envoyé. » (H, 29 ans, Migrant, Mali, Technicien Télécom)

1.1 L'envoi humanitaire

L'envoi à caractère humanitaire est aussi un envoi déconnecté d'une demande. Le migrant fait se geste par compassion, il se met à la place des personnes dans le besoin qu'il aide d'autant plus facilement qu'ils ont le point commun d'être originaire du même pays :

« Il m'ait arrivé de collecter un certain nombre d'objets, de machines à coudre notamment, dont j'ai fais dons à des groupements féminins que je connaissais, des associations de femmes qui cherchent à s'en sortir. » (H, 36 ans, Migrant, Mauritanien, Veilleur de nuit)

1.2 Le cadeau et ses codes

Les cadeaux correspondent bien à une démarche personnelle du migrant, ils sont déconnectés des besoins anticipés des personnes dans le pays d'origine. Ils ont surtout une valeur symbolique et affective. Ils signifient la continuité familiale ou affective :

« Quand j'y vais je leur apporte des petits cadeaux dans ma valise » (H, 28 ans, Migrant, Tunisie, Etudiant salarié)

« Même mes parents ils font des courses pour amener des cadeaux aux petits cousins, petites cousines. » (H, 34 ans, Enfant de migrant, Algérie, Analyste programmeur en informatique de gestion)

Les cadeaux peuvent répondre à deux exigences.

- La première est de faire plaisir aux personnes restées au pays :

« Les chocolats, je sais qu'ils les aiment, même si en Indonésie, on ne peut trouver que des chocolats de mauvaise qualité, donc je leur en rapporte des bons. » (F, 32 ans, Migrante, Indonésie, Chargée de la planification dans un hôtel).

« [Je lui rapporte] des choses qu'il aime. Et il aime beaucoup le Spiderman. Je lui ai envoyé des vêtements comme ça de Spiderman, des trucs comme ça avec Spiderman. Oui, il aime beaucoup ça. » (F, 29ans, Pérou, sans profession)

Un moyen de s'assurer que le cadeau fera plaisir au destinataire est de lui demander directement ce qu'il souhaite. On remarquera que le cadeau semble devoir conserver une part de surprise pour ce migrant :

« [Comment vous est venue l'idée de lui acheter une robe ?] Non c'est elle quand je lui ai demandé ce qu'elle voulait comme cadeau, elle m'a dit qu'une copine lui a conseillé de me demander une robe qui vienne de France. Bon j'ai ajouté un collier, un bijou. » (H, 35 ans, Migrant, Algérien, Restaurateur)

- La deuxième exigence, qui se combine avec la première est d'apporter **quelque chose qui ait une caractéristique française** ou qui ne se trouve pas dans le pays d'origine du migrant :

« Pour ma mère, j'ai acheté plein de produits de beauté : des crèmes anti-rides, des gels raffermissant. Je trouve qu'elle vieillit et je lui ai acheté des produits assez spécifiques...C'est des trucs qui font un peu luxe. Pour mon père, c'était son parfum préféré, et toute la gamme. Pour mes sœurs, j'ai acheté énormément de paires de chaussures et de vêtements. Puis de la nourriture, surtout un peu d'exotique, qu'ils ne trouveraient pas en Roumanie. Pour la décoration, je suis même allée au Bon Marché. Ce sont des trucs qu'ils ne trouveraient pas là-bas, parce que mes parents gagnent leur vie, et le but, ce n'est pas de leur en envoyer. » (F, 25 ans, migrante, Roumanie, Chargée de communication.)

Ici on voit que cette dernière exigence peut parfois aller jusqu'à la **promotion d'une certaine image culturelle de la France : celle du luxe**. Ces cadeaux sont envoyés avec le premier salaire de la jeune femme, il s'agit aussi d'être démonstrative ; c'est un moyen pour elle de **montrer à sa famille sa réussite sociale**.

Mais le **cadeau** peut être mal compris. Ce partage peut être le **révélateur d'un décalage culturel** entre le migrant et les personnes restées au pays. Cela peut conduire à des interprétations différentielles de la symbolique du bien par le fait de l'incompréhension qu'il engendre :

« Je fais aussi goûter des spécialités de France, ou même d'Europe. ça reste en petite quantité, parce que je ne pourrais pas ramener trop, et parce que le vin rouge par exemple, on ne peut pas en boire beaucoup parce qu'il fait chaud. Quelquefois ils n'aiment pas : ils ont été déçus par le Champagne. Et même quelquefois, par le parfum... Ils me disent, "mais à quoi ça sert !". Je ne veux pas non plus ramener des choses qui ne vont pas convenir. » (F, 32 ans, migrante, Indonésie, Chargée de la planification dans un hôtel).

La notion de décalage culturel est issue de la sociologie de l'école, elle est notamment utilisée par B. Dubreuil⁷⁷. Le décalage culturel, lié à une socialisation différentielle de la famille et de l'école, est explicative des difficultés des élèves de milieux populaires. Ce concept peut s'utiliser de façon similaire dans le cas présent puisqu'il y a également **une socialisation différentielle, de la famille et du pays d'accueil, créatrice d'incompréhensions**. Ce décalage culturel s'établit d'autant plus que le migrant s'est intégré au pays d'accueil. Les normes du pays d'accueil peuvent devenir prépondérantes.

⁷⁷ DUBREUIL, B., Collège en milieux populaires : ces mots qui veulent nous changer, L'Harmattan licorne, Paris, 2000

L'incorporation des normes du pays d'accueil, ici sur l'appréhension de la sécurité et des conduites à risques, **peuvent pousser le migrant à des envois spontanés** :

« Une fois l'année dernière, j'avais acheté pas mal de trucs, accumulé dans mon appart'. Ma sœur son copain venait d'acheter une moto. Au Maroc on ne met pas de casque, ça me faisait baliser de l'imaginer sur la moto sans casque. Une fois j'ai trouvé une bonne affaire, un casque pas cher. Dès que j'ai pu accumuler deux trois bricoles je l'ai envoyé. » (F, 23 ans, Migrante, Maroc, Etudiante)

Le décalage culturel est moindre si les parents ont eux-mêmes vécu en France. **L'opportunité créée par un retour** rend possible l'envoi de **cadeaux** dont le souhait a déjà été exprimé par les parents :

« Ben disons que c'est pas nous, la première année c'est eux qui nous l'ont demandé ! Parce que mes parents ont vécu quinze ans en France, c'est pour ça que je suis née à Paris même si je l'ai quittée à un an. Et du coup ils connaissent tout, ils savent exactement ce qu'ils aiment et la première fois on les avait appelés pour leur demander "est-ce que vous voulez qu'on vous ramène quelque chose ?" et ils nous ont dit "oui, tel fromage", parce qu'ils connaissent même les marques et tout ! [...] Les années suivantes on connaissait leurs goûts donc maintenant ils ont plus besoin de demander, quand on sait qu'on part, on fait un passage obligé la veille au supermarché parce qu'ici ça coûte beaucoup moins cher que là-bas ces produits. » (F, 22 ans, Fille de migrants, Maroc, Etudiante salariée)

B. Les occasions

Quatre logiques sont à l'origine des occasions d'envoi d'objet :

La réponse à des besoins exprimés par les individus restés au pays constitue la première logique. Ces besoins se situent à tous les niveaux de l'échelle des besoins définie par Maslow (Abraham Maslow est un psychologue du milieu du siècle qui a surtout travaillé sur les motivations, il a notamment construit une hiérarchisation des besoins de l'homme sous forme de pyramide) :

- Les envois pour **subvenir à des besoins primaires** (vêtements, nourriture...) s'avèrent inscrit dans le projet de migration économique des migrants. Ces envois sont continus dans le temps.
- Les envois en réponse à des **besoins liés à la sécurité sanitaire** (les envois de médicament) sont liés aux contraintes pour se procurer les biens dans le pays. Ils correspondent à **deux temporalités** : **l'urgence** et **la prévoyance**.
- Les **besoins liés à l'éducation** (envois de livres) sont répartis sur toute l'année scolaire. Les pressions familiales pour l'envoi peuvent être fortes, **l'enjeu étant la réussite sociale de l'enfant**.
- Les envois visant à **répondre aux besoins culturels**, correspondent à des **fêtes** religieuses (Ramadan), multiculturelles (l'anniversaire), ou à des rites de passage (mariage, baptême).

La réponse à des besoins de l'émetteur constitue la seconde logique :

- **L'équipement de la maison familiale** au pays peut être une occasion d'envoi du migrant, il s'agit pour lui de **participer au lien familial dont est porteur ce lieu**. Cela correspond à un besoin d'appartenance familial du migrant.
- L'émetteur peut aussi **envoyer des objets issus du recel pour les revendre à l'étranger**, il répond à son besoin d'écouler sa marchandise. L'envoi n'est plus à destination d'un cercle de proches (famille ou amis), il est commercial.
- Les **voyages de retour au pays** permettent au voyageur (l'émetteur lui-même ou son réseau social) d'apporter des biens, notamment des **cadeaux**. Ce mode d'envoi peut être contraignant (transport des objets, conservation).

La troisième logique est **l'opportunité d'envoi** du migrant :

- Les **voyages de retour au pays** permettent au voyageur (l'émetteur lui-même ou son réseau social) d'apporter des biens, notamment des **cadeaux**. Ce mode d'envoi peut être contraignant (transport des objets, conservation).

L'opportunité liée à **la récupération** d'objets constitue la dernière logique :

- La **remise en circulation d'objets d'occasion récupérés** (téléphone portable, télévision...) par le migrant peut permettre d'aider les individus restés au pays.

L'occasion c'est **l'événement qui est à l'origine de l'envoi**, c'est **le contexte** de l'élément déclencheur. Que l'envoi soit une réponse à une demande, un envoi par anticipation des besoins ou une initiative personnelle qui prend la forme d'un cadeau, il a toujours lieu dans une situation particulière. On peut distinguer 4 logiques au sein des occasions d'envoi :

1. Les envois comme réponses aux besoins du destinataire

1.1 Les besoins quotidiens

Certains migrants doivent **subvenir aux besoins quotidiens** de la famille dans le pays d'origine. Cela est d'autant plus vrai que **le projet migratoire** du migrant était de gagner de l'argent pour aider la famille au pays (c'est-à-dire une migration économique). Il peut y avoir un **écart entre les niveaux de vie ici et là-bas**, l'envoi de bien vise alors à **réduire cet écart**. Les besoins auxquels répond ici le migrant sont situés dans **le bas de la hiérarchie des besoins de Maslow**⁷⁸. Abraham Maslow est un psychologue du milieu du siècle qui a surtout travaillé sur les motivations, il a notamment construit une hiérarchisation des besoins de l'homme sous forme de pyramide. Le bas de la pyramide est constitué par les besoins physiologiques de maintien de la vie, viennent ensuite les besoins de protection et de sécurité, puis ceux liés à la construction d'un statut social (besoin d'appartenance). Dans le haut de la pyramide se trouve d'abord les besoins liés à l'estime de soi puis ceux dits d'accomplissement personnel (développement de ses connaissances, croyance et valeurs) :

« Des vêtements, des chaussures, des jouets, quelque chose qu'il aime bien et ce qu'il est plus cher là-bas. Ce sont des choses qu'il a besoin comme il grandit encore. » (F, 29 ans, Migrant, Pérou, Sans profession)

1.2 Les besoins sanitaires

Les migrants doivent aussi répondre à **des besoins dus aux aléas sanitaires**. Ces besoins se situent dans le premier ou le deuxième degré de la hiérarchie définie par A. Maslow (décrite ci dessus), ce sont des **besoins physiologiques de maintien de la vie ou des besoins de protection et de sécurité** de soi.

Si un membre de la famille tombe malade, le coût des médicaments ou la difficulté de s'en procurer sur place rend un envoi du migrant depuis la France nécessaire :

⁷⁸ Maslow, A Theory of Human Motivation, in "Psychological review", 1943

« Ma mère a eu des problèmes elle a failli perdre la vue, elle est suivie ici par un ophtalmo, elle a son traitement à prendre chaque mois j'achète des médicaments sur ordonnance, et je lui fais parvenir. [Ne Peut pas les trouver là bas ?] Il y a une série qu'elle peut trouver mais d'autres qu'elle ne trouve pas. » (F, 38 ans, Migrante, Sénégal, Assistante juridique bilingue)

« Ah si une fois j'ai envoyé quelque chose mais c'était encore des médicaments, ils me disaient qu'ils ne trouvaient pas en Turquie, ce n'était pas pour ma famille mais c'était comme une poche pour les personnes incontinentes. » (H, 55 ans, Turquie, Agriculteur)

« C'était en 1989 ou 1988 parce qu'ils n'arrivaient pas à trouver des médicaments alors ils nous ont appelé et on a envoyé. C'est la sœur à mon mari qui est mariée, son beau père est malade ils n'ont pas trouvé de médicaments ils nous ont appelé. » (F, 52 ans, Migrante, Algérie, Assistante maternelle)

L'aléa sanitaire n'est pas le seul déclencheur de l'envoi de médicament. Les **difficultés de s'en procurer** dans le pays et leur **coût** sont des **contraintes qui incitent le migrant à envoyer** des médicaments en **prévoyance** des aléas sanitaires à venir :

« Bon, il m'est arrivé aussi d'envoyer des médicaments. » (H, 36 ans, Migrant, Mauritanien, Veilleur de nuit)

« Avant on envoyait des médicaments par colis, ma mère le faisait beaucoup. » (F, 22 ans, Enfant de migrants, Algérie, Etudiante en chimie)

« Sinon comme marchandises j'envoie surtout des médicaments » (H, 30 ans, Migrant, Turquie, Cuisinier)

« Mais sinon, au nom de l'association on a envoyé du matériel médical. » (H, 55 ans, Migrant, Malien, Chauffeur de taxi)

Dans l'envoi lié à des besoins en termes de santé il semble se dégager **deux temporalités des envois**. D'une part les **envois d'urgence, ponctuels**, qui se doivent d'être rapide. Et d'autre part les **envois de prévoyance, continus dans le temps**, qui saisissent les opportunités pour faire parvenir les biens.

1.3 Les besoins scolaires

Les **besoins des enfants ou des étudiants liés à l'école** sont l'occasion d'envoi au pays. Ce type d'envoi relève plutôt de la temporalité liée à des opportunités d'envois **continus dans le temps**. La rentrée scolaire n'est pas forcément le déclencheur, les besoins semblent être répartis sur l'année :

« Non pas vraiment. Sinon, j'ai surtout envoyé des choses pour mon fils. Des choses pour son école. » (F, 29 ans, Migrant, Pérou, Sans Emploi)

L'**envoi de fourniture générale** pour l'école semble être un cas particulier des envois qui visent à **répondre aux besoins quotidiens** de la famille sur place.

Cependant ils sont bien d'un autre type puisqu'ils répondent à des besoins qui se placent plus **haut dans la hiérarchie décrite par Maslow**. Les **besoins de développement de ses connaissances** appartiennent même au sommet de cette pyramide. L'envoi de livres spécifiques trop cher ou introuvable sur place est une manière concrète de soutenir les projets et les ambitions des individus restés au pays. D'autant que l'école revêt une importance particulière. En effet **l'enjeu est la réussite de l'enfant et sa future position sociale** :

« Aussi la dernière fois c'était en février dernier, elle a envoyé des livres scolaires pour ma cousine. Parce qu'en fait ma cousine est dans un lycée français et elle a besoin de livres qu'elle ne trouve pas ou alors beaucoup trop chers, donc mon oncle, son père, a demandé à ma mère de les envoyer. » (F, 22 ans, Enfant de migrants, Algérie, Etudiante en chimie)

1.4 Les besoins culturels : les fêtes

Les fêtes sont des occasions d'envoi d'objet. Qu'ils soient liés à des fêtes religieuses ou traditionnelles les cadeaux répondent à des besoins qui se situent au **sommet de la pyramide de Maslow**, ils correspondent à une réalisation de soi sur le plan culturel.

Si les retours sont des occasions d'amener des cadeaux, les fêtes comme les **anniversaires** sont des moments privilégiés pour l'envoi de cadeaux :

« [Important pour vous de ramener des cadeaux ?] Oui. Surtout quand il y a des anniversaires. » (F, 52 ans, Migrante, Algérie, Assistante maternelle)

L'anniversaire semble être une fête multiculturelle puisque nous avons recueilli les propos de migrants d'Algérie, du Maroc et du Pérou qui le célèbrent :

« C'était l'anniversaire de ma sœur, je veux lui envoyer un pendentif Hello Kitty, elle adore ça, je pense que ça passera inaperçu dans une lettre. » (F, 23 ans, Migrante, Maroc, Etudiante)

« Oui, c'était au mois de mars, j'ai envoyé un cadeau pour mon fils, pour son anniversaire. » (F, 29 ans, Migrant, Pérou, Sans emploi)

Pour Noël les envois sont plus facilement dirigés vers des biens. En effet Noël devient pour certains la fête où les parents célèbrent les enfants en leur offrant des cadeaux. Pour les migrants l'envoi de cadeaux vers les enfants et les parents restés au pays peut être une manière de participer à cette **célébration de la famille** :

« [Tu envoies des choses autres que de l'argent parfois ?] Oui. Vers la fin d'année, à Noël je leur ai envoyé des DVD, des CD, des cartes de Noël... » (H, 28 ans, Migrant, Madagascar, Ingénieur télécom)

« Mon dernier envoi c'était à Noël dernier, par une amie d'enfance qui rentrait pour les fêtes de Noël, on a envoyé tous nos cadeaux de Noël, et là c'était une manette de PlayStation, trois jeux, un appareil photo numérique pour mes parents et la nourriture dont je t'ai parlé. » (F, 22 ans, Enfant de migrants, Maroc, Etudiante salariée)

D'autre part les **rites de passage**⁷⁹ qui rythment la vie des individus, tels que les **baptêmes et mariages**, sont des occasions d'envoi. Le rite de passage souligne la place nouvelle que prend l'individu dans le collectif, le **cadeau lié au rite signifie** donc cette identité, **ce lien, entre le destinataire et l'envoyeur** (figure de la communauté d'appartenance) :

« [C'est quand la dernière fois que vous avez envoyé un colis ?] Il y a 6 mois. Pour le mariage de ma sœur. C'était une robe de mariage. » (H, 35 ans, Migrant, Algérien, Restaurateur)

« La dernière fois qu'on a amené quelque chose, c'était pour cet été parce que ma cousine se mariait et du coup on a acheté ses cadeaux ici et on lui a amenés. C'était une parure de draps et des objets de déco pour chez eux. » (F, 22 ans, Enfant de migrants, Algérie, Etudiante en chimie)

« On ramène quand il y a un mariage, quand quelqu'un va se marier on lui ramène un cadeau. » (F, 52 ans, Migrante, Algérie, Assistante maternelle)

Par ailleurs une **fête religieuse** comme le **ramadan**, pour les turcs ou maghrébins, peut être **l'occasion d'un retour au pays**, la famille se rassemble à ce moment là. Or nous l'avons vu les retours sont des occasions **d'amener des cadeaux**, la fête religieuse s'ajoute à cette opportunité : pendant le ramadan des cadeaux sont offerts au plus jeunes.

Ainsi les **occasions d'envois peuvent renvoyer à des besoins de tous niveaux, selon la pyramide de Maslow**. Les migrants envoient des biens pour répondre à des besoins physiologiques jusqu'aux besoins liés à l'estime de soi et à l'accomplissement personnel. Les occasions d'envoi peuvent aussi ne pas répondre directement à des besoins, l'occasion de l'envoi ne se trouve plus dans le pays d'origine mais du côté du migrant.

2. Les envois comme réponses aux besoins de l'émetteur

2.1 L'équipement de la maison de famille

Une autre occasion d'envoi du migrant est l'équipement de la **maison familiale** dans le pays d'origine. M. Segalen⁸⁰ explique que le **lieu privilégié de construction du lien intergénérationnel** familial est la maison de famille.

⁷⁹ Van Gennep, Les rites de passage. Étude systématique des rites, A. J. Picard, Paris, 1981.

⁸⁰ Segalen, Les nouvelles solidarités familiales, in "Pour" n° 177, Mars 2003

Ce lieu symbolise la continuité familiale, chaque génération participe de sa construction. Il s'agit donc là pour le migrant **de répondre à son besoin d'appartenance familiale**, et de réaffirmer son lien intergénérationnel aux membres de sa famille. Dans le cas du fils de migrant suivant, ses parents faisaient des envois pour équiper la maison de famille, où chaque été ils passaient leur vacances. Le fils reprend cette responsabilité après la mort de son père :

« Mes parents depuis qu'on est tout petit ils envoient, de l'électroménager, plein de trucs tout le temps. Plusieurs télévisions et après des fois pour les revendre là bas mais en général c'est pour équiper la maison comme la maison elle est grande il faut le frigo, deux trois télévisions et après c'est les postes radio, les machines à laver les ordinateurs. » (H, 23 ans, Fils de migrant, Maroc, Salarié)

2.2 Le commerce

L'envoi a vocation commerciale, **illégal** puisqu'au noir, est tout à fait spécifique puisqu'il n'est **pas à destination d'individu appartenant au cercle restreint de la famille**, et des interconnaissances amicales ou villageoises. Les destinataires de l'envoi ont la dénomination spécifique de "clientèle", le **vocabulaire est commercial**. Il s'agit pour ce fils de migrant de **gagner de l'argent** en profitant de ses relations dans les deux pays que son la France et le Maroc, il répond à son besoin d'écouler sa marchandise :

« Il y a deux sortes de clientèle. Y'a la clientèle normale qui veut une petite télé sur commande ou un frigo pas cher. Et puis il y a la clientèle riche, les fils d'avocat, de médecin qui veulent des marques bien spécifiques parce que c'est trop cher là bas, par exemple Lacoste c'est super cher et c'est rare de les trouver. Ou alors des ordinateurs portables, des lunettes. Mais de toute façon même si il n'y a pas de commande ils savent qu'au bled ça va se refourguer de toute façon. J'ai un pote il a revendu un ordinateur portable 1400€ comme ça. Souvent ça passe par la famille mais des fois là bas on fait des rencontres et comme ils apprennent que tu es français ils te demandent de rapporter un plasma ou un truc comme ça. » (H, 23 ans, Enfant de migrant, Maroc, Salarié)

La famille sur place se charge de la réception des biens et de la **revente**. Les bénéfices sont ensuite partagés. Les envois commerciaux peuvent aussi être **plus occasionnels** :

« Moi si je veux me faire de l'argent j'envoie une moto c'est bien, une moto cross ou une grosse moto. Tu passes tes vacances là bas avec et tu la revends, ça se vend bien. » (H, 23 ans, Enfant de migrant, Maroc, Salarié)

3. Les opportunités d'envois de l'expéditeur

Le **retour dans le pays d'origine** de l'émetteur lui même ou d'un proche peut constituer une **occasion d'amener des cadeaux** :

« Aujourd'hui, j'y retourne à peu près tous les six mois depuis deux ans. [...] Donc oui pour mon frère c'est au moins deux ou trois jeux de PlayStation, plus des manettes de Playstation... et des vêtements « fashions » parce que là-bas il n'y en a pas et il a 15 ans donc... » (F, 22 ans, Enfant de migrants, Maroc, Etudiante salariée)

« Pour ma mère c'est des DVD, de la musique parce que là-bas il n'y a presque pas de musique, moi je me rappelle que quand j'habitais là-bas je commandais de la musique par Internet parce qu'elle était introuvable à Rabat. Y a pas de Fnac ou de Virgin comme ici. Et puis sinon on lui ramène aussi des vêtements, elle aime beaucoup ça. » (F, 22 ans, Enfant de migrants, Maroc, Etudiante salariée)

Ramener des cadeaux à l'occasion d'un retour dans le pays d'origine comporte des contraintes matérielles telles que le poids ou l'odeur s'il s'agit de nourriture :

« Et puis enfin de la nourriture : on ramène toujours du foie gras, du vin, du fromage et des chocolats. Alors les chocolats l'été c'est difficile mais l'hiver on en emporte toujours, on met tout en soute, dans des sacs de congélation au milieu de nos affaires, parce qu'en bagages à main maintenant tu peux plus. Donc on les enveloppe bien et voilà. Ramener ça c'est indispensable ! Le fromage moi je me refuse à le ramener alors c'est toujours ma sœur, moi je ne veux pas parce que ça sent vraiment trop fort. » (F, 22 ans, Enfant de migrants, Maroc, Etudiante salariée)

4. Les opportunités liées à la récupération d'objets

La dernière étape de l'itinéraire d'un objet (après la décision d'achat, la mobilité pour l'achat, l'achat, le rangement, et l'usage) c'est le déchet. Cette dernière étape peut aussi être **la remise en circulation de l'objet usagé par le don intra familial**⁸¹. Même s'ils ont déjà servi une fois, les biens peuvent être encore utiles au pays :

« Il (son frère) vient d'acheter un appartement, tout son électroménager qui était vieux mais qui fonctionne encore, il l'a mis dans un container et a envoyé aux parents » (F, 38 ans, Migrant, Sénégal, Assistante juridique bilingue)

« Parfois j'envoie des chaussures parce que je pense que mon père il a la même taille de pied que moi alors je lui envoie quand je ne m'en sers plus. » (H, 30 ans, Migrant, Turquie, Cuisinier)

L'envoi spontané peut aussi avoir une **utilité pour le migrant**. Ici il s'agit de mettre au même niveau les équipements de communication du migrant et de sa famille, pour que les contacts entre eux soit moins contraignant :

« En fait, c'est moi qui les a amené les portables pour qu'on puisse être en contact. Comme ça je peux les appeler quand je veux.

Les portables sont cher pour eux aussi mais j'ai amené d'ici. Maintenant aussi quand j'y vais, je vais emmener quelques portables avec moi. » (F, 58 ans, Migrant, Cambodge, Sans Emploi)

81 Desjeux, Méthode des itinéraires et des cycles de vie appliquées aux timbres, cartables, alcool, etc., 2007 (consultable sur le site <http://www.argonautes.fr/sections.php?op=viewarticle&artid=523>)

C. Les destinataires des envois d'objets

Il y a deux sortes de destinataires aux **envois d'objets des migrants**, ceux qui appartiennent à leur **cercle familial** et ceux qui appartiennent à leur **cercle social et amical**.

Le **cercle familial** renferme **3 types de liens** :

- le lien de **filiation** (entre parents et enfant)
- le lien d'**alliance** (entre conjoints)
- le lien de **germanité** (entre frères et sœurs)

Tous ces liens vont être **générateurs d'envois** d'objets. Que ce soit dans la **famille nucléaire** où l'on retrouve **un exemplaire** de ces liens (parents enfants, mari femme, frères et sœurs) ou dans la **famille étendue** où l'on retrouve ces liens « **dupliqués** » :

- filiation : mère du père (grand-mère)
- germanité : frère du père (oncle), fils du frère du père (cousin)
- alliance : parent par alliance (belle-mère)

Tous ces liens vont être représentés parmi les **destinataires**.

Dans le **cercle social et amical**, il y a **2 types de destinataires** :

- les destinataires avec lesquels les migrants ont des **liens sociaux et affectifs** :
 - les amis
 - les destinataires avec lesquels ils n'ont que des **liens sociaux** :
 - des connaissances
- des entités collectives (association de développement locale, école, pharmacie...)

Le **choix du destinataire** peut dépendre de **stratégies** diverses :

- envoyer à ceux qui sont les **plus proches affectivement** :

- les amis et la famille

- envoyer à ceux qui sont les **plus proches socialement et affectivement** :

- la famille nucléaire

- envoyer à ceux qui en ont le **plus « besoin »** :

- au niveau **familial** ce sont les **enfants** car ils ont une **faible autonomie** et pas de pouvoir d'achat

- au **niveau social** ce sont par exemple des entités collectives comme une association de développement local, un hôpital...

On peut distinguer **deux grandes catégories de destinataires** pour les envois d'objets. D'un côté les destinataires qui appartiennent au cercle le plus proche de l'individu, ici sa famille, et les destinataires qui appartiennent aux autres cercles sociaux et amicaux. Cette notion de cercle social a été particulièrement étudiée par le sociologue Georg Simmel, notamment dans son ouvrage *Sociologie, Étude sur les formes de la socialisation*⁸². Il explique qu'un individu débute sa vie en appartenant à un cercle social, la famille, et qu'au cours de sa socialisation, il sera amené à fréquenter d'autres cercles sociaux.

Afin de distinguer celui de la famille des autres cercles sociaux, nous appellerons le premier « **cercle familial** » et les autres, « **cercles amicaux et sociaux** ». Ils comprennent les amis, les voisins, les connaissances.

Dans un premier temps nous analyserons les destinataires eux-mêmes puis les stratégies qui déterminent le choix du destinataire en fonction de ces liens avec celui qui envoie.

1. Les destinataires

1.1 Les destinataires appartenant au cercle familial

Le cercle familial se subdivise lui-même en deux entre les membres de la famille nucléaire et ceux de la famille élargie.

Il y a **trois liens constitutifs de la parenté** : le lien d'alliance (entre conjoints), celui de filiation (entre parents et enfants) et celui de germanité (entre frères et sœurs).

Dans la **famille « nucléaire »** il n'y a qu'un **exemplaire** de chacun de ses liens, à la différence de la **famille « élargie »** qui peut en comprendre plusieurs. La famille élargie est alors « celle qui englobe tous les parents unis par des liens de sang »⁸³ mais également par des liens d'alliance.

1.1.1 Dans la famille nucléaire

Les destinataires les plus fréquents sont ceux qui appartiennent à la famille nucléaire de celui qui envoie.

Ainsi on retrouve **les enfants** :

⁸² SIMMEL G., *Sociologie, Étude sur les formes de la socialisation*, Puf, Paris, 1999

⁸³ OBENGA T., *Introduction à la connaissance du peuple de la République Populaire du Congo*, Librairie Populaire, Brazzaville, 1973, p. 65

« Oui, pour mon fils j'envoie des cadeaux. » (F, 29 ans, Pérou, sans profession)

Mais aussi les **frères et sœurs**. Les sœurs semblent d'ailleurs privilégiées pour l'envoi d'objet que ce soit des vêtements et tissus ou objets pour leur sécurité comme un casque. Cela est peut-être du au fait que pour la mode les vêtements et tissus venus de France sont très prestigieux et très demandés (se reporter à la partie « fonction des envois d'objets »).

Et les **parents** sont aussi des destinataires :

« Ma famille, mes parents. » (F, 26 ans, Chine, étudiante)

Et enfin on peut retrouver les **conjoint**s comme destinataires :

« Oui, le père de mon fils. C'est lui qui demande tout le temps. » (F, 29 ans, Migrante, Pérou, Sans Profession)

Ainsi, pour la famille nucléaire, tous les membres de la famille peuvent être des destinataires, tous les **liens (alliance, filiation et germanité)** sont représentés chez les destinataires et **génèrent** donc des **envois d'objets**.

1.1.2 Dans la famille élargie

Ce modèle de famille est caractérisé par le fait que plusieurs liens de parenté vivent sous le même toit. On peut ainsi y retrouver le frère du père (l'oncle), la mère de la mère (la grand-mère) etc...

Dans les destinataires on retrouve ainsi les oncles et tantes, les cousins et les cousines, les grands-mères ainsi que les nièces et les neveux. Voire même le beau-père de la belle-sœur.

Tous les membres de la famille élargie peuvent donc être des destinataires, **tous les liens sont là aussi représentés** : **filiation de la filiation** (envoi aux grand parents), **germanité et filiation** (envois aux oncles, tantes et neveux nièces) ainsi **qu'alliance de l'alliance** (beau-père de la belle-sœur)

1.1.3 Dans la famille « religieuse »

Parmi les destinataires on retrouve également les filleuls, ce qui constitue un **lien de filiation religieux**, spirituel.

1.2 Les destinataires appartenant au cercle amical et social

Parmi le cercle amical et social on **peut distinguer les amis**, des personnes avec lesquelles ils ont des **relations sociales et affectives**, **des autres membres de leur village d'origine** avec qui ils ont seulement des **liens sociaux**.

Ainsi certains envoient des cadeaux à leurs **amis**.

D'autres envoient aussi à des personnes avec qui ils n'ont **pas des liens affectifs mais sociaux**. Comme par exemple envoyer, sur la demande de son père, à un ami du père. Il n'a pas de relation affective avec lui, mais est lié socialement par le biais de son père :

« J'ai envoyé ça [une poche pour incontinents] parce que mon père m'avait dit qu'il avait un ami qui en avait besoin. Donc la dernière fois que j'ai envoyé quelque chose c'était des médicaments. » (H, 55 ans, Migrant, Turquie, Agriculteur)

D'autres encore envoient, que ce soit seul ou avec une association villageoise, à des **groupes de femmes, à l'école ou à la pharmacie du village**.

2. Les stratégies autour du choix du destinataire

Il semble qu'il existe **des hiérarchies entre les différents destinataires**, certains étant favorisés par rapport à d'autres.

2.1 Choisir les plus proches affectivement

Si c'est cette stratégie qui est retenue, les destinataires vont être **la famille** (étendue et nucléaire) et les amis car se sont avec eux que l'expéditeur a **le plus de liens affectifs** :

« Oui, ma famille et mes copines aussi. Les gens plus proches. » (F, 26 ans, Chine, étudiante)

2.2. Choisir les plus proches affectivement et socialement : la famille nucléaire

Certains immigrés n'ont pas beaucoup de ressources et lorsqu'ils sont confrontés à plusieurs demandes émanant de personnes différentes, ils vont choisir **d'aider en priorité leur famille** :

« Il faut aider ma famille d'abord et après je fais quelque chose pour les autres. Tout le monde est pauvre, ce n'est pas que nous. Mais nous pensons à nous d'abord.(...)» (F, 58 ans, Migrante, Cambodge, sans profession)

2.3. Choisir ceux qui en ont le plus besoin

Cette stratégie peut suivre **deux modalités** : choisir ceux qui sont le plus dans le besoin **au niveau de la famille** ou **au niveau du cercle social**.

Dans le premier cas, ce sont surtout les petits, **les enfants** qui vont être privilégiés, surtout si leurs parents n'ont pas beaucoup d'argent pour pouvoir leur faire des cadeaux. Les neveux, nièces, petits frères et sœurs vont être les privilégiés. D'une part parce qu'étant enfants, ils n'ont pas **de pouvoir d'achat**, pas de source d'entrée d'argent indépendante. Mais aussi parce que ces dons peuvent s'inscrire dans **une logique du « care » (relation de soins)**. Par « care » on entend les activités à la limite du sanitaire, du social et de l'éducatif consacrées aux personnes qui ont une faible autonomie, notamment les personnes âgées et les enfants. Les migrant(e)s s'inscrivant dans cette logique se sentent en quelque sorte responsables du bien-être de l'enfant, mais ne pouvant être aux à ses côtés pour remplir ce rôle, vont en quelque sorte **compenser l'absence** en envoyant ou emmenant dans cadeaux afin de **créer aussi du lien** avec l'enfant⁸⁴ :

« (...) On ramène pour les petits. Pas pour les grands. (...) » (F, 52 ans, Migrante, Algérie ; assistante maternelle)

Pour l'étude des fonctions des objets ramenés et envoyés se reporter au chapitre 7 « Fonctions ».

Au niveau du cercle social nous sommes dans une autre logique car il ne s'agit pas de personnes avec qui ils ont des liens affectifs. D'ailleurs bien souvent ce ne sont pas des personnes individuelles mais plutôt des **groupes de personnes**, des entités. Ainsi les destinataires peuvent être un groupe de femmes qui veulent développer leurs activités par la couture ou l'école ou la pharmacie du village.

⁸⁴ Pour l'analyse des relations et représentations du migrant avec les enfants de sa famille se reporter à la deuxième sous partie de la troisième partie « 2.2.2. Un appui financier découlant des perceptions des enfants de migrants ».

D. La décision d'envoyer

La **décision d'envoyer** est dépendante de plusieurs facteurs qui permettent d'évaluer la pertinence de l'envoi :

- Le **budget** du migrant : il peut être un facteur limitant des envois, voire un motif de non envoi.
- Les **contraintes matérielles** du pays d'origine : certains objets français ne sont pas compatibles avec le système d'objets matériel du pays d'origine de l'émetteur (selon une enquête une télévision achetée en France ne fonctionne pas au Sénégal par exemple)
- La **légitimité de la demande** : la légitimité du besoin est défini socialement dans les négociations entre le migrant et le destinataire. Ainsi l'envoi du dernier modèle de téléphone portable peut être jugé comme illégitime par l'émetteur.

Il existe des **stratégies de contournement** de l'envoi de la part du migrant pour ne pas envoyer d'objet :

- **envoyer de l'argent pour se décharger des contraintes de l'envoi d'objet** (choix, transport, emballage)
- **envoyer des emails plutôt que des cartes d'anniversaire** ou de vœux pour ne jamais faire d'envoi matériel.

La **décision de ne pas envoyer** peut être difficile à prendre car **le migrant se heurte à la pression familiale**, et à **l'image de sa richesse** qu'il a contribué à construire.

Une fois l'envoi du bien décidé, il s'agit pour le migrant de **décider du montant qu'il va y allouer**, il effectue un **arbitrage entre garder l'argent pour sa consommation** personnelle et **utiliser l'argent pour l'achat et l'envoi de biens** au pays. Cette gestion oscille entre des **logiques d'actions économique** (calculs coût/avantage sous contrainte de budget) et **émotionnelle et sociale** (répondre à la demande, dépenser sans compter).

Le **choix de l'objet** est lié à un **arbitrage** entre le **budget** du migrant, le **besoin** du destinataire, et la volonté d'acheter un objet qui représente le pays d'accueil (produits français ou signifiant la France). **L'acquisition de l'objet** est liée à des codes. Par exemple il semble qu'un cadeau doive être neuf pour honorer le destinataire. Des **stratégies sont parfois mises en place pour acheter à moindre coût** : récupérer des objets d'occasion, acheter pendant les soldes ou dans des magasins bon marché tels que Tati, acheter du matériel « tombé du camion ». Certains migrants ont recours à du recel d'objets volés.

1. Négociation : la décision d'envoyer

1.1 La décision d'envoyer

La décision d'envoyer est conditionnée par l'évaluation de la pertinence de l'envoi effectué par l'émetteur. Cette évaluation semble dépendre de trois facteurs.

Ne pas disposer de suffisamment d'argent pour envoyer est un facteur qui influe sur la décision d'envoyer. Cela peut constituer un motif de non envoi, il s'agit là d'une contrainte budgétaire :

« Moi je voulais envoyer, mais là-bas ils peuvent acheter tout ce qu'ils veulent, j'aurais pu envoyer comme un cadeau mais je n'ai pas assez de moyens. » (H, 19 ans, Migrant, Turquie kurde, Lycéen)

Un deuxième facteur pris en compte par l'émetteur lors de sa décision d'envoyer ou non le bien est **l'inadéquation entre les objets ramenés de France et les contraintes matérielles sur place**. Si l'objet français n'est pas adapté au système des objets matériels du pays, le bien ne sera pas envoyé :

« Je n'ai jamais ramené de télé... Pas d'appareils non plus, parce que maintenant avec le marché asiatique ils ont des télé. Mais même les télé, je crois que nous, si on achète une télé ici et qu'on l'emmène là-bas, ça ne marche pas. Je pense qu'il doit y avoir quelque chose. On a déjà fait ça une fois, ça n'a pas marché, les télé ici ne marchent pas là-bas. Je n'ai jamais compris ça... Il faut les débloquer, ou quelque chose comme ça. » (F, 41 ans, Migrante, Sénégal, Aide-soignante)

Enfin le troisième facteur, qui permet au migrant de décider s'il y aura envoi ou non, est la légitimité du besoin exprimé par le destinataire. La définition de la légitimité du besoin peut être à l'origine de **tensions entre l'émetteur et le destinataire**. La demande d'envoi peut être refusée en raison d'une **discordance sur l'évaluation des besoins du destinataire**. Nous avons vu dans la partie intitulée « 1.2.1. L'envoi : une réponse à des besoins » que les occasions d'envoi pouvaient autant renvoyer à des besoins du bas que du haut de l'échelle des besoins de Maslow⁸⁵. Autrement dit le migrant ne répond pas seulement à des besoins de subsistance mais également à des besoins culturels et éducatifs. Le conflit vient donc plutôt de la **justification du besoin**. Les fêtes traditionnelles et religieuses sont entourées d'une symbolique spécifique, il s'agit pour le migrant de montrer sa présence et sa participation par l'envoi. En ce qui concerne les études des frères ou des sœurs, l'enjeu est la future position sociale d'un membre de la famille. Mais si le besoin ne renvoie pas à un besoin primaire, et ne comporte pas de justification sociale ou symbolique pour le migrant, il peut alors **refuser l'envoi** :

85 Maslow, A Theory of Human Motivation, in "Psychological review", 1943 (voir l'explication dans la partie intitulée « 1.2.1, L'envoi : une réponse à des besoins »)

« Je trouve ça abusé qu'ils me demandent le même portable que moi j'ai ici alors qu'ils sont au village, que je leur donne un portable de 200 euros alors que ces 200 euros peuvent les nourrir pendant six mois. Quand ils t'appellent maintenant c'est "est-ce que tu peux envoyer le Samsung avec infrarouge et appareil photo ?" "Tu te fous de ma gueule ? Tu es au village !" Moi je préfère envoyer de l'argent pour la nourriture qu'un portable, c'est abusé. » (H, 24 ans, Enfant de migrant, Mali, Cuisinier)

1.2 Stratégies de contournement de l'envoi et motif de non envoi

Les migrants peuvent développer des **stratégies**⁸⁶ visant à **ne pas envoyer de bien au pays**. Certains migrants utilisent **Internet comme moyen de contourner l'envoi**. Il s'agit alors de ne pas passer par l'envoi matériel lors des envois écrits (le mail remplace la lettre), pour ne pas avoir à envoyer des biens. La contrainte liée à l'envoi de cadeau (nécessité d'envoyer des cadeaux de qualité et en quantité, trouver un cadeau qui soit adéquat avec les sentiments qu'il doit représenter) est évitée par **l'envoi immatériel** d'un e-mail :

« Quand je faisais un cadeau j'étais à côté d'eux. De loin, je ne veux pas envoyer de cartes de vœux, je le fais par Internet parce que je suis informaticien ! Je passe huit heures sur l'ordinateur, et j'ai des cours d'informatique... Je n'ai jamais voulu envoyer parce que j'ai quatre frères et une sœur, si je fais un cadeau je veux que ce soit de qualité et pour tous. » (H, 26 ans, Migrant, Turquie kurde, Informaticien)

Dans le cas de ce migrant le contournement de l'envoi vise à **éviter une situation dont il ne maîtrise pas la signification sociale et familiale**. Il ne mesure pas la portée émotionnelle que son envoi aura sur sa famille. Entre la **pression familiale** pour que le migrant envoie et le **coût émotionnel** possible de ce même envoi, le migrant effectue un arbitrage. La décision de ne pas envoyer est donc une **décision sous contrainte** (la pression familiale) dont la finalité est de préserver sa famille de "chocs" émotionnels:

« Je n'ai rien à envoyer. Tout le monde envoie des objets comme les téléphones portables, les ordinateurs portables,... Mais ils n'ont pas besoin de ces cadeaux, ils veulent que je vienne, ils ne veulent pas de cadeau. Je n'ai jamais envoyé. Si j'envoie telle cuillère (il prend la cuillère sur la table), ce sera très important, cette cuillère. Je n'ai pas voulu être loin d'eux, donc si j'envoie quelque chose je ne sais pas quelle sera la signification. » (H, 26 ans, Migrant, Turquie kurde, Informaticien)

Une autre stratégie de contournement de l'envoi, qui vise à écarter les contraintes qui sont liées à l'envoi d'objets encombrant, est de **déléguer une partie de la contrainte** liée à l'achat et au transport aux individus restés au pays. Il s'agit **d'envoyer de l'argent sur place pour que l'achat soit effectué directement par les destinataires** :

⁸⁶ Selon l'analyse stratégique (Crozier, Friedberg, L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective, Paris, Seuil, 1977) la stratégie est un ensemble cohérent de comportements qu'un acteur adopte en vue de préserver ses intérêts. La stratégie est orientée en fonction des enjeux et des contraintes propres à une situation donnée.

« Les gens s'embêtent à acheter des meubles, à les ramener là-bas, alors que tu trouves tout sur place. Et il faut aussi faire vivre le commerce là-bas : moi je suis contre le fait de leur ramener des trucs... Parce qu'il y a des gens qui travaillent là-bas aussi un peu, si tu n'achètes pas et que tu ramènes tout d'ici, là-bas ils vont fabriquer des trucs et personne ne va les acheter. C'est pour ça que je ne ramène pas. » (F, 41 ans, Migrante, Sénégal, Aide-soignante)

Cependant la **décision de ne pas envoyer** peut être difficile à prendre car **le migrant se heurte à la pression familiale**, et à **l'image de sa richesse** qu'il a contribué à construire.

2. L'envoi

2.1 La décision du montant alloué à l'envoi des biens

L'achat de bien par le migrant à destination des personnes restées au pays peut être effectué parce que l'écart de niveau de vie entre les deux pays est en faveur du migrant. Les prix sont plus favorables en France que dans le pays d'origine, et le migrant gagne plus comparativement aux personnes restées au pays. Malgré cela, pour maintenir son niveau de vie en France le migrant (ou enfant de migrant) doit **arbitrer entre utiliser son argent pour envoyer des biens dans son pays d'origine ou garder son argent** :

« Je rapporte toujours plein de choses avec ma sœur, pour mon petit frère qui a 15 ans c'est toujours des objets technologiques parce que là-bas non seulement tu ne trouves pas tout mais surtout c'est des prix astronomiques. En plus nous on a plus d'argent ici qu'eux là-bas parce que mes parents ne sont pas très aisés, donc ils n'ont pas vraiment les moyens d'acheter tout ça, alors que nous on met de côté pour leurs cadeaux de Noël pour leur rapporter plein de choses tous les ans. Quand on sait qu'on rentre au Maroc on économise car on sait qu'on va dépenser beaucoup pour eux trois. » (F, 22 ans, Enfant de migrants, Maroc, Etudiante salariée)

Un arbitrage entre l'envoi de bien et les dépenses quotidiennes en France peut être à l'origine du principe de gestion du budget du migrant. Les migrants semblent alors avoir recours à une "**rationalité économique**". De notre point de vue la rationalité est multidimensionnelle, il n'existe pas de rationalité par essence. Par ailleurs nous considérons que la rationalité est toujours limitée car elle vise une solution satisfaisante sous les contraintes de la situation (et non la solution optimale). Il s'agit pour eux d'**effectuer des calculs coût/avantage pour décider du montant alloué aux achats et aux envois de biens** dans le pays d'origine :

« Je mets de l'argent de côté. La vie est chère ici aussi, ce n'est pas facile. » (F, 58 ans, Migrant, Cambodge, Sans Emploi)

« Ah oui, je fais les calculs et j'économise un peu avant. » (F, 26 ans, Migrant, Chine, étudiante)

Une "**rationalité émotionnelle**" peut néanmoins aussi être à la base des dépenses d'argent pour les envois au pays. La découverte des sommes dépensées pour les envois de bien au pays étonne cette migrante. Les achats ont été faits sous un mode émotionnel, **il n'y a plus de calculs ou d'arbitrage** :

« Pour les cadeaux de ma mère la dernière fois que j'y suis allée, je crois que j'ai claqué 100 euros. C'est rigolo, j'ai vu mon relevé bancaire du mois de juin quand je me préparais, j'ai claqué en tout trois cent euros de cadeaux pour ma famille. » (F, 23 ans, Migrante, Maroc, Etudiante)

2.2 Acquisition des biens

2.2.1 Choix des objets envoyés

Le choix des objets envoyés par le migrant se fait donc en concertation avec les prescripteurs dans le pays d'origine (1.4.1 « Négociation : la décision d'envoyer »). Le choix des objets envoyés est aussi établi sur des **calculs coût/bénéfice : il s'agit de minimiser ces coûts**. Ces calculs ont lieu quand le bien est moins cher en France que dans le pays d'origine ou quand le bien ne se trouve qu'en France :

« J'envoyais des médicaments parce que eux là bas ils ne trouvaient pas et que c'était très cher pour ma mère. » (H, 55 ans, Migrant, Turquie, Agriculteur)

« Et de l'alcool, je ramène de l'alcool parce que pour acheter du whisky c'est trop cher là bas. » (H, 28 ans, Migrant, Tunisie, Etudiant salarié)

« Oui, j'emmène, alors, c'est plutôt les esthétiques, des cosmétiques, des rouges à lèvres, des trucs de beauté. Oui, oui, c'est moins cher ici que là-bas. » (F, 26 ans, Migrant, Chine, Etudiante)

« J'envoie parfois les vêtements et cosmétiques. Parce que certaines marques occidentales sont deux ou trois fois plus cher là-bas qu'en France. » (F, 26 ans, Migrant, Chine, Etudiante)

Ces **comparaisons des prix des biens ici et là-bas**, permettent au migrant, sous contrainte de budget, d'effectuer des **arbitrages** entre un **envoi d'objet** et un **envoi d'argent** pour acheter l'objet sur place :

« Ce que j'envoie c'est les choses difficiles à avoir là bas, un ordinateur c'est cher pour un revenu malien, si je peux l'avoir gratuit ici, mais les chemises je n'envoie pas. Je préfère envoyer de l'argent à mon frère parce qu'il y a des chemises moins chères là bas. J'essaye de voir en fonction des besoins et du coût. » (H, 29 ans, Migrant, Mali, Technicien Télécom)

La décision d'achat des biens à envoyer se fait donc **sous contrainte de budget**. Il s'agit de gérer ses ressources tout en répondant aux exigences des personnes restées au pays :

« Quand je suis allée au Cambodge avec ma mère, qu'est ce que j'ai ramené... Alors je n'avais pas beaucoup de moyens... Je crois que j'ai ramené du parfum, du savon, des trucs comme ça en fait. Ils aiment bien là-bas, ça fait très français ! (rires) » (F, 24 ans, Fille de migrants, Cambodge, étudiante)

Le **choix des biens envoyés** est également **associé à représentation du pays d'accueil**. Les biens renvoient en effet une certaine image de la France, cette image n'est d'ailleurs pas forcément partagée entre le migrant et le prescripteur dans le pays d'origine :

« Le dernier envoi c'était des chaussures parce que c'est mon père qui voulait que je lui envoie des chaussures, je ne sais pas pourquoi d'ailleurs. En fait il trouve que ici c'est mieux, dans la tête des turcs ils trouvent que tout est mieux à l'extérieur, tout est bon, tout est rose. Pourtant y'a beaucoup de choses en France qui viennent de Turquie. Donc c'est parce qu'il souhaitait que je lui envoie des chaussures je lui ai envoyé par La Poste. Il voulait aussi une pommade pour ses jambes parce qu'il en avait besoin. » (H, 30 ans, Migrant, Turquie, Cuisinier)

Les cosmétiques, certaines grandes marques, la Tour Eiffel sont autant de **symboles de la France**, une France qui n'appartient pas au quotidien des migrants mais à l'image qu'ils peuvent s'en faire :

« Oui, je leur ramène un peu de souvenirs des choses comme ça. La tour Eiffel, des choses de Paris. » (F, 29 ans, Migrant, Pérou, sans profession)

« Oui, oui c'est ça. Lancôme c'est pas mal et puis Chanel, Yves Saint Laurent. » (F, 26 ans, Migrant, Chine, Etudiante)

2.1.2 L'acquisition des biens

Les moyens d'acquisition du ou des biens envoyés sont multiples et varient **en fonction des comportements de consommation** des migrants **et des codes liés aux types d'envoi effectués**.

Posséder une **carte de fidélité** dans un magasin peut **être décisif dans le processus de choix du moyen d'acquisition**. Cela implique aussi l'adoption par le migrant de comportement de consommation français :

« J'achète dans les magasins français comme Séphora. J'ai une carte de Séphora. » (F, 26 ans, Chine, Etudiante)

Ici le **caractère français et connu de la marque** du magasin est important puisqu'il s'agit d'un cadeau, c'est un **gage de qualité et une échelle de mesure de la valeur** des biens. A l'inverse, cet autre enquêté étudiant dont le travail partiel dans le secteur du bâtiment est le seul moyen de subsistance, a le même souci de la marque, mais a recourt à des **stratégies pour acheter moins cher** :

« J'envoie des petits vêtements, des chaussures, un portable, une bouteille de parfum... Je n'achète pas des choses de marque je vais à Tati, le moins cher ou pendant la période des soldes. » (H, 28 ans, Migrant, Tunisie, Etudiant salarié)

Il s'effectue un **arbitrage entre acheter dans un magasin** un objet destiné à être envoyé au pays **et essayer de trouver un objet d'occasion**. Il semble que **le cadeau implique l'achat d'un bien neuf**. Il s'agit en effet d'honorer le destinataire du cadeau, le caractère neuf du produit est interprété comme un gage d'attention, et de qualité envers celui à qui il est offert. Cette étudiante salariée, sans bourse d'étude, opte pour l'achat de matériel neuf malgré ses contraintes financières :

« Je pourrais sinon faire l'effort d'aller faire les brocantes pour mes parents, mais je le fais pas, je préfère leur acheter des choses dans des magasins, même si c'est sûrement plus cher et ça a moins de valeur ! » (F, 22 ans, Enfant de migrants, Maroc, Etudiante salariée)

La **récupération** d'objets d'occasion peut être un moyen d'**envoyer des biens au moindre coût**. Il s'agit de remettre en circulation des objets (voir I. 1.2.2) qui ont eu une première vie en France mais qui, dans le pays, pourront encore aider :

« En fait ce sont les portables déjà utilisés mais dans un bon état. Les amis Français nous les ont donnés ou nous avons acheté de nouveaux pour nous-mêmes. » (F, 58 ans, Migrant, Cambodge, Sans emploi)

« J'achète aussi [pour envoyer], soit chez Gibert soit je le récupère à la fac, des bouquins de cours, des manuels scolaires, des romans. » (H, 29 ans, Migrant, Mali, Technicien Télécom)

Il semblerait même que le remplacement de bien du migrant puisse être accéléré par le fait de pouvoir envoyer ce bien au pays :

« En général c'est des matières d'occasion. Par exemple nous on a une télé à la maison, on va la changer et on va en acheter une autre et celle là on l'envoie au bled. » (H, 23 ans, Enfant de migrant, Maroc, Salarié)

« Maintenant c'est moi qui envoie comme la maison elle est... Les objets ils deviennent usagés. Cette année je vais commencer à envoyer des nouvelles choses : une nouvelle télé, des fauteuils, une machine à laver parce que vais changer des choses chez moi. Je vais refaire mon appartement. » (H, 23 ans, Enfant de migrant, Maroc, Salarié)

Un autre moyen d'envoyer des biens, c'est d'**avoir recours au "tombé du camion"**. Cette expression renvoie à **un achat sur le marché noir**. L'objet peut avoir été volé, mais dans tous les cas une incertitude plane sur sa provenance. L'exigence n'est plus la même ; l'envoi ne vise plus cette fois à "recycler" du matériel d'occasion mais à acquérir du matériel neuf, pour remplacer le matériel usagé sur place. L'achat "tombé du camion" est une prise de risque, puisque il est toujours illégal, mais dans l'arbitrage du migrant **le moindre coût du bien peut compenser le risque pris** :

« Pour remplacer [les biens usagés de la maison au pays] je vais essayer de trouver des bonnes occasions mais pour tout ce qui est télé on va plutôt chercher du tombé du camion. Ça c'est juste une question de temps ou d'argent. Le temps que je travaille que je gagne un peu d'argent j'appelle le mec et il me le sort vite fait. » (H, 23 ans, Enfant de migrant, Maroc, Salarié)

Il est à noter que pour ce migrant ce n'est pas son niveau de vie qui lui empêche d'envoyer du neuf mais plutôt ses **activités illégales de recel qui lui permettent l'envoi**. L'opportunité d'acquisition de biens "tombés du camion" peut être une occasion d'envoi au pays. L'envoi des biens "tombés du camion" permet de se préserver d'un risque (celui de se faire prendre comme complice de recel) et de remettre l'objet en circulation par un don infra familial :

« Mais il y a d'autres gens ils achètent tombé du camion et comme ils ont peur de se faire contrôler chez eux ils envoient tout au pays surtout les motos tout ça. » (H, 23 ans, Enfant de migrant, Maroc, Salarié)

D'une manière plus radicale, un fils de migrant fait du **recel** : il achète des biens volés qu'il envoi au pays. Cependant il ne s'agit pas seulement de prendre des risques pour envoyer des biens à la famille là-bas mais aussi d'en **revendre** certains, comme ici avec un moteur de bateau :

« Le moteur il venait de l'Oise ; c'est un mec il l'avait ramené, il l'avait pris chez quelqu'un, il l'a récupéré sur un bateau. » (H, 23 ans, Enfant de migrant, Maroc, Salarié)

L'achat peut aussi s'effectuer par **des voies plus spécifiques**. Un migrant est passé par son **grossiste** (une entreprise destinée aux professionnels de la restauration) pour acheter moins cher un bien destiné à l'envoi :

« [Où avez-vous acheté ce caméscope] A Metro, en allant faire les courses pour le bar du restaurant. J'en ai trouvé un alors je l'ai acheté tout de suite. » (H, 35 ans, Migrant, Algérien, Restaurateur)

Des **stratégies** sont mises en place **pour acquérir des médicaments** prescrits sur ordonnance en France pour les envoyer à de la famille malade au pays :

« J'ai envoyé des choses quand ma mère était malade avant qu'elle décède il n'y a pas longtemps. J'allais voir mon médecin et je lui disais que j'avais besoin pour telle ou telle maladie, il me faisait une ordonnance, j'allais voir le pharmacien. » (H, 55 ans, Migrant, Turquie, Agriculteur)

2.2 Biens envoyés

Objets envoyés	Médicaments, matériel médical	Vêtements, tissus, draps, chaussures	Ordinateur, caméscope, portables, machine à coudre, casque de moto	Cosmétiques	DVD, cartes, Jouets	Livres, papiers, dictionnaires, magazines de mode, album photos
----------------	-------------------------------	--------------------------------------	--	-------------	---------------------	---

signalétiques des migrants interviewés	H, 55 ans, Mali, Migrant, Chauffeur de taxi	H, 40 ans, Migrant, Maroc, Attaché territorial	Homme, 36 ans, Migrant, Mauritanien, Veilleur de nuit,	H, 40 ans, Migrant, Maroc, Attaché territorial	F, 58 ans, Migrante, Cambodge, Sans emploi	H, 40 ans, Migrant, Maroc, Attaché territorial
	F, 52 ans, Migrante, Algérie, Assistante maternelle	H, 35 ans, Migrant, Restaurateur, Algérien	H, 35ans, restaurateur, algérien	F, 24 ans, Enfant de migrants, Cambodge, Etudiante	H, 28 ans, Madagascar, Migrant, Ingénieur Télécom	F, 26 ans, Migrant, Chine, Etudiante
	F, 34 ans, Migrante, Sénégal, Assistante juridique bilingue	F, 29 ans, Pérou, Migrante, Sans emploi	F, 58 ans, Migrante, Cambodge, Sans emploi			F, 22 ans, Migrant, Maroc, Etudiante salariée
		F, 26 ans, Migrante, Chine, Etudiante	F, 23 ans, Migrante, Maroc, Etudiante			F, 23 ans, Migrante, Maroc, Etudiante
		F, 22 ans, Migrante, Algérie, Etudiante en Chimie	H, 29 ans, Migrant, Mali, Ingénieur Télécom			H, 24 ans, Enfant de migrant, Mali, Cuisinier
		H, 24 ans, Enfant de migrant, Mali, Cuisinier				F, 29 ans, Enfant de migrants, Chine, Comptable
		F, 41 ans, Migrante, Mali, Aide-soignante				

Tableau 3. Classification des types de biens envoyés dans le pays d'origine par les enquêtés

E. Choix du média

Parmi les modalités d'envoi d'objet, deux modes peuvent être distingués, le mode **formel** et le mode **informel**.

Dans le discours des interviewés, le **mode formel** d'envoi d'objets se caractérise par un recours à **deux entreprises, La Poste**, avec notamment l'utilisation de **Chronopost** ou de **Colissimo**, ou **DHL**.

Le **mode informel d'envoi** d'objets recouvre **deux modalités** distinctes d'envoi :

- un **envoi individuel** qui repose, dans certains cas, sur le **détournement d'un moyen d'acheminement formel** comme **la lettre pour les petits objets**, et par le fait de **ramener soi-même** des objets lors des « retours au pays ».

- un **envoi collectif** qui se caractérise par **l'intervention d'un intermédiaire**.

Il y a deux types d'intermédiaires :

1. Les intermédiaires professionnels pour qui les envois d'objets constituent un **complément de salaire**.

Ils utilisent **divers moyens de locomotion** : l'avion, le camion et le bateau (conteneur).

Mais il y a aussi des **compagnies de bus** qui utilisent leur soute à bagage pour transporter des objets. Elles **détournent l'usage formel des bus**, transporter des personnes, en le transformant en moyen de transporter des objets

2. Les intermédiaires amateurs pour qui les envois d'objets sont un moyen de **rendre service à l'expéditeur**.

Ces intermédiaires peuvent être des **membres de leur famille**, des **amis** ou même des **étrangers**. Ce dernier type d'intermédiaire est utilisé en cas d'urgence et d'absence d'alternative.

Et enfin les **modes collectifs pour les envois collectifs**.

Ce sont des envois pour **des destinataires différents**, le mode d'envoi va permettre d'envoyer **plusieurs objets**, dont **certain pour une association** de développement local et d'**autres** pour un **membre de la famille** ou un **ami**. Ces envois **transitent par une association**, même si les objets ne lui sont pas destinés.

1. Les différentes modalités d'envois d'objets

Parmi les différentes modalités d'envoi d'objets on peut distinguer deux grandes catégories : les envois formels et les envois informels.

1.1 Les envois formels

Les envois formels sont les envois qui passent par des institutions aussi bien La Poste que l'un de ses concurrents.

1.1.1 Les modes d'envoi de La Poste

Parmi les produits proposés par La Poste, les enquêtés utilisent **Chronopost et Colissimo**.

Certains choisissent le Colissimo en recommandé :

« Alors on l'a envoyé en recommandé, deux jours après ils l'ont reçu, ils étaient contents ; » (F, 52 ans, Migrante, Algérie ; assistante maternelle)

Alors que d'autres utilisent le Colissimo International Economie :

« J'ai envoyé les objets souvent auprès de la Poste, par le Colissimo International Economie. » (H, 46 ans, Migrant, Cameroun, Enseignant)

1.1.2 Les modes d'envois des concurrents de La Poste

Le seul autre moyen formel d'envoyer des objets invoqué par les enquêtés est **DHL**. DHL (Deutsch Post World Net) est une entreprise postale qui est devenue le leader mondial de l'express international et du fret terrestre et aérien.

1.2 Les envois informels

Les envois informels ne passent pas par des institutions, ou alors les détournent de leurs usages initiaux. Parmi les moyens utilisés, on peut distinguer les **modes individuels d'envoi** et les **modes collectifs d'envoi**. Le premier mode ne nécessite pas l'intervention d'une autre personne dans l'envoi. Il convient néanmoins de ne pas confondre envoi collectif et mode collectif d'envoi.

Le mode collectif d'envoi n'implique qu'un expéditeur et n'est pas forcément adressé à plusieurs destinataires ou à une collectivité. Mais à la différence du mode individuel d'envoi il mobilise au moins un intermédiaire pour le déroulement de l'envoi

1.2.1 Les modes individuels d'envoi

Dans les modes individuels d'envoi on relève deux systèmes utilisés.

Certains utilisent un moyen formel, la lettre, mais la **détourne de son usage formel** : transporter des feuilles, pour faire passer des objets :

« Là j'ai des objets mais ils sont assez fins pour passer dans une lettre. » (F, 23 ans, Migrante, Maroc ; étudiante)

D'autres **ramènent eux-mêmes** leurs objets lors de leurs retour au pays :

« Il y a 15 jours je suis revenu du Maroc. J'étais allé pour le Ramadan, début octobre. Donc je leur ai ramené des petites choses. » (H, 40 ans, Migrant, Maroc, Attaché territorial)

1.2.2 Les modes collectifs d'envoi

Dans ce mode collectif d'envoi, il convient de voir que nous distinguons deux types d'intermédiaire : les intermédiaires « professionnels » et les intermédiaires « amateurs », dont la principale différence vient du fait que **les premiers facturent ces activités de commerce illicite, alors que les seconds transfèrent les biens sans but lucratif.**

Pour ces intermédiaires professionnels, cette activité constitue un complément de revenus, alors que les intermédiaires amateurs font cela pour rendre service.

Les intermédiaires professionnels

Les intermédiaires professionnels **complètent leurs revenus en transportant les objets des autres de manière organisée et illégale.** Ces intermédiaires constituent « l'économie grise » du transport de biens, à savoir « une économie qui vise à créer des marchés parallèles d'activités et de travail échappant aux normes des droits du travail, de la Sécurité sociale, aux règles fiscales et comptables »⁸⁷.

Certains pratiquent des tarifs fixes :

« Tu payes 7 euros le kilo. » (F, 41 ans, migrante, Sénégal, aide-soignante)

Comme le moyen est informel les **informations circulent par le bouche à oreille** et surtout par le téléphone :

« Des gens qui ont des camions des J5 ils font passer le coup de fil, à quelle date ils partent, en général

⁸⁷ JEANTET, Thierry, "L'Economie Sociale européenne ou la tentation de la démocratie en toute chose", Coopérative d'information et d'édition mutualiste (CIEM), 1999

tous les mois ils partent avec des frigos, des télés, des enveloppes. Dès qu'ils arrivent ils voient en fonction des gens et ils appellent. On lui laisse des numéros et ils s'appellent là bas dès qu'il est à la frontière parce que c'est chaud avec la douane mais ils s'arrangent. » (H, 23 ans, Fils de migrant, Maroc, salarié)

Ces intermédiaires professionnels mobilisent **divers modes de locomotion** :

Certains utilisent des camions, alors que ceux que les enquêtés nomment les « GP » prennent l'avion. L'enquêtée déclare ne pas connaître la signification de l'acronyme « GP » et renvoie cette appellation aux convoyeurs professionnels sénégalais qui prennent l'avion exprès pour emmener avec eux des objets :

« On a un système aussi pour ça, pour envoyer. Des gens qui vont... Tu payes 7 euros le kilo. On les appelle les « GP ». (...) » (F, 41 ans, migrante, Sénégal, aide-soignante)

Les personnes appelées « GP » sont en réalité des salariés de différentes compagnies aériennes (l'appellation renvoyant à la compagnie Air France) qui, de par leur statut professionnel, payent leurs billets d'avion 10% du billet en plus des taxes d'aéroport. Grâce à ce **faible coût, ces travailleurs ont formé un système de transport illicite**, profitant de leurs avantages pour faire des allers/retours destinés à acheminer les objets de la France vers l'étranger. Ainsi, si le « passeur » auquel fait allusion cette enquêtée était sénégalais, il convient de voir que le terme « GP » utilisé par les enquêtés renvoie plus largement à ces salariés transportant les biens « au noir ».

D'autres convoyeurs sont des **compagnies de bus** qui utilisent leur soute à bagage pour transporter des objets. Elles **détournent l'usage formel des bus**, transporter des personnes, en le transformant en moyen de transporter des objets :

« J'y ai pensé spontanément. Les 2 ou 3 fois où j'ai pris le bus, j'ai vu des gens qui venaient, pas pour voyager mais pour déposer des colis et ils repartaient. (...) » (F, 23 ans, Migrante, Maroc ; étudiante)

D'autres encore passent par le bateau. Une personne loue un conteneur et prévient son entourage qu'un transfert va être fait. Souvent les prix sont **variables en fonction du degré d'intimité** avec la personne.

La frontière entre lucratif et bénévole est alors floue :

« C'est quelqu'un sur Nice qui fait des envois en Afrique par container donc il vient chercher les affaires et ça part par bateau ça met trois semaines. » (F, 38 ans, migrante, Sénégal, assistante juridique bilingue)

Les intermédiaires amateurs

Parmi les moyens impliquant des passeurs amateurs, il y a le « **main à main** ». La personne qui veut envoyer des objets le confie à quelqu'un qui va les remettre au destinataire indiqué.

Certains de ces intermédiaires sont des **amis** :

« J'ai un ami qui avait envoyé des cadeaux, des chemises, des chaussures... avec d'autres familles qui retournent là-bas ou qui partent en vacances là-bas, » (H, 26 ans, Migrant, Turquie Kurde, Informaticien)

D'autres sont des membres de la **famille** :

« Souvent, souvent. Ca c'est partout. Soit tu connais des gens de ta famille [qui vont emmener tes objets] » (H, 23 ans, Fils de migrant, Maroc, salarié)

D'autres encore sont de parfaits **étrangers**. Ce type d'intermédiaire est **utilisé en cas d'urgence ou d'absence d'autres alternatives**. Le problème étant d'arriver à convaincre quelqu'un de prendre en charge ses objets et de leur prouver qu'ils ne sont pas illégaux :

« [Situation d'urgence ?] Je vais à l'aéroport (...) je demande à une personne, 'excusez moi ma mère a besoin de toute urgence de ces médicaments, est-ce que vous pouvez, je vous ouvre le paquet, vous regardez ce qu'il y a dedans' et la personne prend les médicaments. » (F, 38 ans, migrante, Sénégal, assistante juridique bilingue)

1.2.3 Des modes collectifs pour des envois collectifs

Même si le matériel ne sert pas à l'association elle-même mais à une autre. Ainsi par exemple cet homme qui par le biais d'une association française a fait emmener au Mali des ordinateurs pour les amis et les habitants de son village :

« La dernière fois j'ai envoyé des ordinateurs, j'ai profité d'un container qui n'était pas plein. J'avais vu une association française qui envoyait des ordinateurs en Afrique (...) un jour il [le président de l'association] m'a appelé il m'a dit 'on a énormément de place', moi j'avais cinq ordinateurs à envoyer que j'ai trouvé avec des gens, et j'ai pu envoyer ces ordinateurs. (H, 29 ans, migrant, Mali, technicien Télécom)

Ce sont des envois à qui sont **pour plusieurs destinataires**, à la fois pour une association et à la fois pour un membre de la famille ou un ami.

Cet homme envoie ainsi du matériel sportif à son village par le biais des sportifs maliens, qui allant disputer des matchs en Europe, passent par Paris et ramènent des objets. Il profite de ce moyen pour envoyer aussi des choses à sa famille :

« Je fais aussi des gros envois, par exemple j'ai des stocks ici (...) et je profite d'un voyage par exemple, des athlètes, des sportifs maliens (...) ils font toujours escale en France, je me déplace jusqu'à l'aéroport avec la valise et quand ils voyagent c'est très léger. (...) Ils m'appellent du Mali pour me

prévenir que la semaine prochaine, pour tel truc il y a quelqu'un qui passe, c'est la fédération qui appelle (...) parfois je mets aussi des trucs pour ma famille dedans. » (H, 29 ans, migrant, Mali, technicien Télécom)

Ainsi, comment les personnes enquêtées choisissent-elles de recourir à tel ou tel mode d'envoi ?

2. Les facteurs déterminant la prise de décision du mode d'envoi

La **décision** d'envoyer un objet dans son pays d'origine est **soumise à un ensemble de facteurs** qui viennent **orienter le choix** des enquêtés. Ainsi, le choix du moyen d'envoi est, dans le cas des objets, fonction du **temps dont dispose l'individu**, du **coût qu'il veut attribuer** à cet envoi, de la **sécurité** qu'il estime nécessaire, du **type d'objet à envoyer**, de la **couverture géographique du réseau de distribution** de ce moyen mais aussi **de son environnement social**. Le processus de décision d'un media s'ancre alors dans **des logiques liées soit à un facteur précis soit à une combinaison de plusieurs facteurs**. Les **frontières entre ces différentes catégories sont perméables** à l'exception de la **contrainte du temps qui reste prioritaire** sur toutes les autres, l'urgence ne semblant pas être négociable.

Ainsi, **selon les cas, les situations et les objets à envoyer**, les enquêtés vont **passer d'un mode d'envoi à un autre**. Le mode d'envoi va alors être **déterminé en fonction du contexte de l'envoi, à savoir le moment de l'année, les ressources de l'expéditeur (matérielles et sociales), ainsi que la représentation que les enquêtés ont du risque encouru pendant le transfert**. Ainsi, l'émetteur va choisir tour à tour d'optimiser **le coût, la sécurité, l'aspect pratique de l'envoi - pour lui et pour le destinataire (distribution dans le pays d'arrivée)-**, ou va combiner ces différents facteurs suivant les cas.

2.1 Le facteur temps au centre de la décision

Le premier élément orientant l'expéditeur vers un type d'envoi précis est le degré d'urgence de l'envoi.

Ainsi, la logique d'optimisation des délais de transferts semble prédominer dans le sens où le degré d'urgence de l'envoi constitue une première contrainte pour les individus, l'urgence ou l'absence d'urgence de l'envoi étant à la base des différents choix possibles.

2.1.1 Caractéristiques de l'envoi d'urgence

▣ **Passer par des moyens formels en cas d'urgence**

L'un des éléments structurant du choix d'un moyen d'envoi est le **temps** dont dispose l'individu.

Si l'envoi d'objets pour la maison (objets de décoration, alimentation) ne semble pas requérir un mode d'envoi adapté à l'urgence, certains enquêtés ont déclaré devoir **envoyer des médicaments à leurs proches de manière occasionnelle**, un envoi qualifié d'urgent selon eux mais également selon les destinataires de ces traitements.

Dès lors, **devoir envoyer en urgence** renvoie à des privilégier certaines **solutions de recours**. Les enquêtés peuvent alors faire appel aux modes d'envois formels, comme **le colis en recommandé de La Poste ou de DHL, la nature de l'objet influant sur le mode d'envoi choisi**, à l'image de l'envoi de médicaments effectué par cet enquêté:

« C'était urgent, ça je l'ai fait par poste. J'ai eu à envoyer aussi par DHL, quand c'est urgent, vraiment urgent. » (H, 36ans, migrant, mauritanien, veilleur de nuit)

Parmi ces moyens, seuls les colis envoyés en recommandés et par DHL sont considérés comme "assez rapides" pour les enquêtés. Pourtant, **DHL est utilisé de manière ponctuelle, seulement en cas d'urgence à cause de son prix**. Ainsi, si **l'urgence entraîne une hausse indéniable du coût de l'envoi**, certains services ne sont utilisés que dans cette situation, jugés « *trop chers* » pour être utilisés d'ordinaire.

▣ **Passer par des moyens informels en cas d'urgence : des « GP » aux intermédiaires amateurs**

Envoyer en urgence n'est pas synonyme d'un recours exclusif aux modes d'envois formels.

Du côté du canal informel, **trois types de modes d'envois sont privilégiés en cas d'urgence** :

1. Les enquêtés peuvent avoir recours à **un moyen d'envoi organisé** - comme nous l'avons vu auparavant - les **intermédiaires professionnels, à l'image des « GP »** ⁸⁸ :

« Les GP, je fais quand c'est vraiment une urgence. Quand on m'a dit : " Il faut une robe de mariée, une robe de baptême..." Quelque chose comme ça. Mais c'est rare. La dernière fois que je l'ai fait, c'était une robe de communion. J'ai fait ça, pour l'envoyer à mon filleul. Je suis passé par les GP. Et une fois, j'ai oublié ma valise ici en allant voyager, quand on est partis au Sénégal, je l'ai oublié... Heureusement qu'il y avait les GP, on a oublié une valise où il y avait tous les médicaments. Mon mari a fait appel à un GP. Pour une valise, il a payé 150 euros. Pour une petite valise, tu sais, les valises que tu traînes. On l'a oublié en partant... C'est cher ! Mais eux, c'est leur boulot de faire ça ! Ils ne payent pas d'impôts et ils font des choses comme ça. Ils ne doivent pas payer leurs billets très cher, ils doivent payer leurs billets rien du tout, et puis ils font des trucs comme ça... ce n'est pas déclaré. » (F, 41 ans, migrante, Sénégal,

⁸⁸ Se reporter à la partie sur les modalités des envois

aide-soignante)

Ainsi, si les enquêtés disent envoyer fréquemment par l'intermédiaire d'une personne de leur entourage, cette possibilité n'est pas toujours présente en cas d'urgence :

« Je voulais l'envoyer rapidement et je ne trouvais pas de personne à ce moment-là. » (F, 29ans, Pérou, sans profession)

2. Lorsqu'il est possible de recourir à un intermédiaire amateur – effectuant le transfert gratuitement pour « rendre service » à l'expéditeur - le **système du « main à main » amateur, - peu coûteux et assez rapide – est préféré :**

[Pour les médicaments, quelle est la meilleure solution ?] « C'est la personne [...] Ca arrive le jour même ou le lendemain, c'est plus rapide ; La Poste, une lettre ça met 10 jours, un paquet ça met trois semaines. » (F, 38 ans, migrante, Sénégal, assistante juridique bilingue)

3. Enfin, **recourir à un étranger en cas d'urgence est emprunté en l'absence d'autres alternatives**, l'intermédiaire du transfert étant alors une personne étrangère à l'expéditeur, faute d'autre possibilité. Cette pratique est familière à certains enquêtés et évoquée notamment par les interviewés d'Afrique de l'Ouest (Sénégal, Mali, Mauritanie...) qui expliquent comment ils se rendent **à l'aéroport pour trouver une personne qui part et lui demandent de ramener un objet au pays.**

Ceci à lieu **lorsque les personnes ont un envoi très urgent qui ne peut être envoyé par d'autres moyens informels, jugés trop lents**, et que personne de leur entourage ne part au pays:

« Il m'est arrivé une fois d'aller à l'aéroport sur un vol qui partait sur Dakar et j'ai demandé à une personne que je ne connaissais pas, " pouvez vous prendre des médicaments pour ma mère ?" [Pourquoi n'êtes-vous pas passé par La Poste?] Elle n'en avait plus (de médicaments), je n'avais personne qui partait, et le délai de La Poste était trop long, ça mettait trois semaines. » (F, 38 ans, migrante, Sénégal, assistante juridique bilingue)

« [Donc, dès que c'est urgent tu passes automatiquement par La Poste ou DHL ?] Oui, bon sinon je vais à l'aéroport même si je ne suis pas au courant de quelqu'un qui part, je vais directement à l'aéroport, je cherche un vol sur Dakar ou sur Noakchott, s'il y a quelqu'un qui voyage, je lui explique "ça c'est les médicaments", je lui montre, " c'est très urgent " et puis la personne elle prend sans rien demander. » (H, 36ans, migrant, mauritanien, veilleur de nuit)

Il s'agit le plus souvent de **médicaments**. Trouver une personne qui accepte de prendre avec elle un objet de quelqu'un qu'elle ne connaît pas peut être difficile (les personnes qui retournent au pays peuvent être chargées elles aussi et ne pas désirer s'ajouter du poids). Pourtant, comme nous le verrons par la suite, **le type d'objet semble jouer sur l'acceptation de la personne**. Ainsi, les **médicaments sont plus facilement transportés dans les situations d'urgence**, alors que les objets « cadeaux », plus rarement liés à l'urgence, sont rarement envoyés par ce biais :

« Si c'est des petits cadeaux, on ne peut pas les donner à une personne qu'on ne connaît pas vraiment parce que on ne peut pas avancer l'urgence, donc on donne plutôt à des gens qu'on connaît ; » (F, 38 ans, migrante, Sénégal, assistante juridique bilingue)

2.1.2 Le facteur temps lorsque l'envoi n'est pas urgent : le temps comme ressource

Pour les envois de « cadeaux », qui ont un **caractère moins urgent**, le recours aux solutions d'envoi formel, plus lent, est rendu possible. Lorsque les personnes n'ont **personne qui part** au pays et qu'elles=veulent envoyer des objets, elles font ainsi appel aux **colis postaux** :

« Le reste je trouve que c'est pas indispensable, le chocolat, ça fait plaisir. A Noël je n'ai personne qui part, il m'est arrivé plusieurs fois de faire des colis avec des petits cadeaux pour les enfants, des chocolats. [Un colis comment ?] Un colis de La Poste qui met trois semaines voire un mois. Il arrive après mais c'est l'intention qui compte. » (F, 38 ans, migrante, Sénégal, assistante juridique bilingue)

Ainsi, le facteur temps apparaît comme **la première contrainte dont doivent tenir compte les enquêtés. L'envoi en urgence peut mobiliser plusieurs ressources. Pourtant, si la contrainte de temps n'est pas négociable, les enquêtés ont différentes manières de la gérer en passant par des modes formels ou des modes informels.** Ainsi, le recours aux modes d'envois formels rapides mais estimés « chers » de **La Poste** et de **DHL**, côtoie l'utilisation des systèmes « GP » payants informels, jugés quant à eux « moins chers » mais rapides, bien que moins sécurisés en vertu du manque de recours possible en cas de vol ou de perte de l'objet. D'autres enfin utilisent des **intermédiaires** amateurs, c'est à dire le « main à main » par des personnes de leur entourage pour lesquels cela ne constitue pas une activité de revenu. **L'avantage réside alors dans la gratuité.** Ainsi, lorsque les personnes utilisent l'informel en situation d'urgence, cela renvoie à un moment où ils ne connaissent personnes qui rentre au pays, soit parce que le recours aux services formels est trop cher (DHL), pas assez rapide (La Poste) pour répondre à cette situation d'urgence, soit parce que le circuit informel constitue un service qui leur apparaît organisé, au même titre que les moyens formels (les « GP »). Pourtant, ces derniers systèmes comportent des risques selon certains enquêtés, ce qui nous permet de voir que **les enjeux associés au choix d'un mode d'envoi fait dans l'urgence, divergent d'un choix d'envoi ordinaire.**

2.2 Une logique de prix inévitable

Le prix de l'envoi constitue un facteur important du processus de choix d'envois d'objets et d'argent. Si ce facteur ne prédomine pas dans les situations d'urgence, certains enquêtés déclarent que **le prix peut être pour eux un indicateur du degré de sécurité de l'envoi, revenant à dire que la fiabilité**

du transfert est proportionnelle à son coût. Selon eux, plus l'envoi sera onéreux, plus il aura de chance d'arriver, et inversement.

2.2.1 Choisir l'informel : le prix comme première logique

Les enquêtés évoquent parfois des **choix uniquement liés à la contrainte du prix.** Dans cette situation, il semblerait qu'ils **privilégient leur réseau personnel du fait de l'aspect peu coûteux des commissions prises par des intermédiaires de transferts qu'ils connaissent.** A l'inverse, passer par un transfert de « main à main » effectué par des intermédiaires professionnels est **plus onéreux.**

Concernant l'envoi de gros volumes, la préférence est donnée de nouveau à l'informel - symbolisé par le recours au transport par bus – du fait d'un **rapport volume/prix plus intéressant que celui offert par l'envoi de colis postal.**

Recourir à ce mode d'envoi en vertu du faible coût des commissions

Le passage par les systèmes **informels a été présenté comme le plus avantageux en terme de coût, si on le compare aux opérateurs formels, notamment à ceux pratiqués par La Poste.**

Ainsi, les enquêtés évoquent **l'utilisation de leur entourage comme intermédiaire** pour effectuer ces transferts :

« Je n'envoie pas beaucoup de choses d'ici vers là-bas. Je profite de quand quelqu'un est là pour lui donner des choses à ramener ou à apporter à ma famille, des cadeaux... c'est plus économique. » (F, 29 ans, Migrante, Guatemala, Ingénieur commerciale)

« J'ai un ami qui avait envoyé des cadeaux, des chemises, des chaussures... avec d'autres familles qui retournent là-bas ou qui partent en vacances là-bas, parce que La Poste ça coûte au moins 100 €, c'est trop cher. » (H, 26 ans, Migrant, Turquie Kurde, Informaticien)

Les **commissions** demandées par les voyageurs peuvent être **soit nulles, soit laissées au choix de l'expéditeur.**

Le recours à l'envoi par le biais d'une personne du réseau social de l'interviewé paraît ainsi avantageux en terme de coût s'agissant de petits objets, puisque les personnes peuvent les emporter avec elle, **un transport qu'elles ne facturent pas systématiquement à l'expéditeur en raison du lien qu'elles entretiennent avec lui :**

« Si c'est un kilo il le met dans son sac, il pèse pas, à l'aéroport, ça coûte 9 € pour eux c'est insignifiant, il pense que le service qu'il rend à la personne est mieux encore. » (H, 29 ans, migrant, Mali, technicien Télécom)

Ici, nous pouvons observer les représentations existant autour des transferts.

« (La dernière fois où tu as envoyé des objets ?) « Ça fait longtemps, c'étaient des fringues et j'ai donné à quelqu'un, je lui ai donné 10 euros, 15 euros c'est moi qui décide, il dit : ".tu donnes ce que tu peux, tu donnes cinq euros il dit rien, 10 euros il dit rien " C'est logique que tu payes, ça fait des kilos en plus qu'il paye. » (H, 24 ans, Fils de migrant, Mali ; cuisinier)

Pourtant, les situations divergent d'une personne à l'autre, le passage par des intermédiaires a un coût, fonction des destinations, mais aussi du caractère professionnel du « main à main », le coût très intéressant de ce moyen étant alors à pondérer :

« Non, ils ne veulent pas apporter comme ça. Ils veulent quelque chose pour eux aussi alors. Il faut payer alors aussi. Ce n'est pas gratuit comme ça. Donc, il vaut mieux porter soi-même, c'est moins cher. » (F, 58 ans, Cambodge, sans profession)

« Non, il faut payer, c'est son travail comme ça. Ca dépend. Par exemple, un kilo, deux et trois kilos, c'est 30 euros. » (F, 29ans, Pérou, sans profession)



Pour le meilleur rapport poids/ prix de l'envoi

Certains enquêtés ont remis en perspective les services proposés par les structures informelles et ceux de La Poste : **le poids du colis est ainsi présenté comme un frein à l'utilisation des services de La Poste. En effet, le rapport volume / prix est perçu comme moins intéressant que celui offert par le système des bus :**

« Récemment, j'ai envoyé par La Poste des albums de photos dans un colis recommandé, et j'ai payé 15 euros, alors que c'est petit.. Alors que par ce service, qui le fait arriver directement dans ma ville, 15 euros c'est 10 kg.. » (F, 25 ans, Roumanie, migrante, Chargée de communication.)

Certains enquêtés préfèrent alors passer par des systèmes de bus qui, s'ils sont destinés au transport de voyageurs, peuvent également être détournés de cet usage pour le transport d'objets prenant place dans la soute :

[Combien as-tu payé pour l'envoi à ta famille avec le système d'Asnières ?] « 50 euros. Mais La Poste c'est encore plus cher, en international. » (F, 23 ans, Migrante, Maroc ; étudiante)

« Sinon, il y a trois mois, j'ai envoyé un super colis, après mon premier salaire, mon premier vrai travail de cadre ! Avant, j'avais des boulots comme le baby-sitting, ou des stages indemnisés. Et je m'étais vraiment dit que je dépenserais mon premier salaire pour des cadeaux pour tout le monde ! Même pour mes amis ! C'est un truc de 30kg, et en volume, c'était énorme. Donc, ça n'aurait pas été possible par La Poste, ça aurait été trop cher ! Je l'ai envoyé par car, et ça m'a coûté moins de 50 euros. » (F, 25 ans, migrante, Roumanie, Chargée de communication.)

Pour ces deux enquêtées, le recours au **circuit informel est choisi pour son prix. Le système des bus, contrairement à ce que propose La Poste, serait, selon les enquêtés, plus adapté aux envois d'objets encombrants et lourds.**

Dans certaines situations, les enquêtés semblent **choisir l'informel avant d'avoir vérifié les tarifs de La Poste**. La certitude que les prix seront plus chers chez La Poste peut être la conséquence d'une première expérimentation, comme le montrent les propos de la première enquêtée, mais témoignent parfois de l'importance accordée aux échos qu'ils ont eus des différents opérateurs. S'agissant d'envoi de colis à l'étranger, l'image de La Poste semble être associée à de frais importants. Ainsi, le recours au circuit informel est souvent préféré par les enquêtés.

▣ **Pour l'évitement des coûts liés à la corruption dans les pays**

Le dernier aspect évoqué par les enquêtés concerne **le lien entre le coût et la sécurité**. En effet, certains pensent qu'il est **plus sécurisé d'envoyer leur bien par le système informel des « GP »** que par un autre système informel. Si un colis envoyé par La Poste arrive à destination, il se peut que le destinataire ait à **payer des frais supplémentaires** au moment du retrait. Les enquêtés disent alors **redouter les défaillances des bureaux de poste nationaux à l'étranger**, qui pourrait avoir pour effet de détourner les envois. Ces perceptions des **risques et des aléas associés à l'image des postes étrangères** incitent alors certains enquêtés à se tourner vers la canal informel.

« Il n'y a que des avantages, à passer par les système des GP ! Parce que La Poste, tu envoies quelque chose... Bon déjà tu envoies, il m'est arrivé d'envoyer, j'ai payé les frais de port et arrivé là-bas, avant que mon frère ne récupère la paquet, il a fallu qu'il repaye encore La Poste... Ah non, c'est trop La Poste, c'est cher, et puis quand les paquets arrivent là-bas, je pense que les fonctionnaires prennent des dessous de table. Avant de te donner quelque chose, ils te disent : « Ok, mais tu dois payer. »... (...) Par La Poste, je ne l'ai fait qu'une fois. Mais La Poste laisse tomber, ce n'est pas la peine. Tu fais ça, et là-bas il faut qu'ils payent... Non non, là-bas il y a trop de corruption. C'est du n'importe quoi ! Tu as payé tes frais de port, normalement quand la personne arrive elle donne sa pièce d'identité et on lui donne son colis... Et ben non, il faut qu'elle paye encore... Ca, ce n'est pas agréable ! Une fois j'ai dit à mon frère : « Mais laisse tomber, dis lui que tu ne payes rien, et qu'il me le renvoie ! ». Mais non, ils sont obligés de payer. » (F, 41 ans, migrante, Sénégal, aide-soignante)

De même, la corruption pratiquée par certains fonctionnaires à la réception de paquets dans le pays de destination pousse les enquêtés vers les systèmes informels dont **les coûts sont d'emblée connus**.

En dépit de la corruption des douaniers ou des coûts inhérents à ce type de circuits, **les conditions de la réception des envois dans le cadre informel** ne sont pas perçus comme **aussi aléatoires que dans un bureau de Poste à l'étranger**, ce qui semble être à l'origine du choix de certaines personnes.

2.2.2 Choisir en fonction du prix entraîne des prises de risques

Il est intéressant de voir enfin que le coût de l'envoi et la sécurité qui lui est associée peuvent être liés d'une autre manière. Si l'envoi informel est parfois perçu comme plus sécurisant par certains enquêtés, **d'autres voient ces systèmes comme moins fiables mais les préfèrent en raison de leur coût moins onéreux que ceux pratiqués par les organismes formels :**

[Tu n'envisages pas de passer par La Poste ?] « Ah non ! Je sais que c'est vraiment cher ! Si c'était pas cher, je leur ferais confiance les yeux fermés. J'ai moins confiance dans le système d'Asnières (système de bus) mais comme c'est moins cher je prends le risque. » (F, 23 ans, Migrante, Maroc ; étudiante)

En ce sens, si **le vécu des enquêtés peut jouer un rôle important** dans le choix de l'envoi - les mauvaises expériences dont les enquêtés ont été témoins ou acteurs venant orienter celui-ci – leur connaissance des risques peut ne pas altérer leur décision lorsque le coût est en jeu:

« Quand j'ai donné mon paquet, je me suis dit : "si ça arrive ça arrive ". Mais je connais beaucoup de personnes qui se sont fait voler. Une amie a fait envoyer une poussette très chère à sa sœur par ce mode là. Deux semaines après elle appelle sa soeur pour savoir si elle l'a reçue, sa sœur dit « oui oui » d'un ton faible. Elle était surprise parce que c'était vraiment une super poussette qu'elle avait envoyée. Et puis quand elle rentrée au Maroc elle a vu que c'était une vieille poussette toute pourrie qui était arrivée. On l'avait remplacé par une autre. [Cette histoire tu la connaissais avant d'envoyer ton carton ?] Oui. Je l'ai quand même fait parce que je n'avais pas le choix. (...) Tu imagines envoyer ça par La Poste ? C'est vraiment trop cher ! Alors que là bas c'est compétitif : 2 euros le kilo. (...) » (F, 23 ans, Migrante, Maroc ; étudiante)

Ici, les critères de choix semblent hiérarchisés selon différents niveaux. **La confiance est un critère qui entre dans la décision, mais elle peut dans certaines situations passer au second plan, après le facteur prix.** Comme pour l'argent, l'idée de s'en remettre au « destin » pour faire un envoi est évoquée (« *si ça arrive, ça arrive* »). On peut penser néanmoins que **cette prise de risque concerne des types d'objets particuliers** (dont la valeur ou le caractère non urgent permettent la prise de risque) et qu'elle ne concerne pas tous les objets.

2.3 Le degré de sécurité de l'envoi comme troisième facteur de décision

Un troisième élément structurant le choix des individus quant à leur moyen d'envoi est le caractère sécuritaire de celui-ci. Les personnes enquêtées veulent que leurs envois arrivent en toute sécurité. Ce critère et les risques potentiels perçus semblent alors influencer leur choix, et leur procurer un sentiment de **confiance ou de méfiance**.

Ainsi, on remarque que le choix du mode d'envoi peut être corrélé au degré d'importance de l'objet : les médias considérés comme les plus sécurisés – à l'image de l'apport de l'objet directement chez le destinataire - sont utilisés pour des envois d'objets importants alors que d'autres

considérés comme plus risqués sont utilisés pour des envois évalués comme ayant moins de valeur.

2.4.1 Les risques sont perçus dans le formel et dans l'informel

La perception de la sécurité d'un media est liée soit à l'expérience des enquêtés soit à celle de son entourage (amis, famille, réseau personnel).

On peut alors distinguer deux types de risque perçus par les enquêtés : le risque lié à la perte de l'objet ou au vol de celui-ci. En passant par le système du transport d'objets par bus, une enquêtée nous raconte une anecdote sur l'envoi d'une poussette au pays par son amie :

« Mon amie de Marrakech, elle m'a raconté ses déboires. C'est elle qui a envoyé une poussette Jacadi et qui a récupéré une poussette squelettique parce qu'ils l'avaient échangée. Ca c'est l'informel quoi ! » (F, 22 ans, Fille de migrants, Maroc, Etudiante salariée)

Si ce mode d'envoi informel est ici perçu comme incertain, on remarque que **dans le cadre formel, la perte des colis est également sujette à inquiétudes de la part des enquêtés :**

« Au début j'amenais beaucoup de jeux pour les enfants, des poupées des choses comme ça parce que c'était plus facile que de rapporter des gros objets par avion. Mais je n'envoyais pas de choses je les prenais avec moi. Ca c'est parce que en fait quand les autres envoyaient des choses par colis ça n'arrivait jamais. » (H, 55 ans, Turquie, Agriculteur)

Ici, **la distribution semble être le moment où les colis se perdent**, un facteur qui peut entraîner dans certains cas un renoncement de la part des enquêtés qui deviennent plus distants face à ce type de transferts :

« Et il n'y a pas la sécurité à l'arrivée, les colis se perdent. » (F, 38 ans, migrante, Sénégal, assistante juridique bilingue)

Ces inquiétudes peuvent alors concerner les deux types de mode d'envoi, formel et informel, comme le montrent les perceptions qu'en ont les personnes interrogées.

2.3.2 Les stratégies de compensation des risques lors du recours par l'informel

Ainsi, **des stratégies sont mise en place par les enquêtés qui vont choisir un mode d'envoi qu'ils estiment le plus fiable**, à l'image des « GP » pour certains, ceux-ci arrivant directement au pays, ce qui a pour effet selon les enquêtés d'amoinrir les risques liés aux pertes, aux vols et à la corruption:

« Donc quand tu vas donner à un GP tu lui donnes, tu payes, et puis ça arrive tranquillement. Il n'y a

jamais eu de problèmes. » (F, 41 ans, migrante, Sénégal, aide-soignante)

Par ailleurs, **recourir à des intermédiaires est représenté comme un média peu risqué**:

« Nos affaires arrivent toujours puisqu'on les donne à des amis d'enfance en qui on a entièrement confiance. » (F, 22 ans, Fille de migrants, Maroc, Etudiante salariée)

« On donne tout ça à de gens en qui on a confiance parce que c'est des gens de la famille, donc on sait qu'on peut le faire. On ne donnerait pas à n'importe qui ! » (F, 22 ans, Fille de migrants, Algérie, Etudiante en chimie)

Pourtant, **le recours à un membre du réseau personnel, tel qu'un parent ou un ami d'enfance comporte un système de contrôle social implicite** : en cas de problème, il est facile de remonter à cet intermédiaire familial. Cette caractéristique peut alors jouer un rôle dans l'allègement de la perception du risque :

« On se connaît tous, il ne peut pas y avoir de magouille. On te connaît, on connaît ton père, ta mère, tout est contrôlé. » (H, 24 ans, Fils de migrant, Mali ; cuisinier)

Dans le cas de l'envoi par des intermédiaires n'appartenant pas à l'entourage, **le remboursement de l'envoi** en cas de problème représente une garantie pour l'expéditeur :

[Et t'as confiance avec la personne qui passe avec son camion, tu n'as pas peur que ton moteur il tombe de son camion ?]

« Non, le mec il te rembourse, jamais c'est arrivé parce que ils vivent de ça c'est vrai après des fois il pourrait être tenté mais il peut pas il vit de ça. Après c'est pas possible qu'il se fasse arrêter par les douaniers parce qu'il les connaît, ils payent bien de trois à sept mille euros. Mais si c'était arrivé ici il m'aurait donné mes 4000€, à moi personnellement il me l'aurait donné sinon après il pourrai plus conduire son camion, voila. » (H, 23 ans, Fils de migrant, Maroc, salarié)

Ainsi, que l'intermédiaire soit connu ou inconnu, le **contrôle social est présent**, puisqu'il en va de la **pérennité du système : le bon fonctionnement du système est en effet la condition sine qua non pour l'intermédiaire de gagner sa vie** - l'enquêté faisant appel à un **système bien établi pour ses envois - un enjeu dont sont conscients les enquêtés**. Pour eux, l'intermédiaire n'a aucun intérêt à détourner ou à voler l'objet puisque cela reviendrait d'une part à perdre un client, et d'autre part à mettre en jeu sa réputation. Ainsi, l'expéditeur se place comme un outil du contrôle social, pouvant ébruiter une éventuelle mauvaise expérience. Pour l'intermédiaire, la pérennité de son système consiste à en asseoir la réputation et à conforter sa position sur le marché. Le maintien d'une bonne réputation est d'autant plus important que son activité consiste à détourner des **moyens formels pour en faire un commerce illicite**. Dès lors, entre légalité et illégalité, la **perception des usagers est assez floue** :

[C'est formel ou informel ?] « Je pense que c'est entre les 2. Ils le font depuis des années mais ils

n'affichent pas clairement qu'ils font de la messagerie, qu'ils envoient des marchandises. » (F, 23 ans, Migrante, Maroc ; étudiante)

« Tout ça tu l'as fait par la valise de quelqu'un qui partait là-bas ? Non, il y a des gens, je ne sais pas comment on les appelle franchement, des petites sociétés, qui ne s'occupent que de ça, qui font du fret quoi. Tu leur dépose un sac, y a des tarifs, si c'est une machine à coudre, c'est tant, si c'est un ordinateur c'est tant, si c'est une valise c'est tant, si c'est un sac de voyage c'est tant, si c'est une malle c'est tant. Donc en fonction de la quantité que tu as à envoyer, ils te facturent. Maintenant ils ont des commissions formalisées comme La Poste, je crois que c'est 1,50 euros le kilo sauf pour les objets de valeur, comme les ordinateurs portables, là ils ont en plus un forfait. » (H, 40 ans, Migrant, Maroc, Attaché territorial)

« Bon, j'imagine que c'est officiel, ça peut l'être comme ça peut ne pas l'être, moi je m'en fous, mais l'essentiel c'est que c'est des gens qui sont rodés. » (H, 36ans, migrant, mauritanien, veilleur de nuit)

« Peut-être qu'au début, ça leur semble plus sur de passer par des Roumains.. Au début, ce copain était sans papiers. Il faut une pièce d'identité pour envoyer par La Poste. » (F, 25 ans, migrante, Roumanie, Chargée de communication.)

2.3.3 La nature de l'objet fait varier le facteur de sécurité

Enfin, on peut voir que **la nature de d'objet** participe du choix du moyen d'envoi. **L'envoi de médicaments** par le biais d'un individu rentrant au pays apparaît ainsi tout à fait sécurisé : le transfert de médicament comportant **un enjeu de vie et de mort**, le recours à l'informel est perçu par les enquêtés comme relativement sécurisé.

[Pour vous par rapport à envoi urgent et nécessaire ?]« C'est vrai que je l'ai utilisé qu'une seule fois mais autour de moi, des gens me disent quand c'est des médicaments... J'ai pas entendu de personne qui me disent les médicaments ne sont pas arrivés, la personne ne les a pas remis. [Jamais mauvaises expériences ?] Pas sur des médicaments. » (F, 38 ans, migrante, Sénégal, assistante juridique bilingue)

Le cas du transfert de médicaments et les enjeux qui lui sont associés sont cependant assez spécifiques. **La sécurité perçue** pour cet envoi est bien **liée au type d'objet, le risque étant perçu comme moindre** s'agissant des médicaments. Les intermédiaires sont alors tenus pour responsables le temps du transfert, considérés comme les « passeurs » à qui il renvoie d'acheminer les médicaments en urgence. **La responsabilité est alors transférée de l'expéditeur à l'intermédiaire, ce qui entraîne une diminution du risque perçu.**

Dès lors, les enquêtés connaissent les critères de sélection des intermédiaires et peuvent jouer sur la compassion des personnes selon les cas, à l'image des médicaments qui ont une charge émotionnelle importante :

« Mais par exemple un médicament je peux. Là il n'y a pas de souci. (...) Parce qu'un médicament c'est très important. C'est pour sauver une vie d'une personne parce que là-bas, chez nous il y a des

médicaments qui n'existent pas. C'est qu'ici, en France. L'année passée il y avait ma sœur qui partait et il y avait un monsieur, sa mère qui est tombé malade et elle avait besoin d'un médicament qui là-bas n'existe pas. Il a appelé il a faxé l'ordonnance. Et je dis si c'est un médicament pour sauver une vie d'une personne il n'y pas de souci. Le médicament moi j'hésite pas. » (H, 34 ans, enfant de migrant, Algérie, analyste programmeur en informatique de gestion)

Les personnes enquêtées affirment par ailleurs qu'ils feraient de même s'ils étaient désignés pour être les intermédiaires de ce type d'objet au cours de leur voyage :

« Chacun peut avoir besoin un jour. Si c'est pas lourd, le gars il te le (le médicament) prends. » (H, 29 ans, migrant, Mali, technicien Télécom)

Ainsi, aux objets « difficiles » à ramener (cadeaux, objets volumineux) s'opposent les objets dit « faciles » (médicaments), renvoyant à la valeur de l'objet, à sa nature mais également à la **contrainte de l'offre** : les produits que les intermédiaires savent ne pas avoir dans le pays sont acheminés plus aisément par un tiers :

« Les médicaments c'est ce qu'il y a de plus facile à faire parvenir ; les gens même s'ils ont beaucoup de bagages, ils acceptent d'amener des médicaments parce que ils savent que là bas on n'en trouve pas. Même si j'ai une copine, qui a une copine qui a une copine qui part, je peux demander est ce qu'on peut emmener des médicaments ? Moi en partant plusieurs fois j'ai amené des médicaments pour des gens que je ne connaissais pas. Parce que là bas il y a beaucoup de diabète, mon père, ma mère a besoin de ces médicaments ». (F, 38 ans, migrante, Sénégal, assistante juridique bilingue)

Pour d'autres envois, certains enquêtés préfèrent faire appel à La Poste, à l'exemple des papiers importants transférés par **Chronopost, un service que cet enquêté semble trouver davantage sécurisé que le recours à un tiers du fait de l'apport de l'objet directement au destinataire**:

« Il n'y a même pas une semaine. J'ai fait des papiers pour ma mère, elle vivait ici avant. Moi j'ai le droit de faire venir ma mère à partir d'une attestation d'accueil que je fais à la mairie, elle peut venir trois mois mais elle ne peut pas rester. Je l'ai envoyé par Chronopost. Pas par quelqu'un que tu connais ? Ah non, non, non ! Parce que c'est des papiers hyper importants. Et les Africains avec les papiers il y a pas mal de magouilles donc je les envoie par La Poste. » (H, 24 ans, Fils de migrant, Mali ; cuisinier)

En revanche, lorsqu'un **système est perçu comme moins sécurisé, les objets envoyés sont de moindre valeur**:

« Une fois j'ai envoyé quelque chose mais avec des gens que je connaissais. Une fois je connaissais quelqu'un, un turc qui allait à Sparta, j'avais un frère qui habitait là-bas et à l'époque il venait d'avoir un enfant et je voulais envoyer un cadeau, c'était une poupée Barbie et donc c'est cette connaissance qui lui a apporté et il lui a donné en main propre. Mais ce n'était pas quelque chose de très grande valeur, c'était 30 ou 50 euros, sinon je ne sais pas si j'aurais fais comme ça. » (H, 55 ans, Turquie, Agriculteur)

La logique du choix de la sécurité montre alors que certains critères, comme **l'influence sociale et les expériences personnelles, sont à l'origine de la perception des risques associés à chaque**

moyen d'envoi. Ceux-ci sont variables selon les enquêtés, et concernent à la fois le canal **formel** et le canal **informel**.

2.5 Le facteur pratique : l'importance d'un endroit accessible pour l'expéditeur et le destinataire

L'importance de la **proximité du lieu** est aussi évoquée par les enquêtés, s'agissant du lieu d'envoi comme du lieu de réception⁸⁹. La possibilité d'aller réceptionner l'objet dans un endroit proche de chez soi est pris en compte par les enquêtés :

[Pourquoi avoir choisi cette agence ?] « Là j'ai été influencée par ma mère, il fallait une agence qui ne soit pas loin. La gare routière d'Agadir est très loin de chez ma mère, elle m'a dit « donne le à telle agence, ils sont cool et cette agence n'est pas très loin du boulot » (F, 23 ans, Migrante, Maroc ; étudiante)

« Il y a une société de cars qui le livre directement dans ma ville » (F, 25 ans, migrante, Roumanie, Chargée de communication.)

« Ca ne coûte rien et puis mon frère il va dans les mêmes endroits où ils se trouvent mes amis et famille. Donc, c'est très pratique. » (F, 26ans, Chine, étudiante)

Ici, **l'informel a été plus évoqué** concernant le choix de media parce qu'il permettait de relayer l'objet dans le pays d'origine à proximité de lieux fréquentés par les destinataires.

2.5 Le facteur de réseau

Enfin, le facteur de réseau, **transversal aux quatre autres critères analysés précédemment**, montre que pour utiliser les moyens informels, il est nécessaire de **pouvoir mobiliser une ressource sociale**. Ce réseau permet en effet d'avoir connaissance des différents canaux d'envoi et de choisir l'opérateur en fonction de cela.

Dans un premier temps le réseau sert à **connaître les moyens d'envoi de biens – ce que l'une des enquêtées appelle « des petits tuyaux »** -, ces informations étant décisives quant au choix opéré par la suite :

[Comment tu fais pour lui transférer (les traitements), quelle échéance ?]« J'essaye d'acheter beaucoup,

⁸⁹ Se reporter à la partie sur le déroulement des envois d'objets

et je passe par la communauté malienne, on se dit entre nous est ce que tu connais quelqu'un qui va au Mali, les gens disent soit j'ai un cousin qui y va dans deux semaines, soit j'ai un oncle qui va arriver » (H, 29 ans, migrant, Mali, technicien Télécom)

« On le (le transporteur) connaît par bouche à oreille. En fait y'en a des spécial pour les Marocains, les Algériens et les Tunisiens. Et les Africains aussi c'est entre eux. Alors on se fait passer le message et on appelle pour savoir si il reste de la place ou pas parce que le fret ça coûte cher, alors tout le monde envoie comme ça. » (H, 23 ans, Fils de migrant, Maroc, salarié)

Dans un second temps, ce réseau permet de **mobiliser des personnes qui rentrent au pays en leur demandant de rapporter des choses**. Ainsi, le passage par le **système du « main à main »** est souvent le **fruit de la mobilisation du réseau** :

« A chaque fois qu'on envoie des choses, c'est soit par nous, soit par des amis qui rentrent. Parce qu'en fait tous nos amis de lycée sont aussi venus en France, donc pas dans les mêmes villes suivant leurs écoles, y en a certains à Marseille, à Bordeaux, mais en général quand ils partent on le sait et soit ils nous demandent, soit on leur demande si on peut leur donner des cadeaux pour notre famille. » (F, 22 ans, Fille de migrants, Maroc, Etudiante salariée)

L'apport du réseau peut alors être de mobiliser un intermédiaire ou d'entrer en contact avec des personnes potentiellement susceptibles de transporter des biens au pays:

« Donc moi j'ai discuté avec le président il m'a dit on les envoie par container du Havre puis le bateau... donc il m'a dit je te dirai. Un jour il m'a appelé il m'a dit on a énormément de place, moi j'avais cinq ordinateurs à envoyer que j'ai trouvé avec des gens, et j'ai pu envoyer ces ordinateurs. Et j'ai profité pour envoyer énormément de bouquins aussi parce que les bouquins sont très difficiles à envoyer, c'est lourd, c'est le truc le plus lourd. [Ça c'est les envois lourds ?] Les envois lourds, c'est jusqu'à 60 KG, parfois je mets aussi des trucs pour ma famille dedans » (H, 29 ans, migrant, Mali, technicien Télécom)

« Mon frère par contre m'envoie souvent de l'argent pour que je lui achète des pièces ; ces pièces je ne lui envoie jamais par La Poste. Je lui fais ses achats. Il le fait souvent quand il connaît quelqu'un qui part. Tu vas donner le colis à telle personne qui part à telle date. C'est des personnes de son boulot qui viennent en France qui partent et qui reviennent. » (F, 38 ans, migrante, Sénégal, assistante juridique bilingue)

Néanmoins, **malgré la mobilisation du réseau, il peut être difficile de trouver un intermédiaire**. En effet, certaines personnes du réseau peuvent refuser de prendre des objets avec elles en affirmant que cela crée un surpoids et une contrainte matérielle:

[Pourquoi vous refuseriez d'emmener des biens pour vos proches ?]

« Parce que moi aussi j'ai des trucs, des cadeaux à amener pour les autres. Ce n'est pas possible. » (H, 34 ans, enfant de migrant, Algérie, analyste programmeur en informatique de gestion)

Pour d'autres, le motif du refus est lié à **des contraintes associées au transfert en lui-même, l'intermédiaire doutant de l'organisation de la réception des objets** :

« Parce qu'il a trop de kilos à l'aéroport, ou alors pour transmettre, parfois ce n'est pas facile, certaines personnes prennent du temps pour venir, donc ce n'est pas bien organisé » (H, 29 ans, migrant, Mali, technicien Télécom)

2.5.3 Varier ses ressources en fonction des saisons

Enfin, **le moment de l'envoi semble constituer un enjeu dans la mobilisation d'un réseau, cette temporalité semblant alors affecter le choix du mode d'envoi.**

Suivant le contexte ou les saisons, il est possible ou non de mobiliser son réseau de connaissance. Ainsi, **en période de vacances il sera plus facile de trouver une connaissance acceptant de transférer:**

« Ce que je préfère c'est une personne qui part mais il n'y en a pas régulièrement. L'été, on en trouve facilement parce que les gens partent en vacances mais au cours de l'année on n'en trouve pas beaucoup. Juillet Aout, tout le monde retourne pratiquement au pays.

[L'année comment faites ?]

C'est La Poste.

[A tous les coups ?]

A tous les coups si j'ai personne. » (F, 38 ans, migrante, Sénégal, assistante juridique bilingue)

Pour conclure, nous pouvons voir que **les enquêtés ne suivent pas tous la même stratégie dans leur choix de media :**

- Face à la contrainte du temps, plusieurs stratégies s'offrent à eux. Certains vont y répondre par le biais de moyens formels, d'autres par des moyens informels tels que le système du « main à main ». Ces deux possibilités vont être déterminées par le facteur prix (envoyer à moindre coût) et le facteur réseau (trouver un intermédiaire).
- S'ils suivent **une stratégie basée sur le prix, c'est le mode informel qui est privilégié**, notamment concernant les envois de paquets lourds et volumineux.
- **Le facteur sécurité est dépendant des expériences vécues ou racontées.** Ainsi pour certains le moyen formel (La Poste) est plus sûr: *« j'ai moins confiance dans le système Asnières (des bus) que dans La Poste »* tandis que pour d'autre c'est le mode informel qui est le plus fiable *"les colis se perdent"*.
- **Le facteur pratique dépend du pays où l'objet est envoyé.**
- Enfin, **la logique de réseau nous a montré que le recours à des circuits informels suppose de pouvoir mobiliser un réseau important, pour connaître les circuits et emmener les objets**, ce qui pose dès lors des contraintes intrinsèques, celles de connaître ou non « du monde ».

F. Envoi, réception et contrôle

La dernière phase de l'itinéraire de l'envoi d'objet comprend **3 moments** :

Les préparatifs :

- La constitution stratégique du paquet dans lequel est envoyé l'objet est symbolisée par le **choix de l'emballage** (opposition entre paquets préfabriqués/paquets fait maison), la **recherche d'un gain de temps et d'un conditionnement assurant la préservation de l'objet**.

- Le lieu de l'envoi dépend de l'opérateur (chez l'intermédiaire de transferts dans le cadre informel et dans les agences des sociétés de transferts, banques ou bureaux de poste dans le cadre formel). Pour ces derniers, la **proximité du lieu, sa réputation et le vécu des proches jouent un rôle prédominant dans la prise de décision du lieu adopté pour l'envoi**.

L'envoi :

- La variation des délais d'envoi renvoie intrinsèquement au mode d'envoi choisi :

1. **canal formel : envoi immédiat vers tous les pays, en contrepartie de frais proportionnels à la distance**

2. **canal informel : allongement de la durée d'envoi en fonction des retours au pays des intermédiaires de transfert, et de la distance présente entre la France et le pays de destination.**

3. **Le canal choisi implique alors une perception croissante du risque associé à l'envoi** (gradation de la représentation du risque allant du formel vers l'informel) et à **l'incertitude de son arrivée.**

La réception :

- **Les remerciements des destinataires – souvent par téléphone - symbolisent la dernière étape de l'itinéraire de l'objet en apportant la preuve son arrivée.**

- Enfin, certains envois sont bilatéraux puisqu'ils impliquent un renvoi d'objet depuis l'étranger vers la France. Ceux-ci peuvent alors être ramenés du pays par le même intermédiaire qu'à l'aller, traduisant une forte mobilisation du réseau social des envoyeurs et des destinataires.

1. Le déroulement des envois d'objets

L'envoi d'objets vers le pays est rarement un acte spontané, décidé à la dernière minute. Il est plutôt réfléchi, pensé et anticipé.

Après avoir choisi le média par lequel ils souhaitent effectuer leur envoi, les migrants prennent le temps de préparer celui-ci, puis se déplacent vers le lieu choisi pour l'envoyer. Ensuite vient le moment de la réception, que les personnes à l'origine de l'envoi contrôlent par divers moyens, désireux de vérifier l'arrivée de leur objet à destination.

1.1 Le rituel avant l'envoi : une préparation stratégique

1.1.1 L'emballage : la quête d'une économie sur l'envoi d'objet

Dans un premier temps se fait la préparation de l'objet à envoyer. De produit seul, il devient un paquet emballé selon des codes précis puis prêt pour l'envoi.

Au cours de cette étape, plusieurs types de paquets sont envisagés, renvoyant à l'opposition entre **les paquets faits maison et les paquets préfabriqués**. Chacun comporte des avantages et des inconvénients, dont le frein majeur reste le coût, comme le montre cette enquêtée qui prévoit de faire un envoi prochainement :

« Là je vais peut être essayer d'envoyer un colis à ma cousine pour son anniversaire en février prochain. Après faut aussi que je vois au niveau des prix, parce que je les connais pas bien, si c'est pas trop cher, je l'enverrai par La Poste, sinon j'attendrai et je l'amènerai cet été. » (F, 22 ans, Fille de migrants, Algérie, Etudiante en chimie)

Les paquets préfabriqués peuvent être fait directement au magasin, lors de l'achat de l'objet, l'acheteur précisant alors que le cadeau va voyager et qu'il nécessite une protection capable de supporter l'envoi :

[Et ensuite qu'est-ce que vous avez fait de la robe et du bijou ?] « Ça a été emballé déjà sur place. J'ai dit à la dame que c'était un cadeau. Ils l'ont emballé bien puis mis dans une grande boîte. » (H, 35ans, Migrant, algérien, restaurateur)

Cette *grande boîte* a permis à l'expéditeur d'aller directement envoyer le cadeau sans se soucier de réaliser lui-même son emballage. Cela peut être **avantageux en termes de gain de temps mais aussi de gain financier**, les autres types d'emballages préfabriqués ayant un coût chez les différents fournisseurs, à l'image du colis de La Poste que certains enquêtés utilisent :

« Alors, d'abord, j'ai acheté le colis à la poste et après je l'ai ramené chez moi et je prépare tout et dès que j'ai fini je suis allée à la poste. Voilà. Et je ne veux pas faire le colis en même temps parce qu'il y a beaucoup de gens qui font la queue et tu...Donc, j'ai acheté le colis avant et je l'ai préparé chez moi après. » (F, 26ans, Migrante, Chine, étudiante)

Si certains enquêtés optent pour ce type de boîtes prêtes à envoyer, d'autres préfèrent fabriquer eux-mêmes leurs paquets avec les moyens dont ils disposent :

« Oui c'est moi qui l'ai emballé parce que ça coûte cher à emballer. Je l'ai entouré avec du scotch assez marrant y'avait des coccinelles dessus. Je ne l'ai pas mis dans un carton, je l'ai mis dans un sac et puis j'ai mis l'adresse dessus en Turquie. » (H, 30 ans, Migrant, Turquie, Cuisinier)

Faire soi-même son « petit colis » ou son « petit carton » peut s'avérer être **un choix économe**. Par ailleurs, la phase de l'envoi peut créer des frustrations chez certains, qui, pris par le temps quant à l'envoi d'un courrier urgent, ne prennent pas le temps de se renseigner sur les modalités de celui-ci :

« Quand j'ai envoyé le Chronopost international, ça s'est fait de suite, au guichet, j'étais dégouttée parce que si j'avais anticipé, j'aurais pu ajouter des choses dans l'enveloppe, des photos...mais comme je ne fais jamais d'envois je ne savais pas que c'était possible. » (F, 22 ans, Fille de migrants, Maroc, Etudiante salariée)

Dans la plupart des cas, l'envoi engageant des frais parfois très élevés, il est pensé par l'expéditeur de façon à ce qu'il lui procure le maximum de satisfaction.

1.1.2 La recherche d'un gain de temps

Qu'il s'agisse d'un carton, d'un sac ou d'une boîte, **les usagers alternent entre faire le choix d'un emballage tout prêt et plus onéreux ou celui d'un emballage fait maison, moins coûteux mais qui requiert un plus grand investissement**, comme le souligne cette enquêtée en parlant du temps qu'elle a mis pour faire son paquet :

« Oui, ça m'a pris un peu de temps, pour acheter les magazines, faire le colis, aller à la poste et tout ça prend du temps. Quelques jours parce que j'ai aussi mes occupations, travail etc. » (F, 26 ans, Migrante, Chine, étudiante)

Cette quête de rapidité dans l'envoi démontre un souci d'optimiser la préparation du paquet en termes de temps. Celle-ci entraîne la mise en place de stratégies de détournement de la part des usagers. En effet, plutôt que d'amener les objets à la poste, d'acheter le paquet préfabriqué et de le remplir puis de l'envoyer, certains disent préférer acheter le colis préfabriqué le jour où ils doivent se rendre à la poste pour effectuer une autre opération, puis le ramener chez eux afin de le remplir.

Par la suite, ils amènent celui-ci à la poste afin de l'envoyer. Selon eux, cela leur évite de faire la queue deux fois à la poste pour la même finalité, ce qu'ils se représentent comme une perte de temps. Ainsi, ils semblent préférer acheter un colis préfabriqué, le faire directement chez eux puis l'envoyer plutôt que de tout faire en une seule fois. Le temps imparti à la préparation de l'envoi est alors souvent divisé en deux étapes – une phase de préparation à la maison et une phase de déplacement pour apporter l'objet au lieu de l'envoi :

« Pareil, je les ai envoyés par La Poste et j'ai fait le colis chez moi pour aller plus vite, pour ne pas perdre du temps à la poste. » (F, 26ans, Migrante, Chine, étudiante)

1.1.3 L'importance de la fiabilité de l'envoi

La préparation de l'envoi de l'objet passe également par **une protection de celui-ci** censée assurer son arrivée :

« Bah, tu peux envoyer un colis postal, Colissimo ou je sais pas comment ça s'appelle, dans "valeur à déclarer" tu donnes une valeur et tu précises ce que c'est parce que sinon ils vont l'ouvrir. » (H, 55 ans, Migrant, Turquie, Agriculteur)

L'importance accordée à **l'emballage des objets peut alors s'avérer primordiale pour garantir l'arrivée en état du bien** :

« J'ai tout emballé et j'ai tout envoyé avec La Poste. J'ai bien emballé le truc par contre ! » (H, 30 ans, Migrant, Turquie, Cuisinier)

Une enquêtée nous explique ainsi comment ses cadeaux ne sont pas arrivés du fait que son amie n'avait pas mis de protection à sa valise en les mettant dans la soute de l'avion :

« C'est toujours arrivé sauf une fois, parce qu'on avait donné nos cadeaux à une amie d'enfance et on lui a ouvert son sac dans l'aéroport. Elle n'avait pas mis de cadenas, c'est complètement inconscient mais apparemment elle ne le savait pas, et ils ont aussi piqué ses cadeaux à elle. Ils ont volé nos DVD, nos affaires et les siennes. C'était il y a deux ans, mais ça ne nous fait pas peur parce que même si on était dégouttées, on sait que normalement ce genre de choses n'arrive pas si tu mets bien un cadenas et que tu fais attention. Donc ça nous empêche pas de le refaire, parce que ces petits gestes sont très importants pour nous. A nous aussi ça nous fait trop plaisir de recevoir des choses parce que c'est des petites pensées qui nous font du bien quand on est loin les uns des autres. » (F, 22 ans, Fille de migrants, Maroc, Etudiante salariée)

Loin d'être perçu comme incertain, passer par des moyens de transports informels est représenté comme un mode d'envoi fiable depuis la France, **leur garantie d'arrivée passant alors par l'étiquetage des colis et le fait d'avoir entendu parler de ce mode de transit auparavant**:

« J'ai fait mon petit carton, je suis allée à Asnières, ma mère m'a donné le nom d'une agence qui n'était pas très loin de chez elle. C'est la centrale de bus, c'est là où toutes les compagnies qui font France Maroc sont. C'est là qu'ils sont tous. Donc j'ai mis le nom de ma mère sur un bout de papier sur le carton et en 3 semaines il est arrivé. » (F, 23 ans, Migrante, Maroc ; étudiante)

1.2 Des modalités précises autour du lieu de l'envoi

Plusieurs logiques de prise de décision sont induites dans le processus d'envoi de l'objet: **une logique de proximité, une logique d'expérience et une logique de réseau.**

1.1.1 Choisir le lieu le plus proche de son environnement quotidien

Dans un premier temps, on remarque que **les endroits situés à proximité des lieux de résidence ou de travail** des enquêtés sont privilégiés pour l'envoi :

« Je suis allée souvent dans le bureau de poste à côté du métro Odéon parce que ce n'est pas loin de la fac et du métro et au départ quand je suis venue étudier en France, mes cours se passaient près de là-bas. Donc, c'était plus pratique. » (F, 26ans, Migrante, Chine, étudiante)

Dans ce cas précis, les bureaux de poste semblent proposer la meilleure offre, opposés aux sociétés spécialisées ou à d'autres moyens informels qui supposent un déplacement à une adresse précise pour déposer l'objet, à l'image d'une enquêtée qui va dans ces cas là le porter à Asnières (voir plus haut).

1.1.2 Choisir un lieu d'envoi connu

Le lieu de l'envoi peut aussi se faire en fonction des façons de faire d'un proche qui connaît lui-même un endroit propice aux envois. Dans ce contexte, les enquêtés semblent rassurés et hésitent moins à confier leur argent dans les mains de quelqu'un qu'on leur a recommandé :

« C'était par Western Union que j'ai envoyé. C'était un bureau comme les autres, rien de spécial. Jaune je crois et noir. Je ne m'en souviens pas très bien parce que j'y suis allée avec ma belle-sœur. C'est elle qui m'a aidé là-bas. Je ne savais pas comment faire. Mon frère vit dans la ville où je l'ai fait avec ma belle-sœur et ils connaissaient déjà et moi non, donc ils m'ont montré tout ça, comment faire...» (F, 29ans, Migrante, Pérou, sans profession)

1.1.3 Choisir un lieu d'envoi en fonction de ses contacts

Enfin, on note qu'un des **modes d'envois privilégiés des objets vers l'étranger est le transport direct par une connaissance.**

Ce mode d'envoi garanti l'arrivée de l'objet qui est mis dans les mains de quelqu'un « *de confiance* ». Cette personne peut être un ami, quelqu'un de la famille mais également un ami d'un ami, **le réseau social de la personne étant dès lors activé afin de garantir l'envoi**. Ainsi, une enquêtée nous raconte de quelle manière elle est parvenue à envoyer un traitement contre le paludisme à son neveu :

« Par le réseau on a ameuté tout le monde est ce qu'il y a quelqu'un qui part. Et mon frère m'a dit : j'ai un collègue qui est venu à Paris pour une conférence. Il me donne son numéro je le contacte à l'hôtel, je lui dis bonjour, voilà qui je suis, je suis la sœur de M J'ai le neveu de mon mari qui est parti mais il a oublié ses médicaments est ce que vous pourriez les prendre. Il m'a dit ok je suis à l'hôtel St Cyr à la Défense. Je pars demain, venez tout de suite. J'ai appelé la mère, je suis allée la récupérer et on est parties à l'hôtel on lui a remis » (F, 38 ans, Migrante, Sénégal, assistante juridique bilingue)

Faire transiter les objets via une connaissance ou quelqu'un qu'un ami connaît est perçu comme sécurisant par les enquêtés qui n'hésitent pas à privilégier ce mode d'envoi, comme nous l'avons vu auparavant. Dans d'autre cas, ceux-ci peuvent favoriser un mode d'envoi plus coûteux mais plus rapide et se tourner vers des lieux d'envois plus formels. **Le critère du coût paraît ainsi jouer un rôle** dans le processus de choix du mode d'envoi choisi, associé à l'importance de **la relation entretenue avec l'intermédiaire du transfert**.

Dans ce contexte, nous pouvons établir une métaphore entre l'envoi d'objet à l'étranger et le transfert d'un objet au cours d'un déménagement, tel que l'ont analysé les sociologues Dominique Desjeux, Anne Monjaret et Sophie Taponier dans leur analyse sur le déménagement en France⁹⁰, une étude menée en 1998 à partir d'une commande de la Mission Recherche de La Poste. En effet, envoyer un objet à l'étranger nécessite de le confier à une personne (cadre informel) ou à un organisme (cadre informel ou formel) estimé fiable. Dans le cas du déménagement, nous observons la même attente en matière de sécurité et de fiabilité : pour assurer le transport des cartons d'un logement à l'autre, les sociologues montrent de quelle manière **le réseau social est mobilisé en priorité dans la recherche de ce qu'ils nomment les « ressources humaines et matérielles »**⁹¹ : « Les personnes choisissent donc de ne pas faire appel à des professionnels pour prendre en charge leur déménagement mais au contraire de recourir à leurs réseaux de parents, d'amis ou de collègues pour les aider dans le transport des affaires. ».

90 DESJEUX, D., MONJARET, A., TAPONIER, S., Quand les français déménagent, Presses Universitaires de France, Collection Sciences sociales et sociétés, Paris, 1998, 266 pages.

91 DESJEUX, D., MONJARET, A., TAPONIER, S., Quand les français déménagent, Presses Universitaires de France, Collection Sciences sociales et sociétés, Paris, 1998, 266 pages, p.61

Les facteurs explicatifs avancés sont alors **d'ordre financier et de l'intime**. En transitant par l'intermédiaire de connaissances, l'objet transporté est à l'abri du regard, confié à une personne de confiance qui va assurer son transport et préserver l'intimité de son propriétaire : « pour certains, la manutention de ces biens personnels ne peut être prise en charge par un professionnel anonyme, mais au contraire nécessite de recourir à des personnes proches, en qui l'on a confiance, et face auxquelles on accepte de dévoiler une partie de son intimité. »⁹². Si dans le cas des envois d'objets, le motif de l'intimité n'est pas cité, nous pouvons en revanche faire un parallèle entre les deux situations au niveau de **la confiance mise dans le réseau social**. En effet, les intermédiaires, s'ils ne sont pas toujours des proches des personnes qui envoient, sont ceux de connaissances en qui les expéditeurs ont eux-mêmes confiance. Cet effet « boule de neige » semble alors marquer un **transfert de la confiance des émetteurs sur la personne qui se charge du transport, du fait de sa relation avec une connaissance commune**, un phénomène révélant de quelle manière la confiance passe par une forte construction sociale.

Cependant, faire emmener ses objets par quelqu'un suppose d'obtenir l'accord de la personne qui accepte d'emmener les objets au pays, puis de **lui faciliter le transport en donnant des objets légers et peu volumineux** :

« J'essaye de faire un petit colis pour que ce soit pas difficile à transporter pour la personne parce que généralement quand les maliens partent, ils ont toujours des surplus, donc on essaye de donner des choses qui ne pèsent pas. » (H, 29 ans, Migrant, Mali, technicien Télécom)

En effet, **plus les objets à transporter sont légers, plus ils ont de chances d'être transportés par des connaissances**. A l'inverse, **plus ils sont volumineux, plus leurs chances d'être transportés à la main se réduisent**, comme le montrent les propos tenus par cet enquêté sur les conditions qu'il met au transport des objets :

« J'accepte si ça peut rentrer dans la valise à main, par exemple les portables les gens envoient beaucoup. » (H, 29 ans, Migrant, Mali, technicien Télécom)

En cas d'accord, **l'endroit où les personnes apportent leurs objets est souvent choisi par l'intermédiaire du transfert en fonction de ses impératifs**. Il s'agit en général du lieu de départ vers l'étranger, ceci facilitant le transport :

« J'ai retrouvé mon amie à Chatelet le jour où elle prenait l'avion, et avec ma sœur on s'était débrouillées pour tout faire rentrer dans un petit sac pour qu'elle n'ait pas trop de trucs parce qu'elle aussi elle avait ses propres cadeaux en plus de ses affaires personnelles.

⁹² Ibid, p.62

Mais ça ne lui a pas posé problème parce que c'est elle qui nous avait demandé si on voulait qu'elle ramène des choses, elle dit qu'on peut faire cet effort entre nous, parce que nous on fait pareil pour elle quand c'est nous qui rentrons. » (F, 22 ans, Fille de migrants, Maroc, Etudiante salariée)

1.3 Des fréquences d'envois assujetties aux modes d'envois choisis

L'envoi correspond à **une temporalité choisie par l'expéditeur s'agissant d'un envoi par La poste ou une société spécialisée, et à une temporalité plutôt contrainte lorsqu'il s'agit d'un envoi par l'intermédiaire de quelqu'un rentrant au pays.**

Les personnes susceptibles de transporter les objets sont alors connues par le bouche à oreille, un mode de connaissance reflétant une certaine solidarité dans une logique de besoins réciproques face à l'envoi qui dans certains cas se fait de manière gratuite. **Le moment de l'envoi correspond alors au retour de quelqu'un dans le pays**, un critère qui va également influencer sur la fréquence des envois :

« Quand je pars, les gens me donnent des trucs ici. Quand je pars, je dis à l'avance, de la même manière c'est du bouche à oreille. Quelqu'un entend et m'appelle, tu pars au Mali, quand ? Est ce que tu as de la place ? Généralement ils savent que quand tu pars au Mali il n'y a pas de place. On est toujours en surplus, rien qu'avec tes affaires. » (H, 29 ans, Migrant, Mali, technicien Télécom)

Les passages par la France sont alors l'occasion pour les enquêtés de faire ramener des choses chez eux de façon plus souple (diminution voir annulation des frais d'envois, fiabilité due à la connaissance du transporteur...) :

« Des amis emmènent des choses quand la valise est vide. Quand ils viennent en voiture. Par exemple ma sœur et mon beau frère sont venus pour des vacances à Paris et ils avaient beaucoup de place. » (F, 49 ans, Migrante, femme de ménage, polonaise)

Au-delà, les enquêtés peuvent choisir de **stocker les objets pendant quelques temps en attendant que quelqu'un puisse les ramener pour lui au pays** :

« Parfois je garde des choses à la maison et j'attends mon mari avec la voiture parce que c'est plus confortable. » (F, 49 ans, Migrante, femme de ménage, polonaise)

L'observation du lieu de résidence d'un enquêté malien nous a ainsi permis de photographier des objets stockés chez lui : des médicaments (photographie 1), des affaires de sport qu'il a récupéré lors du changement de matériel de salles de sports (photographies 2 et 3) et un téléphone portable (photographie 4) qu'il attend de donner à quelqu'un qui rentre au pays pour l'envoyer à sa mère.



Photographie 1. Médicaments stockés en attendant d'être transportés au Mali (H, 29 ans, migrant, Mali, ingénieur télécom)



Photographies 2 et 3 : Starting blocks, marteau et ballon stockés dans l'attente de l'envoi (H, 29 ans, migrant, Mali, ingénieur télécom)



Photographie 4 : Téléphone portable en attente d'envoi (H, 29 ans, migrant, Mali, ingénieur télécom)

Cet enquête nous explique alors qu'il met en place **plusieurs stratégies pour envoyer ces objets rapidement, comme les conserver chez un ami à Paris pour faciliter l'apport au domicile de la personne qui va transporter l'objet.**

Par ailleurs, **la fréquence des envois dépend aussi de la distance existant entre les pays.** Les envois vers les pays les plus proches de la France seront alors favorisés, contrairement aux pays

éloignés vers lesquels les envois par l'intermédiaire de connaissances se feront plus rares, principalement en raison de la rareté des retours au pays en raison de la distance ou du coût du voyage.

Plus le pays est loin, plus les envois sont rares, la distance depuis la France conditionnant alors la fréquence des envois :

« Comme on a tout le temps des gens qui partent, des gens qui font des allers-retours, on n'a pas de problèmes. Et puis l'Algérie elle est juste à côté. Il y a 1h $\frac{3}{4}$ de vol en avion. » (H, 35ans, Migrant, algérien, restaurateur)

A l'opposé, envoyer dans un pays comme le Pérou semble être plus occasionnel en raison de la fréquence plus faible des voyages :

« Quand j'envoie au Pérou, c'est aussi par des amis qui y vont, mais c'est beaucoup plus rare que pour le Maroc. On a pas forcément toujours l'occasion d'envoyer des choses. En gros ça doit être deux à trois fois par an. » (F, 22 ans, Fille de migrants, Algérie, Etudiante en chimie)

1.4 L'envoi effectif de l'objet une fois emballé

L'envoi se fait en plusieurs étapes, comme le montre le récit de l'envoi de cet enquêté :

« Pour envoyer, la personne nous donne un téléphone, on la contacte, on lui dit j'appelle de la part de telle personne, vous partez à Dakar, vous pouvez me prendre un paquet, en général la personne demande quel est le poids ? Si c'est des médicaments, je dis c'est seulement des médicaments (...) elle dit je peux prendre jusqu'à 2 Kg. Alors je lui demande comment on peut se voir, où est ce qu'elle habite ? Puis on amène au domicile de la personne. » (F, 38 ans, Migrante, Sénégal, assistante juridique bilingue)

Si dans le cadre des envois **par canal formel, la première étape est de se rendre au bureau de poste ou de la société de transport employée, par voie informelle, la priorité est donnée au contact de l'organisme ou de la personne qui se charge d'envoyer l'objet.** De ce contact peut alors naître le processus d'envoi, et la certitude que l'envoi peut être effectué. Par la suite, les personnes qui souhaitent envoyer paient les frais engagés par l'envoi, variables selon les modes d'envois choisis : de gratuits à élevés, ces tarifs varient en fonction de l'organisme choisi –qu'il s'agisse d'un canal formel ou informel - mais aussi du poids de l'objet et du pays de l'envoi, la distance étant également prise en compte dans l'évaluation du montant de l'envoi.

Il arrive que certains enquêtés établissent un constat de la valeur des objets envoyés fonctionnant comme une assurance sur l'envoi :

« Ils ne m'ont pas demandé combien coûtait ce qu'il y avait dans le colis. Le gars il prend le colis, il le pèse. Il m'a juste demandé si il y avait quelque chose de valeur et je lui ai dis non, je lui ai juste dis qu'il y avait des chaussures et de la pommade. » (H, 30 ans, Migrant, Turquie, Cuisinier)

Suite au règlement de ces modalités, l'envoi peut être effectué et est dans la plupart des cas attesté par un papier, un reçu faisant office d'assurance que l'objet arrivera à destination :

« J'ai signé les papiers, j'ai payé. Oui, j'ai eu un papier, si quelque chose de sérieux se passait, je serai remboursée. Comme un papier d'assurance en fait. » (F, 29ans, Migrante, Pérou, sans profession)

« L'employé de la poste m'a donné le justificatif de l'envoi pour que je puisse être sûr d'être au courant de l'arrivée du courrier. » (H, 30 ans, Migrant, Turquie, Cuisinier)

Cependant, **le déroulement de l'envoi se passe différemment selon le mode d'envoi choisi**, certains étant très rapides alors que d'autres mettent plus de temps. Ainsi, on remarque que **les moyens informels sont la plupart du temps les plus lents** - nécessitant un déplacement des personnes à un endroit précis - alors que **les moyens formels, fixes, donnent accès à des procédures plus rapides**. S'agissant des moyens formels, le processus d'envoi d'objet par La Poste est décrit par une enquêtée de la manière suivante :

« Très bien, c'était pratique, je leur ai donné le colis que j'avais préparé, j'ai payé et ils m'ont donné le reçu pour l'assurance. » (F, 26ans, Migrante, Chine, étudiante)

A l'inverse, le processus d'envoi par réseau - via un mode d'envoi informel - est moins « normé » :

« La personne qui veut envoyer, elle va voir les gens qui envoient des choses au pays par camion et les paye. C'est un réseau. Tout est organisé. Ils viennent même nous voir et nous demandent si on veut envoyer au village. On se connaît. » (H, 55ans, Migrant, malien, chauffeur de taxi)

Un migrant nous explique également qu'il lui arrive de devoir se rendre à Paris dans de très brefs délais pour donner un objet à quelqu'un dont il vient juste d'apprendre le départ pour le Mali.

Ainsi, ces variations dans les processus d'envois peuvent influencer sur la prise de décision de la personne qui veut envoyer un objet quant à la façon dont elle souhaite le faire.

1.5 De l'envoi à la réception : la perception des risques liés au transfert de l'objet

A la suite de l'envoi, la seule possibilité de suivre l'objet et d'être assuré de son arrivée à destination est **le contrôle de la réception par le bénéficiaire**. L'envoi comporte alors des risques, dont celui de

ne pas arriver, d'être volé ou envoyé à un autre endroit que celui vers lequel il était originellement destiné⁹³.

En ce sens, l'expéditeur est incertain de l'avenir de l'objet même s'il prévoit son arrivée du fait de la confiance qu'il met dans le mode d'envoi choisi. De nombreux travaux ont été écrits sur cette **omniprésence du risque liée aux sociétés modernes**⁹⁴, dont ceux des sociologues Anthony Giddens et Ulrich Beck, pour qui « les sociétés modernes ne se singularisent plus seulement par leur capacité de production de richesses, mais aussi par les risques produits par elles-mêmes à travers leurs systèmes productif et scientifique ».

Ainsi, pour Anthony Giddens, professeur de sociologie à la London School of Economics, **ce qui caractérise les sociétés modernes au-delà de toute autre critère est leur réflexivité, traduit par un regard critique porté par l'individu sur eux-mêmes, leurs institutions et leurs traditions**. Dans notre étude, la prise de conscience de l'expéditeur quant au risque engagé par le processus d'envoi semble être diminué par les précautions prises par l'émetteur, stratégiques, à l'image du choix réfléchi du mode d'envoi, de la confiance mise dans l'intermédiaire du transfert⁹⁵ ou encore de la substitution d'un mode d'envoi économique par un autre plus onéreux, le prix garantissant alors une diminution du risque dans les représentations que s'en fait l'expéditeur. Ainsi, le contrôle de l'envoi semble primordial et est initié avant le premier déplacement de l'objet vers son destinataire, lorsque l'émetteur contacte ses proches afin de leur faire part de la procédure à suivre pour réceptionner l'objet (1.5.1) puis en aval, par le destinataire qui va attester de la réception de l'objet (1.5.2). De cette façon, la marge d'incertitude semble réduite chez l'utilisateur qui envoie, un élément important qui peut jouer un rôle dans la prise de décision d'envoyer quelque chose de manière impersonnelle, à savoir par l'intermédiaire d'une autre personne.

1.5.1 Un envoi sous contrôle



Les caractéristiques communes aux canaux formels et informels

L'envoi d'objet suppose **un encadrement important de la procédure qui a pour effet de protéger les droits des clients dans le cadre formel et un mode d'emploi visant à rassurer les émetteurs dans le cadre informel**. Ainsi, communiquer un code, une heure d'arrivée ou le nom des personnes chargées de l'envoi a pour effet de rassurer les personnes qui envoient :

⁹³ Se reporter à la partie II sur les Itinéraires des envois.

⁹⁴ Sciences Humaines, *Penser le risque*, Mensuel n°124, *Société du risque : fantasmes et réalité*, Février 2002

⁹⁵ Se reporter à la partie II sur les itinéraires des envois.

« Le lendemain, il m'a dit j'arrive à telle heure. J'ai rappelé mon frère de là bas pour lui dire il arrive à telle heure. » (F, 38 ans, Migrante, Sénégal, assistante juridique bilingue)

« S'il peut je prends son numéro de téléphone que je transmets à mon frère au Mali, je lui dis le jour où il arrive, lui il l'appelle, et il n'y a pas de problème. » (H, 29 ans, Migrant, Mali, technicien Télécom)

L'envoi s'effectue parfois de manière routinière, les enquêtés s'étant souvent habitués à un mode d'envoi en particulier pour sa fiabilité, qu'il s'agisse d'un mode d'envoi formel ou informel. Dans les deux cas, **donner les coordonnées de l'intermédiaire du transfert assurant l'envoi au destinataire semble être la preuve de l'envoi** et a pour effet de valider celui-ci :

« Donc tu as leur portable, tu les appelles. Et après tu vas leur déposer ce que tu dois envoyer. Toi tu donnes le numéro de téléphone à ta famille, et ils vont le chercher. Il n'y a jamais eu de soucis non plus ! » (F, 41 ans, Migrante, Sénégal, aide-soignante)

Cette procédure peut aussi se faire dans l'autre sens, l'intermédiaire se chargeant alors de contacter lui-même les proches lors de son arrivée :

« C'est toujours comme ça, la personne donne ses coordonnées pour qu'on puisse la contacter à l'arrivée, on les donne soit à mon frère soit à mon père pour qu'il le contacte, la personne va chez lui pour récupérer l'objet. » (F, 38 ans, Migrante, Sénégal, assistante juridique bilingue)

Les divergences de procédés entre les deux types de canaux

~ Le canal formel

Dans le cas des organismes formels comme La Poste, ce processus est également présent, à l'image du livreur de Chronopost qui se rend directement au domicile du destinataire, comme nous le verrons par la suite. Ici, **le relais assuré entre la France et l'étranger est très important pour assurer le succès de l'envoi.**

Toutefois, on observe une différence lorsque l'envoi est à finalité commerciale, un échange qui ne se fait plus de manière simultanée mais successive cette fois-ci :

« Je l'ai donc fait par Internet et ensuite j'ai envoyé un mail à cette personne pour lui dire. Elle est allée chercher l'argent en donnant sa pièce d'identité et m'a envoyé le colissimo directement. C'était d'ailleurs le colissimo dont je t'ais parlé tout à l'heure! » (F, 22 ans, Fille de migrants, Maroc, Etudiante salariée)

Une autre preuve de contrôle de l'envoi s'effectue par **la garantie que donne la société d'envoi** – ici La Poste – **de donner l'objet en mains propres à la personne à qui cela est destiné.** De cette manière, l'envoi semble en proie à une plus grande protection :

« Voilà, alors une fois que tu as payé les 50 euros, tu donnes une adresse et un numéro de téléphone et ils vont chez ton destinataire le porter en main propre. Ma mère m'a appelée pour me dire qu'elle l'avait mais j'étais pas inquiète parce que je savais que s'il y avait eu un problème, s'ils n'avaient pas trouvés l'adresse, ils m'auraient appelée. » (F, 22 ans, Fille de migrants, Maroc, Etudiante salariée)

Cette façon de faire a un coût, puisque l'enquêtée a payé 50 euros pour envoyer une feuille de papier depuis la France vers le Maroc via **le service Chronopost, un coût correspondant à un service d'envoi très perfectionné**. Dans le cas des transferts informels, le suivi est moins précis et les personnes qui envoient sont plus souples quant aux conditions de l'arrivée de l'objet :

[Comment t'as fait pour être sûre que c'est bien arrivé ?] « J'ai regardé la personne droit dans les yeux "ça va arriver, hein ? C'est sûr ?" "Oui, oui, pas de problème". Au bout de deux semaines j'ai appelé ma mère pour savoir si c'était arrivé mais ce n'était pas encore arrivé. » (F, 23 ans, Migrante, Maroc ; étudiante)

➤ *Le canal informel*

La principale assurance du bon déroulement de l'envoi dans le cadre informel est ici **la confiance mise dans les personnes chargées du transfert** :

« Ce sont des gens qui viennent de mon village, je les connais. Je connais leur famille, leur maison. » (H, 55ans, Migrant, malien, chauffeur de taxi)

Si la plupart des personnes contactent l'intermédiaire– ou l'inverse – pour récupérer l'objet, une autre façon de faire facilite le transfert, à savoir la rencontre directe à l'arrivée de celui-ci:

[Donc comment il a fait pour récupérer le cadeau ?] « Moi j'ai appelé la personne en lui disant que le cadeau va arriver demain. A l'autre je lui ai montré la personne en photo que j'avais sur mon téléphone. Donc ils vont se rencontrer à l'aéroport. Je leur ai donné les numéros de téléphone de l'un et de l'autre et ils vont s'appeler pour se rencontrer soit devant Air France, soit devant une cafétéria ... » (H, 35ans, Migrant, algérien, restaurateur)

Certains lieux peuvent alors être les témoins de ces passations d'objets, l'aéroport ou le chemin pour aller à celui-ci devenant des pôles stratégiques au cours du processus d'envoi. A ce propos, un migrant malien nous explique aller parfois à l'aéroport dans la salle d'attente d'un vol Paris-Bamako pour voir s'il connaît quelqu'un qui part et ainsi lui donner des choses à ramener.

1.5.2 Les phases de la réception

La dernière phase de l'envoi est moins figée que les précédentes, car si elle comporte des codes intrinsèques spécifiques et récurrents chez les personnes interrogées, ces derniers semblent avoir davantage de marge de manœuvre. Selon les cas, elle peut ainsi renvoyer à la prise de connaissance de l'arrivée de l'objet, ou aux remerciements qui suivent.

Concernant la réception, on note que **l'envoi des objets peut prendre plus ou moins de temps, de deux jours à quelques semaines selon les modes d'envoi choisis**. S'agissant des moyens formels, le temps de l'envoi est indiqué et a souvent une incidence sur les frais d'envoi, comme nous venons de le voir. Néanmoins, ce coût est associé à un système de contrôle de la réception plus fiable et sécurisant, qui a pour effet de réduire le sentiment d'incertitude souvent présent dans le cas des transferts vers l'international.

Cette assurance est propre au canal formel et permet ainsi de voir dans quelle mesure celui-ci se distingue du mode d'envoi informel, comportant davantage de risques quant à la réception du bien.

Ainsi, passer par ce mode d'envoi induit plus fréquemment une permanence de l'incertitude liée à l'envoi, l'émetteur ayant peu de moyens de vérification que l'envoi a bien été effectué, sinon d'**attendre que les destinataires l'informent de la réception** :

« Ils me téléphonent quand ils reçoivent. Moi je les appelle quand je dépose le colis, je leur dis que ça part et dans combien de temps ça arrive. Eux ils se pointent à l'agence le jour où ça doit arriver, et ils me téléphonent ou ils m'envoient un texto ou pour me dire que c'est bon. » (H, 40 ans, Migrant, Maroc, Attaché territorial)

Les contacts avec les personnes restées au pays, assez réguliers, passent par divers moyens de communication – le téléphone, Internet... - et permettent alors à l'émetteur de vérifier à échéance régulière si les paquets sont arrivés. Ainsi, **les appels sont un des moyens de vérification dont dispose les expéditeurs** :

« Les gens appellent dès qu'ils reçoivent pour me dire qu'ils ont reçu. » (H, 36ans, Migrant, mauritanien, veilleur de nuit)

Conscients implicitement du fait que les appels téléphoniques visant la réception de l'objet viennent plus fréquemment du destinataire de l'envoi, les personnes qui envoient laissent un délai à leurs proches avant de réagir pour s'assurer eux-mêmes de l'arrivée de leur paquet :

« On a su que c'était arrivé parce que nos parents nous ont appelé pour nous remercier, même s'ils n'avaient pas ouverts, parce que mon amie était partie le 22 et elle habite à 10 minutes de chez mes parents au Maroc donc elle leur a amené le 23, ma mère les a réceptionnés, mis sous le sapin avant de les ouvrir le jour de Noël.

Si jamais ils n'appellent pas pour remercier, c'est nous qui appelons pour être sûres qu'ils les ont. » (F, 22 ans, Fille de migrants, Maroc, Etudiante salariée)

L'envoi arrive dans la plupart des cas, un constat dont ne semblent pas douter les émetteurs qui disent avoir **confiance dans le mode d'envoi choisi, qui assure en quelque sorte le bon déroulement de celui-ci**. Cette confiance semble ainsi au cœur de la logique de l'envoi puisqu'elle rassure l'expéditeur et le destinataire de l'objet. Loin d'être mystique - revenant à dire qu'avoir confiance suffirait à assurer l'arrivée de l'objet - ce sentiment de confiance est symbolisé par la relation entretenue avec l'intermédiaire du transfert (dans le cadre informel) ou l'organisme chargé du transfert (dans le cadre formel), qui, représentée comme fiable, semble avoir pour effet de diminuer le risque d'incertitude ressenti quant à l'arrivée de l'objet, comme nous l'avons vu précédemment.

Pourtant, il semble que certains éléments puissent venir contrarier les plans des personnes qui envoient, ce qui a pour effet de fragiliser leur transfert. En effet, si nous avons vu auparavant que le fait de ne pas mettre de cadenas à sa valise pouvait engendrer des vols, d'autres paramètres peuvent également donner lieu à des surprises :

« J'ai eu un problème une fois parce que j'ai fait quelque chose d'illégal et les gens du colis pouvaient faire quelque chose parce que je ne pourrai rien dire. Ce n'est pas tellement pour l'argent que ça m'énerve mais c'est le fait que le colis n'est pas arrivé. » (H, 24 ans, Fils de migrant, Mali ; cuisinier)

Si ce cas est plutôt rare parmi les témoignages des enquêtés, **certains expliquent l'incertitude qu'ils ont quant à leur envoi non plus par le mode d'envoi choisi mais plutôt par les modalités de réception** qui pourraient ne pas convenir aux destinataires. En effet, un enquêté nous explique que selon lui, son père va avoir des difficultés à aller récupérer son paquet par méconnaissance du fonctionnement. Cela va alors avoir pour effet de ralentir la réception :

« Les chaussures on ne sait pas trop si elles sont arrivées, elles sont un petit peu perdues. Je pense que c'est sûrement arrivé là-bas mais je connais très bien mon père, il est incapable de retirer quelque chose. » (H, 30 ans, Migrant, Turquie, Cuisinier)

Procéder à un envoi par un réseau de connaissances permet enfin d'acheminer les envois vers leur destinataire. Dans ce cas, **les envois peuvent mettre plus de temps, un délai qui renvoie au temps imparti pour trouver des personnes de confiance susceptibles de conduire l'objet à son adresse de destination** :

« Les objets arrivent d'abord à Dakar, avant ça arrivait par Abidjan, mais avec la guerre c'est difficile. Abidjan c'est le port le plus proche de Bamako, c'est à 800 km. Après les containers sont déposés là bas et nous on doit, au Mali aussi, trouver à travers les associations des gens qui doivent aller récupérer des affaires à Dakar, donc tu profites encore des contacts, tu te renseignes...ça peut trainer par exemple un mois à Dakar avant qu'il y ait quelqu'un qui aille les chercher. Si moi j'ai des contacts, par exemple si je connais un chauffeur qui fait le transport Bamako Dakar, je parle de lui au directeur de

l'école à qui j'ai envoyé les ordis, ils vont se mettre en contact, soit il va le payer, soit ils s'arrangent entre eux. Ça se passe d'une manière très facile, il paye pas beaucoup pour les avoir. » (H, 29 ans, Migrant, Mali, technicien Télécom)

L'arrivée du paquet marque la fin du processus d'envoi. Les remerciements des personnes qui l'ont reçu l'objet sont matérialisés par un appel téléphonique qui permet à l'émetteur de savoir que son envoi est arrivé à destination :

« Mais au bout de trois semaines elle [mère] m'a rappelé et dit c'est « bon c'est arrivé, c'est vraiment gentil, ta sœur est très contente. » (F, 23 ans, Migrante, Maroc ; étudiante)

L'envoi, lorsqu'il est régulier, est quasiment toujours unilatéral, allant de la France vers l'étranger, les enquêtés n'attendant pas de retour suite à l'envoi :

« Non, c'est trop cher pour eux. C'est maintenant quand mon frère il est parti là-bas, peut-être qu'il me rapportera quelque chose, du chocolat. » (F, 29ans, Migrante, Pérou, sans profession)

Quand il est occasionnel, pour des cadeaux ou des fêtes, il est plus fréquent de voir un retour en nature de ces envois.

En effet, certains enquêtés peuvent recevoir des objets en retour, comme cela était le cas pour une enquêtée qui recevait ses cadeaux de Noël par le même intermédiaire au retour de son voyage, ces échanges sont plutôt occasionnels.

Cependant, **le décalage entre les niveaux de vie des migrants en France et de leurs proches restés au pays ne permet souvent pas à ces derniers d'envoyer quelque chose en retour.** Cela ne semble pas poser de problèmes au migrant qui est conscient des disparités existantes et n'envoie pas son paquet en attendant une contrepartie.

Ainsi, envoyer un objet à l'étranger révèle un processus qui va demander plus ou moins de temps selon le mode d'envoi choisi, et se passer en plusieurs étapes depuis le moment de l'envoi jusqu'à sa réception. Si les envois d'objets font écho à des pratiques parfois impératives – envoi de papiers officiels, envoi de médicaments... - **ils restent associés en grande partie à des logiques de dons, d'entraide et de solidarité, répondant à une pluralité de fonctions.**

G. Les fonctions associées à l'envoi d'objet

Trois fonctions se distinguent dans l'envoi d'objet :

- La fonction **sociale** : **s'inscrire dans une relation de réciprocité**

Le don et le contre don a été particulièrement étudié en anthropologie, notamment par M. Mauss. Pour lui et certains de ses successeurs comme Caillé, l'universalité de la **triple obligation de donner, de recevoir et de rendre** est au **fondement de toute société humaine**. Certains envois reflètent cette dimension là où le don et le contre don apparaît comme un des **fondements de la relation sociale**. **Interrompre le don** c'est risquer de **rompre** ou de **détériorer cette relation**.

Néanmoins il y a une **différence** entre la logique de réciprocité envers **la famille** et celle envers le **cercle social et amical** :

* **Cercle familial** : la relation don contre don est **plus implicite** et n'est **pas quantifié**, aucun enquêté ne nous a dit qu'il n'envoyait pas d'objets à sa famille parce que cette dernière ne l'avait pas suffisamment aidé

* **Cercle amical et social** : la relation don contre don est **plus explicite**, la fonction de l'envoi est **d'équilibrer le don reçu par un autre don**. S'il n'a été fait aucun don ou service à la base, la personne **sollicitée peut légitimement de refuser d'envoyer**.

- La fonction **affective** : **prouver son attachement**

Certains envois peuvent **sortir en partie de la logique d'obligation** pour entrer dans celle du plaisir. Le sociologue J. Godbout a poursuivi et modulé la pensée de Mauss et développé le concept de « dette positive ». La **dette positive** n'a pas pour fonction d'endetter celui qui la reçoit mais de **l'honorer, de lui faire plaisir**. C'est ce qui va se passer pour certains envois qui vont **faire plaisir aux destinataires et à l'expéditeur**, satisfait d'avoir pu faire plaisir à **ceux qu'il aime**. Ces envois permettent aussi de **montrer** à leur familles et amis **leurs attachements**. Néanmoins **l'obligation n'est pas complètement absente** de ces envois car si envoyer un objet est une **preuve** d'amour, ne pas en envoyer peut être interprété comme une marque de désamour **symbolique**, de **montrer son statut**. Le « capital symbolique » (Bourdieu) est la légitimation du capital économique et social, et permet d'acquérir une place dominante dans la société. Pour certains donner à quelqu'un c'est montrer sa fortune mais c'est aussi **en faire son obligé**, obtenir ainsi la reconnaissance que son statut est supérieur à celui qui reçoit.

Selon les enquêtés cette fonction est **seulement valable pour la famille**, le cercle amical et social en est exclu.

- La fonction **symbolique** : **acquérir du pouvoir symbolique**

Pour certains enquêtés envoyer ou donner des objets est une façon de **gagner du capital symbolique**, de **montrer son statut**. Le « capital symbolique » (Bourdieu) est la légitimation du capital économique et social, et permet d'acquérir une **place dominante** dans la société. Pour certains donner à quelqu'un c'est montrer sa fortune mais c'est aussi **en faire son obligé**, obtenir ainsi la **reconnaissance** que son **statut est supérieur** à celui qui reçoit.

Mais le pouvoir symbolique a aussi **sa contrepartie** : pour pouvoir le garder il **faut continuer à donner et envoyer**. De plus ayant montré ostensiblement sa réussite, il va devoir faire face à une **pression** de la part du cercle familial et social et amical pour donner et envoyer. Certains transferts peuvent être la **réponse à ces pressions**.

Ce qui est remarquable dans les trois principales fonctions identifiées est que **chacune d'elle répond et crée des obligations**.

Nous allons tout d'abord analyser la fonction sociale de réciprocité que recouvrent l'envoi et le don d'objet. Puis nous nous intéresserons à la fonction affective, au plaisir que l'envoi et le don peuvent procurer. Et pour finir nous nous pencherons sur les fonctions symboliques liées à ces transferts

1. La fonction sociale : s'inscrire dans une relation de réciprocité

L'étude du don est un thème majeur de la recherche en anthropologie et en sociologie. Ainsi pour Mauss dans son livre fondateur *L'essai sur le don*⁹⁶, le don et le contre don dans les sociétés « archaïques » est un phénomène social total, qui implique toutes les structures de la société. Le don et contre don est un échange symbolique, social et porteur de valeurs. Il permet de **créer des liens sociaux** et de **se situer** socialement. La valeur du cadeau reflétant en quelque sorte la valeur de celui qui donne et la valeur qu'il accorde à la personne à qui il le donne.

La fonction de réciprocité, le don contre don, la **volonté de s'inscrire dans une relation de réciprocité** avec la personne qui a aidé, se retrouve dans les envois et dons faits dans le cercle familial et social. Néanmoins il existe une différence de taille entre ces deux types de destinataires.

1.1 Reconnaître et respecter l'obligation de réciprocité avec le cercle familial

L'étude du sociologue Justin-Daniel Gandoulou sur les dandys de Brazzaville⁹⁷ montre le fort pouvoir d'attraction que revêt Paris sur les personnes friandes de la mode et du prestige social qui entourent ces objets. Pour ces dandys, les « Sapeurs », le but ultime est d'aller à Paris, y acquérir l'élégance et les vêtements griffés et enfin de refaire un retour triomphal au pays. Les personnes à qui ils donnent des vêtements acquièrent une part de ce pouvoir symbolique. On retrouve cette **fascination pour les vêtements et les produits de luxe venus de Paris** dans les envois d'objets faits par les immigrés pour leur famille :

« Au niveau de la mode, comme j'ai que des petites sœurs, elles sont à la mode. Quand je leur ramène des trucs, un an plus tard ça arrive au Maroc donc ça leur fait vachement plaisir d'être à la pointe (...) Pour eux j'essaye vraiment d'acheter des trucs chicos.98 » (F, 23 ans, Migrante, Maroc ; étudiante)

96 MAUSS M., Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques. L'Année Sociologique, 1923

97 GANDOULOU J.-D., Dandies à Bacongo. Le culte de l'élégance dans la société congolaise contemporaine, L'Harmattan, Paris, 1989

98 Par trucs « chicos » elle entend des parfums Yves St Laurent.

Ce qui est différent ici par rapport aux dandys qui partent seuls et souvent sans le consentement de leurs familles, c'est que les personnes qui ramènent des vêtements à la mode à leur famille le font dans une **logique de réciprocité** (don contre don). L'étudiante de ce verbatim est venue en France aidée par **sa famille qui a consenti à un sacrifice** pour qu'elle puisse commencer ses études en France. Elle trouve ça donc **légitime**, « **normal** » de **ramener des affaires prestigieuses à sa famille**. Ne pas le faire serait une **marque d'égoïsme**, un **refus du contre don** en quelque sorte :

« [Tu ramènes des choses à ta famille ?] Obligé, à chaque fois. Je me sens quasi obligée. (...)Ça serait nul de venir avec ta garde robe et de ne rien leur ramener. Ça serait vraiment égoïste de ne rien ramener ! Si je peux leur faire plaisir c'est normal. » (F, 23 ans, Migrante, Maroc ; étudiante) (F, 23 ans, Migrante, Maroc ; étudiante)

1.2 Conditionner l'envoi et le don à la relation de réciprocité avec le cercle social

On retrouve cette **fonction de réciprocité** dans les objets ramenés **pour les amis et voisins**. Néanmoins cette logique de réciprocité semble être **plus mécanique**, consciente dans le deuxième cas. Ainsi aucun enquêté ne nous a dit qu'il n'envoyait pas d'objets à sa famille parce que cette dernière ne l'avait pas suffisamment aidé. Il semble que dans le cas de la famille **la réciprocité ne soit pas quantifiée**. Ce qui n'est **pas le cas pour les amis et voisins**.

Une des fonctions du don d'objet est **d'équilibrer le don reçu par un contre don**. Ainsi une des **conditions d'envoi d'objet** va être le fait que **la personne leur a déjà rendu un service** ou donné quelque chose :

« C'est parce que chaque fois que je vais en Algérie, il me prête une villa ou une voiture... Au mois de juillet il m'a prêté un appartement au bord de la mer et j'avais même le double des clés ! Alors pour moi c'est systématique de faire ce cadeau ». (H, 35 ans, Migrant, algérien, restaurateur)

Mais si la personne demandeuse d'un cadeau ou d'un objet n'a pas rendu de service à l'immigré celui-ci peut refuser et avoir la sensation d'avoir pris une décision légitime socialement car n'ayant pas reçu de don, il n'a pas de contre don à faire :

« En fonction de l'affinité avec la personne, du rapport, si je croise un ami au marché de Bamako, il me dit ' qu'est-ce que tu m'as apporté ?' Je dis 'rien'. » (H, 29 ans, migrant, Mali, technicien Télécom)

Si c'est un ami qui lui a rendu service il acceptera, ça lui semblera légitime, ça ne lui fera pas « mal » d'accepter car cela s'intègre à une logique de réciprocité (don contre don) et permet de **montrer sa reconnaissance** :

« Mais si c'est un ami je sais que pendant mon absence il s'est occupé de mes frères, un ami je l'appelle je lui dis mon jeune frère doit être hospitalisé, il prend sa voiture il l'amène, il me demande rien, celui-ci, je lui achète un costume parce que je sais que je rends service à quelqu'un qui m'a rendu service d'une autre manière, ça me fait pas mal.(...) » (H, 29 ans, migrant, Mali, technicien Télécom)

2. La fonction affective : l'envoi comme symbole de son attachement sentimental à sa famille

Si le don peut s'inscrire dans une relation de don contre don impliquant une obligation, il peut également sortir de cette logique d'obligation pour entrer dans celle **du plaisir**.

On reprendra alors ici **la notion d'« endettement mutuel positif »** conceptualisée par le sociologue J. Godbout dans son ouvrage *Le don, la dette et l'identité*. Cette notion rend compte des dons et contre dons **à l'intérieur du cercle familial**. Contrairement au don et contre don, « l'endettement mutuel positif » n'a **pas pour fonction de montrer sa supériorité** sur celui qui a reçu. "La dette positive existe lorsque le receveur ne perçoit pas chez le donneur l'intention de l'endetter par son geste »⁹⁹. L'acte de donner compte alors beaucoup plus que le contenu du don, on passe de « l'obligation de rendre au plaisir de donner ».

Cette fonction ne se retrouve que dans les objets ramenés ou envoyés à la famille, le cercle social et affectif semble en être exclu.

2.1. Prouver son affection

Envoyer ou ramener des objets à sa famille c'est aussi vouloir lui montrer son affection, sa **volonté de garder le lien**.

Ainsi derrière la volonté d'envoyer des objets se retrouve l'envie de faire plaisir à sa famille, de les rendre heureux :

« Nous on veut emmener pour leur faire plaisir. » (F, 52 ans, Migrante, Algérie ; assistante maternelle)

Ramener des objets est une **preuve d'affection**. Pour certains ce n'est pas tant l'objet lui même qui compte que le fait de l'avoir reçu, le symbole que comporte l'envoi. Car envoyer quelque chose à quelqu'un est **la preuve que l'on a pensé à lui** :

« Si j'envoie telle cuillère (il prend la cuillère sur la table), ce sera très important, cette cuillère. » (H, 26 ans, Migrant, Turquie kurde, Informaticien)

⁹⁹ GODBOUT J., *Le don, la dette et l'identité : homo donator versus homo oeconomicus*, Éd. la Découverte, Paris, 2000, p.47

Ainsi *a contrario* si la personne ne renvoie ou ne ramène rien, cela est interprété comme une marque de désamour envers sa famille. C'est une forme de chantage affectif, une **obligation « sentimentale »** qui est faite à l'immigré d'envoyer ou ramener des objets :

« *[Qu'est-ce qui se passe si tu ne ramènes rien ?] Elles font la gueule, ' tu ne m'as rien ramené, tu ne m'aimes pas !' ».* (F, 23 ans, Migrante, Maroc ; étudiante)

▣ **Faire et (se) faire plaisir**

De plus, outre montrer son amour à ses proches et leur faire plaisir, leur envoyer des objets **donne du plaisir à son expéditeur**. C'est ce que disait Montaigne à propos de la véritable amitié où celui qui reçoit le don oblige celui qui le fait à la différence des amitiés plus communes qui se nourrissent de dons et contre don.¹⁰⁰ On **sort donc ici de la logique don et contre don pour entrer dans celle de l'amour, de l'affection** :

« *J'aime bien faire plaisir à mes proches. Ca me rend heureux de faire les cadeaux et tout ça.* » (F, 26 ans, Chine, étudiante)

3. La fonction symbolique : pression et prestige

A l'inverse il semble que dans le cas des objets la pression et le prestige symbolique qui résultent des envois et dons d'objets soient beaucoup **plus forts au niveau du cercle social qu'au niveau du cercle familial**.

Ainsi au niveau familial, la seule pression identifiée est celle de venir avec un objet statutaire comme la voiture pour montrer son rang et sa réussite sociale.

3.1 Montrer sa réussite pour apporter du prestige à sa famille

Le **retour est un moment important** pour l'immigré mais aussi pour sa famille. Pour celle-ci les objets statutaires, notamment des voitures connotées socialement comme les Mercedes sont très importants, voire indispensables car ils sont signes d'une réussite d'un des leurs est donc **générateur de capital symbolique** auprès de la communauté.

100 MONTAIGNE M., Les Essais I, Chapitre XXVII « De l'Amitié » : « aussi l'union de tels amis estant véritablement parfaite, elle leur fait perdre le sentiment de tels devoirs, et haïr et chasser d'entre eux, ces mots de division et de différence, bien-faict, obligation, reconnaissance, priere, remerciement, et leurs pareils. »

En effet selon le sociologue E. Goffman, on peut comparer le monde social à une scène de théâtre et les interactions à une représentation. La gestuelle et les apparences sont des informations qui permettent de situer les individus. C'est pourquoi « *l'acteur doit agir de façon à donner, intentionnellement ou non, une expression de lui-même, et les autres à leur tour doivent en retirer une certaine impression* »¹⁰¹. En revenant avec une Mercedes, l'immigré aurait donné de lui une **image de réussite qui aurait rejilli sur la famille**, ce qui explique les reproches de sa mère :

« (...) quand je n'avais pas la voiture une fois j'ai eu la remarque de ma mère : 't'as même pas une voiture, pourquoi tu viens pas avec une voiture ? Parce que les autres ils viennent avec une Mercedes et toi tu viens avec rien !'. Mais maintenant c'est très différent, ça c'était il y a 30 ans. » (H, 55 ans, Migrant, Turquie, Agriculteur)

3.2 Montrer à sa famille que l'on a réussi

Pouvoir envoyer des cadeaux à sa famille est aussi une façon de **montrer qu'on a réussi**. Pour les jeunes c'est une façon de montrer à leurs parents qu'ils ont grandi, qu'ils sont devenus responsables et qu'ils gagnent désormais leur vie, qu'ils sont indépendants. A travers l'envoi de cadeaux c'est aussi leur **statut d'adulte qu'ils affirment** :

« Pour Noël, j'ai l'intention d'envoyer un gros colis. Mes parents m'ont toujours envoyé des choses pour Noël, ne serait-ce qu'un petit colis, un truc symbolique... Cette fois ci c'est à moi, vu que je gagne ma vie. » (F, 25 ans, Migrante, Roumanie, Chargée de communication.)

3.3 Acquérir du pouvoir symbolique auprès de son cercle amical et social

Envoyer ou donner des objets est ainsi une façon de **gagner du capital symbolique**, de montrer son statut social. Le capital symbolique « *n'est pas autre chose que le capital économique ou culturel lorsqu'il est connu et reconnu* »¹⁰² c'est-à-dire lorsqu'il **est légitimé et permet d'acquérir une position dominante** dans la société. Ainsi à partir d'un don matériel on acquiert une **légitimité sociale**. Donner à quelqu'un c'est montrer sa fortune mais c'est aussi **en faire son obligé**. « *On possède pour donner mais on possède aussi en donnant.* »¹⁰³. Ainsi le don peut **fonder la dépendance** du receveur par rapport au donneur, la reconnaissance que son statut est supérieur au sien.

101 GOFFMAN E., La mise en scène de la vie quotidienne. Editions de Minuit, Paris, 1973, p.12

102 BOURDIEU P., Choses dites, Ed. de Minuit, Paris, 1987, p.167

103 BOURDIEU P., Le sens pratique, Ed. de Minuit, Paris, 1980, p. 216

Certains immigrés fustigent ce genre de démarche et se sentant étranger à cette logique, se sentent mal à l'aise par rapport à ces pratiques :

« C'est une chose de dire que tu veux payer le thé à quelqu'un mais être obligé de payer une tournée générale parce que je viens de l'étranger et que je suis plus riche que vous, parce que ça voulait dire ça hein, ça me gênait énormément (...). » (H, 55 ans, Migrant, Turquie, Agriculteur)

3.4 Répondre aux attentes sociales et symboliques créées par son statut d'immigré

Il y a aussi une obligation sociale à donner. Tous ont conscience que venant d'un pays riche, la France, l'immigré doit avoir un peu de cette richesse. Quand celui-ci rentre au village, les villageois attendent de lui qu'ils leur ramènent quelque chose :

« Si tu veux il y a deux choses ; au début quand je parlais comme je venais d'un pays plus riche il fallait que j'emmène des cadeaux. C'est très dur parce que tu ne peux pas, il faut des valises et des valises. » (H, 55 ans, Migrant, Turquie, Agriculteur)

Ainsi l'envoi et don d'objet peuvent revêtir une fonction sociale, obéir à l'obligation de rendre ce qui a été donné. Mais ils peuvent aussi revêtir une fonction affective où la logique du plaisir remplace celle de l'obligation. Néanmoins bientôt **cette logique de plaisir est remplacée par celle de l'obligation**. Comme le fait d'ailleurs remarquer J. Godbout *"il y a constamment passage d'un état à l'autre avec la même personne, et les rapports de don se situent le plus souvent quelque part entre ces deux types que constituent la réciprocité d'une part, l'état de dette d'autre part."*¹⁰⁴

Ainsi ce qui est d'ailleurs remarquable dans les trois principales fonctions identifiées est que **chacune d'elle répond et crée des obligations**.

104 GODBOUT J., Le don, la dette et l'identité : homo donator versus homo oeconomicus, Paris, Éd. la Découverte, 2000, p.49

Chapitre 3 : itinéraire des transferts d'argent

A. Éléments déclencheurs de l'envoi

Les propos recueillis permettent de mettre en exergue 2 éléments déclencheurs de l'envoi :

La demande et les codes de sa formulation :

- Les demandes sont faites en **face à face** ou par **téléphone**.
- Des **stratégies** sont mises en œuvres pour éviter que la demande ne renvoie à une situation de **domination**. Les demandes peuvent alors être sous-entendues.
- Les **transferts intergénérationnels** sont encadrés par des normes, lorsque le migrant est encore jeune (étudiant, sans revenu) la demande des parents est interdite, lorsque le migrant gagne sa vie, la demande des parents peut être plus explicite, et elle renvoie alors à une **obligation familiale**.
- **La demande** peut aussi être **intériorisée par le migrant**. Les migrants **ne s'en tiennent pas à une logique mécanique d'ajustement entre le besoin, la demande, et l'envoi**. L'envoi renvoie alors soit à une **responsabilité familiale** que le migrant s'assigne à lui même, soit à une **pression familiale insidieuse** qui peut prendre plusieurs formes.

Le cadeau monétaire :

- Selon Georg Simmel (philosophe et sociologue du début du XX^e siècle) **l'argent est porteur d'une « impitoyable objectivité »**, et de relations sociales impersonnelles. **L'argent doit donc**, pour devenir un cadeau, **être identifié clairement** comme tel : sa **signification sociale** (lien familiale, affectif) doit être explicite sans quoi l'argent renvoie à une relation impersonnelle et uniquement financière. Cacher un billet dans un livre offert ou donner l'argent dans une enveloppe rouge (en Asie) sont autant d'exemple de marquage de l'argent comme cadeau.
- Le cadeau monétaire peut aussi, notamment lors des retours au pays, s'inscrire dans une mise en scène de la réussite sociale du migrant et signifier la **supériorité sociale** de celui qui donne.

1. La demande et ses codes

Demander de l'argent peut être difficile car cela peut renvoyer à une situation de domination. La demande peut donc être assez implicite. L'écueil que cherche à éviter les migrants est la situation où l'argent n'a plus de signification sociale. En effet Simmel explique que l'argent "*réduit toute qualité et toute individualité à la question : combien ?*"¹⁰⁵. En fait cette affirmation n'est pas toujours vraie. Les migrants assignent aux dons d'argent des valeurs : ils peuvent être l'expression d'une relation familiale, d'une solidarité intergénérationnelle, villageoise,... Des **stratégies** sont mises en œuvre **pour éviter la relation d'objectivité et de domination** que peut créer la demande d'argent. Une stratégie est de **déguiser la demande** qui n'est que **sous entendue** :

[Elle avait dit par téléphone qui elle avait besoin de l'argent ?] « Pas vraiment. Pas directement. Mais j'ai compris le geste. Elle n'a pas vraiment demandé, mais j'ai compris. » (H, 34 ans, Enfant de migrant, Algérie, Analyste programmeur en informatique de gestion)

« Elle m'a dit « je suis malade j'ai passé au médecin et j'attends ma pension ». Parce qu'elle n'a pas reçu sa pension pour aller acheter des médicaments. Et j'ai compris le geste directement et je lui dis ne t'inquiète pas, c'est moi qui vais m'occuper de ça. [Et elle a dit quoi ?] Merci, merci beaucoup mon petit fils. Ce n'est pas nécessaire mais je dit si, si. Parce qu'elle ne voulait pas mais... Et je dis il n'y a pas de souci. » (H, 34 ans, Enfant de migrant de migrant, Algérie, Analyste programmeur en informatique de gestion)

Rendre implicite la demande permet au migrant d'être à l'origine de la décision. Si le transfert monétaire est choisi et consenti, le don est investi d'une relation d'amitié, de solidarité ou même d'une obligation familiale. Mais même dans le cas d'une pression familiale forte et implicite, le don d'argent a une signification sociale, la relation n'est pas purement financière. Ainsi **il est important pour le migrant de se sentir à l'origine de la décision** :

« Il m'a juste dit qu'il aurait vraiment besoin et j'ai décidé de l'aider. » (F, 26 ans, Migrant, Chine, Etudiante)

Les demandes peuvent être assorties d'une volonté de remboursement (l'évocation du remboursement est peut-être seulement faite dans le but d'assurer à l'envoyeur sa reconnaissance de la dette morale et pécuniaire). **L'envoi d'argent peut refléter et est susceptible de définir les liens sociaux**¹⁰⁶. En effet pour V.A. Zelizer, sociologue américaine, (et à l'inverse de ce que pense Simmel) l'argent prend toujours des significations sociales. **Refuser le remboursement c'est donc refuser de définir son lien comme un lien simplement financier** :

105 Simmel, Philosophie de l'argent, PUF, Paris, 1987, p.313.

106 Zelizer, La signification sociale de l'argent, Seuil, Paris, 2005

« Mon père m'a dit "j'ai besoin tout de suite de cet argent mais je te rembourserai", j'ai dit non. » (H, 26 ans, Migrant, Turquie kurde, Informaticien)

La demande peut aussi être quasiment "interdite". Le sens des transferts intergénérationnels est encadré par des normes sociales et se dirige des parents vers les enfants dans un premier temps (jusqu'à ce que l'enfant ait un travail stable). C'est pourquoi les parents dont les enfants ont émigré à l'étranger pour leurs études, ne souhaite pas recevoir d'argent de la part de leurs enfants. Cela signifierait qu'ils n'assument déjà plus leur **devoir de solidarité envers leurs enfants**. Dans ce cas là, l'étudiant migrant peut tout de même envoyer pour signifier une continuité familiale¹⁰⁷, c'est-à-dire le lien intergénérationnel :

« Oh non. Elle ne me demande jamais. Elle culpabilise beaucoup, "mais non tu es étudiante, on travaille et tu envoies de l'argent". Moi ça me fait plaisir ça ne me dérange pas du tout. J'aurai aimé qu'elle me demande. » (F, 23 ans, Migrante, Maroc, Etudiante)

Ainsi rendre la demande implicite est un moyen de donner une signification sociale à l'argent envoyé et d'éviter la relation de domination à laquelle peut conduire cet échange. A l'inverse certaines **demandes sont plus catégoriques**. Elles n'en sont pas moins dénuées de significations sociales puisqu'elles **renvoient directement à une obligation familiale**. En effet les transferts d'argent pour la famille oscillent entre amour et devoir :

« Ils me demandent une semaine avant, "on a besoin de payer etc., etc.... on espère que la semaine prochaine tu nous envoies cette somme...", parce que sinon ils ont des crédits et ils doivent rembourser plus. » (H, 26 ans, Migrant, Turquie kurde, Informaticien)

La dimension familiale et explicite de la demande peut aussi être soulignée par son caractère collectif. La demande, quand elle est familiale, peut s'adresser à tous les enfants. Il s'agit d'un acte de **solidarité intergénérationnelle** : les enfants qui disposent d'un salaire aident les parents à la retraite. Les transferts et les aides des parents vers les enfants lorsqu'ils étaient jeunes donnent droit aux parents à un retour, notamment à partir de la retraite. Il s'agit là d'un **cycle de don/contre-don familial**, pour reprendre le concept de M. Mauss¹⁰⁸. Cet ethnologue a analysé les systèmes d'échange dans les sociétés tribales : échanger c'est donner, recevoir et rendre. Il montre par là que le don renvoie à une relation sociale. Ici le don est porteur d'une relation familiale. La spécificité de cette demande c'est qu'elle ne s'adresse pas au migrant en tant qu'individu établi à l'étranger qui dispose de ressources pécuniaires, mais **cette demande s'adresse au migrant en tant que fils parmi tous les enfants** :

107 Segalen, Les nouvelles solidarités familiales, in "Pour" n° 177, Mars 2003

108 Mauss, Essai sur le don, in "Sociologie et anthropologie", PUF, Paris, 2001

« Mon frère nous a téléphoné à tous pour que l'on se cotise. Mon frère qui est à Casablanca, mon frère qui est à Oman, et moi en France il fallait qu'il y ait 3000 € pour la réservation. Ça faisait 1000 € chacun. Donc j'ai versé 1000 € sur le compte. » (H, 40 ans, Migrant, Maroc, Attaché territorial)

Il est à noter que la **demande constitue une pression familiale directe** qui peut correspondre à des situations et des besoins spécifiques. En effet la réponse à une demande peut coïncider pour certains avec les **urgences liées à des aléas** économique, sanitaires ou des difficultés de subsistance :

« Ma famille, même si ils ne me demandent pas je donne. Et des fois, quand ils sont vraiment dans le besoin, ils m'appellent et ils me demandent. Ma famille, c'est quand ils ne peuvent pas faire autrement, ils m'appellent pour me le dire. Mais tous les mois, j'essaye, si je peux, de leur donner pour les aider un petit peu. Pour les aider à nourrir tout le monde, parce que ce sont des grandes familles. » (F, 41 ans, migrante, Sénégal, aide-soignante)

« Des fois quand ils ont un besoin urgent ils demandent mais sinon jamais. Des fois c'est nous qui envoyons comme ça, il y a les enfants là bas. C'est pour tout le monde, les parents pour qu'ils puissent acheter pour les enfants. » (F, 52 ans, Migrante, Algérie ; assistante maternelle)

Les demandes peuvent être intériorisées par le migrant. Les migrants connaissent les conditions de vie de ceux qu'ils ont laissés dans leurs pays d'origine, aussi **certains ne s'en tiennent pas à une logique mécanique d'ajustement entre besoins sur place, demandes et envois**. Ils envoient dès qu'il leur est possible de le faire. Cette attitude correspond à des migrants dont le **projet migratoire est de gagner de l'argent pour aider la famille restée au pays**. Aussi l'envoi répond plus à une **responsabilité familiale que le migrant s'assigne** qu'à une pression familiale :

« La somme dépend de moi, et donc de mes besoins, et de mes moyens. Si je peux envoyer 500 euros, j'envoie même s'ils n'en n'ont pas besoin, et dans ce cas ça restera sur le compte pour quand ils en auront besoin. En fait, j'envoie le plus possible. » (F, 32 ans, Indonésie, Chargée de la planification dans un hôtel).

« Dès que ma mère a une certaine somme d'argent qu'elle peut envoyer elle le fait, si bien sûr il y a une personne de son entourage qui part au Cambodge et à qui elle peut confier l'argent liquide. Ça peut être 100 euros, 50 euros, 200 euros... Ca représente beaucoup là-bas. » (F, 24 ans, Enfant de migrants, Cambodge, Etudiante)

Le projet migratoire du migrant n'explique pas toujours les envois où les demandes sont intériorisées. Pour les enfants de migrant notamment, mais pas seulement, la **pression familiale agit comme un moteur des envois**. L'explication de l'envoi par la difficulté de la vie dans le pays d'origine peut donc cacher une obligation familiale d'envoi **insidieuse**. C'est **par la culpabilisation du migrant** sur son niveau de vie que la pression familiale opère :

« Nous on s'en rend pas compte de la chance qu'on a parce qu'on s'amuse on travail on gaspille l'argent on fait rien mais quand on voit les gens qui sont là bas et qui veulent venir ici ils mettraient des sous de côté, c'est la misère là bas. » (H, 23 ans, Enfant de migrant, Maroc, Salarié)

« Ma famille, je vais y aller, je leur rapporte de l'argent... Et puis tous les mois, quand je peux, je les aide, parce que je sais que c'est comme ici, les fins de mois sont dures. Et que quand ils ont un petit peu d'aide pour mettre un peu de beurre dans les épinards c'est mieux. Donc quand je peux j'aide et ça fait un peu de beurre dans les épinards. » (F, 41 ans, Migrante, Sénégal, Aide-soignante)

La demande peut aussi être intériorisée par l'émetteur dans le cas où la demande n'a jamais lieu. Nous venons de voir qu'une relation de domination peut caractériser la demande, c'est pourquoi elle peut être évitée. La demande n'existe pas mais la **situation d'indigence** dans laquelle l'individu resté au pays se trouve est **expliquée à l'émetteur**. Cette exposition de la situation n'est forcément faite directement par le destinataire du don, un autre membre de la famille peut transmettre l'information. La **transmission de cette information constitue en elle-même une pression familiale** sur le migrant. En effet en possession de l'information du besoin de sa famille (un besoin qui se situe dans le bas de la hiérarchie de Maslow), il devient difficile pour le migrant de l'ignorer, cela reviendrait pour lui à nier ces liens familiaux et **la solidarité qui lui incombe comme une responsabilité** :

« Quand j'ai appelé c'était pour avoir des nouvelles en fait (de sa grand-mère). Ils m'ont dit qu'elle était malade. Et j'ai demandé "est-ce que tu as des moyens de te soigner ?" Elle m'a dit "pour l'instant non". Ça veut dire qu'elle va appeler mon père et il va faire quelque chose. Et j'ai dit "ce n'est pas la peine d'appeler personne", c'est moi qui me suis occupé de ça. » (H, 34 ans, Enfant de migrant, Algérie, Analyste programmeur en informatique de gestion)

« Il y a un moment où j'ai su qu'elle [sa sœur] avait des problèmes j'ai pris 1000 euros et lui ai envoyé. Elle ne m'a pas demandé, elle ne me demande jamais. Elle m'a même proposé de m'envoyer de l'argent, j'ai dit non. On est en Europe, on a des problèmes mais on essaye de se sortir de sa merde sans embêter l'autre. » (H, 24 ans, Enfant de migrant, Mali, Cuisinier)

« [Appelle pour demander de l'argent ?] Non ils n'appellent pas pour ça. C'est nous qui donnons ça. On connaît la famille, ils n'ont pas les moyens, on n'a jamais demandé. On leur donne. » (F, 52 ans, Migrante, Algérie, Assistante maternelle)

La **pression familiale** peut aussi être plus explicite. Elle se découvre alors aux frontières des normes de la politesse. A la question du migrant, parfois plus rhétorique que sincère, sur leur besoin d'argent, les normes de politesse semblent interdire aux individus resté au pays de répondre « oui ». Mais ils peuvent ne pas répondre « non ». Le **jeu sur les codes de politesse**¹⁰⁹ **permet de faire comprendre au migrant que l'envoi d'argent est vivement souhaité**. Par ailleurs si cette question émane du migrant, on peut penser que c'est aussi en raison d'une norme sociale (ou familiale) de politesse :

« Généralement chez nous ils ne disent pas non, quand on demande s'ils ont besoin de quelque chose. [Vous avez demandé ?] Oui, est ce que ça vous intéresse de recevoir une certaine somme, ils n'ont pas dit oui, oui mais j'ai compris. » (H, 34 ans, Enfant de migrant, Algérie, Analyste programmeur en informatique de gestion)

109 En effet selon Goffman, les politesses verbales et les marques de civilités veulent dire en réalité le contraire de ce qu'elles disent. (Goffman, La mise en scène de la vie quotidienne, Ed. de Minuit, Paris, 1996, p.182)

2. Le statut du cadeau monétaire

Certains migrants font des envois d'argent déconnectés d'une demande ou d'une pression familiale, il s'agit de **cadeau monétaire**. Pourtant cette expression peut sembler **antinomique**.

En effet pour Simmel¹¹⁰ l'argent ne peut pas être un cadeau. Selon ce philosophe et sociologue du début du XX^{ème} siècle, « *l'argent mesure toute chose avec une **impitoyable objectivité*** », il ne peut donc pas être la médiation d'une relation sociale. Nous avons vu précédemment (se référer à la partie « 1.1.1. la demande et ses codes ») que pour V. A. Zelizer **l'argent est investi de significations sociales**. Selon cette sociologue, l'objectivité et l'impersonnalité de l'argent que décrit Simmel, est contrecarré par les marques sociales dont est porteur l'argent. **L'argent est donc « marqué »**¹¹¹ et ce marquage définit des catégories d'argent qui renvoient à des catégories de relations sociales (l'argent des étrennes, l'argent des impôts, l'argent de la charité...). La marque, qui signifie ici le cadeau, peut être matérielle (par exemple en Chine une enveloppe rouge est utilisée pour les dons d'argent au moment du nouvel an chinois), ou immatérielle (c'est le discours qui suit le don qui lui donne son caractère de cadeau). Ici **la marque qui distingue cet argent envoyé comme un cadeau** c'est le fait qu'il soit glissé dans un colis où il n'est pas sensé se trouver (or la surprise est bien une caractéristique du cadeau). L'argent est investi d'une signification sociale, il s'agit de **rappeler les liens familiaux** :

« Mon dernier envoi d'argent, c'était un billet de 50 euros dans un livre, envoyé par colis. C'est facile de retirer et c'est sympa pour ma sœur ! » (F, 25 ans, Migrante, Roumanie, Chargée de communication.)

Il existe une autre forme de cadeau monétaire, qui n'est pas marqué de la même manière. Lors des retours au pays, le migrant peut décider d'offrir de l'argent aux membres de son entourage. Il semble que ce cadeau ait plutôt pour fonction de rappeler aux autres le statut social du migrant, sa réussite sociale en France. Ici le cadeau monétaire renvoie plus directement à l'objectivité de l'argent et à ses représentations sociales, il signifie **la supériorité sociale de celui qui donne**. Le cas du migrant qui suit est un bon exemple, sa situation d'attaché territorial lui procure un salaire tout à fait décent. Il est l'aîné des frères et ces retours au pays sont aussi une façon pour lui de réaffirmer sa place dans la famille, un moyen de le faire est le cadeau monétaire :

« Quand j'arrive dans la famille je donne de l'argent de poche pour tout le monde, 10 euros pour chacun. C'est le ramadan les filles et les garçons ont besoin d'un peu d'argent pour faire la fête.[Et si vous ne donnez rien ?] Il ne se passe rien, ils se débrouillent. C'est une démarche personnelle. » (H, 40 ans, Migrant, Maroc, Attaché territorial)

110 Simmel, Philosophie de l'argent, PUF, Paris, 1987

111 Zelizer, La signification sociale de l'argent, Seuil, Paris, 2005, p. 53-57

B. Occasions

Quatre logiques sont à l'origine des occasions d'envoi d'argent :

La première logique réunit **les occasions spécifiques aux transferts monétaires** :

- Le migrant peut être amené à **rembourser l'argent qu'il a emprunté** à un membre de sa famille **pour effectuer le voyage**.
- **Les urgences et les imprévus** sont des situations où l'envoi d'argent est privilégié, car il est plus rapide et efficace que l'envoi de biens.

Comme pour les envois d'objet, **la réponse à des besoins** exprimés par les individus restés au pays constitue la seconde logique. Ces besoins se situent à tous les niveaux de l'échelle des besoins définie par Maslow.

- Les envois pour **subvenir à des besoins primaires** (vêtements, nourriture...) s'avèrent inscrit dans le projet de migration économique des migrants. Ces envois sont encadrés dans les normes du don intergénérationnel : selon l'âge du migrant l'envoi peut être effectué à destination de ses parents ou de ses enfants.
- Les envois en réponse à des **besoins liés à la sécurité sanitaire** remplacent à bien des égards l'inexistence de sécurité sociale dans le pays d'origine.
- Les **besoins liés à l'éducation** se déroulent de manière privilégiée autour de la rentrée scolaire (paiement des frais de scolarité). De même, les pressions familiales pour l'envoi peuvent être fortes, **l'enjeu est la réussite sociale de l'enfant**.
- Les envois visant à **répondre aux besoins culturels** correspondent à des **fêtes** religieuses, multiculturelles (l'anniversaire), ou à des rites de passage (décès, baptême, mariage). Ces envois permettent au migrant de **participer à la fête par l'intermédiaire de l'envoi**, ils peuvent aussi être une **obligation traditionnelle ou religieuse** (Ramadan, pèlerinage à La Mecque).

- Les **besoins illégitimes** correspondent à des besoins de consommation pour le **loisir** (planche de surf...). La **justification du besoin est manquante** (il n'y a pas d'obligation religieuse ou traditionnelle, ni d'enjeux sociaux derrière ce besoin). Si le migrant décide de répondre à ce besoin, il s'agit alors d'un **geste qui s'apparente à un cadeau**.

Comme pour les envois de biens, la troisième logique est **la réponse aux besoins du migrant** :

- **Payer les travaux de la maison familiale** au pays peut également être une occasion d'envoi du migrant, il s'agit pour lui de **participer au lien familial dont est porteur ce lieu**.
- A la différence de l'envoi de bien, l'envoi d'argent peut servir à la **consommation** (l'émetteur envoie de l'argent pour que le destinataire lui fasse parvenir des biens dont il ne dispose pas en France) ou à des **investissements** (achat de foncier) **de l'émetteur**.

Les opportunités d'envois du migrant constituent également la quatrième logique :

- Les **voyages de retour au pays** permettent au voyageur (l'émetteur ou son réseau) d'apporter des **cadeaux monétaires**. Il peut alors s'agir pour le migrant de **montrer sa supériorité sociale**.

1. Les occasions spécifiques à l'envoi d'argent

1.1 Les remboursements d'emprunts

Le **remboursement d'un prêt consenti par un parent** est l'occasion d'envoi d'argent au pays. Le migrant qui a emprunté de l'argent à sa famille **pour faire le voyage en France**, commence par rembourser cet emprunt avant de pouvoir envoyer de l'argent marqué d'une autre signification. En effet l'argent du remboursement, constitue un contre don où l'argent envoyé à plus une valeur objective (celle de la somme envoyée) qu'affective (la relation familiale) :

« Depuis ma deuxième année en France, j'envoie toujours tout seul, la première année j'ai rien envoyé tout simplement. Après j'ai commencé à rembourser mon père la première fois que j'ai envoyé c'était pour le rembourser, pas tout tout de suite mais sur plusieurs mois. [...] J'ai pu le rembourser en quatre fois parce qu'à ce moment je travaillais à temps plein, ça faisait presque 1000 euros à chaque fois. » (H, 28 ans, Migrant, Tunisie, Etudiant salarié)

« Une fois que j'ai remboursé à mon père j'ai pu commencer à envoyer à mon frère. » (H, 28 ans, Migrant, Tunisie, Etudiant salarié)

1.2 Les imprévus

La famille restée dans le pays d'origine fait appel au migrant pour **une aide monétaire lors de dépense non prévues**. Elles peuvent être liées à différents aléas : des réparations de l'habitat, des dépenses de santé, des factures trop importantes. Le migrant transfère son argent pour assurer la solvabilité des demandeurs :

« Sans compter maintenant les choses inattendues quoi, qui peuvent survenir comme ça. Je n'ai pas de pourcentage précis. » (H, 36 ans, Migrant, Mauritanien, Veilleur de nuit)

« Mon frère technicien, il n'a pas de salaire fixe, ma sœur a un salaire fixe mais elle est mariée, a des enfants, des charges aussi, il y a des mois plus durs que d'autres. A ce moment là, on nous appelle à la rescousse en disant ce mois-ci on n'a pas pu payer telles factures et nous on envoie. »

1.3 Les urgences

Les urgences semblent **associées à d'autres occasions telles que les aléas sanitaires**, ou les délais administratifs de **paiement des frais de scolarité** :

« Par exemple mon frère qui est malade je lui envoie les médicaments, s'il fait une crise ou qu'il doit subir une intervention et qu'il doit être hospitalisé, je dois lui envoyer plus, subitement(...) Et la même chose pour ma sœur, à la rentrée, il faut envoyer de l'argent. » (H, 29 ans, migrant, Mali, Technicien Télécom)

« S'il y a un problème, qu'il manque de l'argent, ils m'appellent et j'envoie dès que je peux. Dès qu'il y a des problèmes de santé et qu'il faut des médicaments on m'appelle. » (H, 55 ans, Migrant, Malien, Chauffeur de taxi)

« Par exemple ce matin, ma sœur elle m'appelle et me dit on m'a mis dehors car j'ai pas payé les frais de scolarité, moi je lui avais envoyé la moitié de l'argent, j'avais envoyé 5000. Je lui ai dit tu payes ça et je t'envoie le reste après. Eux ils voulaient rien entendre, ils ont dit il faut qu'elle paye tout. Elle m'a envoyé un texto, moi je l'ai rappelé immédiatement elle m'a expliqué le problème. » (H, 29 ans, Migrant, Mali, Technicien Télécom)

La spécificité du transfert en urgence est la **temporalité de l'envoi**. Par exemple, **suite à un décès l'envoi est accéléré**, il s'agit de faire face à des dépenses qui ne peuvent pas attendre :

« Par Western Union c'est mieux. C'est tout de suite que l'argent arrive là-bas. Oui, j'ai vous ai parlé déjà de ma tante qui était morte. Ça c'était important d'envoyer l'argent vite. » (F, 58 ans, Migrant, Cambodge, Sans emploi)

Dans les urgences, le **transfert monétaire** est préféré aux envois d'objet car il est **plus rapide, plus utile** (car il s'adapte à toutes les dépenses), et **plus efficace**.

2. L'envoi : une réponse à des besoins

2.1 Les besoins quotidiens

L'envoi d'argent pour **aider à la subsistance quotidienne** peut être **lié à la migration économique** de l'émetteur (se référer à la partie « Migration économique »). **Si l'émigrant est parti en laissant sa femme et ses enfants dans son pays d'origine**, l'argent gagné en France sert à la subsistance de la famille là-bas. Finalement il continue de les faire vivre comme s'il n'était pas parti, l'argent de son travail leur revient, il s'agit là d'une obligation familiale :

« Je vous ai dit quand même que moi ma situation elle est particulière, j'ai une femme qui est assez malade qui est au Sénégal, qui est sans ressources, qui n'a pas de moyens, elle ne vit que de ce que je lui envoie, elle ne travaille pas, elle est Mauritanienne et elle a été obligée de quitter la Mauritanie comme moi, elle est au Sénégal pour des raisons de sécurité, il y a mes 4 enfants qui vivent avec leurs grands-parents maternels, je ne peux pas laisser toute la charge à leurs grands-parents. Donc, mon budget il est divisé. » (H, 36 ans, Migrant, Mauritanien, Veilleur de nuit)

« Il y a ce que j'envoie à ma femme avec mon enfant qui sont à Dakar, il y a ce que j'envoie à ma belle-famille pour la ration alimentaire de mes enfants, leur habillement, leur scolarité, tu vois. » (H, 36 ans, Migrant, Mauritanien, Veilleur de nuit)

Dans la même optique il est nécessaire de préciser que les besoins auxquels répond le migrant peuvent être des besoins primaires. Ils correspondent au **premier étage de la pyramide des besoins établie par Maslow**¹¹². Abraham Maslow a notamment construit une hiérarchisation des besoins de l'homme. Le bas de la pyramide est constitué par les besoins physiologiques de maintien de la vie, viennent ensuite les besoins de protection et de sécurité, puis ceux liés à la construction d'un statut social (besoin d'appartenance). Dans le haut de la pyramide on retrouve d'abord les besoins liés à l'estime de soi puis ceux dits d'accomplissement personnel (développement de ses connaissances, croyances et valeurs). Ici les migrants répondent à des **besoins physiologiques** liés à la survie, tels que s'alimenter :

« L'argent sert à payer les provisions et nourritures là-bas. » (H, 24 ans, Fils de migrant, Mali, Cuisinier)

« [A quelle occasion envois-tu de l'argent à ta famille ?] Il n'y a pas de moment. J'envoie de l'argent tous les mois pour nourrir ma famille. Je peux envoyer entre 200€ et 600€ par mois. » (H, 55 ans, Migrant, Malien, Chauffeur de taxi)

« Cet argent va servir à bien nourrir les gens là bas, pour qu'ils vivent mieux. » (H, 24 ans, Enfant de migrant, Mali, Cuisinier)

Cependant l'envoi à la famille proche n'est pas le seul motif d'envoi pour subvenir aux besoins quotidiens. L'envoi peut aussi être occasionnel, il est alors dû à un aléa, ici d'ordre familial :

« Une fois j'ai envoyé de l'argent pour ma sœur parce qu'elle me l'avait demandé. Elle ne s'entendait pas très bien avec son mari, elle était sans ressources. Son mari a les moyens mais j'ai très peu de contact avec lui, c'est un homme très méchant » (H, 55 ans, Migrant, Turquie, Agriculteur)

« En 2006 j'ai envoyé pour mon frère. Il avait une naissance et il avait besoin d'argent. » (F, 52 ans, Migrante, Algérie, Assistante maternelle)

Ces envois peuvent être destinés à **compléter un revenu existant** pas suffisant pour vivre correctement. Ce sont des envois de **solidarité intergénérationnelle**, dont la solidarité peut aller dans deux sens. Dans les deux cas il s'agit d'une obligation morale qui prend place dans un cycle de don contre-don entre enfants et parents.

La solidarité peut se diriger **des parents vers les enfants** restés au pays :

« C'est important pour ma mère d'envoyer de l'argent là-bas, parce que sa famille, son fils surtout, est en difficulté... Bien que sa femme vende des soupes et tout, ce n'est pas suffisant. Ils ont beaucoup d'enfants là-bas, à nourrir... A un moment ils n'avaient pas de maison en dur, ils vivaient dans une espèce de hutte sur pilotis, sans porte, sans fenêtre, à l'air libre, au milieu d'un champ... »

112 Maslow, A Theory of Human Motivation, in "Psychological review", 1943

Ce n'est pas évident. » (F, 24 ans, Enfant de migrants, Cambodge, Etudiante)

La solidarité familiale peut être à **destination des parents**, dans le cas où leur retraite n'est pas suffisante pour subvenir à leurs besoins. Dans ce cas, comme nous l'avons déjà vu (1.1.2.), les enfants peuvent s'organiser entre eux pour que chacun contribue à cette solidarité :

« Et en partant en vacances on s'est rendus compte qu'il y avait quand même quelques soucis pour les parents. Que les parents jonglaient quand même avec les factures [...] parce que le téléphone a été coupé chez nous, chez les parents, parce qu'ils n'avaient pas payé la facture à temps ; quand on en a discuté avec nos frères et sœurs qui sont là bas ; ils nous ont dit nous on essaye dans la mesure de nos moyens de les aider. Mon père touche sa retraite tous les mois, ma mère que tous les trois mois ; donc tous les quatre, on a décidé d'envoyer de l'argent plus régulièrement. » (F, 38 ans, Migrante, Sénégal, Assistante juridique bilingue)

« C'est moi qui les aide, parce que la vie las bas n'est pas facile, mon père a une petite retraite, c'est rien de tout. Il faut bien que quelqu'un les aide. » (H, 36 ans, Enfant de migrant, Maroc, Bibliothécaire adjoint)

Il semble y avoir **une hiérarchie dans les personnes qui doivent envoyer par obligation familiale** pour subvenir aux besoins. Au sein de la famille, les enfants doivent aider les parents quand ceux-ci ne sont plus à même de subvenir eux même à leur besoins. Si les enfants sont encore trop jeunes pour avoir un revenu qui puisse faire vivre eux même et leurs parents, des cousins peuvent prendre cette responsabilité :

« Là on continue à envoyer le temps que les cousins ils grandissent et après ils prennent la relève. » (H, 23 ans, Enfant de migrant, Maroc, Salarié)

« Et en partant en vacances on s'est rendus compte qu'il y avait quand même quelques soucis pour les parents. Que les parents jonglaient quand même avec les factures [...] parce que le téléphone a été coupé chez nous, chez les parents, parce qu'ils n'avaient pas payé la facture à temps ; quand on en a discuté avec nos frères et sœurs qui sont là bas ; ils nous ont dit nous on essaye dans la mesure de nos moyens de les aider. Mon père touche sa retraite tous les mois, ma mère que tous les trois mois ; donc tous les quatre, on a décidé d'envoyer de l'argent plus régulièrement. » (F, 38 ans, Migrante, Sénégal, Assistante juridique bilingue)

« C'est moi qui les aide, parce que la vie las bas n'est pas facile, mon père a une petite retraite, c'est rien de tout. Il faut bien que quelqu'un les aide. » (H, 36 ans, Enfant de migrant, Maroc, Bibliothécaire adjoint)

2.2 Les besoins sanitaires

Ces besoins se situent dans le premier ou le deuxième degré de la hiérarchie définie par A. Maslow (décrite ci dessus), ce sont des besoins physiologiques de maintien de la vie ou des besoins de protection et de sécurité de soi.

Les **dépenses de santé sont plus importantes chez les personnes âgées**, aussi les envois d'argent causés par des **aléas sanitaires** sont susceptibles d'être dirigé vers ces personnes :

« Ma grand-mère a besoin parce que toutes les personnes âgées, elles en ont besoin parce que la vie est trop cher en même temps toujours dans le secteur médical si elle a besoin d'argent c'est pour se soigner. Oui, par exemple elle va chez le médecin et pour acheter des médicaments ça coûte cher. » (H, 34 ans, Enfant de migrant, Algérie, Analyste programmeur en informatique de gestion)

L'**hospitalisation est un événement déclencheur de transfert d'argent**. Les coûts de l'hospitalisation en elle-même, de l'opération, des traitements,... rendent cette situation difficile pour la famille sur place. L'envoi d'argent leur est donc nécessaire et parfois vital :

« Et mon papa a été hospitalisé. C'était en janvier 2007, il a été opéré ; ça nécessitait de payer l'hôpital, des médicaments, et les déplacements de ma mère tous les jours pour aller à l'hôpital. Donc j'ai voulu faire un virement. Ils m'ont prévenu par téléphone. » (F, 38 ans, Migrante, Sénégal, Assistante juridique bilingue)

« J'ai envoyé de l'argent il y a un mois pour mon père, il voulait se faire opérer. » (H, 19 ans, Migrant, Turquie kurde, Lycéen)

Les envois d'argent des migrants dus à des problèmes de santé de la famille dans le pays d'origine sont favorisés par un facteur lié au système de l'état providence ; outre le peu de moyen dont dispose la famille sur place pour répondre à des urgences médicales, un système de sécurité sociale n'existe pas dans tout les pays. **L'envoi du migrant remplace l'inexistence de sécurité sociale** :

« Cet été on a donné beaucoup avant de partir. Ils avaient besoin d'acheter des médicaments c'est cher là-bas. » (F, 52 ans, Migrante, Algérie, Assistante maternelle)

« C'est vrai que mes parents n'ont pas vraiment besoin qu'on leur envoie de l'argent, ils ont leur retraite, ils avaient une bonne situation et ils se débrouillent avec même si elle n'est pas énorme. Mais il arrive des moments où quand il y a un petit souci, s'ils ont été malades, il n'y a pas de sécurité sociale on sait que même s'ils le disent pas il y a un besoin. Nous on envoie systématiquement de l'argent dans des cas pareils. » (F, 38 ans, Migrante, Sénégal, Assistante juridique bilingue)

2.3 Les besoins scolaires

Les envois d'argent pour payer les études des enfants ou des frères et sœurs restés au pays revêtent une importance particulière. En effet **l'enjeu est la réussite du jeune et sa future position sociale**. Aussi les dépenses consenties par le migrant pour payer les frais lié à la scolarité peuvent être importantes. Par ailleurs les **pressions familiales** qui poussent le migrant à envoyer cet argent sont, étant donné les enjeux sociaux, certainement non négligeable :

« J'envoie pour mon fils, pour ses études, il va dans une école privée. » (F, 29 ans, Migrant, Pérou, Sans emploi)

« Les moments de l'année où ils me demandent plus d'argent c'est au début de l'année scolaire, pour payer l'école et les livres et tout. » (H, 26 ans, Migrant, Turquie kurde, Informaticien)

Ces besoins se placent plus haut dans la hiérarchie décrite par Maslow. Les **besoins de développement de ses connaissances** appartiennent même au sommet de cette pyramide. Le moment particulier des transferts monétaires liés à l'école est celui de la **rentrée scolaire**. Il faut noter que la rentrée scolaire n'a pas lieu aux mêmes dates dans tous les pays :

« Ah, non, je me suis trompée là pour l'envoi de l'argent, ce n'est pas pour Noël, c'est pour mois de mars pour l'école de mon fils, pour la rentrée de l'école. C'est là qu'il a le plus besoin d'argent. » (F, 29 ans, Migrant, Pérou, Sans emploi)

« Je les aidais pour qu'ils suivent leur vie, pour les études de mes frères. Les cahiers, les livres. Le salaire de mon père n'est pas suffisant pour payer les études de mes frères. » (H, 26 ans, Migrant, Turquie kurde, Informaticien)

2.4 Les besoins culturels : les fêtes

Les fêtes sont des occasions d'envoi d'objet. Qu'ils soient liés à des fêtes religieuses ou traditionnelles les cadeaux répondent à des besoins qui se situent au **sommet de la pyramide de Maslow**, ils correspondent à une réalisation de soi sur le plan culturel. Pour certains migrants il existe cependant une **hiérarchie** dans les occasions d'envoi. On constate que les besoins du bas de la pyramide Maslow sont considérés comme prioritaires. **L'envoi pour une fête peut être jugé comme un luxe** qui ne correspond pas à leur statut social. Etant donné leur pauvreté relative les migrants estiment que les fêtes ne sont pas une occasion acceptable d'envoi :

« Non, là-bas il n'y a pas d'anniversaire, c'est seulement quelqu'un de riche qui fête son anniversaire. » (F, 58 ans, Migrante, Cambodge, Sans emploi)

« [Est-ce que tu envois à des occasions de fêtes ? Anniversaire par exemple ?] L'anniversaire, je ne m'en occupe pas pour l'instant, ça c'est un truc de luxe, par contre pour la scolarité de mes enfants, pour leur santé, pour les fêtes familiales, les fêtes religieuses. » (H, 36ans, Migrant, Mauritanien, Veilleur de nuit)

« Nous, on n'a pas d'argent, on ne peut pas tout faire et tout acheter. Il faut manger d'abord et faire les cérémonies après. Si on n'a pas d'argent pour manger, comment on va faire pour les cérémonies. » (F, 58 ans, Migrant, Cambodge, Sans emploi)



Fêtes culturelles et religieuses

Chez les musulmans l'**Aïd el-Kebir** (la fête musulmane la plus importante, qui signifie littéralement « la grande fête »), l'**Aïd el-Fitr** (fête qui marque la rupture du jeûne du Ramadan) et le **Ramadan** (le mois du jeûne, le quatrième pilier de l'Islam) correspondent à des périodes de festivités. Ce sont des occasions d'envois d'argent pour les migrants musulmans :

- soit pour **aider la famille aux dépenses festives**. Il s'agit donc ici d'une **participation à la fête**, c'est la signification que porte cet argent envoyé :

« L'Ayd al-kabîr, quand on égorge le mouton. Ma mère avait mal calculé des trucs et son budget était trop limité pour cette fête où il faut acheter un mouton, inviter des gens, être bien habillés. J'ai senti qu'une petite somme d'argent serait bienvenue alors je l'ai fait. (...) Cette fête c'est important je ne voulais pas qu'ils passent un mauvais moment à cause de soucis financier. » (F, 23 ans, Migrante, Maroc, Etudiante)

« Ma mère a envoyé le jour juste avant l'Aïd pour le début du ramadan. Elle a envoyé 600 euros pour la famille, toute la famille. Ça leur suffit, c'est bien 600 euros, après ils dispatchent avec les oncles pour acheter la viande, le mouton et tout ça. C'est énorme 600 euros ils peuvent tenir trois ou quatre mois en général si ils gèrent bien. Ça leur permet de ne manquer de rien. Dans les 600 euros on a donné 200 euros moi et mon frère, 200 euros ma sœur et 200 euros ma mère. » (H, 23 ans, Enfant de migrant, Maroc, Salarié)

- soit par **obligation religieuse** :

« Pour Ramadan on donne de l'argent aux pauvres [...] Pour Ramadan il faut donner, quand on fait ramadan on peut donner en Algérie ou ici mais je préfère donner en Algérie à la famille. Une fois par an on donne aux trois familles à peu près 400 euros, on donne 100 euros par personne comme ça ils partageront. » (F, 52 ans, Migrante, Algérie, Assistante maternelle)

Le **pèlerinage à La Mecque** est un passage obligé dans la vie d'un musulman. Les enfants migrants, quand leurs parents vieillissent, ont l'obligation morale et religieuse de payer cette dernière volonté à leurs parents. L'obligation n'est pas seulement **familiale** mais **religieuse** :

« Ma mère est sur place et elle est vieille, et donc c'est normal elle a envie de faire le pèlerinage à la Mecque. Mais ça demande beaucoup d'argent. Mais c'est comme un devoir pour nous, pour notre mère parce que c'est comme sa dernière volonté. Il y avait besoin d'argent pour les démarches » (H, 40 ans, Migrant, Maroc, Attaché territorial)

Le **nouvel an chinois**, dont la célébration s'étend au delà des frontières chinoises en Asie, est aussi une occasion de don d'argent. Si traditionnellement l'argent est donné par les plus âgés aux plus jeunes, cette fête peut être l'occasion aux plus jeunes de donner leurs économies aux membres de leur famille.

En effet pendant cette fête il existe **un rituel** (l'argent est donné dans une enveloppe rouge, il a un pouvoir protecteur), l'argent est donc marqué comme un cadeau (voir la partie intitulée « 1.1.3. Le statut du cadeau monétaire »). A cette période de l'année l'envoi est donc codé, il est marqué socialement comme étant un cadeau, **le migrant utilise ce code pour transmettre son argent** :

« J'envoi aussi de l'argent. Surtout pour le nouvel an chinois, c'est la fête la plus importante en Chine. Quand j'étais petit, mes grands parents m'ont donné toujours des étrennes, elles devront protéger leur détenteur tout au long de la nouvelle année. Comme je travaille et gagne de l'argent maintenant, je les donne de l'argent pour remercier. » (H, 24 ans, Migrant, Chine, Serveur)

Les fêtes liées aux rites de passage

D'autre part les **rites de passage**¹¹³ qui rythment la vie des individus, tels que les baptêmes et mariages, sont des occasions d'envoi. Le rite de passage souligne la place nouvelle que prend l'individu dans le collectif, **le cadeau lié au rite signifie** donc cette identité, **ce lien, entre le destinataire et l'envoyeur** (figure de la communauté d'appartenance) :

Les **mariages** sont des occasions d'envois d'argent :

- pour **subvenir aux besoins de ceux qui se marient**, les aider pour pouvoir organiser une fête convenable :

« J'ai envoyé 200 euros pour ma belle sœur et mon beau frère. Ils avaient besoin parce qu'ils avaient des trucs à acheter on s'est dit on leur envoie.(...) Au mois de juin il y avait un mariage, celui de la sœur de mon mari, ils avaient besoin d'argent pour acheter des vêtements, faire des cadeaux. » (F, 52 ans, Migrante, Algérie, Assistante maternelle)

- par **obligation traditionnelle**. Les individus appartenant au **cercle éloigné des connaissances villageoises** profitent de leur mariage pour demander une contribution au migrant. Alors que les normes ne leur permettent habituellement pas d'effectuer cette demande, ce rite est entouré de normes traditionnelles qui leur permettent de demander de l'argent :

« Quand je parle de fêtes familiales, ce n'est pas seulement ma famille. Par exemple, là, au mois d'octobre, j'ai eu à faire un petit geste à des gens qui devaient se marier avec lesquels je n'ai aucun lien de parenté, mais ils ont pris la peine de m'appeler et ils m'ont dit qu'ils allaient se marier à telle période... Il m'est tombé quelque chose sous la main, alors j'ai dit j'envoie. Ça c'est des choses qui peuvent arriver à tout moment. » (H, 36 ans, Migrant, Mauritanien, Veilleur de nuit)

Les **naissances** sont également des moments de **réaffirmation du lien familial ou amical** par l'envoi d'argent :

113 Van Gennep, Les rites de passage. Étude systématique des rites, A. J. Picard, Paris, 1981.

« Mon dernier envoi c'était au mois de juin, pour l'anniversaire de ma cousine. En plus elle venait d'avoir un petit enfant, donc j'ai fait une pierre 2 coups ! (rires) » (F, 29 ans, Enfant de migrants, Chine, Comptable)

Les **décès** sont des moments spécifiques d'envoi d'argent dans le pays d'origine. Le transfert a plusieurs significations :

- assurer le paiement de l'**organisation de la cérémonie**, il s'agit pour le migrant d'aider sa famille **pour payer un enterrement décent** correspondant aux exigences traditionnelles:

« C'est quand ma tante est morte au mois d'avril 2007. Donc, c'était très important pour bien organiser tout, pour l'enterrement et tout ça. Mais ils sont pauvres là-bas donc ils m'ont demandé les aider et c'est important. Voilà, oui pour la cérémonie et tout ça » (F, 58 ans, Cambodge, Sans emploi)

« Souvent j'envoie de petites sommes, épisodiquement en moyenne 100 euros. Mais c'est sûr que si quelqu'un meurt il faut envoyer plus d'argent, c'est pour participer à la fête parce que l'on ne peut pas y aller, et puis en plus la fête dure plusieurs jours... Il faut faire des offrandes, il faut payer les religieux... Il y a beaucoup de dépenses ! » (F, 29 ans, Enfant de migrants, Chine, Comptable)

- **donner son soutien** aux proches du défunt. Le soutien est autant **moral** (le geste compte), que **financier** lorsque le pourvoyeur du salaire décède dans une famille (solidarité) :

« L'envoi précédent était au mois d'avril, j'ai envoyé 100 euros pour le décès d'un copain quand j'étais lycéen. Il a que 48 ans et est mort dans un accident voiture. J'ai envoyé cet argent à sa femme pour soutenir leur vie. » (H, 46 ans, Migrant, Cameroun, Enseignant)

« Je connais une seule personne qui travaille avec moi dans ma cuisine, il est tibétain. Lui il envoie assez souvent à la fille de sa sœur parce qu'il a perdu sa sœur mais je ne sais pas par quel moyen. Il envoie donc pour les études de sa nièce et là-bas ça fait beaucoup d'argent. » (H, 30 ans, Migrant, Turquie, Cuisinier)

- l'envoi peut être **une forme de participation à la cérémonie**

« Oui, oui tout le monde de la famille donne une part de l'argent. Même 10 euros c'est suffisant mais nous on a envoyé plus comme on est en France et on en a un peu plus que les autres personnes de ma famille. Mais il y a aussi des associations là-bas qui organisent tout quand quelqu'un est mort, il faut leur payer et ils font tout. » (F, 58 ans, Migrant, Cambodge, Sans emploi)

Les **anniversaires**, sont l'occasion de transfert monétaire. **L'argent est alors considéré comme un cadeau**. Comme nous l'avons vu dans la partie intitulée « 1.1.3. Le statut du cadeau monétaire », l'argent doit être marqué pour pouvoir être considéré comme un cadeau. Ici la fête traditionnelle de l'anniversaire constitue ce marquage. C'est le moment de l'envoi qui lui donne la signification de cadeau :

« J'avais déjà fait (un envoi d'argent) une fois pour ma sœur, c'était son anniversaire. » (F, 23 ans, Migrante, Maroc, Etudiante)

« Oui, j'ai envoyé de l'argent à ma sœur pour son anniversaire en fait. Pour lui faire un cadeau un peu. Là, au mois de juillet pour son anniversaire je lui ai envoyé 150 euros en fait. » (F, 29 ans, Pérou, Sans emploi)

2.5 Les besoins illégitimes

Certains besoins exprimés par le destinataire sont **en dehors des besoins légitimes** (ci dessus), auxquels répond habituellement le migrant. Ces besoins ne sont pas forcément dans le sommet de la pyramide de Maslow, l'illégitimité est basée sur **l'absence de justification du besoin** (l'obligation religieuse ou traditionnelle est inexistante, il n'y a pas d'enjeux en terme de réussite sociale du destinataire). Cependant, l'émetteur peut décider d'envoyer tout de même l'argent nécessaire à un achat identifié comme non nécessaire. Cela correspond à **geste qui s'apparente à un cadeau de la part du migrant** :

« Ça faisait longtemps qu'elle [sœur] me disait « j'ai envie d'une planche de surf » donc je lui ai envoyé une petite somme pour qu'elle puisse acheter. » (F, 23 ans, Migrante, Maroc, Etudiante)

« Non, ça va. Je lui ai envoyé 200 euros. Ce n'est pas beaucoup mais ça va l'aider un peu pour acheter l'ordinateur. » (F, 26 ans, Migrant, Chine, Etudiante)

3. Les envois comme réponses aux besoins de l'émetteur

3.1 Achat et Investissement

La famille peut être utilisée comme un récepteur de l'argent envoyé par le migrant pour que ce dernier puisse mener à bien ses projets lorsqu'il rentrera. L'argent ainsi envoyé peut investi dans la **création d'une entreprise** (agricole ici) :

« Depuis que j'envoie j'ai pu faire des économies de 9000 euros. Ils ne sont pas sur un compte en banque, c'est mon frère qui les garde chez lui. Avec cet argent, cet été ou l'été prochain je vais acheter un terrain pour pouvoir faire le poulailler. Ca va coûter 15000 euros, c'est une cagnotte que je dois atteindre et après j'achète. Mais quoi qu'il arrive on va faire ce projet, j'ai envie de me faire plaisir, j'aime bien l'agriculture et les animaux. » (H, 28 ans, Migrant, Tunisie, Etudiant salarié)

L'argent envoyé par le migrant peut lui servir à **l'achat de terre**, ou à **l'investissement dans du patrimoine foncier** dans le pays d'origine :

« Il y a un an à peu près que j'ai acheté de la terre là-bas. » (F, 58 ans, Cambodge, Sans emploi)

L'envoi d'argent du migrant à des proches dans son pays d'origine peut avoir un but de **consommation pour soi**. Les individus qui reçoivent l'argent au pays rendent service au migrant en lui effectuant son achat et en lui envoyant en retour le bien désiré :

« En fait j'envoie plutôt de l'argent parce qu'il a des choses que j'ai envie d'avoir qui viennent de Turquie genre des couleurs, des pots de peinture. Du coup je passe la commande à mon meilleur ami [...] je lui envoie l'argent et il achète pour moi et il m'envoie les choses. Même des fois avant que je lui envoie l'argent, il m'envoie ce que je lui demande. » (H, 30 ans, Migrant, Turquie, Cuisinier)

Ce type d'envoi, peut ne plus s'effectuer dans un cadre familial ou amical, mais dans un cadre commercial. L'envoi n'a donc plus la même signification, **l'échange marchand** se substitue au don :

« J'ai envoyé de l'argent une seule fois en mai dernier, c'était en Espagne, en fait j'envoyais de l'argent à une péruvienne qui vit en Espagne et par l'intermédiaire du site Internet De particuliers à particuliers. Elle avait des CD et des DVD d'émissions péruviennes qu'elle avait pu enregistrer et que je voulais absolument donc je les ai achetés. C'était la seule fois. Il y avait 15 CD et DVD et ça coûtait 80 euros. Je n'ai pas hésité parce que je les voulais vraiment. » (F, 22 ans, Enfant de migrants, Maroc, Etudiante salariée)

3.2 Les travaux dans la maison familiale

Selon la sociologue M. Segalen¹¹⁴, la maison de famille est l'archétype de ce qui **fabrique de la continuité familiale**. En fait c'est le **lieu de convergence des générations**, lieu de l'investissement de chacun pour la famille. Cette analyse nous permet de comprendre les envois monétaires des migrants et des enfants de migrants pour assurer les travaux de la maison familiale au pays. Elle est en quelques sortes le symbole de son attachement à la famille :

« Là je dois refaire les travaux de notre maison là bas j'en aurai pour 3000 ou 4000€. » (H, 23 ans, Enfant de Migrant, Maroc, Salarié)

« Des fois j'envoie plus, si ils ont des choses abîmées dans la maison et qu'il faut les aider. » (F, 41 ans, Migrante, Sénégal, Aide-soignante)

« C'était une facture de rénovation de l'immeuble, des factures de façade et d'électricité. Et son salaire arrivait trop tard, il devait payer immédiatement. » (H, 26 ans, Migrant, Turquie kurde, Informaticien)

Lorsque la famille dans le pays d'origine à une activité agricole, les **gros travaux des champs** peuvent être l'occasion d'un envoi. Cet envoi coïncide avec un **migrant aîné d'une famille** dont le père est décédé, l'héritage de la prise en charge de la famille lui revient donc à lui particulièrement :

114 Segalen, Les nouvelles solidarités familiales, in "Pour" n° 177, Mars 2003

« J'envois pour les gros travaux des champs comme le ramassage des olives » (H, 40 ans, Migrant, Maroc, Attaché territorial)

Ces envois correspondent à un **besoin d'appartenance familiale** du migrant, il s'agit pour lui de réaffirmer son lien intergénérationnel à sa famille.

4. Les opportunités d'envoi de l'expéditeur

Le retour ponctuel au pays peut être l'occasion de faire un **cadeau monétaire** à ceux que l'on visite. Comme nous l'avons vu au point 1.1.3., le cadeau peut à cette occasion exprimer une supériorité sociale. Il est la **preuve de la réussite sociale du migrant**.

Une deuxième possibilité de transfert monétaire du migrant dans son pays d'origine consiste à **envoyer sur place l'argent qu'il compte dépenser pendant son voyage**.

Il s'agit là simplement d'une astuce pour ne pas transporter une grosse somme d'argent liquide (avec les risques de pertes et de vols que cela implique) et d'être sûr de disposer d'argent sur place :

« Et en même temps c'est parce que j'allais au Guatemala et je voulais que ce soit en même temps. J'envoyais cet argent pour moi en fait, c'est juste que je voulais faire un transfert d'argent pour avoir mon argent là-bas le temps du séjour et pour ne pas avoir à l'emporter avec moi. Donc je voulais que ça arrive en même temps que moi. C'était de l'argent pour moi-même, pour mon voyage aussi. J'aurais pu le garder avec moi mais c'était une grosse somme donc je me suis dit : « j'envoie tout », comme ça je ne prends pas d'argent liquide sur moi. (F, 29 ans, Migrante, Guatemala, Ingénieur commerciale)

C. Destinataires

Les destinataires des transferts d'argent sont les **mêmes** que ceux des envois d'objets. Il s'agit des membres du **cercle familial** (nucléaire et élargie) et du **cercle social et amical**. Parmi ces derniers on peut distinguer les **destinataires individuels**, les amis et les connaissances, et les **destinataires collectifs**, la communauté villageoise, une association de développement local.

Néanmoins les **stratégies qui sous-tendent le choix du destinataire** sont **différentes** de celles de l'envoi d'objets. On peut en distinguer **quatre** :

- Une stratégie **affective** : envoyer à ceux dont on est le **plus proche affectivement**, dans ce cas là l'objet a un statut de **cadeau**

- Une stratégie de **nécessité matérielle** : face à la pauvreté **envoyer en priorité à sa famille nucléaire**

- Une stratégie **d'obligation morale** : se sentir lié par des **devoirs d'assistance** et envoyer à **sa famille**

- Une stratégie de **maximalisation de l'efficacité** de l'envoi : cette stratégie va s'adresser à **deux types de destinataires** :

 - *dans le cercle **familial** : envoyer à la **mère de famille** pour qu'elle puisse acheter à manger et des vêtements **pour toute la famille**

 - *dans le cercle **social et amical** : envoyer à des **destinataires collectifs** pour que l'envoi puisse profiter à **plusieurs personnes**

Tout comme pour les envois d'objets, on peut distinguer deux grandes catégories de destinataires pour les transferts d'argent, le cercle familial et le cercle amical et social.

Dans un premier temps nous analyserons les destinataires eux-mêmes puis les stratégies qui déterminent le choix du destinataire en fonction de ces liens avec celui qui envoie.

1. Les destinataires

1.1 Les destinataires du cercle familial

Comme pour les envois d'objets nous pouvons distinguer dans le cercle familial la famille nucléaire et la famille élargie. Les définitions de ces différentes parties sont expliquées dans la partie concernant les destinataires des envois d'objet.

1.1.1 Dans la famille nucléaire

Là aussi, les destinataires les plus fréquents sont ceux qui appartiennent à la famille nucléaire de celui qui envoie. Ainsi on retrouve les enfants, les frères et sœurs, le conjoint et les parents.

Pour la famille nucléaire, tous les membres de la famille peuvent être des destinataires, tous les **liens (alliance, filiation et germanité) sont générateurs d'envois d'argent.**

1.1.2. Dans la famille élargie

Dans les destinataires on retrouve les oncles et tantes, les cousins et les cousines, les grands-mères ainsi que les nièces et les neveux et les beaux-frères et belles-soeurs.

Tous les membres de la famille élargie peuvent donc être des destinataires, tous les liens sont là aussi générateurs de liens.

1.2. Les destinataires du cercle amical et social

Parmi le cercle amical et social on peut distinguer les destinataires individuels des destinataires collectifs.

Les **destinataires individuels** sont les amis, des personnes avec lesquelles ils ont des relations sociales et affectives, tandis que les **destinataires collectifs** sont la communauté villageoise, une association de développement locale.

2. Les stratégies autour du choix du destinataire

Si les destinataires sont sensiblement les mêmes dans les envois d'argent et d'objets, les logiques et stratégies à l'œuvre dans le choix du destinataire sont un peu différentes.

2.1 « Choisir » les personnes les plus proches affectivement et socialement

Ce choix peut se faire selon deux logiques différentes, suivant que le transfert est perçu comme un **cadeau** ou comme une **aide indispensable**.

Dans le premier cas, ce sont les personnes les plus proches affectivement de l'expéditeur qui vont être choisies comme sa famille nucléaire ou ses amis car le transfert a pour fonction de montrer son affection.

Dans le second cas, dans un contexte de pauvreté, certains immigrants vont choisir d'envoyer exclusivement à leur famille nucléaire pour pouvoir assurer ses besoins vitaux, car n'ayant pas les moyens de répondre aux demandes de tous ils préfèrent se concentrer sur les personnes les plus proches d'eux :

« [J'envoie] surtout à ma famille qui est très pauvre. » (F, 58 ans, Migrante, Cambodge, sans profession)

2.2 « Choisir » les personnes envers lesquelles on a une obligation morale

Si l'envoi d'objet peut s'apparenter à des cadeaux et donc suivre une logique ludique, l'envoi d'argent peut lui être subordonné à une obligation. L'obligation « morale » de subvenir aux besoins de ses parents, même si les liens affectifs et sociaux avec eux sont très tenus voire quasi inexistantes. Dans le cas de cet enquêté, sa mère l'a abandonné alors qu'il était bébé, il ne l'a revu que pendant un mois alors qu'il avait 18 ans et pourtant il lui envoie de l'argent :

« C'est ta mère, ton père, tu dois t'en occuper, tu t'en occupes. Tu ne te dis pas 'tu ne t'es pas occupé de moi, je ne m'occupe pas de toi', regarde ma mère. » (H, 24 ans, Fils de migrant, Mali ; cuisinier)

2.3 « Choisir » les « petits » issus de la famille

Comme nous venons de le voir l'enfant peut être choisi comme destinataire final. Ce sont généralement soit les enfants de la personne immigrée, soit ses petits frères et sœurs. Comme pour l'envoi d'objets les « petits » peuvent être choisis comme destinataires, notamment pour payer leur nourriture ou les frais de scolarité. Souvent ces choix sont issus d'un sentiment de responsabilité envers les plus petits.

2.4 « Choisir » des destinataires « collectifs »

Ce choix peut se faire sur deux modalités différentes. Soit d'envoyer à un destinataire en particulier dont on sait qu'il **redistribuera**. Ainsi l'envoi d'argent au lieu de servir uniquement à une personne peut profiter à d'autres. Soit d'envoyer à une collectivité, à une association.

La première modalité est appliquée dans le cadre familial.

Certains par exemple envoient de l'argent à leur mère pour de grandes fêtes religieuses et culturelles, comme la fête de l'Aïd, pour que cette dernière puisse acheter à manger pour toute la famille.

D'autres veulent envoyer de l'argent pour leur neveux et nièces mais quand ceux-ci sont trop petits pour pouvoir gérer l'argent ce sont leurs parents qui reçoivent l'argent et qui avec achètent des vêtements et des nourritures pour les enfants :

« C'est pour tout le monde, les parents pour qu'ils puissent acheter pour les enfants. » (F, 52 ans, Migrante, Algérie ; assistante maternelle)

La seconde modalité ne concerne pas le cadre familial mais le cadre social. Ce sont des transferts d'argent qui doivent servir à tout le village ou à une partie des villageois (les malades pour l'hôpital, les enfants pour l'école). Souvent ces transferts sont cadrés par une association locale.

D. La décision d'envoyer

La **décision d'envoyer** est dépendante de plusieurs facteurs qui permettent d'évaluer la pertinence de l'envoi :

- Le **budget** du migrant : il existe des **négociations** entre conjoints pour déterminer l'importance de l'envoi à la (belle) famille.

- La **légitimité de la demande** : la légitimité du besoin est définie socialement dans les négociations entre le migrant et le destinataire.

Il existe des **stratégies de contournement** de l'envoi de la part du migrant :

- **Se cacher** lors des retours au pays
- **Téléphoner moins souvent** pour éviter les demandes.

La **décision de ne pas envoyer** peut être difficile à prendre car **le migrant se heurte à la pression familiale**, et à **l'image de sa richesse** qu'il a contribué à construire.

Une fois l'envoi décidé, il s'agit pour le migrant de **décider du montant qu'il va y allouer**, il effectue un arbitrage entre vivre correctement, et envoyer beaucoup. Pour pouvoir envoyer beaucoup le migrant peut être amené à **travailler plus**, à **économiser** (qui peut être vécu comme une privation, un sacrifice ou sous le mode du « faire avec »), ou avoir recours au système de la **tontine** (système de prêt informel). A l'inverse pour réussir à vivre correctement, le migrant peut **moins envoyer** ou **envoyer de l'argent en surplus** (issus des petits boulots, voire du recel).

La définition du montant est donc liée à un **arbitrage** entre le **budget** du migrant, le **besoin** du destinataire, et la connaissance du migrant des **prix** pratiqués sur place. Il s'effectue un **tâtonnement** pour arriver à un montant qui satisfasse ces **contraintes**.

1. Négociation : la décision d'envoyer

La **décision de donner est source de négociation au sein des couples** de migrants. Plusieurs variables influent sur la décision :

- Le **budget** du migrant est un **facteur de refus d'envoi**. Passé une certaine limite, le migrant décide ne pas envoyer. Il s'agit là d'un **arbitrage** entre ses conditions de vie en France et la réponse aux besoins de la famille dans son pays d'origine :

« [Sacrifice pour envoyer de l'argent ?] Ah non, on ne fait pas ça. Ça va. Si un jour on n'a pas d'argent on ne donne pas aussitôt. Si je n'ai pas les moyens de donner je peux dire non. [Ça vous est déjà arrivé ?] Ah non jamais. » (F, 52 ans, Migrante, Algérie, Assistante maternelle)

« Moi aussi j'ai mes dépenses, il y a des moments où c'est difficile pour moi parce que ça tombe, les période de rentrée, toutes les dépenses arrivent au même moment. Parfois je peux rester deux mois sans rien envoyer. » (H, 29 ans, Migrant, Mali, Technicien Télécom)

L'indépendance financière de la femme lui permet de donner à sa famille sans en discuter avec son mari. Mais lorsque l'argent appartient au **budget commun**, la discussion des deux époux vise à décider de l'allocation de leurs ressources :

« [Discussion avec votre mari pour savoir combien donner ?] Non moi quand j'ai envie de donner je donne, je ne lui demande pas. Si ma fille elle a envie de donner à son oncle ou sa tante elle le fait. Son père ne lui dit pas de ne pas donner il sait que son frère et sa sœur ils n'en n'ont pas. » (F, 52 ans, Migrante, Algérie, Assistante maternelle)

« C'est avec mon mari, on décide ensemble. ça dépend pourquoi on doit envoyer de l'argent. Parfois c'est beaucoup, pour acheter de la terre là-bas pour nous mais pour la famille ça dépend aussi mais ce n'est pas beaucoup. » (F, 58 ans, Migrant, Cambodge, Sans profession)

- La **légitimité de la demande** entre en compte dans les termes de la négociation. Les **dépenses jugées superflues** peuvent être refusée par le migrant. Le migrant, en effectuant une **hiérarchisation des besoins** des demandeurs, décide de ne donner que pour répondre aux besoins vitaux. Le migrant effectue la même pyramide que Maslow (voir en 1.2.2.) et décide de ne répondre qu'aux besoins qui constituent son socle, les besoins physiologiques :

« Ma mère parfois nous soumet des problèmes qui n'en sont pas vraiment, elle veut redonner un coup de peinture à la maison, la voiture de papa est en panne, il y a des grosses réparations. Donc on s'est dit on va prendre en charge toutes les factures et eux ils auront leurs retraites pour leurs besoins, les imprévus, entre guillemet de l'argent de poche, ce que tout le monde ne peut pas se permettre là bas. On a rassemblé toutes les factures, plus on a mis les courses, la nourriture et ça nous est revenu à 75 euros chacun par mois. » (F, 38 ans, Migrante, Sénégal, Assistante juridique bilingue)

2. Les stratégies de contournement et motifs de non envoi

Les migrants peuvent développer des **stratégies**¹¹⁵ **visant à ne pas envoyer d'argent au pays**. Il peut s'agir de **se cacher lors des retours au pays** pour éviter les demandes des connaissances villageoises du migrant. Dire non est assez difficile puisque le migrant est perçu sur place comme quelqu'un de très riche, ce serait perdre la face en quelque sorte. Mais dire oui c'est ne plus pouvoir gérer son argent. Le subterfuge utilisé est alors d'**éviter la demande** en se cachant, en évitant les potentiels demandeurs :

« C'est ça qui est dommage : c'est aussi ça qui fait que de plus en plus, on se cache. Je te dis : j'étais avec mes filles, on s'est cachées tout le temps. Personne ne nous a vu, presque... Parce que sinon... (...) Tu ne peux pas, non, parce qu'ils viennent, ils te disent : " J'ai telle ordonnance, j'ai telle radio à passer, je n'ai pas pu..." » (F, 41 ans, Migrante, Sénégal, Aide-soignante)

En France, pour éviter les demandes trop récurrentes de la famille, ce migrant a **distancié les appels** téléphoniques dans le temps. A son arrivée en France il téléphonait toutes les semaines, et devait donc envoyer chaque semaine, aujourd'hui il ne téléphone que tous les mois, effectue des envois mensuels également :

« Mais quand je leur téléphonais chaque semaine ils me demandaient de les aider, d'aider mes frères, de payer leurs études. J'ai un ami qui téléphone encore chaque semaine, il envoie toujours de l'argent, parce qu'ils demandent toujours. » (H, 26 ans, Migrant, Turquie kurde, Informaticien)

La pression familiale se fait sentir au moment des refus d'envoi. **Refuser est difficile car cela signifie braver la pression exercée par la famille** :

« Quand je n'ai pas les moyens je le dis " je n'ai pas les moyens". Quand mon père ou ma mère me demande si je ne peux pas je le dis, ils font la gueule mais je m'en fous j'ai fait ce que j'ai pu mais si ils forcent je fais rien du tout. Là j'ai fait les papiers de ma mère mais elle avait besoin de 1 500 000 France CFA, ça fait dans les 2 300 euros, où tu veux que je sorte 2300 euros comme ça ? J'ai dit non parce que je n'ai pas les moyens. [Elle l'a pris mal mais après ?] Elle fait la gueule mais après elle revient. (H, 24 ans, Enfant de migrant, Mali, Cuisinier)

Le refus est consécutif de la représentation des migrants existante dans le pays d'origine. L'écart de niveau de vie les rend relativement riche dans leur pays. Cette richesse est prise de manière absolue par les personnes restées dans le pays d'origine, qui pensent pouvoir ainsi demander plus. Ce refus marque un **décalage entre les représentations de la famille et la réalité du niveau de vie du migrant en France**. En fait le migrant est pris à son propre piège.

115 Selon l'analyse stratégique (Crozier, Friedberg, L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective, Paris, Seuil, 1977) la stratégie est un ensemble cohérent de comportements qu'un acteur adopte en vue de préserver ses intérêts. La stratégie est orientée en fonction des enjeux et des contraintes propres à une situation donnée.

Lors de ses retours au pays, il désire montrer sa réussite sociale il peut le faire en exposant sa richesse (relative). Cette image qu'il a construite se retourne contre lui :

« Il faut que tu limites toujours, ils ne se rendent pas compte en Afrique qu'ici tu peux mal vivre. Pour eux ici c'est le paradis l'argent tu le ramasses par terre. C'est un peu notre faute, quand on va là-bas on fait trop les beaux. Moi quand je vais aller au Mali je vais me louer une villa. Tu vas dans un endroit qui est pauvre, une fois sur place ça ne coûte rien. Ils disent qu'on a de l'argent mais nous on montre qu'on en a alors qu'on n'en a pas c'est ça le problème. » (H, 24 ans, Fils de migrant, Mali, Cuisinier)

Il est des cas où l'**envoi d'argent est fictif**, il est utilisé par le migrant pour pouvoir payer moins d'impôt :

« Je vais essayer de déclarer mon père et ma mère, comme ça tous les ans je peux déclarer 3600 euros sans justificatif de ce que j'ai donné à mon père et ma mère et je pourrais les déduire de mes impôts ! Pour ma mère ils demandent des factures mais mon père je le déclare chez moi. » (H, 24 ans, Fils de migrant, Mali, Cuisinier)

3. L'envoi

3.1 Gestion de l'argent : arbitrage entre l'argent gardé et l'argent envoyé

La gestion de l'argent permet au migrant de définir la part de l'argent alloué aux envois au pays. Pour certains migrants il s'agit de se situer dans l'**arbitrage entre vivre correctement et restreindre ses envois ou faire des efforts et des sacrifices pour pouvoir envoyer** :

« Des gens qui vivent mal c'est ceux qui sont au foyer et qui envoient presque tout l'argent. [...] Ils pourraient avoir un appartement mais ils ne peuvent pas assumer un appartement et une femme et deux gosses là-bas. Pour assurer là-bas ils ne peuvent pas vivre bien ici. [Comment tu fais pour pouvoir envoyer de l'argent là-bas ?] Je n'envoie pas tous les mois. » (H, 24 ans, Enfant de migrant, Mali, Cuisinier)

« Il y en a qui préfèrent vivre bien ici et ne pas s'occuper de son ethnie et d'autres qui préfèrent vivre pas bien ici et s'occuper de là-bas. [...] Moi si ça tenait qu'à moi je gagne beaucoup par rapport à eux, si j'étais tout seul je me ferai déjà construire des maisons en Afrique, j'ai au moins 2, 3 personne qui vivent dans mon salaire, c'est difficile de faire en même temps des choses, on essaye de les faire quand même, on force même si on n'a pas les moyens. (H, 24 ans, Enfant de migrant, Mali, Cuisinier)

La première alternative est celle qui donne la **primauté aux envois** sur la vie personnelle du migrant. On peut penser que cette attitude est corrélée avec des situations où une partie de la famille nucléaire, femmes et enfants, est restée au pays sans ressource. Dans la gestion au quotidien des envois, l'importance qui leur est accordée est sensible. En effet ce n'est pas le fait d'avoir de l'argent qui conditionne l'envoi mais l'envoi qui conditionne le fait de trouver de l'argent disponible :

« Mais oui c'est souvent (qu'il se serre la ceinture) quand il y a eu des envois particuliers. Mais des qu'il y a des envois à faire je ne cherche pas à voir le compte, j'envoie, j'envoie, et après je regarde le compte je vois qu'il y a un découvert de 300 € je me serre la ceinture. Non c'est des trucs occasionnels qui peuvent tout bouleverser. Les envois réguliers on les gère. Je sais que par mois, je dois envoyer 150€ pour Bamako pour mon frère, le loyer, la prise en charge. » (H, 29 ans, Migrant, Mali, Technicien Télécom)

« Quand tu reçois ton budget, quelle est la première chose que tu fais ? Quand j'ai un bon budget, la première chose que je fais, c'est de faire la comptabilité, je regarde combien j'envoie à ma famille. » (H, 36 ans, Migrant, Mauritanien, Veilleur de nuit)

Puisqu'il s'agit de se dégager de l'argent disponible, les migrants sont parfois obligés de **travailler plus**. C'est-à-dire qu'ils doivent subvenir à leur besoin, et à une partie de ceux des personnes dans leur pays d'origine. La double journée de travail est destinée ici aux transferts monétaires :

« [Force ?] On essaye d'avoir des crédits pour faire les choses là-bas alors qu'on n'a pas vraiment les moyens alors tu travailles plus. Moi en septembre j'ai enchaîné, jour et nuit j'ai enchaîné, j'ai forcé alors que j'ai un salaire normal, je ne devrai pas être obligé de faire ça. Mais si je ne le fais pas, ça ne va pas. » (H, 24 ans, Fils de migrant, Mali, Cuisinier)

« Des fois il y a des trucs qui peuvent arriver et là tu dois payer tout de suite 400€. [Tu fais comment ?] J'essaye de trouver un truc supplémentaire à faire, la débrouille. Par exemple au niveau du boulot, là je suis commissionnaire, si je sais qu'il me faut de l'argent je vais aller travailler 2 mois au racing club ou au club Med, parce que eux ils payent en cash, ça permet de faire des vacances supplémentaires. (H, 29 ans, migrant, Mali, technicien Télécom)

Il peut aussi s'agir de trouver des petits boulots quand on est déjà étudiant pour pouvoir envoyer :

« J'ai pris un petit job chez McDo pour payer mes études et pour faire des envois. Je faisais aussi des cours d'aide scolaire. Il faut bien voir qu'à l'époque 10 euros d'aujourd'hui, ça faisait déjà une petite économie, une petite somme là-bas soit pour acheter un livre pour les petits frères ou même pour payer une facture d'électricité. Je te parle de ça pendant les années 80 - 90. » (H, 40 ans, Migrant, Maroc, Attaché territorial)

Une autre solution des migrants pour disposer d'argent à envoyer dans le pays d'origine est d'**économiser**. Economiser signifie « ne pas dépenser une somme, épargner » (définition du dictionnaire Larousse 2002). En effet la situation économique dans laquelle sont les migrants ne leur permet pas toujours d'envoyer sans compter. Il s'agit d'économiser sur sa paye quand on en a une, sur l'argent reçu à Noël, sur les petits boulots :

« C'est important d'aider ma famille mais on n'est pas riche non plus ici, c'est beaucoup quand même. Mon mari seul travaille, moi non, donc on doit économiser pour ça. » (F, 58 ans, Migrant, Cambodge, Sans emploi)

« J'avais économisé pour envoyer. Sur l'argent des cadeaux de Noël, pareil, et puis à l'aide des cours que je donnais. » (F, 24 ans, Enfant de migrants, Cambodge, Etudiante)

« Je ne sais pas combien ma mère envoie exactement... Mais ça dépasse le millier de dollars. Elle fait des économies pour ça. Quand elle a une grosse somme par exemple, elle essaye d'en mettre une partie de côté. Elle reçoit l'argent en liquide, par exemple par des cadeaux de mes frères ici, pour Noël par exemple. » (F, 24 ans, Enfant de migrants, Cambodge, Etudiante)

Economiser pour envoyer peut aussi être un objectif en soi. En effet comme nous l'avons vu précédemment **l'argent est porteur de signification sociale**¹¹⁶, il est marqué. Dans le cas de cette étudiante, l'argent envoyé signifie l'activité, il est un indicateur du fait qu'elle n'est pas oisive et de sa bonne gestion de l'argent :

« Pendant 5 ans, j'ai eu des difficultés à gérer l'argent : j'essayais d'économiser et je voulais envoyer de l'argent chez moi, pour prouver que je faisais quelque chose, que je n'étais pas en vacances...Eux, ils ne sont pas riches-riches. C'est une famille moyenne. » (F, 32 ans, Migrante, Indonésie, Chargée de la planification dans un hôtel).

« La première fois j'ai fait l'envoi de l'argent, c'était à mon père. Je l'ai envoyé 100€ de mon premier salaire par la Banque de Chine en 2002. Pour lui montrer que je peux travailler et gagner de l'argent et vivre indépendant. Mon père était très content. » (H, 24 ans, Migrant, Origine chinoise, Serveur)

On peut discerner **deux vécus face au fait d'économiser son argent** :

- La première attitude est la souplesse, c'est l'attitude du **"faire avec"**, le niveau de vie doit s'adapter aux ressources :

«Pendant 5 années, j'ai essayé de vivre avec ce que j'avais : je vivais avec deux cents euros s'il fallait. En fait, ce n'était pas forcément un problème. En fait, je n'ai pas l'objectif d'en gagner le plus possible. Mon oncle m'avait dit que pour être étudiante, il fallait au moins 700 euros par mois. Moi, je vivais très bien avec 300. J'ai partagé un studio avec une copine, on s'est arrangé. Le tout est de gérer sa vie, pas son argent. » (F, 32 ans, Migrante, Indonésie, Chargée de la planification dans un hôtel).

- économiser pour pouvoir envoyer peut être vécu comme une **privation pour soi**. La démarche n'est pas d'ajuster ses dépenses à ses envois, **l'argent envoyé est compté en négatif**. C'est de l'argent qui ne servira pas à des dépenses pour soi :

« Je n'envoie jamais plus de 152 euros, ça fait 5000 francs là-bas. Je fais des économies pour envoyer ça ! Parce que je les sors... Quelquefois ça m'empêche d'acheter certains trucs... » (F, 41 ans, Migrante, Sénégal, Aide-soignante)

« Par rapport à mes revenus, ça représente un petit peu, ce que j'envoie... Moi je dis... Bon, c'est ça de moins pour moi. Pour moi ! C'est pour moi, seulement, que je me prive ! Je ne prive pas les enfants... C'est ça de moins pour moi. » (F, 41 ans, Migrante, Sénégal, Aide-soignante)

« Je préfère parfois aussi serrer la ceinture. [Sur quoi tu vas restreindre?] La bouffe, au lieu de payer un billet de train, je reste à la maison, j'achète les trucs en gros, j'évite de manger au resto. [Quand ?] Quand je sens que mon compte commence à être à plat. » (H, 29 ans, migrant, Mali, Technicien Télécom)

¹¹⁶ Zelizer, V. A., La signification sociale de l'argent, Seuil, Paris, 2005

- Mais l'économie pour l'envoi peut aussi être vécue comme un **sacrifice**, une privation beaucoup plus forte. Ce qui est envoyé dans le pays d'origine est le fruit d'efforts constants et difficiles. On remarquera que le terme "sacrifice" est utilisé par une fille de migrante pour désigner le comportement de sa mère. En effet il exprime un excès de privation qui a un **coût symbolique élevé**, on peut penser que la mère assume cette privation et ne la vit pas comme un sacrifice :

« Ma mère fait pas mal de sacrifices pour pouvoir envoyer... Déjà elle n'a pas beaucoup de revenu, elle n'achète pas grand-chose pour elle. C'est très rare qu'elle s'achète des choses pour elle. Des vêtements, des chaussures...(...) Au niveau de ses revenus, elle a sa retraite de la sécurité sociale, mais avec moi à sa charge ce n'est pas suffisant par rapport au plafond du RMI. Donc elle a un supplément de RMI. » (F, 24 ans, Enfant de migrants, Cambodge, Etudiante)

« Il fallait économiser goutte à goutte en se privant sur son estomac, sur sa vie, sur beaucoup de choses pour pouvoir envoyer l'argent à sa famille parce que il reste quand même pas mal de monde, les enfants, les petits enfants et toutes ces personnes sont dépendantes de celui qui part. » (H, 55 ans, Migrant, Turquie, Agriculteur)

Une autre solution pour trouver l'argent pour l'envoi est le recours au système asiatique de la **tontine**¹¹⁷. Les participants d'une tontine s'engagent à verser une somme pré-déterminée à une fréquence donnée. Pour chaque tour de versement, un des participants est désigné pour être le bénéficiaire des fonds des autres participants (pour le premier bénéficiaire, la tontine s'apparente à un crédit, pour le dernier participant la tontine s'apparente à une épargne). Utilisé ici par une cambodgienne, il permet **d'emprunter de l'argent** pour envoyer dans son pays d'origine. Chacun donne chaque mois une somme d'argent fixe, une personne différente récupère chaque mois le total moins un intérêt fixé par lui. Il s'agit d'un **système de prêt informel** :

« Il existe aussi, quand ma mère a besoin d'une grosse somme, pour envoyer au Cambodge, il existe le système tontine. Il y a un président, celui qui va organiser le système, qui va réunir des membres, les membres vont réunir une somme initiale, qui est fixée par le président. C'est très informel. [...] Par exemple tous les mois les membres vont verser 100 euros dans un pot, un cochon... [...] Et, par exemple, ce qui se passe le mois suivant... Normalement chaque membre doit verser 100 euros, si une personne veut récupérer la somme initiale qu'il a versée, il va poser un chiffre qui va représenter l'intérêt qu'on va lui déduire. En fait les 100 euros que tout le monde a versé, déduit de la somme de l'intérêt qu'il a versé, et... la somme de tous les 100 euros moins l'intérêt va lui être versée.[...] Le président en fait, c'est lui qui a besoin de l'argent au départ. En fait c'est un système d'aide. C'est comme un système de prêt avec des intérêts... Et par exemple si 2 membres ont besoin de l'argent le même mois : ils vont appeler le président et fixer l'intérêt qu'ils veulent poser. Par exemple si le premier pose 2 euros et le deuxième pose 3 euros, c'est le deuxième qui va pouvoir récupérer l'argent. [...] Il n'y a pas de compte commun à la banque, c'est en liquide. C'est le président qui gère tout ça. » (F, 24 ans, Enfant de migrants, Cambodge, Etudiante)

La deuxième alternative des migrants dans l'arbitrage de leur argent pour l'envoi est de donner la **primauté à leurs dépenses personnelles**.

¹¹⁷ Ce système a aussi existé en Europe au 17^{ème} siècle (il s'apparentait au système de la rente viagère), ainsi qu'en Afrique (le système est similaire au système asiatique)

On peut penser que cette attitude est corrélée avec des migrants ou fils de migrants dont les liens au pays sont les plus ténus ou dont les budgets sont les plus serrés. L'envoi est conditionné par les besoins des personnes restées au pays mais aussi par l'argent dont dispose le migrant :

« Mais pour ma famille en tout cas, à chaque fois que j'ai une rentrée d'argent assez importante ou bien qui intervient à un moment où moi je n'ai pas de dépenses, j'envoie. » (H, 36 ans, Migrant, Mauritanien, Veilleur de nuit)

Une autre manière de gérer son argent est d'**envoyer de l'argent considéré en surplus**. Il est à noter que la nature de cet argent disponible peut avoir des sources différentes : il peut être issu d'un **travail étudiant**, ou des recettes d'une **activité de recel**. Cette attitude est corrélée avec une **population jeune** :

« [Tu économises pour envoyer argent ?] Non c'était le hasard. Là l'anniversaire de ma sœur j'avais beaucoup travaillé avant, je pouvais le faire, ça me faisait plaisir, je l'ai fait. » (F, 23 ans, Migrante, Maroc, Etudiante)

« L'année dernière je gagnais beaucoup d'argent, j'avais deux petits boulots, je travaillais au noir dans deux restaurants assez chics où je faisais hôtesse vestiaire, j'avais pas mal de pourboires en plus. J'avais épargné beaucoup d'argent, pas pour envoyer au Maroc mais pour acheter un ordinateur. Mais j'ai eu de la chance je suis tombé sur une très bonne affaire d'occase. Je l'avais payé et j'avais encore du rab. J'avais ça, je m'étais fait plaisir j'avais acheté l'ordinateur, je m'étais fait plaisir alors c'était normal d'en envoyer un peu. » (F, 23 ans, Migrante, Maroc, Etudiante)

« Moi je gagne 1400€ mais c'est l'argent des extras qu'on donne en général, ce qu'on se fait avec le business. Après quand on envoie de l'argent, on glisse deux ou trois téléphones, pour la famille ou pour qu'ils revendent des fois. » (H, 23 ans, Fils de migrant, Maroc, salarié)

Une autre **stratégie**¹¹⁸ envisagée par certains migrants est d'**envoyer moins fréquemment**, auquel cas le budget est moins entamé :

« Ça ne représente pas beaucoup pour moi, ce que j'envoie, parce que je n'envoie pas souvent... Après pour le montant je ne sais pas trop... C'est sûr que si je gagnais plus j'envverrais plus ! (rires) Ça ne fait pas un gros trou dans mon budget, je ne me sers pas la ceinture. Ce n'est pas comme les travailleurs émigrés qui donnent la plus grosse part de leur salaire au bled et qui garde le minimum pour vivre. » (F, 29 ans, Enfant de migrants, Chine, Comptable)

Certains migrants **gagnent suffisamment bien leur vie** pour ne pas avoir besoin de faire des économies ou de se priver pour envoyer :

« Je n'ai pas besoin de faire l'économie sur mon salaire. Non, généralement parce qu'avec un salaire normal je n'ai pas de difficultés. » (H, 26 ans, Migrant, Turquie kurde, Informaticien)

118 Selon l'analyse stratégique (Crozier, Friedberg, L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective, Paris, Seuil, 1977) la stratégie est un ensemble cohérent de comportements qu'un acteur adopte en vue de préserver ses intérêts. La stratégie est orientée en fonction des enjeux et des contraintes propres à une situation donnée.

Toutes ses gestions de l'argent renvoient à une **dichotomie entre l'argent pour soi** en France et **l'argent envoyé** dans son pays d'origine. L'argent envoyé est vécu comme un manque, une somme négative dans son propre budget. Or cette manière de penser l'argent envoyé n'est **pas universelle**. Un migrant malien pense ses dépenses sans faire de dichotomie entre l'argent qui sert à l'envoi là-bas et l'argent qui sert ici.

« [L'argent que tu gagnais ça te servait comment ?] L'argent, je subviens à mes petits besoins en France, en même temps au Mali. » (H, 29 ans, Migrant, Mali, Technicien Télécom)

« Si d'habitude j'arrive (à épargner), j'avais ouvert un compte, je mettais 100 € par mois à la Société générale pour subvenir à des imprévus. [Les tiens ? Ceux de ta famille là-bas ?] Moi je considère les dépenses de la famille comme mes propres dépenses. » (H, 29 ans, Migrant, Mali, Technicien Télécom)

3.2 Négociation du montant de l'envoi

Une fois la décision ou l'obligation du don établie, un deuxième arbitrage entre jeu. Il faut **fixer le montant de l'envoi**. Plusieurs facteurs influence la décision :

- Le **budget du migrant** ainsi que le **montant de la demande** effectuée sont des **éléments importants de la prise de décision du montant** :

« J'ai dit 500 €, j'ai accordé ! Je n'avais pas d'argent pour donner plus alors j'ai dit c'est d'accord. » (H, 26 ans, Migrant, Turquie kurde, Informaticien)

- Lorsque la demande n'est pas chiffrée précisément, le montant envoyé peut être déterminé en fonction des **connaissances du migrant des prix pratiqués** dans son pays d'origine. En **fonction de l'utilisation** qui va être fait de l'argent envoyé, le migrant calcule la somme nécessaire, qu'il juge correcte :

« ça tu juges toi-même, moi je calcule les besoins à partir du Smic. Je sais que le Smic en Turquie c'est à peu près 250 euros, quand j'y vais, je connais les prix à partir du pain, du thé, des médicaments. Quand je vais là-bas j'achète des médicaments pour ma mère, (...) Donc je savais qu'avec 200 euros tu peux aller x fois à l'hôtel, x fois au restaurant etc. » (H, 55 ans, Turquie, Agriculteur)

« Parce que si c'est pour acheter des médicaments je vois que 1 euro c'est 100 Dinars donc si vous envoyez 50 € c'est 5000 dinars ça va. Le médicament plus cher là-bas c'est à peu près 50, 60 euros. Ma grande mère est venue en France et elle a été opérée deux fois. Je compte la somme et à peu près je me suis dit sûrement ça ira. » (H, 34 ans, Enfant de migrant, Algérie, analyste programmeur en informatique de gestion)

« Je calcule par rapport à ce que la personne en fera. Pour ma sœur je sais le prix à peu près d'une planche de surf d'occasion au Maroc. 80 euros ça fait 800 dirhams il y a de quoi trouver quelque chose de correct. Ma mère je lui ai envoyé 100 euros parce qu'un mouton c'est cher. » (F, 23 ans, Migrante, Maroc, Etudiante)

- Cependant les négociations effectuées par le migrant envers sa famille ne visent pas nécessairement à baisser la somme envoyée. Il s'effectue **un tâtonnement** entre ce dont ils ont besoins sur place, et ce que le migrant possède. **L'équilibre** peut être se placé sur une somme plus élevée que celle demandée au départ, si le migrant juge qu'il en a les moyens :

« Je ne peux pas dépasser la somme que je gagne, soit ils diminuent et j'augmente ou ils augmentent et je diminue. S'ils me demandent des petites sommes (200 ou 300 €),... jusqu'à aujourd'hui je n'ai jamais envoyé plus de 1000 €, et il y a des personnes qui envoient 2000 € chaque mois parfois... Moi je ne gagne pas 2000 € par mois pour envoyer. Donc quand c'est des petites sommes, j'augmente la somme, parce que je ne veux pas les avoir dans des situations mauvaises de dettes. » (H, 26 ans, Migrant, Turquie kurde, Informaticien)

« Alors cette année on a fait le total des courses et ça faisait 75 euros par personne ; donc mon frère de Nice et moi, pour nous c'est on se prive d'un resto par mois, donc on a décidé de donner chacun 100 euros par mois. » (F, 38 ans, Migrante, Sénégal, Assistante juridique bilingue)

3.3 Temporalité de la décision

La **prise en compte de tous les facteurs** indiqués ci dessus, peut prendre du temps. La décision, quand elle engage une somme d'argent relativement importante face au budget du migrant, peut paraître délicate. **L'arbitrage** entre les besoins de la famille et ses propres besoins n'est pas instantané :

« De prendre la décision ça m'a pris une semaine. Pourquoi ?... [Hésitation ?] Oui voilà j'ai hésité. Comme c'est mon père, je voulais envoyer, mais le prix je n'étais pas sûr. Entre 700 ou 1000 €, finalement j'ai envoyé 1000, presque tout. » (H, 19 ans, Migrant, Turquie kurde, Lycéen)

3.4 Montants envoyés

Montants envoyés	50€ et moins	Entre 50€ et moins de 100€	Entre 100€ et 150€	Entre 200€ et moins de 300€	Entre 300€ et moins de 400€	Entre 400€ et 500€	Entre 1000€ et 3000€
Signalétiques des migrants interviewés	H, 24 ans, Fils de migrant, Mali, Cuisinier	F, 22 ans, Migrante, Maroc, Etudiante salariée	F, 23 ans, Migrante, Maroc, Etudiante	F, 52 ans, Migrante, Algérie, Assistante maternelle	H, 36 ans, Migrant, Maroc, Bibliothécaire	F, 23 ans, Migrante, Maroc, Etudiante	H, 19 ans, Migrant, Turquie kurde, Lycéen
	F, 29 ans, Migrante, Guatemala, Ingénieure commerciale A.	F, 23 ans, Migrante, Maroc, Etudiante	F, 58, Migrante, Cambodge, Femme au foyer	F, 26ans, Migrante, Chine, Etudiante	H, 29 ans, Migrant, Mali, Ingénieur Télécom	H, 26 ans, Migrant, Turquie kurde, Informaticien	F, 37 ans, Migrante, Aide-cuisinière, Chine
	H, 34 ans, Enfant de migrant, Algérie, Analyste en informatique de gestion		F, 29 ans, Migrante, Pérou, Sans emploi	H, 55 ans, Migrant, Mali, Chauffeur de taxi	F, 29 ans, Migrante, Guatemala, Ingénieure commerciale	H, 40 ans, Migrant, Maroc, Attaché territorial	F, 38 ans, Migrante, Sénégal, Assistante juridique bilingue
			H, 30 ans, Migrant, Turquie, Cuisinier.	H, 28 ans, Migrant, Madagascar Ingénieur Télécom			
			H, 24 ans, Fils de migrant, Mali, Cuisinier	F, 38 ans, Migrante, Sénégal, Assistante juridique bilingue			
			H, 34 ans, Enfant de migrant, Algérie, Analyste en informatique de gestion	F, 24 ans, Fille de Migrants, Cambodge, Etudiante			
			F, 29 ans, Enfant de migrants, Chine, Comptable				
			F, 41 ans, Migrante, Sénégal, Aide soignante				

Tableau 4 : Classification des montants envoyés par enquêté

E. Choix du média

Dans cette partie sur **les arbitrages**, il s'agit de comprendre comment se font les choix parmi les **différents opérateurs d'envois d'argent** que les enquêtés connaissent. Dans le choix de moyens d'envois d'argent apparaissent un certain nombre de **facteurs déterminants** qui ont été mis en évidence. Ce sont **les critères de choix** des enquêtés.

Leur analyse montre une **pluralité de motifs de choix** liés intrinsèquement aux **connaissances** des enquêtés, à leurs **besoins**, à leurs **contraintes**. On a ainsi pu mettre en évidence des critères de choix : ceux qui ont trait à **l'accès à l'information sur les moyens de transfert** (on s'informe par soi même ou par les autres), les critères liés au **moyen de l'envoi** (le tarif de l'envoi, le délai d'acheminement, la fiabilité, les garanties formelles pour les déductions fiscales, l'avance de l'argent par l'opérateur, la bancarisation des destinataires dans le pays d'origine, la mobilisation d'un réseau social qui peut avancer de l'argent), ...), les critères liés à **l'implantation des lieux de transfert** (le réseau de distribution, la proximité, les horaires d'ouverture...),et enfin les critères liés à **la sécurité des personnes** (la traçabilité lors du transfert).

Ces critères font **varier** le choix d'un mode d'envoi ou d'un autre. De plus, la **situation** du moment fait aussi varier le choix. En effet, **le moment de l'envoi (les vacances, l'heure...), la nature de l'envoi** (nature de la somme envoyée) et le **réseau social** dont dispose la personne à ce moment là sont des caractéristiques qui influent sur la situation.

Les **solutions choisies** par les enquêtés alternent entre **les systèmes formels et les systèmes informels** en fonction des **situations** et des **critères**.

Les modes d'envois formels et informels ne répondent pas aux mêmes critères

→ Les **critères de choix du système formel** sont :

La visibilité des moyens

La prescription de l'entourage

Les garanties formelles fournies par les moyens

Les réseaux de distribution (Western Union, La Poste)

La proximité du lieu d'envoi/ réception (Western Union, La Poste)

Le pack « ethnique » proposé aux clients (prêt à l'immobilier/ ouverture de compte)

La non bancarisation des destinataires (Western Union, La Poste)

→ Les **critères de choix du système informel** sont :

La prescription/ l'initiation par la communauté

Le coût (« bureaux de change » et « main à main »)

Le délai (« bureaux de change » et « main à main »)

La fiabilité (liée au contrôle social exercé dans les communautés)

(« bureaux de change » et « main à main »)

La non demande de documents à fournir pour l'envoi

La souplesse des horaires d'ouverture/ de fermeture des lieux d'envoi

La proximité (« main à main »)

L'absence de risque de contrôles ou de traçabilité (« bureaux de change » et « main à main »)

Après avoir analysé les éléments à l'origine de l'envoi d'argent, les occasions et les destinataires ciblés ainsi que la manière dont le montant et la décision d'envoyer est prise par l'expéditeur, comprendre le choix du média suppose dans un premier temps de porter un regard sur les opérateurs présents sur le marché des transferts d'argent.

1 Etat des lieux des opérateurs : un marché dominé par Western Union et Money Gram

1.1 Les sociétés de transfert d'argent

	Date de création	Rang sur le marché	Réseau de distribution	Solutions de transferts	Procédures	Positionnement
Western Union (WU)	1851	1er	280.000 agences sur 200 pays	En agence : - Cash / cash - Cash /carte de retrait En ligne : Compte / cash	formulaire question test code à 10 chiffres	Centré sur les liens familiaux, amicaux, communautaires... « Vous envoyez plus que de l'argent »
Money Gram (MG)	1940	2e	125.000 agences sur 170 pays	En agence : - Cash / cash +message gratuit (10mots) En ligne : Compte / cash	formulaire question test code à 8 chiffres	« Money Gram, un réseau fiable »
Coinstar (Travelex) (C)	1991	3e	230.000 agence sur 143 pays	En agence : - Cash / cash - Cash / compte - Cash / livraison à domicile - Cash/carte	formulaire, question test, code à 10 chiffres	« Coinstar the better way to send money »
Ria Envia (RE)	1987	4e	41.000 agences sur 85 pays	En agence : - Cash / cash En ligne : - Compte/cash Par carte prépayée : - Compte/carte	Saisie informatique au guichet Code de référence	Valorise le travail de l'étranger « Nous envoyons le fruit de votre travail à vos proches »
Flouss (F)	2006	5e	Internet	Par carte prépayée : - Compte/carte	formulaire en ligne	Engagement du produit : Immédiat, économique, simple et rapide, en toute sécurité

Tableau 5 : Les opérateurs de transferts d'argent

1.1.1 Comparaison tarifaire des sociétés de transfert d'argent

Il s'agit ici de comparer la commission retenue par les sociétés de transferts d'argent.

Tarification comparée pour des transferts d'argent vers le Maghreb

Tarifs	50 euros	150 euros	300 euros	+500 euros
WU	10	15	27	36
MG	8	12	24	29
RE				
C	8	8	12	15
F	6	12	20	25 euros

Tableau 6 : Comparaison des commissions prises par les opérateurs de transfert d'argent à destination du Maghreb

1.1.2 Western Union (WU)



Western Union en bref : un opérateur historique

Fondée en 1851 au Etats-Unis, Western Union était alors spécialisée dans les services télégraphiques. C'est à partir de 1871 que l'entreprise s'engage dans les transferts d'argents. Progressivement l'entreprise s'est étendue à travers le monde et aujourd'hui le réseau Western Union comprend 280000 agences dans plus de 200 pays.



Photographie 5 : agence Western Union, Paris 75010

Les produits proposés en France : deux produits standards

En France, WU propose **deux solutions de transferts** :

- Une **solution en ligne**, pour un transfert électronique avec une carte de crédit Visa ou Mastercard émise en France. L'utilisateur a donc la possibilité d'effectuer son transfert par Internet.
- Une **solution en agence**, pour un transfert en espèces avec un formulaire à remplir. Un numéro de référence de **10 chiffres**, qu'il communique à son destinataire, lui est attribué. Le destinataire peut être soumis de répondre à une question test.

 *Un produit spécifique au marché marocain*

Les destinataires de transfert au Maroc ont la possibilité de recevoir leur argent directement sur une carte Visa ou Mastercard. L'émetteur du transfert peut se rendre en agence et effectuer son opération de transfert en espèces. De son côté le bénéficiaire choisit le paiement du transfert non pas en espèces mais sur sa carte Visa ou Mastercard qui aura été préalablement émise à son nom. Cette carte est propriété soit de la Société Générale Marocaine des Banques (SMGB) soit de la poste du Maroc.



Cartes Visa/Mastercard Western Union pour le Maroc

Elle est personnelle et ne constitue pas une carte de crédit. Il s'agit d'une carte de paiement ou de retrait dans la limite des fonds disponibles et des plafonds autorisés.

A chaque transfert, le bénéficiaire peut choisir d'alimenter sa carte en y déposant les fonds reçus par Western Union jusqu'à hauteur de 5000 euros par mois (convertis en Dirham).

Ainsi, **le bénéficiaire de l'opération de transfert n'a plus besoin de remplir de formulaire pour recevoir son argent. Il n'a plus besoin non plus de se rendre en agence.** Il évite ainsi les files d'attente au guichet. Cela lui évite également de porter des espèces sur lui. La carte est protégée par un code secret. Elle est **utilisable dans tous les distributeurs automatiques et chez tous les commerçants affichant le logo Visa ou Mastercard.**

Un service de transfert d'argent réglementé

Pour réaliser son transfert, l'expéditeur doit présenter une carte d'identité valide. Pour retirer son argent, le destinataire doit se rendre dans l'un des points de vente WU.

La réception en France :

- **A La Poste, le montant maximum délivré par La Poste est de 7600 euros par jour et par personne.**
- **Dans les sociétés de transfert d'argent, il est de 8000 euros par jour et par personne.** Il est possible de retirer des fonds sans pièce d'identité lorsque le montant de la transaction est inférieur à l'équivalent de 500 dollars américains ou son équivalent en monnaie locale ou si le bénéficiaire fournit une déclaration de perte ou de vol des ses papiers d'identité émise par la Police Nationale française. Cette déclaration doit être datée de moins de deux mois pour une réception dans un bureau de poste et de moins d'un mois pour une réception dans un point de vente du réseau Société Financière de Paiements.

Une tarification variable

Chez Western Union, il existe une **tarification générale**¹¹⁹ et une **tarification spécifique** à certains pays ou zones géographiques.

119 Au vu des prospectus recueillis à l'agence RIA ENVIA au 123 rue La Fayette Paris 75010.

En ce qui concerne la **tarification générale** : deux options s'offrent à l'utilisateur.

- Pour le **service général**, le transfert est **effectué dans la journée**. Pour des montants de **transfert de 1 à 8000 euros**, Western Union propose **26 tarifs différents** allant de **10 à 312 euros de frais** suivant le montant envoyé¹²⁰.
- Pour le **service « option 48 heures »**, le transfert est effectué sous deux jours. Pour des montants de **transfert de 1 à 8000 euros**, Western Union propose **7 tarifs différents** allant de **8 à 60 euros de frais** suivant le montant envoyé. Le service est limité en terme de destination, il est valable pour quelques pays d'Afrique Noire et du Maghreb, à savoir le Cameroun, le Congo, la Côte d'Ivoire, le Mali, la République Démocratique du Congo, le Sénégal, le Maroc et la Tunisie¹²¹.

Des **services optionnels** sont également proposés. Ainsi, le destinataire peut être prévenu de l'arrivée de son transfert par téléphone ou par message pour le prix de 1,50€ ou bien bénéficier d'une livraison à domicile pour le prix de 2,50€. Le service est disponible pour un nombre limité de pays.

En ce qui concerne la **tarification spécifique**, **neuf pays et zones** sont ainsi concernés :

- Le **Viet Nam**, pour lequel **8 tarifs** sont proposés allant de **9 à 60 euros**.
- Les **Philippines** : **4 tarifs** proposés allant de **16 à 95 euros** (traduction en langue locale au dos du prospectus).
- **L'Asie du Sud** : **10 tarifs** proposés allant de **10,50 à 100 euros** (traduction en anglais au dos). Les pays concernés sont : le **Bengladesh**, le **Bhoutan**, l'**Inde**, le **Népal**, les **Maldives** et le **Sri Lanka**.
- La **Chine** : **16 tarifs** proposés allant de **20 à 105 euros** (traduction en chinois au dos).
- Le **Pakistan** : **6 tarifs** proposés allant de **10 à 60 euros** (traduction en anglais au dos).
- La **Turquie** : **9 tarifs** proposés allant de **14 à 50 euros** (traduction en Turque au dos). Une particularité pour la Turquie, il n'y a pas de frais à la réception soit 1 euro envoyé égale à 1 euro reçu.
- **L'Afrique** : **11 tarifs** proposés allant de **10 à 150 euros**.
- Le **Maghreb** : **11 tarifs** proposés allant de **10 à 150 euros**.
- **L'Amérique Latine** : **6 tarifs** proposés allant de **9,50 à 80 euros** (traduction en espagnol).

Quatre pays sont concernés : le **Bolivie**, la **Colombie**, l'**Equateur** et le **Pérou**.

¹²⁰ Prospectus « Prix du service de transfert d'argent Western Union – tarifs généraux » consultable en annexe

¹²¹ Prospectus « Prix du service "option 48 heures" » consultable en annexe

Suivant les pays et zones, le nombre de tarifs peut varier, présentant ainsi une progressivité très variable d'un pays à l'autre. Les Philippines ne bénéficient pas d'une tarification progressive avec seulement 4 tarifs proposés. Le premier tarif, de 16 euros, vaut pour des montants de transfert allant de 1 à 1000 euros. La Chine bénéficie au contraire d'une tarification très progressive (16 prix proposés) mais la première tranche de transfert est l'une des plus onéreuses puisque pour 1 à 460 euros envoyés l'utilisateur paiera 20 euros. Les pays d'Afrique et du Maghreb bénéficient de la même tarification avec une commission retenue de 10% (au minimum) pour le premier échelon (montant de transfert de 1 à 100 euros) et de 1,875% (minimum) pour le dernier (6000,01 à 8000 euros).

▣ Une communication centrée sur le lien



Affiche publicitaire de Western Union

Le slogan « Vous envoyez plus que de l'argent » met en avant la valeur ajoutée de Western Union. On comprend le positionnement de Western Union centré sur les liens (familiaux, amicaux, communautaires...).

Dans ses prospectus de promotion, Western Union signe « Pour un transfert d'argent rapide et sûr dans le monde ». Les engagements de l'offre-produit sont orientés vers la rapidité et la fiabilité.

Sur son site Internet, Western Union ajoute à ses arguments de vente la praticité : « Western Union : rapide, fiable et pratique ». Le dernier service offert pour le Maroc montre le souci de proposer des produits toujours plus simples d'utilisation à ses usagers. Enfin la « J'envoie tout mon soutien » met en avant la valeur solidarité à laquelle s'attache Western Union.

La production de supports de communication (prospectus de tarification et publicités) en diverses langues montre le souci de WU à se rapprocher de sa clientèle. Western Union pratique un marketing « ethnique ».



Photographie 6 : publicité sur lieu de vente, agence Western Union, Paris 75010

☐ **Engagement social : La fondation Western Union**

Au travers de sa fondation, Western Union soutient des organisations gouvernementales et non gouvernementales. Depuis **2001**, la **fondation Western Union** en collaboration avec **les agents et les employés de Western Union** a versé près de **40 millions de dollars** à plus de **1500 ONG** réparties dans **70 pays** pour soutenir des projets humanitaires.¹²²

Plus récemment, Western Union a mis en place un **programme sur 5 ans** pour un montant de **50 millions de dollars**. Le programme « **Our World, Our Family** » comprend **4 piliers** conçus pour soutenir les individus et les familles comprenant notamment:

- le développement d'un **Fond Communautaire d'Investissement** destiné aux communautés marginalisées,
- l'attribution de **bourses scolaires** quelque soit la localisation géographique,
- un programme engageant les dirigeants mondiaux au **dialogue** en vue d'encourager les approches intégrées sur les questions touchant les communautés migrantes.

1.1.3 Money Gram (MG)



Photographie 7 : agence Money Gram, Paris Gare du Nord

☐ **Money Gram en bref : le deuxième opérateur du marché**

Créée en 1940 à Mineapolis (EUA) sous le nom de **Travelers Express** en tant que **petite entreprise émettrice de mandats**, Money Gram International fournit aujourd'hui un **ensemble de services financiers** à travers le monde. En **1998**, Travelers Express **acquiert Money Gram Payment Services**. A l'époque il s'agissait déjà de la **seconde plus grosse société de transfert d'argent au niveau mondial**. En 2005, le nom de Money Gram International remplace celui de Travelers Express.

Le réseau MGI s'étend au travers de **125000 agences** réparties sur **170 pays** et territoires.

▣ ***Les produits proposés : une solution de transfert en ligne et en agence***

En agence, Money Gram propose une solution de transferts d'argent en agence. Il s'agit d'un **transfert classique**, en espèce avec formulaire et code de référence à communiquer au bénéficiaire ainsi qu'une question test.

En acquérant la carte « **Money Saver** », le client devient membre du **programme de fidélité** « Money Saver » bénéficie de tarifs préférentiels au cours de ces opérations de transfert depuis les Etats-Unis vers le Canada, Puerto Rico, le Mexique, l'Amérique Latine et les Caraïbes.

En **ligne**, deux options s'offrent au client :

- Une **solution « Rapide »** : le transfert a lieu dans la journée même.
- Une **solution « Economique »** : le transfert a lieu sous 3 à 5 jours.

▣ ***Le service de transfert d'argent : un service qui conserve le lien***

Les procédures sont les mêmes que Western Union. En revanche, contrairement à Western Union, l'expéditeur peut accompagner son transfert d'un message de dix mots au maximum, à titre gratuit.

▣ ***La tarification : une tarification globalement plus moins onéreuse***

La tarification est globalement moins onéreuse que Western Union. Pour un montant de transfert entre 0 et 100 euros, le tarif est de 8 euros tandis que Western Union commence à 9 euros pour les destinations les moins chères. La tarification peut varier de 5 à 10 tranches de prix suivant les zones géographiques. Par ailleurs, pour toutes les destinations, la première tranche de montants d'envois commence à 8 euros de frais (contrairement à WU où pour la Chine la première tranche est de 20 euros).

▣ ***Une communication abondante***

On note pour MoneyGram un **important nombre de multiples prospectus publicitaires**. Des prospectus de type « flyer » pour chaque pays ou zones géographiques bénéficiant d'une tarification spéciale. Pour certains pays d'Afrique Francophone des dépliants de type triptyque incluant la carte du pays en question et les villes dans lequel le service MGI est disponible ainsi que les partenaires dans le pays concerné par pays sont proposés.

Pour les autres pays de l'Afrique Noire et Australe, un dépliant simple (2 pages). Tous les supports collectés sont en français. Les prospectus se veulent descriptifs. Money Gram oriente sa communication sur son réseau « Money Gram, un réseau fiable »¹²³.

☐ **Engagement social : Money Gram rend la monnaie à la communauté**

Money Gram assure son rôle d'acteur social en s'engageant dans l'aide au développement des communautés dans les zones où ses activités sont

implantées. Au travers de son initiative « Global Giving », l'opérateur finance des ONG orientées vers l'assistance

humanitaire, l'éducation et le développement pour la couverture de besoins primaires. Money Gram a également développé un programme sur 5 ans de 1 millions de dollars et dont l'objectif est de construire 25 maisons économiques dans le monde par an.



Affiche publicitaire pour la campagne « Global Giving » de Money Gram

1.1.4 Coinstar Money Transfer (CMT)



Photographie 8 : agence Coinstar, Paris 75010

¹²³ <http://www.moneygram.com/FR/FR/Market/Market.htm?CC=FR&LC=FR>

▣ ***Coinstar en bref : le dernier opérateur arrivé sur le marché classique***

Pionnière dans les services automatiques « self-service », Coinstar, multinationale basée à Seattle et **fondée en 1991**, offre une gamme de solutions de services automatisés aux détaillants en proposant des distributeurs automatiques fournissant des services tels que : comptage de monnaies, paiements électroniques, jeux, locations de DVD. Les produits et services de Coinstar peuvent se trouver dans plus de **60.000 point de ventes** incluant les supermarchés, les pharmacies, institutions financières, magasins de convenance, restaurants....



Affiche publicitaire de
Coinstar

Coinstar s'est introduit sur le marché des transferts d'argent internationaux **en 2006** en acquérant **Travelex Money Transfert** qui appartenait préalablement à la société Travelex PLC. **Coinstar Money Transfert** est ainsi devenu l'un des principaux prestataires des services sur le marché avec **23000 points de ventes** opérant dans **143 pays**.

▣ ***Les produits proposés : une seule solution en agence***

Coinstar propose **une unique solution de transfert** en agence. Il s'agit de la forme traditionnelle telle que la proposent Western Union et MoneyGram où l'expéditeur se rend dans un point de vente Coinstar pour effectuer son transfert. S'il possède la carte « CMT Globe », l'expéditeur ins sur le formulaire, il pourra ainsi bénéficier de réductions tarifaires pour les futures transactions. Cette carte de promotion des ventes permet de fidéliser la clientèle.

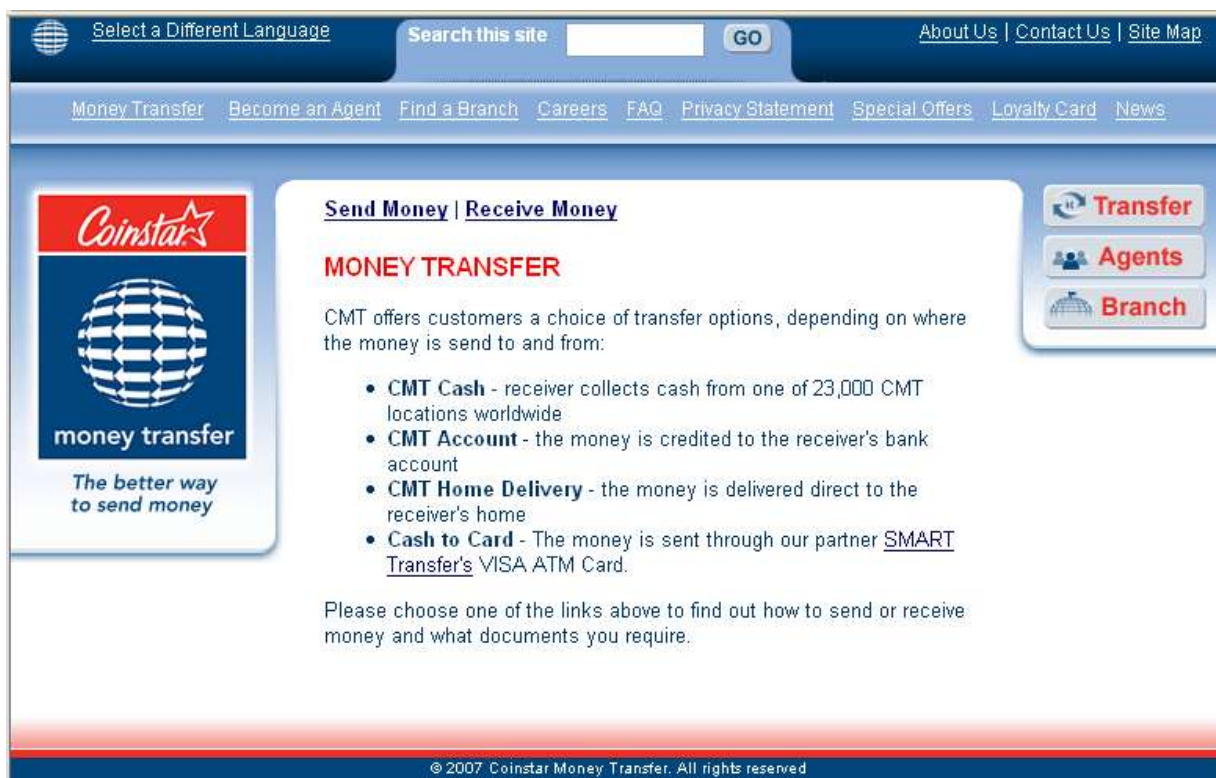


Carte CMT Globe de Coinstar

▣ ***Le service de transfert d'argent : une solution d'envoi et quatre possibilités de réception***

Classiquement, l'expéditeur réalise son envoi de fonds en espèce, en agence. Un numéro de référence de 10 chiffres lui est attribué et il communique celui-ci à son destinataire.

Pour tout autre service additionnel, tels que message, versement sur compte bancaire, notification par téléphone, remise par service de messagerie, une commission est retenue. Il est à noter que le formulaire est bilingue français/anglais¹²⁴.



Photographie 9 : page d'accueil du site Internet Coinstar¹²⁵

A la réception, le bénéficiaire bénéficie de quatre solutions : percevoir l'argent en espèce, sur un compte bancaire, à domicile ou sur un carte de retrait et/paiement.

Une tarification relativement similaire selon les pays

Coinstar propose une tarification pour trois zones géographiques : l'Amérique Latine, le Maghreb et l'Afrique Noire¹²⁶. Une tarification particulière pour les transferts en Roumanie existe mais pour cela l'utilisateur Ce service a lieu en partenariat avec la Banque Commerciale Roumaine.

¹²⁴ Formulaire d'envoi Coinstar consultable en annexe

¹²⁵ <https://www.cmtmoney.com/en/transfer.asp>

¹²⁶ Selon les prospectus collectés à l'agence Coinstar au 66 boulevard Magenta, Paris 10.

Pour des envois en Amérique Latine, Coinstar propose trois tarifs selon le montant de l'envoi à partir de 8 euros. Au-delà de 1000 euros transféré, la commission retenue est de 2% du montant transféré. Pour les pays du Maghreb, 4 tarifs sont proposés et au-delà de 1000 euros la commission retenue est également de 2%. Pour ce qui est de l'Afrique Noire, la tarification est plus progressiste avec 5 tarifs à partir de 9 euros pour un montant de transfert entre 0 et 50 euros. Au-delà de 1000 euros transféré, la commission retenue est également de 2%.

Selon une communication commerciale affichée en agence, on note que les transferts effectués vers l'Asie (Pakistan, Bangladesh, Inde, Sri Lanka) jusqu'au 31 décembre 2007 sont gratuits : « Zero commission with Coinstar Money Transfert until the 31st of December ». La communication est en anglais.

Une communication dans la langue de la clientèle

La communication de Coinstar n'est pas abondante en prospectus mais s'adresse aux usagers dans la langue parlée dans les pays de destination : en français pour l'Afrique, en espagnol pour l'Amérique Latine, en Roumain pour la Roumanie, en anglais pour les pays d'Asie.

La signature «Coinstar, the better way to send money »¹²⁷ se veut très générale et ne met pas en avant les engagements de l'offre-produit de Coinstar.

Engagement social : La monnaie qui fait les comptes

Coinstar soutien les ONG dans leurs opérations de collecte de fonds. En effet, une réduction de frais de service est offerte aux ONG qui comptent les monnaies collectées par le biais d'une machine de comptage de monnaie Coinstar. Ainsi, pour un montant introduit de 1800 dollars en pièce de monnaie l'ONG pourra bénéficier de 1,4% de frais de remise¹²⁸.



127 Site Internet Coinstar : <https://www.cmtmoney.com/en/send.asp>

128 Site Internet <http://www.coinstar.com/us/html/A2-3>

1.1.5 Ria Envia (RE)



Photographie 10 : agence Ria Envia Paris

▣ *Ria Envia en bref : un opérateur devancé par Coinstar*

Ria Financial Services est **spécialisée dans les services de transferts d'argents depuis 1987**. L'entreprise est américaine et appartient à Euronet Worldwide (également américaine) depuis avril 2007, elle opère donc à présent en tant que filiale de ce groupe. Ria s'est **établie en En France en l'an 2000** et a développé un **partena** Agence Ria Envia, Paris 75010



Logo Ria Envia

Banco Popular France pour proposer un service de transfert d'argent destiné aux particuliers. Ainsi, **l'ensemble du réseau Banco Popular France peut effectuer des transferts d'argent RIA à l'étranger**. Il existe **trois agences RIA à Paris** et **une agence en banlieue**¹²⁹. Le réseau RIA comprend **plus de 41.000 agences** dans **85 pays** de par le monde.

▣ *Les produits proposés : trois solutions de transferts*

Ria Envia propose **trois solutions de transferts** distinctes :

- Une solution en **agence** : dépôt d'espèces en passant par un agent ;
- Une solution en **ligne** : en passant par Internet et le numéro de carte de crédit ;
- Une solution par **carte** : en utilisant la carte « **RIALINK** ». L'opération s'effectue en agence et l'utilisateur doit enregistrer ses coordonnées pour obtenir la carte. La carte est gratuite, personnelle et non transférable. L'expéditeur peut enregistrer les coordonnées de **quatre bénéficiaires**. Pour



Affiche publicitaire pour la carte Rialink

¹²⁹ Agence Ria Saint Denis, 93200 Saint Denis

l'opération, la carte passe dans une machine et l'argent est transféré automatiquement. Ceci évite les codes de transferts à faire parvenir au bénéficiaire et les épellations de noms et prénoms...

Le service de transfert d'argent : une solution de transfert en agence

En agence, les guichetiers de Ria saisissent informatiquement les coordonnées des expéditeurs et destinataires. Les usagers n'ont donc pas de formulaire à remplir. Un compte bancaire n'est pas nécessaire. Un numéro de référence (code) est remis à l'expéditeur.

L'expéditeur a la possibilité de **suivre sa transaction par Internet même s'il a effectué le transfert en agence**. Le **bénéficiaire est notifié de la transaction par un correspondant RIA** dans le pays de destination **ou bien par l'expéditeur** lui-même.

L'argent peut être retiré en liquide ou **placé sur un compte** courant ou d'épargne. Pour récupérer l'argent le destinataire doit présenter une pièce d'identité valide

La tarification : une tarification similaire et progressiste

Voici la tarification de **5 destinations** :

- le **Brésil** : 12 tarifs sont proposés allant de 6 à 35 euros de frais pour des montants de transferts de 0 à 1372 euros.
- la **Côte d'Ivoire** : 12 tarifs proposés allant de 6 à 25 euros de frais pour des montants de transferts de 0 à 1143 euros.
- le **Cameroun** : 12 tarifs proposés allant de 6 à 30 euros de frais pour des montants de 0 à 1372 euros.
- le **Sénégal** : 12 tarifs proposés allant de 6 à 30 euros de frais pour des montants de 0 à 1372 euros
- **l'Asie de l'ouest** comprenant **l'Inde**, le **Pakistan** et le **Bengladesh** : de 3 à 20 euros de frais pour des montants allant de 0 à 1372 euros.

La tarification RIA est progressive puisque généralement 12 tarifs sont proposés pour des montants de transferts n'excédent pas les 1372 euros.

▣ Une communication valorisant le travail



Affiche publicitaire de Ria Envia

Au vu des prospectus collectés, Les prospectus de tarification sont **imprimés en noir et blanc et découpés à la main**. Il n'y a pas logo de Ria sur le prospectus ni de signature mettant en avant les avantages des produits offerts par RIA.

Le site Internet¹³⁰ de Banco Popular France est plus étoffé avec pour signature : « Transferts d'Argent sûrs – faciles — rapides – économiques ». Contrairement à ses concurrents, Ria met en avant le caractère économique du service rendu.

Le slogan « Nous envoyons le fruit de votre travail à vos proches »¹³¹ valorise le travail de l'étranger dans le pays où il se trouve et positionne RIA comme un partenaire privilégié au soutien économique. « Ria Envia, symbole de confiance et meilleur service », autre slogan sur la page web de Banco Popular France, met en avant les caractéristiques du service RIA : un service de confiance et de qualité.

1.1.6 Flouss.com¹³²

▣ *Flouss.com en bref : une alternative aux sociétés de transfert classiques*

Fondée en 2006 par deux entrepreneurs franco-marocains, **Sencillo SAS** propose une solution de transfert d'argent entièrement électronique par l'intermédiaire de la **carte Flouss.com** développée en partenariat avec la Banque Accord, filiale du Groupe Auchan. Le but était de **proposer une alternative aux sociétés de transfert d'argent classiques**, aux virements bancaires internationaux et aux mandats postaux.



Carte Flouss

130 Site Internet Banco Popular France : <http://www.bancopopular.fr/services/transferts.htm>

131 Site Internet RIA : <http://www.riafinancial.com/index.aspx>

132 Flouss signifie argent en arabe dialectal

La prochaine ambition des entrepreneurs : proposer un service de **transfert d'argent par téléphone mobile**¹³³.

Les produits proposés : La carte Flouss.com

La carte Flouss.com est une carte de retrait internationale prépayée et rechargeable dans le réseau Cirrus (réseau de distributeurs automatiques du groupe MasterCard). La carte est rechargeable à hauteur de 6000 euros par an et permet à l'expéditeur de l'alimenter 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Le service de transfert d'argent : un service exploitant les NTIC

Pour souscrire à ce service, l'expéditeur remplit un formulaire en ligne sur le site Flouss.com. Le client reçoit un contrat pré-rempli et une carte inactive. Une fois le dossier accepté par la Banque Accord, le client peut activer sa carte et la confier à son bénéficiaire (par le moyen qui lui conviendra).

Dès qu'il souhaite lui transférer de l'argent, l'expéditeur se rend dans son espace personnel sécurisé sur le site Flouss.com en composant son numéro de carte de crédit classique. Lorsque le chargement de la carte est effectué, le « crédeur » de la carte est prévenu par e-mail ou par SMS. Dès lors, le bénéficiaire sera en mesure d'effectuer ses retraits en distributeurs automatiques dans la limite des fonds disponibles.

La tarification : une tarification unique

La tarification est sensiblement moins élevée que certains opérateurs classiques¹³⁴ avec des frais de transferts à partir de 6 euros. Au-delà de 500 euros, les frais s'élèvent à 5% de la somme envoyée. Il n'y pas de tarification spécifique suivant les pays destinataires. Flouss.com fait également part des frais de retraits sur son site Internet.

¹³³ <http://www.flouss.com/extra/DPFlouss.pdf>, page 9

¹³⁴ Consulter le tableau de tarification en début de chapitre et l'extrait de revue de presse suivant

Frais de rechargement par Internet

Débit d'une carte CB/Visa/MasterCard. Disponibilité immédiate des fonds dans votre carte Flouss

€

Montant du rechargement*

◆ De 50,00€ à 100,00€	6,00
◆ De 100,01 à 200,00€	12,00
◆ De 200,01 à 300,00€	15,00
◆ De 300,01 à 400,00€	20,00
◆ De 400,01 à 500,00€	25,00
◆ Au delà de 500,01€	5%**

*Flouss.com s'autorise à limiter le montant maximal de rechargement

**Pourcentage appliqué au montant du rechargement

Photographie 11 : frais de rechargement de la carte Flouss (site Internet)

Frais d'utilisation de la carte Flouss

€

Frais de retrait et de change à un DAB*

3,00 +
1,5%**

*Distributeur Automatique de Billets

**Pourcentage appliqué au montant retiré

Autres Frais

€

◆ Remplacement d'une carte Flouss (perte ou détérioration physique de la carte ou perte du code secret)	39,00
◆ Mise en opposition	9,00
◆ Remboursement du solde (frais de traitement)	3,00 + 1,5%**
◆ Frais de non utilisation de la carte Flouss*	5%

*En cas de non utilisation de la carte Flouss (rechargement ou retrait) durant une année, Flouss prélève ces frais (pourcentage appliqué au solde de la carte) avec un minimum de 5€

**Pourcentage appliqué au montant du solde à rembourser

Photographie 12 : tarification des transferts d'argent par Flouss. ¹³⁵

¹³⁵ http://www.flouss.com/applyinfos_fees.php

Outre ces avantages pratiques, cette carte permet-elle réellement de faire des économies ?

Selon un exemple communiqué par Banque Accord, l'envoi de 200 euros au Maroc coûte 18 EUR. Ce qui correspond à 12 EUR de commission de rechargement + 6 EUR de frais de retrait et de change (coût évalué pour le retrait des 200 euros en une seule fois, hors coût d'achat de la carte).

Selon une estimation de coût pour un transfert d'argent par le réseau Western Union, l'envoi de 200 euros au Maroc coûte 24,50 EUR, hors frais de change, les fonds étant disponibles au guichet des correspondants Western Union dans ce pays.

Et le coût d'un virement bancaire vers l'étranger est de l'ordre de 30 EUR. Par exemple, pour un client de la Société Générale, le virement de 200 euros coûte 27,75 EUR (commission de change incluse), pour un client de LCL, ce virement coûte 30 EUR et pour un client du Crédit Agricole Ile de France 33,20 EUR. Le montant du transfert est alors disponible sur un compte bancaire.

En conclusion, si vous devez envoyer régulièrement de l'argent à l'étranger à une personne ne disposant pas de compte bancaire, vous pouvez souscrire à ce service. Et ceci pour un coût inférieur à ceux des différents services de transfert international d'argent.

Photographie 13 : extrait de revue de presse¹³⁶

▣ *La communication : pour les internautes*

Flouss réalise sa communication par communiqués de presse. Ces communiqués sont disponibles sur le site Internet de Flouss.com. Les avantages-produit mis en avant sont : la rapidité, la simplicité, l'immédiateté, la sécurité ainsi que le caractère économique.

Flouss.com vise un segment de population, en ce qui concerne les expéditeurs, sachant utiliser Internet.

1.2 Les organismes bancaires

Les organismes bancaires sont très nombreux en France et un **marché très concurrentiel** s'est installé. Pour cette raison la **diversité des tarifs** appliqués pour les opérations vers l'étranger sont très variables. De plus, les caisses régionales telles que le Crédit Agricole, la Banque Populaire ou la caisse d'épargne disposent de grilles tarifaires spécifiques à chaque région, ce qui rend la comparaison des prix encore plus laborieuse.

¹³⁶ Publication « Testé pour vous », 19 juillet 2007, <http://www.flouss.com/extra/Revue-Presses-20070806-Francais.pdf>

Quel que soit l'organisme financier **le nombre de solution pour transférer de l'argent vers l'étranger reste limité et règlementé**. Il est ainsi possible d'utiliser un **virement, européen ou international**, un **cheque**, ou dans certains établissements un **TIP**.

1.2.1 Le virement européen

Fonctionnement

Le virement européen est un **virement bancaire** de compte à compte **destiné à un pays de l'union européenne**. C'est un **virement électronique**, normalement crédité sur le compte du destinataire sous **3 à 5 jours ouvrables**.

Afin d'effectuer ce type de virement, il faut faire parvenir à son conseiller une **demande écrite** sur lequel figure le numéro de compte international (**IBAN**) du destinataire du virement ainsi que les coordonnées internationales de sa banque (**code BIC ou BIC/SWIFT**), sur la demande doit également apparaître **la signature de l'émetteur** afin que la banque puisse faire une vérification de signature et conserver cette demande en tant que preuve en cas de contestation.

Conditions impératives à respecter par le virement européen

↳ Virement **en euro** ou en **couronnes suédoises**¹³⁷

↳ Montant maximum : **50 000 Euros**

↳ **A destination de l'Union Européenne** (Europe des 27) + Norvège, Islande, Liechtenstein¹³⁸

↳ Utiliser les codes **BIC** et **IBAN**

Il est possible de procéder à un **virement permanent** pour un virement européen, pour cela il faut faire **une demande écrite** auprès de son agence bancaire lors d'un virement type. Cette procédure engendre des faits variables selon les banques.

¹³⁷ A titre d'exemple, pour le Royaume-Uni qui ne fait pas partie de la zone euro, il faut transférer des euros et non des livres sterling pour que les tarifs préférentiels du virement européen s'appliquent.

¹³⁸ : Liste officielle des pays concernés à l'adresse suivante : <http://www.ecbs.org/Download/Tr201reg.pdf>

Tarifs

Depuis le 1er juillet 2003, les virements au sein de l'Union Européenne sont devenus meilleur marché. En effet **les tarifs** appliqués par les banques pour les virements **européens doivent être les mêmes que les virements en France** vers un autre organisme bancaire. Les virements européens sont ainsi facturés généralement **entre 2€ et 4€** en fonction des banques mais dans certaines banques. Des tarifs spéciaux peuvent être appliqués si le client effectue lui-même son virement par Internet et peuvent être même parfois gratuit dans certaines banques tel que Boursorama Banque ou Monabanq.

Si toutes les conditions requises pour effectuer ce virement ne sont pas réunies, par exemple **si l'IBAN ou le Code BIC n'est pas renseigné, les tarifs seront majorés** et se rapprocheront de ceux des virements internationaux.

1.2.2 Le virement international

Fonctionnement

Les virements internationaux sont des **virements effectués en dehors de l'espace économique Européen**, ou dans une **autre monnaie que l'euro**. C'est le moyen de paiement le plus largement utilisé dans les échanges internationaux. Ils s'effectuent par le biais de son agence bancaire selon les **mêmes modalités que le virement européen** et leur durée d'exécution dépend des organismes concernés et des informations renseignées, ils deviennent en effet plus long **et plus laborieux dès lors que l'IBAN et le Code BIC sont manquants**. En règle générale un virement international met **entre 3 à 5 jours** avant d'être crédité sur le compte du bénéficiaire mais cette durée peut être considérablement allongée.

Tarifs

Ces virements sont facturés **nettement plus cher que les virements européens**. Certaines banques proposent **des tarifs fixes** quel que soit le montant envoyé d'autre réclament un **tarif variable** un pourcentage du virement associé d'un minimum garanti.

En moyenne, le tarif de ces virements **avoisine les 20€** mais ce montant **peut être bien plus conséquent** s'il est prélevé une part variable du virement. Des frais de change ainsi que des frais prélevés par la banque de destination sont également à ajouter ajoutés au prix du virement.

En général **trois coûts s'additionnent** :

↳ le **coût de l'opération** facturé par la banque française

↳ le **coût facturé par l'intermédiaire étranger** et/ou par la banque destinatrice du virement

↳ la **commission de change**

1.2.3 Le chèque

Fonctionnement

L'émission d'un cheque est également **possible pour envoyer de l'argent à l'étranger** mais les frais d'émission de frais vers l'étranger ainsi que les frais d'encaissement sont généralement assez élevés et le **temps de traitement est souvent très long**. L'argent est rarement encaissé en moins d'une semaine et cette opération **peut même prendre plusieurs mois**

Tarifs

Une fois encore les tarifs varient en fonction des banques et **avoisinent souvent 50€**. **Les coûts se répartissent entre l'émetteur** qui devra s'acquitter de frais d'émission de cheque vers l'étranger, **et le bénéficiaire** qui payera des frais pour l'encaissement d'un cheque provenant de l'étranger.

1.2.4 Le titre interbancaire de paiement TIP

Fonctionnement

Le **TIP** initialement employé pour régler des factures à des fournisseurs a également été adopté par certaines banques pour constituer un **moyen d'approvisionner son compte depuis l'étranger**.

Le client recevra un **formulaire pré remplis** sur lequel figure les coordonnées du compte à débiter en France ainsi que le compte à crédité dans son pays d'origine.

Il n'aura alors plus qu'à **indiquer le montant à envoyer et signer le TIP** avant de le remettre à un bureau de poste et à ce moment de s'acquitter des frais de traitement. C'est un moyen **efficace et très peu onéreux** pour envoyer de l'argent mais ce service n'est **pas disponible dans beaucoup de banques**. En effet, en dehors de certaines Banques Marocaines, peu d'établissement proposent cette alternative.

Tarifs

Le prix à payer pour l'émission **d'un TIP est fixe**, il sera le même quel que soit le montant envoyé et est **de moins de 3€**. C'est une des solutions les moins chères pour envoyer de l'argent à l'étranger.

Nous pencher sur ces opérateurs nous amène alors à considérer la manière dont les enquêtés choisissent le mode d'envoi d'argent, ce que nous allons établir à travers l'étude des modalités d'envoi d'argent et des acteurs déterminant le choix.

2. Les différentes modalités de transfert d'argent

Concernant les transferts d'argent nous distinguons deux canaux majeurs : le mode formel et le mode informel.

2.1 Les envois formels

Les envois formels sont les envois qui passent par des institutions, que ce soit La Poste ou l'un de ses concurrents.

2.1.1 Les modes de transferts de La Poste et de ses associés

Dans un premier temps, nous pouvons voir que certains enquêtés utilisent les produits proposés par La Poste. Parmi eux, deux types de produits sont utilisés, les produits du groupe La Poste et les produits de ses partenaires, disponibles également dans les bureaux de poste.

Ainsi, une première forme de transfert est celle qui utilise les mandats postaux internationaux. Le mandat international permet des transferts en espèce dans plus de 150 pays :

« C'était un mandat international, tu vas au PTT, tu remplis ce mandat, tu écris ton nom et celui du destinataire. Tu paies des taxes et des timbres et ça met très longtemps avant d'arriver, environ 3 semaines. » (H, 55 ans, Turquie, Agriculteur)

Le mandat international consiste à envoyer de l'argent à l'étranger par le biais du service postal, et induit alors une durée aléatoire, variable selon la distance entre la France et le pays de destination.

A l'inverse, d'autres enquêtés choisissent de transférer de l'argent avec un service associé à La Poste : Western Union.

Ici nous pouvons distinguer deux usages de ces produits Western union : les utilisations via La Poste des utilisations en agence Western Union ou sur le site Internet de l'enseigne.

- Dans le premier cas, transférer de l'argent induit un déplacement perçu comme non contraignant du fait du large réseau de bureaux de poste :

« Jusqu'à un moment c'était par Western Union. C'est un service de transfert d'argent. Les guichets Western Union, en général, ils sont dans les postes, donc je vais à La Poste. (H, 36 ans, Migrant, mauritanien, veilleur de nuit)

Pourtant, certains usagers préfèrent transférer via le site Internet Western Union par commodité, l'envoi en ligne étant apprécié de certains enquêtés pour son accessibilité et sa simplicité d'utilisation :

« Pour les payer, je suis passée par Western Union, en fait c'était elle qui le demandait, donc je suis allée sur le site Internet et j'ai fait l'envoi en ligne. » (F, 22 ans, Fille de migrants, Maroc, Etudiante salariée)

2.1.2 Les modes de transferts des concurrents de la Poste

On peut distinguer deux types de modalités formelles : les agences de transferts et les banques.

- Certains enquêtés passent par des concurrents de Western Union en raison des meilleurs tarifs proposés pour un service ne prenant que quelques heures de plus. Ainsi, ces derniers transfèrent en passant par Money Gram ou Travelex, des agences de transferts internationaux d'argent :

« Un autre système, c'est Travelex, la carte de membre coûte huit euros, et une fois qu'elle est payée les commissions sont de neuf euros au lieu de vingt comme à Western Union. » (H, 40 ans, Migrant, Maroc, Attaché territorial)

- D'autres tentent de contourner les frais de commission en se tournant vers leurs banques, une pratique qu'ils n'ont pas de suite connue mais qui semble les satisfaire s'agissant d'envois non urgents préfèrent transférer avec leur banque en faisant un **virement bancaire** :

« Il y avait deux possibilités, la première c'était IBAN et là je vais simplement voir mon banquier et je lui dis combien je veux envoyer. » (H, 40 ans, Migrant, Maroc, Attaché territorial)

Si les frais pris par les banques sont moindres que ceux demandés par les sociétés de transfert selon certains enquêtés, d'autres émettent un bémol en nous expliquant que des frais sont pris à l'expéditeur mais aussi au destinataire, ce qui rend l'envoi aussi onéreux que celui qu'aurait pu effectuer une société de transfert ou un autre organisme formel dans un temps plus rapide. Ainsi, le système d'envoi par les banques ne semble pas faire consensus, et varie d'une banque à l'autre, ce qui pourrait expliquer la disparité de situations rencontrées dans ces institutions par les enquêtés.

- Par ailleurs, la présence de banques nationales à Paris a ouvert de nouvelles possibilités pour les enquêtés qui peuvent y trouver des services plus adaptés, à l'instar d'une personne d'origine marocaine qui peut ainsi **ouvrir un compte dans une banque marocaine en France** alors que ses bureaux sont pour la majorité au Maroc. **Ce recours lui offre la possibilité de disposer de son argent en France et au Maroc de la même façon** :

« Et puis dans le début des années 2000 il y a plusieurs banques qui se sont développées ici, aujourd'hui il y en a six ou sept des banques marocaines en France, surtout à Paris et dans la région parisienne. Il suffit d'ouvrir un compte. C'est le système le plus simple, le plus stable,... Car tu as un compte ici, et tu peux choisir l'agence à laquelle tu es rattaché au Maroc, tu peux choisir l'adresse de la ville, de la rue que tu veux. » (H, 40 ans, Migrant, Maroc, Attaché territorial)

2.2. Les envois informels

2.2.1. Quand informel rime avec détournement des moyens formel

Passer par les modes d'envoi formel est rassurant pour beaucoup d'enquêtés, percevant ceux-ci comme fiables en fonction de leur présence sur le marché, de leur réputation et de leur expérience. Dès lors, **certains choisissent d'adapter ces moyens formels à leur profil et à leurs besoins en les détournant de leur usage initial**. Plusieurs types de détournement sont constatés :

- Un premier type consiste pour les enquêtés à **ouvrir un compte dans une banque de leur pays d'origine qu'ils alimentent, et donnent le chéquier à la famille restée là-bas** pour qu'elle puisse retirer l'argent quand elle en a besoin. Si l'enquêté a utilisé un moyen formel - ouvrir un compte dans une banque – il s'en sert de façon informelle pour transférer de l'argent :

« Aujourd'hui j'utilise une banque marocaine, 99 % des migrants ont un compte bancaire dans une banque marocaine. Ils alimentent leurs comptes, ils donnent un chéquier à la famille là-bas et ils peuvent retirer l'argent. C'est ce que je faisais pendant les années 80. » (H, 40 ans, Migrant, Maroc, Attaché territorial)

Ici, il y a détournement du recours à un organisme de transfert d'argent dans le sens où **les enquêtés ont adaptés les prestations de leur banque à un usage personnalisé**, en étant titulaire d'un compte dont l'usage est fait par d'autres personnes de leur entourage, ce qui lui permet de passer outre les frais demandés par tout organisme effectuant des envois.

- D'autres **enquêtés font de même avec un compte qu'ils ont ouvert en France**, facilitant alors le dépôt de l'argent, même si celui-ci n'est pas utilisé par eux. **Cela leur permet alors de garder leur compte en France, de l'alimenter et de donner des chèquiers à leur famille restée au pays** pour qu'ils puissent avoir de l'argent :

« Quand elle venait je lui donnais tous ses chèques et même une fois j'ai dû envoyer les chèques dans une enveloppe par une personne qui partait. » (F, 38 ans, migrante, Sénégal, assistante juridique bilingue)

- Ce détournement consistant à **transférer les moyens de paiements à ses proches connaît des variations au niveau du moyen de paiement donné**, d'autres enquêtés faisant la même chose en leur donnant cette fois-ci la **carte bancaire**:

« Je suis partie en vacances et j'ai ouvert un compte bancaire sur place et j'ai laissé ma carte bancaire à mes parents » (F, 38 ans, Migrante, Sénégal, assistante juridique bilingue)

2.2.2. Le système du « main à main »

Au-delà, des enquêtés ne recourent pas aux systèmes d'envoi formels et préfèrent **passer par le système du « main à main »**. **A l'image de ce que nous avons vu s'agissant des envois d'objets**, les enquêtés choisissent alors de confier leur argent à un passeur qui va le donner à la personne voulue.

Cependant, il existe une diversité de passeurs, certains pouvant être assimilés à **des professionnels qui ont développé un système pérenne et efficace qui leur permet de gagner de l'argent** tandis que d'autres sont **des passeurs amateurs, qui ne le font pas dans une logique lucrative mais plutôt dans une logique d'entraide**.

▣ Les passeurs amateurs

Parmi les passeurs amateurs on peut distinguer ceux qui agissent **individuellement** de ceux qui agissent **collectivement** au sein d'une organisation.

- Dans le premier cas, **le passeur peut être un membre de la famille venu en France et qui rentre au pays :**

« Moi aussi j'envoie de l'argent, par l'intermédiaire de ma famille, quand l'un d'entre eux retourne au Cambodge. La dernière fois je l'ai fait quand mon frère est parti. » (F, 24 ans, Fille de migrants, Cambodge, étudiante)

- Dans le second cas, le passeur peut être un membre de la collectivité villageoise. Certains villages à forte culture migratoire, dont beaucoup de membres vivent à l'étranger et notamment en France, **ont développé un système permettant de transférer de l'argent**. Les gens désirant transférer leur argent alors une commission en échange de l'envoi. Si le système semble fonctionner, il ne s'agit pas ici de passeurs professionnels dans le sens où ces envois sont facilités par la communauté mais ne sont pas des pratiques habituelles. L'identité du passeur change d'une fois à l'autre : ce n'est pas le même qui rentre au village, il n'en fait pas sa profession et ne compte pas sur cette pratique pour lui assurer un complément de revenu.

Ainsi lorsqu'un villageois immigré rentre au pays, les autres sont prévenus et lui donnent de l'argent. Pour faciliter la clarté de l'opération et éviter toute confusion, tout est noté sur un cahier : le nom de l'expéditeur, le montant de la somme et le destinataire :

« Soit tous les jours il y a des Africains qui vont en vacances, des gens qu'on connaît. Cette personne tient un cahier où tous les gens qui veulent envoyer de l'argent au village dans une colonne et l'argent à qui on doit donner. Il a un cahier comme ça avec tous les noms des gens du village, telle personne envoie combien, c'est donné à qui. (...)La personne qui va avec l'argent, c'est une commission il ne demande rien mais on lui donne cinq, dix euros. » (H, 24 ans, Fils de migrant, Mali ; cuisinier)

Par ailleurs, l'une des spécificités de **ce système du « main à main » peut être son aspect virtuel dans certains cas**.

Ainsi, certains enquêtés désirant envoyer de l'argent dans leur pays demandent à une de leur connaissance qui a des fonds propres de donner l'argent à la famille dans un premier temps, une somme qui lui sera remboursée au retour de son ami au pays. **Ce système demande néanmoins d'avoir un ami de confiance et possédant de l'argent de réserve au pays :**

« Avant on envoyait par La Poste mais depuis qu'on le [pharmacien qui est en Algérie et donne argent à la famille] connaît c'est lui qui donne là bas et nous quand on va là bas on lui donne en euros. (F, 52 ans, Migrante, Algérie ; assistante maternelle)

Dans ce cas, le passeur peut aussi être un membre de la famille :

« On ne fait pas d'envois d'argent. Du moins j'en n'ai jamais vu ! Je sais qu'ils s'arrangent justement comme ils peuvent pour ne pas le faire, comme par exemple avec le compte de mon oncle comme je te disais. Après aussi je sais qu'ils se prêtent souvent des sous et se remboursent quand ils se voient. » (F, 22 ans, Fille de migrants, Algérie, Etudiante en chimie)

▣ **Les passeurs professionnels**

Le passeur professionnel compte sur les transferts pour lui assurer un **complément de revenu**, il n'a pas de relation sociale ou amicale avec la personne qui désire transférer.

Ainsi, certains enquêtés choisissent de passer par **les compagnies de bus** pour transférer de l'argent, comme nous l'avions vu dans les envois d'objet. La personne ne monte pas dans le bus mais confie l'argent au chauffeur qui le donnera ensuite à la famille :

« Et un autre type d'envois encore c'est les bus qui partent vers le pays.

Il y a une agence de voyages il y a toujours un chauffeur et même quand on ne connaît pas de voyageurs on peut donc donner aux chauffeurs. Et le chauffeur il le donne à l'agence sur place et la famille va récupérer l'argent à l'agence là-bas. Avec ce moyen-là on peut envoyer des colis, moi je mets de l'argent dans une enveloppe. » (H, 40 ans, Migrant, Maroc, Attaché territorial)

D'autres préfèrent utiliser **les « services », aussi appelés « bureaux de change »**.

Ici, on peut voir que le réseau peut jouer un rôle dans le choix puisque **certains migrants préfèrent passer par des moyens de transfert adaptés directement à leur pays**, à l'image de ce bureau de change qui fait également envoi d'argent :

« [Tu connais des personnes qui passent par Western Union pour envoyer de l'argent ?] Je ne sais pas trop, parce qu'en fait pour Madagascar, à Paris il y a une agence qui fait passer par un intermédiaire pour envoyer à Madagascar et ils te convertissent directement en FMG. C'est pas La Poste ce n'est pas Western Union c'est un bureau de change. » (H, 28 ans, Migrant, Madagascar ; Ingénieur télécom)

Ici, le bureau de change fait la conversion directement depuis la France, puis envoie l'argent dans le même bureau de change d'Antananarivo, capitale de Madagascar. Là-bas, le destinataire attend et récupère l'argent en quelques heures le temps que l'opération soit saisie dans les deux pays. Passer par ce mode d'envoi semble alors satisfaisant pour **certains enquêtés qui disent être rassurés par le fait que le bureau soit tenu par des malgaches, leur appartenance à une même communauté pouvant alors faciliter le transfert en diminuant la perception du risque associé à un envoi d'argent**.

Ces bureaux de change utilisent divers systèmes :

- Le **système des fax** implique que le passeur ait un collaborateur dans le pays d'origine. Ce collaborateur a une somme d'argent disponible. Le passeur, à la demande d'une personne qui souhaite transférer, envoie un fax à son collaborateur indiquant le montant de la somme et son destinataire. Dans un deuxième temps, le collaborateur qui va donner l'argent au destinataire :

« Je demande à la personne qui fait le transfert elle-même et qui a son représentant dans le pays de destination, comme j'ai eu à te dire, il y a des gens ici qui font ça, c'est-à-dire que tu viens tu dis « je veux envoyer tant », tu leur remets l'argent, ça a un coût, tu payes, et puis ils appellent en Afrique, ou bien ils envoient un fax, pour prévenir le correspondant. Pour dire que la personne nommée « tel » est destinataire d'un montant de « tant » de la part « de » ; . (H, 36ans, migrant, mauritanien, veilleur de nuit)

- Le système du fax peut avoir sa variante : le **système du téléphone** utilisé par le passeur:

« Les gars qui détiennent la caisse ici et le gars qui a une épargne là-bas pour dépanner les gens directement, juste à l'appeler « donne 500 euros à telle personne », il note, signe et donne l'argent. Avant que son épargne soit finie, on lui ramène de l'argent. »(H, 24 ans, Fils de migrant, Mali ; cuisinier)

- Le **système du recours à des connaissances, qui consiste pour le passeur à mobiliser des commerçants qui viennent en France pour faire affaire** et qui ont de l'argent de réserve au pays :

« Ou encore on a un service entre nous ici, Maliens, tu poses l'argent et ils transfèrent ; c'est un truc assez discret. C'est des grands commerçants maliens qui ont de l'argent, qui ont des commerces. Quand ils viennent en France, c'est pour acheter des marchandises, ils vont en Hollande, généralement ils viennent en Europe pour acheter ; le service c'est lui qui prête l'argent que tu envoies. En fait l'argent n'est pas envoyé. »

- **Un autre système employé est de se servir d'un passeur qui a un compte dans le pays d'origine.** Ainsi certains enquêtés disent donner à ce type de passeur de l'argent que ce dernier transfère sur son compte et va ensuite redistribuer aux personnes du pays d'origine :

« En fait je connais oui une Madame qui a un compte là-bas et elle fait la 'transférance' de l'argent pour ceux qui veulent. Je lui donne l'argent et elle transfère de compte à compte. Oui, moins cher. » (F, 29ans, Pérou, sans profession)

3. Les critères à l'œuvre dans le choix du media

Après avoir listé l'ensemble des opérateurs évoqués par les enquêtés, il s'agit de comprendre comment se font les choix parmi ces opérateurs. Des facteurs ont été mis en évidence qui impactent ces choix.

Il s'agit de critères de choix qu'ont évoqué les enquêtés. Leur analyse a pour objectif **la mise en exergue d'une pluralité de motifs de choix liés intrinsèquement aux contraintes et aux besoins des individus enquêtés**. L'intérêt porté à cette analyse a pour but de montrer l'impact de ces critères sur le choix final des enquêtés en matière de choix de moyens d'envoi d'argent.

Ainsi, les différents **arbitrages** de moyens d'envois qui peuvent avoir lieu (au sein du mode formel, du mode informel ou des deux) donnent lieu à des solutions spécifiques.

Il s'agit alors de comprendre ce qui attire les enquêtés vers un mode d'envoi plutôt qu'un autre, et ce qui peut aussi les en éloigner.

Il s'agit enfin de distinguer **le caractère durable de certaines décisions ou leurs spécificités par rapport à des situations**.

Pour cela, nous avons regroupé les critères de choix **liés aux contraintes d'informations**, les critères de choix liés au **service proposé**, les critères concernant le **réseau d'implantation de ces services**, et enfin les critères de choix concernant **la sécurité des personnes**.

3.1 Le critère de l'accès à l'information

Pour choisir, il faut que les enquêtés aient **l'information nécessaire**. Ils doivent connaître des **possibilités** pour **pouvoir envoyer** avant de faire leur choix. Ces informations peuvent être recueillies de différentes manières, par soi même ou par l'entourage.

3.1.1 L'accès à l'information par soi même

Le choix se fait tout d'abord en fonction des **informations disponibles**. Les enquêtés ont évoqué différents **types d'accès** à l'information :

« On est allés dans une agence c'était la plus près de la maison (au Sénégal), on connaissait quelqu'un qui travaillait là bas. Elle nous a dit qu'on avait la possibilité d'ouvrir un compte, vous avez une carte de retrait, vous avez tant de frais par retrait » (F, 38 ans, migrante, Sénégal, assistante juridique bilingue)

Cela marque une **phase de prise de renseignements** au cours de laquelle ils cherchent à se faire une idée des **avantages et des inconvénients** de chaque mode d'envoi.

Certains enquêtés vont alors chercher à **plusieurs endroits** afin de **trouver le moyen qui correspondrait le mieux à leurs besoins** :

« Donc on a essayé de trouver une solution pour envoyer de l'argent chaque mois ; je suis allée voir ma conseillère à la banque. (...) j'ai un compte à la BNP. (F, 38 ans, migrante, Sénégal, assistante juridique bilingue) »

« Quand j'ai voulu envoyer de l'argent, j'ai regardé un peu partout, j'ai vu qu'il y a avait Western Union qui est très très connu aux Etats-Unis (...) Alors je suis allée dans un bureau de poste parce que j'avais vu qu'il y avait le logo, et j'ai posé la question combien ça coûtait. Donc on m'a donné la liste des prix » (F, 29 ans, Migrante, Guatemala, Ingénieur commerciale)

Ici on peut voir que **la visibilité ainsi que la communication d'un opérateur dans une phase de renseignements est importante**. Elle peut permettre, comme pour cette enquêtée, **d'attirer de la clientèle qui a déjà une connaissance en amont d'un opérateur par le biais de la publicité**.

Les enquêtés peuvent aussi **découvrir l'existence d'un mode d'envoi par moyen détourné**:

[Comment vous connaissiez le mandat ?] « Par La Poste parce que je voie des gens qui envoient par La Poste. Des africains...Une fois je suis passé a la gare du Nord, j'ai vu un bureau avec beaucoup de gens d'Afrique. Et je me suis dit : mais qu'est-ce qui se passe ici ? (...) J'ai demandé à quelqu'un, il m'a dit ce bureau il transmet de l'argent, il travaille avec La Poste ». (H, 34 ans, enfant de migrant, Algérie, analyste programmeur en informatique de gestion)

S'agissant des informations sur les modes d'envois disponibles par soi-même, on peut voir qu'il s'agit davantage de **modes formels, ceux-ci étant plus visibles en divers lieux, leur implantation en différents lieux ouvrant l'accès** aux interrogations que peuvent avoir les personnes qui désirent optimiser un envoi d'argent.

3.1.2 L'accès à l'information par l'entourage

On peut voir que **l'entourage** joue également un **rôle** pour **informer l'expéditeur potentiel** sur les modes d'envois possibles.

Ainsi **la communauté** peut jouer un **rôle de prescriptrice** ou **d'initiatrice** d'un mode d'envoi spécifique :

« Les kurdes, à l'association, ils m'ont dit pour envoyer à sa famille Western Union c'est vite fait. » (H, 19 ans, migrant, Turquie kurde, lycéen)

« [Vous avez demandé des conseils à votre ami (de votre communauté)?] Oui parce qu'on discutait, je ne sais pas comment on est entrés dans le sujet, j'ai dit je veux envoyer de l'argent par poste, mais il m'a dit il m'a dit pourquoi tu n'essayerais pas le truc du virement là et qu'il connaissait quelqu'un. J'ai dit oui pourquoi pas. J'ai fait un virement... » (H, 34 ans, enfant de migrant, Algérie, analyste programmeur en informatique de gestion)

[Comment tu rentres dans le cercle du « service » (bureaux de change)?] Par le bouche à oreille entre Maliens ». (H, 29 ans, migrant, Mali, technicien Télécom)

Les pairs peuvent alors être la source d'informations principale des enquêtés. En effet, c'est en partant des informations données par eux que certains enquêtés vont faire leur choix. Par ailleurs, les pairs sont les plus à même d'informer sur les **circuits informels** connus par la communauté, en faisant fonctionner le moyen du bouche à oreille.

La **deuxième catégorie** de critères correspond aux critères de choix qui concernent le **service proposé**. Les critères qui sont évoqués sont le **tarif de l'envoi, le délai d'acheminement, la fiabilité de l'envoi, l'avance de l'argent par quelqu'un, les garanties formelles, le projet d'investissement, la nécessité d'être bancarisé.**

3.2 Les critères liés aux caractéristiques des services proposés

3.2.1 Zoom sur le critère du coût.

Les commissions et les taux de change

Le **tarif de l'envoi** constitue un critère qui est pris en compte, il peut concerner soit la **commission** prélevée au moment de l'envoi, soit les frais liés au **taux de change**.

La commission prélevée peut être **forfaitaire, par tranche** ou **proportionnelle à la somme envoyée**.

Chez **Western Union** ou dans **certaines banques (ici la BNP)**, les enquêtés évoquent **des tranches de tarifs proportionnelles** à la somme :

« Donc Western Union c'est trop cher parce que le montant qu'on envoie n'est pas élevé, comme Western Union c'est par tranche, qu'on envoie 50 ou 100€, les coûts sont trop élevés. (F, 38 ans, migrante, Sénégal, assistante juridique bilingue)

« Elle (la banquière) m'a dit un virement de combien ? J'ai dit 150 €, elle s'est renseignée auprès de sa collègue qui lui a dit il faut appeler un numéro qui a dit que c'était trente euros par virement plus 1% de la somme ; c'était très cher, elle m'a dit c'est très cher. J'ai dit même pour les virements permanents ? Elle m'a dit c'est pareil pour tous les virements, il y a des tranches et 150 € ça vaut 30 €. » (F, 38 ans, migrante, Sénégal, assistante juridique bilingue)

Par ailleurs, les **tarifs des virements** bancaires sont perçus comme trop élevés par certains enquêtés:

« Le frais d'envoi est cher aussi (à la banque de Chine), je me souviens que j'ai envoyé 200€ mais j'ai payé presque 50€ de frais d'envoi. » (H, 24 ans, Migrant, Origine chine, Serveur)

Enfin, au-delà des frais d'envois, les **frais liés au taux de change** de l'argent dans le pays d'origine sont également pris en compte dans le choix :

« Ce qui n'est pas légal c'est qu'en fait, à Tunis, pour changer des devises tu dois passer par la banque ou par la poste. C'est pas toi qui peux changer les devises, (...) Parce que quand on envoie de l'argent là bas par Western Union, ils les donnent directement en Dinars alors, en plus de prendre des frais d'envoi, ils prennent aussi des frais de change. » (H, 28 ans, migrant, Tunisie, étudiant salarié)

Les coûts liés au taux de change comme les **commissions prélevées** sont alors des contraintes décisives du choix. En ce sens, **le coût de l'envoi peut être un élément du choix**.

Face aux prix, une diversité de solutions trouvées

Face à la proportionnalité des frais opérés par Western Union, certains enquêtés disent préférer passer par des moyens où **la somme est forfaitaire** car cela **réduit le coût de leur envoi** :

« [C'est quoi l'intérêt ? (de passer par les « services » informels de transfert chez les commerçants)] Tu payes 5€ de plus. La différence c'est une somme forfaitaire que tu payes quelle que soit la somme. La différence c'est qu'avec Western Union, plus tu envoies, plus tu as de frais. [C'est très avantageux ?] Oui si tu veux envoyer 2 millions (de francs CFA) 139 tu payes 10 €, c'est toujours la même somme ». (H, 29 ans, migrant, Mali, technicien Télécom)

Le fait d'envoyer de l'argent par une personne de « **main à main** » est aussi avantageux, la **commission étant alors moins importante que par les systèmes d'envois formels** :

« Quand quelqu'un y va je lui donne de l'argent pour qu'il le transmette à ma famille. C'est toujours comme ça que j'ai procédé pour le moment, parce qu'en fait même s'il y a Western Union et La Poste il y a toujours des frais derrière, et pour gagner un peu plus parce que c'est toujours comme ça, je préfère passer directement par des gens qui passent par là-bas. » (H, 28 ans, Migrant, Madagascar ; Ingénieur Télécom)

Enfin, concernant le **taux de change**, on peut observer des **pratiques de contournement**, certains enquêtés n'hésitant pas à **entrer dans l'illégalité pour ne pas avoir à payer les taux de change** :

« Mais mon frère il passe par le marché noir (pour changer les devises en Tunisie). (...) Alors je préfère envoyer par mon ami, comme ça je gagne les frais (de taux de change). J'envoie justement à mon frère parce qu'il connaît toutes les astuces du marché noir, il est assez fort (...) En passant pas lui (par mon frère) je gagne au niveau du change, c'est plus fiable. » (H, 28 ans, migrant, Tunisie, étudiant salarié)

On peut voir qu'il y a ici la mise en place d'une **stratégie destinée à occulter les frais de change qu'aurait facturé Western Union** qui se traduit par le recours au « main à main » puis par un réseau informel de change.

139 2 millions de Francs CFA au Mali sont équivalents à 20 000 Francs Français, ce qui équivaut à environ 3000 euros

▣ **S'approprier les avantages du formel à moindre coût : les stratégies de détournement**

⊕ *Le carnet de chèque pré signés*

Certains enquêtés qui ne veulent pas payer trop cher leurs envois mettent en place des **stratégies de contournement** des coûts par le biais **d'une appropriation des moyens formels**. Celle-ci consiste à passer par des **moyens légaux** mais dont la **fonction première n'est pas l'envoi d'argent** à l'étranger de manière officielle.

On note ainsi **l'envoi d'un carnet de chèques pré signés d'un compte français ou du pays d'origine**. L'expéditeur alimente le compte et la famille peut tirer les chèques en cas de besoin. Ce moyen, décrit comme **peu cher**, a été évoqué plusieurs fois mais pour cette enquêtée, sa connaissance avec un employé de la banque lui permet d'amoindrir les frais de retrait du carnet de chèques. Ainsi, cette pratique doit être **mise en relation avec le réseau social des personnes** :

« Ce moyen n'a pas tellement fonctionné parce qu'en fait c'est un service que quelqu'un lui rendait. Ce n'était pas automatique qu'un chèque étranger puisse être touché comme ça au guichet (du LCL) Si on passe par le système normal il y a beaucoup de frais et pour moi et pour elle ; donc comme on connaissait bien quelqu'un qui travaillait là bas qui faisait passer les chèques, moi j'avais des frais mais pas elle.(...)on a arrêté parce que la personne a quitté l'agence. (F, 38 ans, migrante, Sénégal, assistante juridique bilingue)

⊕ *La stratégie des deux comptes en banque en France*

Une autre **stratégie consiste à avoir deux comptes dans une même banque française**, celui de l'expéditeur et celui du destinataire. L'expéditeur y verse alors régulièrement de l'argent sur le compte du destinataire qui est dans la même banque et le destinataire peut ensuite **retirer de l'argent** avec sa **carte VISA depuis le pays d'origine**. Lorsque le **retrait** est fait à partir **d'une banque filiale, le coût est nul**, mais pour ceci le destinataire doit avoir été **présent à l'ouverture** de son compte, ce qui rend impossible ce moyen pour un certain nombre d'enquêtés dont la famille ne vient pas en France :

« Elle peut retirer l'argent de son compte en France ? Oui elle a une carte Visa comme moi quand je vais en vacances et que j'ai besoin de retirer sur mon compte ; Frais ? Oui je crois que c'est dans les 3€ par retrait. Et si tu retires par la BICIS (filiale de la BNP au Sénégal), je n'ai pas de frais ; » (F, 38 ans, migrante, Sénégal, assistante juridique bilingue)

Ainsi, il semblerait que **le choix de passer par des moyens peu coûteux passe davantage par l'informel**.

Les « **services** » qui proposent des **sommes forfaitaires**, le « **main à main** » qui peut avoir des **commissions peu élevées**, ou enfin les **stratégies de détournement de moyens formels** montrent que les personnes ont des **ressources afin de payer moins chers leurs envois**. Les solutions proposées par les opérateurs tels que Western Union ou les banques impliquent souvent des commissions - proportionnelles, par tranche ou facturant les taux de change – que certains enquêtés cherchent à éviter.

A l'inverse, le cas de l'informel propose des commissions forfaitaires (« *tu payes 10€ quelle que soit ta somme* ») qui contournent parfois les taux de change.

Ainsi, on peut voir que **le coût d'un envoi peut faire passer les enquêtés d'un mode d'envoi à l'autre en fonction de ce critère**, ceux-ci peuvent soit continuer leur recherche dans le circuit formel, soit passer par le circuit informel. Certains enquêtés, à cause du coût de plusieurs opérateurs formels vont passer par le « main à main » : ainsi, cette enquêtée, malgré les nombreuses démarches faites pour envoyer par le système formel, a renoncé en voyant les tarifs de Western Union et ceux de sa banque, trop élevés, ce qui l'a amenée à recourir au système du « main à main » :

« Vous avez fait comment (puisque c'était trop cher à la banque) ? J'ai entendu qu'il y avait quelqu'un qui partait je lui ai donné l'enveloppe (avec l'argent) et elle l'a ramené» (F, 38 ans, migrante, Sénégal, assistante juridique bilingue)

3.2.2 Le critère du délai d'acheminement du mode d'envoi d'argent

▣ **Un choix fait en fonction du degré d'urgence de la situation**

Le critère de délai devient prédominant dans des situations d'urgence. La personne doit agir pour que l'argent arrive le plus rapidement à destination. Elle choisit ainsi en fonction du délai que va prendre son envoi pour arriver à destination.

Les **problèmes** rencontrés par les enquêtés sont alors la **lenteur** de certains modes d'envoi : ainsi, les **modes d'envois par bus ou « main à main » sont jugés trop lents** pour la situation d'urgence :

« Ca m'est déjà arrivé d'utiliser Western Union plusieurs fois de 2000 à 2003. J'utilise Western Union pour l'urgence parce que c'est vrai que avec le système du bus ça met quand même trois ou quatre jours à arriver et quand c'est des amis qui partent ça met aussi deux à trois jours. Mais par Western Union comme il y a toujours quelqu'un qui réside dans la ville où l'argent arrive, le jour même ma mère, mon frère peut récupérer l'argent. Je le fais quand il y a un problème de quelqu'un de la famille qui est malade et qui doit être hospitalisé tout de suite. Ils m'appellent ils ont besoin de l'argent tout de suite immédiatement il faut 80,100 ou 200 €. Je dépose l'argent une heure après ils ont l'argent» (H, 40 ans, Migrant, Maroc, Attaché territorial)

« Quand ma mère décide de passer par Western Union, c'est pour des cas urgents. Par exemple, mon frère a dû se faire hospitaliser, donc il avait besoin d'argent rapidement. Donc on ne pouvait pas attendre qu'une personne parte au Cambodge pour envoyer l'argent. » (F, 24 ans, fille de migrants, Cambodge, étudiante)

Cela est également le cas pour les **virements interbancaires** ou le **mandat postal**:

« Je suis allée (à la CBAO) j'ai fait une heure trente de queue déposer un chèque de 1000 € j'ai eu 15€ de frais et au bout de deux mois, l'argent n'était toujours pas sur le compte, j'ai dû les appeler une dizaine de fois (...). Quand je l'ai eu, elle (la banquière) m'a dit il y a eu un problème avec la banque de transmission. Au bout de deux mois enfin, l'argent a été mis sur le compte.(...) Donc on a laissé tomber ce moyen (...) les délais étaient trop longs parce que deux mois pour déposer un chèque, on peut pas alors qu'on l'avait mis en place pour pouvoir mettre de l'argent en cas d'urgence. » (F, 38 ans, migrante, Sénégal, assistante juridique bilingue)

«Et puis le délai est long (à la banque de Chine). Si le destinataire a un compte de la Banque de Chine, le délai d'arrivée est de 3 jours ouvrés, sinon, le délai est de 7 jours ouvrés. (H, 24 ans, Migrant, Origine chine, Serveur)

« C'était un mandat international, tu vas au PTT (...) ça met très longtemps avant d'arriver, environ 3 semaines. » (H, 55 ans, Turquie, Agriculteur)

▣ **Les solutions trouvées par les enquêtés**

⊕ *Western Union et Travelex*

Les enquêtés qui choisissent leur media en fonction du **délai** peuvent donc choisir de recourir à des **moyens formels, comme nous l'avons vu avec Western Union ou encore Travelex** :

« Aujourd'hui moi je n'utilise pas Travelex ou alors qu'en cas d'urgence extrême. »(H, 40 ans, Migrant, Attaché Territorial »

Il s'agit ici de moyens **choisis uniquement en raison de leur délai d'acheminement intéressant**, les enquêtés trouvant en Western Union ou Travelex des solutions propres à l'urgence.

« C'était vraiment dans l'urgence à J-7 de la fête donc que voulais vraiment qu'elle l'ait le plus rapidement possible. Je sais que les virements ça peut prendre très longtemps. Une fois ma mère m'a fait un virement ça a pris deux semaines. Western Union le lendemain elle l'avait ! » (F, 23 ans, Migrante, Maroc ; étudiante)

⊕ *Les modes d'envoi informels*

L'urgence n'est pas uniquement synonyme de recours aux moyens formels : il arrive aussi **qu'en situation d'urgence**, le **choix** de passer par un **circuit informel** ait lieu :

« Il arrive que si c'est pour des raisons urgentes, quelqu'un qui est malade, qui doit faire des analyses médicales, que cette personne là ne m'arrange pas (une personne avec qui il envoie en service). Donc il y a d'autres gens avec qui c'est automatique, c'est comme Western Union. Ils passent un coup de fil pour lui dire qu'il y a untel qui attend sur place. Donc le temps d'attente il est de quelques heures à 72 heures. Dans certains endroits ça peut attendre une semaine, ça dépend. » (H, 36ans, migrant, mauritanien, veilleur de nuit)

Les « **services** » **informels**, ces « **bureaux de change** » évoqués par les enquêtés proposent des **services d'envois très rapides**. En effet, l'organisation des « services » est telle que dès l'argent déposé, la personne peut aller le retirer dans le bureau chez l'autre collaborateur dans le pays d'origine. Le système **des fax**, du **téléphone**, ou des **codes** des commerçants sont ainsi mis en place pour accélérer le service ce qui en fait un moyen satisfaisant en termes de délai.

⊕ *Les appropriations du formel*

Enfin, le **moyen formel approprié** du **carnet de chèques pré signés** est aussi utilisé dans le but de **palier à des situations d'urgence** des destinataires.

Ceux-ci, à la moindre urgence, peuvent alors tirer un chèque dans leur banque. L'acte de retrait de l'argent est alors ici **aux mains des destinataires** lorsque le **temps est réduit** :

« Quand elle vient en France, je lui donne 4-5 chèques qu'elle garde, quand il y a un besoin urgent elle va à la banque et on lui donne l'argent tout de suite. » (F, 38 ans, migrante, Sénégal, assistante juridique bilingue)

Le critère du délai est très important pour les enquêtés car **les situations urgentes nécessitent des envois immédiats**. Il semble alors que les produits qui sont à la disposition des enquêtés les satisfont aussi bien dans le mode formel qu'informel, bien que certains moyens ne soient choisis uniquement en situation d'urgence (Western union, Travelex)

3.2.3 Le critère de fiabilité du mode d'envoi

📄 **La fiabilité de l'envoi est liée à la confiance et aux risques perçus**

Certains enquêtés **choisissent ou du moins écartent certaines solutions** en fonction de ce qu'ils perçoivent de leur **degré de fiabilité**. La **fiabilité** d'un envoi est souvent **évaluée** par les enquêtés en fonction des **expériences de leur entourage**.

⊕ L'influence de l'entourage sur le choix

Ainsi, **certains enquêtés se fient à leur entourage ou aux expériences qu'ils entendent autour d'eux pour évaluer la fiabilité d'un moyen.**

« J'ai confiance [quand il utilise une agence de bus pour ses envois] parce que d'autres le font, ils disent « ça c'est un moyen sûr je l'ai fais deux ou trois fois ça arrive à destination c'est rapide tu peux essayer. Il n'y a pas de problème. » » (H, 40 ans, Migrant, Maroc, Attaché territorial)

« Je conseille tous mes amis : il ne faut jamais envoyer l'argent par La Poste. Parce que comme j'ai expliqué tout à l'heure j'ai un ami qui a envoyé une somme à ses parents et ils n'ont jamais reçus. Par La Poste par le mandat cash. Il a mis l'adresse de ses parents là-bas, il a mis la somme, il a payé à la poste, il y a quatre, cinq mois ils n'ont rien reçu, jusqu'à maintenant. Il est où l'argent ? » (H, 34 ans, enfant de migrant, Algérie, analyste programmeur en informatique de gestion)

Ainsi, le choix de ne passer ou non par un moyen en fonction de la fiabilité de ce moyen peut être lié aux anecdotes sur les déboires ou les succès d'envois de leur entourage, influant sur la confiance ou la méfiance adressée envers chaque mode d'envoi.

⊕ La fiabilité comme premier critère

La **fiabilité** de l'envoi peut être ce qui est le plus important pour les personnes et ce qu'elles avancent comme argument principal de leur choix. Pour cette enquête, le choix du moyen d'envoi par la banque **HSBC** se fait en fonction du caractère plus **fiable** de **HSBC** par rapport à **La Poste**. Pour cette enquête, le **suivi de l'envoi** est perçu comme plus sécurisé par la banque :

« Et sinon je n'enverrai jamais d'argent ou de chèque par La Poste, c'est trop risqué. C'est lent et qu'il n'y a aucune trace, aucune garantie ! Pour moi la sécurité du transfert est la plus importante, après si il y a des frais ce n'est pas trop grave, on ne va pas chipoter... Et puis je n'ai jamais eu de problèmes avec HSBC. » (F, 29 ans, fille de migrants, Chine, comptable)

Pourtant, le risque associé au passage par La Poste à travers l'utilisation du mandat international peut inciter certains enquêtés à ne pas choisir ces moyens formels et à passer par **un virement à la place**. Ainsi, cet enquêté va faire appel à une personne qui a un compte en banque pour lui verser de l'argent que celui-ci va ensuite revirer dans le pays d'origine.

« Moi c'est pas la question que ce soit moins cher mais c'est la question que ma grand-mère reçoive cette somme. » (H, 34 ans, enfant de migrant, Algérie, analyste programmeur en informatique de gestion)

Il s'agit ici d'un choix fait en fonction de la fiabilité estimée supérieure de ce moyen sur le mandat de La Poste.

Pour que la fiabilité soit un critère premier de choix il faut qu'il y ait un sentiment de risque très important, or nous n'avons rencontré ce cas qu'en ce qui concerne le mandat. C'est le seul moyen d'envoi qui ait été évoqué comme risqué, en raison des problèmes liés aux éventuels dysfonctionnements des postes des pays d'origine.

☐ **La fiabilité de l'envoi est toujours présente comme critère de choix**

⊕ *Une confiance dans les systèmes*

La **fiabilité** de l'envoi peut être associée comme nous l'avons vu aux **systèmes bancaires**, comme HSBC (le sentiment de fiabilité est liée au fait qu'il n'y a **jamais eu de problèmes**) ou à Western Union.

Le choix peut se faire également en fonction des **systèmes de garanties** qu'offre le moyen d'envoi. Ainsi, pour cet enquêté, le système Western Union offrirait plus de sécurité à l'envoi :

« L'avantage de WU c'est l'assurance, tu es sur que ton argent tu l'auras, l'autre (le service) aussi, bon moi j'ai jamais eu de problème mais c'est vrai qu'il y a plus de preuves, l'autre tu peux te plaindre nulle part, c'est basé sur la confiance.

Alors qu'à WU, tu as un reçu d'envoi. C'est beaucoup plus sécurisé » (H, 29 ans, migrant, Mali, technicien Télécom)

Cet enquêté utilise les « services » malgré le fait que ceux-ci soient selon lui moins « sécurisés » que Western Union. **Les systèmes informels** comme les « services » sont alors perçus par les enquêtés comme **fiables**. Ils sont **régulés par l'opinion de la communauté**. Ce moyen fonctionnant par bouche à oreille, il n'est pas envisageable de voler l'argent de certains clients. Ceux-ci s'empresseront alors de le répéter et **la sanction serait certainement inévitable**. La **pression** à laquelle sont **soumis les professionnels de l'informel** est telle que **leur clientèle fonctionne par bouche à oreille** et qu'ils ne peuvent se permettre des écarts ou des fraudes qui annonceraient la fin de leur commerce lucratif ;

Ainsi, les « services », « bureaux de change » sont perçus comme sécurisés .:

« Il n'y a jamais eu de problèmes avec le système des bureaux de change à Château- Rouge. Si il y a un problème, moi j'y retourne et je reprends mes sous. Il n'y a pas de problèmes » (F, 41 ans, migrante, Sénégal, aide-soignante)

« Tu es certain d'avoir l'argent, car dès que tu donnes l'argent, on te donne le code, toi tu sors tu appelles ton frère et il récupère l'argent immédiatement. » (H, 29 ans, migrant, Mali, technicien Télécom)

De plus le système permet aux destinataires de **récupérer l'argent très rapidement** ce qui constitue aussi un **critère de fiabilité** de l'envoi.

Enfin, pour certains enquêtés, le choix du moyen de transfert se fait en fonction de la **fiabilité des personnes par qui ils envoient**. En effet, les personnes qui passent par le « **main à main** » ont montré que le fait de demander à quelqu'un d'emmener de l'argent pour soi ne se faisait, de manière générale, **qu'avec des personnes de l'entourage**.

Ainsi, le **contrôle social fait effet de fiabilisation du système d'envoi**. Ce concept forgé par Edward Alsworth Ross est défini comme « **l'ensemble de processus par lesquels la société ou les groupes sociaux qui la composent régulent les activités de leur membres en fonction d'un certain nombre de valeur.** »

Par la suite, Talcott Parsons écrit : « **c'est le processus par lequel, à travers l'imposition de sanctions, la conduite déviante est contrecarrée et la stabilité sociale maintenue.** »

Enfin, J.D. Reynaud définit **deux formes du contrôle social** : « le contrôle social formel », celui de la société globale (police, justice...) et « **le contrôle social informel** » qui s'exerce de manière continue à travers les interactions quotidiennes qui rythment la vie des différents groupes sociaux. C'est par lui que s'effectue **l'intériorisation des normes et des valeurs** d'un groupe particulier.

La régulation des comportements prend une forme plus subtile et plus diffuse (sourires, signes d'approbation, silence...). **L'efficacité** de ce contrôle social informel est évidemment **d'autant plus forte que l'individu reconnaît une forte légitimité à ceux qui l'exercent (parents, amis, ...)**. **Le contrôle social informel prédomine** au sein des **groupes primaires** comme la famille, les camarades, le voisinage »¹⁴⁰

« [Système de « main à main », mauvaise expérience ?] Non, pas du tout, c'était toujours avec des gens du village que tout le monde connaît ici et là-bas. C'est écrit, c'est un cahier, tu arrives là-bas et une autre personne vient avec toi prend le cahier et dit tel argent pour telle personne. » (H, 24 ans, Fils de migrant, Mali ; cuisinier)

« Les personnes à qui je confie de l'argent, c'est de la famille, des connaissances. Ce sont souvent des connaissances. (F, 41 ans, migrante, Sénégal, aide-soignante)

« Au Maroc, enfin l'Islam en général, il y a un précepte, l'amana, c'est quelque chose que quelqu'un te confie et tu ne le touches pas, même pas pour savoir ce que c'est.(...)Si tu passes pour un voleur c'est mort. En plus si tu la (quelqu'un à qui tu confies de l'argent) connais et connais d'autres gens qui la connaisse tu peux pourrir sa réputation si elle te vole. C'est un moyen de pression. Elle ne peut pas perdre la face devant tout le monde. » (F, 23 ans, Migrante, Maroc ; étudiante)

« Mais en général quand il y a un problème avec une personne tout le monde sait qui c'est. Il revient ici il doit tout rembourser et plus jamais personne ne lui donnera quelque chose à ramener là-bas, il n'aura plus la confiance des gens. » (H, 24 ans, Fils de migrant, Mali ; cuisinier)

140 Etienne, J., Dictionnaire de sociologie, Hatier, Paris, 1995, p.71

On voit ici qu'il y a bien un **contrôle social informel** à travers l'**intérieurisation de normes** comme l'**amana**. De plus, on voit que les enquêtés **reconnaissent une forte légitimité aux personnes** à qui ils confient de l'argent en « main à main ». Par ailleurs **la pratique de règles de contrôle** comme le fait **d'écrire dans un cahier** ou l'**intérieurisation de sanction** comme celle de **devoir rembourser** si on perd ou vole l'argent sont autant de moyens de contrôler les éventuelles déviations de l'individu et de rendre plus fiable l'envoi en « main à main ».

⊕ *L'effet d'habitudes culturelles sur le sentiment de fiabilité*

Cela étant, parmi les enquêtés, les risques liés au passage par le « main à main » sont peu évoqués :

« Je les connais bien en général. Des fois tu ne les connais pas si bien mais il n'y a jamais eu de problèmes. Même si tu connais peu, les gens ne prennent pas, ils savent que là-bas, ils en ont besoin. C'est rare que tu donnes et que quelqu'un te le prenne. Ce n'est jamais arrivé. Moi ça ne m'ai jamais arrivé, même les gens que je connais très peu, parce qu'ils savent que là-bas ils ont besoin de l'argent. C'est vrai hein ! Jamais il n'y a eu de malhonnêteté. Et je n'ai jamais eu d'amis qui ont eu des problèmes. » (F, 41 ans, migrante, Sénégal, aide-soignante)

⊕ *« La pratique de l'aéroport » perçue comme fiable*

Cette pratique a été évoquée par certains enquêtés. Elle consiste, en situation d'urgence, et lorsque l'émetteur n'a pas d'autres possibilités d'envois, à **aller directement à l'aéroport sur un vol vers son pays d'origine et à demander à quelqu'un de lui prendre une enveloppe avec de l'argent**. Cette pratique est plus fréquente en ce qui concerne les objets, notamment les médicaments, mais moins fréquente en ce qui concerne l'argent. Cependant, un enquêté a exprimé **un risque perçu de passer par La Poste** et une **préférence pour emmener son argent à l'aéroport** pour le donner à quelqu'un qu'il ne connaît pas dans cette **situation d'urgence**. Il s'agit ici d'une représentation et pas d'une pratique, même si d'autres enquêtés ont évoqué aussi cette pratique

En effet, pour cet enquêté, le fait de **donner son argent à quelqu'un d'inconnu** est **plus sécurisant qu'à La Poste** :

« Pourquoi vous auriez plus de confiance dans les personnes de l'aéroport plutôt que La Poste ? Je parle de moi... Cette personne de l'aéroport je sais qu'il part, je sais qu'il va arriver. Maintenant est ce que c'est une personne honnête, est-ce qu'il va faire ce geste je ne sais pas. Peut être à travers le regard... quand je discute avec lui... En même temps je prendrai le risque parce que c'est une petite somme et si je perd c'est pas grave. Mais par Poste franchement je n'ai pas confiance. » (H, 34 ans, enfant de migrant, Algérie, analyste programmeur en informatique de gestion)

La Poste dans son pays est en effet **peu sécurisée** et cela apparaît comme un **frein symbolique fort**.

Le fait de **voir** une personne ainsi en **face à face** qui **va dans son pays**, semblerait **donner plus confiance**. Le sentiment d'appartenir au même pays d'origine, d'avoir une culture similaire en quelque points pourrait ainsi avoir pour effet de rapprocher les individus de ces personnes au détriment de **systèmes institutionnels perçus comme dépersonnalisés**.

De plus, le moyen **d'envoi par intermédiaire** est **beaucoup utilisé** dans la communauté Kabyle de cet enquêté. Ainsi, les **normes inscrites dans cette pratique sont connues par ses membres**, le fait de **voir quelqu'un à l'aéroport permet d'engager une régulation subtile visant à encourager le comportement souhaité** (emmener l'argent et ne pas voler l'argent) à travers **une rencontre, un échange de visu** et au moment où l'enquêté est **sûr que la personne va prendre l'avion**.

Les enquêtés peuvent **alors faire réceptionner l'argent à l'arrivée** en décrivant la personne à qui elles ont confié l'argent. Le **risque est alors considéré comme moindre** par rapport au fait de **laisser de l'argent à un guichet**.

Le critère d'avance d'argent par une personne

Ce critère a été évoqué par certains enquêtés. Il consiste à avoir la possibilité de se faire **envoyer à crédit**. Il s'agit de se faire avancer de l'argent en attendant d'en avoir pour pouvoir envoyer vite de l'argent. Ce critère est évoqué ici dans les « services » mais aussi lorsque les enquêtés peuvent mobiliser une ressource sociale qui leur prête de l'argent dans le pays d'origine.

Un enquêté nous a en effet parlé de la possibilité qu'il avait de pouvoir **se faire avancer l'argent** par **la personne qui lui transfert** de l'argent dans un « service ».

Ainsi, **la possibilité de payer en différé** est un **critère de choix** de cet enquêté. Il préfère passer par ce « service » plutôt que par Western Union :

« Et là, (la personne auprès de laquelle je me suis fidélisé), il y a possibilité de ne pas payer comptant. C'est-à-dire que je peux payer en différé, je peux dire à la personne « je n'ai pas d'argent sur moi aujourd'hui, est-ce que tu peux m'envoyer de l'argent ? Je paierai dans 5 de jours parce que je suis sûre qu'à telle date j'ai une entrée. Et il se trouve qu'elle peut envoyer dans 2 ou 3 jours alors elle me dit « oui » alors que la personne elle a quand même l'argent dans les délais. C'est une question de confiance. Donc c'est en fonction de ça, de moins en moins j'envoie en tout cas avec Western Union, pour cette raison. » (H, 36ans, migrant, mauritanien, veilleur de nuit)

La personnalisation du service au client est ici **appréciée** et constitue **l'avantage de ce moyen**. Pour cet enquêté il est très pratique de pouvoir ainsi envoyer de l'argent même quand il n'a pas cet argent sur lui. Il serait **difficile** de pouvoir avoir une telle **possibilité de souplesse** chez un opérateur comme **Western Union**.

De plus, il s'agit ici d'un cas intéressant de confiance mutuelle dans l'informel. Ce n'est pas seulement celui qui confie l'argent qui doit avoir confiance en l'autre. Cela donne un côté personnalisé qui plait à cet enquêté. Il y a la notion **d'adaptation à la personne** dans ce cas.

Cette autre enquêtée explique qu'elle se fait avancer l'argent par le mari de sa collègue qui tient un « service » :

« Mais Western Union, j'ai envoyé beaucoup ! Ils m'ont même envoyé leur pub et tout, parce qu'ils avaient vu que j'envoyais beaucoup. Mais à un moment j'avais arrêté parce que ça commençait à faire cher (...) Parce que c'était facile, j'avais une amie qui bossait avec moi, et son mari était commerçant, il faisait ça. Donc je voyais mon amie, je lui filais l'argent et elle allait comme ça je n'avais pas besoin de me déplacer et d'aller jusqu'à Paris, ma copine je la voyais à l'hôpital, elle allait donner à son mari... Et même le mari, je l'appelle et je lui dis : « tu peux envoyer tant pour ma famille », il me dit : « donne moi le nom et tout... », il envoie et puis je lui dit : « Je vois ta femme, je lui donne l'argent. »

Un moment j'ai fait ça, pendant longtemps ! C'était pratique, j'avais juste un coup de fil à passer » (F, 41 ans, migrante, Sénégal, aide-soignante)

Ainsi, on peut voir que le choix d'utiliser ce moyen d'envoi informel est **pratique** pour cette enquêtée qui profite de son **réseau** et de la **facilité** de ce moyen. La **possibilité de se faire avancer** l'argent lui **évite de se déplacer** et entraîne un gain de temps et d'énergie.

⊕ *Le prêt par une personne dans le pays d'origine*

Le choix d'un moyen d'envoi peut aussi se faire en fonction de la possibilité de **se faire avancer l'argent** par quelqu'un **dans le pays d'origine**. Ce critère est très important car il permet de pouvoir passer par des **moyens plus lents** ; comme ici, l'enquêtée est passée par un **mandat postal** qui devait prendre une semaine, alors qu'elle devait envoyer de l'argent en urgence. Le choix se fait donc en fonction de la possibilité ou non de mobiliser une ressource sociale dans le pays d'origine.

« En général ce qu'on fait dans ces situations, on leur dit trouve quelqu'un qui te donne de l'argent et moi j'envoie l'argent. Il y a toujours quelqu'un qui peut prêter l'argent tout de suite et le temps que l'argent arrive ».(F, 38 ans, migrante, Sénégal, assistante juridique bilingue)

On a vu que ce moyen était utilisé par plusieurs enquêtés. Il permet de ne **pas choisir** son moyen **dans l'urgence**, que les familles aient l'argent immédiatement ; il permet aussi de ne **pas envoyer d'argent** dans certains cas lorsque les personnes ramènent elles même l'argent au pays. Enfin, ce critère permet de passer par des **moyens moins coûteux**, comme le **mandat** ou le « **main à main** » alors que les personnes ont quand même l'argent immédiatement.

⊕ *Le critère des documents à fournir*

On voit que le fait de devoir **présenter un certain nombre de documents** avant l'envoi apparaît comme un **inconvenient** pour cet enquêtée à la banque de Chine :

« Si on fait l'envoi par la Banque de Chine, il faut montrer le justificatif de ressources, la fiche de paie ou l'avis d'imposition, le montant d'envoi est limité inférieur que 1/3 de salaire mensuel, et préciser le motif d'envoi. Je trouve c'est trop compliqué. » (H, 24 ans, Migrant, Origine chine, Serveur)

Ainsi, ce critère est un **frein** à l'utilisation des virements par la banque de Chine pour cet enquêté.

⊕ *Le critère des garanties formelles de l'envoi d'argent*

Un autre critère qui appartient aux caractéristiques du service proposé est la possibilité d'avoir des **preuves de l'envoi**. En effet, pour cette enquêtée, le choix de passer par le virement bancaire s'est fait aussi pour pouvoir avoir des **déductions fiscales**. En effet, un inspecteur des impôts d'abord, puis sa conseillère à la BNP lui ont parlé de cette possibilité ; De plus elle a une amie qui lui en a parlé aussi. Ainsi, la volonté de pouvoir avoir des **garanties formelles** de son envoi est importante. La déduction se fait en tant **qu'aide aux ascendants**. Mais à l'heure de l'enquête, elle ne l'avait jamais fait car elle venait d'ouvrir ce compte en banque pour sa mère et ne lui avait pas encore fait de virement.

Le cas de cette enquêtée est d'avoir ouvert un compte à sa mère en France à la BNP. Sa mère vient en France de temps en temps. Elle a une CB VISA et retire du Sénégal de l'argent sur son compte renfloué en France par sa fille. Les frais de retrait depuis la BICIS, filiale de la BNP sont nuls.

[Choix entre compte à compte et ce système (le « main à main »)?]« Le compte à compte on est sûrs, plus il y a d'intermédiaires, plus il y a souvent après des problèmes. Là c'est direct et l'avantage c'est que c'est fiable, c'est disponible tout de suite et moi je peux le déduire de mes impôts. [Alors que de personne à personne ?]Non, je n'ai pas de preuves que j'ai envoyé. Comment prouver qu'on a effectivement envoyé cette somme à nos parents.[Quand vous envoyez par poste ou Western Union ?]On peut prouver. » (F, 38 ans, migrante, Sénégal, assistante juridique bilingue)

« Les gens autour de moi utilisent Western Union. J'ai une amie qui envoie souvent, je lui dis j'ai telle personne qui part est ce que tu as un besoin, pour l'aider. Elle quand elle a une occasion, elle m'appelle aussi. Je sais qu'elle fait souvent des envois de paquet, d'argent et plusieurs fois je lui ai proposé de lui amener de l'argent, elle me dit non, je préfère par Western Union parce que je peux déduire de mes impôts ». (F, 38 ans, migrante, Sénégal, assistante juridique bilingue)

Ainsi, on voit que cette enquêtée et son ami choisissent leur mode d'envoi en fonction de la possibilité d'avoir des preuves formelles de l'envoi. Ce critère est **spécifique aux modes d'envois formels**. Ainsi le passage par le « main à main » ou les « services » ne peuvent fournir ces preuves.

⊕ *Le critère du projet d'investissement*

Un enquêté a en effet parlé d'un produit proposé par la **BHM, la Banque des Habitats du Mali** ; cette banque accorde un **prêt** à ses clients pour l'achat d'un **bien immobilier** avec des taux intéressants.

Il s'agit d'un **package**, la banque s'occupe de l'achat du terrain dans le pays d'origine, et règle toutes les modalités ; le client doit en échange souscrire à un compte dans cette banque, cet enquêté a donc ouvert un compte depuis Paris dans une représentation, son compte est donc domicilié au Mali car c'est une banque Malienne.

Il a dû faire un **virement** de sa banque française, la Société Générale à son compte à la BHM. Il a fait ce virement en France mais c'est un cas particulier puisque la banque bien qu'étant en France est une banque Malienne ; le compte a été ouvert en France mais il est au Mali :

« [Tu as déjà utilisé d'autres services de la Poste autres que WU, mandats cash?] Non j'ai fait une fois un virement mais c'était à une banque du Mali, qui est là en France, c'est la BHM, Banque d'Habitat du Mali, je voulais acheter un terrain au Mali et il y a la BHM où tu dois faire un virement. Pour faire ça tu dois avoir un compte à la BHM. Le seul problème c'est l'agence, il n'ouvrent pas les comptes c'est juste une représentation donc il n'y a pas de compte en France. Tu t'inscris ici, tu verses l'argent mais le compte il est là bas ; [Pourquoi tu as fait comme ça?] J'étais obligé parce que je voulais acheter un terrain, [Pourquoi par eux ?] Dès que tu ouvres le compte, tu poses une somme dessus et eux ils te prennent le terrain et puis tu rembourses doucement, c'est comme un prêt. Ils s'occupent du terrain ils s'occupent de tout; c'est comme un système de crédit. Il y a pas beaucoup d'intérêt. C'est toi qui déposes. Tu fais un virement de compte à compte; [De la banque française à BHM ?] Oui c'est la seule fois où j'ai fait un virement c'était plus cher que d'envoyer mon argent au Mali et de demander à mon ami d'aller le déposer sur mon compte [t'as un compte au Mali ?] Mon compte que j'ouvre ici est au Mali, c'est ça qui est surprenant (H, 29 ans, migrant, Mali, technicien Télécom)

Ainsi, ici on peut voir que ce critère peut être assimilé à un **produit « ethnique »** proposé par une **banque du pays d'origine** à destination de la communauté Malienne en France. Ainsi pour faire ce prêt pour son projet d'investissement cet enquêté était obligé de mettre de l'argent sur ce compte à la BHM. Il l'a fait par virement, il dit qu'il pourrait de refaire par « main à main ». Le choix du transfert s'est fait par le biais de ce projet qui imposait de passer par cette banque.

⊕ *La bancarisation des destinataires*

Un autre critère est la **bancarisation** des personnes dans le pays d'origine. En effet, le choix du media peut prendre en compte cet aspect. Il a été évoqué par cet enquêté :

« [Western Union] Je n'avais pas d'alternative, je ne connaissais pas Travelex. Après il y a l'option virement bancaire. Mais la première fois je voulais vraiment que ce soit à ma soeur et à l'époque elle n'avait pas de compte bancaire donc je ne pouvais pas lui faire de virement bancaire. » (F, 23 ans, Migrante, Maroc ; étudiante)

Ainsi, on voit que le passage par **Western Union** est ici **avantageux par rapport au virement** ; cet enquêté dont la soeur n'avait pas de compte préférerait passer par Western Union qui est un **moyen cash to cash**.

▣ **Le critère de la livraison à domicile chez les destinataires**

Pour ces enquêtés, le choix se fait aussi en fonction du fait que l'argent peut **arriver directement à destination** dans leur famille :

« [Quand il donne de l'argent à des intermédiaires qui rentrent au pays]

C'est des amis du même village, du sud du Maroc. Il faut voir que tous les migrants connaissent des amis de la même région qu'eux. On a toujours quelqu'un de la même région, et ma famille connaît la sienne là-bas. Donc il n'y a pas de problème. Ça arrive même que des amis peuvent parcourir 100 km pour aller donner l'argent à la famille. » (H, 40 ans, Migrant, Maroc, Attaché territorial)

On a notamment le cas du deuxième enquêté qui a peur du réseau postal dans son pays, et qui associe Western Union au risque ; ainsi, la livraison de l'argent à domicile serait un facteur de fiabilité pour cet enquêté :

« Parce que Western Union ne peut pas amener de l'argent chez moi à ma grand-mère, il va pas aller chez moi, « c'est Western Union tiens c'est ton petit fils qui t'a envoyé de l'argent ». (H, 34 ans, enfant de migrant, Algérie, analyste programmeur en informatique de gestion)

On voit que ce qui est mis en avant comme moyen d'envoi est le « **main à main** » avec un ami.

Ensuite, on passe à la **troisième catégorie de caractéristiques** qui impactent le choix de moyen d'envoi.

Dans cette catégorie liée à l'**implantation des lieux de transferts**, on peut trouver le **critère de réseau de distribution de l'opérateur, la proximité du lieu d'envoi, les horaires d'ouverture des lieux d'envois et de réception**.

3.2.4 Le critère de couverture géographique de réseau de distribution

Ce critère signifie que les choix de moyens d'envois sont faits en fonction de la distribution de ceux-ci ; les enquêtés qui évoquent des envois dans des endroits où ils ne peuvent utiliser qu'un seul moyen d'envoi choisissent donc en fonction de ce critère principalement :

« [Donc il y a des « services » partout ?] Non c'est ça le problème, il y en a que dans 4 grandes villes où il y a beaucoup d'immigrés en France, à Kayes, à Bamako.; c'est pourquoi quand je veux envoyer de l'argent à ma sœur qui habite au Nord, je peux pas utiliser le service parce qu'il le font pas au Nord parce qu'il y pas de nordistes en France. » (H, 29 ans, migrant, Mali, technicien Télécom)

« Moi j'ai pas d'argent liquide sous la main, donc demain j'irai faire un retrait à la banque et j'irai le poster par Western Union parce que là où ma sœur se trouve au nord du Mali, y a que Western Union qui marche. » (H, 29 ans, migrant, Mali, technicien Télécom)

« Moi j'ai vu, des gens donner 3000 euros en espèces, à des personnes qui repartaient au Sénégal (« main à main »). Et ceux-là, c'est parce que leur famille est vraiment dans le village, donc il n'y a ni Western Union, ni rien. Donc c'est plus pratique. » (F, 41 ans, migrante, Sénégal, aide-soignante)

Les moyens de distribution doivent être présents dans le lieu de destination pour que les personnes puissent le choisir. Cela est important et cela détermine le choix d'un moyen.

3.2.5 Le critère de proximité des lieux d'envois ou de réception

Celui ci concerne donc à la fois la **proximité dans le pays d'accueil et dans le pays d'origine.**

⊕ *la proximité dans le pays d'accueil*

Ainsi ce qui apparaît est que **la proximité avec le lieu d'habitation** peut être un critère pour aller vers un moyen ou non :

« Je sais qu'il y a des agences Western Union, par exemple dans le 13ème il y en a une mais je ne passe pas à côté et je n'ai pas envie de me déplacer. » (F, 29 ans, fille de migrants, Chine, comptable)

« Les bureaux de change à Château Rouge, j'y vais quand je peux. Des fois je suis obligée de me déplacer exprès, à Paris (elle habite en banlieue Nord), c'est pour ça que je préfère Western Union. J'ai La Poste qui est à 2 minutes. » (F, 41 ans, migrante, Sénégal, aide-soignante)

Ainsi, le **critère de proximité** du lieu du lieu d'habitation fait partie du choix de certains enquêtés ; la proximité a été beaucoup **associée aux bureaux de poste** et non aux « services ». On voit qu'ici, **l'enquêtée préfère passer par Western Union** plutôt que par les « services » parce que cela est trop loin de chez elle ; pourtant, on a vu que **les « services** étaient considérés comme **moins chers** par les enquêtés ; on peut voir que le critère de proximité peut donc avoir une importance dans le choix des enquêtés.

⊕ *la proximité dans le pays d'origine*

Enfin, le choix peut aussi se faire, **au-delà de la logique de distribution** en rapport avec la **proximité du moyen d'envoi dans le pays d'origine, pour la réception :**

« L'inconvénient avec les bureaux de change (...) Ma famille, ce qu'ils me disent, comme inconvénient, c'est qu'ils sont obligés d'aller en ville. Tandis que dans leur quartier ils ont des bureaux Western Union. C'est le seul inconvénient : ils prennent plus de temps à aller le chercher. » (F, 41 ans, migrante, Sénégal, aide-soignante)

Ainsi, la prise en compte de la proximité est présente dans le choix des personnes. Cela est lié au **temps** que les personnes mettent pour aller **envoyer** leur argent ou pour le **réceptionner**. On voit que certains enquêtés préfèrent **payer plus** et **aller moins loin**, c'est à dire dans leur bureau de poste. Ainsi, **associé aux bureaux de poste** en étant implanté dedans, c'est **Western Union** qui est évoqué comme le moyen le plus avantageux en termes de proximité.

⊕ *Le critère des horaires de lieux d'envois et de réception*

Le choix du moyen d'envoi peut se faire aussi en fonction des **horaires d'ouverture et de fermeture** du lieu d'envoi ou de réception de l'argent :

« Il arrive que si c'est pour des raisons urgentes, quelqu'un qui est malade, qui doit faire des analyses médicales, que cette personne (quelqu'un avec qui il envoie d'habitude en « service ») là ne m'arrange pas. Donc il y a d'autres gens avec qui c'est automatique, c'est comme Western Union. Et ceux-là je les ai découverts un peu plus tard, tout est question de relations en fait. Là rien que la semaine dernière, j'ai envoyé 120 euros, il était 19H et la personne m'a dit « à 22h la personne aura l'argent ». Donc là j'imagine que c'est parce qu'ils ont des fonds sur place. » (H, 36ans, migrant, mauritanien, veilleur de nuit)

On voit pour cet enquêté qu'il a fait son choix de moyen en fonction de l'**heure** qu'il était. Une **nécessité d'envoi urgente** s'est présentée. La personne avec qui il envoie d'habitude en informel n'était pas disponible alors il a envoyé, parce qu'il était **19h**, son argent par un autre moyen, un autre **« service » informel**. On peut penser que les horaires d'ouverture sont des critères de choix de l'informel car à 19h, les **institutions formelles peuvent être fermées** et pourtant les personnes peuvent avoir besoin le soir rapidement.

« C'est encore le Monsieur (qui est le plus pratique), parce que là bas ils ont besoin de carte d'identité, et après il faut faire la queue à la banque, à la poste donc ça évite tout ça. Parce que la banque, la poste, ça ouvre/ ferme à des heures alors que le commerce c'est beaucoup plus fluide au niveau de la disponibilité. (pour récupérer l'argent) » (H, 29 ans, migrant, Mali, technicien Télécom)

Donc on voit pour ces deux enquêtés que les **horaires** sont présentés comme **souples** dans le **pays d'accueil** comme dans le **pays d'origine**. Cela permet aux enquêtés **d'envoyer ou de réceptionner** de l'argent à des **heures plus larges que dans les institutions officielles**. Ainsi, on peut observer **une bonne adaptation des services aux clients**.

« J'ai fait des études en France, j'aime beaucoup le système traditionnel, informel, parce que il n'y a pas beaucoup de contrainte, tu te lèves quand tu veux, tu pars, c'est des gens ils travaillent même le WE, il n'y a pas toutes les contraintes de La Poste. » (H, 29 ans, migrant, Mali, technicien Télécom)

Ainsi, on peut voir ici que **la non contrainte des horaires** est appréciée par cet enquêté. Il l'oppose aux contraintes d'horaires de La Poste.

⊕ *Le critère des lieux d'envois et de réception*

Enfin, le choix du moyen d'envoi peut aussi se faire en fonction de la possibilité de **choisir le lieu d'envoi et le lieu de réception**. Ceci a été évoqué de nouveau pour **l'informel**.

Cette enquêtée a en effet montré que son choix de passer par **le « main à main »** était lié au fait qu'elle peut **se coordonner** avec les intermédiaires. La possibilité de se coordonner est pour cette enquêtée un **gain de temps** ; Grâce au système informel de « main à main », elle peut **optimiser sa** situation. Elle a un bébé de 7 mois, c'est difficile pour elle de faire la queue à la poste. En revanche, elle habite juste à côté d'Orly, c'est plus rapide pour elle d'aller directement donner son argent à quelqu'un à l'aéroport.

De même pour ses parents qui habitent aussi près de l'aéroport :

« [Aussi rapide? Money Gram que Western Union?]Oui mais c'est difficile pour moi de faire une heure de queue à la poste pour envoyer de l'argent.[Plus rapide de passer par des gens ?]Oui [Même si implique de se déplacer ?]Si la personne habite trop loin, la personne me dit je pars à telle heure d'Orly, moi je suis à 10 minutes. J'y vais en voiture et je donne l'enveloppe. » (F, 38 ans, migrante, Sénégal, assistante juridique bilingue)

«L'inconvénient aussi c'est que arrivés là bas (dans le pays d'origine), ils ont aussi deux heures de queue à la poste pour pouvoir récupérer l'argent, nous on a aussi fait la queue ici.[Mais aller chercher chez les personnes ce n'est pas facile ?]Ils se coordonnent, il suffit de l'appeler pour lui dire est ce qu'on peut se donner RV, ou mes parents n'habitent pas loin de l'aéroport, est ce qu'on peut se retrouver là bas ? » (F, 38 ans, migrante, Sénégal, assistante juridique bilingue)

⊕ *Le critère de la période d'envoi : pendant les vacances*

Le choix se fait aussi en fonction de **la période de l'année**. Si la personne est en **vacances en province**, elle n'aura pas forcément les mêmes possibilités que d'habitude :

« Pourquoi cette fois là par mandat et pas par Western Union ?

Parce que j'étais en vacances. Non, en fait j'utilise pas Western Union parce que c'est trop cher donc c'est par des gens qui partent et cette fois j'étais à Nice donc j'avais personne qui partait et à l'époque aussi je n'envoyais pas régulièrement, c'était une fois de temps en temps. Et cette fois là j'avais besoin d'envoyer de l'argent à mon père, parce qu'il avait été malade (F, 38 ans, migrante, Sénégal, assistante juridique bilingue)

Ainsi, cette enquêtée qui a pour habitude de passer par le réseau informel de « main à main » ne peut le faire à ce moment là, car elle est **en vacances** à Nice et qu'elle ne connaît personne qui part. Or son père lui demande de l'argent en urgence. Donc elle utilise le mandat postal. Ainsi, **les choix peuvent varier en fonction de la période de l'année et des ressources disponibles.**

❑ **Le critère de sécurité des personnes qui envoient**

⊕ *le contrôle lors de l'envoi*

Le choix peut se faire aussi en fonction de la volonté ou pas de **déclarer l'argent envoyé** et d'être **contrôlable sur son envoi.**

Le système de Travelex est considéré pour cet enquêté comme un moyen de traçabilité :

« Mais surtout cette carte (Travelex) leur permet la traçabilité, après les lois de 2002 à cause du terrorisme ils sont obligés de nous fliquer. Les formulaires c'est pareil c'est du fliquage. » (H, 40 ans, Migrant, Maroc, Attaché territorial)

Pour éviter le contrôle lors d'un envoi, les enquêtés peuvent passer davantage par le **système informel** pour avoir plus de **confidentialité** :

« C'est surtout le transfert par tiers qui est utilisé. Les Cambodgiens ont très peur des contrôles en fait... Parce que quand tu envoies beaucoup d'argent... Ils ont toujours peur que comme tu passes par une organisation, que l'Etat vérifie, contrôle... Qu'il se demande comme cela se fait que ces personnes puissent envoyer autant d'argent alors qu'ils touchent peu de revenus. » (F, 24 ans, fille de migrants, Cambodge, étudiante)

« Les gens pensent qu'on fouille moins dans leurs affaires. Avec ce service là (le « bureau de change »), ils (L'Etat) ne viennent pas mettre leur nez pour savoir combien tu as envoyé, les gens n'aiment pas. » (H, 29 ans, migrant, Mali, technicien Télécom)

⊕ *Le risque de transporter de l'argent liquide sur soi*

Le fait de **transporter de l'argent liquide** peut apparaître comme **un risque** qui entraîne certains enquêtés à faire le choix d'entrer dans le **système formel** pour **éviter des risques de vol, d'agressions, de perte** au moment du transport avec l'argent :

« En fait on s'est demandé avec mon cousin et le plus simple pour qu'il ne transporte pas l'argent en liquide avec lui, c'est que je lui ai fait un virement de mon compte en France à son compte en France et lui après il sortira l'argent et le donnera à mes parents directement à Madagascar. » (H, 28 ans, Migrant, Madagascar ; Ingénieur Télécom)

« Quand je suis allée en Chine rendre visite à ma famille, j'avais de l'argent de la part de mes parents. Mais je ne l'avais pas sur moi, parce qu'à la douane c'est vraiment trop bizarre de se trimbaler avec trop d'argent. Et en plus j'avais peur de me le faire piquer. En fait avant de partir j'ai ouvert un compte en banque à HSBC, et j'ai retiré directement là-bas. » (F, 29 ans, fille de migrants, Chine, comptable)

⊕ Le critère l'utilisation faite de l'argent

Cette enquêtée a en effet évoqué le problème de **l'utilisation faite de l'argent par ses parents** :

« Ils avaient ma carte, donc à un guichet (ils pouvaient tirer). La deuxième raison c'est que ayant beaucoup d'argent disponible, mon père a puisé, puisé, puisé sans qu'on lui dise. » (F, 38 ans, migrante, Sénégal, assistante juridique bilingue)

Elle avait choisi la solution d'ouvrir un compte à ses parents à la CBAO au Sénégal et de leur laisser la Carte Bleue. Or, pour renflouer le compte de France, elle était obligée de mettre beaucoup d'argent d'un coup. « J'ai mis pour ouvrir le compte un chèque de 1000€ ». En effet, ce système avait pour but de palier à des besoins d'urgence des parents ; ainsi, il fallait qu'il y ait une somme conséquente sur le compte. Mais il s'est avéré que les parents ont tiré sans prévenir petit à petit toute la somme. Ainsi, c'est cette enquêtée qui a mis en place par la suite le système **du carnet de chèques pré signés** ; car sa mère devait la **prévenir** avant d'encaisser un chèque. On voit qu'il y a eu un changement de moyen d'envoi à cause de la mauvaise gestion des parents. Le système du compte et de la carte bleue avec beaucoup d'argent disponible n'étant pas adapté pour eux ; Les enfants doivent exercer **un contrôle, un suivi sur l'argent** envoyé sinon il peut partir rapidement.

Les éléments qui peuvent retenir notre attention sont tout d'abord **la pluralité de facteurs** qui modèlent le choix des enquêtés. Ceux-ci sont très **variés** et montrent à quel point **la pratique de transfert d'argent** mobilise autour d'elle de **l'information**, du **réseau social**, des **contraintes**, des **stratégies de contournement de ces contraintes**, des **capacités d'adaptation aux situations** des enquêtés, et surtout une imbrication de tous ces éléments dans le processus d'arbitrage. Il a été intéressant de voir que les **choix** en matière de moyens de transfert ne sont **pas figés mais dépendent des situations (avoir du réseau, être en vacances, envoyer à 19h...), des moments**.

Certains systèmes évoqués arborent de près des qualités qui correspondent aux besoins des enquêtés. Cependant on voit que les **enquêtés** sont **sous influence** et **sous contrainte permanente** de leur **réseau social**, de leurs **ressources matérielles**, de leurs **conditions de vie** et de leur **projets d'avenir** et que les **besoins** qui ont été décelés pourront **évoluer** avec les personnes.

Critères retenus		FORMELS			INFORMELS	
		WESTERN UNION	MANDAT POSTAL	VIREMENT	SERVICES	MAIN A MAIN
Caractéristiques du service proposé	Coût	-	+	-	+	+
	Délai	+	-	-	+	+
	Fiabilité	+	-	+	+	+
	Avance de l'argent par l'opérateur	-	-	-	+	-
	Livraison à domicile dans le pays d'origine	-	-	-	-	+
	Documents à fournir	-	-	-	+	+
	Déductions fiscales	+	+	+	-	-
	Risques de contrôles, de traçabilité	-	-	-	+	+
Implantation des lieux de transfert	Réseau de distribution de l'opérateur	+	+	-	-	+
	Proximité du lieu d'envoi/ de réception	+	+	-	-	+
	Horaires d'ouverture des lieux d'envois/ de réception	-	-	-	+	+
Accès à l'information	Possibilité par soi même	+	+	+	-	-
	Possibilité par l'entourage	+	-	-	+	+
Caractéristiques liées au pays d'origine	Non bancarisation des destinataires	+	+	-	+	+

Note : Les + correspondent aux avantages de ce critère

Les - correspondent aux inconvénients de ce critère

Tableau 7. Les moyens d'envois et leurs avantages et inconvénients en fonction des critères évoqués par les enquêtés

Ainsi on peut voir dans ce tableau que **les moyens qui réunissent le plus de critères de choix** des enquêtés sont **les moyens informels**.

Au-delà, on peut voir que **Western Union** est surtout apprécié pour **sa rapidité et sa fiabilité**. C'est un moyen qui permet les déductions fiscales puisqu'il fournit des preuves formelles. Il est réputé pour son réseau de distribution très large, alors que la proximité perçue de Western Union est liée à son implantation dans les bureaux de poste.

F. Modalités et déroulement des envois

Concernant les transferts d'argent, **deux modalités majeures** peuvent être distinguées : le mode formel et le mode informel.

❖ Les **envois formels** sont les envois qui passent des **institutions** :

- **La Poste et les autres organismes de transferts d'argent** :

*Lieu de l'envoi :

S'ils utilisent La Poste ou Western Union, les enquêtés préfèrent se rendre dans une agence à proximité de leur domicile, ou d'un quartier qu'ils connaissent.

Dans le cas particulier de Western Union, ils préfèrent se rendre dans des bureaux de Poste plutôt qu'à l'agence.

Les utilisateurs des autres opérateurs n'hésitent pas à se déplacer: ils peuvent être enregistrés et fidélisés grâce à une carte.

* Déroulement de l'envoi

1. Après avoir pris un **formulaire** et indiqué le **montant de la somme, l'identité et les coordonnées** du destinataire, pour éviter d'attendre, certains **pré-remplissent des bordereaux**,

2. il faut **faire la queue une seconde fois** et présenter une **pièce d'identité**.

- Alternative :

La **transaction** est aussi possible **via Internet**, ce qui évite de fournir les pièces justificatives lors des deux premiers envois, mais oblige à s'enregistrer par la suite.

3. Les frais de commission ne sont précisément indiqués qu'ensuite, en même temps que le **code**

4. Aller chercher la somme :

Le code est transmis au destinataire, par téléphone par exemple, ce qui lui permet d'aller retirer la somme immédiatement. Dans cette même journée, il peut y avoir deux coups de téléphone : le destinataire et l'émetteur se téléphonent pour s'informer de la bonne réception de la somme.

L'argent est relayé dans les minutes qui suivent et la réception se fait au guichet des opérateurs, voire dans d'autres distributeurs.

- **Les banques**

Le transfert s'effectue par virement bancaire.

Ils apparaissent très rapides et très **faciles pour certains** enquêtés, qui évitent de retirer des espèces.

Dans le cas où les pays ont des **systèmes bancaires différents**, la procédure peut être **compliquée**, les délais s'allongent (dans certains cas plusieurs mois).

Certains enquêtés disent être surpris par les conditions de réceptions (frais, délais), qui peuvent cependant se négocier et être en leur faveur (taux de change).

❖ . Parmi les envois **informels** il y a **trois** modes de transfert:

- **Le détournement de moyen formel**

Certains utilisent des moyens formels mais les détournent de leur usage initial ensuite. Ainsi ils ouvrent des comptes dans une **banque du pays d'origine, l'alimentent et donnent le chéquier à la famille** restée là-bas pour qu'elle puisse retirer l'argent quand elle en a besoin. Il existe des variantes : donner la carte bancaire à la place du chéquier, **garder son compte en France, l'alimenter et donner des chèques signés** à la famille restée au pays

- **Un mode basique : remettre de l'argent à un intermédiaire qui rentre au pays**

L'intermédiaire va être un **membre de la famille**, un **ami**, un membre du village d'origine, voire un inconnu intercepté dans un lieu de transit (aéroport)

1. préparation de l'envoi : une enveloppe cachetée contient toutes les informations (destinataire et montant)

2. Négociation : cette phase ne concerne que l'intermédiaire "inconnu" **et consiste en un échange succinct de données biographiques** (nom, téléphone et adresse)

3. Commission : une commission est donnée au proche, s'il ne fait pas partie de la famille. Cette pratique n'a cependant plus cours si l'expéditeur appartient à l'entourage familial, ou si et l'émetteur rend quelquefois à son tour ce service à l'intermédiaire.

4. Le déroulement de l'envoi : les intermédiaires qui ne sont pas habitués à effectuer des transferts redoutent le vol et préfèrent transporter de petites sommes, qu'ils amènent grâce à des ruses comme la ceinture à billets.

5. Le change : Si l'individu chargé de transporter la somme est un **habitué** des transferts, il effectue **lui même le change**, avec des **frais peu élevés**, voire inexistants. La somme **peut être aussi remise** telle quelle, **sans conversion**, dans le cas où la **devise de départ est forte** (euros, ou dollars).

6. La réception : Si la remise de l'argent est effectuée par une personne appartenant à l'entourage familial de l'émetteur, la réception prend une signification symbolique forte. L'intermédiaire du transfert va recevoir des remerciements en réalité destinés à l'émetteur, surtout si l'envoi s'apparente à un cadeau.

Si la remise est effectuée par un membre de la communauté villageoise, celui-ci à son arrivée va être pris en charge et la distribution va s'effectuer sous le contrôle d'un villageois

- Un mode élaboré virtuel

Ce mode repose sur les nouvelles technologies, tels que le fax ou le téléphone, permettant la virtualité de l'échange. Ces opérateurs utilisent le **système du fax**. Le système des fax implique que l'intermédiaire ait **un collaborateur dans le pays d'origine**. Ce collaborateur a une cagnotte. L'intermédiaire, à la demande d'une personne qui souhaite transférer, envoie un fax à son collaborateur indiquant le montant de la somme et son destinataire. C'est le **collaborateur qui va donner l'argent au destinataire**. Il existe des **variantes** à ce système, comme le **système du téléphone** où le fax est remplacé par le téléphone. Une autre variante est de **passer par des commerçants qui viennent en France** pour faire affaire et qui ont de l'argent de réserve au pays.

Un code ou la réponse à une question très simple est communiquée à l'émetteur qui va appeler le destinataire. L'argent est relayé immédiatement, et peut être récupéré grâce au code et à une pièce d'identité.

1. Les pratiques de transfert par opérateurs formels

1.1 Le déroulement de l'envoi

1.1.1 La Poste et les opérateurs concurrents

Les usagers des opérateurs formels utilisent de manière différente l'ensemble des services proposés. Les envois se déroulent néanmoins de manière similaire.

Se rendre chez un opérateur généraliste à proximité de lieux familiers : La Poste et Western Union

Ainsi certains choisissent de transférer par des mandats postaux internationaux. Le mandat international permet des transferts en espèce dans plus de 150 pays :

« C'était un mandat international, tu vas au PTT, tu remplis ce mandat, tu écris ton nom et celui du destinataire. Tu paies des taxes et des timbres et ça met très longtemps avant d'arriver, environ 3 semaines. » (H, 55 ans, Migrant, Turquie, Agriculteur)

Mais ceux qui utilisent **Western Union** n'hésitent pas à se rendre dans **le bureau de Poste**, plus nombreux que l'Agence Western Union.

« Avec Western Union. Je suis allée à La Poste, je sais qu'ils sont équipés Western Union. La dernière fois j'y suis allée, elle m'a donné un formulaire Western Union, m'a aidé à le remplir, m'a bien expliqué. Ça sert à rien d'aller à l'agence Western Union, il y a autant de monde à Western Union ou La Poste. Là j'ai vu à Barbès, surtout pendant Ramadan, il y a une queue immense ! » (F, 23 ans, Migrante, Maroc ; étudiante)

C'est en raison de la proximité avec les lieux qu'ils fréquentent, que les enquêtés vont au bureau de Poste.

« J'y suis allée au matin, il n'y avait pas beaucoup de monde, ça s'est passé bien. » (F, 29ans, Pérou, sans profession)

Ceux qui sont familiers des transferts en agence préfèrent y aller lorsqu'ils savent qu'il y aura moins d'attente.

« Le matin. Je sais qu'il y a de l'attente alors j'ai calculé un moment où il n'y aurait pas trop de monde entre 10 et 11H. » (F, 23 ans, Migrante, Maroc ; étudiante)

Ceux qui se rendent chez un autre opérateur, spécifique, accepte en revanche la distance.

« Là ils [Money gram] sont à Stalingrad mais je me déplace pour aller à Stalingrad. » (H, 24 ans, Fils de migrant, Mali ; cuisinier)

❑ **Les stratégies de contournement de l'attente**

La procédure de transfert se décline en **deux étapes : après avoir attendu de pouvoir remplir un formulaire**, il faut ensuite faire la queue au guichet pour **le remettre**.

« A Western Union tu y vas, tu vas à La Poste, on te donne une feuille à remplir, tu remplis, tu donnes l'argent. Western Union, ils prennent 12% de la somme que tu envoies à chaque fois. Et ensuite tu appelles tout de suite, tu donnes le numéro. La personne le récupère tout de suite. Tu rentres dans le bureau, tu sors, tu appelles ta famille et ils vont dans n'importe quel bureau de poste... Ca c'est vrai que c'est bien. (...) Tu fais la queue à un guichet normal, tu demandes le papier, tu le remplis et puis voilà. » (F, 41 ans, migrante, Sénégal, aide-soignante)

Afin de gagner du temps, les usagers peuvent prendre les bordereaux en avance, les remplir chez eux :

« Du coup je vais là-bas, je rentre, y'a un petit formulaire à remplir, une fois que c'est terminé tu passes par le guichet. Il faut toujours attendre un peu parce qu'il y a des gens devant toi. Soit je fais comme ça ou si je vois qu'il y a trop de monde, je prends le fichier je le remplis et je reviens plus tard. » (H, 30 ans, Turquie, Cuisinier)

Il en est de même pour les autres opérateurs distribuant des bordereaux.

« Je prends pleins de dossiers chez Money Gram et je les pré-remplis chez moi je mets la somme dessus avec les 8 euros, je mets les codes avec les questions réponses, j'appelle là-bas, je donne les numéros à la personne et elle va les chercher. » (H, 24 ans, Fils de migrant, Mali ; cuisinier)

❑ **Formalités à accomplir et pièces à fournir : la traçabilité de l'émetteur comme du destinataire**

Les données sur le bordereau concernent le transfert en soi, et les montants, ainsi que le nom et l'adresse de l'émetteur et du destinataire.

« Quand on envoie de l'argent par Western Union on va à La Poste, on leur demande un bordereau pour Western Union, où on indique le nom, l'adresse de la personne à qui on envoie l'argent, notre nom et tout » (F, 24 ans, fille de migrants, Cambodge, étudiante)

La précision des éléments qui sont demandés à **l'émetteur** concerne aussi le **destinataire**.

« La pièce d'identité de la personne qui va chercher. Elle insistait tellement sur des choses que j'ai pris la peine d'appeler ma mère pour savoir quel nom de famille est sur sa carte. Pointilleux ? Oui mais c'est de l'argent, ils ne vont pas le donner à n'importe qui ! » (F, 23 ans, Migrante, Maroc, étudiante).

Même si elle peut être ressentie comme une contrainte, la précision des informations demandées peuvent ainsi rassurer celui qui effectue le transfert.

« Je suis allé au guichet de la poste et a rempli le bordereau d'envoi avec les informations obligées, le nom, le prénom, l'adresse, le numéro de téléphone de l'expéditeur ainsi que le destinataire, le montant d'envoi, la signature etc. Après j'ai déposé l'argent 100€ avec le bordereau d'envoi et ma pièce d'identité au guichetier, il a fait l'enregistrement des données et me dit le frais d'envoi été 19€, je l'ai payé et puis il m'a donné un numéro de transfert pour le retrait d'argent du destinataire. Voilà la procédure d'envoi est fini. Normalement cet envoi doit arriver dans 2 ou 3 minutes, mais je l'ai appelé dans une heure d'envoi pour la donner le numéro de transfert et le retrait de l'argent ». (H, 46 ans, Migrant, Cameroun, Enseignant)

Ce n'est qu'après l'enregistrement des données que le client a connaissance du montant précis des frais de transfert. La dernière étape est celle de la communication des codes nécessaires pour récupérer le transfert.

« On me demande l'adresse de moi ici et l'adresse du destinataire qui est mon père, je pense mon numéro de téléphone, combien j'envoie, quoi d'autre, je crois le téléphone du destinataire aussi et puis c'est tout, tu envoies et ça arrive en quelques secondes. » (H, 30 ans, Turquie, Cuisinier)

☐ Les modes de transferts des concurrents de La Poste : un fonctionnement similaire.

On peut distinguer deux types de modalités formelles : les agences de transferts.

Certains transfèrent en passant par Money Gram ou Travelex, des agences de transferts internationaux d'argent : Il est à noter que les autres opérateurs ont un fonctionnement similaire, comme le cas de Money Gram l'illustre :

« [Money Gram] Tu remplis un dossier, on prend ta carte d'identité, tu donnes l'argent au guichetier. Ils prennent une pièce, ta carte d'identité, ils t'enregistrent dedans et tu envoies l'argent. » (H, 24 ans, Fils de migrant, Mali ; cuisinier)

☐ Envoyer via Internet : un fonctionnement moins contraignant lors des deux premiers envois.

Certains des enquêtés utilisent les services de Western Union à distance : il est possible d'envoyer par un site Internet. En termes d'équipement, outre le matériel informatique adéquat (un ordinateur connecté à Internet ainsi qu'un téléphone), une bancaire est indispensable.

« C'est à dire qu'il faut toujours un téléphone et un ordinateur ?!) Mais, j'ai tout qu'il faut...Connexion free. » (H. 36 ans enfant de migrant, bibliothécaire adjoint, marocain)

L'ordre des différentes étapes varie **cependant** :

« Je me connecte avec mon email, plus un mot de passe et c'est tout. Je n'ai pas besoin de donner un numéro de carte ni de RIB a chaque fois. Juste la première fois. Quand j'envoie ils me donnent un numéro de téléphone, plus un code pour leur téléphoner. Eux ils disent c'est bon, ça passé ou bien c'est n'est pas passé. La deuxième mesure de sécurité c'est le code. Quand vous les appelez ils vont donner le code et la il va être pour de bon et c'est fait. Apres vous pouvez envoyer quand vous voulez. Il faut appeler ce numéro pour qu'opération soit finalisée. Pour qui une autre personne ne arrive pas a faire dans ma place. Ça c'est pour n'importe quelle fois. » (H. 36 ans enfant de migrant, bibliothécaire adjoint, marocain)

Le premier intérêt de ce type de transaction est **d'éviter la file d'attente**. Par rapport aux transferts traditionnels, **moins de pièces justificatives** sont requises : seules une **carte bancaire de paiement** et l'adresse du destinataire sont nécessaires lors des deux premiers envois. Après avoir rempli un **formulaire**, le client doit **finaliser** la transaction par **téléphone**, et enfin communiquer le code au bénéficiaire, de la même façon que lors d'une transaction en guichet.

« Parce que Western Union c'est à La Poste qui font ça. C'est eux qui... on leur donne l'argent et ils se connectent au site Western Union. Maintenant on peut le faire d'ici c'est sécurisé c'est confidentiel. C'est un site et quand vous envoyez deux fois par Internet la troisième il faut qu'ils vous envoient un papier. Vous envoyez deux fois. Vous mettez vous cordonnées etc. Au bout de la troisième fois il faut qu'ils vous envoient une lettre avec un « avis » de réception chez vous, dans la quelle il faut faire une photocopie avec votre carte d'identité, avec loi et conforme etc, etc et vous envoyez plus une attestation sur l'honneur et vous les renvoyez en Autriche. (siege Western Union) Voilà. C'est une mesure de sécurité. » (H. 36 ans enfant de migrant, bibliothécaire adjoint, marocain)

Il faut cependant bien noter qu'une transaction de ce type n'est **possible que deux fois**. Passées ces deux fois, il est nécessaire de fournir une photocopie de sa pièce d'identité, ainsi qu'une attestation sur l'honneur. Si les premiers envois semblent moins contraignant pour l'utilisateur, à partir du troisième envoi, les mêmes garanties sont en réalité exigées.

1.1.2 Les virements bancaires : beaucoup de possibilités, mais des difficultés rendant la transaction aléatoire

Les différentes potentialités offertes par la gestion d'un compte bancaire et notamment la réalisation de virement semblent se dérouler de manière tout à fait différentes selon les situations. Certains enquêtés utilisent leur compte en France pour alimenter le compte d'un proche dans leur pays d'origine.

« La dernière fois, Je suis allée à la banque HSBC d'Odéon, et j'ai demandé à faire un virement de 100 euros sur le compte de ma cousine. Evidemment j'ai son numéro de compte ! (rires) Ca n'a pas duré longtemps, c'est la personne au guichet qui l'a fait, je lui ai donné ma pièce d'identité et mon numéro de compte et c'était bon. J'y suis allée à l'heure du déjeuner, il n'y avait personne. Ca a duré peut-être 10 minutes, c'était vraiment rapide. J'ai dû payer une commission de 2 euros, je ne sais pas... Je ne fais pas trop attention ! » (F, 29 ans, fille de migrants, Chine, comptable)

Si la banque fait payer une commission, la facilité et la rapidité de ce procédé sont mises en avant par l'enquêtée. Le client se rend à sa banque, et l'opération est effectuée directement au guichet, sans avoir à remplir un formulaire. Ce moyen évite également de devoir retirer des espèces.

(« Il y avait deux possibilités, la première c'était IBAN et là je vais simplement voir mon banquier et je lui dis combien je veux envoyer. »)

Les pièces exigées sont les numéros de compte et une pièce d'identité. Ce témoignage n'illustre cependant qu'une situation idéale : dans d'autres cas, le virement est plus complexe et **prend plus de temps**. Les propos suivants montrent comment, au moment de l'envoi, l'enquêté n'a ainsi aucune certitude sur la forme effective que prendra le transfert.

« Je suis allée voir la banque et ils m'ont dit que ça coûtait 15 euros pour envoyer l'argent. Et pour la quantité que je voulais. Alors je n'ai même pas pensé à aller voir ailleurs, parce que ça n'avait pas de comparaison avec le tarif de Western union. Mais bon, après il y a eu un autre problème, c'est que là la banque ils m'ont demandé un justificatif de mon compte bancaire du Guatemala. Mais au Guatemala on utilise pas ça. C'est en venant ici que j'ai appris qu'il y avait un numéro de compte international, je n'y avais pas pensé avant. Et quand j'ai demandé à ma banque en fait ils m'ont dit que eux – c'était compliqué – ils ne pouvaient pas se faire envoyer de l'argent directement de France mais qu'il fallait passer par une banque allemande. C'est-à-dire que ma banque avait un accord bancaire avec une banque allemande. Et pour envoyer de l'argent il fallait l'envoyer d'abord à la banque allemande pour qu'après la banque puisse faire le transfert vers le Guatemala. Même s'ils m'ont dit que ça pouvait prendre du temps, donc ils m'ont donné, je ne sais pas, deux semaines pour l'envoi, donc ça allait. » (F, 29 ans, migrante, Guatemala, Ingénieur commerciale).

Ce type de transaction est donc soumis aux **aléas des systèmes bancaires** de chaque pays : l'uniformisation de procédures, au prix de certains détours, rend **les délais plus longs**. L'émetteur se rend compte, au moment de son premier envoi, des aléas du système bancaire qu'il peut chercher à contourner. Il s'agit ensuite de s'organiser pour pallier ces obstacles.

1.2 Le suivi de l'envoi et la prise de contact avec les destinataires

Après avoir effectué le transfert, les étapes suivantes du déroulement de l'envoi induisent des interactions entre l'émetteur et le destinataire tout à fait différentes selon le type de canal : alors que les envois par canaux impersonnels nécessitent une prise de contact avec le destinataire, pour que ce dernier ait connaissance du code et aille réceptionner une somme relayée, le suivi des virements semble soumis à davantage d'aléas.

1.2.1 Les opérateurs formels : la coïncidence de l'envoi et de la réception

Les transactions des opérateurs formels **sont théoriquement** relayés dans un délai de quelques minutes : **ceci rend inexistante toute étape du suivi de l'envoi.**

Après avoir déposé l'argent, il s'agit par contre de contacter le destinataire pour lui communiquer le code, **nécessaire au retrait de la somme.**

« Après, je viens à la maison pour téléphoner là-bas et donc ils peuvent aller chercher l'argent tout de suite. » (F, 58 ans, Cambodge, sans profession)

Le contact entre l'expéditeur et le destinataire est nécessaire, puisque le code est la condition de la remise de la somme. La prise de contact pré-retrait suit immédiatement le dépôt d'argent, pour ne pas perdre le bénéfice de la rapidité du transfert

« Je les appelle et c'est par téléphone toujours ». (F, 29ans, Pérou, sans profession)

Le téléphone semble être le moyen privilégié, puisqu'il établit un contact direct : le code est transmis sans délais, et **l'argent peut être retiré dans les heures qui suivent.**

1.2.2 Les virements : les difficultés à suivre des envois dont les délais sont longs.

Dans le cas des virements bancaires qui proposent des services de transfert, les délais peuvent être plus longs, sans que l'expéditeur ait de quoi savoir où en est l'envoi.

« Mais c'était un peu pénible parce qu'il n'y avait pas la possibilité de suivre sur Internet comme tu peux suivre ta commande sur des objets que tu achètes, où on te dit où il est, à quel stade... là tu ne sais pas donc ce n'est pas très sécurisant ! Il y a eu quinze jours où je ne savais pas où était l'argent quoi ! » (F, 29 ans, migrante, Guatemala, Ingénieur commerciale).

C'est ainsi à l'émetteur et au destinataire à aller se renseigner si l'argent est arrivé. Aucun suivi n'est proposé.

« Je suis allée j'ai fait une heure trente de queue déposer un chèque de 1000 € j'ai eu 15€ de frais et au bout de deux mois, l'argent n'était toujours pas sur le compte, j'ai dû les appeler une dizaine de fois, la dame qui s'en occupe n'est pas là, rappelez ce midi, demain... Quand je l'ai eu, elle m'a dit il y a eu un problème avec la banque de transmission. Au bout de deux mois enfin, l'argent a été mis sur le compte. » (F, 29 ans, migrante, Guatemala, Ingénieur commerciale).

Le suivi se révèle d'autant plus difficile que dans le cas de virements internes, plusieurs banques sont concernées.

1.3 La réception et son suivi.

Alors que la réception de la somme envoyée par canaux formels paraît assez standardisée, celle des virements semble plus soumise aux aléas.

1.3.1 La réception au guichet des opérateurs : téléphoner au destinataire afin qu'il récupère l'argent rapidement

Lors des transactions par canaux formels, les pratiques de réception se déroulent de manière symétrique à celle du dépôt d'argent : **la somme est également récupérée à un guichet**, et une pièce d'identité est requise.

« Le chiffre que j'ai envoyé en Turquie. Lui là-bas il doit aller au guichet de Western Union et il donne le chiffre, le nom et il retire l'argent. Je pense que c'est comme ça, mais je n'ai pas fait là bas en Turquie. » (H, 19 ans, migrant, Turquie kurde, lycéen)

« Et la personne qui réceptionne ? Une pièce d'identité aussi. » (F, 23 ans, Migrante, Maroc ; étudiante)

Il en va de même pour les autres opérateurs formels, tels Money Gram :

« C'est une société comme La Poste mais ils ne s'occupent que de transferts d'argent. Tu envoies de l'argent, tu appelles la personne, elle va au Money Gram au Mali ou au Sénégal et elle prend l'argent aussitôt. Je crois que c'est une société américaine. » (H, 24 ans, Fils de migrant, Mali ; cuisinier)

De la même façon que les envois par **Western Union** étaient facilement réalisables en raison de la **multiplicité des guichets**, notamment dans les bureaux de Poste, il apparaît facile de retirer la somme dans un guichet proche de chez soi.

« Oui, un bureau Western Union au Maroc. Ou bien dans un tabac qui travaille pour Western Union. Et maintenant c'est partout au Maroc. » (H. 36 ans enfant de migrant, bibliothécaire adjoint, marocain)

Malgré l'apparente simplicité de la réception dans les guichets des opérateurs formels, **certains destinataires se font accompagner** par une personne de confiance pour se rassurer et vérifier le bon déroulement du retrait.

« Je connais très bien mon père, il est incapable de retirer quelque chose. Même quand je lui envoie de l'argent par Western Union et quand il va chercher... C'est hyper facile de récupérer soit par La Poste soit en fait Western Union plusieurs banques ils travaillent avec. Il faut qu'il y aille, qu'il montre sa carte d'identité et ils lui donnent. Mais le plus souvent, quand j'envoie l'argent par Western Union j'appelle mon père et je lui donne le numéro de l'envoi. A chaque fois il y va avec quelqu'un, une connaissance, quelqu'un en qui il a confiance pour l'accompagner. En fait mon père il est quelqu'un qui n'a jamais fait beaucoup de choses tout seul dans sa vie. » (H, 30 ans, Turquie, Cuisinier)

Enfin, un deuxième coup de fil, qui sert à accuser réception de la somme, clôt la transaction. Il peut être passé par l'émetteur comme par le destinataire.

« Je les ai appelés et ils m'ont dit que ça y est. C'était rapide aussi. » (F, 29ans, Pérou, sans profession)

Si le coup de téléphone du destinataire sert simplement à accuser réception, celui de l'expéditeur sert également à vérifier le bon déroulement de la réception, et si la somme demandée sera suffisante.

« J'appelle là-bas dans mon pays pour vérifier. J'appelle ma sœur ou le père de mon fils et ils vont me dire si ça va ou pas. » (F, 29ans, Pérou, sans profession)

1.3.2 Les virements : des conditions de réception variant selon les banques.

Les conditions de réception d'une somme virée sur un compte semblent dépendre de la banque dans laquelle l'argent est retiré. Les propos suivants issus d'une situation où l'argent provient d'un *compte partagé illustre comment le retrait de l'argent est personnalisé.*

« Il m'a appelé en mai, je lui ai dit que je versais maintenant et que trois semaines après il y aurait l'argent arrivé au Maroc. Au bout de trois semaines lui il fait le chèque, mais ce qu'il a fait là c'est qu'il m'a téléphoné pour me demander si j'étais sûr que l'argent soit arrivé. Mais les gens de la banque nous connaissent, donc il n'y a pas de risque de tirer un chèque en commission, parce que la dame à l'agence vérifie que l'argent soit bien arrivé. » (H, 40 ans, Migrant, Maroc, Attaché territorial)

La réception de l'argent provenant de l'argent de l'étranger dépend des interactions entre le personnel du guichet et celui qui vient retirer. Il en va de même dans le cas où les cas où l'argent est transféré par virement d'un compte à un autre.

« Mon ami m'a raconté qu'à la banque c'était génial parce que c'était une somme assez importante (1000 euros), donc il a été super bien traité, les gens étaient surpris, super polis... donc oui il a réussi à avoir un super taux d'échange, meilleur que le taux de référence. Mais les banques en général c'est plus cher et lui il l'a eu moins cher que ce taux là. Donc c'était bien, même si c'était un peu compliqué à envoyer, mais si tu peux patienter, et si tu as une grande quantité d'argent... il vaut mieux faire comme ça je pense. » (F, 29, migrante, Guatémala, Ingénieur commercial).

Dans ces propos, l'importance de la somme a joué en faveur de l'enquêté qui a pu négocier le taux de change, alors que la transaction avait été opérée de manière tout à fait officielle.

2. Transférer l'argent par des canaux informels

Parmi les modalités informelles utilisées par nos enquêtés, il faut distinguer deux grands types : le détournement des moyens formels et le recours à des moyens tout à fait informels comme la remise de l'argent par un tiers qui rentre au pays et des structures organisées.

2.1 Le détournement de moyens formels : ouvrir un compte et en partager la gestion

Certains moyens sont détournés de leur fonction première, tout à fait licite, à des fins de transfert d'argent. C'est le cas de la gestion, de deux endroits différents, d'un seul compte bancaire, qui permet d'éviter les aléas des virements exposés précédemment. Outre celui qui l'ouvre, il peut être alimenté et utilisé par plusieurs membres de la communauté, qui en profitent pour régulariser, entre eux, leur situation personnelle. Récemment des banques nationales se sont installées à Paris.

« Et puis dans le début des années 2000 il y a plusieurs banques qui se sont développées ici, aujourd'hui il y en a six ou sept des banques marocaines en France, surtout à Paris et dans la région parisienne. Il suffit d'ouvrir un compte. C'est le système le plus simple, le plus stable, ... Car tu as un compte ici, et tu peux choisir l'agence à laquelle tu es rattaché au Maroc, tu peux choisir l'adresse de la ville, de la rue que tu veux. » (H, 40 ans, Migrant, Maroc, Attaché territorial)

Par exemple une personne d'origine marocaine peut donc ouvrir un compte dans une banque marocaine en France qui a également des bureaux au Maroc. La personne **peut choisir son agence au Maroc** et ainsi quand elle va au Maroc elle peut **retirer son argent là-bas comme si elle était en France**. C'est aussi le cas d'une autre enquêtée sénégalaise :

« Je suis partie en vacances et j'ai ouvert un compte bancaire sur place et j'ai laissé ma carte bancaire à mes parents... C'est une Société Générale des Banques du Sénégal (...) J'ai mis des fonds dessus que j'avais ramenés de France en liquide. Mon frère qui est ici m'a donné un chèque en me disant tu le mets sur le compte comme ça s'il y a un problème, on aura les fonds. » (F, 38 ans, migrante, Sénégal, assistante juridique bilingue)

La gestion partagée d'un compte de ce type dépend ensuite de celui qui est en possession des outils de retrait : carte bancaire et carnet de chèque sont les instruments de la gestion d'un compte à distance. Ces propos montrent comment ces comptes peuvent être, moyennant quelques frais, alimentés ailleurs que dans le pays où ils ont été ouverts. Il suffit ainsi d'aller dans l'agence parisienne, dont la proximité géographique avec le consulat montre, dans ces propos, combien les liens avec le pays d'origine sont étroits.

« C'est plus facile parce qu'on a une agence à Paris, on va déposer un chèque ou du liquide, on sait que de là bas les parents peuvent tirer. Je suis allée à l'agence rue Hamelin, dans la 16ème à côté du consulat du Sénégal, j'ai fait la queue pendant une heure et demie pour déposer mon chèque ; je vais vérifier le nom de la banque. Là bas au niveau bancaire les services ne sont pas avancés. Trop de frais, de délais. » (F, 38 ans, migrante, Sénégal, assistante juridique bilingue)

Ce type **banque** prévoit cependant des **frais lors du dépôt** dans les filiales autres que celles du pays d'origine. Il semble donc plus pratique, pour les enquêtés, de déposer **des sommes importantes**.

« Pour déposer des sous sur mon compte on a des frais et pour retirer aussi. C'est la CBAO, Compagnie Bancaire de l'Afrique Occidentale. Donc j'ai ouvert le compte je suis allée déposer le chèque de 1000€ que mon frère m'avait donné (...) Je l'ai alimenté la première fois sur place en liquide et la deuxième fois par le chèque. » (F, 38 ans, migrante, Sénégal, assistante juridique bilingue)

La gestion commune d'un compte de ce type repose sur une organisation préalable entre les différentes personnes concernées : les rôles entre les différents membres de la communauté sont définis par un **jeu de négociations** sur les **différents outils de gestion** comme la **Carte Bancaire ou le carnet de chèque**. Cependant certains migrants préfèrent sécuriser leurs envois définissant précisément ceux qui auront le droit de réceptionner les fonds.

« La banque c'est la BAO et il y a 4 personnes du village qui ont l'autorisation de retirer l'argent. Moi je donne l'argent à l'association et l'association va déposer l'argent à la banque. Le gens du village savent que de l'argent arrive toutes les semaines. Donc quand ils sont au courant que l'argent arrive, s'ils ont besoin, ils vont le chercher. S'ils n'en ont pas besoin tout de suite, ils le laissent à la banque. Parce qu'en fait la BAO elle est à Kayes. Mais nous on a un coffre-fort communautaire pour tout le village. C'est notre banque du village. Si le coffre est vide, ils peuvent aller récupérer l'argent deux fois par semaine, mais des fois s'il reste de l'argent dans le coffre, ils peuvent ne pas retirer l'argent pendant 1 mois. » (H, 55ans, migrant, malien, chauffeur de taxi)

La liberté offerte aux destinataires du transfert, par le détournement d'un moyen tout à fait licite est compensée par des règles établies auparavant. C'est parce qu'il est impossible de contrôler le retrait effectif de l'argent et sa gestion une fois mis sur le compte, que les règles du jeu sont établies au moment de l'ouverture du compte : les titulaires adjoints de ce compte collectif ne sont au nombre de quatre.

2.2 Le marché informel

2.2.1 Les hawalas, un fonctionnement similaire à celui des opérateurs formels, mais faisant appel à des éléments personnalisés de la culture d'origine

□ La remise de la somme en échange d'un code

Les services proposés par ces canaux annexes fonctionnent en réalité de la même manière que les services des opérateurs formels analysés précédemment. **Ils s'insèrent en effet également dans la catégorie des services impersonnels, c'est à dire dont l'immatérialité du transfert n'engendre pas un contact direct entre l'intermédiaire et le destinataire ; ceux qui assurent l'envoi et la réception sont deux personnes différentes.** Désignés par les enquêtés sous des termes différents, ces services qui s'organisent pour faire passer l'argent de manière tout à fait informelle sont appelés Hawalas¹⁴¹, bien que ce terme n'apparaisse dans aucun des entretiens.

« L'autre moyen, autre que Western Union, c'est sur Paris, les bureaux de change. Souvent c'est sur Paris, il n'y en a pas dans le coin, ici. C'est le même système que Western Union. Tu viens, tu donnes l'argent, eux ils prennent peut-être la moitié, ils ne prennent pas grand-chose. Peut-être la moitié de Western Union, pas grand-chose ! Et tu vas là-bas c'est pareil : ils te donnent un numéro, tu appelles ta famille, ils ont un autre bureau... En fait ce sont des commerçants sénégalais ici qui ont d'autres boutiques là-bas, et qui font ça. Et ils sont en train de concurrencer Western Union, ça marche très bien. (...) On appelle ça des bureaux de change mais ce ne sont pas vraiment des bureaux de change, parce qu'ils commercent par exemple des tissus du Sénégal, ce sont des commerçants qui sont ici, à Château Rouge. Ce sont tous des commerçants, ce ne sont pas du tout des bureaux de change, du coup. Tu vas là-bas, et eux ils sortent l'argent. (...) Concrètement tu leur donnes ton argent, ils font leur fax qu'ils envoient, et ta famille va là-bas. Ils te donnent un numéro et tu récupères avec le numéro. En fait ce sont des commerçants. Je pense qu'ils doivent sortir de leur argent comme ça et puis petit à petit ça leur rapporte... Il y en a beaucoup maintenant ! La commission ça leur rapporte, et puis on est nombreux. »
(F, 41 ans, migrante, Sénégal, aide-soignante)

La proximité du fonctionnement avec les canaux formels est manifeste, comme le montrent les paroles de cette enquêtée qui le désigne sous le nom de Western Union. Cependant, contrairement à l'ensemble des opérateurs impersonnels du réseau formel, il s'adresse à une communauté restreinte. Les opérateurs impersonnels sont ainsi situés dans des quartiers où vivent les communautés ethniques. L'envoi de ces agences se décline, malgré certaines variantes, **sur des étapes similaires** à celles des envois formels : après une certaine attente, le migrant **donne son argent**, en échange d'un **code, qu'il transmettra lui-même au destinataire.**

141 L'Hawalas, ou l'hundi sont les termes génériques désignant ces structures informelles permettant de faire passer l'argent d'un pays à l'autre sans le déclarer à la douane et payer de taux de change de taux de change.

« Eux à l'agence ici, le « service » par exemple je leur remets 100€ en cash, je dis « c'est pour Bamako », ils prennent mon argent, ils me donnent un numéro, un code, moi j'appelle mon frère pour dire où il doit aller récupérer l'argent au Mali. Il a un collègue commerçant au Mali, tu y vas avec le code il te remet l'argent. Le problème c'est que l'argent ne va jamais au Mali, le monsieur au Mali, il peut donner jusqu'à 50 000, 60 000€, le jour où il vient en Europe, il n'a pas besoin d'emporter de l'argent pour ses courses. Il vient ici directement et il récupère l'argent. Ça lui permet de faire ses courses et il entre avec sa marchandise. Généralement, c'est des familles, moi je peux faire la même chose avec mon frère au Mali. Si j'ai du cash au Mali, je fais le même service, si mon frère a suffisamment d'argent là bas et qu'il vient de temps en temps en France. Parfois il y a la queue pendant une demi-heure à une heure. » (H, 29 ans, migrant, Mali, technicien Télécom)

Si ce canal s'insère dans une catégorie de services impersonnels son mode de fonctionnement repose néanmoins sur des relations étroites entre les deux opérateurs. Ce mode de fonctionnement suppose un lien étroit et un contact permanent entre le préposé à l'envoi et son homologue chargé de recevoir et de transmettre effectivement l'argent au destinataire, appartenant le plus souvent à une même famille. **L'intermédiaire n'est donc pas aussi immatériel qu'il l'est dans les services formels.**

« Un jour j'ai posé la question au Mr, le commerçant au Mali appelle le correspondant d'ici, il lui dit aujourd'hui j'ai une liquidité de 1 million, toi l'argent que tu envoies ça pourra pas dépasser 1 million. Ils font un blocage. Ils se préviennent pas il y a un code c'est tout, c'est des chiffres, généralement c'est écrit en Malien ; par exemple, moi je suis au Mali, toi tu es mon correspondant en France, le matin je te donne une liste de 100 codes. Toi dès que tu prends l'argent à quelqu'un tu donnes un code qui correspond à une somme. Par exemple, chaque fois que quelqu'un pose 200 €, tu mets la chèvre. La personne le dit à son frère, quand tu vas là bas tu dis la chèvre. » (H, 29 ans, migrant, Mali, technicien Télécom)

Le déroulement de l'envoi tel qu'il est présenté ici n'est que l'aspect visible de la transaction. Les usagers ne peuvent décrire l'opérateur plus que comme le fonctionnement **de deux individus, qui communiquent par téléphone**. Mais le transfert liant des deux protagonistes en amont repose très certainement sur un principe équivalent. Même si pour les usagers, le déroulement du service se présente comme similaire à celui d'opérateurs formels, le fonctionnement de ces petites structures ne peut ainsi pas être régi par des codes internationaux, comme le montre le choix du **code, dans la langue locale**. Cet enquêté explique en aparté, à la fin de l'entretien que selon lui, la plupart des migrants maliens qui ont recours à ce système ne sont pas lettrés ; c'est pourquoi les codes reposent sur des éléments élémentaires, de la vie quotidienne, tels des noms d'animaux. Dans les faits, **l'envoi et la réception** en sont peut-être **simplifiés**, ceci dans **un rapport privilégié au pays d'origine**. Certaines boutiques, de plus petite envergure, attendent d'avoir accumulé une certaine somme et certains jours de la semaine, pour l'envoyer par fax :

« Les personnes qui ont des jours fixes eux c'est des envois groupés qu'ils font ce n'est pas que pour moi. Par contre la personne à qui j'ai recours de façon vraiment ponctuelle, elle, certainement ce n'est pas des envois groupés. Là je pense qu'ils utilisent le téléphone.

Par contre pour les envois groupés ils utilisent le fax. Parce que pour les envois groupés la personne elle note les noms des personnes qui veulent envoyer jusqu'à mardi. De mardi à vendredi elle va noter, elle va noter, elle va noter. Chaque mardi soir elle envoie un fax à son correspondant. Et donc dès le lendemain, les destinataires de l'argent, ils peuvent aller récupérer leur argent. Tout est question d'organisation quoi. » (H, 36 ans, migrant, Mauritanien, veilleur de nuit)

Dans ce cas, le média utilisé pour faire le lien n'est plus le téléphone, mais le fax. Le système des fax implique que le passeur ait un collaborateur dans le pays d'origine. Ce collaborateur a une cagnotte. Le passeur, à la demande d'une personne qui souhaite transférer, envoie un fax à son collaborateur indiquant le montant de la somme et son destinataire.

Et c'est le collaborateur qui va donner l'argent au destinataire :

« Je demande à la personne qui fait le transfert elle-même et qui a son représentant dans le pays de destination, comme j'ai eu à te dire, il y a des gens ici qui font ça, c'est-à-dire que tu viens tu dis « je veux envoyer tant », tu leur remets l'argent, ça a un coût, tu payes, et puis ils appellent en Afrique, ou bien ils envoient un fax, pour prévenir le correspondant. Pour dire que la personne nommée « tel » est destinataire d'un montant de « tant » de la part « de ». (H, 36ans, migrant, mauritanien, veilleur de nuit)

Une autre variante est de passer par des commerçants qui viennent en France pour faire affaire et qui ont de l'argent de réserve au pays :

« Ou encore on a un service entre nous ici, Maliens, tu poses l'argent et ils transfèrent ; c'est un truc assez discret. C'est des grands commerçants maliens qui ont de l'argent, qui ont des commerces. Quand ils viennent en France, c'est pour acheter des marchandises, ils vont en Hollande, généralement ils viennent en Europe pour acheter ; le service c'est lui qui prête l'argent que tu envoies. En fait l'argent n'est pas envoyé. » (H, 24 ans, Fils de migrant, Mali ; cuisinier)

« Par exemple j'ai une nièce au village, je donne l'argent à mon père, mon père appelle quelqu'un qui est au village. Quelqu'un au foyer de mon père prend l'argent, il appelle son associé au Mali dans la région de Caille qui va donner l'argent et il retrouvera de l'argent plus tard. Ça veut dire qu'ils ont une base d'argent là-bas, par exemple 2 millions de FR CFA, ils ont 3050 euros. Moi je dis « donnez cinq cent euros à quelqu'un » et lui il les donne. Mais quand on envoie ça prend du temps. Lui il a une épargne là-bas, il va donner l'argent à la famille. Et plus tard une fois qu'il y a tout l'argent ici, il l'envoie, il y a une commission, cinq euros, six euros, sept euros, dix euros. Parce que moi j'ai envoyé 40 euros et j'ai donné 10 euros. C'est plus cher que Money Gram ! Mon père m'a dit « si tu veux envoyer quarante euros c'est dix euros le fax », parce que on fait par fax là-bas pour la région. Et c'est plus rapide, t'appelles la personne elle prend les codes et y va aussitôt. C'est plus rapide. Et le système du fax, l'autre il pioche dans sa poche pour donner l'argent donc il demande une commission de cinq, dix euros. » (H, 24 ans, Fils de migrant, Mali ; cuisinier)

Ce procédé mis en place par une association villageoise d'immigrés africains montre à quel point cette technique s'appuie sur des relations humaines à petite échelle, entre la communauté en France et le pays d'origine. La somme donnée est en réalité **une avance**, et la situation vis à vis du préposé aux transferts dans le pays d'origine n'est régularisée qu'ensuite.

Notons que les étapes de l'envoi décrites ici sont celles telles qu'elles sont vécues par l'utilisateur et ne prennent pas en compte les étapes en amont, celles de la mise en place de ce réseau, qui ne sont connues que dans une certaine mesure des enquêtés. Les propos suivants révèlent cependant quelques unes des ficelles qui régissent ce canal.

« Je prends une somme d'argent, je lui dis je vous fais un chèque dans votre compte, lui se débrouille, il va appeler son frère ou généralement ce sont des commerçants qui font ça, il dit le Mr m'a donné telle somme d'argent donc tu peux aller chez sa famille qui s'appelle comme ça, qui habite dans telle région, tu lui donnes en dinars, ou bien tu appelles la famille qui va se déplacer. » (H, 34 ans, enfant de migrant, Algérie, analyste programmeur en informatique de gestion)

L'enquêté, au lieu de donner l'argent en espèces, a fait directement un chèque au préposé aux transferts en France, bien conscient que la transaction dépend d'une structure familiale partagée entre deux pays.

Enfin, les transactions par des canaux formels ou informels organisés prennent également en charge le change des devises.

Des conditions de réception similaires à celles des opérateurs formels

De la même façon que la procédure d'envoi par canaux informels ne différait pas de beaucoup de celle des canaux formels, la réception se déroule à peu près de la même manière : **la somme est donnée en échange du code ou de la réponse à la question**, et la carte d'identité est également exigée.

« On te donne un code, tu le donnes à ta mère ou ton père, elle prend le code et va là-bas et donne le code. Et puis il y a des questions réponses pour que n'importe qui n'aille pas chercher l'argent. Si tu ne connais pas la question et la réponse tu n'as pas l'argent. (...) La personne elle vient avec les questions réponses et sa carte d'identité. » (H, 24 ans, Fils de migrant, Mali ; cuisinier)

Si le retrait aux guichets des opérateurs formels faisait davantage appel à des informations concernant l'émetteur, les hawalas ne demandent des justificatifs qu'aux destinataires.

2.2.2 Les services « de la main à la main » : des modalités différentes selon le choix de l'intermédiaire du transfert

Si les services se caractérisant par la présence d'une structure comme intermédiaire et non d'un individu, relevaient à la fois du formel et de l'informel, la présence d'un individu comme intermédiaire est caractéristique des **canaux informels**.

Les enquêtés **recourent ainsi à d'autres personnes plus ou moins connues d'eux, plus ou moins proches** : au sein d'une relation de confiance inversée, c'est au **destinataire d'essayer d'obtenir des garanties de la structure** constituée d'un intermédiaire en chair et en os.

« Pour l'argent, je n'ai jamais envoyé par La Poste. Tu ne peux pas envoyer 2000 € alors que tu touches 1400 €. Je passe toujours par les enveloppes ; tu donnes à quelqu'un, après il envoie au pays. Par exemple si j'envoie 1000€ je lui donne en plus 100€ pour qu'il le passe même pas, mais je peux lui faire totalement confiance, c'est compté avec lui. Après les prix ça s'arrange, des fois tu ne paye pas parce que tu connais mais c'est moins cher que Western Union ou les trucs comme ça parce qu'ils grattent l'argent, c'est des voleurs ». (H, 23 ans, Fils de migrant, Maroc, salarié)

Si la différence majeure entre les services structurés et les échanges de la main à la main est sûrement son coût la première étape est la recherche de quelqu'un à qui confier l'argent à ramener au pays.

❑ **Recherche d'un tiers et déroulement de l'envoi**

Deux types de situations se distinguent : les cas où l'expéditeur prend contact avec quelqu'un dont la seule garantie est qu'il se rendra au pays, et les situations où ce tiers est connu de l'émetteur.

⊕ *Intercepter quelqu'un dans un lieu de transit : fonder une relation de confiance sur l'appartenance au lien communautaire.*

Le recours à un inconnu partant au pays se fait notamment dans les lieux de transit comme l'aéroport. Au contraire des envois décrits précédemment, c'est à l'émetteur du transfert de chercher des garanties auprès de l'individu qui le réalise. La relation repose sur un **échange succinct de données biographiques** : l'adresse de l'émetteur contre le numéro de téléphone du destinataire.

« Non, a l'aéroport. Ils partent a l'aéroport et s'ils repèrent quelqu'un pour une lettre ou un médicament, ils demandent tu habites où et ils donnent le numéro de téléphone de chez eux là-bas et il va appeler son frère ou son entourage ils vont se donner rendez vous là-bas. En général ça se passe comme ça. Je dis, moi le premier que je vais voir, n'importe qui je dirai : excuse-moi monsieur, vous me rendez service, j'ai ma grand mère malade est-ce que vous pouvez amener cette petite somme d'argent et je vous donne maintenant l'argent et vous le donnez en dinars quand vous arrivez là-bas. » (H, 34 ans, enfant de migrant, Algérie, analyste programmeur en informatique de gestion)

Si des garanties minimales sont exigées, **le seul critère de confiance est le fait d'habiter dans le pays d'origine**. C'est ainsi sur la seule appartenance au pays d'origine que repose ce pacte. Il peut donc arriver que le passeur prenne une commission sur la somme. La commission n'est pas pour autant nécessairement négociée de manière précise.

« J'ai envoyé 150 €, ça faisait 15 000 dinars. Non je ne l'ai pas payé. Lui s'il a l'habitude de faire ça avec d'autres gens, peut-être qu'il va échanger peut-être plus. ils ont eu les 15 000 dinars. Le gars ne s'est pas pris de commission, je ne sais pas comment il va faire avec après. » (H, 34 ans, enfant de migrant, Algérie, analyste programmeur en informatique de gestion)

L'incertitude autour des frais perçus par l'intermédiaire montre à quel point ce type de transaction repose sur une confiance tacite, qui dans les propos suivants, ont donné lieu à une bonne surprise.

« Non pas du tout demandé, moi je lui ai donné... en pensant qu'il prendrait sûrement un pourcentage. Oui mais je dis 15 000 dinars peut-être c'est plus, le marché là bas, ça monte, ça descend... lui il m'a dit 15 000 Dinars, peut-être c'était 18 000. je ne savais pas, il m'a dit 15 000 dinars, j'ai dit d'accord (...) Oui, peut-être c'est plus, je ne savais pas moi. Lui peut-être il fait du business il fait des affaires comme ça, pour lui c'est un secret pour eux, comme un travail, ils disent pas. Moi si j'insistais il va me dire c'est bon... si je demandais 15 000 dinars, c'est pas plus vous êtes sûr ? Il est capable de me dire si tu veux faire ça sinon va choisir un autre... Et moi, je vais aller choisir des autres ? J'ai pas le choix. » (H, 34 ans, enfant de migrant, Algérie, analyste programmeur en informatique de gestion)

Les transferts reposant sur un **intermédiaire inconnu**, intercepté dans un lieu de transit, donnent ainsi lieu à des **négociations assez incertaines** Une autre situation est également évoquée : celle qui consiste à remettre l'argent au chauffeur d'un bus pour le pays d'origine.

« Et un autre type d'envois encore c'est les bus qui partent vers le pays. Il y a une agence de voyages il y a toujours un chauffeur et même quand on ne connaît pas de voyageurs on peut donc donner aux chauffeurs. Et le chauffeur il le donne à l'agence sur place et la famille va récupérer l'argent à l'agence là-bas. Avec ce moyen-là on peut envoyer des colis, moi je mets de l'argent dans une enveloppe. » (H, 40 ans, Migrant, Maroc, Attaché territorial)

⊕ *Faire appel à un proche : assurer le bon relais du pli par le don d'une commission*

Si la relation de confiance est supposée a priori par l'émetteur lorsque l'intermédiaire du transfert est désigné au moment de l'envoi, certains enquêtés préfèrent s'appuyer sur des individus déjà connus d'eux. Parmi eux, certains restreignent d'ailleurs leurs envois au cercle des proches :

« Heu oui, en général deux à trois fois par an il y a quelqu'un qui rentre, mes cousins par exemple pour les vacances, donc ça me suffit, je n'envoie pas plus. » (H, 28 ans, Migrant, Madagascar ; Ingénieur télécom)

Pour cette enquêtée, il ne serait ainsi pas possible de confier son argent à quelqu'un dont elle n'est pas proche.

◆ Le soin apporté au pli

Au niveau matériel, le même type d'informations que celles qui se trouvaient sur le bordereau des opérateurs, mais réduites au minimum, sont à la fois transmises à l'intermédiaire, et relayées au destinataire : l'enveloppe semble être le contenant le plus adéquat.

« Quand je suis allée au Cambodge avec ma mère, des gens nous avaient donné de l'argent à transmettre pour d'autres familles. (...) Les gens qui m'avaient confié de l'argent, c'étaient des gens qui habitent à côté de chez moi, des voisins, des proches. La personne qui m'a demandé de transmettre l'argent, c'est parce que ma mère lui avait dit de faire par moi en fait, pour qu'elle me donne une commission. (...) En fait, quand ils nous transmettent l'argent, ils écrivent sur l'enveloppe le numéro de téléphone de la personne à qui donner cet argent... En fait tout est bien sur l'enveloppe : le nom, le numéro de téléphone et la somme. Tout est écrit sur l'enveloppe, nous, on n'a pas à ouvrir l'enveloppe. Et donc quand on arrive dans la ville où habite le destinataire de l'argent, on les appelle, ils viennent, et là ils ouvrent l'enveloppe devant nous pour bien vérifier que c'est bien la somme qui est indiquée sur l'enveloppe. » (F, 24 ans, fille de migrants, Cambodge, étudiante)

Comme le montrent les propos suivants, l'enveloppe est la seule sécurité qui protège l'argent.

« Quand j'ai envoyé de l'argent, en fait j'ai donné 3 enveloppes, avec le nom des trois personnes, à mon frère. » (F, 24 ans, fille de migrants, Cambodge, étudiante)

Ce type de pli permet ainsi de préserver une certaine **intimité de l'envoi** et de le **personnaliser** .

◆ Donner une commission : sceller un pacte entre expéditeur et l'intermédiaire du transfert

La forme même du transfert montre bien comment une distinction nette est opérée entre **l'enveloppe cachetée** contenant la somme, et **la commission donnée séparément**. Dans le cercle des proches, il semble que le déroulement de l'envoi ne soit pas le même selon qu'il s'agisse d'«ami », ou de personnes appartenant à l'entourage. Si ce n'est qu'une connaissance, il est possible qu'une commission soit donnée :

« Pour envoyer l'argent elle a demandé à un monsieur parce qu'elle savait qu'il partait au pays. Quelqu'un de la famille, un ami de mon oncle donc on a confiance. On lui a donné l'enveloppe et on lui a donné 40€. Il est parti deux jours après en avion. » (H, 23 ans, Fils de migrant, Maroc, salarié)

La relation entre les liens sociaux et l'existence d'une commission est confirmée par une enquêtée originaire du Cambodge : l'enquêtée donne **une commission parce que l'intermédiaire du transfert ne fait pas partie de son entourage très proche**. La somme donnée est peut-être un moyen de prévenir toute tentation d'ouvrir l'enveloppe.

« Ma mère donne l'argent en liquide aux personnes qui rentrent au Cambodge et qui vont transporter son argent. Des fois elles prennent une commission, genre 5%, des trucs comme ça, sur la somme. Des fois non, si ce sont des amis très proches ou si ils ont déjà fait passer de l'argent par ma mère. Ma mère a aussi passé de l'argent. » (F, 24 ans, fille de migrants, Cambodge, étudiante)

La famille ou les plus proches ne perçoivent ainsi pas de commission. Dans cette relation personnalisée, l'expéditeur demande un service à un tiers, et l'existence d'une **commission scelle le pacte**. Cependant, le paiement de l'envoi **n'a plus cours lorsque l'expéditeur et le destinataire échangent ensuite ces rôles**.

Lorsque les membres de l'entourage ne sont pas habitués à voyager avec de l'argent, la commission est peut-être une incitation supplémentaire pour des individus qui prennent toutes leurs précautions, dans une pratique perçue comme une vraie responsabilité. Les **non-initiés** n'acceptent ainsi que de **transporter des petites sommes qu'ils gardent sur eux** :

« J'ai déjà transporté de l'argent aussi pour des personnes, quand je rentrais au Sénégal. C'est dangereux, parce que tu as l'argent des autres, si il t'arrive un truc, si tu te fais voler... C'est surtout ça dont on a le plus peur ! Moi je n'ai jamais eu de problèmes, ça c'est toujours bien passé. Bon maintenant, à l'aéroport, tu fais attention, tu ne te balades pas... Si tu as de l'argent, tu le caches bien, tu ne le mets pas non plus dans ta valise ! (rires) Moi j'évite hein, j'évite ! J'évite de dire à beaucoup de monde que je pars, pour ne pas qu'ils me donnent de l'argent à ramener. J'évite, parce qu'après je n'ai pas envie... Mon mari il a un oncle, pareil, on lui a donné beaucoup beaucoup beaucoup d'argent, des sommes énormes, et ils lui ont volé... Le pauvre, pour rembourser tout ça ! Il faut bien qu'il rembourse... Et depuis que je sais ça, je n'amène plus l'argent des autres. Ah non non non !... Bon, si on me donne des petites sommes, oui, je veux bien. Des petites sommes, genre jusqu'à 500 euros, mais des millions, non ! Parce que sinon, il y en a qui envoient des millions et des millions ! » (F, 41 ans, migrante, Sénégal, aide-soignante)

Les petites sommes transportées de cette façon sont donc **gardées à proximité**, voire **sur soi**, grâce à des **systèmes aménagés** pour l'occasion, comme des ceintures à billets.

« Transporter de l'argent pour quelqu'un d'autre, c'était stressant quand même ! Parce que déjà, tu as une liasse de billets dans ton sac, ou cachée dans ta valise, ce n'est pas... Si tu perds ta valise, c'est chaud pour toi ! C'est pour ça que, comme je te l'ai dit tout à l'heure, je n'aime pas que l'on me confie des choses. C'était une somme de 400 euros quand même. (...) Comment j'ai fait pour faire attention ? Ben déjà je ne quittais pas mon sac. Et ma mère a fait un système de ceinture que tu mets sous tes vêtements pour mettre l'argent. Les enveloppes, son argent à elle et tout... Donc maintenant on a révélé notre secret, il va falloir trouver quelque chose d'autre ! (rires) Mais de toute façon, je pense que c'est pour tout le monde... La plupart des gens ont ce système-là. » (F, 24 ans, fille de migrants, Cambodge, étudiante)

Ces propos montrent comment, pour quelqu'un qui n'en a **pas l'habitude**, l'argent est transporté avec **mille précautions**, au même titre que les biens qui lui appartiennent.

□ **La réception : organiser un rendez-vous, et changer en devises locales**

A la suite de l'envoi, le destinataire doit récupérer l'argent et dans certaines situations, opérer le change.

⊕ *Recevoir l'argent, une négociation entre l'intermédiaire et le destinataire*

Tout comme les modalités d'envoi, la réception diffère selon la personne qui remplit le rôle d'intermédiaire.

- ◆ La remise de l'argent par un intermédiaire peu familier : un échange impliquant seulement le destinataire et l'intermédiaire

Lors de l'étape de la réception de ce type d'envoi, l'émetteur du transfert s'efface au profit de **l'intermédiaire qui rentre lui-même en contact avec le destinataire.**

Comme il a été expliqué plus haut, s'il s'agit d'un transfert effectué via un inconnu rencontré sur un lieu de transit, le rendez-vous a déjà été convenu auparavant par l'émetteur et le destinataire. Une certaine familiarité avec le passeur permet cependant une certaine flexibilité. L'intermédiaire et le met d'accord avec lui.

« Mon frère en Tunisie il a l'argent toujours en une semaine à peu près, une fois qu'il est là bas il (le passeur) donne rendez vous à mon frère et puis il lui donne l'argent. Des fois c'est vrai qu'il fait un petit peu de retard, mais il y a jamais eu de problème parce que c'est quelqu'un que je connais depuis longtemps et je fais toujours comme ça. » (H, 28 ans, migrant, Tunisie, étudiant salarié)

- ◆ La remise de l'argent par un intermédiaire proche ; l'implication de l'expéditeur

Dans les cas où la réception de l'argent s'effectue **par l'intermédiaire d'une personne proche**, le don peut garder la forme cérémoniale de la remise d'un cadeau. L'objet même de l'enveloppe cachetée que le destinataire doit ouvrir dans certaines conditions donne une consistance au don¹⁴². La remise de l'argent est mise en scène selon des procédés de **ritualisation** régis par des codes culturels précis.

¹⁴² Se reporter à la partie suivante, sur la symbolique des envois d'argent.

« En Chine c'est important de le donner en mains propres, surtout que c'est de la part de mes parents, surtout qu'ils avaient beaucoup aidé mes parents et que mes parents étaient reconnus... Ils les avaient aidés pour partir, ils leur avaient donné de l'argent, je ne sais pas combien... C'est surtout ça. Donc c'était important que je leur donne directement dans une enveloppe rouge à deux mains, c'est la tradition. C'est un signe de respect de donner à deux mains, tu donnes tout à deux mains là-bas, c'est inconcevable que tu ne le donnes qu'à une main ! Sinon c'est limite tu le balances à la gueule ! (rires) Ca ne se fait pas quoi... Pour tout : cadeaux, cartes de visite... Comme sur un plateau, à deux mains. Et tu reçois à deux mains aussi, avec les formules de politesse qui vont avec, genre : « Ma tante, prenez ce cadeau », et elle te répond : « Ma fille, je ne peux pas accepter », je dis : « J'insiste, ma tante, de la part de mes parents »... blabla, et il peut y avoir 6 échanges avant qu'elle accepte, ça dure 3 plombes, c'est trop relou ! (rires) Même au Nouvel An Chinois. C'est un peu comme de la comédie, de toute façon c'est comme ça, et puis ça ne se fait pas de refuser un cadeau non plus. Et puis quand tu le reçois tu ne l'ouvres pas tout de suite, seulement quand la personne est partie, sinon ça fait avide et intéressé, mal poli. Ca ne se fait pas ! Donc ils n'ont pas ouvert l'enveloppe directement... Et puis une fois que j'étais partie ils ne pouvaient plus me le rendre. Ca évite de faire semblant d'être content quand le cadeau est moche ! (...) Et tu dois donner l'argent dans une enveloppe rouge parce que ça porte bonheur et que tu ne donnes pas l'argent comme ça, ça ne se fait pas ! » (F, 29 ans, fille de migrants, Chine, comptable)

C'est donc la remise en main propre qui fait sens. Il est difficile de comprendre à qui sont dirigées les attentions du destinataire envers celui qui remet : l'intermédiaire, qui reçoit les remerciements sur le moment, prend néanmoins une importance particulière comme s'il se substituait à celui qui donne.

□ **Le change, une opération facilitée par l'informalité du transfert**

Les transferts de la main à la main posent le problème du change : c'est une fois dans le pays que le change doit être effectué. **Si l'intermédiaire est un habitué des transferts**, il peut proposer lui-même de **procéder au change**.

« Soit il donne cette somme d'argent, la famille se débrouille soit il échange lui-même et quand il récupère l'argent, il le donne à la famille. » (H, 34 ans, enfant de migrant, Algérie, analyste programmeur en informatique de gestion)

Comme le montrent aussi les paroles des enquêtés citées auparavant¹⁴³ lorsque celui qui se charge de donner l'argent est **familier « des affaires »**, le taux de change peut être plus bas: ce type de transaction est donc tout à l'avantage du bénéficiaire. Le fait que le taux de change soit plus bas peut équivaloir à l'annulation de la commission. Les propos suivants confirment les avantages de cette pratique.

143 PAGE : 383

Voir les verbatims cités plus haut, dans le paragraphe sur la recherche d'un intermédiaire ; se reporter en particulier aux paroles d'un enquêté tunisien qui a transmis 150 euros soit l'équivalent de 15 000 dinars, qui sont parvenus au Maroc, sans qu'il ne paye de commission. L'explication donnée par l'enquêté est que cet intermédiaire avait pu bénéficier d'un taux de change plus bas, et prendre ainsi une commission sur la somme transmise, sans pénaliser le destinataire.

« C'est pas légal d'envoyer des devises comme ça. Ce qui n'est pas légal c'est qu'en fait, à Tunis, pour changer des devises tu dois passer par la banque ou par la poste. C'est pas toi qui peux changer les devises, mais mon frère il passe par le marché noir. Parce que quand on envoie de l'argent là bas par Western Union, ils les donnent directement en Dinars alors en plus de prendre des frais d'envoi ils prennent aussi des frais de change alors je préfère envoyer pas mon ami comme ça je gagne les frais. J'envoie justement à mon frère parce qu'il connaît toutes les astuces du marché noir, il est assez fort. J'ai confiance en lui parce que c'est mon frère, on est des jumeaux. On a grandi ensemble, on s'entend bien on a du respect. Et puis il a pas besoin de cet argent pour vivre, il a un métier et une secrétaire. » (H, 28 ans, migrant, Tunisie, étudiant salarié)

Si change il y a, il ne se fait **pas nécessairement en monnaie locale**. Certains pays, comme le Cambodge, acceptent une devise plus forte. Le change peut donc avoir lieu en dollars.

« Quand mes frères retournent au Cambodge, ils ramènent l'argent en liquide et ils le donnent directement. Soit ils ont déjà fait le change ici en dollars, soit ils ramènent en euros et puis là-bas les gens font le change en dollars eux-mêmes. Il y a une monnaie nationale là-bas, le nodil, mais ils peuvent utiliser le dollar directement, sachant qu'un dollar correspond à 4000 nodils à peu près. » (F, 24 ans, fille de migrants, Cambodge, étudiante)

Cependant, dans certains cas, le change n'est même pas nécessaire, et les destinataires des transferts utilisent directement l'euro ou le dollar.

« Quand je donne de l'argent à des amis qui partent, là-bas il y a des bureaux de change, et tous les commerçants aiment l'euro. L'euro, je ne sais pas, je ne connais pas un pays qui n'aime pas l'euro ! Là-bas, tu payes en euros. Ta famille récupère dans un commerçant qui leur échange les euros. » (F, 41 ans, migrante, Sénégal, aide-soignante)

L'absence de change peut d'ailleurs être un avantage, exploité lorsque la monnaie du transfert est une monnaie forte. La réception de la somme dans une autre devise que celle du pays serait impossible lors de transactions formelles.

« Je ne sais plus combien j'ai donné pour ma famille quand je suis allée en Chine, parce que mes parents m'avaient donné l'argent à transmettre en dollars, à l'époque c'était plus avantageux que les Francs et l'euro n'existait pas encore. Mais ça devait être quelque chose comme 500 dollars pour ma tante, par contre pour mes oncles... Peut-être quelque chose comme 300 dollars pour mon oncle qui vend du thé et 500 dollars pour l'autre ». (F, 29 ans, fille de migrants, Chine, comptable)

L'informalité du transfert est alors un gain d'argent.

2.2.4 Suivi et réception des sommes envoyées par les structures informelles organisées

Le suivi de la réception ne diffère pas beaucoup des transferts par canaux impersonnels. Ce type d'envoi n'implique par contre aucun contact nécessaire entre l'émetteur et le destinataire, puisque ce dernier n'a besoin d'aucune information du destinataire nécessaire au relais du transfert, comme c'est le cas dans les transactions impersonnelles, à travers la transmission du code, par exemple.

Dans le cas des opérateurs informels organisés, il s'agit également de prévenir le destinataire, puisque, l'argent arrive immédiatement¹⁴⁴, car il est anticipé par le correspondant dans le pays d'origine, ce qui évite toute période de latence

□ **Contrôler la réception d'un envoi par un intermédiaire inconnu : l'implication de l'émetteur.**

Lorsque l'intermédiaire du transfert n'est pas un proche, l'envoi se clôt par un coup de fil entre le destinataire et l'expéditeur. Le coup de fil donné par l'émetteur sert à la fois à accuser la réception et à remercier l'expéditeur.

« Là c'est mon oncle il nous a appelés d'un taxiphone pour nous dire que c'était bon.

Mais il connaissait le montant, c'est juste pour nous dire que c'est arrivé et c'est nickel. » (H, 23 ans, Fils de migrant, Maroc, salarié)

Si ces propos illustrent une situation où **l'accusé de la réception** du transfert provient grâce à un **coup de fil** du destinataire, il arrive aussi qu'il soit passé par l'émetteur.

« J'ai appelé ils m'ont dit c'est bon on a reçu l'argent, ma grand-mère m'a dit c'est bon je te remercie. » (H, 34 ans, enfant de migrant, Algérie, analyste programmeur en informatique de gestion)

Le coup de fil peut être à la **charge de l'émetteur**, ce qui montre son **implication** dans l'échange. Ceci témoigne sans doute de l'importance de la confirmation à ses yeux. Il n'est pas du ressort de ce paragraphe de déterminer les enjeux symboliques de ce coup de fil¹⁴⁵, mais il semble cependant que l'objet en soit davantage **la vérification de la bonne réception** que l'adresse de remerciements.

« (Mais comment vous avez été sûr de ne pas perdre votre argent (envoyé de France, par un inconnu en France)) ? Parce que quand j'ai appelé chez moi, ils m'ont dit que c'est bon. Ma mère m'a dit que c'est bon. » (H, 34 ans, enfant de migrant, Algérie, analyste programmeur en informatique de gestion)

L'ensemble des témoignages des enquêtés montre en tout cas, l'importance de ce coup de fil lorsque celui qui est chargé de remettre l'argent, l'émetteur attend un accusé, quitte à ce qu'il appelle lui-même.

¹⁴⁴ Se reporter au paragraphe précédent sur les étapes de l'envoi par canaux informels organisés.

¹⁴⁵ Se référer à la partie suivante sur les fonctions symboliques de l'envoi d'argent.

☐ **Les envois par un intermédiaire proche la famille : un double accusé de réception**

Dans le cas où l'intermédiaire est un proche ou un membre de la famille, il peut lui même accuser la réception de la somme.

« Comment j'ai su que c'était bien arrivé ? J'ai eu des échos de mon demi-frère du Cambodge, il avait bien reçu l'argent. Ma cousine m'a appelé. Je lui avais demandé de transmettre l'argent qui était destiné à mon autre demi-frère, donc elle m'a dit qu'elle avait bien transmis l'argent. Bon je lui ai fait confiance... » (F, 24 ans, fille de migrants, Cambodge, étudiante)

L'étape du suivi de la réception s'achève quelquefois avec deux accusés.

« Quand l'argent il est arrivé, celui qui amène l'argent m'appelle et après mon frère aussi il m'appelle comme ça j'ai confirmation, comme ça pas de confusion. » (H, 28 ans, migrant, Tunisie, étudiant salarié)

La confirmation peut constituer en un double **accusé de réception**. Si le **dernier appel marque la fin du processus d'envoi**, la confirmation envoyée par l'intermédiaire **clôt le pacte entre l'intermédiaire et l'expéditeur** de l'argent.

Il peut néanmoins exister un **contact direct entre celui qui donne et celui qui reçoit**. Comme nous l'avons évoqué précédemment, l'argent est transféré dans une enveloppe cachetée. Si un nombre d'informations importantes est inscrit dessus, l'enveloppe cachetée peut aussi contenir une lettre de la main de l'émetteur.

« Et pour savoir si l'argent est bien arrivé au Cambodge, en général, elle accompagne l'argent d'une lettre, et dans la lettre elle dit à sa famille d'appeler dès qu'ils ont reçu l'argent. Il n'y a jamais eu de problème. » (F, 24 ans, fille de migrants, Cambodge, étudiante)

Les contacts entre celui qui reçoit et celui qui envoie semblent d'un ordre plus symbolique comme cela a été mis en évidence auparavant ¹⁴⁶: l'étude du déroulement des envois ne peut se doubler d'une analyse sur les différentes fonctions qu'ils revêtent.

¹⁴⁶ Se reporter au paragraphe précédent sur l'étape de la réception des envois relayés par un proche, et en particulier la question de la ritualisation.

G. LES FONCTIONS DES TRANSFERTS D'ARGENT

Six fonctions peuvent être associées au transfert d'argent.

La fonction sociale : s'inscrire dans une relation de réciprocité

Cette relation est fondée sur la **conscience du devoir familial**, le **désir de montrer sa reconnaissance** et le **besoin de se déculpabiliser**.

Cette relation peut être justifiée et consolidée dans une logique et une organisation familiale sous forme "**d'impôt familial**". Cette organisation peut se faire sous deux formes :

*le **relais** : un nouvel arrivant en France **prend la place** d'un des membres de sa famille résidant en France pour transférer de l'argent à la famille

*le **partage** : tous les membres de la famille à l'étranger **donnent aux mêmes personnes**

Mais les transferts peuvent aussi être **individuels et à destination d'amis**. Dans ce cas là **l'aspect économique est nié au profit de la relation sociale** : le prêt est appelé "don", le remboursement n'est pas évoqué explicitement et la garantie de remboursement est nommée "confiance".

La fonction affective : prouver son attachement

Comme pour les envois d'objets, l'envoi d'argent va permettre **d'exprimer ses sentiments** et de **consolider les liens familiaux**.

La fonction altruiste : aider des personnes en état de détresse matérielle

Il peut y avoir une fonction altruiste dans certains transferts où la personne qui envoie **n'attend aucun contre don** et s'inscrit dans une **démarche désintéressée** soutenue par un **processus de compassion**.

La fonction matérielle : investir

Certains transferts qui servent à investir et suivent une **logique économique**.

La fonction **symbolique** : acquérir du **pouvoir symbolique**

Comme nous l'avons vu avec les envois d'objets, donner permet d'acquérir du pouvoir, d'être en **position dominante**, de **prouver sa réussite**, voire **prendre sa revanche** sur ses aînés en les **dépassant symboliquement**.

Mais il y a des **contreparties** à ce prestige :

- pour pouvoir le garder il **faut continuer à donner et envoyer**.
- ayant participé à créer une **image de réussite économique et sociale**, certains enquêtés vont être **beaucoup sollicités** par le cercle familial et social et amical pour donner et envoyer.

Certains enquêtés vont alors développer des stratégies de contournement pour ne pas avoir à dire "non", pour ne pas perdre la face.

La fonction culturelle : enchanter les transferts

Pour certains enquêtés les transferts vont engendrer **des sacrifices**. Néanmoins ils **doivent continuer à envoyer**. Ils sont alors en situation de "**dissonance cognitive**". Le psychologue Festinger a développé ce concept pour analyser les situations où l'être humain est **confronté à deux tendances contradictoires**, ce qui crée un état de tension difficilement supportable. **Pour pouvoir supporter** de transférer de l'argent alors que cela lui demande de lourd sacrifice, certains enquêtés vont **enchanter le transfert**, lui **donner un sens** et le **valoriser par le biais de la culture**. En l'**intégrant** à la "culture nationale", à la "culture familiale", à la "solidarité agissante" ou à l'"entraide" le transfert **est légitimé**.

Comme pour les envois et don d'objet, l'**obligation est un thème transversal des fonctions** du transfert d'argent. Certaines le **fondent**, d'autres l'**organisent** et le **mettent en scène** tandis que d'autres le **justifient**. Seule la fonction matérielle y échappe car dans cette fonction le transfert n'est pas orienté vers l'autre mais vers soi-même.

Tout d'abord nous allons analyser la fonction sociale de réciprocité qui **fonde l'obligation de transférer**. Puis nous nous intéresserons à la **fonction affective** de certains transferts. Pour certains le transfert d'argent peut se faire dans une **logique désintéressée et altruiste**. Et nous tenterons d'appréhender la **dimension matérielle** que peuvent aussi recouvrir les transferts d'argent. Enfin nous nous attacherons à la dimension **symbolique** dans laquelle s'inscrit le transfert. Et pour finir nous verrons comment la **fonction culturelle** peut **justifier et valoriser** le transfert.

1. La fonction sociale : s'inscrire dans une relation de réciprocité

Comme nous l'avons vu lors de l'analyse des fonctions de l'envoi et don d'objet, les transferts peuvent s'inscrire dans une relation de réciprocité. C'est aussi le cas dans le transfert d'argent, bien que cette relation de réciprocité soit **plus complexe** et **mieux intégrée** dans une organisation familiale.

1.1. Les fondements de cette relation de réciprocité

1.1.1. La réciprocité dans les relations

Le don et contre don repose sur une vision de la réciprocité des relations. L'aide qui a été donnée doit être rendue. Mais contrairement à la vision de Mauss où don et contre don sont pondérés, où la valeur du contre don doit excéder la valeur du don pour être valable, il n'est pas question dans les transferts d'argent de ce genre de « compétition ». Ce qui fonde cette relation c'est la conscience que des personnes ont donné, aidé l'immigré et ce dernier, se sentant redevable, reconnaissant leurs actions, les aide et leur donne :

« Alors qu'avec le village ce n'est pas ma famille mais je leur envoie de l'argent parce que j'ai grandi dedans et avec ce système là on me nourrissait là-bas. Je ne payais pas de loyer, rien, on s'occupait de moi jusqu'à ce que je parte de là-bas, j'étais à l'école coranique tout était bien. Donc je ne vois pas pourquoi je ne ferai pas pareil pour les autres. » (H, 24 ans, Fils de migrant, Mali ; cuisinier)

Nous allons tout d'abord nous intéresser aux mécanismes de cette réciprocité. Qu'est-ce qui la fonde, sur quoi repose-t-elle ?

1.1.2. Montrer sa reconnaissance

Transférer peut être considéré comme une façon de remercier, de montrer sa reconnaissance :

« J'ai envoyé (...) à ma cousine parce qu'elle m'a beaucoup aidé quand je suis allée au Cambodge. » (F, 24 ans, fille de migrants, Cambodge, étudiante)

1.1.3. Remplir son devoir, rembourser ses dettes symboliques et/ou matérielles

Cela peut aussi être une façon de rembourser les frais qui ont été déboursés pour eux. On passe ici au **champ lexical économique** :

« (...) au bout de deux mois, je leur ai même envoyé 300 euros, parce qu'ils avaient payé assez cher pour que j'aille en France, il y avait eu des démarches, des allers-retours à Bucarest. Symboliquement, je voulais rembourser ! » (F, 25 ans, migrante, Roumanie, Chargée de communication.)

Mais pour d'autres le transfert d'argent revêt une importance encore plus grande. L'obligation est ici clairement explicitée, le transfert s'apparente à un devoir et les transferts à un règlement de dette. Nous sommes ici dans le **champ lexical de l'obligation morale** et économique :

« Il y a eu beaucoup de frais, de sacrifice pour m'envoyer en France, c'est la moindre des choses. Et puis je sais que la retraite de ma mère ne va pas être énorme, il faudra l'aider à ce moment là.(...) C'est comme si tu t'acquittais d'une dette. C'est un peu un devoir. » (F, 23 ans, Migrante, Maroc ; étudiante)

« Là-bas l'argent sert à rembourser nos dettes ou à la pension alimentaire. » (F, 37 ans, migrant, Chine, aide cuisinière)

Ce qui assure l'efficacité de cette réciprocité repose sur **un moteur psychologique puissant** : la culpabilisation.

1.1.4. Se déculpabiliser

Certains immigrés se sentent coupables s'ils n'envoient pas d'argent quand ils le peuvent. Certains se sentent coupables de ne pas être auprès de leurs parents pour les aider ou d'avoir un certain train de vie en France alors que dans leur pays, leurs proches se démènent pour vivre. Envoyer de l'argent est alors **un moyen de se déculpabiliser** :

« Mais finalement envoyer de l'argent pour moi c'est un devoir, ça me donne la conscience tranquille c'est plutôt ça qu'un besoin. Y'a des gens qui vont voir un curé quand ils ont fait un péché et en racontant ils se soulagent (...) mais ma mère je n'ai pas pu m'en occuper et en quelque sorte avec l'argent j'achète quelque chose que je n'ai pas pu faire. » (H, 55 ans, Turquie, Agriculteur)

« Il y a toujours une culpabilité quand tu fais la conversion en dirham et que tu sais ce qu'on peut acheter avec la même somme. Ca m'enlève de la culpabilité. » (F, 23 ans, Migrante, Maroc ; étudiante)

Pour d'autres ne pas envoyer d'argent est vécu comme oublier ses proches. Pour eux cela serait **insoutenable**, la culpabilisation serait trop forte. Ils préfèrent alors envoyer, ils se sentent **obligés par leur conscience** de le faire :

« [C'est un devoir ?] Oui je ne peux pas ne pas le faire, ce n'est pas possible. Quand tu as grandi là-bas et que tu travailles ici, tu peux pas ne pas donner. Je ne me sentirai pas bien. Ça voudrait dire que toi tu es sorti de la misère dans laquelle ils vivent et que tu les as oublié (...) Tu te sens très mal de ne pas les aider. » (H, 24 ans, Fils de migrant, Mali ; cuisinier)

« Si tu n'envoies pas c'est que tu as la tête complètement ailleurs et que tu oublies. Non, tu penses à ta mère, alors j'ai toujours envoyé. » (H, Migrant, 55 ans, Turquie, Agriculteur)

1.2. L'organisation collective de l'obligation : l'impôt familial

L'assimilation morale d'envoyer de l'argent pour sa famille s'accompagne ici d'une organisation familiale structurée. Ce sont des **transferts réglementés** par l'ensemble de la famille et qui obéissent à des règles d'organisations strictes. C'est en cela que ces transferts s'assimilent à une forme d'impôt familial. Le fait que les transferts soient intégrés dans une logique et une organisation familiale les rend plus systématiques. En effet il est **très difficile de se désengager de ces transferts** car cela reviendrait à sortir de la logique et de l'organisation familiale.

1.2.1. Montrer son adhésion à la logique familiale

Pour certains, effectuer des transferts d'argent s'insère dans une logique de solidarité familiale. Cela leur permet d'assurer leur part de responsabilité à laquelle tous les membres actifs de la famille participent :

« Mais nous c'est une obligation, de toute façon. Une obligation... Quand tu laisses ta famille, il faut penser à... Les gens qui partent vivre en Europe ou ailleurs font systématiquement ça. Même si j'avais été chez moi, j'aurais fait pareil. J'aurais été là-bas, j'aurais fait pareil : je participerais à la maison. Même si je n'y suis pas, je continue. Tous, ils participent : mes frères, tous ! Je te dis, mes frères, ils sont 2 : il n'y en a que deux qui travaillent pour nourrir toute cette famille. Ils n'ont ni femmes ni enfants, mais ils subviennent aux besoins de toute la famille. » (F, 41 ans, Migrante, Sénégal, aide-soignante)

Ces transferts se basent sur une obligation morale à donner, à remplir ses **responsabilités familiales**. Le plus grand doit s'occuper du plus petit jusqu'à ce que celui grandisse, aie ses propres ressources économiques et prenne à son tour part au don d'argent :

« On dit que le père il nous a mis au monde, il nous a pris en charge jusqu'à ce qu'on grandisse. Après c'est à toi de prendre en charge aussi les petits frères ; et lui mon petit frère plus vite il a les moyens donc plus vite il sera indépendant et moins je vais envoyer de l'argent (...) L'argent de mon jeune frère qui est enseignant qu'il gagne, parfois je sais qu'il donne de l'argent à ma mère, j'ai pas besoin [de le faire] .» (H, 29 ans, migrant, Mali, technicien Télécom)

1.2.2 Participer à l'organisation familiale des transferts

On peut distinguer deux types d'organisations familiales : le système du relais où les immigrés d'une même famille vont successivement s'occuper de ceux restés au pays ou le système du partage où plusieurs membres d'une famille vont s'occuper simultanément de ceux restés au pays.

❑ **Le système du relais**

Certains enquêtés envoient à plusieurs membres de leur famille. Quand de nouveaux immigrés de la même famille arrivent, ils se relayent et prennent à leur charge une partie des membres de la famille qui lui est la plus proche. Ces **relais sont hiérarchisés** et obéissent à des règles précises. Si la personne est seule en France à pouvoir prendre en charge la famille, elle devra envoyer de l'argent aux membres de la famille qui sont dans le besoin, même si ceux-ci appartiennent à la famille élargie. Mais si une autre personne de la même famille la rejoint, la première personne pourra arrêter de donner à certains membres de la famille car la deuxième personne prendra le relais. Ce relais se fait **en fonction du degré de proximité**. La priorité est toujours la famille et si c'est possible ils s'occupent ensuite de la famille élargie. Ainsi une personne peut envoyer de l'argent à sa famille et à sa famille élargie, à son oncle par exemple. Quand son neveu va arriver c'est lui qui va prendre en charge son père :

« Il y avait le cousin de mon cousin qui travaillait ici à la Défense qui est le fils de sa petite sœur, il s'occupait de mon père. Quand je suis arrivé comme il a sa mère, son père et sa femme, il a arrêté et j'ai pris le relais. [Qui organise ça ?] C'est nous entre nous, c'est un automatisme. » (H, 24 ans, Fils de migrant, Mali ; cuisinier)

Il existe des variations dans ce système de relais. Ainsi certains vont se relayer auprès de la même personne. Là le relais obéit à **des règles financières et temporelles**. Par exemple les fils et filles vont prendre en charge leur mère chacun trois mois dans l'année :

« Il y a un roulement financier et de temps. On était six à s'en occuper donc j'avais à peu près deux mois à ma charge. » (H, 55 ans, Migrant, Turquie, Agriculteur)

Pour d'autre le relais est **générationnel**, quand les parents arrêtent de donner c'est au tour de leurs enfants de donner :

« Mais c'est vrai que si on arrête les envois on serait mal perçus : une fois que tu as commencé tu ne peux plus arrêter. Si mes parents arrêtaient les transferts il faudrait que ma sœur, mon frère ou moi on prenne le relais, même si c'est vrai que ce sont plus des transferts du type 'cadeau' (...) » (F, 29 ans, Fille de migrants, Chine, comptable)

Le système du partage

D'autres immigrés envoient à plusieurs aux mêmes membres d'une famille. Ils se **partagent les demandes et besoins de leur famille** :

« Mon frère nous a téléphoné à tous pour que l'on se cotise. Mon frère qui est à Casablanca, mon frère qui est à Oman, et moi en France il fallait qu'il y ait 3000 € pour la réservation. Ça faisait 1000 € chacun. Donc j'ai versé 1000 euros sur le compte. » (H, 40 ans, Migrant, Maroc, Attaché territorial)

Ce partage obéit à des **règles et des codes**. La part de chacun est calculée selon ses moyens et sa situation matrimoniale. Ce sont les plus riches et les célibataires qui payent le plus l'impôt familial :

« Donc s'il y a des gros œuvres, la restauration de la maison : tout le monde participe, tout le monde doit donner quelque chose. C'est important. (...) C'est un peu calculé au prorata des moyens de chacun. J'ai un frère qui est resté sur place avec maman, il donne de son temps, il gère donc lui il donne moins. Mon frère qui est dans le pays du Golfe, il n'est pas marié n'a pas d'enfants donc lui donne plus, moi je suis en France donc ça veut dire que j'ai beaucoup d'argent pour eux, je ne suis pas marié donc moi aussi je donne plus. On a un jeune frère qui commence juste, il est responsable d'une agence bancaire, il gagne de l'argent mais comme il commence, il ne donne pas trop. » (H, 40 ans, Migrant, Maroc, Attaché territorial)

Néanmoins le partage n'est pas rigide, il peut y avoir des **négociations**, des initiatives :

« On se téléphone, on s'envoie des e-mails, on se fait des webcam, celui qui est resté au pays décide si on cotise qu'à deux par exemple, parce qu'un autre frère a beaucoup donné le mois dernier. Il y a une concertation. Ou alors ça arrive qu'il y en ait qu'un seul qui décide de faire ça tout seul, qu'il n'y ait que lui qui donne l'argent.. » (H, 40 ans, Migrant, Maroc, Attaché territorial)

1.3 L'organisation individuelle du transfert

D'autres transferts ne sont pas subordonnés à l'impôt familial.

Certains immigrés sont les seuls membres de leur famille à être partis, ils ne subissent pas de pressions familiales particulières, ne s'intègrent donc pas dans une organisation familiale de transfert mais transfèrent car ils savent ce que leur départ a coûté en sacrifices à leurs parents :

*« [Ça changerait quoi si tu ne faisais pas les transferts ?] Rien du tout, ils ne me l'ont jamais demandé. »
(F, 23 ans, Migrante, Maroc ; étudiante)*

D'autres transfèrent de l'argent en dehors du cercle familial et « prêtent » ainsi de l'argent à leurs amis. Les amis sont les personnes qu'ils connaissent suffisamment pour être sûrs qu'ils vont être remboursés ensuite. Néanmoins ils n'obéissent pas là à une stratégie économique car ce sont des **prêts à taux zéro** qui ne leur rapportent aucun intérêt économique. L'aspect économique du transfert est d'ailleurs nié par les acteurs qui refusent d'appeler ça un prêt et de réclamer un remboursement. Ils transforment ainsi une relation économique (prêter de l'argent) en une relation sociale basée sur la confiance :

« C'est un système de prêt mais sans que tu le dises, tu n'as pas besoin de demander à ce qu'on te le rende, parce qu'on le fait automatiquement dès qu'on le peut. C'est vraiment tu le donnes, c'est la confiance qui fait que tu prêtes. » (H, 28 ans, Migrant, Madagascar ; Ingénieur télécom)

Cette **négation de l'aspect économique pour le transformer en social** est ce qui permet de transformer la pratique du don contre don en relations sociales et affectives.

2. La fonction affective : l'envoi comme preuve et construction de l'attachement à la famille

Avec la fonction affective, le transfert d'argent passe d'une logique de réciprocité et d'équivalence à une logique de « dette positive ». Pour le sociologue J. Godbout « *La dette positive existe lorsque le receveur ne perçoit pas chez le donneur l'intention de l'endetter par son geste - ce qui est étroitement lié au plaisir d'être en dette, élément essentiel de l'état de dette positif. Ou encore quand le donneur a déjà reçu dans le plaisir du receveur. Cette dette est vécue non comme un fardeau mais comme un privilège, une chance.* »¹⁴⁷. On passe ainsi **d'une logique d'obligation à une logique de plaisir** basée sur les affects. Il semble que cette logique de transfert n'existe que dans le cercle familial.

¹⁴⁷ GODBOUT J., *Le don, la dette et l'identité : homo donator versus homo oeconomicus*, Paris : Éd. la Découverte, 2000, p.47

Transférer de l'argent permet ainsi d'exprimer ses sentiments et de nourrir et fortifier les liens familiaux.

2.1. Garder le lien avec la famille

Montrer qu'on **pense à la personne**, notamment lors d'occasions particulières comme les anniversaires ou les fêtes culturelles et religieuses importantes. Nous sommes ici dans une logique de « dette positive » qui n'obéit pas à une logique d'équivalence et où ce qui compte est moins ce qu'on donne que le fait de donner :

« J'ai prévu d'envoyer de l'argent pour le mois de janvier-février, pour le Nouvel an chinois. (...) C'est une manière de garder le contact, c'est un petit cadeau quoi ! Ce ne sont pas non plus des sommes faramineuses ni des investissements, c'est un geste... Pour eux c'est une manière de voir que l'on pense à eux, même si on est loin et que l'on ne se voit pas souvent...(...) » (F, 29 ans, fille de migrants, Chine, comptable)

Donner de l'argent montre l'attachement à la famille mais est aussi une manière de les **rassurer**, de leur montrer que tout va bien :

« Dans la famille, il y a toujours des liens, même si on vit loin ! Depuis que je ne vis plus avec eux, ils sont habitués. Le fait d'envoyer de l'argent, c'est pour leur dire que je pense à eux ! Pour eux, c'est aussi une sorte d'information, ils savent que je suis bien ici et ils sont bien ici. » (F, 32 ans, Indonésie, Chargée de la planification dans un hôtel).

Ainsi si la famille ne reçoit pas de virement elle peut s'inquiéter :

« Et si personne ne pouvait envoyer de l'argent, ça ferait bizarre, ce serait comme si du jour au lendemain on était ruinés ! (Rires) Je pense qu'au pays, ils s'inquièteraient, pas forcément parce qu'ils ne reçoivent plus d'argent, mais parce qu'ils se demanderaient ce qui arrive ! Surtout si ils n'ont plus de nouvelles (...). » (F, 29 ans, fille de migrants, Chine, comptable)

Mais c'est aussi apporter une **preuve** tangible de son attachement, une preuve que l'immigré n'a pas oublié sa famille :

« L'argent, c'était pour montrer que je ne les avais pas oubliés et que je ne dépensais pas tout mon argent à Paris. » (F, 25 ans, migrante, Roumanie, Chargée de communication.)

2.2. Construire des liens avec sa famille

Certains envoient de l'argent à leur famille, car loin d'elle, c'est une façon d'exister pour ceux qui sont restés au pays, de maintenir voire de créer des liens d'entraide avec les membres de sa famille et donc ainsi **d'assurer la cohésion de la famille**. Et assurer la cohésion de la famille est la condition à **sa survie**. Sans liens forts entre ses membres et avec la distance la famille risque de se dilater. Envoyer de l'argent permet d'éviter ça :

« Je n'ai pas envoyé beaucoup d'argent pour ma famille, ils n'ont pas besoin d'argent mais j'ai envoyé pour mes frères. Mon père, ma mère voulait toujours que l'on garde le lien fort entre les frères. Mon père et ma mère voulaient toujours que j'aide mes frères parce que les aider ça veut dire un bon avenir pour eux. Et s'il n'y a pas d'entraide entre les frères et les sœurs l'avenir passe mal pour la famille. » (H, 26 ans, Migrant, Turquie kurde, Informaticien)

2.3. Faire et se faire plaisir

Nous retrouvons ici une fonction qui était présente également dans l'envoi d'objet, celle du **plaisir** que procure le pouvoir de faire plaisir à des gens que l'on aime. On sort ici complètement de la logique don contre don pour entrer dans celle de la « dette positive » où le plaisir remplace l'obligation et où le but n'est pas d'endetter celui à qui on donne mais de le **rendre heureux** :

« Oui, je me sens bien quand je peux les aider. Ca me rend heureuse. » (F, 29 ans, Migrante, Pérou, sans profession)

La famille est le destinataire par excellence de ce genre d'envoi. En effet la fonction affective ne semble s'appliquer qu'au cercle familial :

« (...) ça fait plaisir de l'aider parce que c'est la famille. » (H, 23 ans, Fils de migrant, Maroc, salarié)

3. La fonction altruiste : aider des personnes en état de détresse matérielle

Certains immigrés, face à la détresse matérielle de ceux restés au pays vont se sentir obligés moralement de les aider, de leur donner de l'argent. Cette obligation morale peut s'appliquer à des gens qui n'appartiennent ni à leur cercle familial ni à leur cercle social. Mais à la différence de l'obligation morale de faire des transferts que nous avons analysé dans la première partie qui concernait l'obligation de réciprocité, il n'est pas question de cela ici.

Ce n'est pas une obligation « externe » mais interne qui vient de la prise de conscience de la personne qui transfère que l'autre est dans le besoin et qu'il a besoin d'aide. La personne qui transfère de l'argent dans ce cas là n'attend aucun contre don de la personne à qui il a donné de l'argent. C'est un **don « désintéressé », altruiste**. A cela s'ajoute un processus de compassion qui va consolider cette obligation morale.

3.1. Assurer la survie

Une des fonctions des transferts d'argent est aussi **d'assurer la survie** des personnes restées au pays. Il y a souvent un très grand écart entre les conditions de vie en France et celles du pays d'origine. Certains enquêtés envoient de l'argent à leur cercle familial et/ou social pour empêcher ceux-ci de souffrir de malnutrition :

« Ils sont très pauvres là-bas. Pour bien manger et les choses importantes dans la vie. Pour ça ils ont besoin de l'argent.. » (F, 58 ans, Migrante, Cambodge, sans profession)

Certains pensent que leurs transferts sont indispensables à la survie des gens restés là bas. De cette prise de conscience naît une **obligation morale**, aider les gens qui sont restés au village et qui manquent du nécessaire vital :

« Je ne peux pas vivre ici et dire que je ne veux pas donner 20 euros pour nourrir des personnes ! (...) Ça n'est pas vraiment ma famille parce que ma mère et mon père ne vivent pas là-bas, mais je les connais, j'ai grandi là-bas, je connais leur situation. (...) Tu es un peu obligé de penser de temps en temps. (...) Tout l'argent qu'on envoie en Afrique, sans ça ils ne s'en sortiraient pas. » (H, 24 ans, Fils de migrant, Mali ; cuisinier)

Certains d'entre eux appellent cela la « solidarité agissante » c'est-à-dire mettre en acte ses principes moraux et aider les personnes dans le besoin :

« Quand j'ai un bon budget, la première chose que je fais (...) je regarde combien j'envoie à des gens nécessiteux là-bas, c'est pas forcément ma famille, ça peut être des amis, des voisins, des simples connaissances que j'ai eues (...) dont je sais qu'ils sont en difficultés parce qu'ils ont été contraints de quitter leur pays, parce qu'ils n'ont pas pu retrouver un boulot, et puis bon voilà c'est la solidarité agissante comme on dit .. » (H, 36 ans, Migrant, Mauritanie, veilleur de nuit)

3.2. S'identifier à ceux qui souffrent et vouloir les aider

D'autres suivent une **logique de compassion**, ils s'identifient à la personne qui souffre ou l'identifient à une personne aimée et se sentent donc obligé moralement de donner :

« Donc quand quelqu'un vient et te dit : « j'ai une ordonnance », tu ne peux pas rester sans rien faire. Tu vas dire : « Bon tiens, 50 euros ». Tu regardes à peu près, ça coûte 50 euros, et tu donnes... Même si tu n'as pas... tu ne peux pas rester... Je me dis que moi, si mon enfant était malade, j'aurais été contente que quelqu'un me donne. Tu ne peux pas dire non. » (F, 41 ans, migrante, Sénégal, aide-soignante)

On rejoint ici la logique des dons humanitaires c'est-à-dire adressés à des gens qui n'appartiennent ni au cercle familial ni au cercle social mais auxquels on se sent lié par des liens de compassion, d'appartenance à un même genre humain. Un des moteurs du transfert d'argent peut être la **conviction** que tous les enfants ont le droit d'aller à l'école :

« (...) Je donne à des associations pour construire des écoles. En fait, je fais partie depuis un peu plus de deux ans, d'une association, qui construit des écoles. Mais ça faisait déjà cinq ans que j'avais envie de donner de l'argent. Parce que l'école est vraiment très chère, tous les enfants ne peuvent pas forcément y aller. Donc, il est nécessaire d'en construire. » (F, 32 ans, Migrante, Indonésie, Chargée de la planification dans un hôtel).

3.3. S'engager dans des actions de développement local

Jusque là nous avons appréhendé des actions individuelles mais il y a aussi des immigrés qui **transfèrent collectivement pour développer leur village**, construire des citernes, des hôpitaux ou des lieux de cultes, pour pouvoir collectivement prendre soin de ceux qui sont restés au village :

« Alors on a décidé de faire un complexe sanitaire, une maternité, une synagogue (...) Bon alors j'ai dit que tous les mois chaque personne du village qui travaille mette 100 F de côté. Et puis on a créé une association UDS « Union Développement Sobokou. » (H, 55 ans, Migrant, Mali, chauffeur de taxi)

Mais ces envois collectifs supposent que l'immigré vienne d'un village ou d'une ville où la culture migratoire est forte :

« On est 200 personnes du village réparties en France. Donc on a créé une association. » (H, 55 ans, Migrant, Mali, chauffeur de taxi)

4. La fonction matérielle

A l'opposé de la fonction altruiste cette fonction là vise directement l'intérêt de la personne qui transfère. La personne qui transfère ne donne pas mais investit obéissant à une logique économique.

4.1. Investir dans le pays d'origine

Les domaines d'investissement varient mais concernent principalement le domaine marchand et immobilier.

Certains transfèrent de l'argent pour investir dans un ou des commerces afin de **s'assurer des rentrées d'argent** quand ils rentrent au pays :

« Tout l'argent que j'envoie au bled c'est pour investir. » (H, 28 ans, migrant, Tunisie, étudiant salarié)

D'autres investissent dans l'immobilier. Peut-être aussi parce que cela leur apporte une sorte de **sécurité**, si jamais les choses tournent mal, ils auront toujours un endroit à eux où vivre. Mais aussi parce que cela leur rapporte de l'argent. Ainsi certains achètent des maisons et les louent par l'intermédiaire de la famille restée là-bas :

« Ma maison en Indonésie, c'est une sorte d'investissement... Je ne pouvais pas garder l'argent comme ça, je n'aime pas, je préfère avoir quelque chose vraiment ! Ca sera peut-être utile pour moi, si jamais je rentre... Oui, en fait, mes parents vont venir l'habiter, et puis ils loueront leur maison. » (F, 32 ans, Indonésie, Chargée de la planification dans un hôtel).

4.2. Contourner des contraintes dû au contexte français

Cette stratégie d'investissement à l'étranger répond aussi à une contrainte matérielle, il semble qu'il soit très difficile pour un étranger d'obtenir un prêt en France :

« [Et en France, vous n'envisagez pas d'acheter quelque chose ?] Non... Je ne sais pas... De toute façon, c'est difficile d'avoir des prêts quand on est étranger... » (F, 32 ans, Migrante, Indonésie, Chargée de la planification dans un hôtel).

5. La fonction symbolique : pressions et prestige

5.1. Répondre aux attentes sociales et symboliques créées par son statut d'immigré

Comme pour les transferts et dons d'objets on retrouve dans les transferts et don d'argent une pression sociale et familiale due au statut de l'immigré.

La pression sociale semble être la plus forte car est exercée par des personnes qui ne connaissent pas intimement l'immigré ni l'état réel de sa situation et de son mode de vie :

« Tu vois moi, ma famille ne me gêne pas. Ils me disent... Ils savent à peu près, je leur ai expliqué... Ils savent qu'ici c'est dur et qu'il faut économiser beaucoup. Ma famille ne me demande rien. Mais ce sont les voisins, les gens qui m'ont connu, et qui là viennent me raconter tous leurs problèmes, tout ça... Mais je ne peux pas donner à tous ! » (F, 41 ans, migrante, Sénégal, aide-soignante)

L'attente est très forte par rapport aux personnes qui partent. Pour les gens restés au pays, une fois en France **les immigrés sont forcément riches** :

« [Attente par rapport aux gens qui partent ?] Enormément. Tout de suite les gens pensent que tu vis comme un roi ici. Eux aussi ils font le calcul un euro dix dirham vite fait. Ils pensent que tu kiffes la life, que tu es le roi pétrole et ils ont beaucoup d'attentes. » (F, 23 ans, Migrante, Maroc ; étudiante)

Mais ces attentes et cette représentation de la **France comme un eldorado** sont alimentées par l'immigré lui-même quand il rentre au pays. En effet ne voulant pas manquer à l'image sociale qu'on se fait de lui et passer pour un raté, il est en quelque sorte **prisonnier de son « masque social »**. Le masque social est l'image sociale que nous montrons aux autres, c'est en quelque sorte l'intermédiaire entre notre intérieur et l'extérieur, c'est ce qui nous permet d'entrer en relation avec les autres. Cette notion a été analysée par K. Jung sous le terme de « persona » (nom donné aux masques que portaient les comédiens des comédies antiques), pour lui « *la persona est ce que quelqu'un n'est pas en réalité, mais ce que lui-même et les autres pensent qu'il est.* ». Or selon le psychologue D. Cordonnier « *Les personnes prisonnières de leur masque sont extrêmement vulnérables à la pression sociale. Elles se conforment totalement au rôle qui leur est assigné car c'est seulement à travers le regard des autres qu'elles parviennent à se forger une identité* »¹⁴⁸. Ainsi la personne prisonnière de ce masque social va nourrir cette image sociale de réussite, notamment en portant des signes statutaires comme des vêtements haut de gamme ou des voitures, car elle ne veut pas perdre toute considération de la part de son cercle social :

¹⁴⁸ CORDONNIER D, *Le pouvoir du miroir*, Editions Georg, 1999

« (...) pour les gens quand tu reviens de France tu dois être habillé comme un prince. [Qu'est-ce qui ce passe si t'es pas bien habillé ?] 'Pauvre mec, qu'est-ce que tu fais en France ?' » (F, 23 ans, Migrante, Maroc ; étudiante)

Mais ce faisant elle alimente cette représentation et entre dans un **cercle vicieux**. De plus ayant montré à tous qu'elle était riche elle ne peut plus ensuite se dérober aux demandes d'argent et se retrouve piégée :

« Le problème c'est qu'une fois que tu es en France, les gens qui vivent ici dans les foyers dans des conditions misérables quand ils vont au village avec l'argent qu'ils ont, ils y vont avec des voitures, des motos, comme des princes. Ils font rêver les jeunes des villages. Donc tu ne peux pas venir ici et quand on va te demander cinquante euros et dire que tu ne les as pas. » (H, 24 ans, Fils de migrant, Mali ; cuisinier)

5.2. Elaborer des stratégies pour ne pas perdre la face

Des **stratégies de contournements** sont alors mises en place pour échapper aux demandes et ne pas avoir à refuser de donner de l'argent.

Une des stratégies est de **repousser au lendemain** les demandes en espérant que les gens se lassent ou qu'ils puissent partir avant d'avoir à dire clairement « non » :

« On est obligé (...) de dire 'Oui oui, reviens demain, demain...' . » (F, 41 ans, migrante, Sénégal, aide-soignante)

Une autre stratégie consiste à **se cacher**, à éviter le plus possible de rencontrer des personnes susceptibles de demander de l'argent :

« On est obligé de se cacher, de ne pas aller les voir (...) » (F, 41 ans, migrante, Sénégal, aide-soignante)

Le cercle de la famille élargie peut aussi être un **lieu de pression** car là aussi, les familles peuvent être très étendues et ils ne sont pas toujours au courant de la situation de l'immigré :

« Quand tu vas voir ta famille, tu es obligé d'amener, et puis des fois les familles, ce sont de grandes familles (...) Et dans les familles, il y a tellement de monde que je sors de là, j'ai 50 euros de moins ! Alors que quand tu arrives, tu achètes des boissons, tu achètes des petits trucs, tu ramènes... Tu dépenses déjà ! (...) Non nous, c'est la famille qui nous tue le plus ! (...) » (F, 41 ans, migrante, Sénégal, aide-soignante)

Seule la famille proche peut être au courant des difficultés rencontrées par l'immigré car le cercle familial est celui de l'intime où l'on peut se révéler. Mais dans le cercle social il importe plus que tout de **ne pas perdre la face** :

« Parce que ta famille, tu leur expliques, ils ont tout compris. Eux, ils savent que tu n'y arrives pas tout le temps. » (F, 41 ans, migrante, Sénégal, aide-soignante)

Ces pressions sont la **contrepartie** du prestige social que tire l'immigré de ses transferts et dons d'argent.

5.3. Prouver sa réussite et acquérir du pouvoir symbolique

Comme nous l'avons vu avec les transferts d'objets donner procure du capital symbolique, permet de se positionner socialement et symboliquement en faisant de la personne à qui l'on donne son obligé donc en reconnaissant par la relation du don une relation dominant dominé.

Cela permet donc d'acquérir du pouvoir dans la famille et de, par exemple, réparer des relations familiales jugées injustes, d'apparaître comme un **justicier** :

« [J'ai envoyé de l'argent à] Mon autre demi-frère, parce que j'ai considéré que c'était lui qui était le moins gâté par mon père (...) » (F, 24 ans, fille de migrants, Cambodge, étudiante)

Donner permet de prouver sa réussite, cela veut dire que l'on est passé du statut de dépendant à celui d'indépendant voire de **dominant** :

« Pour eux, c'est une réussite, le fait de pouvoir subvenir, de prendre ses parents en charge. Chez nous on dit que la vie de l'homme se divise en trois parties, la 1^{ère} c'est la partie où on te fait, on te prend en charge, tu vis chez les parents, la 2^e tu fais avec les gens, tu t'en sors mais on t'aide à le faire, à t'installer après la 3^e c'est à toi on ne te donne plus rien, c'est à toi de transmettre, donner des conseils (...) » (H, 29 ans, Migrant, Mali, technicien Télécom)

Mais donner à sa famille, surtout pour les immigrés partis jeunes de leur pays, est une façon de leur prouver non seulement leur réussite mais aussi leur **statut d'adulte** :

« C'était aussi montrer que j'étais capable de gagner de l'argent et de l'économiser ! » (F, 25 ans, migrante, Roumanie, Chargée de communication.)

Dans ce cas ce n'est pas tellement la nature du montant ni la personne à qui cela est adressé mais c'est l'acte en lui-même : être capable de donner. C'est un acte symbolique fort qui non seulement prouve la réussite mais donne du pouvoir, comme de décider à qui va l'argent par exemple :

Souvent, lors des envois, j'écrivais une lettre parallèle et je disais que je voulais que 100 euros aille à telle personne... Mais sinon, ils s'organisaient comme ils voulaient. Parce que je m'en fichais un peu : j'étais contente d'avoir 19 ans et de pouvoir envoyer 300 euros de temps en temps à mes parents : c'est un acte fort ! C'est un pouvoir symbolique. » (F, 25 ans, migrante, Roumanie, Chargée de communication.)

C'est aussi prendre une revanche par rapport à ses parents, montrer qu'on est capable de faire mieux qu'eux, de **les dépasser** :

« Comme mes parents ne leur donnaient pas beaucoup d'argent et que je me souvenais de l'époque où moi aussi, je n'en avais pas énormément...Ca me plaisait ... » (F, 25 ans, migrante, Roumanie, Chargée de communication.)

5.4. Conserver son statut

Dans le cas des envois collectifs où tous les villageois immigrés en France cotisent mutuellement, il est impensable pour un chef de famille de ne pas cotiser. Même s'il n'en n'a pas les moyens. Car arrêter de cotiser c'est révéler à tous son échec mais c'est aussi être exclu du cercle social des villageois :

« Il [père] ne travaille pas mais il paye les quarante euros parce qu'il doit montrer l'exemple. Enfin il les paye pas c'est moi qui lui donne tout l'argent. » (H, 24 ans, Fils de migrant, Mali ; cuisinier)

6. La fonction culturelle : enchanter le transfert

Certains, pour pouvoir assurer les transferts d'argent doivent consentir à des sacrifices. La culture en donnant un sens et valorisant le transfert d'argent et les sacrifices engendrés permet de rendre le transfert supportable.

6.1. Se sacrifier

Pour certains transférer de l'argent peut susciter des souffrances, être ressenti comme un sacrifice, un saignement à blanc :

« Je me rappelle que quand j'ai envoyé ça la première fois c'était quelque chose comme 2000 francs à l'époque. C'était que des billets de 100 francs, je ne connaissais pas le billet de 500 francs à l'époque donc j'ai tout compté au bureau du PTT. Pour moi c'était mon sang qui partait un par un avec les billets. » (H, 55 ans, Turquie, Agriculteur)

Néanmoins il convient de nuancer ce verbatim. Le migrant en question a vécu des relations douloureuses avec sa famille, son histoire familiale exacerbe son sentiment de sacrifice. Il ne s'agit pas ici d'une décision librement consentie mais d'une obligation.

Cette obligation peut être ressentie comme un **sacrifice** quand le montant demandé est trop lourd et oblige le migrant à consacrer tout son argent à ça et à travailler énormément pour pouvoir combler les besoins de sa famille restée au pays ou pouvoir faire des investissements :

« Les travailleurs (...) ils font le travail le plus dur (...) ils travaillent trop. Ils arrivent le soir ils se douchent, ils mangent, ils dorment c'est comme des robots. Et ils font ça pour (...) la famille, pour payer les études. (...) Des fois aussi pour la richesse : pour construire une maison, pour avoir une voiture, pour un terrain de terre pour l'agriculture... » (H, 19 ans, migrant, Turquie kurde, lycéen)

Néanmoins étant une obligation, l'immigré doit faire le transfert. Il est alors en **situation de dissonance cognitive**. La dissonance cognitive est une notion issue de la psychologie sociale, élaborée par le psychologue Festinger¹⁴⁹. On dit qu'un individu est en état de dissonance cognitive quand deux éléments cognitifs contradictoires s'affrontent en lui. Cette tension crée un état douloureux pour la personne. La théorie de Festinger, qui sera reprise ensuite par de nombreux psychologues, est que l'individu, dans une situation de dissonance cognitive va tenter de réduire la dissonance possible entre les différents éléments cognitifs présents. Un élément cognitif est un objet de connaissance chez l'individu comme les comportements, les croyances, sanctions, les ressentis comme la sensations de douleur etc. Un des moyens pour les immigrés qui souffrent de devoir envoyer de l'argent est d'« enchanter » leur envoi, de **réduire la dissonance cognitive** et de la rendre acceptable en l'intégrant dans la culture.

6.2. Utiliser la culture pour justifier, enchanter ce sacrifice

La culture intègre le sacrifice et lui donnant un sens le rend acceptable cognitivement, et même le valorise.

La culture étant un élément symbolique fort, elle peut servir à justifier les envois d'argent car elle donne du sens aux actes et ainsi les légitimes et les rend acceptable pour celui qui les fait :

« [Pourquoi tu leur envoies de l'argent ?] (...) disons que la culture de ma famille c'est, et ça vaut aussi pour tous les Malgaches, c'est qu'on s'entraide beaucoup pour que chacun s'en sorte dans la vie. » (H, 28 ans, Migrant, Madagascar ; Ingénieur télécom)

L'immigré qui vit dans des conditions difficiles en France pour pouvoir envoyer de l'argent à sa famille se sert de sa culture comme de justificatif. En travaillant beaucoup il ne gâche pas sa vie, il ne fait pas un sacrifice inutile, il fait des sacrifices qui ont un sens puisqu'ils s'insèrent dans une culture. Ici c'est la **culture de la solidarité familiale** qui est mise en avant :

¹⁴⁹ FESTINGER L. , *A theory of cognitive dissonance*, CA: Stanford University Press, Stanford, 1957

« La solidarité familiale est très forte au Maroc : il faut partager. Je suis parti faire des études sans bourse, j'ai pris un petit job chez McDo pour payer mes études et pour faire des envois. Je faisais aussi des cours d'aide scolaire. (...)» (H, 40 ans, Migrant, Maroc, Attaché territorial)

Pour d'autres le sacrifice est reconnu comme tel, nommé et intégré dans la **culture de l'entraide** :

« C'est notre système qui est basé sur l'entraide, c'est culturel, y a une citation chez nous qui dit 'trois pauvres et un riche ça fait quatre pauvres', peu- être l'argent que moi je gagne, parce que je travaille quand même beaucoup. il y a des moments où je fais des boulots en plus, parfois au détriment de mes études j'ai repassé mes matières en septembre, parce qu'il fallait bosser même pendant les exams pour pouvoir envoyer de l'argent. Chez nous on dit que c'est un sacrifice. » (H, 29 ans, migrant, Mali, technicien Télécom)

Pour d'autres encore c'est une **culture communautaire** qui justifie les transferts et sacrifice. L'individualisme n'étant pas légitime, le fait de donner aux autres, ne pas penser à soi, se dévouer pour les autres est l'attitude légitime, **valorisée et valorisante**. Cela permet à la personne qui transfère de ne pas souffrir de dissonance cognitive :

« C'est une communauté ! On n'a pas d'individualisme là-bas... On n'a pas ça. Je fais ça pour moi, quand tu manges quelque chose, c'est tout le monde qui le mange, sinon ce n'est pas la peine. (...)» (F, 41 ans, migrante, Sénégal, aide-soignante)

Comme pour les envois et don d'objet, **l'obligation est un thème transversal des fonctions** du transfert d'argent. Certaines **le fondent**, d'autres **l'organisent** et le **mettent en scène** tandis que d'autres **le justifient**. Seule la fonction matérielle y échappe car dans cette fonction le transfert n'est pas orienté vers l'autre mais vers soi-même.

CHAPITRE 4. Evolution des pratiques de transferts

Les évolutions des pratiques de transferts d'objets et d'argent sont d'ordres **financières** (évolution du montant envoyé), **conjoncturelles** (variabilité du motif et de la fréquence d'envoi) **structurelles** (mutation du type d'objet envoyé), **affectives** (changement de rapport à l'envoi et aux destinataires) et **culturelles** (liées au lien avec le pays d'origine).

Les « rituels » associés aux envois d'argent et d'objets révèlent **plusieurs types d'évolutions des pratiques au fil des ans** selon des **effets de cycle de vie** (impact de l'âge), des **effets de niveau de vie** (impact des ressources) et enfin des **effet de mode de vie** (impact des choix de vie effectués) qui jouent un **rôle prédominant dans la prise de décision** déterminant l'envoi.

▣ L'évolution des envois d'objets

- ≈ **Baisse des envois d'objets en fonction du développement économique du pays d'origine** (effets «d'uniformisation culturelle » issus de la mondialisation, nivellement de l'offre).
- ≈ **Permanence des envois d'objets en cas de demandes d'un proche** (produits introuvables au pays ou trop onéreux), **de retours au pays, d'envois routiniers intégrés dans le processus de retour ou encore de cadeaux adressés aux proches**, et plus particulièrement **aux plus petits**.

⊕ **L'évolution des envois d'argent**

- **Permanence des envois d'argent à destination des besoins plus jeunes dont le montant varie selon les ressources des gens restés au pays.**
- **Resserrement des envois sur le "noyau familial" (Baisse des envois vers le village et la communauté, baisse des envois vers l'entourage hors famille mais permanence des envois à la famille ou à ses enfants)**
- **Les montants et la fréquence des envois à la famille évoluent selon les ressources des personnes restées au pays et leurs besoins** (variant selon leurs statuts professionnels, leurs revenus et leurs âges), **selon les ressources et les dépenses quotidiennes de l'expéditeur** (différentes selon son statut professionnel), **selon ses projets de vie** (désirs d'épargne, d'investissement), **et ses retours au pays** (qui peuvent déclencher les envois, notamment ceux des enfants de migrants).
- **Le rapport à l'envoi d'argent et l'utilisation faite de l'argent envoyé au pays a également une influence sur l'évolution des envois** (pouvant entraîner leur diminution, voire leur disparition).

⊕ **L'évolution des modes d'envoi**

- **En fonction de la variation de ses propres ressources, l'expéditeur choisi d'alterner les modes d'envois au fil des ans.** Son pouvoir d'achat est en effet synonyme d'une plus grande flexibilité par rapport à l'offre, **gagner davantage d'argent se traduit alors par un changement d'opérateur**, l'expéditeur pouvant préférer un service plus rapide bien que plus onéreux à un service plus lent mais moins coûteux.

Ainsi, l'évolution des pratiques d'envoi s'avère être **révélatrice d'un rapport spécifique aux personnes restées au pays mais également d'un rapport au pays d'accueil.** La variation va s'opérer en fonction des ressources des personnes restées au pays, de leurs besoins, mais également en fonction des projets futurs de l'expéditeur, de ses choix de vie en France, de sa vision des logiques d'envois et de la perception qu'il a de l'impôt familial.

Reconstituer l'itinéraire des envois d'objets ou d'argent à destination de personnes résidant dans les pays d'origine des enquêtés nous a permis d'analyser **la multiplicité d'étapes induite dans ces pratiques**, de l'acquisition de l'objet ou de la somme à envoyer au moment où l'envoi s'effectue. Une grande diversité de moyens sont empruntés pour opérer ces transferts - qu'il s'agisse de l'envoi par l'intermédiaire de banques, de sociétés de transferts ou de La Poste - ou encore des retours au pays effectués par l'émetteur même ou par le biais d'une connaissance.

La fréquence de ces envois fluctue elle aussi, ces derniers pouvant être réguliers, voire routiniers – les mêmes envois peuvent être effectués à l'occasion de retours dans le pays pour une courte durée - , ponctuels – lorsqu'il s'agit d'occasions spéciales - ou faits dans l'urgence lorsque le réseau d'entraide au sein du pays ne peut opérer.

Ces envois ont plusieurs origines – une demande ou une initiative personnelle – et traduisent différents besoins (aide, investissement à l'étranger...).

Ainsi, **les modalités et les effets de l'évolution des pratiques de transferts d'objets et d'argent dans le temps**, à savoir l'évolution des motifs d'envoi, des montants envoyés, des personnes à qui bénéficient les envois, ainsi que leur fréquence et le rapport qu'entretiennent expéditeurs et destinataires autour de ces envois.

1. L'évolution des envois d'objets

1.1 Des envois variables selon les ressources des uns et des autres

Le premier constat que nous pouvons dresser s'agissant de l'évolution des envois d'objets est **la variation qui opère en fonction des ressources dont dispose l'expéditeur depuis la France et des besoins de son entourage** depuis son pays d'origine. Comme pour les envois d'argent que nous verrons par la suite, de cet accès à un pouvoir d'achat (que l'on appellera « pouvoir économique ») va dépendre l'acquisition des objets à envoyer, leur nombre et l'investissement que cela représente pour migrant :

« Non, c'est maintenant que je leur envoie des choses, avant c'était mes parents qui m'ont aidé surtout, je n'avais pas les moyens. Maintenant je travaille un peu aussi et je mets de l'argent de côté donc je peux me permettre ça mais pas avant. » (F, 26 ans, Migrante, Chine, étudiante)

De même, les besoins des personnes restées dans le pays d'origine fluctuent et déterminent les envois effectués par le migrant. Dans le cas de cette enquêtée, l'arrivée de sa fille en France à ses côtés a engendré la suppression de ses envois devenus inutiles désormais :

« Quand ma fille était là bas je lui envoyais des chaussures et des vêtements par La Poste. » (F, 38 ans, Migrante, Sénégal, assistante juridique bilingue)

1.2 Des envois qui fluctuent selon l'offre en biens de consommation présente dans le pays d'origine

Un deuxième facteur d'évolution des envois d'objets est celui **lié au développement du pays de destination** qui engendre une baisse des envois de certains types d'objets. En effet, la mutation économique des pays dont les enquêtés sont originaires implique un **accroissement de l'offre de produits disponibles sur le marché** qui aboutit à un système où l'offre devient quasi-identique à celle présente en France. Cette résultante de la mondialisation montre comment une consommation de masse tend à se développer, et concerne tous types de produits, avec dans un premier temps **un essor des produits bruns, technologiques**, ayant pour effet d'aboutir au partage d'une culture commune à divers endroits de la planète. A ce propos, le journaliste Jean-François Dortier explique le phénomène qu'il nomme « uniformisation culturelle » s'agissant des biens culturels d'abord ¹⁵⁰ : « les industries de l'imaginaire – jeux vidéo, cinéma hollywoodien, séries télévisées, musique, publicité – répandent sur toute la planète les mêmes standards de consommation et de culture », mais aussi de l'ensemble des biens de consommation : « Le règne du marché s'étend sur la planète et nivelle sur son passage tous les modes de vie et les valeurs ». Ainsi, on remarque chez nos enquêtés un fort équipement de leurs familles ou de leurs proches restés au pays d'origine en produits technologiques – téléphones portables, Internet... le phénomène de la mondialisation devenant alors un facteur expliquant en partie le nivellement de l'offre à travers les pays. Ce dernier se traduit alors par la présence de produits dans le pays auparavant introuvables, qui étaient ainsi ramenés de France par les migrants :

« Au début c'était différent, j'apportais plus de choses de France mais maintenant ils ont tout. » (H, 55 ans, Migrant, Turquie, Agriculteur)

150 DORTIER, J.F., Vers une uniformisation culturelle, Sciences Humaines n°180, Mars 2007

Si le sens des envois d'objets se faisait auparavant depuis la France vers le pays d'origine, les changements qu'ont subis certains pays en matière économique **ont inversé dans certains cas le sens de circulation des objets en dehors des frontières**, certains migrants révélant d'ailleurs ramener des objets de leur pays vers la France en raison de l'économie financière qu'ils réalisent par le biais de cette opération :

« Avant je leur envoyais tout plein de choses, des fringues, des portables, mais aujourd'hui ils ont tout. Il y a tout là-bas. C'est même plutôt moi maintenant qui achète là-bas des choses moins cher et qui les ramène. » (H, 40 ans, Migrant, Maroc, Attaché territorial)

De même, on remarque **une mutation des pratiques s'agissant de l'achat de certains objets** qui se faisait auparavant depuis la France et sont aujourd'hui remplacés par un envoi d'argent ayant pour objectif que le destinataire achète le même objet directement dans son pays en raison de son moindre coût¹⁵¹.

Ainsi, le fait de pouvoir *« acheter les mêmes choses sur place »* a pour effet de diminuer la quantité d'envois d'objets, une baisse qui touche également certains produits français auparavant ciblés par ces transferts :

« A l'époque, la Roumanie était beaucoup plus pauvre qu'aujourd'hui : maintenant, on peut trouver à peu près les même choses qu'en France, par exemple, il y a Yves Rocher ! » (F, 25 ans, Migrante, Roumanie, Chargée de communication.)

Malgré cela, si certaines enseignes ont implanté des magasins à l'étranger, certains produits restent très onéreux pour ces populations, leur prix étant plus élevé du fait de leur importation, ce qui pourrait expliquer dans une certaine mesure la **permanence des envois concernant certains types d'objets**, à l'image du fois gras, du fromage ou du vin - ramenés par l'une de nos enquêtés à chacun de ses retours au Maroc - où ses produits, rares, seraient trop onéreux pour ses parents¹⁵². De même, certains parfums sont vendus avec une marge trop importante pour que les familles restées au pays puissent y accéder, une contrainte qu'elles détournent en commandant les parfums directement à leur proche quand celui-ci revient au pays :

« En plus maintenant j'amène plus rien. Si j'amène quelque chose c'est un parfum Dior ou d'autres choses, c'est parce que c'est juste elle qui en a envie. » (H, 55 ans, Migrant, Turquie, Agriculteur)

Le caractère national de certains produits induit des achats difficiles à faire à l'étranger, une caractéristique qui contribue à assurer une régularité envers ce type d'envois, à l'image des crèmes de soin françaises que l'une de nos enquêtés envoie au Pérou une à deux fois par an.

¹⁵¹ Se reporter à la partie II sur les Itinéraires des envois.

¹⁵² Se reporter à la partie II sur les Itinéraires des envois.

Dans son ouvrage collectif sur la recherche de l'authenticité des biens de consommation¹⁵³, l'anthropologue Jean-Pierre Warnier met en avant trois types d'apports de l'objet « authentique » : un lien avec les traditions passées, une image de produit du terroir et un caractère exotique. Ce dernier semble alors pouvoir « faire recette » puisqu'il se situe « hors-marché » - introuvable dans la circulation de biens d'un pays donné- ce qui contribue à le rendre « authentique », appartenant à un pays précis. Pour cet anthropologue, « la consommation de masse suscite une demande d'authenticité ») que nous pouvons voir apparaître chez les proches de nos enquêtés, parfois demandeurs d'objets français, renvoyant ainsi à la logique de produits dits du « terroir », ancrés dans ce qu'ils perçoivent comme étant la culture française. Au-delà, **le caractère exotique de ces produits est mis en avant ainsi que la manière dont ils sont perçus socialement** : la tradition du luxe « à la française » véhiculée par maints clichés à travers le monde – éléments constitutifs des mythes existant sur la France - contribue également à accroître la demande envers ce types d'objets. En effet, utiliser un objet français à l'étranger semble contribuer à l'amélioration de l'image du consommateur, puisque ces produits sont associés à une image flamboyante, comme le montre l'enquêtée précédente qui envoie des crèmes étiquetées françaises à ses tantes résidant au Pérou. Les représentations sur la France sont ainsi nombreuses et profondément ancrées dans les perceptions des étrangers, ce qui pourrait expliquer en partie **la pérennité des transferts de certains objets envoyés à la demande des familles**.

1.3 Le maintien de certains types d'envois ritualisés

Certains envois sont en effet devenus fréquents et routiniers, intégrés dans les préparatifs du retour au pays effectués par les migrants. Ainsi, l'une de nos enquêtés parle du « *passage obligé au supermarché la veille du départ* » pour acheter des produits alimentaires qu'elle ramène une fois par an, à chaque retour. Si la première fois, cette nourriture fut ramenée à la demande de ses parents, l'enquêtée a pris l'habitude de faire de même à chaque retour, si bien que l'arrivage de ces produits est devenu un rituel lié au retour¹⁵⁴. **Pour la plupart des enquêtés cette tradition perdure**, mais pour d'autres elle est liée à leur rapport au pays, et à la fréquence de leurs retours, **la diminution de ceux-ci pouvant modifier les envois réalisés** :

« *Quand j'étais étudiant je faisais de petits envois. Pour les vacances quand je revenais je prenais un sac avec moi avec des objets, des gadgets pour mes frères et mes sœurs comme du parfum, des cassettes vidéo.* » (H, 40 ans, Migrant, Maroc, Attaché territorial)

153 WARNIER, J.P. collectif, Le paradoxe de la marchandise authentique, Imaginaire et consommation de masse, L'Harmattan, Collection Dossiers, Paris, 1994, 182 pages, p.14

154 Se reporter à la partie II sur les Itinéraires des envois.

Faire des cadeaux depuis la France ou lors d'un retour au pays semble aussi être très important pour nos enquêtés :

« Avant c'était plutôt mes parents qui envoyaient, mais depuis que je travaille j'envoie de temps en temps, peut-être les anniversaires par exemple. Ils n'en ont pas forcément besoin mais c'est pour un cadeau, c'est pour faire plaisir. » (F, 29 ans, Fille de migrants, Chine, comptable)

Les occasions particulières comme **les anniversaires ou Noël donnent alors lieu à une vague d'envois qui restent eux aussi permanents au fil des ans**. Même si le budget de l'émetteur diminue, il est rare que celui-ci arrête d'envoyer quelque chose. A cette suppression de l'envoi, celui-ci préférera la substitution de l'objet prévu par un autre objet moins coûteux.

« Si jamais un jour on avait pas assez d'argent pour les cadeaux de Noël, c'est pas arrivé mais c'est inconcevable pour nous de ne pas en envoyer! Je pense que si on avait des budgets limités, on achèterait des choses moins chères, mais on achèterait quand même des cadeaux. Je préférerais me mettre à découvert pour les mois à venir mais leur offrir leurs cadeaux. » (F, 22 ans, Fille de migrants, Maroc, Etudiante salariée)

La valeur octroyée à l'objet semble ainsi accrue s'agissant d'une offrande, les cadeaux restant des objets sacrés marquant une volonté des enquêtés **« d'envoyer toujours »**, voire pour certains **« d'envoyer toujours plus »**, considérant cela comme **un acte signifiant le lien entre eux et leurs proches malgré la distance** :

De même on constate **une évolution du montant de l'objet envoyé en fonction du nombre de personnes à l'origine de l'envoi mais aussi du nombre de destinataires** :

« Le budget qu'on met en général pour les cadeaux, c'est variable. Disons que si c'est quelqu'un d'autre qui les emmène, comme on est limités en poids et en place, on met à peu près 400 euros à 2. Sinon si c'est nous qui partons, on met bien 300 à 400 euros par personne pour trois personnes en tout pour ramener des choses, parce qu'on en ramène plus. Mais aussi pour nous cet argent c'est moins que là-bas où ils ne pourraient pas mettre tout cet argent par rapport à leur niveau de vie, aux salaires marocains... » (F, 22 ans, Fille de migrants, Maroc, Etudiante salariée)

Pourtant, si le fait d'offrir quelque chose est immuable, ce cadeau peut prendre différentes formes, nourriture, gadgets, appareils technologiques ou encore jeux, le choix de la nature de l'objet revenant à l'expéditeur, un choix qui marque pour l'un de nos enquêtés le passage vers un mode d'offrande plus libre et moins normé au fil des ans :

« Si je veux faire un cadeau je donne une pièce aux enfants et après ils achètent ce qu'ils veulent selon leur goût. Y'a plus cette pression » (H, 55 ans, Migrant, Turquie, Agriculteur)

1.4 Les envois destinés aux plus petits

Enfin, on remarque **une dernière constance des envois d'objets, à savoir ceux adressés aux plus petits**, aux petits frères et sœurs, aux neveux et nièces ou encore aux enfants des migrants restés au pays :

« Avant on ramenait beaucoup mais depuis 3 ans on ramène moins, on ramène pour les petits, des vêtements... On ramène pour les petits. Pas pour les grands. Les petits ça va, les bébés. Et puis maintenant il y a tout ce qu'il faut en Algérie, comme en France. Qui travaille peut acheter, qui ne travaille pas ne peut pas. » (F, 52 ans, Migrante, Algérie ; assistante maternelle)

Le fait de continuer à envoyer des choses – principalement des vêtements ou des cadeaux – aux plus petits semble faire écho à une volonté d'offrir des biens à ceux qui n'ont pas encore de pouvoir économique, contrairement aux plus grands qui parviennent pour certains à acheter eux-mêmes ce qu'ils souhaitent. Ainsi, de même qu'envoyer à sa famille définit une sorte de retour « logique » à ceux qui les ont élevés, **certains enquêtés souhaitent à leur tour aider les plus petits, en leur transmettant des objets, en leur faisant des cadeaux et en assurant leur quotidien**, comme s'il était de la responsabilité des grands de prendre soin des générations d'après. A ce propos, la sociologue Blandine Mortain s'est penchée sur la signification de la transmission, en particulier celle des biens, et il apparaît qu'au-delà des « effets de protection familiale » soient à la base des mécanismes d'entraide d'une génération à l'autre au sein d'une même famille, alors que « le don direct d'objets relève d'une autre démarche, plus personnelle, et souvent chargée de valeurs sentimentales ou mémorielles ». Ainsi, la préservation du lien malgré la distance pourrait être analysée à travers ces offrandes, situées à un niveau plus émotionnel que celui, plus pragmatique, de l'entraide économique destinée à préserver les conditions de vie des plus petits restés au pays.

2. L'évolution des envois d'argent

Cette entraide familiale des plus grands aux plus petits est aussi présente dans les pratiques d'envois d'argent. En effet, les plus petits sont directement visés par les transferts d'argent, tout comme d'autres membres de l'entourage, selon une classification précise des personnes à qui l'on envoie qui va être déterminante pour le choix de ce que l'on envoie, de la fréquence ainsi que du montant envoyé.

2.1 Une constance des transferts adressés aux plus jeunes

A l'image de l'évolution des envois d'objets adressés aux plus petits, on observe tout d'abord à travers les discours des enquêtés **une permanence des envois d'argent à destination de cette population**. Qu'il s'agisse d'une aide demandée par autrui ou d'une initiative individuelle, plusieurs motifs expliquent l'aspect primordial de ces envois.

Premièrement **pour financer les études des petits frères et sœurs des enquêtés**, de leurs neveux et nièces restés au pays. Le niveau de vie et les salaires étant plus élevés en France que dans les pays dont les enquêtés sont originaires, le coût de cette scolarisation est moindre pour les migrants et leurs enfants qui conçoivent dès lors de participer aux frais ou aimeraient pouvoir le faire :

« Pendant les premiers deux ans j'envoyais chaque mois, et puis après je suis passé à une fois tous les trois mois et ensuite à une fois tous les six mois. Ça fait six ans que je suis en Europe, depuis un an je n'ai fait qu'un envoi. C'est parce que j'ai un grand frère qui a fini ses études, qui a commencé à travailler. Avant il était étudiant donc je donnais. Et il est devenu fonctionnaire donc il n'y a plus de problèmes économiques pour les plus petits, c'est résolu. » (H, 26 ans, Migrant, Turquie kurde, Informaticien)

Certains enquêtés arrêtent leurs envois, comme cet enquêté qui a changé ses pratiques depuis que son frère a pu prendre le relais. On note par ailleurs une volonté de certains enquêtés d'envoyer à cette fin dès qu'ils le pourront :

« Oui. Si j'avais plus d'argent j'enverrai plus. Là si j'avais un travail, je financerai les études de ma sœur. C'est en fonction de mes ressources que j'envoie. » (F, 23 ans, Migrante, Maroc ; étudiante)

Avec l'âge, les frais engagés dans la scolarisation de leurs proches devient en effet plus onéreuse, ce qui peut également être **un facteur de renouvellement des transferts interrompus pendant quelques temps** :

« A l'avenir je pense refaire des envoi d'argent pour les études de mes frères. J'avais arrêté, mais mes frères vont avoir besoin de plus. Avant ils étaient en primaire, au collège maintenant ils passent à l'université, ça va être plus cher. » (H, 26 ans, Migrant, Turquie kurde, Informaticien)

Ainsi, si envoyer de l'argent pour assurer l'éducation des plus petits dépend des moyens financiers dont dispose le migrant, ces envois semblent primordiaux, et empreints de la solidarité régnant au sein des familles à travers les générations.

Dans un deuxième temps viennent les envois destinés à **assurer le quotidien** des enfants et des jeunes.

Ces besoins peuvent être liés au nombre d'enfants à charge d'une personne proche mais également à un imprévu qui requiert un apport d'argent supplémentaire auquel cette personne ne peut faire face seule. **De l'importance des besoins va donc dépendre la fréquence de l'envoi mais aussi le montant envoyé.**

« Mon frère je ne lui ai pas donné cette année mais en 2006 je lui ai donné deux fois parce qu'il avait des problèmes, il a eu une naissance. Mais maintenant il travaille. » (F, 52 ans, Migrante, Algérie ; assistante maternelle)

Ces envois d'argent sont ainsi variables selon **les moyens des personnes restées au pays**, à savoir que **lorsque les parents de ces enfants ont eux-mêmes les moyens, on remarque une baisse inévitable des envois**, qui n'implique pas forcément une disparition de ceux-ci. En effet, les envois d'argent à destination des petits ne marquent pas systématiquement un besoin, puisqu'ils restent présents dans des familles où les parents seuls peuvent assurer leur quotidien. Ainsi, au-delà du caractère d'entraide de l'envoi, l'argent envoyé peut également révéler la volonté de prendre soin des petits et d'apporter un confort supplémentaire à la famille :

« Mon oncle travaille, il est responsable dans une pharmacie, il n'y a pas de souci, donc si j'aide pour ses enfants c'est juste comme ça, il a une bonne situation. » (H, 34 ans, Fils de migrant, Algérie, analyste programmeur en informatique de gestion)

Ces envois faits « pour le plaisir » divergent des envois de subsistance et semblent illustrer la volonté des migrants ou de leurs enfants d'assurer la pérennité du lien à travers ces pratiques malgré la distance, comme nous l'avons vu auparavant.

2.2 Un important resserrement des envois concernant la famille proche restée au pays

2.2.1 Des envois de plus en plus voués au maintien du lien de parenté

Une autre évolution importante que nous observons est celle **liée aux personnes à qui l'argent est envoyé**. En effet, si par le passé les enquêtés envoyaient à un large réseau de personnes, on remarque dans leurs discours **une hiérarchisation des personnes à qui ils envoient aujourd'hui**. Ce classement varie alors **selon leurs moyens financiers**, mais également **selon leur lien avec le destinataire**.

« J'ai aidé des gens qui ne m'ont pas remboursé et qui ont disparu. J'ai été très bon et ça m'a causé beaucoup de problèmes. Les gens que je connais qui sont mes amis je ne pouvais pas les voir dans la merde alors que je peux les sortir de là.

Mais là je ne suis plus dans cette mentalité, j'en suis sorti. Je ne peux pas aider tout le monde, même si je le veux. J'ai fait une sélection des personnes de confiance et puis j'ai arrêté. » (H, 24 ans, Fils de migrant, Mali ; cuisinier)

Les « personnes de confiance » dont parle cet enquêté sont différents membres de son entourage resté au pays. Ainsi, il est possible de classer ces personnes dans les cercles d'appartenance constituant le réseau social des enquêtés selon le schéma suivant :

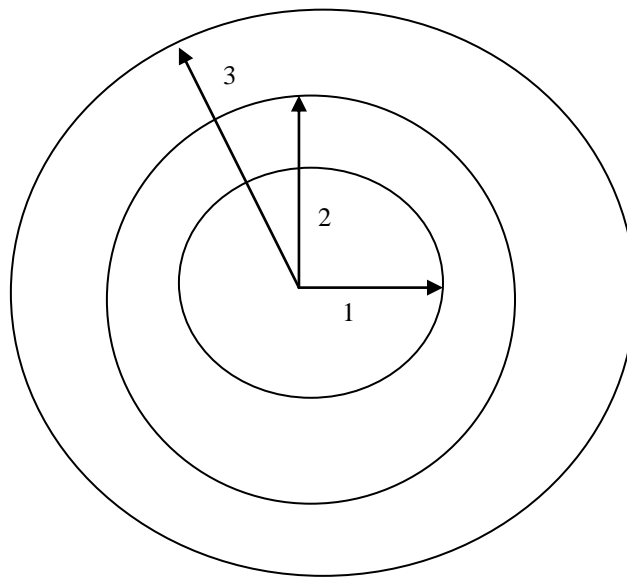


Schéma 1 : Cercles d'appartenance des enquêtés dans leur pays d'origine

- 1^{er} cercle d'appartenance : la famille
- 2^{ème} cercle d'appartenance : l'entourage en dehors de la famille (amis...)
- 3^{ème} cercle d'appartenance : le village/la communauté

A l'échelle du village ou de la communauté, on remarque **une baisse des envois liée à cette révision du statut des destinataires**, mais également aux ressources dont disposent les enquêtés qui ne permettent pas systématiquement d'aider l'ensemble de la communauté. Ainsi, un enquêté nous explique de quelle manière il sélectionne les personnes à qui il envoie, notifiant que les aides à la communauté ne sont réalisées qu'en cas d'urgence :

« Maintenant j'envoie qu'à ma famille et aux gens de mon village qui ont un vrai besoin, qui ont faim, qui sont malades. » (H, 24 ans, Fils de migrant, Mali ; cuisinier)

Les envois s'effectuent en effet selon les demandes et les ressources disponibles mais ne semblent pas systématiques :

« Au village je ne donne pas beaucoup, si on m'appelle de temps en temps j'aide mais on m'oblige pas à donner. » (H, 46 ans, Migrant, Cameroun, Enseignant)

Par ailleurs, **les envois adressés aux personnes du deuxième cercle d'appartenance, à savoir l'entourage, sont plus fréquents que ceux à la communauté mais restent en baisse par rapport aux envois à la famille, devenus prioritaires.** Les envois aux amis concernent ainsi davantage des aides pour concrétiser des projets ou des financements pour leur travail :

« J'ai envoyé de l'argent pour mon ami, mais il pouvait attendre un peu, c'était parce qu'il voulait acheter quelque chose pour son travail donc ça pouvait attendre. » (F, 29 ans, Migrante, Guatemala, Ingénieur commerciale)

Enfin, **les transferts vers le premier cercle d'appartenance - la famille et les enfants des enquêtés restés au pays – sont constants et prioritaires :**

« A l'époque pour ma fille, on envoyait 500 Fr par mois. (...) Après quand j'ai récupéré ma fille, j'avais trouvé un boulot, j'envoyais peut-être pas tous les mois mais tous les 2 mois, il y avait un besoin, j'envoyais par La Poste toujours. On peut dire que ça fait deux ans que j'envoie de l'argent régulièrement. » (F, 38 ans, Migrante, Sénégal, assistante juridique bilingue)

On remarque alors qu'à l'intérieur d'un même cercle, **les envois peuvent varier.** Si cette enquêtée envoyait de l'argent une fois par mois lorsque sa fille vivait avec sa mère, ses envois sont passés à une fois tous les deux mois à partir du moment où elle l'a récupérée, la baisse des envois pouvant alors s'expliquer par le changement de lieu de résidence de sa fille. **Si le regroupement familial peut être un facteur d'évolution de la somme envoyée,** celle-ci, tout comme **la fréquence des envois, peut fluctuer selon le nombre de personnes à qui l'on envoie et le statut de celles-ci par rapport au migrant qui envoie.** Un enquêté nous explique ainsi avoir envoyé auparavant de l'argent pour ses neveux et nièces ainsi que pour sa mère. La fin des études des premiers a certes déclenché un arrêt des envois en raison de leur passage à une activité professionnelle rémunérée, mais cet enquêté a continué à envoyer de l'argent à sa mère qui en avait toujours besoin. Ainsi, le facteur au cœur de l'acte d'envoi est l'entraide destinée à garantir les besoins quotidiens des personnes restées au pays. En effet, la disparité des statuts entre les migrants et leurs proches, tout comme la faiblesse des ressources de ces derniers dans certains cas, entraîne une nécessaire entraide des plus aisés envers les plus démunis :

« Maintenant mes neveux et mes nièces ont fini leurs études. Mais pour ma mère j'envoyais souvent. » (H, 55 ans, Migrant, Turquie, Agriculteur)

Les envois vers la famille sont donc permanents, et même s'ils connaissent des variations pour les motifs que nous verrons par la suite, envoyer à sa famille et à ses enfants apparaît comme l'envoi primordial.

Pour certains enquêtés, ces transferts sont devenus routiniers, leur montant étant fixé par an et quasiment immuable :

[Et les 240 euros par an ?] « Ça je donnerai. C'est les 20 euros multiplié par douze, ce n'est pas un plus, je calcule l'année et je donner 240 euros et personne ne me fait chier. 240 euros pour la maison au village et 40 euros par an pour tout ce qui est histoire des funérailles et des arrivées et c'est tout. » (H, 24 ans, Fils de migrant, Mali ; cuisinier)

On note alors **une évolution de ces envois dans le temps chez certains enquêtés qui disent avoir commencé à envoyer en s'apercevant de ce que représentaient ces envois dans le quotidien de leurs familles :**

« On donne toujours 200 euros par an mais ça ne fait pas longtemps qu'on a commencé à donner. Avant on ne donnait pas. Là ça fait huit ans qu'on donne. C'est comme ça. On a décidé de donner parce que quand on voit qu'ils n'ont pas les moyens et tout c'est là qu'on leur donne. » (F, 52 ans, Migrante, Algérie ; assistante maternelle)

Ainsi, être confronté à la réalité des modes de vies de leurs familles est à l'origine d'une augmentation des envois effectués par les migrants :

« Il y a aussi le fait de se rendre compte en partant que même s'ils ne demandent pas, qu'il y a des difficultés. On s'est dit 15 € c'est peut-être pas grand chose pour nous mais c'est beaucoup pour eux. » (F, 38 ans, Migrante, Sénégal, assistante juridique bilingue)

Dans le cas présent, la régularité des envois semble plus importante que la somme envoyée, d'autant plus que celle-ci est également sujette au décalage entre la valeur monétaire des pays, la somme envoyée par les personnes depuis la France représentant dans la plupart des cas un pouvoir d'achat supérieur dans le pays d'arrivée.

« En raison du taux de change, je pense que cet argent est important pour eux (1 euro = 10 RMB). Je suis content de faire ça. » (H, 24 ans, Migrant, Origine Chine, Serveur)

Cet accroissement de la valeur économique de l'envoi peut expliquer en partie l'importance accordée par les enquêtés à la constance de ces envois. En effet, si certains déclarent ne pas être économes dans leur quotidien, **ne pas envoyer d'argent régulièrement ne semble pas envisageable.**

[L'argent que vous envoyez a vos parents c'est toujours garanti ?]

« Bien sur, ça c'est garanti. Pour moi c'est ne pas grave de ne pas avoir trop d'argent mais pour eux... Il faut qu'ils se stabilisent. Moi je m'en sors... Pour eux c'est serré, ont ne peut pas jouer avec ça. » (H. 36 ans, Fils de migrant, bibliothécaire adjoint, marocain)

Les envois à la famille sont primordiaux et varient selon les cas, les personnes et le degré du lien qui les unit.

S'agissant des envois à leurs enfants restés aux pays, **les envois d'argent sont très fréquents et pérennes** :

« Moi avant quand j'étais petit et que je vivais en Algérie, mon père m'envoyait de l'argent pour vivre avec ma grand mère, pour mes études. Quand il venait il amenait avec lui de l'argent. » (H, 34 ans, Fils de migrant, Algérie, analyste programmeur en informatique de gestion)

2.2.2 Des envois financiers découlant des perceptions des enfants de migrants

Entrer en contact avec des membres de sa famille peut déclencher un début d'envois, à l'image de certains enfants de migrants qui ont choisi d'envoyer de l'argent au retour de leur premier voyage dans le pays d'origine de leurs parents. C'est le cas de cette enquêtée d'origine cambodgienne qui a effectué deux transferts en un an suite à sa rencontre avec sa famille au Cambodge au cours de l'été 2006 :

« Pourquoi est-ce que j'ai décidé d'envoyer de l'argent, alors qu'avant je ne le faisais pas ? Parce qu'avant je ne les connaissais pas, donc j'étais plus détachée. Là je les ai vus, l'an dernier, donc c'est plus personnalisé. » (F, 24 ans, Fille de migrants, Cambodge, étudiante)

Les retours au pays pour les vacances peuvent ainsi donner lieu à une hausse des pratiques d'envois d'argent au retour en France, d'une part pour les raisons que nous venons de citer, mais également parce que ces voyages peuvent provoquer une prise de conscience du décalage entre leur niveau de vie et celui de leurs familles, entre leur état de santé et celui des leurs restés au pays :

« Avant on ne donnait pas d'argent on n'allait pas au pays, au début pendant 5 ans, puis pendant 7 ans. Là depuis 2000 on y va tous les ans. C'est depuis là qu'on donne plus d'argent. Et depuis 2005 on y va deux fois dans l'année. Là il y a des malades, ma famille est pauvre. Tandis qu'avant ça allait. » (F, 52 ans, Migrante, Algérie ; assistante maternelle)

La connaissance de nouvelles personnes appartenant au cercle familial et de leurs conditions de vie marque alors une étape dans le rapport à l'autre en initiant des actes de transferts destinés à améliorer les moyens de subsistance des membres de la famille. Ici, **la disparité des genres de vie et des niveaux de vie liés aux différents états de développement économique des pays de résidence des migrants et de leurs famille a eu pour effet de provoquer un choc chez les enquêtés, à l'origine des pratiques d'envois, ceux-ci ne pouvant alors plus occulter les besoins de leurs proches.**

Ainsi, le lien entre la parenté et les transferts d'argent serait révélatrice d'une « économie des liens familiaux » telle que l'entend le journaliste Nicolas Journet¹⁵⁵, pour qui « la circulation des revenus, des aides, des pensions, des patrimoines et des héritages n'est pas gouvernée par le libre jeu des intérêts, mais par des normes de confiance, de proximité, de sollicitude, sinon des sentiments de devoir ou de culpabilité ». **Ce sentiment de devoir, voir de « dette », envers la famille mêlé certainement à une culpabilité d'être privilégié par rapport à ses proches pourrait alors jouer un rôle dans la logique d'envoi d'argent** occasionnée par le retour au pays et la confrontation aux réalités de vie des siens. Plus loin, Nicolas Journet fait allusion aux travaux menés par la sociologue américaine Arlie Russell Hochschild¹⁵⁶ sur la notion de « Care », à savoir « un lien émotionnel, en général mutuel, par lequel le dispensateur des soins se sent tenu pour responsable du bien-être des autres et effectue un travail intellectuel, physique et émotionnel pour y atteindre ». Dans le cas présent, **l'attention (« care ») porté par les migrants ou leurs enfants à leurs proches contribue à expliquer les motifs à l'origine des envois d'argent qu'ils effectuent vers leur pays d'origine.**

Au-delà, on remarque également **une transmission des pratiques d'envois d'une génération à l'autre**, les enfants de migrants pouvant prendre le relais ou venir compléter les envois dès qu'ils en ont la possibilité financière :

[Votre fille donne avec vous depuis quand ?] « Depuis longtemps, depuis 99–2000, tous les ans elle donne. Elle travaille, elle a 28 ans. » (F, 52 ans, Migrante, Algérie ; assistante maternelle)

2.2.3 De l'importance des envois à la famille

La diminution des envois à la communauté, la tendance à la baisse des envois à l'entourage en dehors de la famille et la permanence des envois à la famille révèle alors une évolution du lien qui a pour effet de modifier les envois. On remarque en effet un **recentrage sur « la cellule familiale » concernant les envois d'argent**, des pratiques qui traduisent alors une réorientation de l'impôt au pays qui devient davantage **familial et moins largement communautaire**. Par ailleurs, lorsque leurs proches sont dans le besoin, les enquêtés envoient et dans l'autre cas les envois se font plus rares, ce qui permet aux migrants ou enfants de migrants faisant les envois d'investir leur argent ailleurs, comme nous allons le voir par la suite.

155 JOURNET, Nicolas, L'argent en famille, Revue d'ethnologie de l'Europe, Terrain n°45, Septembre 2005

156 RUSSEL HOCHSCHILD, Arlie, 2003. *The Commercialization of Intimate Life*, University of California Press, Berkeley, 2003, in JOURNET, Nicolas, L'argent en famille, Revue d'ethnologie de l'Europe, Terrain n°45, Septembre 2005

Ainsi, la logique d'entraide prédominante présente révèle un modèle opposé aux théories formées respectivement par les sociologues Rémi Lenoir¹⁵⁷, et François De Singly¹⁵⁸ au sujet la transmission du capital économique dans nos sociétés occidentales. Pour le premier : « le développement du salariat a restreint l'importance de la transmission du patrimoine dans les stratégies économiques familiales, la transmission du capital culturel s'y substituant ». Pour François De Singly, cette évolution s'est accompagnée d'une transformation du rôle de la famille, désormais vouée à l'épanouissement de l'identité individuelle et autonome de chacun de ses membres. On parle d'une famille « désinstitutionalisée », non plus fondée sur des normes sociales définissant rôles et devoirs mais sur des liens choisis par des individus autonomes, devant non seulement subvenir seuls à leurs besoins, mais également définir leurs propres valeurs et modes de vie. Dans le cas présent, s'agissant d'enquêtés ayant vécu dans des sociétés non visées par l'analyse des chercheurs - ayant probablement un mode de fonctionnement différent - mais ayant migré dans l'une d'elles, il semblerait que **ces derniers soient à mi-chemin entre ce type de logique tournée davantage sur l'individu seul et une logique de solidarité intrafamiliale** qui a tendance à se recentrer presque exclusivement sur les membres les plus proches de la famille, laissant alors une marge de revenus pour eux-seuls. On observe alors que les enquêtés reversent une partie de leur argent et ne conçoivent pas de faire cesser cette « tradition », mais évoquent tout de même le besoin qu'ils ont d'en garder une partie à des fins plus personnelles et individuelles.

2.3 Une variation temporelle et économique des envois selon les profils des émetteurs et des destinataires

La variation des montants et des fréquences d'envoi s'explique par plusieurs motifs :

- En premier lieu, **les ressources des gens restés au pays et leurs besoins qui peuvent jouer un rôle dans le processus d'envoi d'argent depuis la France**. En effet, le capital économique dont disposent les destinataires au moment précédant l'envoi est le principal critère à la base de l'envoi :

« J'ai perdu mon père assez jeune. Quand mon père était encore en vie j'envoyais très peu, enfin j'envoyais quand même parce qu'il arrivait dépouillé... Quand ma mère était seule j'envoyais beaucoup plus parce qu'elle n'avait pas de revenus, elle possédait des terres parce qu'elle avait quelques fermes mais bon, je savais ce que ça représentait. » (H, 55 ans, Migrant, Turquie, Agriculteur)

157 LENOIR, Rémi, Généalogie de la morale familiale, Editions du Seuil, Paris, 2003 dans De BLIC, Damien, Sociologie de l'argent, Editions La Découverte, Paris, 2007, p.75

158 De SINGLY, François, Le soi, le couple et la famille, Nathan, Paris, 1996, dans De BLIC, Damien, Sociologie de l'argent, Editions La Découverte, Paris, 2007, p.75

Si les envois ont dans le cas présent augmenté du fait de la situation familiale, ils ont par la suite diminué compte tenu du retour à un pouvoir économique suffisant dans la famille de ce migrant :

« Aujourd'hui j'envoie beaucoup moins parce qu'ils sont plus riches que moi [rires]. Enfin non, c'est juste qu'en Turquie en général ils ont un niveau de vie qui a augmenté, c'est vrai que dans ma famille c'est flagrant ! » (H, 55 ans, Migrant, Turquie, Agriculteur)

L'évolution de ces pratiques d'envois révèle ici un inversement du pouvoir d'achat entre sa famille restée en Turquie et lui. Effectuer des transferts dépend ainsi largement des ressources familiales, à l'image de cet enquêté qui dit avoir réalisé des transferts par le passé mais ne plus en réaliser aujourd'hui que ses proches subviennent eux-mêmes à leurs besoins :

« Il y a de l'argent sur place donc ils n'ont pas besoin. Bon moi ma famille elle n'a pas besoin en fait. » (H, 35 ans, Migrant, algérien, restaurateur)

Pourtant, l'instabilité des ressources dont disposent les personnes restées au pays est due à une **fluctuation de leur statut professionnel**. En effet, celui-ci joue un rôle prédominant sur les revenus dont disposent les personnes sans emplois ou à petits salaires ayant davantage besoin d'une entrée d'argent fréquente :

« Mon père il va déménager, il n'a pas de boulot donc jusqu'à ce qu'il arrive à faire quelque chose c'est moi qui vais payer le loyer chaque mois, à Istanbul c'est un petit peu cher quand même le loyer et il est un peu vieux maintenant, je ne sais pas qu'est ce qu'il va faire. » (H, 30 ans, Migrant, Turquie, Cuisinier)

En cela, **le passage du statut de personne sans emploi au statut de travailleur marque une nette mutation des pratiques d'envois :**

« Depuis 2006 je ne lui ai plus rien donné parce qu'il a trouvé du travail, il n'a plus besoin. » (F, 52 ans, Migrante, Algérie ; assistante maternelle)

L'activité professionnelle est alors synonyme d'une amélioration des moyens financiers de la famille, ce qui peut expliquer en partie la baisse des envois effectués durant cette période.

Or, si le retour à une activité professionnelle peut avoir pour effet d'enrayer les envois d'argent depuis l'extérieur, **le passage à la retraite marque généralement un retour de ces envois :**

« Quand ils étaient à la retraite il y avait plus de demandes. Parce que en général les envois vers les pays ne sont pas systématiques, pas automatiques, on ne pense pas tout de suite qu'il faut envoyer de l'argent, c'est souvent des demandes des parents qui soumettent un problème, on n'y arrive plus... » (F, 38 ans, Migrante, Sénégal, assistante juridique bilingue)

L'âge des personnes restées au pays peut dès lors être un facteur d'évolution des pratiques de transferts d'argent, la somme touchée pendant la retraite étant dans bien des cas inférieure à celle touchée pendant l'activité professionnelle – le système de retraite au Maroc est basé sur le même principe de répartition que la France pour une minorité de salariés : ceux de la fonction publique et certains salariés du privé, alors que pour les autres, aucune retraite n'est donnée ou alors une retraite correspondant à moins de la moitié du salaire gagné ,– sachant que celui-ci sont rarement très élevés- permettant rarement de subvenir à l'intégralité des besoins de la famille :

« C'est moi que les aide, parce que la vie las bas n'est pas facile, mon père a une petite retraite, c'est rien du tout. Il faut bien qui quelqu'un les aide. » (H. 36 ans, Fils de migrant, bibliothécaire adjoint, marocain)

Sur le principe même système qu'en France mais pension faible car salaires faibles donc proportionnel, d'où petite pension

- Ce dernier point nous amène à voir le second critère de variation des envois d'argent, à savoir **les ressources de la personne qui envoie depuis la France**, celles-ci, ainsi que sa capacité d'épargne , étant **déterminantes pour l'envoi et son montant**, comme le montre cette enquêtée qui nous explique **le lien existant entre l'évolution de sa rémunération et l'évolution de ses envois** :

« Ca dépend de mon salaire ici et si j'ai toujours le même revenu. Si je gagne plus je leur donnerai plus mais si je gagne moins je ne pourrai pas leur envoyer beaucoup. » (F, 29ans, Migrante, Pérou, sans profession)

En effet, le premier constat est celui de **la dialectique entre le statut professionnel et les envois effectués**, faisant écho au lien que nous avons souligné auparavant entre le statut professionnel des personnes restées au pays et leurs besoins. Dans le cas présent, on observe **une évolution en trois temps** analogue à celle présentée auparavant, correspondant aux mutations induites dans le passage du statut d'étudiant au statut de salarié puis de retraité, une modification du statut dont vont dépendre des capacités d'épargnes et des ressources disparates :

« Quand j'étais étudiant j'envoyais peu, quand j'ai trouvé un petit boulot après ma thèse je n'envoyais jamais plus de 1000 F à l'époque, mais aujourd'hui maintenant que je travaille et que je gagne bien ma vie j'envoie 1000 € facilement. » (H, 40 ans, Migrant, Maroc, Attaché territorial)

⊕ **Le statut d'étudiant marque en effet une impossibilité d'effectuer des envois, ou de petits envois peu fréquents.** Une enquêtée nous explique qu'elle a envoyé de l'argent à sa famille en épargnant sur ses étrennes de Noël et sur l'argent qu'elle a gagné en donnant des cours :

« Si j'ai les moyens, je pense envoyer encore de l'argent. Mais je pense que je vais attendre de travailler. » (F, 24 ans, Fille de migrants, Cambodge, étudiante)

Travailler sera le moment où elle pourra envisager d'envoyer régulièrement de l'argent, alors que seules ses économies lui permettent actuellement de le faire. Ainsi, elle explique de quelle manière sa mère effectue les envois pour le moment, en attendant qu'elle puisse elle-même contribuer à ces envois par la rémunération issue de son travail:

« Quand je suis allée au Cambodge, je n'avais pas du tout ramené de l'argent pour des personnes. Je n'avais pas beaucoup de moyens, c'est ma mère qui avait tout financé. » (F, 24 ans, Fille de migrants, Cambodge, étudiante)

L'attente de l'activité salariale est ainsi accrue par la volonté de pouvoir envoyer de l'argent, ou en envoyer plus :

« Je pense continuer à envoyer de l'argent. Bon là je ne peux rien économiser puisque je ne touche rien. J'attends plus de travailler... Espérons d'ici un an ! » (F, 24 ans, Fille de migrants, Cambodge, étudiante)

Le statut d'étudiant est caractérisé selon nos enquêtés par le fait de « ne pas avoir beaucoup d'argent ». Les travaux menés chaque année par l'observatoire de la vie étudiante¹⁵⁹ montrent trois origines des ressources dont disposent les étudiants : les aides de la collectivité, les versements familiaux et les revenus issus d'activités rémunérées (le nombre d'étudiants salariés cesse de croître) impliquant le cumul des études et d'une activité professionnelle qui illustre une certaine précarité des ressources disponibles associées au statut d'étudiant. Dès lors, **le premier travail semble ainsi marquer l'étape du passage à une autonomie financière et à la possibilité d'effectuer des envois** à son tour:

« J'ai envoyé de l'argent pour la première fois quand j'ai commencé à travailler, à 23 ans. Ca doit faire cinq ans environ... » (F, 29 ans, Fille de migrants, Chine, comptable)

Les envois futurs sont ainsi envisagés par les enquêtés qui projettent des changements dans leurs pratiques de transferts en fonction du statut qu'ils occuperont plus tard et du salaire correspondant :

« Dans le futur j'en ferai beaucoup plus. Je me débrouillerai pour envoyer plus efficacement et plus rapidement. » (F, 23 ans, Migrante, Maroc ; étudiante)

159 OBSERVATOIRE DE LA VIE ETUDIANTE, La vie étudiante, Repères, 2007, p.10

Cette étudiante considère ainsi le fait d'envoyer de l'argent comme « *automatique* » à partir du moment où les conditions financières sont réunies pour pouvoir le faire. Cette projection future des envois montre de quelle manière les enquêtés conçoivent le fait d'envoyer de l'argent comme nécessaire, **une vision de l'envoi d'argent dont va dépendre la permanence, l'augmentation ou la diminution de ceux-ci.**

⊕ **En devenant salarié, le pouvoir économique de l'individu augmente et il lui devient plus aisé d'envoyer et de mettre de côté régulièrement à cette fin :**

« J'envoie de l'argent depuis que je travaille, quand je peux. J'envoie toujours, tous les mois maintenant, avant c'était pas régulier » (F, 32 ans, Migrante, Indonésie, Chargée de la planification dans un hôtel).

On observe alors une évolution des ressources depuis le moment de la migration, une augmentation qui va de paire avec une augmentation des envois d'argent :

« Quand je suis arrivé j'avais très peu de moyen donc j'envoyais peu d'argent et pas souvent. Au fur et à mesure j'ai augmenté mon niveau de vie alors j'ai pu envoyer plus et plus souvent et encore après. » (H, 55 ans, Migrant, Turquie, Agriculteur)

La variation du montant envoyé dépend alors de la somme gagnée mais également des dépenses que la personne doit assumer en France pour son propre quotidien :

« Tu gagnes assez tu peux envoyer, tu ne gagnes pas assez c'est vital tu gardes l'argent. » (F, 23 ans, Migrante, Maroc ; étudiante)

Celles-ci influent sur le fait d'envoyer plus ou moins, tout comme le fait d'envoyer à plusieurs qui a pour effet d'accroître la somme envoyée :

« Depuis que je travaille, que ma famille travaille on peut donner plus. » (F, 52 ans, Migrante, Algérie ; assistante maternelle)

Pourtant, **obtenir un meilleur salaire ne renvoie pas systématiquement à une hausse du montant des envois :**

« Non ce que j'envoie ça reste pareil. Si tu montres que tu as plus d'argent ils abusent, ils en veulent plus. » (H, 24 ans, Fils de migrant, Mali ; cuisinier)

Le discours de cet enquêté montre comment **le lien entre le salaire et le montant envoyé n'est pas le même chez l'ensemble des enquêtés**, le montant envoyé dépendant très largement du choix de vie fait. Ici, l'enquêté estime que ce qu'il donne à ses proches est suffisant pour eux, une vision qui légitime la constance du montant qu'il envoie.

Au-delà, il ne souhaite pas informer ses proches de ses augmentations de revenus, et tente alors de la dissimuler, alors que le révéler engagerait certainement une hausse des envois selon lui, motivant alors son souhait de garder cela secret.

Ainsi, si on remarque **plusieurs facteurs d'évolution de la somme envoyée, celle-ci reste déterminée par le nécessaire partage entre le quotidien à assurer, les choix de vies faits par le migrant et son désir d'envoyer de l'argent.**

Par ailleurs, si le fait d'envoyer de l'argent peut révéler une attitude solidaire, celle-ci peut être perçue à divers degrés -, de désintéressée, consistant à envoyer de l'argent pour assurer la survie des siens, à une solidarité davantage synonyme de moyen d'échange où l'envoi peut donner lieu à un remboursement sous diverses formes¹⁶⁰ – et n'est pas systématiquement engagée dans les facteurs à l'origine de l'envoi d'argent:

« Tous les mois, je partageais ma paye en deux, et mes parents ils ne manquaient pas d'argent, mais si j'envoyais, c'était pour leur montrer que j'avais la possibilité de vivre à l'extérieur. »

(H, 35 ans, Migrant, algérien, restaurateur)

Le fait que cet enquêté envoie de l'argent alors que sa famille n'en éprouve pas le besoin nous montre alors comment, par le biais de ces envois, **le migrant projette une image de lui-même et de sa situation en France dans son pays**, l'argent envoyé témoignant de sa réussite, et devenant ainsi une illustration des conditions de vie du migrant.

⊕ Pourtant, **ces envois semblent ralentir lorsque le migrant devient retraité**, à l'image de la baisse du pouvoir d'achat des personnes restées au pays en entrant dans la même phase de vie.

« Je vais continuer à envoyer mais quand je serai à la retraite j'aurai moins d'argent, donc je verrai comment faire. » (F, 52 ans, Migrante, Algérie ; assistante maternelle)

Si l'enquêtée projette l'avenir de ses envois en percevant leur constance comme incertains du fait des ressources dont elle disposera alors, on remarque qu'à cette situation se substitue dans certains cas un processus de relais assuré par certains enfants de migrants¹⁶¹ qui commencent à donner eux aussi pour leurs familles restées au pays dès qu'ils ont un certain pouvoir économique, de telle façon qu'un jour ils pourront devenir les principaux expéditeurs, relayant ainsi leurs parents.

¹⁶⁰ MOUHOUD, E.M., Entretien mené à l'université Paris Dauphine, 1er octobre 2007

¹⁶¹ Se reporter à la partie 2.2.2 sur le rôle joué par les enfants de migrants dans les pratiques d'envois.

Ainsi, **durant ces trois étapes de vie, le pouvoir d'achat, d'épargne et le capital économique des migrants ou de leurs enfants varie**, déterminant les envois d'argent, leur régularité et leur montant, à l'image du schéma suivant récapitulant l'évolution des envois au fil de l'âge :

Somme envoyée et fréquence de l'envoi

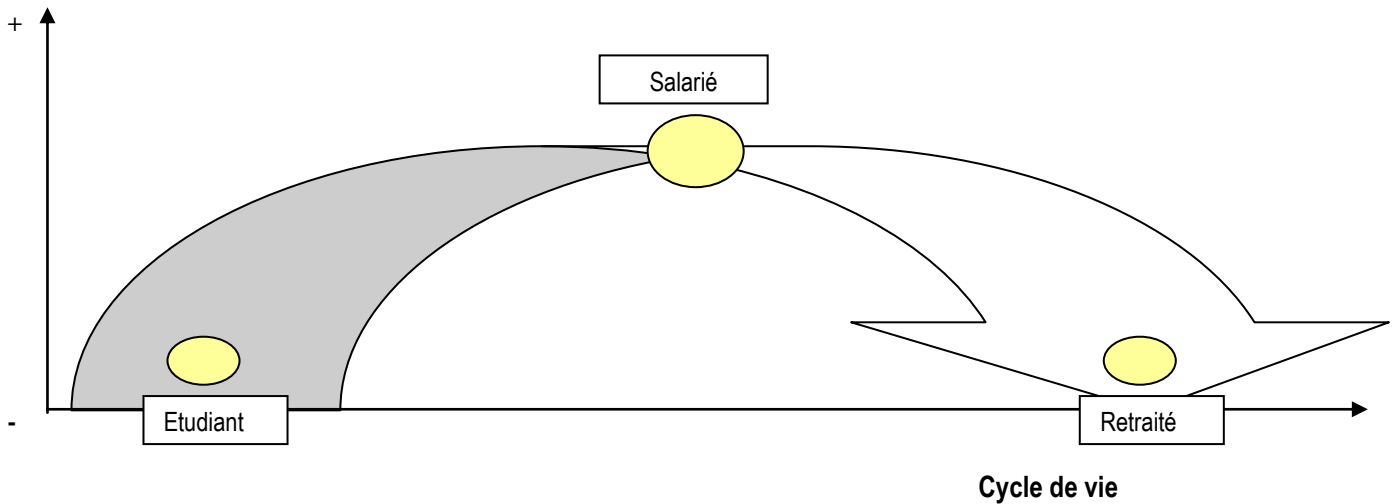


Schéma 2 : évolution des envois d'argent au fil de l'âge

De même, les évolutions d'envoi d'argent sont liées aux modes d'épargne de cette population, qui varient en fonction de leurs ressources, des envois faits au pays, et comportent de nombreux freins, comme l'ont montré les chercheurs de l'Agence Française De Développement¹⁶² dans ce schéma :

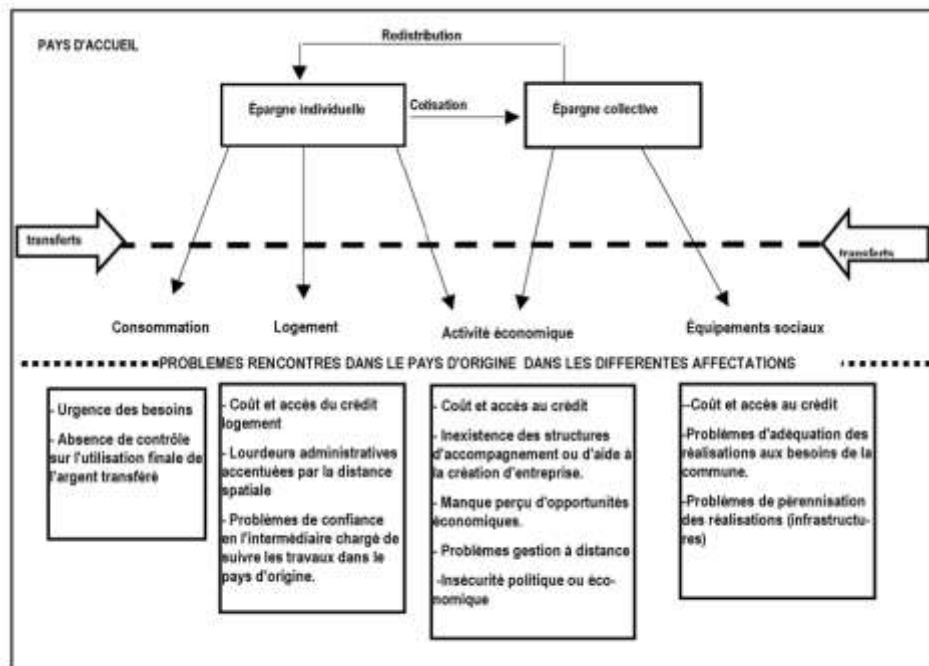


Schéma 3 : Freins et limites des capacités d'épargne et d'investissement des migrants

162 AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT, Direction de la stratégie, Département de la communication, Migrants, acteur de développement, 29 mars 2006

Ce tableau nous permet de voir que quatre domaines sont touchés par les investissements des migrants : la consommation, le logement, les activités économiques susceptibles d'être développées au pays, et enfin les équipements sociaux. Pourtant, ces différents domaines nécessitent des apports importants auxquels les migrants ne peuvent pas toujours faire face compte tenu de leurs ressources. Les envois d'argent semblent ainsi dépendre de ces dernières, tout comme les capacités d'épargne des migrants.

- **Les dépenses quotidiennes des enquêtés en France peuvent elles aussi faire varier les envois.** D'un mois à l'autre, les frais des enquêtés ne sont pas identiques, ce qui semble avoir un impact sur la somme d'argent envoyée :

« Parfois je n'ai pas non plus beaucoup d'argent, quand je paye le loyer et tout ça, donc je ne peux pas envoyer beaucoup. Oui, le loyer, électricité, portable, le ticket de transport, la nourriture, des vêtements et tout ça. » (F, 29ans, Migrante, Pérou, sans profession)

Cependant, ce contexte semble davantage faire diminuer la somme envoyée qu'annuler l'envoi :

« Quand je ne peux pas envoyer, je fais moins... Quand je suis juste financièrement parce que j'ai eu plus de dépenses ici. » (F, 41 ans, Migrante, Sénégal, aide-soignante)

Dans certains cas, les envois s'arrêtent dans les moments de l'année où la personne résidant en France dispose de moins de moyens. Face à cette absence d'envois, les réactions sont contrastées, à la fois de la part des personnes restées au pays et de celle de l'expéditeur qui accepte difficilement de devoir renoncer aux envois en raison de sa situation économique :

« C'est de l'entraide hein, d'envoyer de l'argent ! Si je peux je dis oui, si je ne peux pas je dis non. Des fois je ne peux pas, et ce n'est pas du tout un problème. Il m'est arrivé de ne pas envoyer. C'est dur pour moi, mais ils comprennent. » (F, 41 ans, Migrante, Sénégal, aide-soignante)

Par ailleurs, si les pratiques de transferts d'argent varient en fonction des ressources, elles **fluctuent également selon le niveau de vie des enquêtés en France et leurs mœurs.**

Postulant que la migration a souvent pour objectif la recherche d'un mieux-être pour le migrant et sa famille¹⁶³, Reynald Blion émet l'idée que « cette recherche d'un mieux-être se matérialise pour le migrant par la recherche et l'accès à un emploi salarié, duquel il va tirer un revenu lui permettant à la fois de couvrir ses besoins dans la société d'immigration mais aussi de transférer une certaine somme d'argent à sa famille restée dans le pays d'origine ».

163 BLION, R., Economies et transferts migratoires, révélateurs des contradictions entre politiques et pratiques migratoires, Institut Panos, Paris, Septembre 2004, p.5

En cela, « les transferts des économies de travailleurs immigrés se trouvent être au cœur des logiques individuelles, voire collectives, des migrants ».

Dans ce cadre, nous pouvons voir que si beaucoup d'enquêtés estiment devoir et vouloir aider leurs familles restées au pays, ils sont également nombreux à mettre l'accent sur le fait que leurs revenus doivent se diviser entre leurs frais en France, l'argent destiné aux envois mais aussi leurs désirs d'achats, leurs activités et sorties en France. Ainsi, les sommes envoyées ne sont pas toujours fixes et sont parfois fonction des choix faits au quotidien par le migrant ou l'enfant de migrant :

« Au début je ne le faisais pas [les transferts d'argent], après j'ai envoyé de temps en temps pour mes parents pour les soulager financièrement. C'était à peu près tous les 2/3 mois, j'envoyais de petites sommes, c'était très très dur d'économiser. C'était très difficile pour moi de vivre ma jeunesse, d'économiser et de travailler. » (H, 55 ans, Migrant, Turquie, Agriculteur)

De ces achats et autres dépenses va alors dépendre la somme qu'il sera possible d'envoyer, d'où le dilemme rencontré parfois par certains enquêtés, ce à quoi ce migrant fait allusion en parlant de « vivre sa jeunesse ».

Enfin, **les sommes d'argent envoyées et la fréquence des envois dépend aussi des projets des enquêtés**, qu'il s'agisse de projets dans le pays d'origine ou en France. **Leur épargne, les investissements immobiliers qu'ils font ou envisagent ont également une incidence sur les envois**, puisqu'ils ont pour effet de les diminuer dans bien des cas, un phénomène qui met en exergue l'aspect « concurrentiel » de ces pratiques:

« Plus tard l'argent que j'envoie sera réduit. Un jour je vais acheter une maison, il va y avoir plus de trucs pour moi donc je vais diminuer mais je pense que les 20 euros je peux continuer à les donner par mois ça ça va. Je vais baisser par rapport à mon père. Quand il sera installé au Mali, il n'aura pas la même somme qu'ici ! Et autrement 40 euros par an ça je le ferai toujours. » (H, 24 ans, Fils de migrant, Mali ; cuisinier)

Les envois au pays peuvent également faire l'effet inverse et **jouer un rôle sur les économies réalisées en vue de ces projets**, comme tel est le cas pour cette enquêtée qui déclare mettre de l'argent de côté tous les mois :

« J'économise 100 euros par mois ou parfois un peu plus. Ça dépend si je dois envoyer de l'argent dans mon pays ou pas. » (F, 29ans, Migrante, Pérou, sans profession)

Ces projets futurs impliquent des comportements d'épargne, et dans certains cas d'envois d'argent, à l'image du remboursement d'argent à quelqu'un qui aurait avancé l'argent dans le pays :

« Les terrains là-bas ne sont pas exorbitants, c'est ma sœur qui a entendu qu'il y avait des terrains à vendre, elle nous l'a dit et les terrains font 300 m2 et ils coûtaient à l'époque 500€, donc on avait de quoi. Alors on a dit à ma sœur « avance l'argent et paye » et nous on a donné l'enveloppe à quelqu'un qui partait. » (F, 38 ans, Migrante, Sénégal, assistante juridique bilingue)

Dès lors, les transferts d'argent peuvent dépendre de ces projets à court ou long terme, qui jouent un rôle non seulement sur les épargnes réalisées depuis la France mais aussi sur les envois. Certains enquêtés économisent en effet actuellement en prévision de ces projets :

« On n'y a pas vraiment réfléchi pour le moment, pour l'instant on met de l'argent de côté ici et on verra pour le transfert au moment où on en aura besoin pour faire construire. » (F, 38 ans, Migrante, Sénégal, assistante juridique bilingue)

Ainsi, **l'évolution des envois d'argent au pays est incontestablement liée au pouvoir économique du migrant** qui envoie, aux ressources dont il dispose et plus largement, à l'utilisation qu'il souhaite faire de celles-ci.

Ici, on remarque que les envois ne sont pas unilatéraux, et dans certains cas, des enquêtés ont pu également recevoir de l'argent à un moment de leur vie par manque de ressources :

« Au début, ils ne m'ont pas envoyé parce que je dépensais peu, et quand je n'ai plus été fille au pair, ils m'ont dépannée, lorsque j'étais à découvert. A un moment, j'ai fait un prêt, mais ça ne suffisait pas. Je leur ai demandé de manière assez détournée. Ils m'envoyaient par Western Union, parce que c'est immédiat. » (F, 25 ans, Roumanie, Migrante, Chargée de communication.)

L'entraide dont parle l'une de nos enquêtés aurait alors un double aspect, car si les migrants sont plus souvent les plus aptes à envoyer, ils peuvent recevoir de l'argent à leur tour quand le besoin se fait sentir.

- **Les envois peuvent évoluer selon le rapport qu'entretient le migrant avec le fait d'envoyer de l'argent.** Ainsi, la vision que portent les enquêtés sur cette aide et sur les personnes restées au pays peut influencer sur les modalités de ses transferts. Pour beaucoup, le fait d'envoyer est primordial, peu importe la somme d'argent dont il s'agit :

« Je ne gagne pas énormément. Mais je veux toujours les aider comme je peux. » (F, 29ans, Migrante, Pérou, sans profession)

- **Enfin, les envois peuvent évoluer dans le temps selon les destinataires et les relations entretenues avec celui-ci ou l'un de ses proches :**

« Ma sœur m'a demandé de l'argent à deux reprises parce qu'elle était malade. C'était équivalent à peu près à 6000 francs mais après j'ai arrêté parce que je ne m'entendais pas bien avec son mari. » (H, 55 ans, Migrant, Turquie, Agriculteur)

Ce phénomène agit également à l'inverse, à savoir qu'on observe dans certains cas **une modification des personnes qui envoient**, et dans certains cas **une substitution d'un des expéditeurs par un de ses enfants**. Cette enquêtée explique alors comment son mari a arrêté d'envoyer de l'argent suite aux problèmes qu'il a rencontrés avec les personnes à qui il envoyait. L'évolution des envois, loin de ne concerner que leur somme et leur fréquence, est également sujette aux comportements des émetteurs :

[Votre mari envoie lui aussi?] « Non il ne donne plus. C'est moi et ma fille. Il a donné, deux fois par La Poste en 90 et 99 mais maintenant il ne donne plus. » (F, 52 ans, Migrante, Algérie ; assistante maternelle)

De l'autre côté, **les comportements des destinataires à qui est envoyé l'argent jouent aussi un rôle important dans l'évolution des envois**. Ainsi, la façon dont l'argent va être utilisé relève de la confiance que met l'émetteur dans le destinataire. Ces envois d'argent ciblent des besoins spécifiques, et **le détournement de cet argent à d'autres fins peut déclencher une diminution des envois voire leur arrêt** :

« J'envoie de moins en moins ces derniers temps parce que lui il a tendance de jouer un peu trop au PMU et je n'aime pas ça. » (H, 30 ans, Migrant, Turquie, Cuisinier)

Malgré cela, cet enquêté explique les besoins de son père et de ce fait, ce qu'il compte mettre en place pour y subvenir :

« Je mettrais directement l'argent sur le compte que je vais ouvrir là-bas, je prendrais une carte de crédit sur laquelle y'a pas de découvert possible parce que on sait jamais, mon père est maladroit avec ce genre de chose. Comme ça il peut utiliser la carte quand il a besoin, à la fin du mois quand il faut payer je pense qu'il est capable quand même de taper 4 chiffres et de retirer l'argent ! Je pense que ça va durer pas mal de temps comme ça parce que je ne sais pas ce qu'il va faire exactement dans l'avenir. » (H, 30 ans, Migrant, Turquie, Cuisinier)

S'il parle de son père comme quelqu'un de « *maladroit* » avec les histoires d'argent, il nous expliquera par la suite que les difficultés que lui posent les envois sont uniquement liées à son père et non pas au système d'envois :

« La difficulté que j'ai c'est l'intelligence de la personne à qui j'envoie des choses ! » (H, 30 ans, Migrant, Turquie, Cuisinier)

Ainsi, comme pour d'autres enquêtés ayant eu des surprises analogues quant à la finalité de l'argent envoyé, nous pouvons voir que **ces envois peuvent varier en fonction de l'utilisation faite de l'argent**, les enquêtés ayant une appréhension quant à la façon dont l'argent va être utilisé :

« Je ne vais pas donner pour acheter un portable. » (H, 24 ans, Fils de migrant, Mali ; cuisinier)

Ce dernier point renvoie à la théorie selon laquelle « l'argent demeure inscrit dans des temps, des lieux et des relations sociales spécifiques. Les acteurs s'approprient et délimitent l'argent selon des frontières sociales et culturelles. »¹⁶⁴. Le phénomène du « marquage » de l'argent¹⁶⁵ renverrait alors au fait que les fonctions de l'argent moderne sont contraintes par des normes sociales : « l'argent est approprié et transformé au sein des univers sociaux où il circule. Il est marqué par son origine, sa destination, les personnes et les institutions par lesquelles il transite »¹⁶⁶. Ici, l'argent envoyé vise une utilisation précise qui doit être effectuée par le destinataire, sans quoi l'envoi pourra être remis en question puisqu'il n'obéira plus aux règles implicites associées au don d'argent.

3. Evolution également des modes d'envoi possibles en fonction de ses propres ressources

Le dernier type d'évolution des envois est cette fois-ci lié au mode d'envoi et non plus à son contenu. En effet, on remarque qu'**avec le temps, l'arbitrage entre les différents modes d'envois possibles** – par banque, sociétés de transferts, poste ou autres moyens informels – **change et on observe une évolution des opérateurs adoptés :**

« Je cherchais à économiser, donc j'utilisais des services contournés. Vu que je n'ai pas le temps de m'organiser et que je fais tout à la dernière minute, maintenant j'ai tendance à payer et à passer par La Poste : ça prend dix minutes ! » (F, 25 ans, Migrante, Roumanie, Chargée de communication.)

L'évolution des transferts révèle alors les exigences croissantes de la personne qui envoie à ce moment là :

« Un jour j'en avais un peu mare, j'étais au Crédit Agricole et je trouvais qu'ils étaient trop cher, qu'il fallait qu'ils me trouvent un système mieux que ça et je leur ai demandé : " qu'est ce que vous me proposez ? Je ne sais pas comment je vais faire ". Tu vois j'étais vraiment triste et là il m'a dit "et bah on va le faire par IBAN !" et il m'a expliqué comment ça marchait. Mais avant j'avais jamais posé la question ! Avant je disais juste que je voulais envoyer 1000 euros par exemple mais quand je faisais ça ils prenaient 30 euros ici et 30 euros là-bas alors ça faisait 60 euros qui partaient et là bas ils pouvaient vivre avec ça pendant deux jours ! Donc après j'ai discuté avec les banques de Turquie et ils m'ont dit « mais nous on travaille beaucoup avec IBAN, à chaque numéro de compte vous avez un numéro IBAN ». (H, 55 ans, Migrant, Turquie, Agriculteur)

164 De BLIC, D., Sociologie de l'argent, Editions La Découverte, Paris, 2007, p.73

165 ZELIZER, V., La signification sociale de l'argent, Editions du Seuil, « Liber », Paris, 2005

166 De BLIC, D., Sociologie de l'argent, Editions La Découverte, Paris, 2007, p.108

En effet, les critères de choix des opérateurs varient selon les ressources financières et l'urgence de l'envoi, comme nous l'avons vu auparavant. Pour d'autres, les moyens d'envoi informels restent prédominants et l'ouverture à d'autres possibilités d'envois peut faire démarrer les envois :

« On n'envoie pas. Avant qu'on connaisse le pharmacien [ami en Algérie qu'elle appelle, qui donne l'argent à sa famille et qu'elle rembourse quand elle vient en Algérie] on n'envoyait pas. Depuis qu'on le connaît il donne de l'argent. Mais on n'envoie jamais d'argent, on le donne là bas. On le connaît depuis 2004.[Avant vous laissiez de l'argent ?]

Oui voilà on n'envoyait pas on laissait de l'argent là-bas. » (F, 52 ans, Migrante, Algérie ; assistante maternelle)

Ainsi, **le fait de connaître un intermédiaire digne de confiance peut ouvrir de nouvelles voies dans la façon d'envoyer de l'argent et ainsi augmenter leur fréquence.**

Analyser l'évolution des pratiques d'envoi s'avère être **révélateur d'un rapport des migrants ou de leurs enfants aux personnes restées au pays mais aussi à soi** dans la mesure où la variation va s'opérer à la fois en fonction des ressources, et des besoins des personnes restées au pays mais surtout en fonction de ceux des personnes qui envoient, de leurs projets personnels, de leur vision des envois et des relations qu'ils entretiennent avec les personnes à qui les envois sont destinés.

CHAPITRE 5 La perception des opérateurs

Western Union :

- Le service Western Union a tiré profit de sa **campagne publicitaire efficace** ainsi que des ses **nombreux partenariats**. Il est perçu comme un **mode d'envoi sécurisé, simple, rapide** et bénéficie d'un **réseau de distribution étendu** grâce à ses **nombreux points de vente**.
- **Son principal inconvénient est son prix**, et malgré son large réseau de distribution Western Union ne **dessert pas toutes les régions du monde**.

Money Gram, Travelex et les autres :

D'autres enseignes se partagent le reste du marché, **leurs tarifs sont souvent plus compétitifs** comparé au réseau de distribution de Western Union. Chaque opérateur a une **zone géographique de prédilection**. Ces opérateurs créent leur **réputation sur le bouche à oreille** et leurs utilisateurs sont généralement séduites par les tarifs. En effet ils procurent en général la même satisfaction que le service Western Union à un coût moindre

Les banques :

Les Organismes bancaires sont perçus avec **confiance et sérieux**. Cependant, si le compte en banque est très répandu en France ce n'est pas le cas dans de nombreux pays. **Le virement bancaire international** a été au cours du temps **simplifié et sécurisé** grâce aux codes **IBAN** et **BIC-SWIFT**. Le virement bancaire international peut prendre plusieurs jours voir semaines avant d'être exécuté. Ses **tarifs varient** en fonction des établissements et du type de virement utilisé

La Poste

La Poste Française a diversifié **ses activités** mais elles **n'ont pas toutes reçu la même approbation** de la part des usagers. La Poste reste perçue comme un **service de proximité** relativement **efficace** mais peut être difficilement accessible aux usagers à cause des horaires d'ouverture. Elle souffre de **l'image néfaste des administrations françaises** et le **temps d'attente** à ses guichets est jugé trop excessif. La **confidentialité** est jugée insuffisante notamment maintenant que de nombreuses opérations financières sont traitées à ses guichets.

Deux possibilités s'offrent donc aux étrangers pour envoyer de l'argent ou des biens dans leur pays d'origine ; soit des **moyens formels** que proposent les organismes financiers et les entreprises postales, soit des **moyens informels** tout aussi variés et spécifiques à chaque pays. Le choix de l'opérateur dépendra de la situation de l'étranger en France, de son pays d'origine, de sa connaissance des solutions disponibles et de la confiance et du sérieux qu'il leur accorde. Mais qu'ils soient formels ou informels **ces moyens ne sont pas accessibles à tout le monde**. Des freins peuvent dissuader des personnes à avoir recours à certaines pratiques ; il faut par exemple avoir une **identité en règle** pour pouvoir emprunter **la voie formelle** et il faut souvent être **intégré dans un réseau** pour connaître et avoir suffisamment confiance en **la voie informelle**.

1. Les opérateurs formels

Différents opérateurs se partagent le marché en matière de transfert d'argent vers l'étranger. Ils proposent chacun **des produits différents**, avec **leur propre tarification**. Une distinction s'opère entre **deux types d'entreprises**. **Les banques** d'un côté qui proposent des virements de compte à compte, et **les sociétés de transferts** qui elles effectuent de transferts «cash to cash», c'est-à-dire que l'argent est déposé en espèces au départ et est récupéré en espèces à l'arrivée.

Comme ils transitent par la **voie légale**, ces transferts sont soumis à de **nombreux contrôles** et nécessitent de nombreuses **informations sur l'identité de l'émetteur** et souvent aussi du **bénéficiaire**. Des **personnes en situations irrégulières n'ont donc pas accès à ces services** et sont obligés de se rabattre vers des voies informelles afin d'effectuer leurs transferts. Certains cependant font **appel à un « prête nom »**, assez répandu et qui est parfois le seul moyen pour certaines personnes qui ne disposent pas de solution informelle pour transférer de l'argent.

La pratique du « prête nom », consiste à se **servir de l'identité d'une tierce personne** à la place de celle du véritable contractant. Elle se réalise entre connaissances comme elle peut se réaliser entre personnes se ne connaissant pas sous la forme d'un contrat dont les termes peuvent être négociés dans la queue juste avant l'opération.

*« Une fois, j'ai surpris deux personnes qui s'arrangeaient dans la queue car un des deux avait besoin d'un prête nom. L'autre négociait le montant qu'il voulait recevoir en échange du service rendu. Mais pas de chance pour eux je les ai vu et j'ai refusé de faire le transfert quand ils sont arrivés au guichet »
(Responsable du bureau de Marx Dormoy)*

Cette officialisation du transfert à travers des opérateurs formels **convient aux personnes qui ne se soucient pas des contrôles** et de l'enregistrement des sommes envoyées. **Les justificatifs** de ces transferts **peuvent même être nécessaires dans le cadre de déductions d'impôts** :

« Moi tout l'argent que j'envoie à ma mère j'ai une facture et je le déclare aux impôts et en fonction de ça on déduit et tout l'argent pour mon père c'est pareil on déduit. » (H, 24 ans, Fils de migrant, Mali, cuisinier)

Ces contraintes liées aux contrôles réglementaires des transferts d'argent par la voie formelle ne sont pas les seuls freins qui peuvent dissuader les utilisateurs d'employer ces services. **Les tarifs appliqués sont en effet souvent perçus comme excessifs**. En effet, en plus de payer les frais d'envoi, des frais de change et d'autres frais peuvent être prélevés. **Ces frais sont plus ou moins avantageux en fonction du réseau financier employé**.

Chaque moyen d'envoi dispose cependant de ses caractéristiques distinctes ainsi que de ses propres forces et faiblesses et **conviendra à des types de clientèles particulières**. C'est ce que nous allons expliquer dans la suite de ce chapitre.

1.1 Les sociétés de transferts

Parmi les sociétés de transferts, il est incontestable que **la Western Union est la société la plus populaire et la plus employée**. D'autres sociétés telles que **Money Gram, RIA, Travelex ou La Poste se partagent le reste du marché** proposant pourtant souvent des produits **moins chers mais disposant d'un réseau de distribution souvent moins étendu** que celui de la Western Union. Ces dernières sociétés sont **généralement utilisées par des initiés** qui ont trouvé dans leurs produits une amélioration réelle à celui proposé par leur principal concurrent.

1.1.1 Western Union

Le service Western Union est le **plus couramment utilisé** pour effectuer des transferts vers l'étranger en « cash to cash ». Il **a tiré profit** d'une **campagne publicitaire** intensive et **efficace** mais surtout de **ses nombreux partenariats** comme celui avec en France avec La Poste qui lui a permis d'être présent dans plus de 270 000 points de vente à travers plus de 200 pays.

« Western Union je connaissais de nom, et après comme tout le monde je connaissais l'affiche jaune et noire, celle là on l'a tous vue ! » (F, 22 ans, Fille de migrants, Maroc, Etudiante salariée)

Cependant, l'image transmise des migrants à travers ces campagnes de publicité peut être mal ressentie par les migrants. Ces publicités alimentent selon eux le cliché fait des immigrés et de leur famille à l'étranger.

Il est **perçu comme un mode d'envoi sécurisé, simple, rapide** et dispose de l'avantage non négligeable d'être disponible dans de **nombreux points de vente**, notamment dans les bureaux de Poste. **Ce partenariat avec la Poste** est profitable à Western Union de diverses façons. Tout d'abord il **bénéficie d'un réseau de distribution étendu** de plus de 3000 points de vente à travers la France et en plus il se procure ainsi **la crédibilité et la confiance** accordée à La Poste.

« Le client a plusieurs critères de choix mais le plus important c'est la confiance et La Poste a une très forte image de confiance. Western Union a une image de fiabilité. Du coup, les clients font leur Western Union à La Poste. » (Responsable des transferts de fonds internationaux de La Banque Postale)

[Tu as fait deux transferts en tout ?]« Oui Les 2 avec Western Union ? Oui. Je sais qu'il y a des concurrents, j'ai vu à St Michel il y a l'agence d'envoi d'argent Travelex mais je n'ai jamais essayé. En même temps c'est aussi un aspect confiance. Tu le vois partout à La Poste. Tu te dis qu'un partenaire comme La Poste ne fait pas confiance à n'importe qui. [Le fait que ce soit à La Poste ça te rassure ?] Oui. Je sais que si il y a un pépin je ne peux pas me retourner contre La Poste mais le fait qu'une structure grosse comme La Poste fasse confiance à Western Union c'est bon signe. » (F, 23 ans, Migrante, Maroc ; étudiante)

De nombreux étrangers ont un compte à la Banque Postale car c'est souvent l'organisme financier où il est le plus facile d'en ouvrir un et où les tarifs appliqués sont les moins élevés. **Ces étrangers, le cœur de cible pour les produits de transfert, ont donc déjà l'habitude de se servir des services financiers de La Poste** et lui confient déjà leur argent. De nombreuses personnes viennent ainsi faire à La Poste leur **transfert Western Union en plus de leurs opérations financières ou postales diverses**. Ils peuvent ainsi retirer de l'argent de leur compte ou leur livret et instantanément après l'envoyer par Western Union. Ils ne font ainsi appel plus qu'à **un intermédiaire pour de nombreux services**.

« De plus, on considère que 50% de cette clientèle a un compte à La Banque Postale. Ce sont des études quantitatives qui nous ont donné ces chiffres. La Poste et La Banque Postale ont une tradition d'accessibilité et d'ouverture à toutes les clientèles. Les banques traditionnelles ont pendant longtemps cherché à se débarrasser de cette clientèle gênante qui encombrait les files d'attente (la clientèle qui effectue les transferts à l'étranger). Le partenariat avec Western Union a amélioré la rentabilité de l'activité de transferts d'argent. L'activité s'est modernisée par rapport au traditionnel transfert papier. » (Responsable des transferts de fonds internationaux de La Banque Postale)

Les deux partenaires bénéficient donc de cette alliance, Western Union en se procurant les points de vente et la confiance accordée à La Poste, et La Poste y trouvant un intérêt financier car elle touche une partie de la commission versée par le client.

Le service Western Union présente donc de nombreux avantages tel que l'**accessibilité**, la **rapidité**, la **simplicité**, la **sécurité**, la **fiabilité** mais a un **principal inconvénient, son prix**. Il peut être perçu comme tellement excessif qu'il entraînera parfois un refus catégorique d'utiliser ce service.

« Mais tu sais j'étais prête à le faire par Western union à La Poste, j'y suis allée et au début ça me paraissait une bonne idée ! Je me suis dit : « Ah La Poste permet de faire des envois d'argent, c'est super ! » parce que c'est un truc que tu vois dans tous les quartiers, c'est facile, c'est... je ne sais pas, je trouvais que ça pouvait être bien mais quand j'ai vu le prix c'était hors de question. Donc c'était dommage parce que je leur aurais confié mon argent, mais là ce n'était pas possible. » (F, 29 ans, Migrante, Guatemala, Ingénieur commerciale)

Heureusement pour Western Union, tous les utilisateurs ne pensent pas ainsi. **Des personnes** n'ayant pas d'autres possibilités pour envoyer de l'argent ou n'ayant pas à sa connaissance ces autres possibilités **trouveront que les tarifs appliqués par Western Union sont justes** et correspondent à la performance du service. **D'autres personnes** ayant par contre à leur connaissance des solutions tout aussi efficaces et beaucoup moins onéreuses pour envoyer de l'argent pourront alors **qualifier comme une arnaque les prix appliqués**.

« C'est ultra rapide ! La personne d'ici le lendemain, moins presque, elle peut aller retirer l'argent. C'est un système informatisé très rapide. Je pense que le coût est normal vu la rapidité, c'est normal. Bon si ça coûtait moins cher je ne dirai pas non, je pense que je ferai plus d'envois. » (F, 23 ans, Migrante, Maroc ; étudiante)

« Oui, évidemment je connais WU mais alors ça c'est très très cher, c'est une arnaque autorisée ! » (H, 55 ans, Turquie, Agriculteur)

En plus du tarif prélevé pour envoyer l'argent certaines personnes considèrent **injuste les modalités de calcul du taux de change**. Car en plus de payer le service de transfert, le client devra également s'acquitter du taux de change qui sera directement déduit du montant versé au bénéficiaire. Ils ont alors le **sentiment de payer deux services** et préféreraient parfois passer par l'informel pour effectuer leur change.

« Je ne veux pas juste de dire que c'est de l'arnaque mais c'est que quand ils font le transfert en monnaie locale ils ne font pas avec les variations de la bourse. Si un euro égale 11 dirhams aujourd'hui, eux ils font toujours le transfert à partir de 10,5 dirhams. C'est-à-dire qu'il garde un taux plus ou moins fixe juste pour eux. La majorité des gens qui envoient par Western Union ce sont des migrants qui ne sont pas très riches, il y a très peu de cadres comme moi qui viens faire des transferts. Et la plupart des gens ne connaissent pas les taux de change, c'est pour ça que je dis que c'est de l'arnaque. » (H, 40 ans, Migrant, Maroc, Attaché territorial)

Malgré son réseau de point de vente très étendu à travers le monde, le service **Western Union ne dessert pas toutes les régions du monde**, notamment en dehors des grandes villes, ce qui **prive une partie de la clientèle de ce service**.

Cela crée certaines craintes fondées sur la méconnaissance du système de transfert ainsi que sur la fiabilité des intermédiaires tels que les agences de destination peuvent être formulées. **L'ignorance du traitement entièrement informatisé de Western Union peut ainsi alimenter des craintes**, certaines personnes pensent que l'argent transféré par Western Union emprunte la voie Postale, voie qui ne leur inspire souvent aucune confiance dans leur pays d'origine.

« Western Union c'est pareil, vous croyez que eux ils transfèrent de l'argent en sécurité là bas, je ne pense pas.(...) Western Union il va l'envoyer de l'argent par poste, par courrier, par mandat mais est ce que le mandat va arriver ? C'est ça le problème » (H, 34 ans, fils de migrant, Algérie, analyste programmeur en informatique de gestion)

Hormis certaines promotions, **les tarifs appliqués par Western Union font partie des plus chers du marché** et les prix restent la **principale raison qui pousse les utilisateurs** de Western Union à **passer par la concurrence**.

« Travelex, ça fait deux ou trois ans que ça existe je pense que c'est apparu dans les années 2003 2004, c'est le même système que Western Union sauf que la commission est moins chère. Avec Western Union pour un envoi de 100 € on doit payer 20 €. Avec Travelex pour un envoi de 100 € je paye neuf euros ou sept euros 50 par contre ils ont le taux de change fixe comme Western Union. » (H, 40 ans, Migrant, Maroc, Attaché territorial)

Même si il n'est pas adopté en tant que moyen de transfert privilégié pour envoyer de l'argent dans son pays d'origine, le service Western Union **peut néanmoins être employé en cas d'urgence** vers une destination pour laquelle aucune solution informelle n'est connue.

« Je me servais de Western Union à la limite si j'envoi en Espagne, en Allemagne en Thaïlande parce que je connais personne qui y va. Mais c'est les seuls cas dans lesquels j'enverrais avec Western Union. » (H, 23 ans, Fils de migrant, Maroc, salarié)

Western union à la poste ou chez Western Union ?

Certaines personnes préfèrent se rendre dans une agence de la marque plutôt que dans un bureau de poste pour utiliser le service Western Union. Tout d'abord à cause du temps d'attente souvent décourageant à La Poste. De nombreuses usagers **regrettent** à ce sujet **qu'aucun guichet ni aucune file d'attente ne soit spécifiquement destiné à Western Union** dans les bureaux de Poste. Ils reprochent d'avoir à faire la queue avec des personnes venant pour toutes sortes de services et sont gênés par **le manque de confidentialité**. En effet, soit les guichets sont rarement isolés les uns des autres et une vitre sépare même parfois encore l'utilisateur du guichetier.

« Le mieux dans l'agence de Western Union c'est qu'il n'y a que des personnes qui envoient, donc personne ne regarde bizarrement les autres. On se sent au bon endroit. » (H, 26 ans, Migrant, Turquie kurde, Informaticien)

Les migrants se sentent souvent mal perçus lorsqu'ils vont envoyer de l'argent à la Poste et redoutent les réflexions et remarques que pourraient leur faire des clients moins tolérants avec les étrangers. Ils préfèrent pour cela aller dans une agence spécialisée ou la clientèle sera comme eux venue là pour envoyer de l'argent à l'étranger.

« Mon dernier envoi à La Poste c'était dans un village au sud de la France, il y avait beaucoup de personnes vieilles, et même j'ai vu un raciste, quand je compte l'argent devant un raciste, ça fait bizarre. On ne se sent pas bien. C'est pas de l'inquiétude, je me sens mal à l'aise. Je préfère que les autres personnes qui attendent pour la poste ne me voient pas. Quand on envoie de l'argent on se sent... Pas au bon endroit. Le bon endroit c'est peut-être une banque, Western Union parce qu'il n'y a pas de gens qui attendent pour envoyer leurs lettres. » (H, 26 ans, Migrant, Turquie kurde, Informaticien)

« Les guichets sont ouverts, quand je fais un envoi d'argent j'ai pas trop envie que les gens sachent où j'envoie et combien j'envoie. Ça ne me gêne pas mais en France ça entretient les clichés et les idées reçues. J'ai entendu une fois un débat où une femme disait que les immigrés vivent des allocations et que en plus ils font de gros envois donc il y a des trafics de drogue... Donc c'est vrai que la confidentialité à La Poste ce n'est pas top. » (H, 40 ans, Migrant, Maroc, Attaché territorial)

Le personnel propre aux agences de Western Union est également perçu comme plus performant et plus compétent dans leur travail. Ils sont spécialisés dans leur travail et **plus crédibles** pour certains usagers qu'un guichetier de la poste pour traiter des opérations financières. C'est d'ailleurs pour bénéficier des services d'un guichetier spécialisé que de nombreuses personnes préconisent un guichet spécialement dédié à Western Union à la poste.

D'autres services et promotions sont également disponibles dans les agences Western Union tels que le service de ne **pas avoir à remplir son formulaire**¹⁶⁷ soi même, des **grilles tarifaires plus avantageuses** à destination de certains pays ou la **formule 48 heures également moins onéreuse**.¹⁶⁸

Les agences Western Union ont par exemple pour avantage d'accepter plus de types de pièces d'identité et restent la seule solution d'utiliser le service pour des personnes en voie de régularisation.

« Mais La Poste peut faire les transferts normalement avec la carte de demandeurs d'asile mais ils n'acceptent que le passeport alors que Western Union accepte la carte de demandeurs. Ça c'est très important. » (H, 26 ans, Migrant, Turquie kurde, Informaticien)

¹⁶⁷ Bien que dans certains bureaux de Poste disposant d'un traducteur, ce dernier peut à la place du client remplir le formulaire Western Union mais c'est la seule personne habilitée à le faire dans l'agence.

¹⁶⁸ Cf photo et docs

1.1.2 Money Gram, Travelex et les autres

D'autres enseignes telles que Money Gram, RIA ou Travelex **se partagent le reste du marché**, leurs **tarifs sont souvent plus compétitifs** mais ont certains désavantages :

Tout d'abord **le nombre de points de vente est souvent plus réduit**, que ce soit en France ou à l'étranger **comparé au réseau de distribution de Western Union**. L'émetteur pour effectuer son envoi devra se rendre dans un **point de vente souvent plus lointain de son domicile** que son bureau de Poste et les zones géographiques desservies sont souvent plus restreintes.

« Le moyen idéal ce serait un peu le genre de Travelex mais à La Poste parce que La Poste c'est proche il y en a un peu partout. Des agences Travelex pour moi le plus près c'est dans le XXe, mais les frais sont un peu moins chers que Western Union. (H, 40 ans, Migrant, Maroc, Attaché territorial)

Chaque opérateur a alors sa zone géographique de prédilection pour laquelle il est généralement **réputé**. Ainsi, Money Gram est un moyen d'envoi privilégié au Maghreb, RIA l'est pour l'Amérique latine et Travelex pour envoyer dans les ports ou aéroports.

Ensuite, **ces agences communiquent moins** et ne bénéficient pas de l'effet de la publicité ni de la crédibilité et la confiance apportée grâce à un partenaire tel que La Poste. **Peu de nos enquêtés avaient en effet connaissance des produits disponibles sur le marché** en dehors de Western Union.

Ces opérateurs créent principalement **leur réputation sur le bouche à oreille**, grâce aux témoignages de connaissances ayant déjà eu recours à ce moyen pour une destination similaire. Les personnes se rendant dans ces agences sont **généralement séduites par les tarifs** souvent inférieurs de plus de 50% de ceux appliqués par Western Union pour une efficacité équivalente.

« Tu as essayé Western Union ? J'ai essayé, c'est ce que je faisais avant de faire avec Money Gram. Comment tu as connu ? J'étais chez mon cousin à Stalingrad, il a envoyé de l'argent à sa famille au Sénégal, il m'a montré ça, j'ai vu combien ça coûtait je me suis dis c'est pas possible ! J'ai pris plein de dossiers à remplir. » (H, 24 ans, Fils de migrant, Mali ; cuisinier)

Une fois essayés, ces services procurent la **même satisfaction que le service Western Union à un coût moindre** et sont donc **généralement adoptés par les émetteurs**. Surtout si le lieu de réception de l'argent n'est pas plus distant de chez le bénéficiaire que le point de vente de chez Western Union.

1.2 Les banques

Les **Organismes bancaires** sont perçus avec confiance et sérieux en ce qui concerne les opérations financières, ce sont les **opérateurs de référence**. Les migrants peuvent faire appel à une **banque de leur pays d'origine, une banque internationale ou une banque Française**. Parmi ces dernières une distinction est toutefois à effectuer entre les banques nationales et caisses régionales d'un coté et la Banque Postale de l'autre pour laquelle les avis divergent quant à sa crédibilité en tant qu'organisme financier.

Le **compte en banque est très répandu en France** et est obligatoire des lors que l'on veuille recevoir un salaire ou toute autre prestation social. Il est donc généralisé au sein de la population¹⁶⁹ en situation régulière. **Mais ce n'est pas le cas dans de nombreux pays** où souvent moins d'un tiers de la population est bancarisé. Ces organismes ne proposent en général pas de service en « cash to cash » et leurs **prestations vers l'étranger ne sont accessibles que lorsque le bénéficiaire dispose lui aussi d'un compte en banque**.

Le **virement bancaire international** de compte à compte proposé par les banques a de nombreux avantages. Il **a été au cours du temps simplifié** afin d'en faciliter l'exécution, **et sécurisé grâce** notamment **aux codes IBAN** (International Bank Account Number) **et BIC-SWIFT** (Bank Identifier Codes). Cette **harmonisation internationale** des coordonnées bancaires a été faite dans une **démarche de qualité** et certifiée par des normes ISO. Il s'agit d'une présentation normalisée du numéro de compte en banque pour faciliter les échanges trans-frontières. Il permet une identification homogène dans tous les pays et les virements pour lesquels l'IBAN n'est pas mentionné reste cependant possible car **certain établissements**, particulièrement au Maghreb **n'ont pas encore adopté ce format, mais sera habituellement facturé plus chère et mettra plus de temps à être exécuté**.

« L'idéal aujourd'hui c'est IBAN, moi j'ai déjà trouvé le truc parfait, y'a pas mieux. C'est le moins cher, le plus rapide. Aucune amélioration ne peut exister aujourd'hui à part IBAN. » (H, 55 ans, Turquie, Agriculteur)

Le **virement bancaire international**, même avec l'inscription de l'IBAN **peut néanmoins prendre plusieurs jours voir semaines avant d'être exécuté**. Ce temps varie en fonction du pays ainsi que des opérateurs financiers impliqués dans la transaction.

169 Aujourd'hui, 98 % des Français disposent d'un compte bancaire, alors qu'avant 1967, le taux de bancarisation de la population française avoisinait les 20 %. On compte en effet plus de 40 000 agences bancaires (dont 12 700 points de vente La Banque Postale) en 2006 et plus de 46 000 DAB/GAB en France. <http://www.fbf.fr> (fédération Française bancaire)

Il existe cependant **des accords et partenariats** entre certains organismes financiers qui **accélèrent grandement la procédure** et **tarifs préférentiels** peuvent être proposés ce qui **amène des utilisateurs à ouvrir des comptes dans des enseignes bien ciblées**.

« Les banques françaises ne faisaient pas les transferts avant mais aujourd'hui oui il y en a qui en font mais c'est cher. Les banques marocaines sont beaucoup moins chères. Et il suffit d'ouvrir un compte marocain en France et là-bas il récupère l'argent. Si je mets des euros dans la banque marocaine, il récupère là-bas avec le taux d'aujourd'hui, sans frais transferts sans les 20 % de Western Union. » (H, 40 ans, Migrant, Maroc, Attaché territorial)

Le virement bancaire international est **efficace dès lors que l'émetteur et le bénéficiaire sont bancarisés**, si possible dans des organismes partenaires et utilisant l'IBAN. Il est sécurisé et **permet d'envoyer des montants supérieurs comparés aux autres moyens d'envoi** en cash to cash. **Ces prérequis ne sont pas accessibles à tout le monde** et de nombreuses personnes ne peuvent pas employer ce moyen. Soit car ils ne sont pas bancarisés en France **à cause de leur statut irrégulier** ou de leurs difficultés à ouvrir un compte, **soit parce que le destinataire n'est pas bancarisé à l'arrivée**.

Dès lors que toutes les conditions sont réunies pour effectuer ses envois d'argent par la voie bancaire, alors cette solution peut être privilégiée. **Les démarches sont simplifiées** car seul l'émetteur a des démarches à accomplir et **ces démarches peuvent se résumer à un fax ou un courrier** à son conseiller commercial dans son agence bancaire. **Il n'est pas nécessaire de retirer des espèces pour ensuite les envoyer**.

« Avant, je passais pas Western Union, parce que je ne connaissais pas la Banque ! En plus l'argent arrive directement à la banque de mes parents ; ils ne sont pas obligés de passer au guichet pour récupérer leur argent et leur remettre dans un compte ! » (F, 32 ans, Indonésie, migrante, Chargée de la planification dans un hôtel).

Les tarifs varient en fonction des établissements et du type de virement utilisé ; international ou européen, avec ou sans l'IBAN. Des stratégies sont toutefois observées pour réduire les coûts des transferts jugés parfois excessifs. Il est en effet **souvent plus avantageux de passer par une banque étrangère** disposant d'un réseau en France **ou faire appel à une banque à vocation internationale** tel que la HSBC. Les frais des opérations vers l'étranger ou à l'étranger sont alors souvent plus réduits et les temps de traitement accéléré. Des comptes peuvent être ouverts dans ces établissements uniquement pour les opérations vers l'étranger, le reste des opérations et la domiciliation des revenus restant dans une banque Française.

« Je trouve juste qu'ils pourraient réduire les coûts des transferts, se mettre d'accord entre banques pour faciliter les transferts. Mais pour moi ça me convient quand même ! Pour moi l'idéal serait quand même que je fasse mon transfert de mon compte courant, parce que c'est chiant de gérer plusieurs comptes, et là j'ai gardé le compte HSBC juste pour ça, et au cas où je retourne en Chine. Mais je ne sais pas quand ça sera ! » (F, 29 ans, fille de migrants, Chine, comptable)

Des personnes vivant à l'étranger peuvent ainsi trouver un intérêt à **posséder un compte en banque en France**. Ce compte pourra être **alimenté par des prestations sociales ou des contacts en France** et les moyens de paiement liés au compte tel que les cartes de paiement internationales. **Les frais** alors débités seront les frais de paiement et de retrait à l'étranger qui **varient en fonction des banques et du type de cartes utilisées**.

D'autres personnes étant retourné vivre dans leur pays d'origine disposent toujours d'un compte en banque en France. Ce **compte est préservé pour une fonction de transit**, il permet de pouvoir recevoir des prestations sociales telles que la retraite et d'en envoyer le montant sur un autre de ses comptes dans son pays de résidence. Ils font alors **une demande de virement international ou européen permanent**, ils n'auront alors qu'une demande à effectuer auprès de leur banque et ensuite un virement du même montant sera alors répété au rythme décidé lors du virement initial.

Des moyens détournés de transfert sont également observés. Ainsi certaines personnes ouvrent un compte en France dans une banque de leur pays d'origine. **Leur compte sera domicilié à l'étranger mais ils pourront l'alimenter depuis la France**. Ils n'auront alors plus qu'à **donner les moyens de paiement du compte au bénéficiaire des transferts** résidant au pays et il n'aura plus qu'à retirer ou de l'argent payer de l'argent avec une carte bancaire.

« Mais, vu que mon père n'a jamais ouvert de compte je ne peux pas faire de virements. Je pense que cette fois quand je vais rentrer en Turquie, y'a une banque qui s'appelle TEB en Turquie qui a été achetée y'a pas longtemps par BNP Paribas, c'est le même logo et c'est seulement le nom qui change. Je pense que je vais ouvrir un compte là-bas sur mon nom mais c'est lui qui va l'utiliser. » (H, 30 ans, Turquie, Cuisinier)

« Je me débrouillerai pour le faire plus efficacement et plus rapidement. Il paraît que Waffa banque est établie à Paris, à place de Clichy, Opéra, Asnières aussi je pense. J'ouvrirai un compte, je le remplirai et enverrai la carte bancaire au Maroc à ma mère. Elle pourrait retirer. Je ne sais pas si c'est légal ou si ça se fait mais si c'est possible c'est nickel ». (F, 23 ans, Migrante, Maroc ; étudiante)

1.3 La Poste

La Poste française a fondé sa notoriété principalement grâce à ses prestations originelles, c'est-à-dire **le courrier et les télécommunications**. Désormais ces domaines sont fortement concurrencés par des opérateurs privés et notamment l'utilisation des emails qui a considérablement réduit le flux postal des particuliers.

La Poste française a diversifié ses activités mais elles n'ont pas toutes reçu la même approbation de la part des usagers, notamment de la part de ses usagers étrangers qui gardent souvent une mauvaise expérience avec la Poste de leur pays d'origine et qui se référant à cette image trouvent dangereux de confier leur argent à cette enseigne.

« Parce qu'on disait, et ça c'est une rumeur, mais je confirme qu'il y a quand même un peu de vrai, que en fait à la poste, les employés ils ouvraient les lettres pour voir si les gens envoyaient de l'argent. Parce que comme il y a beaucoup d'immigrants aux Etats-Unis qui envoient de l'argent au Guatemala, je pense qu'à une époque ils le faisaient par la poste, dans une lettre ils mettaient une carte postale et un billet entre les deux, des trucs comme ça, et donc ils ouvraient les lettres, et donc ce n'était pas personnel. » (F, 29 ans, Migrante, Guatemala, Ingénieur commerciale)

« Le problème c'est la poste là-bas, ce n'est pas la poste en France. » (H, 55ans, migrant, malien, chauffeur de taxi)

La Poste reste perçue comme un service de proximité relativement efficace, c'est un lieu de vie et certains bureaux se sont donnés **une vocation « sociale »**. En effet des traducteurs ont été mis à disposition des usagers dans les quartiers de forte immigration. Ces traducteurs rendent souvent des services de traduction totalement déconnectés du rôle de La Poste.

« La Poste, c'est plus pratique, parce qu'il y a des bureaux partout. » (F, 25 ans, migrante, Roumanie, Chargée de communication.)

« Des personnes que je connais maintenant très bien parce que je suis dans ce bureau depuis 20 ans viennent des fois avec des quittances de loyers ou d'autres documents qu'ils ont reçus mais qui n'ont rien à voir avec la Poste alors je leur dit ce que c'est et des fois je les aide à répondre. » (Traducteur du bureau de Poste de Marx Dormoy)

Malgré sa proximité géographique, le bureau de poste peut être **difficilement accessible aux usagers à cause des horaires d'ouverture** souvent **incompatibles avec ceux d'une activité professionnelle**. Les salariés ne disposant que de peu d'occasions pour se rendre dans leur bureau de Poste pourront alors tenter d'y envoyer quelqu'un d'autre à leur place.

« C'est quand même dommage qu'il y ait peu de guichetier aux heures de pointe, ils devraient ouvrir le soir de 15 heures à 22 heures et le matin de six heures à 10 heures en dehors de ces horaires là il n'y a que les papis et les mamies qui se déplacent à La Poste. » (H, 40ans, migrant, Maroc, attaché territorial)

Certains produits ont su séduire et toucher une certaine clientèle. C'est le cas particulièrement des **produits spécifiques à un marché ethnique** comme les cartes de téléphone ou des opérations commerciales sur les envois pour des fêtes religieuses ou des occasions particulières. **L'esprit d'ouverture de La Poste et la prise en compte des besoins des migrants** est perçu comme un **signe d'acceptation et de tolérance** envers les minorités.

« Donc si t'achètes ce genre de forfaits spécial ramadan ou je ne sais pas je crois que t'économisais 7,50 euros. »

Ca j'ai trouvé ça assez sympa parce qu'il y a beaucoup de gens qui font le ramadan, les arabes, les musulmans les turcs. J'ai bien aimé ce côté « toucher les populations », ça devient assez social alors que La Poste reste dans son coin parce qu'ils sont laïques. Après c'est vrai qu'on vit dans une société plus de consommation mais j'ai quand même bien aimé cette idée. » (H, 30 ans, Turquie, Cuisinier)

Même si elle **souffre de l'image néfaste des administrations françaises** et de leurs fonctionnaires, la **position monopolistique** dont bénéficie La Poste **peut être mal perçue** et **justifie pour certains son manque de compétitivité.**

« La Poste, c'est le service public ; ce n'est pas efficace, il y a toujours des grèves, et les temps d'attente sont trop longs. » (F, 29 ans, fille de migrants, Chine, comptable)

Les différents services proposés par La Poste à savoir les envois postaux, les mandats ainsi que la Banque Postale **sont appréciés de manières différentes** par les usagers qui leur accorderont plus ou moins de crédibilité. Mais quel que soit le service utilisé **certains passages obligés sont communs à tous ces services.** Parmi eux la **file d'attente, le personnel** et la **disposition des locaux.**

1.3.1 Les perceptions associées aux bureaux de poste

La file d'attente

Le temps d'attente jugé trop excessif des bureaux de poste est le **reproche le plus récurrent** dans les entretiens. Ce temps d'attente peut être très mal vécu par des usagers qui peuvent avoir le sentiment **d'y perdre leur temps.** Certains sont même prêts à payer pour voir leur temps d'attente réduit dans leur bureau de Poste.

« Si tu viens avec moi à La Poste je t'apprendrai la patience. Tu as vu la queue qu'il y a à La Poste, c'est la queue, si on la diminue moi je serais prêt à payer 3 ou 4 euros de plus pour aller à Western Union. » (H, 34 ans, enfant de migrant, Algérie, analyste programmeur en informatique de gestion)

Conscient de cette opportunité financière, **un trafic s'organise autour des tickets numérotés** de certains bureaux de Poste. Des personnes viennent à l'ouverture et prennent des tickets pour les revendre à proximité du bureau de change à des usagers qui s'épargneront ainsi de longues minutes de queue.

« Avant, on avait un système de tickets, mais des Chinois venaient à l'ouverture et prenaient les premiers tickets pour les revendre à la sortie du métro, ils les revendaient cinq Francs à l'époque » (Responsable du bureau de Marx Dormoy)

Ces agissements ont poussé certains bureaux de change à abandonner ce système aux grands regrets de certains clients qui préféreraient pouvoir vaquer à d'autres occupations au lieu de faire la queue. Mais là encore des complications peuvent intervenir.

En effet certaines personnes ne reviennent pas assez tôt et ratent leur tour, malgré tout à l'arrivée dans le bureau de poste certains se sentiront prioritaires et passeront devant tout le monde. Ce comportement peut être mal apprécié par les personnes étant présentes au bon moment et peut être à la base de conflits.

De nombreuses personnes préconisent des files d'attente spécifiques pour les clients de la Banque Postale ainsi que pour les usagers désirant effectuer un envoi par mandat ou Western Union. **Ce système permettrait selon eux de spécialiser le guichetier** qui ne traitant plus qu'un type d'opération **serait plus efficace et rapide.**

« On attend à La Poste, il n'y a pas de file plus rapide pour les envois d'argent. Ils devraient faire une file économique pour les envois, pour la banque, et une file pour les colis, les cartes de vœux,... Ils ne le font pas donc j'ai 20 personnes devant moi alors que si je vais à l'agence de Western Union j'ai 5 personnes devant moi et un agent qui ne fait que ce métier. Donc il ne se trompe pas et il n'a pas d'autre travail à faire. » (H, 26 ans, Migrant, Turquie kurde, Informaticien)

Ce système même appliqué portera certainement à confusion car pour le moment l'utilisateur ne s'adresse qu'à un guichetier pour toutes les opérations. Devra-t-il dorénavant faire plusieurs queues pour chacune des prestations demandées ?

Afin de réduire le temps d'attente des **personnes recommandent qu'un employé aille à la rencontre des usagers dans la file** pour les aider à **préparer les pièces** à présenter et les **prévenir en cas de justificatifs manquants**. Ce système permettrait ainsi d'**accélérer les démarches du guichetier** et épargnerait à certaines personnes de faire la queue pour finalement devoir revenir.

« Ben, disons qu'ils sont gentils mais c'est surtout la queue qui fait râler. Que tu vois à France Télécom j'y suis allé y a pas longtemps et y a quelqu'un qui vient dans la queue pour noter ce que tu veux, et comme ça s'ils ne peuvent pas te le faire tu le sais et ils te disent où aller ou qui il faut appeler. C'est pratique, je pense qu'ils devraient faire ça aussi à La Poste. Parce que la queue c'est toujours ça qui fait râler. C'est surtout ça, et moi surtout je n'aime pas trop attendre, mais bon." (H, 28 ans, Migrant, Madagascar ; Ingénieur télécom)

L'automatisation des bureaux de Poste a permis aux clients de ne pas avoir à faire la queue pour certaines opérations. Cependant, **l'automatisation a ses limites, toutes les opérations ne peuvent effectivement pas être traitées** ainsi, les automates ne sont **pas tous toujours en fonctionnement** et de nombreux **migrants illettrés ou maîtrisant mal le Français** ne savent pas se servir de ces automates et préfèrent passer par le guichet. à moins qu'un traducteur ne soit présent pour les assister.

« D'ailleurs, il y en a beaucoup qui ne veulent pas de carte de crédit parce qu'ils n'ont pas confiance en eux-mêmes, ils ont peur de se tromper. C'est pour ça qu'ils retirent leur argent au guichet. Mais la carte est obligatoire. Alors, certains, me donnent leur code secret, leur carte, et je vais faire le retrait pour eux. Ils m'attendent à l'intérieur. » (Traducteur du bureau de Poste de Marx Dormoy)

Le temps d'attente décourage souvent les usagers qui préfèrent souvent **se rendre dans d'autres lieux ou les mêmes services sont disponibles**. Ainsi il est rare de voir quelqu'un faire la queue uniquement pour acheter des timbres, il préférera se rendre dans un bureau de tabac.

Pour éviter d'avoir à attendre trop, **les usagers évitent certains moments** de la journée et de la semaine car ce sont **des moments de grande affluence**. Certaines personnes évitent de s'y rendre notamment les **lundis et samedis**, les **débuts de mois** ou lors de **certaines événements** qui créent une affluence anormale.

« Il y a des heures où il ne faut pas y aller, il ne faut pas y aller aux heures où il y a trop de monde, genre le samedi matin, ne va pas à La Poste ! (rires) le jour du marché non plus, il ne faut pas aller à La Poste. Il faut y aller pendant les heures creuses : à 15 heures... Il n'y a personne. » (F, 41 ans, migrante, Sénégal, aide-soignante)

L'espace et la Confidentialité

Le manque de confidentialité est souvent reproché dans les bureaux de Poste, **notamment maintenant que de nombreuses opérations financières sont traitées à ses guichets**. Les guichets étant rarement séparés les uns des autres et généralement près de la file d'attente servent de spectacle aux personnes attendant et les conversations entre les usagers et les guichetiers sont parfois audibles depuis la queue.

« Parce que les guichets ils sont ouverts, les queues elles sont là, c'est tout le monde est là, les gens ils entendent. Tu vois, la conversation avec la personne de La Poste, elle est ouverte à tout le monde. Tout le monde a accès à ça. A mon avis, ça c'est des choses assez sensibles quoi : les informations sur le compte, les informations sur les montants que les gens envoient. Il devrait y avoir une certaine intimité quoi. » (H, 36ans, migrant, mauritanien, veilleur de nuit)

Ce manque de discrétion peut **gêner l'utilisateur qui sent sa vie privée violée**. En effet, maintenant que La Poste est également une Banque, certaines informations sont déjà difficiles à entendre soi-même et seront encore plus mal ressenties si d'autres personnes entendent en même temps.

« Souvent j'ai honte quand je viens retirer 300€. Genre, je n'ai que ça et je veux savoir ce que j'ai sur mon compte, il me dit « vous avez 300€ monsieur », sinon on peut me dire « 1€ monsieur ». Je viens pour savoir si le virement il est arrivé ou pas « ah non monsieur, vous avez 1€ », devant tout le monde. Bon, c'est très discret. C'est ça que j'appelle confidentiel. » (H, 36ans, migrant, mauritanien, veilleur de nuit)

Des efforts sont donc préconisés par les usagers pour **mieux intégrer la confidentialité et le confinement dans l'aménagement intérieur** des agences postales. La Poste pourrait ainsi en plus de satisfaire sa clientèle en récupérant une partie, qui à cause du manque de confidentialité avait décidé de se rendre dans des agences spécialisées pour effectuer leurs transferts.

Le personnel

Le personnel de la poste ne fait pas l'unanimité au sein des usagers. Il peut être perçu comme lent, peu aimable et lunatique. Certains ressentent **une frustration liée à la position dominante** de La Poste. Ils regrettent de ne pas avoir d'autres opérateurs disponibles. **La concurrence pourrait ainsi agir comme moteur pour améliorer l'efficacité du service et la compétitivité des employés.**

« Ce que j'aimerais c'est qu'à la poste, ils soient plus rapides. Et surtout qu'ils donnent un délai et qu'ils le tiennent ! Mais comme ils ont le monopole, ils en ont rien à faire et ont moins de considérations envers le client car il sera toujours là ! » (F, 22 ans, Fille de migrants, Maroc, Etudiante salariée)

Le manque d'amabilité de certains guichetiers peut être perçu comme un manque d'épanouissement dans leur travail. Et parfois **les clients apprécient la présence de guichetiers d'origine étrangère** car ils sont perçus comme plus aimables et souriants.

« Sinon au niveau du service ça dépend vraiment de la personne que t'as en face de toi, y'en a des souriants... Tu vois justement j'aime bien la poste de Couronnes parce que y'a pas que des français et les français je trouve qu'ils font souvent la gueule. » (H, 30 ans, Turquie, Cuisinier)

Certains habitués sont prêts à **laisser leur tour afin d'éviter certains guichetiers** qu'ils affectionnent le moins ou pour aller spécifiquement vers un guichetier avec lequel ils entretiennent une bonne relation.

« Bon ça dépend aussi de l'humeur de la personne à qui tu t'adresses. Par contre, il y a des gens si je les vois, je n'aimerais pas aller vers eux, je souhaiterais en voir un autre. Si même des fois je peux donner mon tour à quelqu'un parce que y'a des gens qui sont plus discrets. D'autre ne le sont pas, d'autres vont donner l'impression qu'ils sont énervés. Ça dépend quoi, y'a tout. » (H, 36ans, migrant, mauritanien, veilleur de nuit)

La décoration et l'ergonomie du guichet semblent jouer un rôle dans la perception de l'attitude du guichetier. Notamment la **disparition progressive des vitres de sécurité** souvent mal entretenues séparant le guichetier de l'utilisateur qui donnait une impression de distance et rendaient le contact moins chaleureux.

« Il n'y a pas de mur entre toi et la personne à qui tu parles, avant ils étaient derrière, ils avaient une cachette, plus maintenant, on est face à face. Avant tu mettais tout dans les trucs qui tournent pour que la personne les récupèrent, maintenant tu donnes directement, y'a presque un contact avec les vendeurs ! Avant je pensais que ces gens étaient malheureux, maintenant je les trouve plus heureux. Mais quand même quand tu vois les bâtiments en général à Paris c'est grand, c'est beau et quand tu rentres à l'intérieur ils ont baissé les plafonds et les lumières sont horribles, y'a rien de naturel. » (H, 30 ans, Turquie, Cuisinier)

1.3.2 Les services proposés

Le mandat express

A La Poste, deux produits se font concurrence en matière d'envoi de fonds vers l'étranger, le service **Western Union et les Mandats, classique ou Express**, proposé par La Poste. Malgré leur ressemblance le Mandat Express semble délaissé au profit du produit proposé par Western Union. Le **Mandat Express est souvent perçu comme un produit lent et peu fiable malgré son coût inférieur** à celui de Western Union. Il reste **le seul moyen d'envoyer de l'argent en « cash to cash » dans des régions reculées** ou les sociétés de transfert n'ont ni agences, ni partenaires.

« C'est très simple, quand tu ne connais aucun autre moyen c'est le seul qui existe mais il est très long ! Ca pouvait être même trois semaines pour que l'autre reçoive quelque chose. Je ne sais pas où ils bloquent mais ça bloque quelque part, c'est vraiment très lent. Par contre souvent quand c'est lent ce n'est pas cher donc pour moi La Poste c'est lent mais pas trop cher. » (H, 55 ans, Turquie, Agriculteur)

Le Mandat dispose de **deux principaux inconvénients** selon nos enquêtés ; d'abord **les délais** qui peuvent atteindre plusieurs mois avant que l'argent soit disponible et ensuite **la fiabilité des partenaires étrangers** ou l'argent sera remis au bénéficiaire.

Même si en théorie un mandat express ne prend que quelques jours avant d'être disponible à destination, **en réalité ce délai peut être étendu à plusieurs semaines voire plusieurs mois**. Dans certains cas l'argent n'arrive jamais à destination et l'émetteur devra retourner à La Poste pour se faire rembourser son transfert. Ce temps de traitement et l'incertitude de savoir à quel moment l'argent sera disponible à l'arrivée est **perçu comme un manque de fiabilité du service et justifie souvent l'emprunt d'un autre moyen de transfert**.

Ces retards dans le temps de traitement du Mandat sont souvent causés par son deuxième principal inconvénient ; ses partenaires à l'étranger. En effet, même **si la poste française inspire de la confiance de la part de ses usagers, ce n'est pas souvent le cas pour la poste du pays de destination du transfert**. En effet, toutes les Postes n'ont pas la même efficacité que la banque Française et la perspective de voir son argent transiter entre leurs mains peut suffire à dissuader l'utilisateur d'utiliser ce service.

« Tu as une sorte de confiance dans ta banque pour qu'elle s'occupe de ton argent, qu'avec La Poste ce ne serait pas pareil. Parce que, oui, t'envoies des colis, t'envoies des lettres...mais envoyer de l'argent c'est autre chose, c'est une gestion qui n'est pas du tout la même. Donc non je n'aurai pas confiance. Et surtout s'ils fonctionnent avec la poste au Guatemala, alors là ce serait pire que tout ! Parce que la poste au Guatemala, même si maintenant ça a changé, avant t'envoyais une lettre tu savais jamais si elle arriverait » (F, 29 ans, Migrante, Guatemala, Ingénieure commerciale)

Le mandat reste néanmoins un des moyens d'envoi le **plus avantageux en terme de coût** et si les intermédiaires sont efficaces au départ et à l'arrivée il pourra être adopté comme moyen privilégié pour effectuer des envois.

Pour l'argent, c'est par La Poste que je passe le plus souvent, parce que c'est le moins cher pour faire des transferts, et parce que j'ai un bureau à côté de chez moi. (F, 25 ans, migrante, Roumanie, Chargée de communication.)

Cependant le coût réel d'un mandat ne se résume pas aux frais d'envoi, en effet le montant envoyé sera amputé **des frais de change** et certaines fois aussi de taxes injustement prélevées par les postes ou leurs fonctionnaires à l'arrivée. De plus, **le manque de fiabilité et de rapidité** du Mandat dans certaines **destinations entraînera également de nombreux frais de communication** entre l'émetteur et le récepteur pour qu'ils se tiennent informés de l'avancé du transfert.

Le mandat est donc souvent mal perçu. Le manque de fiabilité ainsi que la lenteur de ce service ne correspond pas aux attentes d'un certain type de **clientèle qui préfère payer plus cher pour un service plus rapide et sécurisé.**

[Et tu fais des envois par La Poste ?]« Non je n'en fais pas. C'est fini. A l'époque j'en ai fait. Mais ça mettait un mois pour que l'argent arrive. Et puis souvent l'argent n'arrive pas. C'est du vol ! La personne peut venir chercher pleins de fois son argent sans qu'on lui donne. C'est pas intéressant, l'argent il ne vient pas vite, la totalité de l'argent n'est pas donnée. » (H, 55ans, migrant, malien, chauffeur de taxi)

Mandat express contre Western Union : le point de vue des guichetiers.

Au sein du personnel de La Poste, les avis sont partagés au sujet de l'efficacité des deux concurrents, le **Mandat et Western Union. Certains préconisent le Mandat** ou le Mandat Express car ils le trouvent **plus adapté aux besoins des clients.** Un transfert par cette voie mettrait effectivement **un ou deux jours de plus** lors d'un déroulement normal mais leur **coûterait moins cher.** A leurs yeux, ils payent un service dont ils n'ont pas réellement besoin.

« Je pense que beaucoup de personnes devraient passer par Mandat plutôt que par Western Union. C'est bien moins cher et en plus ils ne sont généralement pas à un jour près » (Guichetier au bureau de Marx Dormoy)

D'autres guichetiers se méfient en revanche du mandat, notamment **à la suite d'une mauvaise expérience.** Le mandat peut mettre beaucoup de temps à arriver et pendant ce temps ils doivent **écouter les plaintes des utilisateurs à leur guichet** et pour qu'elles cessent d'essayer de débloquer la situation.

« Une fois, un client avait envoyé un mandat cash de 500 € pour la Cote d'Ivoire mais à l'arrivée ils n'ont pas voulu donner l'argent au bénéficiaire et le client est venu presque tous les jours pendant deux semaines pour s'énerver. Au final, le bénéficiaire en cote d'Ivoire a dû aller avec la police récupérer son argent sinon ce n'était pas possible. Depuis je ne conseille plus le mandat Express. » (Guichetière au bureau de Marx Dormoy)

Dans certaines destinations en effet, des **difficultés** se présentent au bénéficiaire d'un Mandat **pour pouvoir recevoir l'argent envoyé** et l'intervention de la police est parfois nécessaire. Cependant, le même cas de figure peut se retrouver en France pour Western Union. En effet, contrairement aux caractéristiques du produit Western Union, ils ne délivrent souvent pas dans les bureaux de Poste sommes inférieures à 500€ à des bénéficiaires sans pièce d'identité :

« Une fois un homme d'affaire américain était venu pour retirer l'argent d'un transfert parce qu'il s'était fait tout voler. On voyait bien qu'il était traumatisé et qu'il était honnête mais on lui a quand même demandé de revenir avec la police pour pouvoir récupérer l'argent que sa société lui avait envoyé. » (Guichetière au bureau de Marx Dormoy)

Il paraît néanmoins que cette pratique n'est pas liée à la politique nationale de La Poste mais à une réponse ou une prévention aux escroqueries en tout genre dont ils sont souvent témoins dans certains quartiers.

« C'est déjà arrivé qu'ils viennent contester des retraits qu'ils avaient eux même effectués, alors on prendrait trop de risque à ne pas vérifier la pièce d'identité. » (Guichetière au bureau de Marx Dormoy)

En règle générale, **les structures d'arrivée sont perçues** par le personnel de La Poste **comme la source des dysfonctionnements du Mandat** et cela pour diverses raisons.

Tout d'abord, les structures à l'arrivée n'ont parfois **pas la trésorerie** nécessaire pour payer le mandat au bénéficiaire, **notamment lorsqu'il s'agit de gros montants**.

« La problématique des transferts c'est qu'il faut une structure au départ et une structure à l'arrivée. Et en plus, il faut que la structure d'arrivée aie de la trésorerie disponible. Certaines organisations comme Western Union alimentent les structures. Mais souvent, dans les pays en voie de développement, les structures d'arrivée ne peuvent pas donner l'argent à la personne qui vient réceptionner le transfert, c'est un problème dans le cas des mandats. » (Responsable des transferts de fonds internationaux de La Banque Postale)

De plus, **l'absence de suivi informatique** du Mandat Express permet à certains guichetiers étrangers mal intentionnés d'encaisser le Mandat pour eux en guise d'avance de salaire et ne remettront l'argent en circulation que lorsque des réclamations commenceront à parvenir.

« Bizarrement c'est toujours le lendemain des réclamations que le Mandat se débloque. » Responsable du Bureau Marx Dormoy

Au niveau du traitement, le **Mandat est plus long à saisir pour les guichetiers**. En effet, contrairement à Western Union pour lequel ils n'ont que le nom du bénéficiaire à renseigner, ils devront en plus **écrire l'adresse entière de bénéficiaire** afin qu'un avis de mise à disposition du mandat lui soit adressé. De plus, alors que les formulaires Western Union sont disponibles directement à leur guichet, **pour le Mandat le guichetier devra se lever pour chercher le formulaire** trop grand pour être stocké dans des petits casiers.

La Poste a su au fil du temps **améliorer son équipement afin de réduire le temps de traitement des opérations Western Union**. Le logiciel informatique spécifique à Western Union a ainsi été intégré au logiciel de la poste, le **guichetier n'a donc plus à jongler avec deux logiciels** pour enregistrer une seule opération. Ensuite **des imprimantes individuelles** sont désormais disponibles alors qu'auparavant les impressions étaient centralisées et cela obligeait le guichetier à quitter son guichet et même parfois faire la queue

« Avant, il n'y avait qu'un guichet qui s'occupait de WU, ensuite tous les guichets pouvaient le faire mais il n'y avait qu'une imprimante alors c'était la queue mais maintenant c'est rapide on a chacun notre imprimante. » (Guichetière au bureau de Marx Dormoy)

Sachant le Mandat peu fiable, **certains guichetiers préfèrent alors conseiller le service Western Union qu'ils savent plus sécurisé**. De plus, en cas de litige avec un Mandat, des recherches en interne parfois laborieuses doivent être déclenchées, alors que pour Western Union, un seul fax expliquant le problème envoyé à une plate forme de traitement suffit, et une réponse sera généralement renvoyée dans les vingt quatre heures. C'est donc **un moyen pour eux de se désengager de nombreuses procédures et d'éviter tout conflit avec la clientèle** qui impatiente de voir son Mandat arriver à destination revient fréquemment au guichet pour essayer d'accélérer la procédure.

Les envois postaux

Le service postal de la poste est considéré comme relativement fiable pour les envois en France. Certains reproches nous sont néanmoins parvenus au cours de notre enquête. Il se peut en effet que **des courriers n'arrivent pas à destination** et cela peut provoquer l'insatisfaction des usagers qui pour certains par méfiance peuvent utiliser **le service de recommandé qui sera perçu comme plus sécurisé et fiable**. Le recommandé n'est cependant pas un gage de sécurité pour tout le monde, notamment de la part de ceux qui ont eu des courriers égarés en cours d'acheminés par ce biais.

[Vous envoyez toujours en recommandé ?] « Oui parce que c'est un moyen de preuve. Ça me permet de protester s'il y a un problème et puis je n'utilise La Poste que pour des formalités administratives. Pour mon restaurant. Mais à titre personnel, jamais ! » (H, 35ans, migrant, Algérie, restaurateur)

Si les envois postaux sont perçus comme généralement fiables vers la France métropolitaine, ce n'est souvent plus le cas pour les envois internationaux notamment ceux à destination des pays en voie de développement.

Une fois encore La Poste subit les conséquences du **manque de confiance accordée à ses homologues étrangers** mais également des **services de douanes souvent suspectés** de se servir lors des contrôles. **Ces craintes concernent principalement les envois de colis** qu'ils préfèrent éviter ou confier à d'autres opérateurs ou réseaux qui leur inspire plus de confiance.

Certaines personnes conscientes des **risques encourus lors des expéditions internationales éliminent** automatiquement de leurs envois **les objets de valeur** ou ceux qu'il peut être tentant de voler

« Mais le problème avec les colis ce n'est pas en France, c'est à la douane en Tunisie parce qu'ils ouvrent les colis. Si ils trouvent des trucs électroniques ils les gardent pour eux alors c'est risqué. Mais les médicaments y'a pas de problèmes, sauf des médicaments comme le Viagra ou les produits électroniques c'est risqué ». (H, 28 ans, migrant, Tunisie, étudiant salarié)

De plus, **les assurances proposées en complément des envois sont perçues comme insuffisantes**. En effet, seul un montant souvent minime comparé à la valeur du colis est remboursé en cas de perte de ce dernier.

« J'ai envoyé à mon ex-copine de France à l'Angleterre un bracelet qui valait 300 €. Moi je préférais qu'il n'y ait pas un tarif à 14 euros mais plutôt un tarif à 50 euros mais qui garantit le remboursement. J'aurais plus confiance. C'est la condition pour que j'aie confiance. J'avais très peur que ce le colis n'arrive pas, elle a reçu très tard. » (H, 26 ans, Migrant, Turquie kurde, Informaticien)

Cette faiblesse, alliée à l'incertitude de voir son colis arriver à destination est un frein considérable à l'envoi de colis vers l'étranger car la question se pose moins pour les lettres qui ont une valeur financière bien moindre et pour lesquelles une plus grande confiance est accordée.

Le service d'envoi de colis à international ne bénéficie non plus pas des avancées technologiques de colissimo, service réservé à la France. En effet, **l'information en temps réel sur l'avancé de l'acheminement est un service très apprécié et est perçu comme un gage de sécurité.**

J'utilise pas mal les services en ligne, parce que j'achète de plus en plus sur eBay, et le suivi me permet de voir où le colis en est, s'il est encore au dépôt, quand il va être relayé. Et ce suivi là, on l'a pas pour les colis en Roumanie, et il serait bien utile ! (F, 25 ans, migrante, Roumanie, Chargée de communication.)

Tout le monde n'est cependant pas satisfait du service Colissimo, ils reprochent sa lenteur et les informations vagues au sujet de son acheminement lors des consultations sur Internet.

« En même temps j'ai confiance dans La Poste en tant que service postal, colis... J'ai pas peur qu'ils perdent quelque chose mais ils sont toujours trop lents. Une fois j'ai commandé des CD par Internet, c'était un colissimo, y a eu un délai énorme. Et en plus quand tu tapes sur Internet pour voir où ça en est, ils te disent juste que c'est « en cours d'acheminement », mais ça veut rien dire ça ! » (F, 22 ans, Fille de migrants, Maroc, Etudiante salariée)

Le problème de la confidentialité peut également être ressenti lors d'envoi de colis. En effet, après s'être procuré le carton prépayé au guichet, il se peut qu'il n'y ait **pas de place un peu à l'écart destiné à le construire et le remplir**. Ces opérations doivent souvent être faites devant tout le monde et ce manque d'intimité peut être ressenti comme une gêne.

« Mais ce qui est chiant c'est que tout le monde te regarde quand tu fais ton colis, c'est gênant. Et puis il n'y a pas trop d'espace pour s'organiser. » (F, 29 ans, fille de migrants, Chine, comptable)

1.3.3 L'image de la Banque Postale

La Banque Postale dispose de nombreux atouts ; elle est une des banques **les moins chères du marché**, elle dispose **d'un réseau de distribution très étendu**, et c'est l'organisme bancaire dans lequel il est généralement le **plus facile d'ouvrir un compte**.

« Ici c'est ouvert, même avec 2€ tu peux ouvrir un compte » (guichetier au bureau Marx Dormoy)

En effet, **les garanties** demandées par La Poste pour l'ouverture d'un compte **sont inférieures à celles requises par les autres organismes bancaires** qui demandent souvent les derniers bulletins de salaire et qui refusent que leur client soit domicilié dans une association. De ce fait, **de nombreux étrangers disposent d'un compte à la Banque Postale souvent par défaut**. La Banque Postale sera alors pour la plupart d'entre eux **leur première banque** car bien souvent ils ne disposaient pas de compte en banque dans leur pays d'origine.

Malgré ces avantages ; **certaines personnes ne voient pas en La Poste un organisme financier crédible** et n'auraient jamais l'idée d'ouvrir un compte dans cette enseigne.

[Mais La Poste est aussi une banque ici ?]« Oui, alors quand j'ai vu ça la première fois j'étais vraiment étonnée qu'ils fassent ça. Je trouvais que c'était un peu hors de leur domaine, moi j'aurais jamais ouvert un compte à La Poste. Je n'aurais pas du tout confiance ! » (F, 29 ans, Migrante, Guatemala, Ingénieur commerciale)

Effectivement en plus de ce problème de crédibilité **de nombreux inconvénients pénalisent les clients de la banque postale**. Tout d'abord, **la queue** à la Poste est généralement plus longue que celle dans les agences bancaires, ensuite **le temps d'encaissement des chèques** est de plus de dix jours, ce qui peut ne pas convenir à des personnes ayant de bas revenus ne pouvant pas combler financièrement ce décalage.

Ce temps de traitement jugé excessif par les clients **en motive certains à changer de banque** car les concurrents de la Banque Postale créditent le compte de leurs clients beaucoup plus vite après l'encaissement d'un chèque.

« Ça ne va pas. Tu déposes un chèque, ils mettent 15 jours à encaisser ça. Ça ne correspond pas à la situation des Africains. Ce n'est pas adapté. Ils ne peuvent pas déposer un chèque et que ça tombe 15 jours plus tard. Alors je suis au CIC, en un jour c'est bon. Les Africains ils sont tous à la poste, je ne comprends pas ! Tu y étais avant ? Oui parce que tout le monde y était ! » (H, 24 ans, Fils de migrant, Mali ; cuisinier)

Heureusement pour les clients de la Banque Postale, désormais **de nombreux Français on pris l'habitude de gérer leur compte sur Internet** et s'épargne ainsi les désagréments d'un passage en agence. Tout le monde n'agit cependant pas ainsi et **de nombreuses personnes**, particulièrement les étrangers **n'ont pas confiance dans les moyens informatisés de paiement**. Ils ne disposaient pas de compte en banque dans leur pays d'origine et avaient donc **l'habitude de gérer leur argent uniquement en espèces**. Certains ont gardé cette habitude et vont retirer leurs revenus au bureau de Poste dès qu'il est disponible sur le compte. **Ils retirent alors généralement de gros montants**, souvent même le maximum autorisé a savoir 1500€. **Ils évitent d'utiliser les moyens électroniques de paiement et à avoir à revenir fréquemment au bureau de Poste.**

2. Les opérateurs informels

La voie informelle est perçue par de nombreux migrants comme **plus sûre et moins onéreuse** pour envoyer de l'argent à l'étranger. **L'aspect sécuritaire de ces transferts est double**, d'abord la sécurité en ce qui concerne **la garantie de voir ses fonds acheminés** à destination, ensuite la **garantie de passer outre des contrôles financiers** qui pourraient déceler des opérations irrégulières. Les migrants en situation irrégulière ne peuvent également pas se servir des voies formelles qui **nécessitent d'avoir une identité en règle**.

« Peut-être qu'au début, ça leur semble plus sûr de passer par des Roumains.. Au début, ce copain était sans papiers. Il faut une pièce d'identité pour envoyer par La Poste. » (F, 25 ans, migrante, Roumanie, Chargée de communication.)

La voie informelle sera ainsi **privilegiée dès lors que l'émetteur veut soustraire son envoi des contrôles financiers** ou si les voies formelles ne lui sont pas accessibles car méconnus ou inexistantes. En effet, **certaines personnes qui envoient de l'argent provenant de revenus illicites**, que ce soit de trafics ou de travail au noir, préféreront passer par la voie informelle et éviter ainsi tous les contrôles des autorités financières et les **risques d'avoir à justifier la provenance des fonds**.

Ces craintes sont fondées car des programmes informatiques de surveillance ont été mis au point pour détecter les envois de montants anormalement élevés par rapport aux revenus déclarés.

« Y'a des gens qui envoient grave des thunes et ils peuvent pas se permettre de passer par Western Union. Il est Rmiste et il envoie 800€ par mois il peut pas se permettre. Si il s'en rendent compte ils vont se poser des questions. Il faudrait aussi qu'ils proposent des prix spéciaux à certaines occasions comme le pour le ramadan. » (H, 23 ans, Fils de migrant, Maroc, salarié)

Toutefois des **personnes en situation régulière** envoyant de l'argent provenant de revenus déclarés **peuvent préférer les voies informelles**. Ils y trouvent leur compte grâce à leur **compétitivité** face aux produits disponibles sur le marché qui souvent sont facturés cher et ne sont présents que dans les grandes villes.

« Les produits actuels ils taxent trop, c'est moins cher au black et en plus ils demandent le nom, prénom, adresse. C'est des prises de tête, tu fais la queue. La t'appelle un mec, tu lui donne le numéro de ton cousin c'est moins cher, plus sur. Moi j'ai jamais eu de soucis. (H, 23 ans, Fils de migrant, Maroc, salarié)

En fonction de la voie informelle utilisée, **les frais sont variables**. En effet on doit distinguer dans la voie informelle **d'une part les réseaux amicaux ou familiaux qui en règle générale ne demandent pas d'argent** en échange de ce service et d'autre part **les structures informelles organisées telles que les Hawalas qui elles auront un coût**. Mais même facturés, ces services sont **généralement moins chers que ceux proposés dans la voie formelle**. C'est d'ailleurs cette raison qui motive souvent les migrants à privilégier la voie informelle.

La voie informelle peut également être perçue comme **plus avantageuse en ce qui concerne le change**. En effet, un taux de change est appliqué automatiquement par les opérateurs financiers formels, en plus des frais de transfert. La voie informelle permet dans certains cas **d'envoyer des euros au destinataire qui pourra trouver des stratégies de change plus avantageuses**. L'émetteur gagnera alors sur les deux tableaux ; les frais d'envois et le taux de change.

« Même moi quand je vais au pays pour changer l'argent je ne vais pas dans les banques ou dans les changes. On va au marché y'en a qui travaillent beaucoup avec l'argent, surtout à Casablanca, ils travaillent avec les chinois, les dollars et ils vous donnent plus cher que la banque ; c'est des trafiquants. Même pour changer 100€ on peut gagner 20%. » (H, 23 ans, Fils de migrant, Maroc, salarié)

Chapitre 6. Les attentes

Dans le cadre de l'enquêtes, les enquêtés ont formulés des attentes à l'égard de La Poste. Ils ont également fait part de leurs attentes par rapport au marché et à certains opérateurs.

Les **attentes** vis-à-vis de La Poste au niveau des **bureaux de poste** sont : un **agencement révisé** avec des **bureaux de poste plus vastes respectant une certaine confidentialité** et une décoration intérieure moins vétuste ; Une **organisation optimisée**, avec une spécialisation des guichets et une optimisation du temps d'attente ; Un **personnel plus efficace** : plus rapide, respectueux et souriant ; Un **traitement de la clientèle révisé** afin que la clientèle étrangère et/ou analphabètes puissent se sentir plus à l'aise ;

Concernant **les prestations de La Poste en dehors des services de transferts**, ils souhaitent : des **services plus rapides**, un **accueil spécifique à la clientèle étrangère** pour pallier aux difficultés de compréhension de l'offre notamment. Ils ont également fait part de leurs attentes relatives aux **prestations bancaires** (bancarisation des sans-papiers, délais d'encaissement de chèques plus rapides), au service recommandé (moins onéreux), aux **horaires d'ouvertures** (plus tôt le matin et plus tard le soir).

En matière de transfert d'argent, une partie des enquêtés a évoqué une solution de **transfert par Internet** pour ne plus avoir à se déplacer et réaliser leurs opérations de transfert plus rapidement. Ils ont par ailleurs donné les **caractéristiques d'un produit de transfert à prendre en compte** (coût, délais, sécurité, proximité) avec une **tarification fixe** et des **périodes de promotions tarifaires respectant le calendrier religieux**. Enfin, certains souhaitent pouvoir **réaliser leur transfert dans un endroit spécialisé** (guichet spécialisé ou agence spécialisée)

En matière de **transfert de biens**, les enquêtés souhaitent **bénéficier d'une meilleur tarification**, d'une **meilleur connaissance de l'offre** ainsi que d'une **meilleur garantie de sécurité pour les objets de valeur**.

Vis-à-vis du marché, les personnes interrogées ont évoquées un **marché plus atomisé**. Ils souhaitent également qu'il y ait **plus d'accords interbancaires**, pouvoir réaliser leur **transfert depuis leur compte courant** ainsi que **par le biais d'Internet**. Enfin, d'autres souhaitent pouvoir réaliser leurs transferts **depuis leur téléphone portable**.

1. Les attentes vis-à-vis de La Poste

Les attentes vis-à-vis de La Poste permettent de dessiner les contours du « bureau de poste idéal »¹⁷⁰ au sens des interviewés avec : un agencement révisé, une organisation optimisée, un personnel plus efficace, un traitement de la clientèle moins négligé.

Les réponses recueillies font part d'une certaine insatisfaction. Certains enquêtés vont même jusqu'à donner une image caricaturale de La Poste :

« Mon bureau de poste idéal, ce serait pas plus de 5 minutes de queue avec des automates qui marchent et des guichets séparés ! Et des gens qui trouvent ton colis tout de suite et qui ne font pas la grève ! (rires) Et quand il y a par exemple 4 guichets, il faudrait qu'il y ait 2 personnes derrière. (Rires) » (F, 29 ans, fille de migrants, Chine, comptable)

D'autres attentes ont été formulées plus spécifiquement par rapport aux prestations de service de La Poste (en-dehors des transferts), aux transferts de fonds et enfin aux transferts de biens.

1.1 Les attentes relatives à l'agencement des bureaux de poste

A ce sujet, les interviewés souhaitent :

- **Fluidifier la circulation** au sein des bureaux de poste pour « ne pas avoir à marcher sur la file d'attente ».
- **Des bureaux de poste plus vastes :**

« [Quel serait ton bureau de poste idéal ?] Mon bureau de poste idéal ça serait un bureau avec un grand hall parce qu'il y en a qui sont vraiment trop petit. On marche sur la file d'attente pour passer... Donc il en faudrait avec de l'espace suffisant. » (H, 36ans, migrant, mauritanien, veilleur de nuit)

- **Plus de confidentialité :**

« Et puis surtout un bureau qui respecte une certaine confidentialité entre les différents guichets. Souvent j'ai honte quand je viens retirer 300€. Genre, je n'ai que ça et je veux savoir ce que j'ai sur mon compte, il me dit "vous avez 300€ monsieur", sinon on peut me dire "1€ monsieur". Je viens pour savoir si le virement il est arrivé ou pas "ah non monsieur, vous avez 1€", devant tout le monde. Bon, ce n'est pas très discret. C'est ça que j'appelle confidentiel. Parce que les guichets ils sont ouverts, les queues elles sont là, c'est tout le monde est là, les gens ils entendent. Tu vois, la conversation avec la personne de La Poste, elle est ouverte à tout le monde.

¹⁷⁰ Dans le cadre des entretiens, la question sur les caractéristiques du bureau de poste « idéal » a été posée

Tout le monde a accès à ça. A mon avis, ça c'est des choses assez sensibles quoi : les informations sur le compte, les informations sur les montants que les gens envoient. Il devrait y avoir une certaine intimité quoi. » (H, 36ans, migrant, mauritanien, veilleur de nuit)

- **Une esthétique moins vétuste :**

« Si je prends l'exemple de la Poste de couronnes, ça fait deux ans que j'y vais et déjà c'est assez marrant parce que quand tu rentres c'est vraiment les années 70, rien n'a changé mais j'aime bien le design, c'est assez classique. Il n'y a pas de mur entre toi et la personne à qui tu parles, avant ils étaient derrière, ils avaient une cachette, plus maintenant, on est face à face. Avant tu mettais tout dans les trucs qui tournent pour que la personne les récupèrent, maintenant tu donnes directement, y'a presque un contact avec les vendeurs ! Avant je pensais que ces gens étaient malheureux, maintenant je les trouve plus heureux. Mais quand même quand tu vois les bâtiments en général à Paris c'est grand, c'est beau et quand tu rentres à l'intérieur ils ont baissé les plafonds et les lumières sont horribles, y'a rien de naturel. » (H, 30 ans, Turquie, Cuisinier)

1.2 Les attentes relatives à l'organisation et au fonctionnement des bureaux de postes

1.2.1 L'organisation des guichets

Au niveau de l'organisation des guichets, les enquêtés souhaitent :

- **Une spécialisation des guichets :**

« Sinon ce qui serait déjà bien à la Poste c'est qu'il fasse des bureaux séparés pour les différents services qu'ils offrent. C'est vrai je me suis rendu compte qu'en fait quand tu y vas y'a des gens qui viennent pour la banque, d'autres pour les lettres d'autres encore pour autre chose et du coup beaucoup de gens attendent au même endroit. S'il y avait des bureaux spécifiques à chaque chose ce serait vraiment mieux ! » (H, 30 ans, Turquie, Cuisinier)

1.2.2 L'optimisation du temps d'attente

Ils évoquent un bureau de poste :

- **Sans queue :**

« [Bureau de poste idéal ?] Il n'y aurait jamais de file d'attentes » (F, 23 ans, Migrante, Maroc ; étudiante)

- **Avec un système de tickets :**

« Mon système de ticket si ça pouvait se faire. » (F, 23 ans, Migrante, Maroc ; étudiante)

- **Avec des chaises :**

« Mais ça voudrait dire beaucoup de places assises or il y a des bureaux exigus. Dans les grands (bureaux) ça pourrait se faire. Ou bien faire quelques sièges vraiment réservés aux personnes âgées. » (F, 23 ans, Migrante, Maroc ; étudiante)

1.3 Les attentes relatives au personnel

En ce qui concerne le personnel, les interviewés attendent :

- **Un personnel plus rapide :**

« Ce que j'aimerais c'est qu'à La poste, ils soient plus rapides. » (F, 22 ans, Fille de migrants, Maroc, Etudiante salariée)

- **Un personnel plus respectueux :**

« Mais comme ils ont le monopôle, ils en ont rien à faire et ont moins de considérations envers le client car il sera toujours là ! » (F, 22 ans, Fille de migrants, Maroc, Etudiante salariée)

- **Un personnel plus souriant :**

« Moi je trouve ça dommage parce que s'ils souriaient un peu, ils verraient que c'est plus simple et que les choses vont mieux. » (F, 22 ans, Fille de migrants, Maroc, Etudiante salariée)

1.4 Les attentes relatives au traitement de la clientèle

Les interviewés souhaitent que le service à la clientèle soit :

- **Plus à l'écoute:**

« [Quel serait votre bureau de poste idéal ?] L'idéal serait déjà qu'ils essayent de mettre les gens plus à l'aise, pour les gens qui ne savent pas écrire c'est mieux parce qu'ils sont gênés. » (H, 35ans, migrant, algérien, restaurateur)

1.5 Les attentes relatives à l'offre de services en dehors des transferts

Les personnes interrogées souhaitent :

1.5.1 Des services plus rapides

Les enquêtés évoquent une amélioration de la rapidité des opérations grâce à :

- **Une automatisation performante avec « des machines qui marchent » et qui « acceptent les pièces de 2 € »**
- **Un bureau de poste automatisé :**

« Mon bureau de poste idéal, ce serait un bureau de poste automatisé, où tu dois faire moins de queue... et c'est vrai que pour ce que je fais à La Poste ça me suffirait. » (F, 24 ans, fille de migrants, Cambodge, étudiante)

- **Des services à distance :**

« S'ils mettaient plus de choses qu'on puisse faire par Internet ce serait pas mal pour désengorger la queue. Comme par exemple mettre en ligne un service d'achat de timbres et d'impression de timbres chez soi, comme le fait la SNCF avec les billets de train. » (F, 22 ans, Fille de migrants, Algérie, Etudiante en chimie)

1.5.2 Un accueil de la clientèle étrangère

Les données recueillies, au sujet des attentes des enquêtés relatives aux autres prestations de La Poste, en dehors des transferts, **évoquent le souhait d'une attention toute particulière portée aux étrangers :**

« Pareil. Il pourrait y avoir un accueil spécial pour les étrangers comme je disais tout à l'heure. » (F, 26ans, Chine, étudiante)

Avec :

- **Une diversité culturelle plus importante au sein des guichetiers :**

« Sinon au niveau du service ça dépend vraiment de la personne que t'as en face de toi, y'en a des souriants... Tu vois justement j'aime bien la poste de Couronnes parce que y'a pas que des français et les français je trouve qu'ils font souvent la gueule, y'a des réunionnais aussi de temps en temps là-bas, ils font la gueule aussi. » (H, 30 ans, Turquie, Cuisinier)

Par ailleurs, les enquêtés ont fait part d'un **manque de connaissance et de compréhension de l'offre** ainsi que d'un **manque d'information au niveau de la tarification des produits et services proposés.**

1.5.3 Des services spécifiques aux étrangers, en terme de :

- **langues**

« Tout est en français. Pour les Français c'est évident ce qui existe mais pour nous on ne sait pas. » (F, 26ans, Chine, étudiante)

- **compréhension de l'offre**

« J'aimerais qu'il y ait plus de confort et qu'il y ait plus de facilités pour les étrangers. Que tout soit clair et efficace pour tout le monde. » (F, 26ans, Chine, étudiante)

- **conseil**

« Je voudrais bien qu'il y ait quelqu'un pour nous expliquer, nous conseiller pour les services qui existent. Par exemple, si je dois envoyer quelque chose je pourrais lui demander comment je dois faire la démarche. Il faut utiliser quel colis ? C'est moins cher ? » (F, 26ans, Chine, étudiante)

- **information sur les nouveaux produits et services**

« Ce serait très bien qu'il y ait un coin pour les étrangers pour informer sur les nouveaux services. Comme parfois il y a des nouveaux services qui existent et on n'en sait rien. On n'est pas au courant, on ne sait pas. » (F, 26ans, Chine, étudiante)

1.5.4 En matière de prestations bancaires

Plus particulièrement, en ce qui concerne **les prestations bancaires**, les enquêtés souhaitent :

- **Une solution de bancarisation des sans-papiers**

« Je ne comprends pas que les sans papiers ne puissent pas avoir de compte, si ils ont de l'argent. Moi je pense que quelqu'un qui vient avec un passeport de malien je peux lui ouvrir un compte du moment qu'il met de l'argent tous les mois sur le compte c'est bon. Par contre je ne lui accorde pas de découvert et il faut qu'il ait une adresse ici chez quelqu'un et qu'il amène les papiers de la personne, justificatif de domicile, attestation je soussigné blabla et je lui donne une carte qui lui permet de retirer l'argent qu'il a sur son compte c'est tout. Voilà c'est ça mon mode idéal pour les Africains. » (H, 24 ans, Fils de migrant, Mali ; cuisinier)

- **Des délais d'encaissement de chèques plus rapides :**

« Le bureau de poste parfait, pour les Africains c'est enlever les 15 jours pour encaisser les chèques. L'argent arrive aussitôt il doit être encaissé, histoire que les Africains ne se mettent pas trop dans la merde, je ne leur donnerai pas trop de découvert, 30 euros de découvert.

Ceux qui sont dans les foyers en général c'est des plongeurs, des commis de cuisine, ils gagnent dans les 1000, 1300 euros. J'accorde déjà 300 euros de découvert sans frais et leur argent je ne mettrai pas 10 jours à encaisser le chèque. Il va déposer son chèque de paie le 1, il va n'avoir l'argent que le 15 mais le 10 il doit payer son loyer, il fait comment ? Il ne faut pas faire attendre l'encaissement de chèque. » (H, 24 ans, Fils de migrant, Mali ; cuisinier)

Par ailleurs, les enquêtés souhaitent que les **opérations de retraits d'espèces en agence** soient **plus rapides**, grâce à un guichet spécifique par exemple¹⁷¹.

1.5.5 En matière de service recommandé

Plus particulièrement, en ce qui concernent **certains services**, les enquêtés attendent :

- **Un service recommandé moins onéreux :**

« C'est vrai que quand je vais à la poste, ils me conseillent souvent de prendre un recommandé, et je le prends, surtout depuis mon expérience un peu désastreuse avec la poste roumaine. (Elle fait référence au colis jamais arrivé dont elle a parlé avant) » (F, 25 ans, migrante, Roumanie, Chargée de communication.)

1.5.6 En matière d'horaire d'ouvertures de service

- **Des horaires d'ouvertures de services plus tôt le matin et plus tard le soir :**

« C'est quand même dommage qu'il y ait peu de guichetier aux heures de pointe, ils devraient ouvrir le soir de 15 heures à 22 heures et le matin de six heures à 10 heures en dehors de ces horaires là il n'y a que les papis et les mamies qui se déplacent à La Poste. » (H, 40 ans, Migrant, Maroc, Attaché territorial)

Avec une **augmentation des effectifs le samedi** notamment¹⁷².

1.6 Les attentes relatives aux transferts financiers

1.6.1 Le Partenariat avec Western Union

Les enquêtés nous ont fait part de leurs **attentes relatives au partenariat** de La Poste avec **Western Union** et souhaitent, d'une part, **une meilleure distinction entre les produits** de La Poste et celui de Western Union (le partenariat peut prêter à confusion)¹⁷³, et d'autre part :

171 Se reporter à la partie Evaluation

172 Ce reporter à la partie Perception/ Evaluation de l'offre

☐ Bénéficiaire d'une solution La Poste – Western Union en ligne pour ne plus avoir à se déplacer :

« Je pense qu'ils pourraient faire un compte où on pourrait faire des virements. En fait ce serait comme les systèmes de virements mais la personne qui reçoit n'aurait pas besoin d'avoir un compte. Ça passerait par WU ou La Poste mais tu serais chez toi, t'aurais un compte, en fait il faudrait qu'il y ait un partenariat entre WU ou La Poste et les banques.

Ca prendrait beaucoup moins de temps, tu dis que t'as un compte à WU ou à la Poste, sur Internet tu cliques et ça envoi de ta banque directement à WU ou à La Poste. WU aurait toutes les données sur la personne qui va récupérer et cette personne irait dans un bureau WU dans son pays. Ce serait pas mal comme idée parce qu'on ne serait plus obligé de se déplacer. » (H, 30 ans, Turquie, Cuisinier)

Cette solution en ligne donnerait ainsi la possibilité aux usagers d'effectuer leurs **transactions** par virement **depuis un accès Internet tout en laissant la possibilité au destinataire de percevoir son argent en espèces.**

« Ce qui serait bien ce serait de n'aller que sur le site Internet de La Poste ou de Western Union quand je veux, ça serait encore plus de rapidité. » (H, 26 ans, Migrant, Turquie kurde, Informaticien)

1.6.2 Les caractéristiques d'un transfert d'argent satisfaisant

☐ Les caractéristiques du produit

- le coût et le délai :

[Idées d'améliorations ?] « Au niveau de La Poste il existe soit Western Union soit un envoi simple et les délais sont soit trop longs, soit c'est cher. Donc il faudrait améliorer le coût et les délais, même pour les colis. » (F, 38 ans, migrante, Sénégal, assistante juridique bilingue)

- la sécurité, assurée par la traçabilité du produit avec un service de suivi :

[Au niveau de la sécurité ?] « Les colis postaux recommandés tu as un numéro et tu peux suivre ton colis. Fedex tu as ton numéro de colis et tu peux le suivre. Si ça pouvait être fait avec mon mandat ! » (F, 23 ans, Migrante, Maroc ; étudiante)

- la proximité des agences

« Le moyen idéal ce serait un peu le genre de Travellex mais à La Poste parce que La Poste c'est proche il y en a un peu partout. Des agences Travellex pour moi le plus près c'est dans le XXe, mais les frais sont un peu moins chers que Western Union. Pour le moyen idéal je prendrai de Western Union la proximité et leur rapidité. Mais il faudrait que ce soit moins cher et que ce soit plus proche. » (H, 40 ans, Migrant, Maroc, Attaché territorial)

173 Se reporter à la partie Perception de La Poste (verbatim sur l'arbitrage réalisé par l'agent de poste)

Les prix

A ce sujet, les enquêtés ont évoqués :

- **des prix « low cost » :**

« La Poste devrait réfléchir à faire des envois d'argent mais à casser les prix. » (H, 40 ans, Migrant, Maroc, Attaché territorial)

- **des prix fixes :**

« Je n'aime pas l'aspect échelle genre plus t'envoies moins ça coûte. J'aimerais bien que ce soit plus homogénéisé. Si c'était fixe genre 10% de la somme ça serait mieux. C'est plus cadré dans ta tête, tu sais à quoi t'attendre. » (F, 23 ans, Migrante, Maroc ; étudiante)

- **des périodes de promotions tarifaires, en fonction du calendrier religieux notamment :**

« Il faudrait aussi qu'ils proposent des prix spéciaux à certaines occasions comme pour le ramadan. » (H, 23 ans, Fils de migrant, Maroc, salarié)

Une structure spécifique aux transferts d'argent

En effet, les enquêtés souhaitent :

- **Un bureau de poste spécifique aux transferts d'argent :**

« [Produit d'envoi idéal formel, délai, coût, procédure ?] C'est le service. Une agence indépendante de La Poste qui vraiment s'occupe de ça, des gens qui ne font que ça mais c'est compliqué parce qu'il faut qu'ils aient dans tous les pays. » (H, 29 ans, migrant, Mali, technicien Télécom)

- **Des guichets spécifiques aux transferts à d'argent :**

« Mais ce qui serait intéressant c'est que La Poste, dans des quartiers d'immigration fasse des guichets que pour ça, que pour le transfert d'argent. À la poste quand il y a 20 personnes qui font la queue il y a quelqu'un qui veut poster quelque chose, il y a la mamie qui ne sait pas comment écrire le destinataire, celui qui veut envoyer un colis,... Il n'y a pas de spécialités, avant il y en avait mais maintenant c'est la polyvalence. » (H, 40 ans, Migrant, Maroc, Attaché territorial)

1.7 Les attentes relatives aux transferts de biens

En matière de transferts d'objets, les enquêtés souhaitent :

- **Une tarification revue à la baisse :**

« Et faudrait aussi qu'ils revoient les tarifs, qui pour certaines choses sont beaucoup trop chers ! (Faisant allusion au Chronopost international qu'elle a payé 50 euros pour l'envoi d'une feuille A4 vers le Maroc) » (F, 22 ans, Fille de migrants, Maroc, Etudiante salariée)

- **Une meilleure connaissance de l'offre :**

« Je connais pas les prix donc je sais que c'est à moi d'aller me renseigner, mais en même temps ce serait pas de refus que La Poste fasse un peu plus de communication sur leurs produits, sur les modalités et les prix des envois de colis notamment, parce qu'on en entend pas beaucoup parler ! » (F, 22 ans, Fille de migrants, Algérie, Etudiante en chimie)

- **Une meilleure garantie de sécurité des objets de valeur :**

Les enquêtés souhaitent qu'une **plus grande sécurité** soit assurée pour **les envois d'objets de valeur**, avec **une garantie qui rembourse mieux les envois** :

« Oui, on peut sécuriser les colis, pour les objets précieux, on doit donner une valeur au colis. La Poste ne garantit pas les envois. J'ai un ami il y a deux semaines qui a envoyé en Turquie trois parfums de 70 € chacun. L'envoi ça leur a coûté plus de 20 €, la garantie compris. Et s'il y avait un problème on ne le remboursait que neuf euros. » (H, 26 ans, Migrant, Turquie kurde, Informaticien)

Comme par exemple, **une garantie plus chère mais qui assure le remboursement des colis** :

« J'ai envoyé à mon ex-copine de France à l'Angleterre un bracelet qui valait 300 €. Moi je préférerais qu'il n'y ait pas un tarif à 14 euros mais plutôt un tarif à 50 euros mais qui garantit le remboursement. J'aurais plus confiance. C'est la condition pour que j'aie confiance. J'avais très peur que ce le colis n'arrive pas, elle a reçu très tard. » (H, 26 ans, Migrant, Turquie kurde, Informaticien)

A cela s'ajoute, un **meilleur service de suivi de colis** depuis la France jusqu'au pays destinataires. Les enquêtés souhaitent qu'il soit **plus explicite**. A leur sens, « en cours d'acheminement » ne leur évoque pas grand chose. Ils attendent **que le service reporte de l'étape à laquelle se trouve le colis**.

2. Les attentes vis-à-vis du marché

Concernant le marché et les autres opérateurs, les enquêtés ont formulés leurs attentes par rapport à : la structure du marché des transferts d'argents, un opérateur (Travelex), les prestations bancaires sur ce marché et enfin, le mode d'envoi idéal.

La structure du marché

- **Un marché plus atomisé :**

« J'aimerais qu'il y ait plus de concurrents. Je pense qu'il y a un gros leader Western Union ». (F, 23 ans, Migrante, Maroc ; étudiante)

Travelex

Les enquêtés souhaitent que **Travelex** soit **plus visible** :

« Travelex on ne le voit pas trop. » (F, 23 ans, Migrante, Maroc ; étudiante)

Les banques

A propos des prestations des banques en matière de transferts d'argent, les enquêtés souhaitent :

Plus d'accords interbancaires

- **Pour réduire les délais :**

« Se mettre d'accord entre banques pour faciliter les transferts. » (F, 29 ans, fille de migrants, Chine, comptable)

- **Pour réduire les coûts :**

« Si les virements bancaires coûtaient moins chers. (...) Mais je pense que c'est un système de banque. » (F, 23 ans, Migrante, Maroc ; étudiante)

Réaliser son transfert depuis son compte courant

« Pour moi l'idéal serait quand même que je fasse mon transfert de mon compte courant, parce que c'est chiant de gérer plusieurs comptes, et là j'ai gardé le compte HSBC juste pour ça, et au cas où je retourne en Chine. Mais je ne sais pas quand ça sera ! » (F, 29 ans, fille de migrants, Chine, comptable)

Réaliser son virement international par Internet

« Ça serait bien de pouvoir le faire par Internet. Je consulte beaucoup mes comptes sur Internet, ça serait cool qu'il y ait une case je mets un montant, je rentre le numéro de compte de la personne et c'est fait. Si ma banque le propose je le fais ! (...) On peut acheter plein de truc sur Internet c'est sécurisé, pourquoi pas pour envoyer de l'argent ? » (F, 23 ans, Migrante, Maroc ; étudiante)

Le mode d'envoi « idéal »

Le mode d'envoi idéal pour certains enquêtés **combine les forces de plusieurs opérateurs actuellement présents sur le marché.**

- **La proximité (La Poste), le coût (Travelex), la rapidité (Western Union) :**

« Le moyen idéal ce serait un peu le genre de Travellex mais à La Poste parce que La Poste c'est proche il y en a un peu partout. Des agences Travellex pour moi le plus près c'est dans le XXe, mais les frais sont un peu moins chers que Western Union. Pour le moyen idéal je prendrai de Western Union la proximité et leur rapidité. Mais il faudrait que ce soit moins cher et que ce soit plus proche. » (H, 40 ans, Migrant, Maroc, Attaché territorial)

Les attentes portent ainsi sur **la proximité, le coût et la rapidité.**

Quant **aux différentes modalités de transfert**, ils évoquent :

- **Réaliser son transfert par téléphone portable**

« Le mode d'envoi idéal ça serait Internet par le téléphone portable. C'est le plus facile je pense, c'est le plus pratique au monde. J'ouvre mon téléphone, je me connecte, je mets mon montant, mon mot de passe. Je peux le faire n'importe où, si je travaille, si je suis loin de la ville, en montagne par exemple. Et la sécurité c'est mieux. C'est plus rapide. Et au niveau de la sûreté j'ai confiance dans le téléphone portable, il n'y a pas de City plus mais pour le mode passe... Il n'y a pas d'espion mais sur les portables il y a seulement des virus. » (H, 26 ans, Migrant, Turquie kurde, Informaticien)

- **Des procédures d'identification moins contraignantes**

« Dans l'idéal, il faudrait (...) qu'ils ne te demandent pas ton nom. Juste avec un code et un mot de passe, mais sans nom. Y'a des gens qui envoient grave des tunes et ils ne peuvent pas se permettre. Il est Rmiste et il envoie 800€ par mois il peu pas se permettre. S'ils s'en rendent compte ils vont se poser des questions. » (H, 23 ans, Fils de migrant, Maroc, salarié)

Quant aux **services**, les attentes portent sur :

- **Un service de notification par téléphone**

« Ça serait vraiment bien qu'au lieu que ta mère, ou la personne destinataire du message, elle y aille sans savoir si c'est arrivé ou pas, ils appellent la personne. Tu donnes le numéro de la personne et ils lui disent quand c'est arrivé. Avec Western Union je dis un jour après, elle y va, elle le trouve. Mais si ce n'est pas le cas, que la personne puisse être appelée, quitte à ce que ce soit un peu plus cher. [Tu serais prête à payer plus cher ?] Oui si ça peut lui éviter un déplacement pour rien. C'est bien aussi pour les personnes âgées. » (F, 23 ans, Migrante, Maroc ; étudiante)

CONCLUSION

Au terme de cette monographie descriptive, il nous paraît pertinent de dégager trois pôles particuliers d'analyse qui s'articulent autour de différents points de vue : celui de l'émetteur, celui des pratiques d'envoi, et enfin celui des opérateurs.

Nous avons ainsi mis en avant :

- du point de vue de l'émetteur : les analyseurs des pratiques de transfert.
- du point de vue des pratiques d'envoi : les différents types de transfert et leurs fonctions.
- du point de vue des opérateurs : les forces et faiblesses de La Poste et de ses concurrents, ainsi que les solutions éventuelles à mettre en œuvre pour améliorer l'offre de service de La Poste.

1. Types de migrations et cycles de vie : les principaux analyseurs des pratiques de transferts

Le Lien entre le type de migration et pratiques de transfert

Les comportements face à la migration peuvent également avoir une influence sur les pratiques de transferts. En effet, le type de migration peut influencer les pratiques de transfert selon deux modalités différentes :

En ce qui concerne les **migrants pour raisons économiques**, les transferts peuvent s'inscrire au sein même du projet migratoire. Leurs pratiques de transferts se révèlent ainsi très fréquentes et systématisées car elles sont inscrites au cœur d'une logique sociale qui confère au migrant la tâche de soutenir financièrement sa famille restée au pays. Cette **norme de la solidarité familiale** va de pair avec une représentation de la France comme pays de la réussite économique. On peut parler de « rites » de pratiques de transferts, qui conditionnent la venue du migrant en France.

A l'inverse, on observe que les enquêtés arrivés en France **pour raisons politiques n'ont pas effectué immédiatement de transferts**. Obligés de « fuir » leur pays, ils sont arrivés dans l'urgence, sans avoir préparé leur installation dans le pays d'accueil. Leur situation professionnelle et leur accès au logement semble alors particulièrement **précaire**, surtout si leur statut officiel de réfugié politique n'a pas été reconnu par l'Etat. Le premier transfert s'effectue alors lorsque leur situation est plus stable.

▣ *Un lien important entre le cycle de vie et les transferts*

On observe un **effet d'âge** influant sur la fréquence des transferts d'argent et sur leur montant. Les ressources issues de l'activité professionnelle des expéditeurs et des destinataires semblent en effet dépendre principalement de la position des individus dans le cycle de vie **-étudiant/salarié/retraité-**. Or ces ressources influencent le pouvoir économique des migrants et des destinataires, et apparaissent ainsi à la base des pratiques de transferts. Ainsi les **pratiques de transferts sont corrélées aux étapes** du cycle de vie, les migrants salariés envoyant régulièrement des sommes plus importantes que les étudiants ou les retraités.

En ce sens, **le rôle des enfants de migrants** doit être souligné : les enquêtés dont les parents ont l'habitude d'envoyer peuvent prendre le relais lorsque ceux-ci voient leurs revenus baisser en raison de leur âge, notamment au moment de la retraite. Ils peuvent ainsi avoir intériorisé les valeurs et la légitimité associées à certaines pratiques

▣ *Les transferts : des pratiques inscrites dans la représentation du futur des enquêtés*

Les transferts sont inscrits dans le quotidien des migrants et de leurs enfants. Ils apparaissent comme **la résultante d'un lien au pays, mais également comme garant et créateur de ce lien**. Ainsi l'ensemble de nos enquêtés – quelque soit la variation de leurs pratiques - déclare vouloir perpétuer leurs pratiques de transfert, toujours selon leurs possibilités financières. Les transferts apparaissent ainsi comme un moyen de **combler une absence et d'exprimer une logique de solidarité** envers le pays d'origine.

2. Les différents types d'envoi : fonctions, occasions et caractéristiques

Selon les variables exposées ci-dessus, on peut distinguer différents types d'envoi : ils correspondent à des grandes tendances observées au sein de notre population et n'ont ainsi pas valeur de généralité absolue.

La typologie de ces différents envois est déterminée selon plusieurs **oppositions structurantes** :

-réponse à une demande (explicite ou incorporée) VS envoi spontané.

-sentiment d'obligation symbolique VS sentiment d'obligation familiale.

-envoi à un destinataire en particulier (envoi individuel) VS envoi à plusieurs destinataires (envoi collectif).

-envoi régulier VS envoi occasionnel.

-petit montant (de 0 à 100 euro) VS moyen montant (100 à 500 euros) VS gros montant (plus de 500 euros).

- **Les transferts cadeaux** semblent répondre à une fonction de plaisir. A l'initiative des migrants, mais également des enfants de migrants, ce type de transfert est observé chez des enquêtés **jeunes** et aux revenus limités : ce sont souvent des étudiants, ou des jeunes actifs. Ce type de transferts apparaît, pour cette population, comme un moyen de **donner sans transgresser certaines normes générationnelles** : il n'est pas nécessairement envisageable pour les parents de demander de l'argent. Les montants envoyés lors de ces transferts occasionnels et spontanés sont des **sommes relativement faibles** (jusqu'à 500 euros).
- **Les transferts de développement local**, assez irréguliers, correspondent à un « altruisme » qui répond à des **logiques humanitaires**. Ils sont alors associés à une fonction de plaisir.
- **Les transferts liés à l'impôt familial** se caractérisent par deux types de pratiques : l'impôt récurrent et l'impôt catastrophe.
 - **L'impôt récurrent** peut être individuel ou collectif.
 - **L'impôt récurrent individuel** correspond à un **sentiment de devoir et d'obligation familiale** : il s'adresse à un individu en particulier qui va effectuer des envois réguliers **répondant à une demande explicite ou incorporée**. Le migrant peut développer certaines stratégies de contournement.
 - **L'impôt récurrent collectif** correspond de la même façon, à une obligation par rapport à la communauté d'origine. Il s'adresse à un collectif, les **montants, transférés régulièrement**, sont ainsi plus **importants** (plus de 100 euros).
 - **L'impôt catastrophe** fait référence à un envoi « **en urgence** » ; **occasionnel et irrégulier**, il correspond également à une obligation familiale, et répond à une demande explicite ou incorporée.
- Les **transferts « lucratifs »** sont un moyen **d'améliorer ses revenus**, voire de monter une affaire dans le pays. Dans certains cas, ils sont assimilés à un projet de retour et correspondent alors à un investissement sur le long terme.

- Les **transferts « ostentatoires »** s'apparentent à une mise en scène de la réussite. L'obligation symbolique envers **la famille** de ces envois spontanés et individualisés s'accompagne d'une fonction de plaisir.

Ces envois passent par des canaux et des différents types d'opérateurs. Il s'agit maintenant de déterminer les forces et les faiblesses des intermédiaires utilisés par les enquêtés.

3. Analyse des forces et faiblesses de La Poste et de ses concurrents : éventuelles solutions à mettre en œuvre pour améliorer les services

L'analyse des forces et des faiblesses de La Poste ainsi que de celles de ses concurrents, indique qu'à ce jour aucune **des solutions proposées par le marché formel des transferts n'allie tous les avantages en un seul et même produit**. Généralement, plus un **dispositif** est **performant** et plus le **coût** est **élevé**. Le **système informel** apparaît, dans ce contexte, comme une des **solutions les plus adaptées** offrant un **bon rapport qualité prix** et notamment une **bonne proximité** dans les zones rurales les plus reculées des pays du sud.

L'analyse des perceptions et des attentes a fait apparaître les raisons pour lesquelles **l'existence du système informel traduit une offre inadaptée**.

En effet, tant pour les transferts d'argent que d'objets, **l'importance des frais retenus** entraîne une fuite de la clientèle et une perte d'opportunité sur les transferts réguliers. L'enjeu semble être, ici, de proposer des solutions adaptées en matière de « micro-envois » et « micro-objets » afin d'une part de, capter la clientèle et d'autre part d'augmenter la fréquence de ses envois.

De plus, le recours au système formel engendre une panoplie d'autres coûts. En effet, bien que le **principal coût associé aux transferts** d'argents soit la **commission retenue** par les différents opérateurs, il existe un **ensemble de coûts de transaction** tant pour les expéditeurs que pour les bénéficiaires dans les opérations classiques. Ces coûts de transaction analysés par Ponsot (2006) recourent les résultats de cette enquête :

Pour l'expéditeur :

- frais de déplacement jusqu'au point de vente
- coûts de prospection pour la recherche de tarifs et des points de service à proximité
- frais de change
- coût de recherche des meilleurs taux pour les envois en devise fluctuante

- frais de communication pour transmettre le code de référence de la transaction et informer du montant envoyé
- frais de communication pour le suivi du transfert
- formalités administratives et justificatifs à fournir
- temps d'attente au guichet pour réaliser la transaction

Pour le bénéficiaire :

- frais de déplacement jusqu'au point de retrait
- temps d'attente au guichet pour percevoir l'argent
- formalités administratives et justificatifs à fournir
- taxes diverses prélevées par les organismes intermédiaires

Dans ce contexte, malgré les risques liés à l'insécurité, les opérateurs informels peuvent s'avérer plus compétitifs que les opérateurs classiques sur le marché des transferts.

Néanmoins, pour pallier à cela, il est à noter que les sociétés de transferts tendent à orienter leur offre vers des **programmes de fidélisation** par le biais de cartes qui font bénéficier les usagers de **tarifs préférentiels** (Money Gram, Coinstar). De plus, certains opérateurs proposent des **transactions en ligne** (Western Union, Ria Envia, Flouss), mais ceci implique la bancarisation au moins d'une des deux parties (émetteur ou récepteur). Par ailleurs, ils n'hésitent pas à **cibler leurs actions de communication sur les étrangers** (Western Union, Money Gram, Coinstar). D'autres ont **supprimé l'étape du formulaire** (Ria Envia, Western Union) ou offert des **systèmes de cartes prépayées** (Ria Envia, Flouss).

Selon les enquêtés, les **banques françaises**, qui se développent à l'international, bénéficient d'une certaine **légitimité à effectuer des opérations de transfert d'argent**. Les interviewés considèrent les banques comme « *sérieuses* », « *de confiance* » et même « *rapides et efficaces* » pour une partie des enquêtés.

Par ailleurs, les **banques étrangères établies en France** constituent une **vraie opportunité pour les usagers des transferts d'argent** qui ne souhaitent pas recourir à l'informel. En effet, dans leurs pratiques, ils réussissent à contourner les modes de transferts classiques (envoi de sa carte de crédit personnelle au bénéficiaire ou chéquier présigné) pour répondre à leurs besoins.

En revanche, l'étude a révélé les **points sur lesquels** La Poste se différencie de la concurrence, de par :

- l'**ampleur de son réseau national** et l'importance du réseau postal mondial
- son **image de confiance** en France
- son **produit « low cost »** : le mandat historique

L'une des principales faiblesses de La Poste s'agissant des opérations qu'elle effectue vers l'international renvoie à l'efficacité limitée de certains de ses homologues étrangers.

Au terme de cette étude, il apparaît notamment que La Poste devrait développer des solutions qui réduisent les coûts de transaction (évoqués précédemment) en mobilisant les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication et en valorisant la légitimité de l'enseigne à réaliser des opérations de transferts d'argent.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES :

- BUTZBACH, E., BIDEAU, C., *Les transferts des migrants dans les pays tiers méditerranéens*, IEREM, collection Migrations et développement, Paris, 1999
- BOURDIEU P., *La reproduction*, Editions de minuit, Paris, 1970
- BOURDIEU P., *Choses dites*, Ed. de Minuit, Paris, 1987, p.167
- BOURDIEU P., *Le sens pratique*, Ed. de Minuit, Paris, 1980, p. 216
- CUCHE, D., *La notion de culture dans les sciences sociales*, La Découverte, Repères, Paris, 1996
- CROZIER M, FRIEDBERG E, *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective*, Paris, Seuil, 1977
- CAMILLERRI, C., COHEN-EMERIQUE, M. (ss dir.), *Chocs des cultures : concepts et enjeux pratiques de l'interculturel*, L'Harmattan, Paris, 1989
- DAUM, C., *Les associations de maliens en France*, Editions Karthala, collection Homme et société : anthropologie, 1998.
- De SINGLY, F., *Le soi, le couple et la famille*, Nathan, Paris, 1996, dans De BLIC, Damien, *Sociologie de l'argent*, Editions La Découverte, Paris, 2007, p.75
- De BLIC, D., *Sociologie de l'argent*, Editions La Découverte, Paris, 2007, p.73
- DE SINGLY, F., *Les uns avec les autres. Quand l'individualisme crée du lien*, Armand Colin, Paris, 2003
- DESJEUX, D., ZHENG, L., « La méthode des itinéraires : un moyen de comparaison interculturel de la vie quotidienne, le cas de Guangzhou », in *Chine-France, une approche interculturelle*, L'Harmattan, Paris, 2000.
- DESJEUX, D., MONJARET, A., TAPONIER, S., *Quand les français déménagent*, Presses Universitaires de France, Collection Sciences sociales et sociétés, Paris, 1998, 266 pages.
- DESJEUX D., *Les sciences sociales*, P.U.F ; coll. QSJ, Paris, 2004
- DELVAUX, M., NYS, C., *Géographie. Lire le monde*, De Boeck Education, 2002
- DUBREUIL, B., *Collège en milieux populaires : ces mots qui veulent nous changer*, L'Harmattan licorne, Paris, 2000
- GANDOULOU J.-D., *Dandies à Bacongo. Le culte de l'élégance dans la société congolaise contemporaine*, L'Harmattan, Paris, 1989

- GARABUAU-MOUSSAOUI, I., *Objet banal, objet social : les objets quotidiens comme révélateurs des relations sociales*, L'Harmattan, 2000.
- GUILMOTO, C.Z., SANDRON, F., *Migration et développement*, La Documentation française, Paris, 2003
- GOFFMAN E., *La mise en scène de la vie quotidienne*. Editions de Minuit, Paris, 1973
- GODBOUT, J., *Le don, la dette et l'identité : homo donator versus homo oeconomicus*, Éd. la Découverte, Paris, 2000
- JEANTET, T., *L'économie sociale européenne ou la tentation de la démocratie en toute chose*, Coopération d'information et d'édition mutualiste, 1999
- KAUFMANN, J.C., *L'entretien compréhensif*, Nathan, Collection 128, Paris, 1998
- KUTY, O., *La négociation des valeurs. Introduction à la sociologie*, De Boek Université, Ouvertures Sociologiques, 1998
- LENOIR, R., *Généalogie de la morale familiale*, Editions du Seuil, Paris, 2003 dans De BLIC, Damien, *Sociologie de l'argent*, Editions La Découverte, Paris, 2007.
- MAUSS M., *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, *L'Année Sociologique*, 1923.
- MANCO, A., *Processus identitaires et intégration. Approche psychosociale des jeunes issus de l'immigration*, l'Harmattan, Paris, 2006
- MONTAIGNE M., *Les Essais I*, Chapitre XXVII « De l'Amitié », Garnier Flamamarion, Paris 1969.
- OBENGA T., *Introduction à la connaissance du peuple de la République Populaire du Congo*, Librairie Populaire, Brazzaville, 1973.
- PARK, R., *Race and Culture*, Glencoe, The Free Press, Illinois, 1950.
- RAMOS, E., *L'invention des origines. Sociologie de l'ancrage identitaire*, Armand Colin, Paris, 2006
- REA, A., TRIPIER, M., *sociologie de l'immigration*, La Découverte, Coll. Repères.
- RUSSEL HOCHSCHILD, A., 2003. *The Commercialization of Intimate Life*, University of California Press, Berkeley, 2003
- SEMPRINI, A., *L'objet comme procès et comme action : de la nature et de l'usage...*, L'Harmattan, Paris, 1995
- SIMMEL G., *Philosophie de l'argent*, PUF, Paris, 1987.
- SIMMEL G., *Sociologie, Étude sur les formes de la socialisation*, Puf, Paris, 1999.
- STONEQUIST, E.V., *The Marginal Man*, Scribner's, New York 1937.

- VAN GENNEP, *Les rites de passage. Étude systématique des rites*, A. J. Picard, Paris, 1981.
- WARNIER J.P (sous la direction de), *Le paradoxe de la marchandise authentique, Imaginaire et consommation de masse*, L'Harmattan, Collection Dossiers, Paris, 1994.
- WEIL, P., *Immigration, Intégration, discrimination*, Le Seuil, 2005
- ZELIZER, V., *La signification sociale de l'argent*, Editions du Seuil, « Liber », Paris, 2005

DICTIONNAIRES

- REY, A. (ss dir.), *Le robert micro*, Le Robert, Paris, 2006
- Etienne, J., *Dictionnaire de sociologie*, Hatier, Paris, 1995

RAPPORTS

- AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT, Direction de la stratégie, Département de la communication, *Migrants, acteur de développement*, 29 mars 2000
- Charles, *l'intégration économique des migrants et la valorisation de leur épargne*, commande du Ministère de l'Intérieur, septembre 2006
- Programme de renforcement des capacités des institutions de micro finance en Afrique francophone (CAPAF) : *L'offre de services de transfert d'argent par des institutions de micro-finance: le cas du Sénégal*, octobre 2006.
- OBSERVATOIRE DE LA VIE ETUDIANTE, *La vie étudiante*, Repères, 2007

ARTICLES

- DESJEUX, D., « La décision, entre stratégie consciente et force aveugle ? », in *Sciences Humaines*, Hors série n°2, 1993
- DORTIER, J.F, « Vers une uniformisation culturelle », *Sciences Humaines* n°180, Mars 2007
- EL QORCHI, M., « Hawala, comment fonctionne ce système informel de transfert de fonds et faut-il le réglementer ? », *Finances et développement*, décembre 2002.
- FOLLOROU, J., « L'argent des immigrés : Western Union dicte sa loi », *Le Monde*, janvier 2007.
- GIDDENS A., *Penser le risque* », in *Société du risque : fantasmes et réalité*, in *Sciences Humaines*, Février 2002.
- HERMELE, K., « the Discourse on Migration and developpement » in HAMMAR, T., *International Migration, Immobility and Developpement, Multidisciplinary perspectives*, Berg, Oxford/New York, 1997, pp. 133-158.

- JOURNET, N., « L'argent en famille », Revue d'ethnologie de l'Europe, Terrain n°45, Septembre 2005
- KONATE A., « La trajectoire économique des pays du Maghreb », *Revue Conjoncture BNP-Paribas*, n°10, novembre 2002, p. 28-32., novembre 2002.
- MEDINA, F.X., « Alimentation et identité chez les immigrants basques en Catalogne », in *Anthropology of Food*, S1, Octobre 2001
- MASLOW, A *Theory of Human Motivation*, in "Psychological review", 1943
- MONJARET A., "L'argent des cadeaux, Ethnologie française », XXVIII-4:Les cadeaux à quel prix?, Paris, Armand Colin, 1998
- NORMAN D. A., "Les artefacts cognitifs", in CONEIN & alii (eds), *Raisons pratiques*, n°4, 1993
- SEGALIN *Les nouvelles solidarités familiales*, in "Pour" n° 177, Mars 2003
- XAVIER, T., *Statistique des flux d'immigration en France*, INED, 2004.
- TRIBALAT, M., « Une estimation des populations d'origine étrangère en France en 1999 », Population 2004, n° 1, INED
- ZIRARI, H., « Evolution des conditions de vie des femmes au Maroc », in *50 ans de développement au Maroc, Perspectives*, p. 167-193, 2005.

SITES INTERNET CONSULTES :

- La douane française : <http://www.douane.gouv.fr>
- <http://www.ambafrance-bf.org>, site de l'Ambassade de France
- <http://www.reponseatout.com>
- <http://www.govoyagespresse.com>
- http://corporate.westernunion.com/wu_foundation.html
- www.laposte.fr
- www.moneygram.com/FR/FR/Market/Market.htm?CC=FR&LC=FR
- [:https://www.cmtmoney.com/en/transfer.asp](https://www.cmtmoney.com/en/transfer.asp)
- [:http://www.coinstar.com/us/htm](http://www.coinstar.com/us/htm)
- <http://www.bancopopular.fr/services/transferts.htm>
- <http://www.flouss.com/extra/DPFlouss.pdf>
- <http://www.riafinancial.com/index.aspx>

ANNEXES 1

Tableau général des 33 entretiens de particuliers		
Sexe	Homme	17
	Femme	16
Statut dans la migration	Migrant	24
	Enfant de migrant	9
Date d'arrivée en France	Années 1970	4
	Années 1980	3
	Années 1990	4
	Années 2000	15
	Enfants de migrants nés en France	7
Age	[19-24]	8
	[25-35]	13
	[36-50]	8
	[51-58]	4
Pays d'origine	Afrique (Sénégal, Mali, Cameroun, Madagascar, Mauritanie)	8
	Amérique Latine et centrale (Pérou, Guatemala)	2
	Asie (Chine, Cambodge, Indonésie)	7
	Est (Roumanie, Turquie, Pologne)	6
	Maghreb (Tunisie, Maroc, Algérie)	10

Tableau 1. Distribution de l'échantillon

Genre	Age	Statut dans la migration / date d'arrivée en France	Pays d'origine	Habitat en France/ Département de résidence	Situation conjugale	Enfants
H	23	Fils de migrant (né en France)	Maroc	Appartement/ (75)	Célibataire	0
H	28	Migrant /2003	Tunisie	Appartement (75)	Célibataire	0
H	19	Migrant / 2004	Turquie (kurde)	Chambre (92)	Célibataire	0
H	26	Migrant /2001	Turquie (kurde)	Appartement (75)	Célibataire	0
H	40	Migrant / 1985	Maroc	Appartement (75)	Célibataire	0
H	55	Migrant / 1973	Turquie	Maison (38)	Marié à une française	2 vivant en France
H	30	Migrant / 2000	Turquie	Appartement (75)	Concubinage	0
F	29	Fille de migrant (née en France)	Origine Chine	Appartement (75)	Célibataire	0
F	24	Fille de migrant (née en France)	Origine Cambodge	Appartement (95)	Célibataire	0
F	41	Migrante / 1985	Sénégal	Maison (92)	Mariée	4 enfants vivant en France avec elle
F	23	Migrante / 2002	Maroc	Chambre de bonne (75)	Célibataire	0
H	24	Fils de migrant (né en France)/retour au Mali puis a migré en 2001	Mali	Appartement (75)	Célibataire	0
F	52	Migrante / 1978	Algérie	Appartement (16)	Mariée	3 vivant en France avec elle
F	58	Migrante/ 1975	Cambodge	Appartement (94)	Mariée	3 vivant en France
F	29	Migrante / 2003	Pérou	Studio (92)	Célibataire	1 vivant au Pérou avec sa famille
F	26	Migrante / 2001	Chine	Appartement 92	Célibataire	0
F	29	Migrante / 2003	Guatemala	Appartement (75)	Fiancée à un français	0
H	28	Migrant / 2005	Madagascar	Studio (92)	Concubinage	0
F	22	Fille de migrant (née en France)/retour au Maroc puis a migrée en 2003	Maroc	Appartement (92)	Célibataire	0
F	22	Fille de migrant (née en France)	Algérie	Appartement (93)	Célibataire	0
F	25	Migrante / 2000	Roumanie	Appartement (75)	Concubinage	0

F	32	Migrante / 1998	Indonésie	Appartement (75)	Concubinage	0
H	29	Migrant / 2002	Mali	Appartement (92)	Célibataire	0
F	38	Migrante / 1992	Sénégal	Appartement (92)	Mariée	3 vivant en France
H	34	Fils de migrant (né en Algérie) / a migré en France en 2001	Algérie	Studio (75)	Célibataire	0
H	55	Migrant / 1973	Mali	Maison (95)	Marié	5
H	36	Migrant / 2005	Mauritanie	Chez des amis Maison (91)	Marié	5 dont 4 vivant en Mauritanie et 1 vivant au Sénégal avec sa femme
H	35	Migrant / 1990	Algérie	Appartement (94)	Marié séparé	0
H	46	Migrant / 1986	Cameroun	Appartement (94)	Marié	5 dont 3 vivant en France
F	37	Migrante / 2004	Chine	Appartement (75)	Célibataire	0
H	24	Fils de migrant (né en Chine) / a migré en 2000	Origine Chine	Studio(75)	Marié	0
F	49	Migrante / 1993	Pologne	Chez sa tante Appartement (75)	Mariée	2 vivant en Pologne
H	36	Fils de migrant (né en France)/ Retour au Maroc puis a migré en 1989	Maroc	Appartement (93)	Divorcé	0

Tableau 2. Signalétique des enquêtés en fonction des variables socio-démographiques

Identité	Situation en France	Motifs de l'arrivée en France	Niveau d'instruction	Profession en France	Profession du conjoint
H/23	Nationalité française	Né en France	Niveau terminale	Bagagiste	SO
H/28	Carte de séjour	Poursuite d'études	Bac+5	Employé dans le bâtiment	SO
H/19	Sans papiers	Demande d'asile	Collège (Turquie) Niveau BEP (France)	Lycéen	SO
H/26	Carte de séjour	Demande d'asile	Bac+3	Informaticien	SO
H/40	Naturalisé français	Poursuite d'études	Bac+8	Attaché territorial	SO
H/55	Carte de séjour	Travail	Bac+3	Agriculteur	Professeur de français
H/30	Carte de séjour	Regroupement familial	Bac +2	Cuisinier	Institutrice
F/29	Carte de séjour	Née en France	Bac +4	Comptable	SO
F/24	Carte de séjour	Née en France	Bac +5	Etudiant	SO
F/41	Carte de séjour	Regroupement familial	Scolarisée jusqu'à 15 ans	Aide soignante	Ouvrier
F/23	Carte de séjour	Poursuite d'études	Bac + 6	Etudiante	SO
H/24	Nationalité française	Travail	CAP	Cuisinier	SO
F/52	Naturalisée française	Regroupement familial	CM2	Femme au foyer	Ouvrier
F/58	Carte de séjour	Demande d'asile	Scolarisée jusqu'à 13 ans	Sans emploi	Conducteur de ligne en usine
F/29	Sans papiers	Travail	BAC	Sans emploi	SO
F/26	Carte de séjour	Poursuite d'études	Bac +4	Etudiant	SO
F/29	Carte de séjour	Poursuite d'études	Bac+6	Ingénieur commerciale	Acheteur
H/28	Carte de séjour	Poursuite d'études	Bac+5	Ingénieur télécom	Etudiante
F/22	Française, marocaine et péruvienne	Poursuite d'études	Bac+3	Etudiante salariée	SO
F/22	Française et algérienne	Née en France	Bac+1	Etudiante	SO
F/25	Carte de séjour	Poursuite d'études	Bac+5	Chargé de communication	Juriste
F/32	Carte de séjour	Poursuite d'études	Bac+5	Manager	Gérant
H/29	En attente de la carte de séjour	Travail	Bac+4	Technicien télécom	SO
F/38	Nationalité française	Poursuite d'études	Bac+4	Assistante juridique	Technicien
H/34	Carte de séjour	Regroupement familial	Bac+3	Analyste programmeur	SO

H/55	Carte de séjour	Travail	CAP	Chauffeur de taxi	Femme au foyer
H/36	Carte de séjour	Demande d'asile	Bac+4	Veilleur de nuit	Femme au foyer
H/35	Carte de séjour	Travail	Non scolarisé	Restaurateur	SO
H/46	Carte de séjour	Poursuite d'études	Bac+4	Enseignant	Secrétaire
F/37	Sans papiers	Travail	Scolarisée jusqu'à 14 ans	Aide cuisinière	SO
H/24	Nationalité française	Regroupement familial	Niveau terminale	Serveur	Sans emploi
F/49	Ressortissante de l'union européenne	Travail	Bac +3	Femme de ménage	Professeur de musique
H/36	Nationalité française	Poursuite d'études	Bac+3	Technicien	SO

Tableau 3. Signalétique en fonction des variables liées à la migration